00083058

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-400 023.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 July, 2018

RECUEIL D'ANTIQUITÉS.

TOME QUATRIEME.

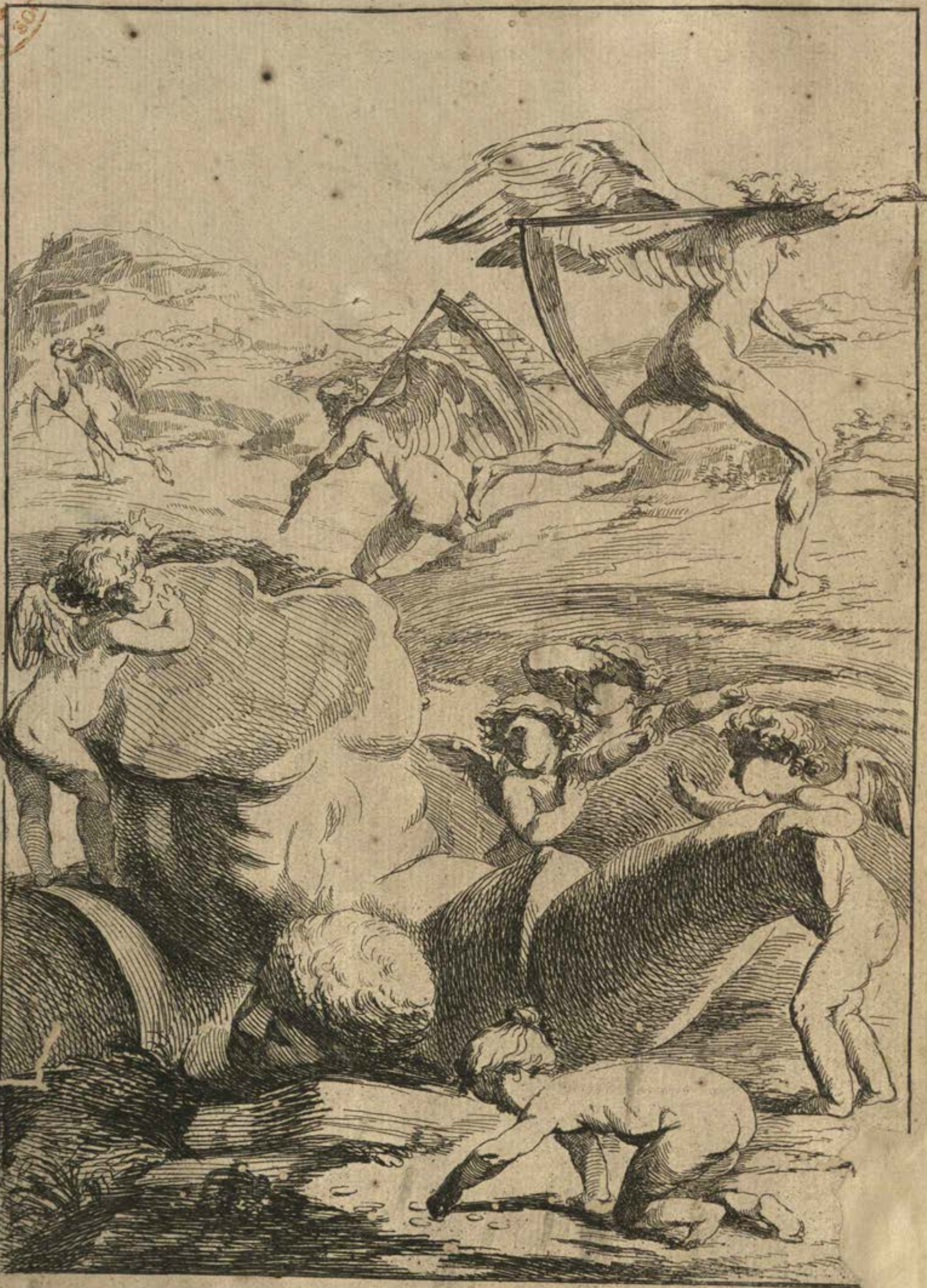

RECUEIL D'ANTIQUITÉS EGYPTIENNES, ETRUSQUES, GRECQUES, ROMAINES ET GAULOISES.

83058

TOME QUATRIEME.

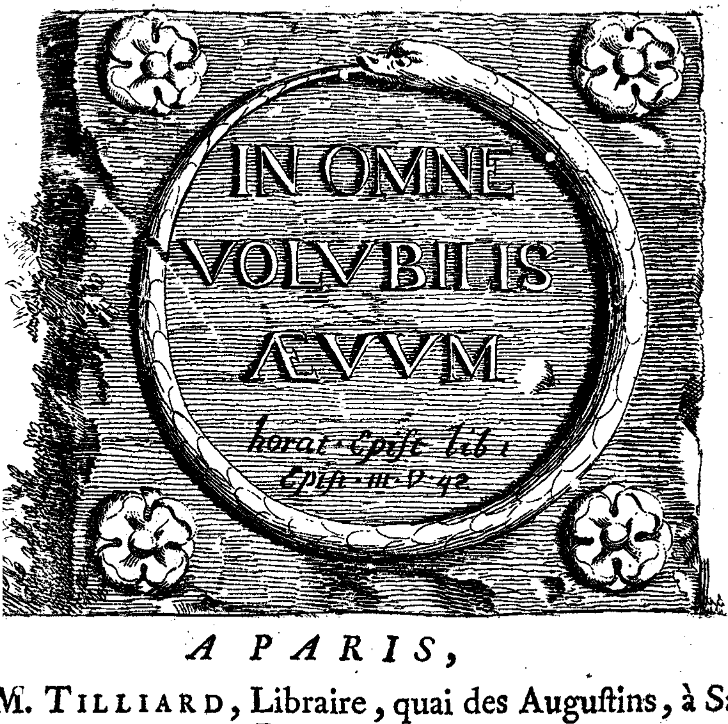

A PARIS,

Chez M. TILLIARD, Libraire, quai des Augustins, à Saint Benoît.

M. DCC. LXI.

Avec Approbation et Privilége du Roi.

00083058

PRÉFACE.

JE ne me ſuis jamais flatté que cet Ouvrage pût parvenir à une ſeconde Edition ; quand même il auroit eu un ſuccès au-delà de mes eſpérances. Il eſt trop étendu & trop compoſé pour eſpérer de le voir réimprimer ; les fautes de l'Edition, & principalement les miennes, ne pouvant jamais être corrigées, l'*Errata* des trois Volumes précédens, m'a paru la meilleure Préface dont je pouvois accompagner cette IVe. ſuite. Je ne cherche point à m'excuſer ſur l'étendue de ce Recueil, & ſur les éclairciſſemens que l'expérience donne plus dans cette matiere que dans toute autre. Pluſieurs perſonnes, que je ne puis trop remercier, averties de mon projet, m'ont indiqué des erreurs & des fautes : j'ai profité de leurs avis : je ne me ſuis point ménagé ſur celles que j'ai apperçues. Enfin je proteſte que les fautes qui, ſans doute, ſubſiſtent encore, me ſont échappées, ou que je n'ai pas mieux jugé les Monumens.

CORRECTIONS & ADDITIONS
pour le premier Volume.

PAGE 7. *ligne* 12. Planche LXXIII. *lisez* Planche LXXIX.
Page 9. *lig.* 3. Momies, *lis.* Mumies.
Page 12. *lig.* 17. J'ai eu tort d'affirmer que cette Figure étoit celle d'Osiris ; on verra dans les autres Volumes les raisons qui m'ont déterminé à suivre l'avis de ceux qui regardent celles de cette espèce comme la représentation des Prêtres de cette Divinité, & je leur fais excuse de ma décision. Il faut donc retrancher toute la fin de cet article depuis *quoi qu'il en soit, &c*, & je la désavoue.
Page 12. *J'ajouterois à l'Explication de ce Scarabée*, n°. II. qu'on pourroit en regarder la gravure comme une Inscription en style sacré, c'est-à-dire, comme un hiéroglyphe absolu.
Page 13. Je n'ai pas eu plus de raison dans cette Explication : la Figure rapportée sous les numeros I & II, n'est point un Osiris, mais un de ses Prêtres.
Page 19. *lig.* 9. Car toutes les têtes qui portent cet ornement posent sur une pareille bâse, *lis.* Car toutes les têtes que l'on voit chargées de cet ornement, portent une pareille bâse.
Page 21. n°. I, II & III. *retranchez* II & III.
Page 22. *à la fin de l'Explication du* n°. I, *après* croyoit augmenter leur vertu : *j'ajouterois* : Au reste cette Figure ne porte aucune marque de dignité sur la tête : elle a la plante *Persea* au menton ; elle n'est donc qu'une Prêtresse d'Isis chargée de quelques-uns de ses attributs.
Page 34. *lig.* 4. dont la tête, *lis.* dont sa tête.
Page 35. *à la fin* : J'ai eu tort de dire sans restriction, que les Egyptiens n'ont pas connu les masques. Ceux du théâtre pouvoient leur être inconnus, ainsi que les Imitations particulieres ; mais on verra dans la suite de ces Recueils & dans la Table Isiaque, qu'on ne peut s'empêcher de regarder comme des Figures masquées, plusieurs représentations d'hommes introduites dans les cérémonies avec des têtes d'animaux : ces exemples sont fréquens, & suffisent pour me démentir. Il faut donc corriger à *la ligne* 26, & en ajoutant les mots écrits en caractères italiques. Ce que j'ai dit ailleurs sur les masques que

les Egyptiens ne paroissent point avoir connus, *ne me paroît pas fondé*, & ne détruit pas ma conjecture, &c.

Page 42. *lig.* 23. en plusieurs, *lis.* dans plusieurs.

Page 43. *lig.* 6. Odescachi, *lis.* Odescalchi. = Dans la Description du Taureau Apis de la Planche XII. *Il faut ajouter qu'*il a les yeux d'or; j'ai oublié cette circonstance.

Page 47. *avant-dernière ligne* double, *lis.* douille.

Page 48. *lig.* 11. où l'on n'a pas dû être étonné, *lis.* où l'on ne doit pas être étonné.

Page 49. *lig.* 6. animal qu'on ne voit pas ordinairement sur les monumens Egyptiens, *ajoutez* de ce genre.

Page 51. *lig.* 18. n°. I. *lis.* n°. II.

Page 54. *lig. dernière*, Caunacas, *lis.* Caunakes.

Page 58. *lig.* 9. Il y eut eu, *lis.* Il eut eu; *lig.* 10. & c'est ce qui m'a, *lis.* & c'est ce qui a.

Page 60. *lig.* 30. je passe à présent, *retranchez* à présent.

Page 82. *lig. dernière*, que l'on voit, *lis.* que l'on voye.

Page 89. *lig.* 7. les mains, *lis.* la main.

Page 92. Planche XXVIII. *lis.* XXXI.

Page 104. *lig. premiere*, Planche XXV. *lis.* XXXIII.

Page 112. *lig.* 13. Gryhhons, *lis.* Gryphons.

Page 129. *première lig.* du n°. II. Planche XLII. *lis.* XLV.

Page 136. Les numeros II & III. sont transposés sur la Planche LI.

Page 139. *à la fin du* n°. I. *après ces mots*, conserver ce que l'on a pû, *ajoutez* : la Toque ou cette Coëffure qui s'est conservée dans la Province de Béarn étoit en usage dans plusieurs endroits de la Grèce; on voit même que Caligula permit au peuple qui alloit toujours la tête nue, de se servir dans l'amphitéâtre des Chapeaux de Thessalie, qui, sans doute n'étoient pas autrement formés.

Page 167. *lig.* 12. connoissance parfaite, *ôtez* parfaite.

Page 171. *lig.* 25. Planche LXXXVII. *lis.* LXXXV.

Page 176. *lig. première*, quoiqu'ils lui étoient aussi consacrés, *lis.* quoiqu'ils lui fussent aussi consacrés.

Page 181. *lig.* 11. qu'on lui donne le nom, *ajoutez* de.

Page 183. *lig.* 5. c'est que, *lis.* est que.

Page 189. *lig. premiere*, Planche LI. *lis.* LIV.

Page 193. *lig.* 20. varni, *lis.* vernis.

Page 195. *lig.* 27. Choisi, *lis.* Choisi-le-Roi.

Page 197. *lig. deuxieme, après* numero I. *Il faut ajouter* : les grains

de cette forme ont servi de parure & de colier au menu peuple & aux esclaves chez les Romains.

Page 208. *lig.* 3. *avant la fin de la page*, Tympanum, *lis.* Cymbalum.

Page 209. *lig.* 17. jusqu'à ce Cabinet, *lis.* dans ce Cabinet.

Page 210. *lig.* 17. portoient des Simulacres pendus à leur col, *ajoutez*: Pausanias dit au sujet d'une Image de Cérès, nommée *Cidaria*: Le jour des grands mystères, le Prêtre prend cette Image, il la met sur ses habits, & prenant ensuite de petites baguettes, il en donne quelques coups aux naturels du pays, en suivant un certain ordre.

Arcadie, pag. 164. traduct. de Gedoyn.

Page 211. *lig.* 22. Planche LX. *lis.* LXIII.

Page 224. *lig.* 24. à ceux dont les tombeaux renferment *les cendres*, *ajoutez*. Voyez à ce sujet *la Roma Subterranea*: l'Ascia y paroît bien exprimée pour être *l'outil qui servoit à préparer* le terrein que le *tombeau devoit occuper*; & quoique le sçavant Auteur de cet Ouvrage, ne présente pas cette réflexion, je crois pouvoir y renvoyer le Lecteur. Malgré le nombre des Inscriptions que l'on trouve dans ce même Ouvrage, il faut convenir que celles qui font mention de l'Ascia sont très-rares en Italie: il semble que les Romains n'y attachoient aucune superstition; l'usage que les premiers Chrétiens en ont fait, le prouve incontestablement; mais en même tems, on ne peut douter que les Payens de nos Provinces méridionales ne fussent attachés à cette Cérémonie; & tout sera d'accord, si l'on pense que cette petite partie de l'Empire Romain ne donnoit pas le ton, & ne pouvoit faire aucune impression sur les premiers Chrétiens d'Italie.

Pag. 100. Lib. IV. Cap. 14.

Page 237. *à la marge*, Planche LXXXVII. *lis.* Planche XCI. n°. I, II & III.

Page 251. *ajoutez à la fin de totale la page*: & je crois que cette Aigle a été employée dans une Enseigne militaire.

Page 262. *à la dernière ligne*, après la mesure rapportée, *ajoutez*: Selon Ammian Marcellin, les Anciens portoient sous leurs Casques un bonnet de laine.

Liv. XIX.

Page 281. *lig.* 2. du n°. IV. dans un Village, &c, *ajoutez*: dans le Village de Meruielle auprès de Montpellier.

CORRECT

CORRECTIONS & ADDITIONS
pour le second Volume.

PAGE 6. de l'Explication des Vignettes & des Culs-de-lampes de la Classe des Etrusques, *ligne* 11. *lisez* des Egyptiens. J'ai eu tort de dire à cette occasion & dans le même article : *Ce morceau paroît cependant trop petit pour cet usage.* Cette dévotion étoit regardée comme un Symbole ; le volume ni le poids ne paroissent y être entrés pour rien.

Page 22. n°. III. J'ai eu tort de mettre en doute que ce Camée ait été travaillé par les Egyptiens, on verra dans le IV. Volume, que cette nation ne peut avoir admis un genre de travail si peu solide ; il faut donc attribuer ce monument aux Grecs, ou séduits par le culte Egyptien, ou habitans de l'Egypte.

Page 33. *lig.* 17. se trouve, *ajoutez* presque toujours.

Page 34. *lig.* 5. des petits bronzes, *ajoutez* de cette Planche.

Page 34. *lig.* 22. ont fait naître, *lis.* m'ont fait naître.

Sur la Planche IX. le numero IV. est mal écrit, *ce doit être* le Chifre VI.

Sur la Planche XVII. Le numero III. est transposé. *Il doit être au* numero V.

Planche XVIII. Le Graveur a oublié deux points, marqués derriere la Figure du Cerf n°. II.

Page 107. prouvent l'originalité de tous les autres morceaux, *lis.* indiquent, & *ajoutez* ou du moins l'opinion qu'on en avoit.

Page 146. *quatre lignes avant la dernière* : des, *lis.* de la.

Page 155. *J'ajouterois à ces mots*, les deux marbres singuliers qui terminent l'Explication de la Planche LI. Stephanus écrit que les Phéniciens connoissoient la Déesse Onca, d'où les portes de Thèbes ont été appellées *Oncéennes*. Stephanus cite Euphorion à ce sujet. Hésychius parle de Minerve-Onca, & dit la même chose par rapport aux portes de Thèbes. Il est vraisemblable que Cadmus a apporté ce nom de Minerve, de la Phénicie dans la Béotie ; ce Prince lui avoit élevé une Statue à Oncis, village de Béotie, où Minerve-Onca étoit adorée : elle étoit également nommée Onca & Onga.

De Diis gentium Gyraldi syntagmata, pag. 342.

Page 169. *ajoutez à la fin de la page & de l'alinea* : Retenu par l'excessive modestie de M. Melot, dont je regretterai long-

tems l'amitié, les talens & les lumières. Il ne m'a pas été possible d'avouer pendant l'impression de ce Volume, les obligations que je lui ai dans ce morceau. Il n'est plus, & malheureusement je puis témoigner aujourd'hui, ma reconnoissance & mes regrets.

Page 294. *lig.* 10. LXXXV. *lis.* LXXXIX.

Page 334. *ajoutez* au n°. III. Diodore de Sicile dit au sujet de ces sortes de brasselets, que les Gaulois trouvent abondamment de l'or dans leurs rivières; qu'ils l'épurent par le moyen du lavage pour l'employer à la parure des femmes & même à celle des hommes; car, *ajoute-t-il*, ils en font des anneaux ou plutôt des cercles qu'ils portent aux deux bras & aux poignets, mais encore des coliers extrêmement massifs & même des cuirasses. *Liv. V. pagg.* 231 & 232. Traduct. de l'Abbé Terrasson.

Page 354. *lig.* 26. Poncis, *lis.* Pontis.

Page 369. *lig.* 4. Depuis Chôra, village sur l'Yonne près de Vezelai jusqu'à, &c. *lis.* depuis Chôra, village sur la rivière de Cure qui tombe dans l'Yonne, jusqu'à, &c.

Page 378. *lig.* 22. est, *lis.* étoit.

Je crois que c'est ici le lieu de répondre à quelques objections de M. Winkelmann sur les Volumes qui ont paru de cet Ouvrage.

1°. Il me reproche à la page 21. du Catalogue des Pierres gravées de M. Stoch, de n'avoir rien dit du flocon de cheveux d'Harpocrates en parlant de cette Divinité au n°. I. de la Planche IV. de ce second Volume. Mais s'il avoit eu la bonté de lire l'Explication de la Planche VIII. n°. I & II. du premier Volume de ce Recueil, il y auroit trouvé le passage de Macrobe qu'il cite: je crois même être le premier qui aie trouvé la véritable signification de cet ornement bizare. Ainsi tout ce que je puis ajouter à cet article, c'est de renvoyer le Lecteur à cet endroit du premier Volume.

2°. Il dit *page* 453. que je me suis figuré avoir un trochus dans mon Cabinet, & c'est celui que j'ai rapporté dans le premier Volume, Planche LXXXI. n°. III. Je ne lui disputerai pas que les Anciens n'en ayent eu de plus grands; mais il n'avoient jamais été portés au nombre de douze par une Danseuse qui les jettoit en l'air en dansant au son de la flûte.

3°. Il croit voir un œil dans la gravure d'une pierre que j'ai rapportée dans ce Volume, Planche X. n°. III. Je puis l'assurer que ce n'en est pas un; mais je me garderai bien de prononcer quel objet ce peut être.

4°. Il pense, *page* 468. que la gravure qui présente vingt chevaux de front conduits par un homme, peut représenter un de ces hommes qui sautoient, en courant, d'un cheval sur un autre. Il se trompe assurément; car les chevaux sont non-seulement attelés à un char; mais celui qui les conduit tient un fouet d'une main & de l'autre une palme. La Pierre en question est aujourd'hui dans le Cabinet du Roi, & se trouve dans le Tome I. de ces Antiquités, Planche LX. n°. IV.

CORRECTIONS & ADDITIONS pour le troisiéme Volume.

PAGE XV. Préface, *ligne* 10. croyent voir, *lis.* voyent.

Page 39. *lig.* 4. *retranchez*, comme on le voit par le fil indiqué sur le dessein.

Page 42. *lig.* 21. branche, *lis.* tranche.

Page 45. au n°. *IV*. de la Planche X. J'aurois pû parler plus affirmativement encore, & dire que ce monument est Perse.

Page 58. *ajoutez à la fin de l'article.* J'ignorois quand ce Volume a été imprimé, que ce petit vase étoit de Pierre obsidienne; j'ai dit qu'il étoit de crystal noir; on peut le comparer avec les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres pour l'année 1760. où l'on verra la décision de M. de Jussieu. La médiocrité du volume & la forme destinée pour la parure, prouvent la considération que l'on avoit pour cette matière.

Page 88. *lig.* 18. de le quitter, *lis.* de les quitter.

Planche XL. n°. IV. Le Graveur a oublié de mettre le modius sur la tête de ce Jupiter; & je ne me suis apperçu de sa négligence qu'après l'impression de l'Ouvrage.

Page 142. on a oublié de donner la proportion du monument numéroté V. je la restitue.

Hauteur un pouce huit lignes.
Largeur un pouce cinq lignes.

Page 164. *lig.* 32. monument, *lis.* mouvement.

Page 213. Tout ce que j'ai dit dans cet article n°. V. est juste, à la réserve de ce qui regarde la matière; car je ne répondrois pas que ce morceau fût d'ambre. Dans les pays où les matières sont rares, & cependant recherchées, la friponnerie s'introduit aisément. Un fragment de vase & d'une matière ressemblante à celle-ci, m'a fait voir qu'elle s'enflammoit aisément, & qu'elle rendoit l'odeur de l'encens: la matière de ce numero a produit le même effet. Il est donc à présumer que ces vases étoient souvent composés par des résines: celle-ci est inconnue, mais elle est, à ce que m'a dit M. de Jussieu, dans le genre de celle qu'on appelle improprement gomme copale.

Page 229. Je parle très mal des habitans de la grande Grèce; Naples & ses environs n'avoient pas besoin d'être distingués; mais j'ai eu tort de n'avoir point excepté la ville de Tarente, où la politesse règne d'autant plus qu'elle rassemble beaucoup de noblesse. Le récit de plusieurs gens dignes de foi m'oblige à corriger cet endroit. Je n'ai pu juger de cette ville par moi-même, & je me suis laissé emporter par le souvenir des

habitans de la côte de Calabre, auxquels le portrait que j'ai fait d'après nature, me paroît convenir parfaitement.

Page 235. *lig.* 30. de plâtre, *lis.* des plâtres.

Planche LXIII. on a oublié de ponctuer & de marquer les cassures & les restaurations annoncées à la page 237. *lig.* 17.

Page 249. *lig.* 28. que portent, *lis.* que portoient.

Idem n°. II. *lis.* n°. III.

Page 255. *lig.* 26. qu'on pourroit en retirer, *lis.* qu'on pourroit retirer d'un pareil exemple.

Page 266. *avant-dernière ligne*, qu'on en peut répondre, *lis.* qu'on ne peut en conclure rien.

Page 312. *lig.* 23. par ses entrelas, *lis.* par des entrelas.

Page 356. *à côté de ces mots* Itinéraires de Jérusalem, *lis.* en note p. 554. Edit. de Wesseling.

Page 366. *ôtez* que M. Danville m'a donné, *lis.* qu'on m'a donné, & *retranchez* les Guillemets, & dit-il.

Page 386. *lig.* 15. Rieux près de Caën, *lis.* lieu; & *lig.* 24. chemin chaussées, *lis.* chaussé.

Page 401. *lig.* 16 à qui je l'avois vendue, *lis.* à qui il l'avoit vendue.

Page 415. *lig.* 28. pour avoir vu, *lis.* pour avoir eu.

Page 427. *lig.* 13. je crois, *lis.* il croit.

Page 429. *lig.* 3. de Leuci, *lis.* des Leuci; & *lig.* 6. Dampierre, au temple, *lis.* Dampierre-au-temple; & *pénultieme ligne* à Bourdon. La troisiéme voye, *ôtez* le point, & *lis.* à Bourdon la troisiéme voie.

Page 436. *lig.* 21. mais il y a très-grande apparence, *effacez* le reste de l'alinea.

EXPLICATION DES VIGNETTES ET DES CULS-DE-LAMPE.

Frontispice.

CETTE compoſition repréſente les Tems : ils ſont tous traités de la même manière, c'eſt-à-dire, repréſentés avec la faulx, la barbe, & la vieilleſſe ; mais ils ſont placés ſur différens plans. On en diſtingue un avec peine qui ſe perd dans le Ciel, un autre prêt à traverſer l'horiſon : on voit ſur des plans plus voiſins quelques-unes de ces mêmes Figures placées derrière des Rochers qui ne permettent d'en diſtinguer que quelques parties. Quelques-uns marchent dans la plaine, mais toujours en s'éloignant du premier Plan ſur lequel on voit pluſieurs Enfans occupés à conſidérer & à étudier ces Figures. Celle du Tems qui ſe perd dans le Ciel eſt obſervée avec une Lunette ; les enfans méditent, & ſont occupés à regarder ceux qui ſont dans la plaine, derrière les Rochers & ſur l'horiſon ; ils ſemblent leur comparer les *médailles*, les *buſtes* ou les figures mutilées dont ils ſont environnés. Cette allégorie dépeint l'étude, & le travail des Antiquaires qui doivent s'appliquer à diſtinguer les ſiécles. La ſeule Figure du Tems pouvoit les repréſenter dans de pareilles circonſtances.

Fleuron.

LE bas-relief ſuppoſé de marbre & rongé par le Tems, repréſente un ſerpent qui mord ſa queue ; il n'eſt point donné ici comme le ſymbole de l'Eternité, mais comme l'Image de la circulation des choſes, ou plutôt de la répétition des uſages & des événemens. L'étude du monde ne contredira pas cette repréſentation : pour en rappeller la vérité, on lit au milieu de ce bas-

relief, IN OMNE VOLUBILIS ÆVUM. *Horat. Lib. I. Epist. 3. vers. 42.*

Vignette de la Préface.

Ce monument de marbre blanc ne présente rien de particulier, c'est le fragment d'un tombeau dont la forme & la décoration ont été les plus communes de celles que les Romains ont employées; mais cette forme est très-convenable pour l'ornement d'une Vignette.

Longueur deux pieds dix pouces.
Hauteur dix pouces.

Cul-de-Lampe de la Préface.

Quand on est possesseur d'un Ours qui caresse son petit, & que l'on fait une Préface; on ne peut s'empêcher de placer une allusion aussi juste & aussi convenable à toute espèce d'Auteur.

Hauteur de ce Bronze deux pouces dix lignes.

Vignette de l'Explication des Vignettes et des Culs-de-Lampe.

Les monumens de l'espèce de ceux qui composent cette Vignette n'étant susceptibles d'aucune Explication, & ne pouvant entrer dans les Planches ordinaires conviennent au lieu où je les place: ils présentent une branche de chêne chargée de feuilles & de glands, & une autre d'olivier. Il est impossible de comprendre aujourd'hui le motif pour lequel ils ont été travaillés; mais je puis assurer que leur exécution ne peut être plus parfaite, & que l'imitation de la nature est poussée aussi loin qu'il est possible; je n'aurois même pas imaginé, avant que d'avoir vû ces deux morceaux, que les Romains eussent recherché avec un si grand soin & sur des objets si médiocres, la sévérité & la finesse de l'imitation. J'ai fait dessiner la branche d'olivier sous deux aspects pour la symmétrie, & dans le dessein de faire sentir que ces deux bronzes sont isolés.

Hauteur du bouquet de chêne deux pouces quatre lignes.
Largeur quatre pouces cinq lignes.
Longueur de la branche d'Olivier, deux pouces neuf lignes.
Largeur un pouce.

Cul-de-Lampe de l'Explication, &c.

Le grand usage que les Romains ont fait des bagues, a produit une extrême variété dans les Gravures de leurs pierres; leurs an-

neaux même se sont ressentis de cette variété. La réunion de ces trois masques de théâtre gravés sur une agathe-onice de deux couleurs, représente peut-être une scène d'un vieillard avec deux jeunes femmes dont le succès auroit engagé à conserver le souvenir. Il se peut aussi que les trois têtes ne soient qu'un ornement de fantaisie : la gravure de cette pierre gravée fort en creux, a du mérite & de l'agrément.

VIGNETTE DES EGYPTIENS.

L'OUVRAGE de ce petit bassin est fort agréable, mais il seroit difficile de déterminer l'objet pour lequel il a été fait, si on ne veut pas le regarder comme une portion du modèle d'une fontaine exécutée plus en grand, & dont l'eau tomboit d'en haut au-dessus des deux têtes pour se répandre par les autres contours de ce bassin. Ce petit Ouvrage est fait avec un de ces marbres tendres que les Egyptiens ont employés fréquemment : celui-ci est de couleur brune ; sa forme & son exécution sont bonnes & agréables. La plus grande singularité de ce monument consiste dans les bustes d'un Empereur & d'une Impératrice placés dans le fonds de ce même bassin. Le choix de cet emplacement est plus étonnant que la représentation de ces Princes en Isis & en Sérapis : on trouve ces sortes de Figures assez communément, cependant il est fort difficile d'en donner une Explication bien solide & bien claire. En premier lieu, on ne voit les têtes chargées de ces attributs Egyptiens que sur les médailles de Julien ; tandis qu'on les trouve sur des bronzes, des pierres gravées, & même des terres cuites dont le travail précède constamment, ainsi que celui de ce petit bassin, le tems auquel cet Empereur a vécu. Pour résoudre cette question, ne pourroit-on pas regarder les représentations comme des flatteries particulieres, & principalement produites par les Romains, établis en Egypte depuis leur conquête, indépendamment de l'impression qu'ils avoient conservés d'Antoine & de Cléopâtre. On a vû plusieurs Empereurs, & particulièrement des Impératrices représentées sous la forme des Divinités de la Mythologie Grecque ; la même idée à dû produire celle d'Isis & de Sérapis, Divinité qui paroît avoir chassé dans ces derniers tems le souvenir d'Osiris : il est bien singulier qu'aucun Auteur ancien n'ait fait mention d'un changement si particulier, & d'une révolution de cette nature. Je n'insiste pas sur ce que ce petit monument a été trouvé en Egypte. J'ai dit ailleurs quelle étoit la foiblesse de ce préjugé pour des morceaux

de ce médiocre volume. Le deſſous de cette petite cuvette achève de remplir cette Vignette, & de prouver par le genre de ſes ornemens, que l'Ouvrage eſt abſolument dans le goût des Romains.

Hauteur un pouce neuf lignes.
Largeur deux pouces trois lignes.

Cul-de-Lampe des Egyptiens.

Ce Cul-de-Lampe eſt formé par une agathe brune gravée en creux, elle repréſente une Figure Perſe dans le goût de celle que l'on voit ſur les monumens de Perſépolis; mais cependant avec quelques différences ſur leſquelles il ſeroit inutile de s'étendre, l'objet pour lequel ce petit monument a été gravé étant inconnu.

Vignette des Etrusques.

Les *Fibula* ou les piéces qui ſervoient pour attacher les habillemens, ſont les monumens que l'on rencontre plus communément : la quantité néceſſaire pour les différens uſages a produit cette abondance. Dans le grand nombre que j'en ai raſſemblé, j'ai rapporté préférablement celles dont le travail, la forme ou les ornemens méritoient quelque diſtinction. La *Fibula* qui remplit cette Vignette eſt dans tous les cas de cette diſtinction : elle eſt un peu ceintrée, ce qui peut faire croire qu'elle étoit deſtinée à la ceinture d'un homme ou d'une femme : on peut dire en ce cas que l'un ou l'autre étoit peſamment paré. On voit à chaque extrémité les deux ouvertures qui ſervoient à l'attacher ſur l'étoffe : l'ornement fantaſtique qui occupe chaque milieu des deux piéces eſt traité à jour, & repréſente un Cerf ; mais la plus grande ſingularité de ce monument conſiſte dans les creux réſervés dans toute la piéce pour recevoir des émaux de différentes couleurs. Ils ſont groſſiers à la vérité, mais ils ont réſiſté du moins aſſez pour diſtinguer encore aujourd'hui les couleurs rouges & bleues qui dominoient dans cette parure. J'en ai ſuffiſamment parlé dans le ſecond Volume de ce Recueil ; mais alors je croyois que les Romains n'avoient employé ces couleurs, & pour l'embelliſſement de leurs armes, que dans les Gaules ou dans les Colonies éloignées de Rome : je me trompois. Cet uſage leur étoit général ; & l'on m'en a envoyé qu'on a trouvés dans pluſieurs endroits de l'Italie, & nommément de la Capitale. Les crochets recourbés de cette *Fibula* ſont formés par la tête d'un animal imaginaire ; le travail, la forme & l'exécution de ce monument de bronze,

m'ont paru mériter par rapport aux Etrusques. Ce monument pourroit même servir à prouver qu'ils ont communiqué aux Romains la pratique de ces sortes d'émaux.

Longueur totale sept pouces cinq lignes.

Hauteur trois pouces une ligne.

Cul-de-Lampe des Etrusques.

Personne n'ignore que Janus & la représentation des deux faces réunies sur la même tête, viennent de l'Etrurie : on ne sera donc pas étonné de voir cette Divinité dans un endroit de cet Ouvrage consacrée à cette nation ; mais je ne puis dire par quelle raison, cette tête est placée sur une forme circulaire de terre cuite, & qui n'est pas plus grande qu'une médaille de petit bronze ; ce monument seroit regardé à tous égards comme une monnoye. Indépendamment d'une matière qui ne convient point à cet usage, ce morceau n'a jamais présenté ni Lettres, ni Légende, ni Revers.

Vignette des Grecs.

On sçavoit déja par des preuves de fait, combien les Grecs faisoient de souhaits particuliers pour tous ceux qu'ils aimoient, & qu'ils exprimoient les vœux non-seulement sur des Cornalines gravées en creux, & dont les Lettres étoient souvent blanchies par le feu, mais que le plus ordinairement ils donnoient ces témoignages de sentiment sur des agathes-onices de deux couleurs, & sur lesquelles les Lettres étoient exécutées en relief. Le grand usage de ces gravures m'a donné même lieu d'avancer que les Grecs avoient des Artistes uniquement occupés à former des caractères non-seulement sur les pierres du genre de celles dont il s'agit, mais sur les Ouvrages des plus grands Maîtres de cet Art, quand ils vouloient y placer leurs noms ; témoignage qu'ils ont presque tous laissé à la postérité. Cette Vignette est remplie par les mots suivans écrits sur une agathe-onice du même genre & du même travail que celles dont je viens de parler.

ZHCAIC
AKAKIN

Je prie les Lecteurs de me permettre de leur appliquer le même compliment emprunté du Grec : *Vivez sans infortune.*

Ceux qui sçavent bien le Grec, prétendent qu'AKAKIN paroît ici pour ἀκακῶς, & qu'il n'est pas dans l'ancien Grec : je n'en dis-

conviendrai point, mais je dirai que les Lettres de cette pierre ſont de la plus grande beauté, & que leur travail indique un des bons ſiècles de la Grece pour les Arts.

Cul-de-Lampe des Gaulois.

Ce fragment de marbre blanc étoit dans le petit nombre de ceux que M. le Roy Architecte, dont j'ai déja parlé avec éloge, avoit rapportés d'Athènes. L'étoile qui paroît à une des extrémités, indique que la main qui retient le cheval par la bride appartenoit à Caſtor ou à Pollux. Le travail de ce fragment ne répond point à l'idée que l'on doit avoir de la Sculpture Grecque; c'eſt-à-dire, que le bas-relief eſt le plus médiocre de ceux que j'ai vus de cette nation. Il eſt peut-être Romain; mais il me ſuffit qu'il ait été trouvé dans les ruines d'Athènes, pour le placer dans ce Cul-de-Lampe.

Hauteur cinq pouces.
Largeur trois pouces huit lignes.

Vignette des Romains.

Je ne cherche point à expliquer le ſujet de cette gravure en creux; je vais ſeulement la décrire. Une femme aſſiſe chante, (vraiſemblablement elle accompagne avec le *Cymbalum* qu'elle tient), un Cantique en l'honneur de la Divinité placée dans la Chapelle que l'on voit poſée ſur une grande pierre brute: une autre femme debout a l'air de montrer cette repréſentation à une jeune perſonne également en pied, dont l'attitude exprime le reſpect & la confiance, tandis qu'elle tourne le dos à une petite Statue droite, élevée ſur un pié-d'eſtal quarré. Seroit-ce un moyen pour faire ſentir le changement arrivé dans le cœur ou dans l'eſprit de cette jeune perſonne? Les Romains ont pouſſé l'allégorie à un ſi grand excès, qu'en général on pourroit tout croire; mais dans la vérité, nous ignorons trop les détails du culte des Anciens, & principalement celui de leurs Divinités champêtres, & rendu comme celui-ci dans la campagne, pour oſer préſenter aucune conjecture. Le travail de cette pierre n'eſt ni bon ni élégant; la matière fait à mon gré ſon plus grand mérite; elle eſt exécutée ſur une véritable pierre obſidienne. Voyez à ce ſujet les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres pour l'année 1760.

Cul-de-Lampe des Romains.

Ce petit Aigle eſt un monument des plus agréables: en effet

rien n'eſt auſſi intéreſſant que la diſpoſition & l'exécution de ce bronze. Cet oiſeau porte une couronne dans ſon bec, & les liens des bandelettes de cette Couronne, accompagnent ſon col. Cette allégorie, ou ſi l'on veut, cette compoſition exprime avec fineſſe une reconnoiſſance, ou bien un éloge pour quelque action de valeur ou d'eſprit.

Hauteur dix-neuf lignes.

Vignette des Gaulois.

Ce monument de plomb qui repréſente le buſte de Rome victorieuſe, a été trouvé à Metz en l'année 1730, au midi de la Ville, dans les fondemens de l'ancien amphithéâtre dont on voit encore les ruines dans le fauxbourg de S. Théobalde. On ſçait que cette Ville étoit connue ſous le nom de *Divodurum* du tems des Romains, qu'elle étoit la Capitale des peuples *Mediomatrices* dans la Belgique, & que ſa ſituation la rendoit très-importante pour la conſervation des Gaules. Ce plomb n'étoit point de la forme circulaire qu'on lui voit ici quand il fut découvert; mais le cercle dans lequel ce bas-relief eſt renfermé, faiſoit le milieu d'une plaque quarrée, d'un pied en tout ſens, appliquée & ſcellée ſur une pierre, qui, ſans doute étoit la *première* de la fondation de cet amphithéâtre. On a coupé ce morceau dans ſa forme ronde pour le rendre plus agréable à l'œil & plus facile à porter, & c'eſt une opération que je n'aurois aſſurément pas faite : l'on doit conſerver les monumens dans leur ancienne forme; ils éprouvent aſſez d'altérations ſans y contribuer par notre fantaiſie. Quoi qu'il en ſoit, ce monument eſt dans le Cabinet de Médailles de M. d'Henneri, témoin de tous les faits que je viens de rapporter, & d'après lequel je les ai écris avec ſécurité : il a même bien voulu me confier ce monument pour le deſſiner.

Voyez les Antiquités de Metz, page 89. Par Cajot, Bénédictin de S. Arnould, 1. vol. in-12. *Joſeph Collignon, Metz*, 1759.

Le goût du tems dans lequel on a coulé ce plomb n'étoit pas bon; mais il faut ſonger à quelle diſtance de Rome la Ville de Metz étoit placée, & quelle diminution éprouvent les arts les mieux pratiqués en s'éloignant de la Capitale. D'ailleurs on n'avoit pas beſoin de cette nouvelle preuve pour ſçavoir que les Romains étoient dans l'habitude de placer des Médailles ou des Inſcriptions dans la fondation de leurs monumens publics. J'ignore dans quel ſiécle cet uſage s'eſt établi; il paroît conſtamment pratiqué par les Romains. Je n'ai point de preuve que les Grecs l'ayent ſuivi, & je ne ſoupçonne pas les Egyptiens d'en avoir eu la penſée : pouvoient-ils imaginer que le ſoleil éclairât jamais leurs *premieres pierres*?

Diamètre de ce Plomb quatre pouces trois lignes.

Cul-de-Lampe des Gaulois.

Cette Figure de bronze répond à l'idée que j'ai donnée de cette Nation dans l'Avant-propos qui la regarde, & à celle qu'on doit raiſonnablement avoir des Arts dans la Gaule, avant ſa communication avec d'autres peuples, & principalement avant leur conquête par les Romains. L'exécution de la fonte & les connoiſſances qu'elle exige doivent toujours paroître un problême, quand on la voit exécutée par des hommes ſi peu éclairés. Ce petit monument a été trouvé auprès d'Autun d'où il m'a été envoyé,

Hauteur deux pouces huit lignes.

On trouve chez le même Libraire, le Recueil complet de ces mêmes Antiquités, en 4. vol. in-4°. remplis de figures.

Il débite auſſi les deux Ouvrages ſuivans du même Auteur (M. le Comte de Caylus).

Tableaux tirés de l'Iliade, de l'Odyſſée d'Homère, & de l'Eneïde, de Virgile; avec des Obſervations générales ſur le Coſtume. Paris, 1757. 1. vol. in-8°. gr. papier de 500. p.

L'Hiſtoire d'Hercule le Thébain, tirée de différens Auteurs; à laquelle on a joint la Deſcription des Tableaux qu'elle peut fournir. Paris, 1758. in-8°. même papier, de 250. p.

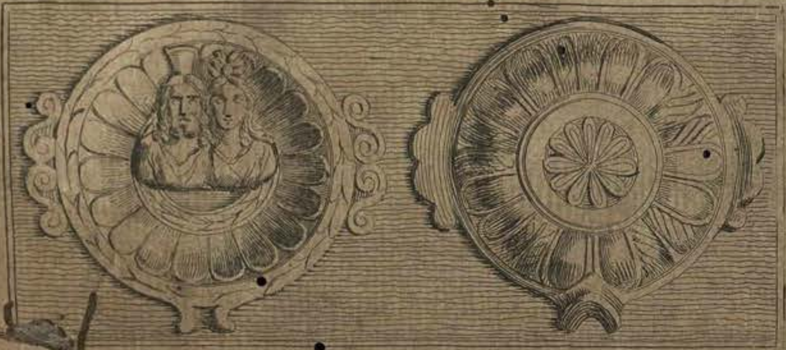

RECUEIL D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, GRECQUES, ROMAINES, ET GAULOISES.

PREMIERE PARTIE.

DES EGYPTIENS.

AVANT-PROPOS.

On pourroit reprocher aux Anciens de n'avoir pas eu une connoissance exacte de la critique, & de ne s'être point assez attachés à la chronologie. Il est constant que s'ils avoient cultivé, avec plus de soin, ces deux parties de la Littérature, nous serions beaucoup plus instruits & moins obligés de recourir aux conjectures; mais puisque nous n'a-

vons point d'autre ressource, je vais en proposer quelques-unes sur les Égyptiens, le peuple sur lequel l'Antiquité présente le plus de problêmes tous difficiles à résoudre, le peuple qui réunit les plus grandes idées & les plus étonnantes singularités.

Il est constant que la Fable elle-même ne fait aucune mention de transmigration ni d'établissement de peuple en parlant des Égyptiens, & qu'ils paroissent sur la scène en même tems que l'Égypte. Quand cette même Fable cite Isis & Osiris comme leurs premières Divinités, elle les présente accompagnés & environnés d'une nation établie & formée, qu'elle décrit comme témoin des actions de ces Dieux; cette singularité mérite d'être remarquée, & prouve l'antiquité de ce peuple; mais si on ne peut découvrir son origine, on peut se former des idées sur sa conduite & son gouvernement.

Il paroît que les Égyptiens ont eu plusieurs formes de gouvernement: en effet, on voit dans les tems anciens qu'ils ont soutenu & entrepris des guerres, qu'ils ont fait de grandes navigations, ou du moins qu'ils naviguoient & qu'ils commerçoient; on entrevoit des communications étrangères & des colonies établies dans des pays voisins, mais d'une grande étendue. Les monumens ne présentent à la vérité que des vûes confuses & générales sur ce point; mais elles suffisent pour persuader que ce peuple a commencé comme les autres nations, qu'il a eu les mêmes idées sur les conquêtes, sur l'extension de ses limites, & sur la propagation de sa puissance. Le tems auquel ces idées dominoient en Égypte seroit difficile à déterminer; mais quoique l'époque de ce changement soit incertain, la révolution produite dans l'esprit des Égyptiens n'en est pas moins surprenante. Quelle sagesse & quelle conduite ne doit-on pas supposer dans les chefs de cette nation pour la rendre philosophe & la ramener à cet esprit de modéra-

tion qui se contente des dons que lui offre la nature ! Son heureuse situation contribua sans doute à lui faire sentir assez vivement la supériorité de ses avantages sur les autres climats, pour l'engager à proscrire les étrangers dont le commerce pouvoit le corrompre. Ses chefs firent plus encore : ils rendirent odieux les voyages de mer au point de déclarer les marins infâmes ; dans la vûe, sans doute, de conserver leurs sujets, dont ils s'étoient apperçus que la navigation diminuoit le nombre & causoit la destruction. Le tems auquel les Égyptiens ont fait éclore ce prodigieux changement, ne peut être que très-postérieur à leur origine ; cependant c'est celui auquel nous commençons à les connoître. Les Philosophes Grecs ont trouvé la révolution si solidement établie, qu'ils en ont ignoré la date ; & si l'on oppose qu'il ne paroît aucune trace de cette révolution, & que par conséquent elle est supposée ; je répondrai que les Philosophes Grecs n'avoient de commerce qu'avec les Prêtres, qui ne leur disoient que ce qu'ils jugeoient à propos de leur confier, & que ces Prêtres animés de la même sagesse qui avoit opéré le changement dont je parle, étoient obligés de garder un profond silence à cet égard, & qu'ils étoient trop éclairés pour renouveller dans l'esprit du peuple des idées naturelles & faciles à réveiller, quand même elles auroient été détruites & bannies sans aucun effort ; de quelque façon qu'une pareille révolution ait été conduite, on ne peut s'empêcher d'admirer cet exemple de sagesse dans une nation entière.

Cette réflexion générale, moins difficile à développer qu'à approfondir, est la seule que je me permettrai sur ce peuple célèbre. Les yeux de l'Histoire n'ont point encore percé le cahos dont les annales Égyptiennes sont enveloppées ; mais s'il n'est pas possible de porter un jugement d'après des témoignages certains sur les premières origines de ce peuple, on peut se renfermer dans la

partie des Arts & se livrer au moins par dédommagement aux conjectures que les monumens peuvent fournir.

PLANCHE PREMIERE.

LA REPRÉSENTATION de cette Figure Égyptienne est très-connue. J'en ai même rapporté une absolument semblable dans le IIe. Volume de ce Recueil, à laquelle je renverrois simplement le Lecteur, si je ne sçavois qu'il n'aime point à chercher dans un autre Volume les différences ou les rapports qu'on veut lui faire remarquer. Il est donc plus simple de mettre le même objet sous ses yeux. La Figure *dont il est* question est dessinée entière sous le n°. I. Sa grandeur, sa richesse & principalement sa belle conservation m'engagent d'autant plus à détailler plusieurs de ses parties, qu'elles peuvent non-seulement donner des éclaircissemens sur l'industrie des Égyptiens, mais nous instruire sur l'habillement de leurs Prêtres & sur la représentation de leurs Divinités.

Planc. VII, n°. I.

Je n'ai point vû de figure Égyptienne plus travaillée & plus ornée. Ses richesses consistent dans l'incrustation d'argent dont ses sourcils & le tour de ses yeux sont décorés : ses yeux sont creux aujourd'hui, mais on ne peut douter qu'ils n'ayent été remplis autrefois & formés par quelque pierre précieuse. Le colier ou la parure de son col est composé de quatre bandes dont la dernière ornée de glands est également formée par des lames d'argent incrustées. La plante *Persea* placée comme à l'ordinaire au menton, présente le même travail. On voit sur le derrière de l'habit une espèce de gland applati qui servoit peut-être à tenir en état le colier auquel il étoit attaché. Le gland marqué au n°. II. est formé par des lames d'argent, & cette même richesse est répandue sur le bâton qu'il tient dans ses mains. Ce

Pl. I.

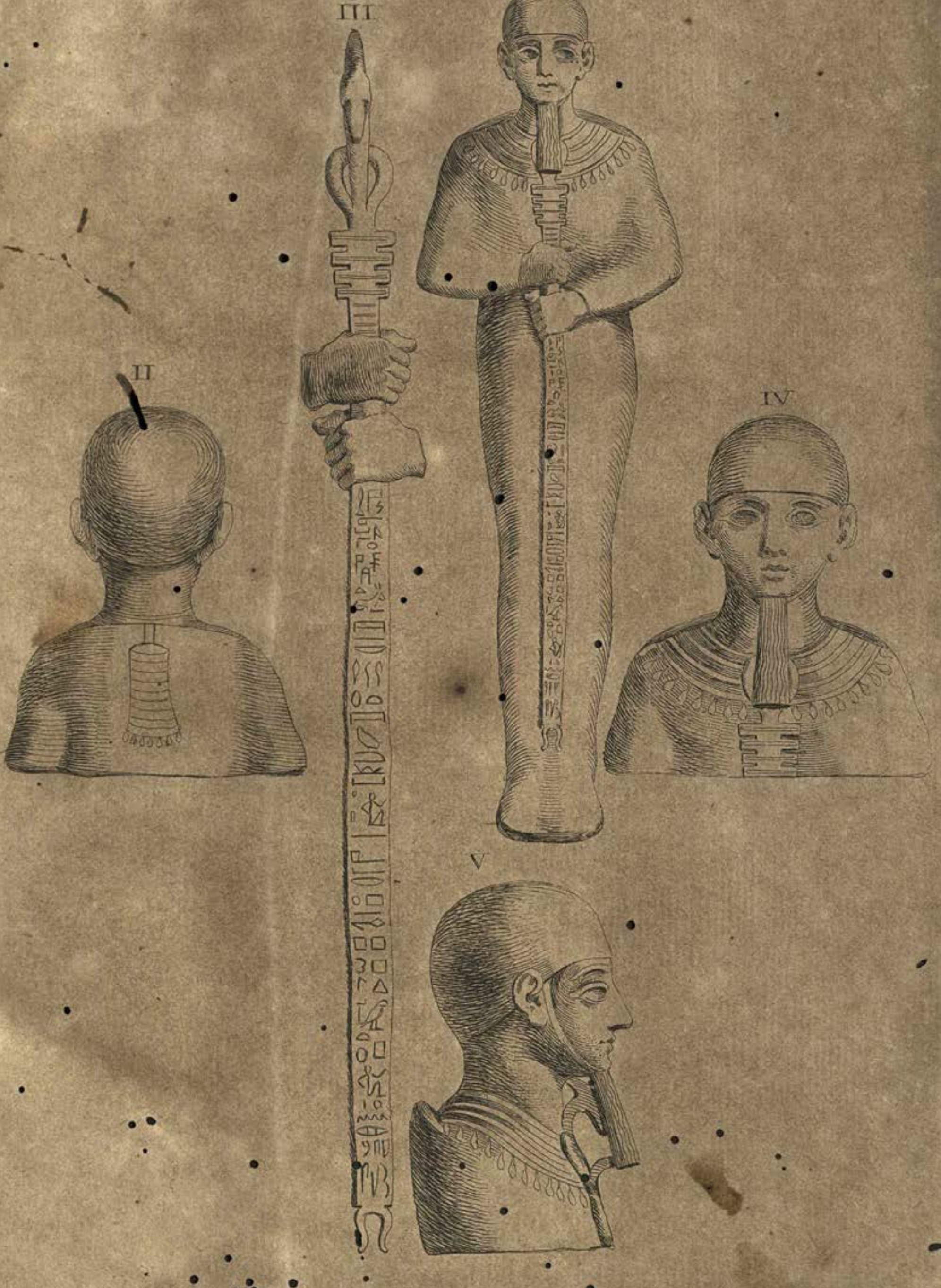

bâton étoit rond, ſur toutes les figures de cette eſpèce que j'avois vûes juſqu'ici. Cette forme n'eſt peut-être différente ici, c'eſt-à-dire, applatie, que par la raiſon des hiéroglyphes dont il eſt couvert, mais exécutés avec la plus grande délicateſſe. Ils ſont rapportés très-exactement au n°. III, & deſſinés pour être vûs du même ſens que ſur l'original. Ce bâton ſe retrécit à l'endroit des mains. Il eſt fourchu par le bas & terminé à l'autre extrémité par la hupe. Cet oiſeau dont le ſceptre d'Horus eſt toujours paré, ſoutient la plante *Perſéa*.

Le n°. IV. fait voir la tête plus dévelopée & préſente la parure du col plus en grand. Le profil du n°. V. démontre que cette figure étoit coëffée d'un bonnet de lin ou de coton dont la fineſſe & le travail devoient être recommandables; car il prend la tête avec la plus grande juſteſſe, ſans indiquer le moindre repli. Le bonnet laiſſoit ſortir les oreilles, & portoit la mentonière à laquelle la plante *Perſéa*, ou ſon imitation étoit attachée; je dis ſon imitation, par la raiſon qu'elle eſt repréſentée ſur le monument incruſtée avec des lames d'argent très-fines, & que cette opération ne peut convenir à une plante naturelle dont celle-ci doit être une imitation: indépendamment de la médiocre épaiſſeur indiquée pour le bonnet, on voit encore la rainûre qui recevoit une lame d'argent pour enrichir tout le tour du viſage. Elle eſt principalement marquée ſur la partie ſupérieure de la mentonière. Cette lame d'argent ne ſubſiſte plus: elle étoit de la même largeur que celle des yeux & du colier; car les lames du gland qui pend derrière le dos & celles du bâton, ainſi que de la plante *Perſéa*, ſont beaucoup plus fines & plus délicates.

Voyez la Table Iſiaque au n°. KK. Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres pour l'An. 1758.

La ſaillie arrondie n°. V. placée derrière les épaules prouve une mode & un uſage particulier; d'ailleurs cette ſaillie ne pouvoit être exécutée que par un corps étranger & arrêté ſous l'étoffe. Cette bizarrerie à nos

yeux, ſuffit pour faire voir que cette figure eſt couverte d'un vêtement. Il eſt déterminé de plus par l'épaiſſeur marquée auprès des poignets, & très-ſenſible au nº. 1.

L'égalité répandue ſur toute la figure, c'eſt-à-dire, le peu de ſentiment du nud exprimé, comme il le doit être ſous une étoffe légère coupée juſte, pour ne point faire de pli, & cependant couvrir un corps quel qu'il ſoit, cette égalité, dis-je, ne me paroît point avoir été ſentie juſqu'ici, ou du moins reconnue pour ce qu'elle peut être. En effet elle a été généralement attribuée à l'ignorance ou au peu de cas que les Égyptiens faiſoient des détails; cependant il faut regarder cette expreſſion comme une véritable imitation de *l'habit ſacerdotal* emprunté de celui que les Égyptiens ſuppoſoient à leurs Dieux dans de certaines circonſtances. Je ſuis donc convaincu par l'examen des monumens, que les Prêtres avoient dans les temples un habillement de lin, comme Plutarque nous l'apprend; que cet habillement étoit filé très-fin, qu'il n'avoit que l'ampleur ſuffiſante pour renfermer le corps & les bras; que ceux-ci étoient placés dans un état de modeſtie dont ils ne pouvoient s'écarter, tout le corps étant couvert à la reſerve du viſage, des mains & des pieds; & que la coupe de l'habit non-ſeulement ne permettoit aux bras que d'être croiſés ſur la poitrine, mais qu'il leur étoit impoſſible d'avoir d'autres mouvemens que ceux d'une poſition ſimple & d'une attitude convenable au reſpect & au culte. Ces réflexions m'ont conduit à une obſervation que je ſuis étonné de n'avoir pas faite plûtôt; elle eſt ſimple & les monumens en donnent une preuve très-répétée.

Ce vêtement ſi juſte & d'une ampleur ſi médiocre, couvre & réunit le plus ordinairement les pieds des Figures. Je crois qu'il faut regarder celles de cette eſpèce comme les repréſentations de la Divinité à laquelle toute démarche étoit d'autant plus inutile, que les Égyptiens

IV

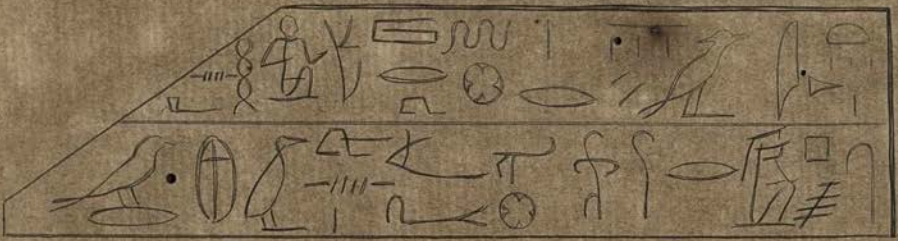

III

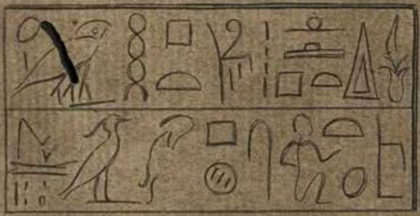

I

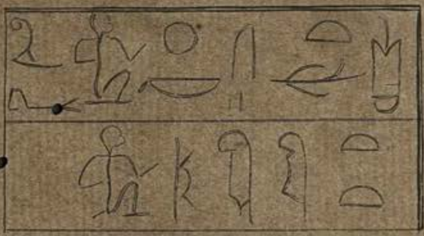

II

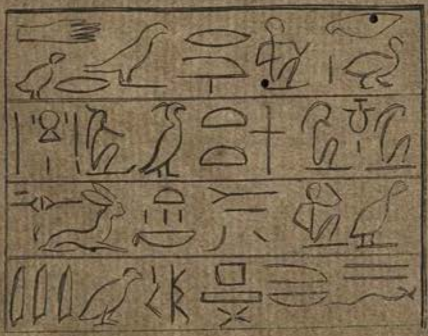

V

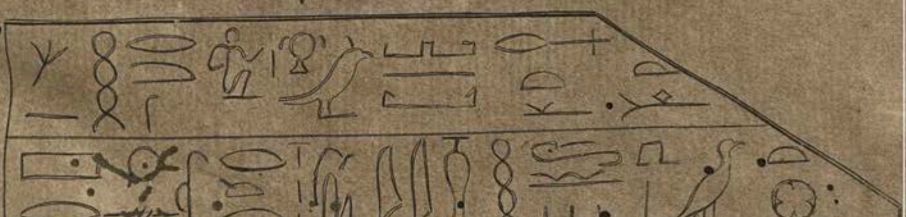

la faisoient marcher en bateau, & qu'ils vouloient peut-être la représenter comme fixée dans leur pays & hors d'état de s'en éloigner : sentiment dont nous voyons une expression pareille, mais plus grossière chez les Étrusques, qui clouoient & arrêtoient les pieds de leurs statues pour empêcher les Dieux, qu'elles représentoient, de les quitter. Si les Prêtres au contraire avoient eu ce même habillement, ils auroient été absolument hors d'état d'agir & de se mouvoir. La position qu'ils auroient prise une fois dans les temples n'auroit pu se changer, du moins à leur volonté ; il auroit donc été nécessaire de les apporter pour la cérémonie, & de les remporter quand elle auroit été finie, manœuvre & conduite si ridicules, qu'il est impossible de les admettre. Les figures qui ont les pieds nuds, joints ou séparés, il n'importe, doivent donc être des Prêtres, & par la même raison cette belle figure dont les pieds sont enveloppés & réunis étant une Divinité, pourroit être la représentation du Soleil auquel on donnoit, dans le mois de *Paophi*, un bâton pour se soutenir & s'appuyer dans son décours. Plut. de Isid. & Osirid.

La fonte de ce monument ne peut être plus parfaite ; le visage & les mains sont traités d'une manière plus juste & plus large qu'on ne le voit ordinairement sur les ouvrages Égyptiens.

Hauteur de la Figure, sans le piédestal ou le socle auquel elle est attachée, neuf pouces sept lignes.

Le bâton a quatre lignes dans sa plus grande largeur.

PLANCHE II.

La plinte qui soutient la Figure précédente est chargée d'hiéroglyphes sur toutes ses faces : il étoit nécessaire pour l'exactitude de présenter aux yeux ces caractères. Ils sont gravés dans le miroir & paroissent dans le sens de l'original.

N°. I.

Ces deux lignes ſont écrites ſur le plan de la Figure, & paroiſſent ſe joindre aux caractères du talon. Elles occupent *un pouce* de ce plan.

N°. II.

Le talon préſente ces trois lignes, leur eſpace & celui des lignes du n°. précédent me paroiſſent d'autant moins ſe joindre aux trois eſpaces qui reſtent à rapporter, qu'ils n'offrent chacun que deux allignemens de caractères.

N°. III.

L'eſpace de derrière dont la hauteur de *quatorze lignes* donne celle de toute la plinte. Sa longueur eſt de *deux pouces une ligne.*

N°. IV.

Caractères écrits ſur la face placée à la gauche de la Figure.

N°. V.

Caractères que préſente la face oppoſée : ces deux faces égales entr'elles, ont dans leur plus grande largeur *quatre pouces quatre lignes*, & dans leur plus petite *trois pouces une ligne.*

Les deux dernières meſures donnent l'angle du talon n°. II.

PLANCHE III.

N°. I.

Le Fragment d'une très-ancienne ſtatue Égyptienne de granite gris mêlé de verd & dont le grain eſt très-fin, mérite d'autant plus d'être examiné, qu'il préſente quelques détails qu'on ne trouve pas ordinairement ſur les

Pl. III

IV

III

I

II

II

les monumens d'une nation reconnue pour conſtante dans ſes uſages.

La diſpoſition des mains de relief que l'on voit au n°. I. prouve qu'elles étoient placées pour ſoutenir & non pour porter cette eſpèce d'autel formé en colonne quarrée, & dont il eſt vraiſemblable que l'extrémité inférieure portoit ſur le même plan que la figure; les mains étant celles d'une jeune femme, doivent avoir appartenu à une Prêtreſſe d'Iſis, qui, poſée debout, préſentoit & révéroit un des ſymboles de la Déeſſe.

Les Figures de femmes, à la réſerve de celles qui repréſentent Iſis, ou ſeule, ou bien avec le jeune Horus, ſont toutes deſſinées debout ou accroupies. Voyez la *Table Iſiaque* & les Recueils des Monumens Egyptiens, d'où l'on peut inférer que ces attitudes étoient conſacrées dans l'Égypte au culte & à l'adoration.

Les hiéroglyphes dont cette portion d'Autel eſt chargée dans les parties qui ſubſiſtent, & le ſcarabée de relief placé ſur le plan ſupérieur de ce même Autel, confirment mon opinion ſur l'objet de ce monument; & pour en convaincre pleinement le Lecteur, j'ai fait deſſiner la Figure telle qu'elle me paroît avoir été & que je la ferois reſtaurer, s'il étoit néceſſaire de la rétablir. Les augmentations ſont ponctuées. En comparant le n°. II. avec le I. on verra qu'elles ſuivent avec exactitude l'uſage des Égyptiens, & ne s'écartent point des moyens de ſolidité que cette nation a toujours eus pour objet.

Selon la proportion des mains, la Figure doit avoir eu, en ſuivant les meſures priſes ſur la Vénus de Médicis, trois pieds trois pouces & demi de hauteur, & l'on pourroit conjecturer, ſelon les anciennes deſcriptions des temples de l'Égypte, qu'elle étoit accompagnée de pluſieurs autres dans la même diſpoſition, mais chargées de différens attributs, & que ces ſtatues placées

ſur deux lignes & diſtribuées à la droite & à la gauche, précédoient la ſtatue de la grande Déeſſe. Ces accompagnemens ſimples & véritablement magnifiques, rendoient l'aſpect de la Déeſſe encore plus auguſtes & tout le monde ſçait que ces ſortes d'avenues formées par des ſtatues d'hommes ou d'animaux, ont été ſouvent pratiquées par les Égyptiens.

Le ſcarabée diſpoſé comme on le voit ſur ce monument, le trait incliné, & la forme générale de cet Autel, ſont les ſingularités de ce fragment ; elles font regretter les reſtes d'une Figure dont l'enſemble auroit été capable de nous inſtruire de pluſieurs particularités, d'autant plus que le travail de ce morceau de ſculpture indique un tems fort reculé. L'exécution des hiéroglyphes en creux ne peut être meilleure. Celle des mains n'eſt point comparable ; la proportion d'ailleurs en eſt courte & le travail très-foible. La Grèce n'avoit fait alors aucune reſtitution à l'Égypte.

Hauteur générale du Fragment *huit pouces*. Les parties latérales ſur leſquelles les mains ſont poſées n°. II. *un pied de longueur.*

La bâſe de la face n°. III. *ſix pouces de largeur*. La largeur de cette face eſt plus grande de quelques lignes que ſa bâſe par la raiſon des moulures. Le plan n°. IV. ſur lequel le ſcarabée eſt poſé, a *huit pouces deux lignes* de longueur, ſur *ſix pouces trois lignes* de largeur.

Les tréſors que Paris renferme ſont inconcevables. J'ai trouvé ce précieux Fragment dans la cave d'un vieux Brocanteur qui n'a pû ſe rappeller ni dans quel lieu il l'avoit trouvé, ni comment il lui étoit parvenu.

PLANCHE IV.

N°. I. & II.

PRESQUE toutes les Iſis ſe reſſemblent dans tous leurs

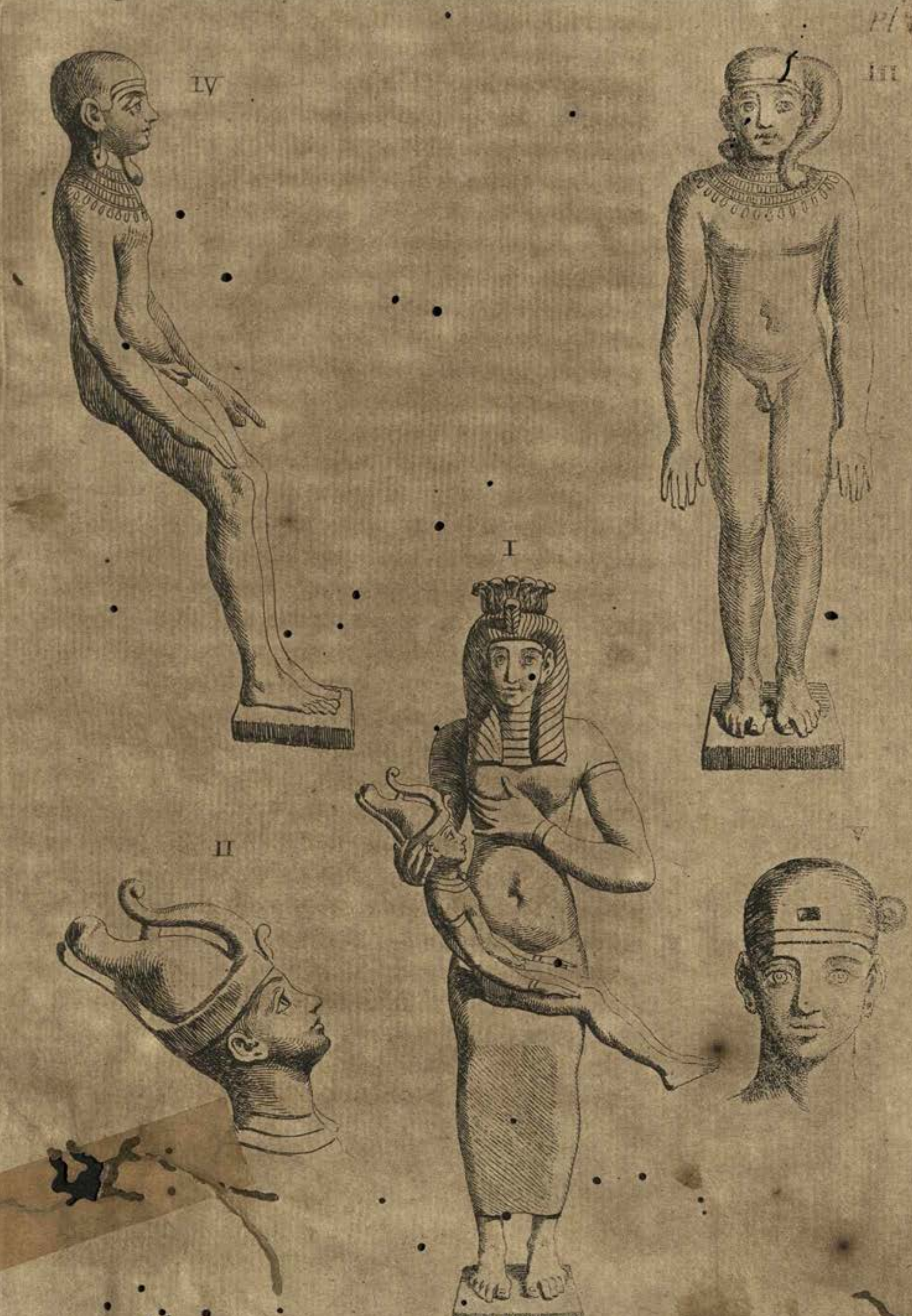
IV
III
I
II
V

détails, du moins celles qui sont rêpréſentées avec Horus enfant ſur leurs genoux : elles le ſoutiennent toujours de la main gauche, & de l'autre main elles prennent leur ſein gauche pour les allaiter ; j'en ai déja rapporté une dans cette attitude ; celle de ce n°. ne differe que par des détails qui m'ont paru mériter quelques obſervations. Je conviens qu'il auroit ſuffi de graver ſon buſte & de décrire les différences, mais une partie ne fait jamais autant d'impreſſion ſur le Lecteur que la totalité. Vol. I. Plan. IV. n°. I.

Cette Iſis présente donc une coëffure qui n'eſt pas ordinaire à cette Déeſſe ; elle eſt ronde & traitée en manière de boiſſeau, & le boiſſeau eſt exactement couvert de plumes dans ſon pourtour ; la manière dont les plumes ſont traitées & diſpoſées, apprend que le corps dont le milieu du front eſt orné, eſt également l'extrémité d'une plume ; ce qui dérange bien les dénominations que tous les Antiquaires & moi avons ſouvent données à cette parure ; car on verra par la ſuite que cette plume fait l'ornement d'un plus grand nombre de têtes Égyptiennes. Je ne garantirois pas que cette couronne paroiſſe aujourd'hui comme elle étoit autrefois, c'eſt-à-dire, qu'elle n'ait point été ſurmontée par quelqu'autre parure : cependant j'en ai encore une abſolument ſemblable quant à cet ornement ; mais il ſuffit que cette coëffure offre un point de ſingularité, & qu'elle nous ait conduit à un détail particulier, tel que celui de la plume, & que l'on rencontre ſi fréquemment. Je n'entrerai point dans les rapports que la coëffure de cette Iſis peut avoir avec celle du Bacchus Égyptien. Il ſeroit difficile de ſatisfaire le Lecteur à cet égard ; mais je puis & je dois rapporter les faits. Je dirai ſeulement que j'ai une autre Iſis abſolument pareille, mais d'une plus petite proportion : elle eſt coëffée du même corps rond ou boiſſeau, mais il eſt uni & n'eſt orné d'aucune

plume : d'où peuvent venir ces différences ? Les bracelets de cette Divinité, placés sur le poignet & sur le plus haut du bras, méritent aussi d'être remarqués, ainsi que la coëffure du petit Horus ; je l'ai fait graver séparément & de profil, au n°. II. Elle présente une espèce de poignet dont la naissance est couverte elle-même par une plume & qui se trouve attachée sur le fruit *Colocasia* ; tous ces arrangemens ne sont point ordinaires.

Hauteur de l'Isis cinq pouces cinq lignes.

N°. III. & IV.

Les monumens Égyptiens fournissent assez fréquemment un genre d'Horus, dont la *disposition* est assez singulière. Je les aurois regardés comme des parties d'un groupe, c'est-à-dire, comme devant être posés sur les genoux d'Isis. Cet arrangement peut avoir lieu quelquefois, mais la plinte que l'on voit sous les pieds de celui-ci, & la confirmation de cette pratique que plusieurs monumens m'ont donnée, & dans des proportions différentes, s'opposent à cette idée, & font voir par leur plan incliné, que cette attitude contrainte & peu naturelle, devoit être consacrée à quelque évenement de la vie de ce jeune Dieu, évenement qui nous est inconnu & qui pourra être long-tems ignoré.

Les deux aspects de la gravure mettent le Lecteur en état de juger de la conjecture & des raisons qui l'autorisent. Cet Horus est orné d'un grain de corail qui lui sert de pendant d'oreille ; je sens très-bien qu'il n'a pas été difficile d'ajouter un pareil ornement ; mais du moins cette seule oreille étoit percée, car le flocon de cheveux, attribut constant de cette Divinité, couvre absolument l'autre oreille.

Hauteur sept pouces.

N°. V.

Je possede deux autres Figures pareilles à celle du n°. précédent; elles sont également de bronze; mais plus petites & différentes entr'elles de proportions, & le travail en est meilleur; elles ont même été faites avec plus de soin: l'une a les yeux de nacre, & celle dont j'ai fait dessiner la tête sous ce n°. avoit les yeux formés par quelque corps brillant, & le milieu de sa calotte étoit orné sur le front d'une pierre précieuse. Les deux oreilles de cette tête sont percées, & leur parure répondoit sans doute au reste de la magnificence. Ces deux Figures n'étant appuyées sur rien, & leurs pieds étant étendus, pourroient représenter des Horus, destinés à être posés sur les genoux de leurs mères: il est vrai que leur proportion étant de six & de cinq pouces, le simulacre d'Isis devoit être d'une grandeur dont nous avons peu d'exemples dans les monumens du second ordre, tels que les bronzes ordinaires. Ces détails qui ne peuvent jamais déplaire à ceux qui s'appliquent à l'étude de l'Antiquité, ne sont pas la seule raison qui m'engage à rapporter cette Tête. Le corps étranger placé à l'endroit où le floccon de cheveux prend sa naissance, m'a paru d'autant plus singulier, qu'étant représenté comme une loupe, il est percé pour recevoir une goupille & porter sans doute une parure mobile qui nous est inconnue, qu'il est impossible de regarder comme la bâse du floccon de cheveux, & qui constamment ne recouvroit pas l'oreille, puisque celle de cette Tête est percée, & que nous avons vû dans le n°. III. de cette même Planche, que l'oreille droite en est absolument recouverte.

PLANCHE V.

N°. I. & II.

J'AI rapporté, autant qu'il m'a été possible, les différentes Figures de Prêtres consacrés à des cultes particuliers, & l'on a pû se convaincre que ces différences ne consistoient, généralement parlant, que dans les masques des animaux ou les parures de têtes.

Voyez la Table Isiaque, Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres pour l'ann. 1758.

Le Prêtre que ce monument présente, étoit vraisemblablement consacré au Nil; c'est du moins la Divinité de l'Égypte à laquelle le Lion paroît le plus convenir. C'est tout ce que je puis en dire quant au culte. Sa coëffure est d'ailleurs très-commune, & sa conservation très-bonne. Le dessein de face n'auroit pas été suffisant pour faire sentir l'effet de la tête; ainsi on peut regarder le profil n°. II.

Hauteur trois pouces.

N°. III. & IV.

Ce Prêtre à tête d'Épervier, trouve ici sa place par la même raison que celui du n°. précédent. Les parties de sa coëffure sont expliquées dans plusieurs articles des premiers Volumes de ce Recueil. Il faut ménager le Lecteur sur les répétitions: je me contenterai de l'avertir qu'il a pû voir dans le Volume III. une Figure avec une tête d'oiseau, & de lui rappeller que cet oiseau est un Ibis dont le bec long est même soutenu par un *tenon*, à cause de sa longueur & du peu de solidité de sa matière. La conservation de celui-ci ne peut être plus belle.

Plan. VI. n°. I.

Hauteur de ce Bronze six pouces.

N°. V. & VI.

Les Figures Égyptiennes de ronde-bosse & de bronze

Pl. V

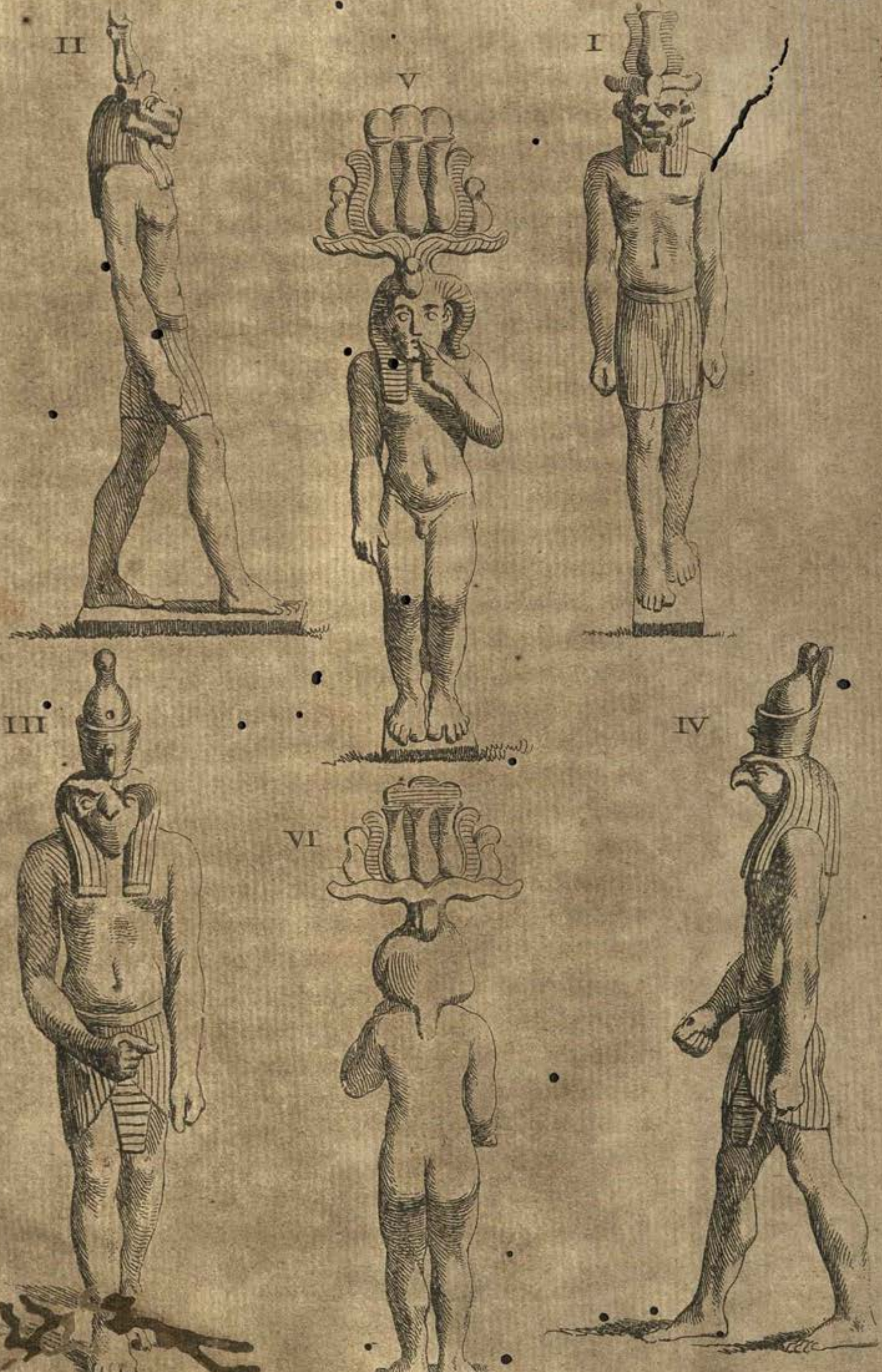

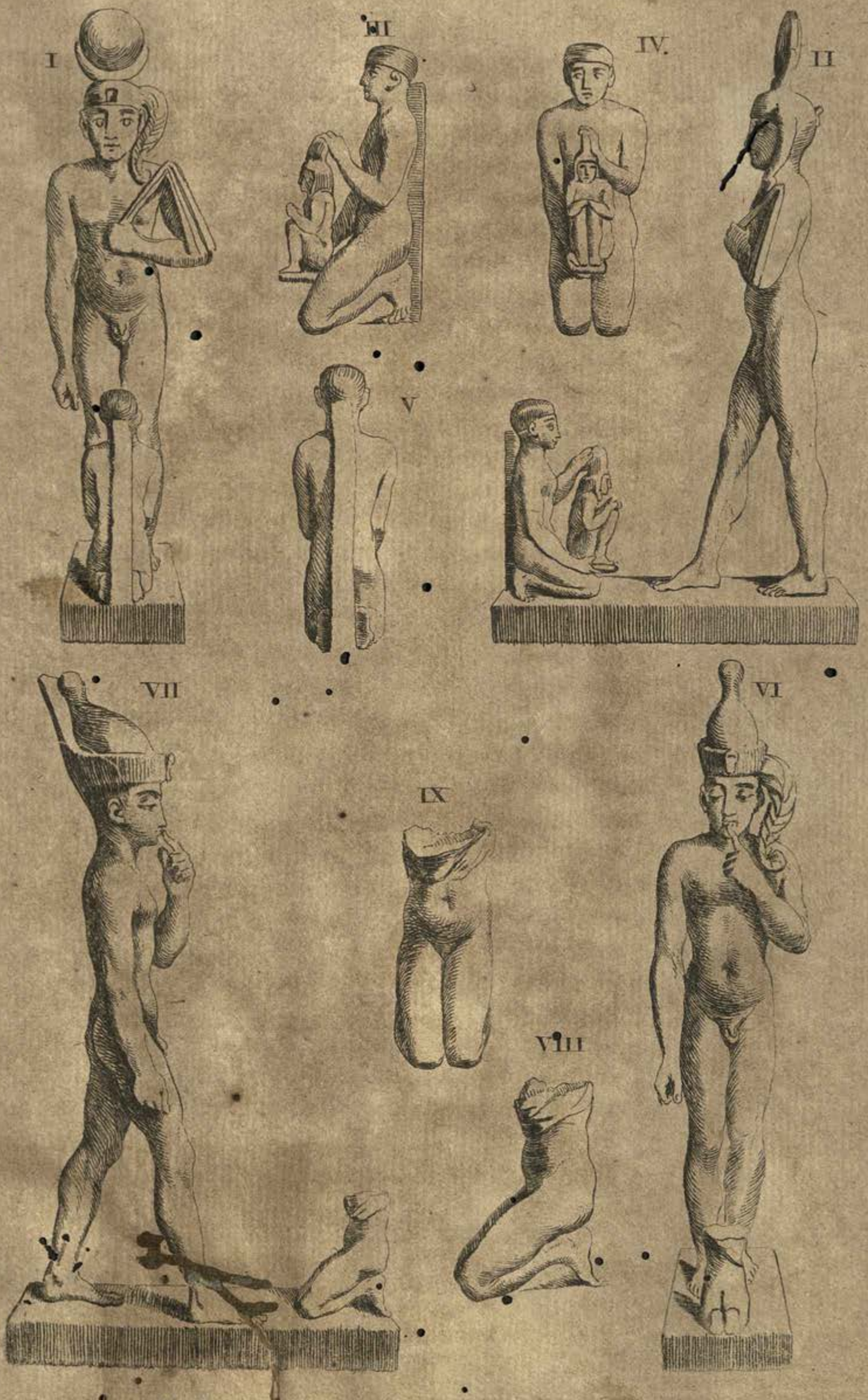
I
III
IV.
II
V
VII
VI
IX
VIII

présentent rarement les parures excessives en grandeur que l'on voit sur la tête de plusieurs Figures de la Table Isiaque. Celle de cet Harpocrate est pareille à la seconde de ce monument numéroté *B*, selon l'explication que j'en ai donnée, & que l'on trouvera dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Les trois corps qui ressemblent à des caraffes, également surmontées de trois disques, sont apparens des deux côtés. Cette répétition étoit assez inutile dans une Figure isolée, qui ne devoit presque jamais paroître sous le point de vûe opposé à la face; mais pour une plus grande exactitude, le n°. VI. met en état d'en juger. Pour l'An. 1758.

Cette Figure d'Harpocrate est fort commune, & l'ayant déja rapportée, je n'aurois fait dessiner que sa coëffure, sans la disposition d'une de ses mains qu'on ne voit pas ordinairement sur les monumens Égyptiens. La conservation de cette Figure est bonne, mais elle est bien forte & bien pesante pour avoir été destinée à servir d'amulette. Cependant une bélière placée au-dessus de sa tête, ne permet pas d'en douter.

Hauteur trois pouces huit lignes.

PLANCHE VI.

N°. I. & II.

Quoique cet Horus n'ait point le sceptre orné de la hupe, il n'en est pas moins reconnoissable à d'autres attributs. Il est coëffé d'un disque soutenu par un croissant qu'on a dû voir quelquefois sur la tête d'Isis, & qu'on ne peut pas confondre avec les cornes de taureau ou de vache. Il tient d'une main le fléau, ou plûtôt le fouet d'Osiris; son autre bras est étendu, sans avoir jamais rien porté. La jeunesse, le floccon de cheveux sur l'oreille droite, & la nudité jointe à la privation de la plante *Perséa* au menton, me persuadent que cette

Figure repréſente Horus. On ne peut douter de ſa divinité : car on voit une petite Figure placée ſur la même plinte fondue du même jet, & dont l'attitude indique l'adoration. Le ſimulacre d'une Figure ancienne & accroupie, ſemblable à celle que j'ai rapportée dans le IIIᵉ. Volume, pourroit repréſenter Iſis ; en ce cas, la petite Figure le porteroit comme un motif d'interceſſion auprès de ſon fils. Les n°. I. & II. deſſinés de face & de profil, rendent cette deſcription ſenſible.

Plan. I. n°. IV. & ſuiv.

Ce groupe pourroit être cependant un *Ex-voto* offert à une divinité, qui, chargée de différens attributs, ſeroit elle-même une ſorte de Figure *Panthée*, dont l'Égypte ne nous a point encore donné d'exemple. Mais ce monument nous étoit-il connu ? Et ſi nous avançons lentement dans la connoiſſance des Antiquités Égyptiennes, du moins nous faiſons toujours quelques pas en avant.

Ce monument ne peut être d'une plus belle fonte ni d'une plus belle conſervation : il ne lui manque que la pierre fine qui faiſoit l'ornement de ſon bonnet, & qui étoit placée ſur le milieu du front ; mais on ne voit plus aujourd'hui que la place qu'elle occupoit : une ſingularité, eſt celle d'un bout de plume diſpoſé comme on le voit ordinairement, mais placé préciſément ſur le derrière de la tête.

Hauteur de la Figure cinq pouces une ligne.

Hauteur de la plinte ſix lignes : longueur deux pouces dix lignes : largeur un pouce.

N°. III. IV. & V.

Cette petite Figure introduite ſur ce monument, m'a paru mériter d'être rapportée ſéparément & ſous trois aſpects, à cauſe de la nouveauté dont elle eſt à nos yeux dans cette poſition. En effet, je ne me ſouviens pas d'avoir vû la pareille dans aucun Recueil d'Antiquités.

Hauteur

Hauteur de la Figure un pouce huit lignes.
Hauteur du simulacre dix lignes.

N°. VI. & VII.

Je n'ai point voulu séparer ce monument de celui qui le précède, leur disposition générale étant la même. Cet Harpocrate, ou plutôt ce Dieu du silence, & non un de ses Prêtres, regarde avec mystère une petite Figure accroupie placée devant lui à l'extrémité de la plinthe, avec laquelle ils ont été fondus l'un & l'autre. Cette Figure, presque détruite, a malheureusement autant souffert que celle de l'Harpocrate a été bien conservée. Malgré le délabrement dans lequel elle paroît aujourd'hui, on voit clairement qu'elle présente une Figure dans l'acte d'adoration; mais qui n'offroit pas du moins un simulacre comme la précédente.

Je ne dois point oublier de dire que la coëffure de l'Harpocrate, est surmontée du fruit *Colocasia*, & qu'elle est ornée dans son milieu sur le front, du bout de la plume ordinaire.

Les deux groupes qui remplissent cette Planche n'ont aucun rapport entr'eux; leur disposition générale prouve seulement que cet usage étoit commun en Égypte.

J'ai dit ce que je pensois sur l'adoration d'Horus, & si je ne craignois d'être accusé de prévention, en regardant l'Égypte comme la source féconde dans laquelle les autres nations ont tout puisé; je dirois, & ce me semble, avec une sorte de vraisemblance, que ce monument nous présente le principe des mystères si fameux chez les Grecs. Il est constant du moins que le secret qui ne m'avoit paru que généralement énoncé par les Égyptiens, est ici spécifié & porté sur un objet particulier. On pourroit même le regarder comme recommandé plus particulièrement encore dans le *Nome* où ce monument a été travaillé.

Je ne puis terminer cette explication, ſans repréſenter au Lecteur que l'allégorie des Égyptiens étant toujours ſimple & très-générale, les deux groupes de cette Planche offrent une action d'autant plus recommandable, qu'elle eſt plus rare à rencontrer.

Hauteur de la Figure ſix pouces quatre lignes.

Hauteur de la plinte huit lignes : longueur trois pouces dix lignes : largeur un pouce ſept lignes.

N°. VIII. & IX.

Ces deux numeros préſentent ſous autant d'aſpects, le fragment de la petite Figure.

Hauteur neuf lignes : largeur ſept lignes.

PLANCHE VII.

N°. I. II. & III.

Nos connoiſſances ſur le culte Égyptien ne peuvent être plus bornées, & quand nous ſortons d'un certain courant, (pour me ſervir d'une expreſſion commune), à l'égard des monumens de cette nation, nous ſommes arrêtés, ſans même avoir la reſſource des conjectures. Il ſembleroit que Plutarque, dans un Traité qui n'avoit point d'autre objet, auroit dû s'étendre & nous éclairer ; mais que nous a-t-il dit ? & par conſéquent que ſçavoit-il ſur ce ſujet ? Les autres Auteurs ſont plus pardonnables ; ils ont cité, ou n'ont parlé qu'à l'occaſion des événemens qu'ils avoient à traiter. La Figure de ce n°. qui eſt très-bien conſervée, eſt une preuve de ce que je viens de dire : elle repréſente un jeune homme que je crois un Prêtre, à cauſe de la plante *Perſéa*, & qui pouvoit réunir pluſieurs cultes, puiſqu'en effet il a le floccon de cheveux ſur l'oreille droite, & qu'il porte le fouet & le bâton recourbé d'Oſiris, appuyés ſur chacune de ſes épaules, tandis qu'il eſt appuyé ſur le ſceptre d'Horus ſur-

Pl VII

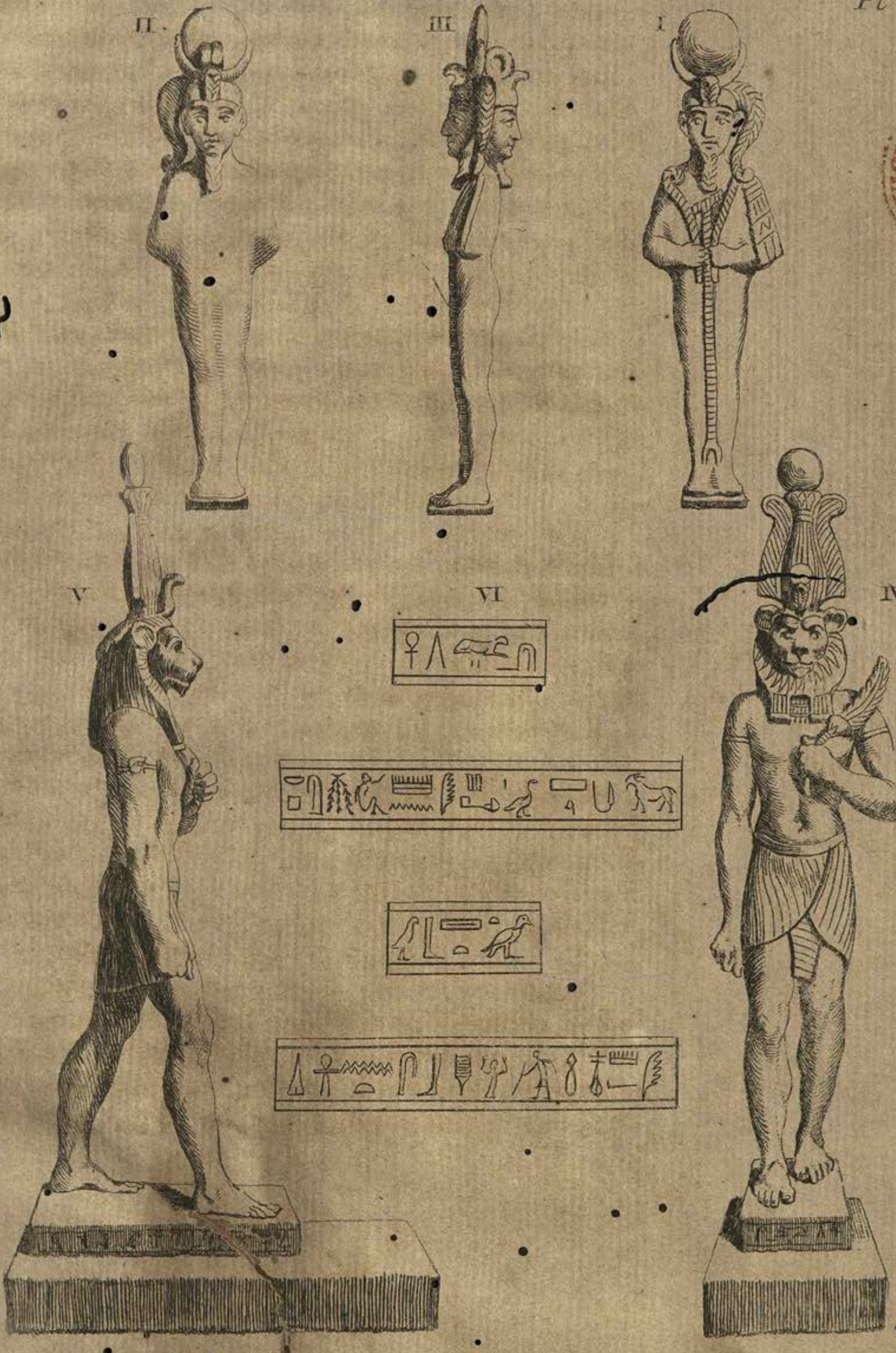

monté de la hupe. Cette réunion qui n'est pas ordinaire, est moins étrange cependant que la singularité d'une seconde tête absolument pareille, & placée dans le côté opposé ; elle n'a aucun attribut que la plante *Perséa*; d'ailleurs le disque soutenu par deux cornes, ou plutôt par le croissant, est commun à l'une & à l'autre. Si les Égyptiens ont voulu représenter un masque, ou supposer une réalité dépendante de quelque allégorie, c'est une particularité qui nous est absolument inconnue ; mais il résultera toujours de la vûe de ce monument, que cette nation a été la première qui ait traité les doubles têtes que nous trouvons chez les autres peuples. Je m'étois persuadé, & cette opinion étoit celle de tous les Antiquaires qui m'ont précédé, que les Étrusques étoient les inventeurs de cette allégorie. Ce monument ancien chez les Égyptiens, comme on le voit par cette Figure, prouve que le Janus & les têtes adossées des Étrusques & des Grecs, ne sont que les copies ou les applications d'une idée plus anciennement établie ; par conséquent tout ce que j'ai dit sur les monumens de cette espèce, tombe de soi-même, & prouve combien un exemple autentique sert à rectifier des idées de cabinet. Je comparerois en ce cas un Antiquaire à un Voyageur qui arrive au bas d'une montagne inconnue ; il n'a monté que quelques pas, il raconte ce qu'il a vû ; & constamment on doit lui être obligé de sa découverte, & du récit qu'il en fait. Un autre Voyageur plus heureux parvient dans la suite presque au sommet de cette montagne, & la décrit d'une manière plus juste & plus fidelle. Ainsi dans l'Antiquité, comme dans tous les Arts, les progrès sont lents & successifs.

Vol. II. pag. 149.

La singularité de ce monument que je n'ai vû dans aucun Recueil, m'engage à rapporter une autre explication, ou plutôt une autre conjecture, qui peut avoir plus de probabilité.

Malgré la plante *Perséa* qui ne me paroît point ordinairement donnée aux Divinités, on pourroit regarder cette Figure non comme la représentation d'un Prêtre, mais d'Horus lui-même, qui dans le systême religieux des Égyptiens, étoit ainsi qu'Harpocrate, la même chose que le Soleil. On peut lire à ce sujet le passage de Macrobe que j'ai rapporté dans le premier Volume, page 30. En conséquence, on pourroit croire que les deux têtes représentent le Soleil à son lever & à son coucher; ou plutôt le Soleil d'été & le Soleil d'hiver; peut-être encore le Soleil qui vient de finir sa carrière, & celui qui en commence une nouvelle, soit pour l'expression de chaque jour, ou celle du renouvellement de l'année. Le n°. I. est le Soleil présent, si j'ose ainsi parler; le n°. II. le Soleil passé: il n'a plus d'attribut, parce qu'il n'a plus de puissance.

Satur. Lib. I. c. 21.

Hauteur quatre pouces.

N°. IV. & V.

Ce Prêtre nud, à la réserve du chaperon & du caleçon, porte un masque de Lion, animal que l'on peut regarder comme un symbole du Nil; ce masque est surmonté d'une parure qu'on a vûe plusieurs fois, & sur lequel est placé le petit bout de plume que l'Isis précédente m'a fait connoître. Ce monument présente quelques autres singularités qui méritent plus d'attention par rapport aux usages Égyptiens. Ce Prêtre tient dans sa main droite une plume d'Autruche dans sa grandeur naturelle, & qu'il portoit sans doute dans la procession. Je n'avois point encore remarqué un corps de cette espèce porté à la main, & ce monument fait voir clairement la manière dont cette plume étoit enclavée & attachée à la poignée qui servoit à la porter; ce qui peut donner une idée plus juste de l'arrangement de ces petites superstitions portées à la main; les brasselets fort

élevés, c'est-à-dire, placés au plus haut du bras, sont d'autant plus singuliers, qu'ils portent chacun une tête de coq, du moins une amulette absolument pareille de trait, de forme & de proportion à celle que j'ai rapportée plus développée dans le troisieme Volume. Planche VIII. n°. IV.

On trouve l'emploi de ces petits usages avec grand plaisir, & l'on est flatté de voir la confirmation de ses conjectures.

Cette Figure de la plus admirable conservation, a toujours été posée sur deux plintes, dont la première fondue avec elle, ne tient à la seconde que par une broche qui la traverse intérieurement.

Hauteur de la Figure neuf pouces sept lignes : hauteur de la première plinte sept lignes : hauteur de la seconde plinte quatorze lignes : plus grande longueur de la plinte cinq pouces cinq lignes.

N°. VI.

Le monde est sujet à tant de révolutions que les monumens qui semblent les plus durables, se détruisent au point de ne laisser aucune trace. Le papier, tout léger qu'il est, l'emporte constamment en durée sur le marbre & sur le bronze. Je rapporte donc sous ce n°. les hiéroglyphes dont les quatre côtés de la première plinte de cette Statue sont ornés, sans trop sçavoir par quelle partie on doit commencer à les lire; je crois cependant que ce doit être par la face du devant, en commençant de la droite à la gauche; mais j'avertis que la gravure rend ici les caractères ainsi que la Figure à la contre-épreuve, c'est-à-dire, du côté opposé à l'aspect du monument. On doit appliquer la même remarque non-seulement à toutes les Figures qui n'ont pas le floccon de cheveux sur l'oreille droite, mais aux autres monumens dont les mains gauches seront occupées préférablement aux droites.

PLANCHE VIII.

N°. I.

Ce beau Bronze de la plus parfaite conſervation, & dont l'exécution eſt fine & agréable, paroît au premier coup d'œil une Iſis, qui doit avoir tenu ſon fils Horus ſur ſes genoux; mais l'examen fait reconnoître des détails qui ne ſont pas ordinaires à rencontrer, & qui préſentent des idées différentes. En premier lieu, je crois que cette Figure eſt une Iſis, par ſon caractère, ſon maintien, & par la raiſon qu'elle eſt aſſiſe. En ſecond lieu, il eſt conſtant que, quoiqu'aſſiſe comme dans la Table Iſiaque, elle n'a jamais eu le petit Horus ſur ſes genoux. Non-ſeulement on ne voit aucune trace de ſoudure & de liaiſon ſur ſes cuiſſes, mais la diſpoſition de ſes mains, dont on peut juger ſur la gravure, ne l'auroit pas permis; & cette diſpoſition n'eſt point dans l'uſage ordinaire. En troiſieme lieu, la plante *Colocaſia* dont elle eſt coëffée, me conduiroit à croire que cette Divinité générale pour toute l'Égypte, étoit parée de l'attribut particulier au Nome dans lequel elle avoit été fabriquée: ce fruit pouvoit être encore le ſymbole d'une des vertus de la Déeſſe. Ces conjectures expliqueroient les différences qu'on remarque dans les figures d'Iſis.

Les plus petites variétés dans une matière auſſi inconnue que le culte & les uſages des Égyptiens, méritent d'être relevées. Elles peuvent conduire tôt ou tard à de plus grands éclairciſſemens.

Hauteur ſix pouces.

N°. II. & III.

Ce Bronze qui ne peut être plus parfaitement conſervé, méritoit d'être publié par la ſimplicité de ſon action & celle de ſa parure. Le premier coup d'œil m'a-

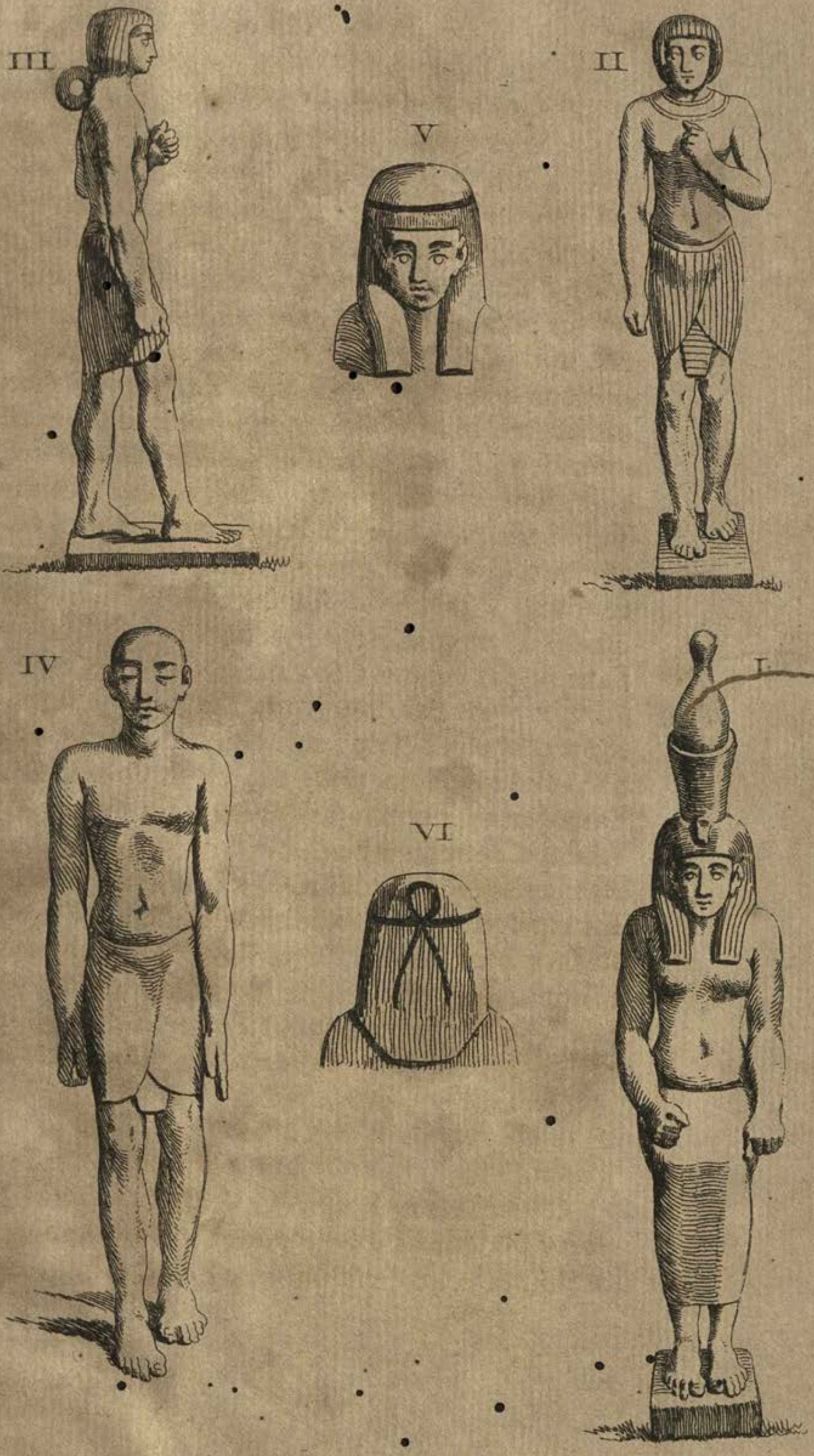
III.
V
II.
IV
I.
VI.

voit persuadé qu'il ne représentoit qu'un Égyptien, simple habitant du pays, & je le croirois encore sans la bélière qu'il a derrière le dos, & qui prouve que ce petit monument a été destiné pour servir d'amulette. Cette idée entraîne celle de la superstition; & quand cette Figure représenteroit un Prêtre allant en procession, comme la disposition de ses jambes & de ses mains semblent l'indiquer, on ne pourroit se rendre compte de la bélière.

L'ignorance où nous sommes sur le détail du culte Égyptien, ouvre une libre carrière aux conjectures, & me permet de demander si l'on ne pourroit pas regarder cette Figure comme la représentation d'une des Divinités subalternes de cet ancien peuple. Ces difficultés font du moins sentir le mérite de ce petit monument, & principalement celui qu'il peut avoir pour la curiosité.

Hauteur trois pouces une ligne.

N°. IV.

Cet autre Égyptien plus simple encore que le précédent, puisqu'il n'a point de bélière pourroit être un homme du pays; mais comme on voit peu d'exemples qui puissent autoriser cette idée, & que presque toutes les Figures Égyptiennes ont rapport aux Divinités ou bien à leur culte, ne pourroit-on pas regarder ce monument, qui n'a aucune espèce d'attribut, & dont les deux mains sont pendantes & sans aucune action, comme la représentation d'un jeune Prêtre qui n'est point encore reçu dans l'ordre sacerdotal? Car il est constant qu'on ne pouvoit pas entrer dans un corps si important & si considéré dans le pays, sans avoir passé par quelques épreuves. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Figures d'une pareille simplicité, ne sont pas ordinaires à cette nation, qu'elles n'ont point été faites sans objet,

& que ces raisons suffisent pour les rapporter.

Hauteur de ce Bronze sept pouces.

N°. V. & VI.

Plus on étudie l'Égypte originale, s'il est permis de s'exprimer ainsi, en parlant des tems qui ont précédé les Ptolémées, car ces Princes ont altéré le goût qui règnoit dans le pays de leur domination, en le perfectionnant; plus on retrouve la source de tous les usages, même les moins importans, dans laquelle les autres nations ont puisé. Cette petite Figure de porcelaine bleue, destinée à garder ou à veiller les morts dans leurs tombeaux, présente la bandelette, le diadême; enfin, cette parure qui ceignoit la tête & dont les usages, la forme & la valeur ont été si différentes, puisqu'en effet cette parure est devenue dans la suite des siécles, une marque de sacerdoce & un ornement pour la vanité des Souverains & des Poëtes. Les petites Figures de cette espèce sont très-communes, mais elles sont rares avec cette distinction; aussi je ne rapporte que la tête de celle-ci. Elle fait voir la première idée du ruban renoué autour de la tête. La sagesse & l'austérité des Égyptiens empêchent absolument d'attribuer cette parure au hasard ou à la fantaisie.

Ce monument présente de plus un opération de l'art qui n'est pas rare à rencontrer sur les monumens Égyptiens, mais à laquelle on n'a pas, ce me semble, fait assez d'attention : la Figure est couverte de la plus agréable couleur bleue, & la bandelette en question, ainsi que les hiéroglyphes sont du noir le plus éclatant, & donné constamment par un second feu. Cette preuve de pratique & de connoissances dépendantes de la Chymie, avec aussi peu de secours dans les moyens pour l'exécution, conduit à des réflexions si étendues & si singulières, que l'esprit se perdroit non-seulement dans les

détails,

Pl IX.

détails, mais dans les conséquences que l'on pourroit en tirer.

PLANCHE IX.

N°. I. II. & III.

J'AI rapporté dans le second Volume de ces Antiquités, une Figure très-ressemblante à celle de ce numero, ou pour mieux dire, elle est essentiellement la même; cependant on y remarque des différences qui m'ont engagé à la faire graver, d'autant plus que les Égyptiens ont rarement admis le changement, & qu'on peut dire que l'inconstance, la légereté & la fantaisie, ne les ont conduits dans aucune circonstance. Il est vrai que tous les peuples ont été modérés sur les altérations en matière de culte, & que d'un autre côté, des différences aussi légères sur un monument, ne mériteroient pas d'être relevées; mais tout est grave, tout est austère avec les Égyptiens: il faut donc tout observer. La tête, les bras, & la petite malle quarrée placée sur le dos, sont également disposées dans l'une & dans l'autre Figure; mais celle de ce numero a été faite pour servir d'amulette. De plus, elle a les jambes soutenues par la feuille d'une plante qui paroît aquatique. Planche I. n°. III. & IV.

J'ajouterai aux conjectures que j'ai hasardées dans le second Volume, que l'idée générale de ces Figures pourroit convenir à quelque point de la Mythologie Égyptienne, dont l'objet se trouveroit relatif aux voyages de quelques-unes de leurs divinités.

Le mouvement des bras & la disposition générale de cette Figure, prouve que son antiquité n'est pas fort reculée. Le travail n'en est pas mauvais, & la conservation en est très-bonne.

Hauteur dix-huit lignes & demie.

N°. IV.

Je crois cet ouvrage absolument Romain; cependant il représente des hiéroglyphes véritablement Égyptiens. J'expliquerai cette contrariété apparente, en disant qu'on ne connoît point de verre de l'espèce de celui-ci, & qui ait été travaillé en Égypte; c'est-à-dire, imitant l'agathe-onice, par des reliefs blancs placés sur un fond bleu très-foncé, & qui de loin paroît noir. Je crois donc que ce verre a été moulé à Rome sur un original Égyptien, & cette conjecture est d'autant plus vraisemblable, que, généralement parlant, tous les hiéroglyphes sont gravés en creux, pour les raisons de solidité, & que ceux-ci sont de relief, & même le trait qui les borde, quoique rapportés sur une matière fragile; d'ailleurs ils conservent un grand caractère de vérité, & tel qu'un moule bien tiré est capable de le donner.

On trouvera la description de ce procédé dans le Vol. précédent, Planc. VII. n°. I. & II.

Ce fragment est plus singulier qu'instructif, car il n'est pas plus possible de deviner l'objet pour lequel il a été travaillé, que de dire ce que les caractères signifient.

Hauteur un pouce huit lignes: largeur un pouce cinq lignes.

N°. V. & VI.

Les Romains ont aimé la représentation de tous les animaux. La quantité de petits bronzes qui en conservent la figure, & qu'on trouve tous les jours à Rome, prouve que ce goût étoit fort étendu & fort suivi par cette nation. Le plus grand nombre de ces animaux est trop connu pour être rapporté; mais on doit, ce me semble, conserver le dessein de ceux qui présentent quelque singularité, ou qui peuvent être utiles aux Artistes par la rareté de leur forme.

Cet Hippopotame me paroît dans cette circonstance. On peut avoir besoin de sa figure pour la placer dans une

composition qui regarde l'Égypte : cet animal est peu connu, & n'est point facile à étudier. Il est donc avantageux d'en avoir une idée : aussi pour faire mieux sentir sa disposition, j'ai cru devoir le présenter au moins sous deux aspects, afin de donner plus de moyens de le dessiner.

Ce bronze n'est point mal dessiné, & l'intention en est très-bonne. Il n'est point Égyptien ; mais l'animal est trop dépendant de ce pays pour le placer dans une autre classe.

Je ne doute pas que quelque Artiste Grec n'en ait fait l'étude en Égypte, ou peut-être à Rome ; car on y a porté plus d'une fois ces animaux pour les introduire dans les jeux : & qu'ensuite, pour satisfaire la curiosité des particuliers, on n'ait fondu ces petites copies. Ce qu'il y a de certain, c'est que celle-ci conserve des indications de la nature, & que ce monument est d'ailleurs bien conservé.

M. Scaurus fut le premier qui fit paroître à Rome un Hippopotame dans les jeux de son édilité. Il avoit fait creuser à ce dessein un de ces canaux qu'on appelloit *Euripe*, où cet Hippopotame nâgeoit avec cinq Crocodiles. Scaurus fut Édile l'an de Rome 658. Plin. Liv. VIII. c. 40.

Dion a tort de dire que l'an 725 de Rome, Auguste dans son cinquième consulat, fit voir à Rome pour la première fois un Hippopotame dans les jeux qu'il célébra en l'honneur de Jules-César. Dion Liv. 51.

Depuis ce tems on voit très-fréquemment cet animal sur des médailles frappées en mémoire des jeux. Il seroit long & ennuyeux d'en donner le catalogue. On peut consulter là-dessus *Spanheim de usu & præstantiâ Numismatum Dissert. 4. p. 172. & suiv.* Il suffit, pour prouver l'excès de la dépense, ou pour mieux dire, de la folie des Romains par rapport à leurs jeux, d'observer qu'Ammien Marcellin & Thémistius, qui vivoient tous deux Liv. 22. c. 15. Orat. 10.

à la fin du quatrième siècle, s'accordent à dire que de leur tems on ne trouvoit plus d'Hippopotame en Égypte; & qu'au rapport des habitans du pays, ces animaux effarouchés par les chasseurs qui les poursuivoient sans cesse, pour fournir aux amphitéâtres, s'étoient réfugiés plus avant, chez les Blemmyes.

Hauteur deux pouces moins une ligne : longueur deux pouces dix lignes.

PLANCHE X.

N°. I.

ON NE sera jamais étonné de voir une *Isis* accompagnée d'une vache; cependant les monumens qui présentent une pareille composition sont très-rares, du moins je n'en ai point encore vû. On peut dire pour l'intelligence de ce sujet, que selon Strabon, *on adoroit Vénus à Momemphis, où l'on nourrissoit une vache, comme le taureau Apis à Memphis, & le taureau Mnevis à Héliopolis. Cette vache, ainsi que le taureau, étoit au nombre des Divinités. Cependant on nourrissoit quelques-uns de ces animaux dans d'autres endroits, soit dedans soit dehors le Delta. Ils étoient simplement conservés, & n'étoient point réputés Dieux.*

Strab. Liv. 17.

Ce passage suffiroit pour donner du moins une idée assez juste de la composition que présente ce Scarabée, sur lequel on voit Isis posant la main sur une vache en signe de protection; mais Diodore de Sicile donne une explication d'autant plus naturelle à cette composition, que l'ouvrage me paroît fort ancien. Il dit donc qu'Isis plaça les membres d'Osiris tué par Typhon, dans une vache de bois, ce qui fit donner le nom de Busiris à une des villes de l'Égypte, comme si l'on eût dit βȣς ὀσίριδος *vache d'Osiris*. Il seroit à désirer que les Auteurs anciens nous donnassent souvent des moyens aussi clairs

Liv. I. p. 54.

Voyez Etienne de Byzance au mot *Busiris*.

Pl. X.

II

III

V

I

IV

pour rendre compte des monumens. J'ai rapporté une partie de ces passages dans le Volume III. de ces Antiquités. Alors je désirois un monument qui pût les confirmer. Cet exemple doit consoler les Antiquaires dans le dégoût de leurs recherches, & leur persuader que le moment le moins attendu, leur présentera l'objet dont ils sont occupés depuis long-tems. Page 11.

Le Scarabée est formé d'une pierre blanchâtre & légère ; le travail n'est pas des meilleurs, & la gravure n'est pas des mieux conservée. On peut en juger sur la Planche.

N°. II.

Je crois cette gravure plus moderne que la précédente ; ce n'est pas que le travail en soit meilleur, mais la Figure a plus de mouvement ; elle est plus balancée, elle est nuë, avec le caractère qu'on a donné dans la suite à Priape. Sa tête est surmontée d'un disque du soleil ou de la lune ; elle pourroit être celle d'un Loup, tandis que les jambes & la queue sont absolument ressemblantes à celles du Lion. Ces sortes de Figures composées, ou Panthées, ne sont guères conformes à l'usage des Égyptiens, & par le calcul (vague à la vérité) que l'on peut faire de l'augmentation des idées allégoriques, la composition peut être fort moderne à l'égard des Égyptiens : quoi qu'il en soit, cette Figure allégorique ou de Divinité, ce qui dans le fonds est la même chose, tient un vase renversé, dans l'action de faire une libation, & ce vase est d'une forme très-singulière, du moins très-peu usitée quant à son gouleau, car il est renversé ; ainsi ce vase ne pouvoit jamais être absolument rempli.

Cette gravure ne paroît point avoir été coupée d'un scarabée. Elle est exécutée sur une espèce de marbre jaune.

N°. III.

La Figure rapportée sous ce numero, & gravée si un jaspe gris, paroît avoir un objet différent de la cédente. Elle tient un corps inconnu & sans aucune tion : ce n'est point un vase ; ce n'est point le Tau ou la clef ; mais un corps quarré & percé à jour : je ne l'ai vû sur aucun monument. Cette Figure porte un petit animal sur une autre main. Elle le considère ou lui adresse des vœux : ces détails sont très-mal rendus ; ainsi je ne voudrois rien garantir ; je ne dis qu'avec la plus grande restriction, que ce petit animal assis sur son cul, est une grenouille, ou peut-être une souris ; car on sçait tout ce que les Égyptiens ont pensé de ce dernier animal. Ce que je puis assurer, par la raison que l'objet est très-distinct, c'est que cette Figure à moitié drapée, & dont les jambes sont humaines, a la tête absolument formée comme celle d'un taureau, & quoique la séparation des jambes, & le mouvement des bras, éloignent toutes les idées d'une antiquité fort reculée, l'ouvrage n'en est pas meilleur ; cependant le travail & la disposition ne permettent absolument pas d'attribuer à cette Figure aucun rapport avec le Minotaure. Il ne faut donc chercher l'explication d'un pareil monument que dans l'Égypte ; cet exemple pourra donner lieu à quelque découverte plus solidement établie. Quant à moi, j'ai fait des recherches inutiles, sans pouvoir trouver matière à la plus simple conjecture ; mais plus l'objet m'a paru difficile à comprendre, plus je crois avoir eu raison de le mettre au jour.

N°. IV.

Je ne puis regarder les caractères que présente ce Scarabée de couleur verte, que comme la suite & l'objet d'une superstition, c'est-à-dire, comme une senten-

Pl XI

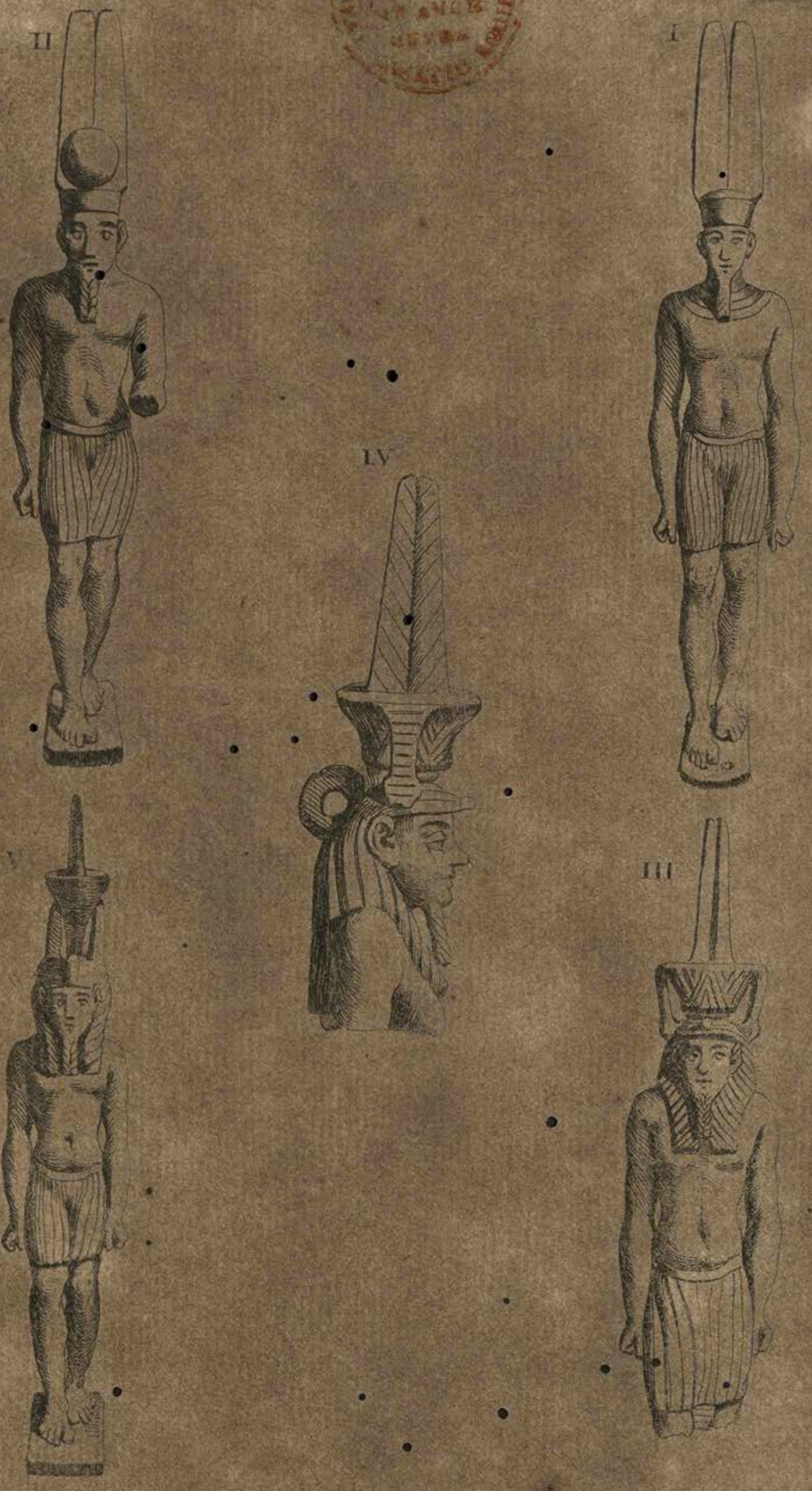

ce ou une prière écrite en hiéroglyphes. En effet, ce taureau au-dessus duquel on voit un vase renversé; ce lion ou ce léopard, & peut-être quelques autres petits corps que je n'ai pû distinguer, & qui peuvent être des cassures de la pierre, ne peuvent, ce me semble, donner aucune autre idée, d'autant que le Scarabée est percé pour servir d'amulette. On ne doit jamais se lasser de rapporter ces objets inconnus : un coup de lumière survient au moment le moins attendu, & découvre la vérité qu'on n'avoit pû trouver.

N°. V.

Cette Figure de jeune homme est disposée en amulette Égyptienne. Elle est formée de la même terre & couverte du même émail bleu que toutes celles de l'Égypte dont j'ai si souvent parlé. On peut assurer que ce travail n'a été imité par aucune ancienne nation; cependant on est en droit de dire que ce petit monument n'a conservé d'autre impression de sa première origine, que la simplicité de sa position, parce qu'en effet l'agrément de l'air de tête, le sentiment de chair, & la disposition de la draperie, sont étrangers au goût Égyptien. J'ajoûterai à ces preuves, celle de la cassure des bras, car on peut leur supposer un arrangement Égyptien. Je suis cependant persuadé que cette amulette a été fabriquée en Égypte, mais après la conquête des Romains; & je le crois d'autant plus, que cet ouvrage rappelle l'idée d'un Danseur, & même de la danse connue sous le nom de *Cordace*, dont j'ai parlé plus en détail dans le troisième Volume de ces Antiquités. Planc. LXXV. n°. III.

Hauteur treize lignes.

PLANCHE XI.

N°. I.

Les recherches que les Sçavans ont faites sur les mo-

numens Égyptiens, ne nous présentent point non-seulement tous les attributs légers & portatifs que nous voyons sur la Table Isiaque, mais encore les différentes coëffures qu'elles nous a conservées ; cependant le bronze, le marbre & la terre cuite, étoient capables de les transmettre, puisqu'en effet, ces matières nous mettent tous les jours en état de juger de plusieurs autres détails de cette espèce ; on voit sur le précieux monument de la Table Isiaque, plusieurs coëffures surmontées de deux plumes droites, & plus ou moins accompagnées d'ornemens. J'ai fait graver sur cette Planche les deux coëffures que j'ai pû rassembler, & qui s'en écartoient le moins.

Ce petit Prêtre, car il porte la plante *Perséa*, est coëffé d'un bonnet surmonté de deux plumes droites absolument simples. Il n'est point d'un mauvais travail, & sa conservation est très-bonne.

Hauteur de ce Bronze deux pouces dix lignes.

N°. II.

Ces deux plumes sont augmentées d'un disque sur la coëffure de cet autre Prêtre Égyptien. Il n'est point si bien travaillé, & sa conservation n'est point comparable à celle du n°. précédent, d'autant même qu'il a perdu les mains.

Hauteur de ce Bronze quatre pouces moins une ligne.

N°. III. & IV.

Les deux plumes que présente cette Figure de terre blanche couverte d'un émail bleu, sont moins intéressantes que la forme de la coëffure sur laquelle elles sont portées. Je n'avois point encore vû d'ornement Égyptien dans ce goût ni dans ce genre. Une autre singularité consiste dans la façon dont ces plumes sont placées ; elles ne suivent point le sens ordinaire à toute parure, toujours posée

selon

III

II

I

V

IV

ſelon la face du viſage, leur aſpect ſe trouve au contraire dirigé ſur le côté. Pour mettre en état de ſentir la variété de cette amulette, la tête eſt rapportée ſéparément au nº. IV. Les deux jambes de cette Figure ſont détruites, mais la coëffure ne peut être mieux conſervée.

La Figure pouvoit avoir quatre pouces quatre lignes de hauteur.

Nº. V.

La coëffure de cette autre amulette de bronze eſt encore des plus extraordinaires; on ne la voit point ſur la Table Iſiaque; mais la petite corne du milieu, & les deux grandes droites & pointues qui la compoſent, doivent ſe trouver rarement ſur les monumens Égyptiens. J'avoue du moins qu'elle m'étoit inconnue; ces cornes mériteroient quelque conſidération, quand même elles ne ſoutiendroient pas un ornement formé en quelque façon comme un vaſe chargé d'une pointe dans laquelle, ſelon les apparences, on introduiſoit une augmentation de parure, mais elle ne ſubſiſte plus.

Hauteur trois pouces quatre lignes.

PLANCHE XII.

Nº. I.

La comparaiſon des monumens peut ſeule mettre en état de lever des doutes, & de certifier des faits que l'Hiſtoire n'a point expliqués, & ſur leſquels elle a dû nous laiſſer dans l'ignorance. Un détail trop étendu & par conſéquent déplacé, n'auroit pû lui convenir.

J'ai rapporté dans le troiſième Volume, une Figure qui me paroiſſoit s'écarter du goût Égyptien par ſon mouvement & ſa diſpoſition; car elle a d'ailleurs la boucle de cheveux d'Horus & d'Harpocrate, ainſi que le fruit *Colocaſia* ſur la tête. Le monument que l'on voit ſous ce

Planche VII. nº. IV. & V.

numero, m'eſt arrivé d'Égypte depuis peu de tems. Son attitude abſolument pareille à celle de la Figure dont je viens de rappeller le ſouvenir, m'a fait voir malgré la ſouſtraction de ſa coëffure, & par une autre augmentation, que les *Phallus* ont été repréſentés ſous cette forme en Égypte, au moins dans les derniers ſiécles de ce beau pays. Je crois cette diſtinction néceſſaire à préſenter: car je ne doute pas que dans les tems les plus reculés, les Égyptiens n'ayent porté dans leurs proceſſions, des Figures de ce genre plus ſimples & plus graves. Ils pouvoient même regarder ce ſymbole, à l'exemple de pluſieurs autres nations, comme celui du Père de la nature. Le *Phallus* du troiſième Volume, m'avoit rappellé une idée générale de quelques-unes des Figures que nous voyons encore aujourd'hui dans l'Inde. Ce monument ne contredit point ce léger ſoupçon; mais la diſpoſition de ces deux bronzes Égyptiens, peint à la fois la gayeté & les mouvemens inſenſés, par leſquels on peut caractériſer les actions de ceux que cette Divinité entraîne dans le déſordre.

Je préſente ce monument avec d'autant plus de plaiſir, qu'il eſt très-rare de trouver ceux de ce genre, & que je n'en avois point encore vû. Cette rareté me paroît fort extraordinaire, car ces repréſentations étoient fort communes dans l'Égypte.

Hauteur de cette Figure trois pouces quatre lignes.

N°. II. & III.

La matière de ce monument compoſé en Égypte, eſt de couleur verte. Sa forme quarrée préſente une bordure, & la totalité a été percée pour ſervir d'amulette. Je ne crois pas ce morceau de la plus haute antiquité: les détails ſuivans en donneront les raiſons.

Ce relief offre un Veau qui tette ſa mère. Le Soleil placé au-deſſus de ces animaux, enfermé, il eſt vrai, dans

un ornement consacré à l'Égypte, le Soleil, dis-je, est accompagné de rayons, circonstance qu'on ne voit pas même sur la Table Isiaque, dont on convient que l'antiquité n'est pas fort reculée *; du moins des hommes instruits nous apprennent que cet ornement indique le Soleil en général, & on le voit ici représenté avec une augmentation. On a placé devant cette Vache, un caducée planté dans le terrein, & cet attribut me paroît moderne par rapport à l'Égypte. Voilà quelles sont mes raisons sur le dégré d'antiquité. A l'égard du sujet il m'a fourni quelques réflexions.

La comparaison des monumens peut servir à les éclaircir; mais elle exige souvent un tems considérable pour dissiper les nuages dont ils sont couverts: ce monument me paroît dans cette circonstance.

On verra dans la suite de ce Volume une pierre très-constamment Étrusque, sur laquelle le sujet est gravé d'une manière absolument conforme; & l'on peut remarquer dans le Tome premier une pierre Grecque qui présente la même composition. Il est vrai que le soleil & le caducée ne paroissent ni sur l'un ni sur l'autre de ces monumens; mais l'agrément de cette image champêtre, & l'impression de la nature, suffisent-elles pour avoir également frappé des nations si différentes? Un rapport si marqué pourroit faire soupçonner quelques idées de superstition; mais le soupçon, quand il seroit encore plus fondé, ne me conduiroit à aucune conjecture.

Planc. XXXII. n°. V.

Planc. L. n°. III.

Le revers de ce sujet est encore plus mal dessiné. Il représente un oiseau qui paroît être un Paon au premier coup d'œil; mais il pourroit plûtôt être un Phénix, quoique le bucher, sur lequel il est posé, soit singulièrement

* J'ai altéré ce monument dans la Vignette des Égyptiens, Vol. II. pag. 1. par l'addition d'une Tête d'Isis; on la voit dans sa pureté sur la Table Isiaque de Pignorius, pag. 48 au-dessus de la Figure marquée *MM*.

diſpoſé ; l'antiquité de cet animal fabuleux eſt aſſez connue pour en admettre la repréſentation ſur un monument où l'on voit un caducée & le ſoleil avec ſes rayons.

N°. IV. & V.

Il n'eſt pas étonnant que les Égyptiens très-voiſins d'un grand pays, où la couleur des hommes étoit encore plus noire que la leur, aient préféré les matières brunes & obſcures pour repréſenter leurs Divinités & les figures des Prêtres : ce choix eſt une opération dépendante de l'amour-propre, & dont il eſt par conſéquent difficile d'appeller.

Cette Tête de jayet ſe joint aux autres preuves ſans nombre que les monumens nous donnent, de la préférence que les Égyptiens avoient accordée aux matières noires. La matière du jayet qui réſiſte difficilement à tous les accidens deſtructifs, m'a engagé à rapporter cette Tête, peut-être plus encore que le plaiſir de poſſéder la repréſentation d'un ſimple Égyptien. Ces ſortes de monumens ne ſe trouvent pas communément. Le travail de celui-ci eſt très-fin & même très-agréable quoiqu'Egyptien ; auſſi je l'ai fait deſſiner de face & de profil.

On doit regarder cette Tête comme le fragment d'une ſtatue ; car je crois que l'on peut dire avec certitude que les Égyptiens n'ont point fait uſage de buſtes : du moins je n'en ai ni vû, ni entendu parler.

Hauteur dix lignes.

PLANCHE XIII.

AUCUNE opération de l'eſprit ne peut être comparée à celle de l'invention des ſignes qui préſentent la parole aux yeux, & tranſmettent la penſée malgré la diſtance des lieux & l'intervalle des tems. On a trouvé chez les

III

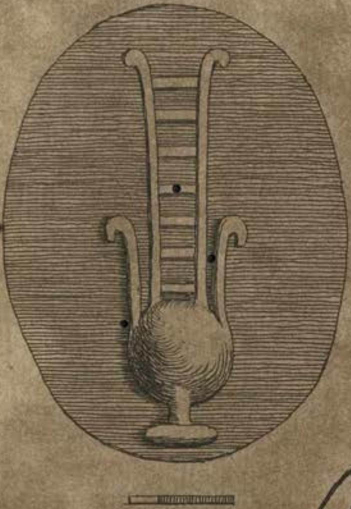

II

V

I

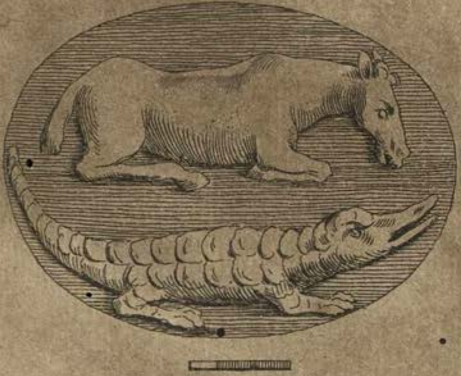

IV

Sauvages quelques opérations semblables ; mais elles étoient renfermées dans des bornes très-étroites, & ne s'étendoient qu'à un signalement grossier de guerriers allant en guerre, à des marques de nombre, ou bien à des reconnoissances. Les quipos ou les nœuds des Péruviens, méritent un peu plus d'éloges, puisqu'en effet ils avoient plus d'étendue & par conséquent une plus grande utilité ; cependant ils étoient fort inférieurs aux signes ou aux hiéroglyphes des Égyptiens. On ne peut douter que ces caractères n'ayent été très-peu étendus lorsqu'ils ont commencé à paroître en Égypte ; mais cette découverte, quoique simple & grossièrement pratiquée dans son origine, ne doit pas moins être regardée comme un prodige de l'esprit.

Malgré l'obscurité de l'histoire des Égyptiens, on voit clairement la route que l'écriture a suivie pour arriver à sa perfection, sans qu'il soit possible de démêler ni la date de l'invention des hiéroglyphes, ni celle de leur progrès, car il est certain qu'ils en ont eu ; selon l'ordre de l'esprit humain, ils ne peuvent avoir été inventés aussi composés ou plûtôt aussi allégoriques qu'ils l'ont été dans la suite. Malgré cette augmentation, l'examen de ces mêmes signes démontre toujours l'extrême simplicité de leurs notions, lorsqu'ils faisoient usage d'une écriture qui n'étoit que le trait ou le dessein particulier d'un objet réel. En considérant cette manière de communiquer sa pensée, il est aisé de concevoir que, si tout un peuple ne forme pas bien des caractères dont la convention est simple : à plus forte raison, il ne dessinera pas correctement des figures qui devoient ressembler à des objets déterminés ; car tels étoient les commencemens de cette admirable invention. Par conséquent on peut croire que le dessein, rarement bien exécuté, fut très-aisément corrompu dans la main de tous ceux qui voulurent le pratiquer : & que par succession

de tems, il ne conserva qu'une trace légère de sa première origine : alors il fallut apprendre à lire, c'est-à-dire, à connoître ces traits, tandis qu'auparavant l'objet peignoit l'idée à tous les hommes, quelque différent que pût être leur langage. L'augmentation des connoissances exigea successivement plus de moyens pour l'expression : & l'on s'apperçut aisément qu'il étoit impossible de faire concevoir par le moyen des hiéroglyphes simples, toutes les choses idéales ou dépendantes de l'esprit, nécessaires cependant à exprimer, comme le tems présent, le futur, le passé, &c. Les signes corrompus donnèrent la facilité d'en imaginer, & par conséquent l'écriture courante se perfectionna. Quand la plus légère réflexion ne nous apprendroit pas que l'usage & les besoins ont été suffisans pour augmenter le nombre des caractères, cette écriture étant une fois établie, la nécessité dont elle étoit pour toutes les parties de la société, & l'usage continuellement répété par un très-grand nombre d'hommes, présentèrent, pour ainsi dire, sans étude & par la seule succession du tems, les combinaisons dont un art est susceptible.

L'établissement de la véritable écriture auroit dû naturellement détruire & effacer jusqu'au souvenir des hiéroglyphes ; mais les Prêtres Egyptiens eurent grand soin de les conserver pour l'interprétation des loix, le détail des faits historiques, & le culte des Dieux. Par ce moyen ils devinrent les maîtres de toutes ces parties renfermées dans des signes toujours susceptibles de significations différentes, ou d'applications très-arbitraires. On peut en juger par l'inscription du temple de Minerve à Saïs, que Plutarque nous a conservée.

D'Isis & d'Osiris trad. d'Amyot.

On voyoit, dit-il, *un petit enfant, un vieillard & un épervier, & tout auprès, un poisson, & à la fin, un hippopotame ; ce qui signifioit selon lui : O arrivans & partans, jeunes & vieux, Dieu hait toute violente injustice ; car par*

l'épervier ils repréſentent Dieu, par le poiſſon, haine, abomination, & par l'hippopotame, toute impudence de mal faire.

Le Lecteur peut juger par cette inſcription, de l'ancienne manière d'écrire, & du peu de confiance qu'on pouvoit prendre dans la lecture ou plûtôt dans l'interprétation de ces ſortes de caractères, principalement dans un pays où la chaleur du climat dilate, pour ainſi dire, les idées & porte les hommes à l'allégorie; mais on a ſi ſouvent & ſi ſçavamment parlé des hiéroglyphes, qu'il ſeroit inutile de s'en occuper ici plus long-tems.

La controverſe qui s'eſt renouvellée depuis ces dernières années dans l'Europe, ou plûtôt dans la France, à l'occaſion des Égyptiens, intéreſſe tous les Sçavans & particulièrement les Antiquaires. Elle doit au moins les engager à communiquer les monumens qu'ils poſſèdent. Je n'avois pas regardé juſqu'ici les morceaux chargés de caractères ſous le point de vûe d'utilité dont ils me paroiſſent aujourd'hui; je donnerai donc plus particulièrement que je n'ai fait, non-ſeulement les caractères de cette nation, mais je pourrai quelquefois m'étendre ſur ceux dont il ſeroit poſſible de douter. Il ſeroit peut-être avantageux d'étudier juſqu'aux *Abraxas*, quelque modernes qu'ils ſoient; car les Syriens étoient plus inſtruits que nous de ce qui concerne les Égyptiens: & le parti qu'on peut tirer du Cophte, tout corrompu qu'il eſt, autoriſe cette opinion; d'ailleurs, les caractères Phéniciens, ceux des anciens Grecs, ceux même des Arabes, & par conſéquent des Syriens, enfin toutes les écritures des trois parties du monde anciennement connu, dérivent en général de celle des Égyptiens: cette propoſition peut paroître trop étendue; mais on conviendra du moins que l'écriture eſt la plus importante recherche à l'égard de l'Égypte, & qu'on ne peut percer l'obſcurité dont ſon écriture eſt voilée, que par la repréſentation multipliée des caractères.

Cette Planche étant la première que j'aye uniquement consacrée aux hiéroglyphes, sera remplie par les plus anciens de ceux que je possede, & tels qu'on en voit de répandus dans les Volumes de ce Recueil qui précèdent celui-ci.

Vol. I. Plan. II. n°. II. & Plan. IX. n°. III.
Vol. II. Plan. IX. n°. IV. & V.
Vol. III. Plan. III. n°. III.

N°. I.

La gravure de cet ancien hiéroglyphe est exécutée sur la bâse d'un scarabée de turquoise, dont le tems a un peu altéré la couleur; elle tire aujourd'hui sur le verd. Ce petit monument représente un Cheval & un Crocodile, placés dans le champ de la pierre au-dessus l'un de l'autre, & regardant du même côté. Le premier de ces animaux ne peut être plus mal dessiné. Il n'est pas étonnant que le second soit un peu mieux rendu; on voyoit en Égypte plus de Crocodiles que de Chevaux.

L'intelligence de ces caractères, quand on a voulu exprimer une idée composée, étoit absolument dépendante d'une allégorie qui exigeoit nécessairement des conventions. L'inscription de Saïs rapportée ci-dessus, non-seulement en est une preuve; mais elle fait voir combien l'interprétation étoit problématique, même pour les habitans du pays. La représentation qu'on voit sur le scarabée de ce numero, jointe au travail fouillé de sa gravure, me persuade que cet hiéroglyphe & ceux qui sont composés de plus d'une figure, sont ordinairement moins anciens que les plus simples. Telle seroit la figure d'un arc qu'on pourroit regarder, selon le témoignage de la Genèse, comme un caractère qui signifioit *alliance*, *traité*, &c.

N°. II.

M. de Guignes a trouvé, en cherchant les rapports de la Chine avec l'Égypte, un caractère absolument figuré comme une coëffure Égyptienne, & qui signifie

puiſſance dans le Dictionnaire Chinois. La reſſemblance de cet hiéroglyphe avec la gravure de ce ſcarabée m'a d'autant plus frappé, que j'ai trouvé ce caractère répété pluſieurs fois ſur les monumens Egyptiens; j'en ai même rapporté un dans le Volume ſecond, & un autre dans le troiſième: l'un & l'autre ſont ſurmontés d'un croiſſant; d'ailleurs ils préſentent très-peu de différences. Celle de leur matière eſt la principale, & ſuffit pour prouver la répétition de ce caractère: elle ne m'excuſe cependant pas de l'avoir rapportée, pour ainſi dire, une ſeconde fois; mais la quantité des morceaux qui compoſent chacun de ces Recueils, ainſi que les années d'intervalle qui ſe trouvent entre deux Volumes, méritent une ſorte d'indulgence.

Planc. IX. n°. IV. Plan. IV. n°. V.

Je n'ai eu d'autre objet, en rapportant cette coëffure dans les Volumes précédens, que celle de la curioſité, ou pour mieux dire, de la ſingularité dont j'avois été frappé. M. de Guignes m'engage à regarder ces Antiquités d'un autre œil, & les mots de *puiſſance*, d'*autorité*, de *primauté*, &c. étant en quelque façon ſynonymes, les amulettes de l'Égypte de ce n°. me paroiſſent des marques de grades ſupérieurs; la coëffure gravée ſur cette cornaline n'eſt point accompagnée du croiſſant, & elle eſt par conſéquent différente de celles que j'ai déja rapportées.

N°. III.

La repréſentation d'une autre coëffure gravée ſur la bâſe de ce ſcarabée de cornaline, confirme l'uſage fréquent de ce caractère, & prouve par les petites différences qu'on y peut remarquer, que toute eſpèce de coëffure étoit bonne pour ſignifier & exprimer le mot de cet hiéroglyphe.

N°. IV.

Cet autre ſcarabée formé par un jaſpe gris dont l'eſpèce

eſt inconnue à nos Naturaliſtes & qui n'a aucun éclat, repréſente ſur ſa bâſe un entrelas qui ne veut rien dire à nos yeux; mais qui me paroît convenir à quelque ancien hiéroglyphe, par la raiſon de ſa ſimplicité.

N°. V.

Ce Jaſpe dont la matière eſt fort dure & fort compacte, & dont l'eſpèce eſt inconnue dans les cabinets de l'Europe, préſente un fort grand Scarabée : cependant j'en ai vû quelques-uns dont la proportion étoit encore plus forte. La bâſe de ce Scarabée eſt remplie d'hiéroglyphes gravés en creux, dans le nombre deſquels on diſtingue pluſieurs objets du culte Égyptien. Ils occupent ſept lignes fort bien placées. Ces raiſons me portent à croire que ce monument ne remonte pas à une haute antiquité, & qu'il a été travaillé dans le tems que l'écriture courante étoit en uſage. D'ailleurs, il me ſemble qu'on ne peut douter que la ſuperſtition n'ait été l'objet de cette gravure, que j'ai fait deſſiner de la grandeur préciſe de ſon original.

PLANCHE XIV

N°. I. & II.

Ce petit monument de terre couverte d'un émail bleu, me paroît très-ſingulier. C'eſt une amulette dont l'attitude & la diſpoſition ne ſont pas communes dans les Antiquités Égyptiennes : du moins je n'en ai point encore vû de ſon eſpèce. La tête de la Figure eſt couverte d'un capot pareil à celui qu'on voit ſur la tête du Singe que j'ai rapporté dans le premier Volume. J'ai fait deſſiner cette petite amulette de face & de profil, pour mettre en état de ſentir les parties qui la rendent ſingulière.

Planc. XVI. n°. I.

Hauteur treize lignes.

II

I

III

V

IV

N°. III.

Le culte Égyptien a été ſuivi & pratiqué dans l'Archipel: ſi l'Hiſtoire permettoit d'en douter, les monumens qu'on y découvre tous les jours, certifieroient ce fait: ces monumens ne ſont point de ceux qui étonnent par leurs maſſes, & que les Puiſſances de la terre peuvent ſe diſputer. Ils ſont de terre cuite, & prouvent l'impreſſion que le peuple a reçue, & conſéquemment l'étendue d'une religion, & le véritable établiſſement d'un culte, principalement lorſque ces objets de ſuperſtition ſont en fort grand nombre. On en trouve fréquemment dans l'Iſle de Chypre, où l'on en a découvert pluſieurs au bas d'une montagne. On ne peut y fouiller, du moins ſelon ce qui m'a été écrit, ſans en rencontrer. On m'a promis de fouiller pour moi dans ce terrein. Je n'ai encore vû que cet échantillon. La circonſtance du lieu de ſa découverte eſt la ſeule raiſon qui m'ait engagé à rapporter un monument qui reſſemble à mille autres, & qui n'a d'autre ſingularité que la légèreté avec laquelle la terre eſt travaillée dans l'intérieur, contre l'uſage ordinaire des Égyptiens, dont les piéces ſont preſque toujours maſſives. Cette Tête eſt le fragment d'une Figure plus entière. On ne peut la donner qu'à Iſis; mais elle préſente dans ſon travail, des fineſſes qui ſentent le bon goût de la Grèce, & conſervent cependant l'auſtérité Égyptienne.

Hauteur de ce fragment vingt & une lignes: largeur dix-huit lignes.

N°. IV.

Cette gravure Égyptienne du plus mauvais travail, eſt exécutée ſur une pierre hématite. Elle eſt conſtamment antique & d'autant plus ſingulière, qu'elle repréſente une cérémonie reſſemblante en général, à celles

Plan. XXXII. que j'ai rapportées dans la classe des Étrusques du premier Volume. Je doute qu'on puisse avoir une plus forte preuve de réminiscence, & par conséquent de la communication de ces deux peuples. On voit sur le monument Étrusque, une Figure de jeune femme qui élève les bras, & semble évoquer ou prier pour un corps étendu sur une table; & la gravure de ce numero représente Anubis, comme il est ordinairement, avec une tête de chien; mais il étend les bras, & l'on juge à son maintien, qu'il parle impérativement en faveur d'une mumie posée sur le dos d'un lion en pied.

Les variétés de ces deux monumens, constatent réciproquement leur usage dans l'un & dans l'autre pays.

N°. V.

Les monumens Égyptiens présentent très-fréquemment la figure d'Harpocrate, & presque toujours accroupie sur une feuille de lotus. La raison ni le motif de cette disposition ne me sont pas connus. Cependant le culte de cette Divinité me paroît établir sur le silence nécessaire à la conservation & au respect du culte; & cette idée me conduit à une conjecture sur le sujet que présente cette gravure. Harpocrate y paroît gardé & environné par deux de ces grands serpens que j'ai expliqués dans un des Volumes précédens. Leur figure seule étoit capable de faire impression sur l'esprit, & d'inspirer la crainte à ceux qui auroient été tentés de prévariquer en parlant librement des Dieux, ou en divulgant leurs secrets. Ce Jaspe brun un peu tacheté de rouge, n'est pas des plus mauvais pour la gravure. Il pourroit bien être du tems que les Romains étoient maîtres de l'Égypte.

PLANCHE XV.

Plan. IV. n°. III. On voit dans le troisième Volume de ce Recueil, une pierre gravée qui paroît avoir les plus grands rapports

Pl XV

I

III

IV

II

avec le monument de bois de ficomore, dont le deffein remplit cette Planche. Après avoir dit que je dois ce monument à la bonté & à l'attention de M. le Cardinal Spinelli, le détail de cette Figure prouvera les raifons qui me perfuadent qu'elle eft beaucoup plus ancienne que la pierre dont je viens de rappeller le fouvenir. L'un & l'autre de ces monumens certifient en même tems la répétition & la durée de la même pratique dans le culte. Ils préfentent également la tête de Bacchus comme une partie de coëffure; ce qui prouve qu'on a donné cet attribut à plufieurs efpèces de Prêtres. En effet, il eft impoffible de regarder les deux que je compare, comme étant du même ordre. Celui-ci eft également nud, mais fes jambes ne font point féparées, par la raifon peut-être du bas-relief; car il faut convenir qu'elles indiquent la féparation. Il eft pofé fur deux Crocodiles, tandis que celui de la pierre ne marche que fur un feul. Mais ces deux animaux font ici plus enlacés, & ont plus de mouvement que les monumens Égyptiens n'en font voir ordinairement. Indépendemment des deux braffelets, qu'on lui voit à chaque partie du bras, & de la différence confidérable de la parure de leurs cols, on en diftingue une dans fa première coëffure, qu'on ne voit pas communément fur les monumens de ce pays : cette efpèce de bonnet, très-commune d'ailleurs, & dont les deux côtés tombent fur chacune des épaules, ne paroît ici que fur la droite, tandis que l'autre oreille eft abfolument découverte. Cette coëffure fingulière par cette circonftance, eft furmontée par la tête de Bacchus, dont la grandeur & le volume font hors de toute proportion : ce qui me paroît confirmer ce que j'ai dit dans l'explication de la Table Ifiaque, fur les matières légères dont les coëffures devoient abfolument être compofées. Mém. de l'Acad. Année 1758.
Ce Prêtre tient dans la main gauche deux ferpens, & un jeune bouc par les cornes de la main droite. Il porte

un ſeul ſerpent, une écreviſſe de mer, & je crois un mouton qui ſymmétriſe avec l'autre animal; deux ſceptres ſingulièrement parés, m'ont étonné dans ce monument: ils ſont aux deux côtés de la Figure. Sur l'un on voit un épervier; l'animal placé ſur l'autre eſt effacé. Les différences ſur leſquelles je viens de m'étendre, ne nous apprennent malheureuſement rien de particulier. Elles prouvent des variétés dans un même principe reçu; mais à force de rapprocher les objets, on parviendra peut-être à quelque éclairciſſement.

Je ne dois point oublier de dire que les ornemens de la Figure, les ſerpens & les animaux qu'elle tient, ainſi que les ſceptres, la barbe de Bacchus, dont les cheveux ſont marqués comme les plumes d'un oiſeau, les écailles des crocodiles, tout eſt peint au ſimple trait, d'une couleur blanche un peu jaune. Cette couleur eſt placée ſur un fond noir qui couvre généralement tout ce qui eſt apparent du morceau; mais le deſſous de la bâſe en eſt dépourvû, & l'on diſtingue le bois dans ſa nature. Cette couleur noire me paroît un bitume qui s'eſt incorporé facilement dans les pores du bois. Ainſi la tenue de cette couleur ne me cauſe aucun étonnement, & j'en ai cité des exemples: mais la couleur blanche dont on s'eſt ſervi pour tous les ornemens, & les hiéroglyphes de la partie de derrière & des deux épaiſſeurs; cette couleur, dis-je, mérite notre admiration par ſa tenue & ſa ſolidité; car il faut qu'on l'ait frotté à deſſein pour enlever la partie des caractères & des autres traits qui ne ſubſiſtent plus. Il ne faut point eſpérer de retrouver cette couleur: elle ne nous donne point aſſez de matière, même par le ſacrifice du morceau, pour en pouvoir faire une analyſe qui ſeroit encore douteuſe.

Vol. III. Plan. I. nº. IV. & VI.

Nº. I. Le bas-relief.

Nº. II. Les revers du bas-relief.

Nº. III. & IV. Les deux épaiſſeurs ou tranches.

V

III

IV

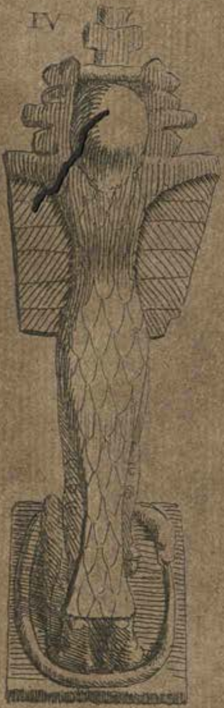

I

II

Hauteur totale un pied trois lignes : largeur huit pouces quatre lignes : hauteur de la figure six pouces cinq lignes : hauteur de la tête du Bacchus quatre pouces : largeur d'une oreille à l'autre cinq pouces.

PLANCHE XVI.

N°. I. & II.

L'USAGE des Figures qu'on appelle *Panthées*, ou chargées des attributs de différentes Divinités, ne me paroît point avoir été pratiqué anciennement dans l'Égypte. Le travail en relief du n°. précédent & de celui-ci, est très-opposé à la façon de penser & d'agir des Égyptiens. Le goût de la composition s'accorde avec cette idée, & certifie un tems plus moderne que celui du plus grand nombre des monumens de cet ancien peuple, que le tems nous a conservés. Le commerce des autres nations, peut-être même celui des Romains, peut avoir introduit cette nouvelle superstition; car les Étrusques & les Grecs ne me paroissent point avoir pratiqué cette réunion de plusieurs cultes sur le même objet. Je conclurois de ces réflexions, que cet usage n'existoit point en Égypte dans le tems de la première communication de ces peuples; car il n'est pas douteux qu'ils l'auroient adopté avec tous ceux dont ils ont profité.

Les différences que présente l'objet principal du monument de ce n°. m'ont paru assez considérables pour mériter d'être remarquées. La disposition & les attributs concourent en général à prouver la répétition du culte de cette Divinité ou de cette Figure *Panthée* dont le nom nous est inconnu. On trouve un rapport dans ces deux monumens. Leur forme & leur volume pourroient persuader qu'ils étoient l'objet d'un culte particulier, & qu'ils nous présentent une Divinité tutélaire & domestique; il est vr[illegible] que nous n'avons point d'exemple, ni

même d'autorité, qui atteste ce genre de superstition en Égypte; mais ce peuple paroît avoir été si foible à cet égard, qu'il peut aisément avoir admis des surplus & des augmentations de pratiques religieuses; & ce qui fortifie mon sentiment, c'est qu'aucun monument considérable, aucun dessein d'hiéroglyphes pris dans les temples & même sur la Table Isiaque, n'ont paru avec ces Figures. Ce n'est pas tout, la différence qu'on remarque dans les coëffures de ces deux monumens, ainsi que le plus ou le moins d'attributs ou d'accessoires dont ils sont accompagnés, prouvent que cette Divinité étoit arbitraire, d'autant plus que le sexe en est différent, & que la Figure de ce n°. présente une Femme. Cette altération dans le culte ou dans les statues révérées, est bien éloignée du caractère des Égyptiens. Le monument dont il est question, est travaillé fort grossièrement sur une pierre tendre & dont le grain est fin. Je le crois fort postérieur au n°. précédent. Les caractères gravés sur la face opposée de la Figure sont aussi d'une foible exécution. Je les rapporte sous le n°. II. Je ne doute pas qu'ils n'expriment la prière dûe à cette Divinité. Si on parvenoit à les lire, il est à présumer que l'on sçauroit ses titres & ses prérogatives; car il est probable que cet usage étoit général par rapport aux inscriptions placées sur les Figures Égyptiennes, presque toujours consacrées au culte.

Hauteur trois pouces une ligne : largeur deux pouces une ligne.

N°. III. IV. & V.

Ce monument mérite d'être considéré de plusieurs côtés. La tête de cette Figure de bronze vûe de face sous le n°. III. présente, quoique très-mal conservée, celle du Bacchus Égyptien, mais coëffée d'une façon qui n'est point ordinaire. Les deux bras sont cassés

jusqu'aux

jusqu'aux coudes; mais les épaules produisent deux autres soutiens auxquels les aîles sont attachées. Elles tiennent elles-mêmes à un corps d'oiseau chargé de plumes & qui couvre le dos, (*voyez le n°.* IV.) & cette Figure est terminée par une queue d'hirondelle. Le n°. V. achève de rendre la description sensible : le devant du corps est nud, & toutes les parties humaines sont couvertes d'yeux jettés sans nombre jusques au bout des pieds, posés sur quatre petits animaux si rongés par le verd-de-gris, qu'il est impossible de déterminer leur espèce. Enfin, ces animaux sont enfermés sur leur plan par un serpent qui mord sa queue, & qui pose à plat sur une plinte dont le quarré est de *deux pouces & demi sur un pouce cinq lignes.*

Il seroit ridicule d'entreprendre l'explication de ce monument. J'ai dit plus haut tout ce que je pense sur la réunion d'un si grand nombre d'allégories & sur le tems moderne qu'elle indique par rapport aux Égyptiens. Je crois seulement que l'on peut mettre ce monument dans le rang des *Abraxas*, très-rares à trouver de ronde-bosse.

Ce monument mérite d'autant plus d'être distingué, qu'il me paroît une suite immédiate du culte & des idées Égyptiennes sur la divinité en général, & qu'il ne semble avoir aucun rapport avec les Basilidiens, secte honteuse de Chrétiens dont on connoît l'histoire. Je crois donc que ce morceau peut fournir matière à plusieurs réflexions, & produire même des éclaircissemens que je ne suis pas en état de donner moi-même. D'ailleurs ces recherches me conduiroient plus loin que l'explication des articles de ce Recueil ne le permet.

Hauteur quatre pouces cinq lignes.

PLANCHE XVII.

N°. I.

LA CRAINTE ou la reconnoiſſance ont inſenſiblement & généralement parlant déifié les animaux. Cependant le Singe ne réveille aucun de ces ſentimens : je ſuis donc toujours étonné du culte qu'on lui a rendu. On ne peut expliquer cette inconſéquence que par l'allégorie. On ſçait qu'elle conduit l'eſprit de proche en proche, & qu'elle le détourne ſi bien de ſon premier objet, qu'on ne ſent plus la première conſéquence, & qu'enfin le motif s'évanoüit & fait place à un étonnement dont il eſt impoſſible de ſe rendre compte.

Les Égyptiens ont adoré différentes eſpèces de Singes, du moins leurs monumens permettent d'en diſtinguer quelques-uns. Celui de ce n°. eſt du genre le plus commun. Je crois que ſa repréſentation a été travaillée dans la même ville ou dans le même *Nome* que le bas-relief ſurmonté de la tête de Bacchus, & qu'on a vû deux Planches avant celle-ci. Il eſt pareil quant à la matière de bois de ſicomore, & quant à la couleur noire qui le recouvre abſolument, auſſi-bien qu'à celle qui marque le poil, & dont toutes les parties de relief ſont rehauſſées. Cet animal eſt rendu avec aſſez de vérité, ſur-tout dans l'aſpect de la face ; & le point de vûe préſente en même tems la ſeule ſingularité de ce monument. Elle conſiſte dans les deux mammelles dont la longueur me paroît outrée & affectée, & dans une eſpèce de caractère formé par des barres, & placé ſur ſon eſtomac. L'appui de la Figure eſt augmenté par la queue de l'animal ; mais le Sculpteur l'a repréſentée ſans aucun contour & tout ſimplement, comme ſi elle entroit dans la plinte. Ce morceau d'ailleurs eſt recommandable par ſa rareté, ſa conſervation & ſon volume.

Voyez Vol. I. Plan. IX. & XVI. & Vol. III. Planc. XV.

Pl. XVII.

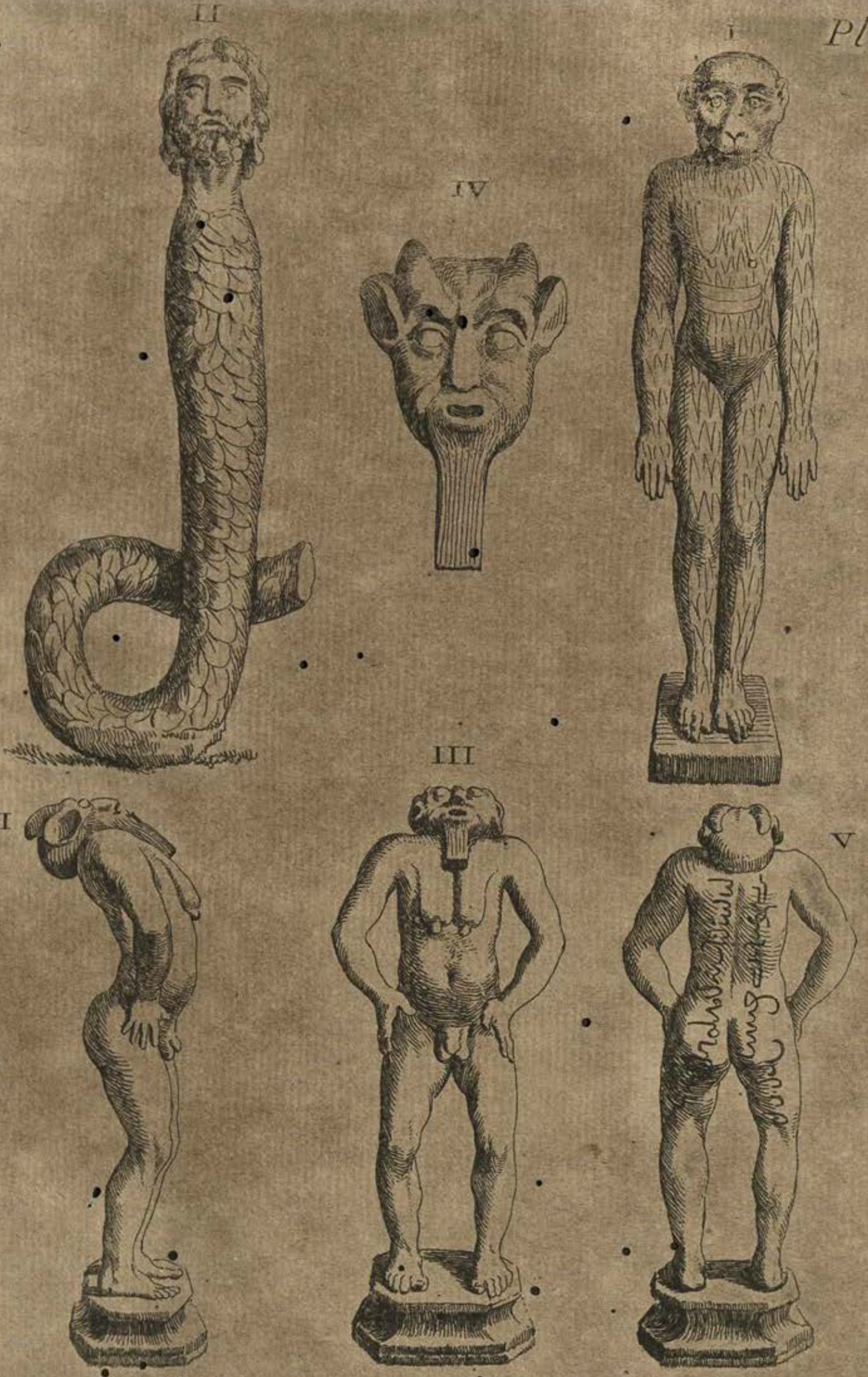

Hauteur un pied deux pouces deux lignes.

N°. II.

Le monument qu'on voit sous ce n°. représente le Serpent *Agathodémon*, devenu *Bonus Eventus* chez les Romains, & dont j'ai parlé fort au long dans une explication de la Table Isiaque. Cet animal se rencontre sur les monumens avec différens attributs, mais principalement avec la tête de Sérapis; j'en ai même rapporté un qui differe peu de celui-ci. J'ai dit alors ce que je sçais de convenable à cette représentation, & j'y renvoye le Lecteur, pour éviter la répétition. Je puis seulement ajouter à l'avantage du monument de ce n°. qu'il est absolument pareil à celui qu'on voit au revers des Médailles d'Hadrien, & cette singularité qu'on n'avoit point encore rencontrée, console de sa médiocre antiquité par rapport aux Égyptiens. D'ailleurs, la tête du Dieu n'est pas d'un mauvais travail. Elle est même exécutée d'une manière assez large; ce qui prouve l'altération de l'ancien goût Égyptien. Je dirai de plus, que le repli du Serpent est simple & paroît l'avoir tenu élevé, d'autant que la bâse est brute, & a dû être introduite dans quelque corps pour se soutenir, quoique toute la partie supérieure soit en effet de ronde-bosse. L'extrémité de sa queue paroît avoir été sciée à dessein. Enfin, sa matière le rend recommandable: il est de ce marbre tendre ou de cette pierre à aiguiser que les Égyptiens ont souvent employée. Elle est verte, tachetée de noir, & le volume de ce monument en augmente le mérite.

Mém. de l'Académie des Belles-Lett. pour l'Année 1758.

Vol. III. Plan. XIV. n°. VI.

Hauteur un pied trois pouces six lignes: largeur dans son repli six pouces trois lignes.

N°. III. IV. V. & VI.

J'avoue que je ne comprens rien à cette Figure; & dans le vrai que peut hazarder un Antiquaire, quand le

secours de la comparaison lui manque ? Ce monument ne présente aucun attrait de travail ou de dessein. Cependant la Figure a du mouvement. Le Lecteur sera plus éclairé par la vûe de la tête donnée séparément, & par les trois aspects sous lesquels elle est dessinée, que par toutes les descriptions sur lesquelles je pourrois m'étendre.

La matière d'un albâtre d'Europe, la disposition de sa Figure, les lettres Arabes écrites en deux colonnes, depuis les épaules jusqu'aux genoux, lettres peu anciennes & d'un pays qui n'a jamais représenté de Figure ; enfin la forme du piédestal taillé dans le même morceau, tout me persuade que le monument est moderne. Cependant la tête chauve avec des espèces de cornes sur le front, quelque ridiculement renversée qu'elle puisse être, présente non-seulement un caractère singulier, mais la barbe formée par la plante *Perséa* que les Égyptiens portoient comme une marque de distinction, s'oppose en quelque façon à ma première décision. On pourroit encore être frappé de voir une Figure d'Homme avec deux tettons de vieille femme. Plus j'examine, & plus je crois qu'on a voulu représenter un Bacchus, mais moins je puis porter de jugement sur l'antiquité & sur le pays. J'ai cependant vû quelques Figures composées en Allemagne, & qu'on avoit faites autrefois à dessein de les faire passer pour antiques, & dont celle-ci me rappelle l'idée. On peut toujours avancer que cette Figure est très-singulière, & que, si je ne me trompe point dans le jugement que j'en ai porté, j'aurai donné un exemple de ces monumens Allemands, dans le nombre desquels il s'en trouve quelquefois qui sont très-capables d'induire en erreur. Ces caractères m'ont paru nécessaires à rapporter séparément & plus en détail. Ils sont écrits en Arabe ordinaire ; mais la langue qu'ils expriment est inconnue. On pourroit même soupçonner leur exactitude, par la raison d'un

VI

I

IV

II

III

V

mot renversé dans le petit nombre de ceux qui composent cette inscription. Je puis seulement assurer que cette Figure accompagnoit les précédentes, & que je la dois également à la politesse de M. le Cardinal Spinelli, qui me comble de ses dons, & auquel elle a été apportée l'été dernier, par un Missionnaire qui disoit l'avoir trouvée en Asie. Le plus grand avantage que je puisse retirer en la publiant, est d'avertir les Curieux de mes soupçons à son égard.

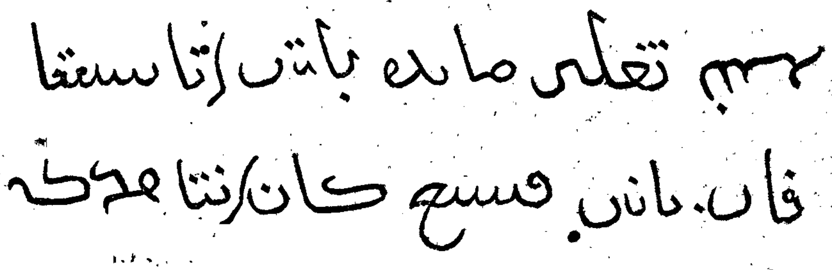

Hauteur sept pouces sept lignes: piédestal du même morceau un pouce une ligne.

PLANCHE XVIII.

N°. I.

JE CROIS pouvoir assurer qu'on n'a point encore publié de monument Égyptien de l'espèce de celui-ci; car il est constant que les meubles destinés à l'usage particulier de cette nation, sont très-rares, soit que la matière, qu'ils employoient à leur fabrique, ait été trop fragile, soit qu'ils en eussent une médiocre quantité, soit enfin par la raison qu'ils n'enfermoient point dans leurs tombeaux, les meubles qui leur avoient servi dans le cours de leur vie. On pourroit croire que cette Lampe de bronze dépendoit du service de quelque temple. Ce préjugé est même assez vraisemblable; mais n'ayant aucune autorité en faveur de l'une ou de l'autre opinion,

je conſerve ma première idée, & je regarde cette Lampe comme un des premiers monumens domeſtiques que j'aie vû des Égyptiens. Le point le plus eſſentiel eſt de pouvoir le donner en toute ſûreté à cette nation. Le trait & l'exécution ne permettent pas d'en douter. La Lampe dont il eſt queſtion, eſt formée par un oiſeau de proye, dont la force indique plutôt un Aigle qu'un Épervier. Cette alternative ou ce doute, ne doivent point étonner. La fineſſe dans le deſſein & la juſteſſe dans l'expreſſon, ne peuvent ſe trouver dans les ouvrages courans d'une nation qui ne connoiſſoit point ce qu'on appelle *mouvement* dans la compoſition. Ce morceau ne préſente donc que ce qu'on a eu beſoin de lui donner, c'eſt-à-dire, le néceſſaire par rapport à ſon objet; auſſi la tête de l'oiſeau ſert de tenue ou de poignée: on voit une petite ouverture longue & ménagée ſur le dos pour introduire l'huile, & cette ouverture étoit couverte par une très-petite plaque: cette partie eſt même la ſeule qui ne ſubſiſte plus, & qui rend la conſervation de ce petit monument imparfaite; car les mouvemens de la charnière ſimple qui rendoient le couvercle mobile, ſubſiſtent encore. Le trou deſtiné pour la lumière, étoit placé à l'extrémité de la queue. Les jambes de l'oiſeau ſont à moitié ployées ſous lui pour rendre le meuble plus ſtable & plus ſolide en lui donnant moins d'élévation. Les plumes ſont marquées ſur tout le corps de l'animal, par un ſimple trait de gravure d'un très-bon goût & d'une très-grande manière. Une branche de vigne chargée de feuilles & de fruits, placée autour de ſon col, eſt le ſeul objet étranger à la Lampe & à l'oiſeau: cet ornement prouve l'uſage fréquent d'un pareil meuble; car on commence d'abord par traiter les objets de cette eſpèce de la manière la plus ſimple; l'ornement, le ſuperflu, les contours ne viennent qu'après la répétition.

Longueur cinq pouces trois lignes : plus grande hauteur deux pouces une ligne.

N°. II. & III.

Ce petit Epervier de bronze eſt d'un aſſez mauvais deſſein, ſur-tout dans la partie des jambes. Je le crois d'une haute antiquité. Cependant les Égyptiens ſe ſont écartés à ſon occaſion de la ſolidité qu'ils apportoient juſque dans les plus petites bagatelles ; car cet oiſeau eſt porté & ſoutenu ſur un corps à jour, & a été conſtamment travaillé dans cette diſpoſition. J'ai cru devoir rapporter cette ſingularité ſéparément. On la voit au n°. III. Cet animal, ainſi que les ſuivans, étant liés à la religion, ne demandent aucune explication.

Hauteur deux pouces deux lignes : largeur du plan treize lignes.

N°. IV.

On peut dire que cet animal a été exécuté avec une merveilleuſe préciſion de trait, un ſentiment de nature & une fineſſe d'exécution peu commune : en un mot, il préſente un des plus jolis bronzes qu'il ſoit poſſible de voir. Il eſt fondu avec les deux plintes ſur leſquelles il eſt poſé. Cette diſpoſition eſt ſingulière, mais elle a de la grace ; cette Souris *Muſaraigne* eſt d'une eſpèce particulière. Sa tête eſt longue & pointue. On peut voir ſa deſcription détaillée & ſes propriétés dans le *Règne Animal de Briſſon.* Il cite tous les Auteurs qui en ont parlé, & rappelle tous les noms qu'on lui donne dans les différens pays. Latin & François. Paris, Bauche, 1756. un Vol. in-4°.

Les recherches que ce petit animal m'a fait faire, m'obligent d'avertir que j'ai eu tort de dire dans le premier Volume Planche XIII. n°. IV. que je rapportois un *Ichneumon.* Le Rat de Pharaon, ou la Mangouſte, differe beaucoup de celui que j'ai fait graver, tant pour la forme, que pour le poil & la queue.

Longueur de la Musaraigne trois pouces neuf lignes : largeur de cette plinte quatorze lignes.

Elle est fondue à coulisse, c'est-à-dire, qu'elle est creuse, & qu'une de ses extrémités est ouverte.

Hauteur des deux plintes cinq lignes.

N°. V.

Cette Tête de Chat présente toute la simplicité & l'austérité du travail Égyptien, en même tems que toute la justesse possible, de quelque côté qu'on la considère. Elle est creuse dans toute sa longueur, & doit avoir été disposée de cette façon pour recevoir l'introduction de quelque corps, & pour être portée sans doute en procession ; car les Égyptiens étoient trop superstitieux pour avoir employé les objets de leur culte à des meubles d'usage, comme pourroient être des manches d'instrumens ou des pommeaux d'épées : ce qu'il y a de certain, c'est que, sans pouvoir déterminer l'usage de ce monument, je puis faire l'éloge de son travail, avancer qu'il paroît Égyptien, & certifier qu'il a été trouvé en Égypte avec les morceaux précédens.

Hauteur un pouce dix lignes : largeur de la Tête un pouce cinq lignes : diamètre du tuyau ou de la partie creuse un pouce.

N°. VI.

On ne peut douter que ce Loup n'ait servi d'amulette. La bêlière attachée sur son dos en donne une preuve convaincante ; quelque médiocre que soit ce petit monument, il étoit d'un volume considérable pour un pareil usage. L'ouvrage de cet animal est juste, mais ne présente aucune finesse.

Hauteur avec sa plinte deux pouces une ligne : largeur un pouce cinq lignes.

PLANCHE

III

II

I

PLANCHE XIX.

N°. I.

L'ÉGALITÉ ou plutôt la répétition de la manière d'opérer dans les arts, présente un tableau qui se retrace continuellement aux yeux de l'Antiquaire. Depuis la découverte de la Chine, l'Europe n'a que trop souvent copié les mâgots & l'architecture de ce pays, si cette façon de bâtir mérite de porter ce nom : cette petite nouveauté pouvoit trouver sa place dans les modes; mais elle a été malheureusement entretenue par la paresse & l'ignorance des Artistes, qui par ce moyen composent sans étude & sans réflexion. Cependant il faut convenir que cet écart du goût vrai, est une imitation des Anciens, ou plûtôt une répétition dépendante du méchanisme des têtes. En effet, on remarque qu'après la décadence des grandes écoles de la Grèce, le prétendu goût Égyptien se répandit en Italie & peut-être même dans la Grèce depuis la conquête que les Romains firent de ce pays. Les paysages, les vûes & les architectures qu'on a trouvées à *Herculanum*, ont augmenté les preuves de ce fait. Il est même très-vraisemblable que le genre bisarre, toujours plus facile que l'ornement raisonnable, mais un peu plus épuré qu'il n'a paru dans ces derniers tems, a été la source des Grotesques & des Arabesques qui ont passé jusqu'à nous. Ce n'est pas que les Égyptiens & les Chinois n'ayent fait de bons ouvrages. La grandeur & la solidité des premiers les a rendus comparables aux géants de la Fable; & j'ai vû quelques Têtes faites d'après nature exécutées à la Chine, qui n'étoient dépourvues ni de raison ni de beauté : il seroit même étonnant que cela ne fût pas; la nature est également belle dans toutes les parties du monde. Un génie heureux sçait & la lire & la rendre à travers tous les nuages de la mode.

Quoi qu'il en soit, les Romains ont adopté à l'égard des Égyptiens une manière facile, légère ou plûtôt négligée que nous avons répétée & que nous répétons encore à l'égard des Chinois. Il est vrai que les Anciens ont poussé ce goût plus loin que nous, c'est-à-dire, que nous en avons moins abusé. Nous n'avons imité la Chine que sur des corps légers, & des matières d'une médiocre durée. Les Romains au contraire ont peint des fresques. Ils ont oublié leur pays pour représenter les aspects de l'Égypte. Ils ont plus fait ; ils ont exécuté des bas-reliefs sur le marbre, comme on peut le voir sur la plinte de la statue du Nil. Ce mauvais goût avoit fait dès lors une si forte impression en Italie, que les hommes y sont représentés informes, boudinés & sans aucun sentiment de nature. Un ouvrage de ce genre & de cette importance, auroit suffi pour la preuve de ce que je viens d'avancer ; mais le morceau de terre cuite, ou plûtôt le modèle que présente ce n°. prouve une répétition de ce même abus. Le goût, la composition & le travail ont tant de rapport avec les bas-reliefs de la statue du Nil, que j'ai eu besoin de la confrontation pour croire que cette barque & ces deux Égyptiens n'étoient pas absolument conformes à une partie de cette plinte : mais le bas-relief de ce n°. présente des différences ; il est même d'une plus petite proportion. Indépendamment de tous les rapports de goût, de travail & de composition, on ne peut douter que ce modèle n'ait été fait dans l'intention de représenter le Nil. Les pieds des Ibis, que le fragment a conservés, caractérisent absolument les bords de ce fleuve.

Largeur sept pouces : plus grande hauteur cinq pouces six lignes.

N°. II. & III.

On ne peut attribuer qu'à l'Égypte cette Lampe de

Pl. XX

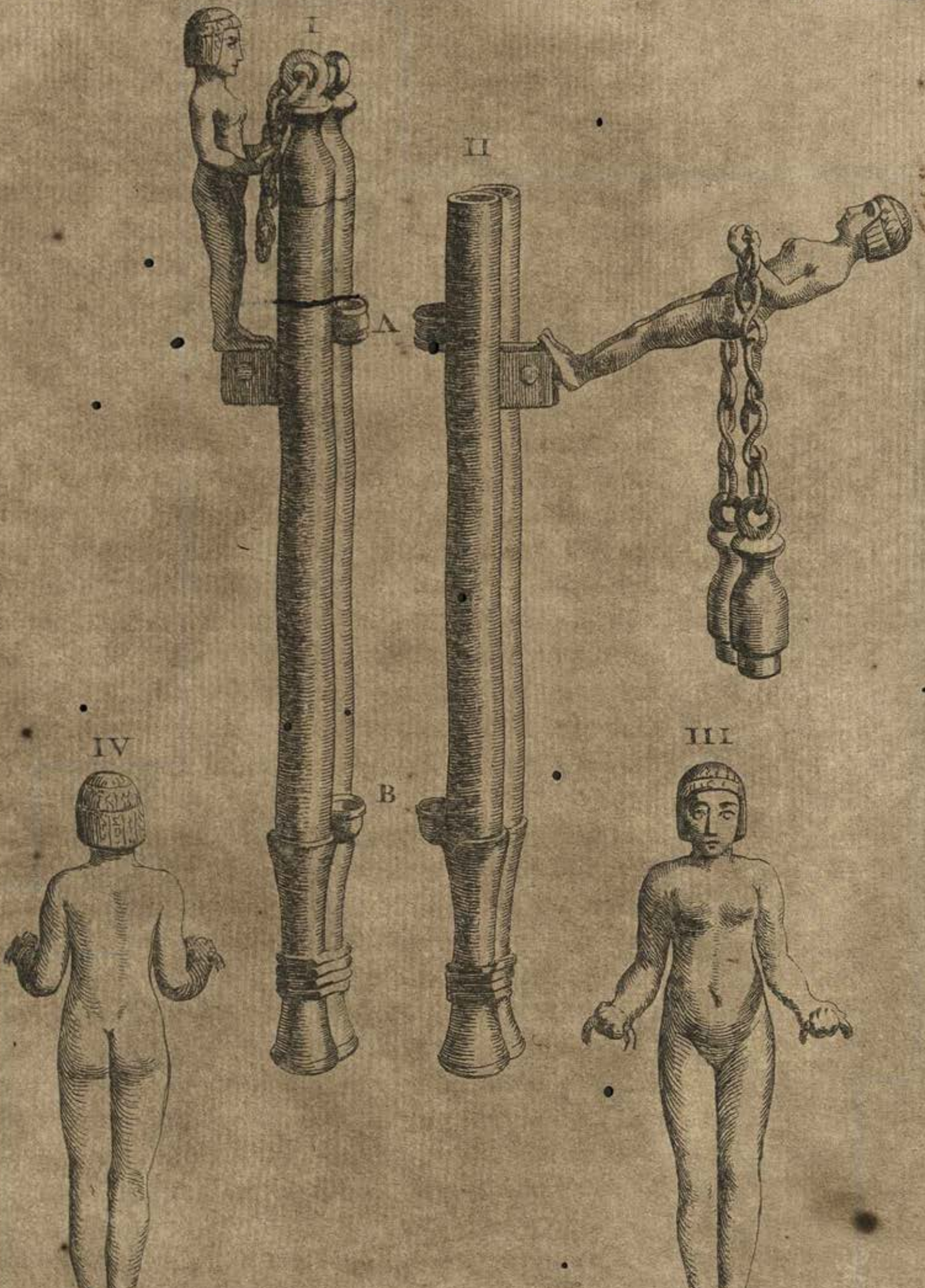

terre cuite : le travail, la forme & l'animal conviennent à cette nation. Je ne répondrois cependant pas que ce meuble d'usage si varié chez les Romains, n'eût été fabriqué à Rome, d'où il m'a été envoyé.

Hauteur quatre pouces deux lignes : largeur un pouce onze lignes.

PLANCHE XX.

N°. I. & II.

RIEN n'est comparable au plaisir d'un Antiquaire lorsqu'il trouve un monument qu'il imagine inconnu, ou du moins qu'il ne croit pas publié. Je me trouve non-seulement dans cette situation à l'égard de celui que présente ces n^{os}. mais j'éprouve encore le bonheur de présenter le meuble d'un particulier de l'Égypte, tandis que les monumens de cette nation sont toujours dépendans du culte & de la superstition. Cette singularité m'engage à convaincre le Lecteur par tous les détails de la description, & par tous les aspects de l'objet; car le plus sincère des Antiquaires doit être persuadé qu'on est en garde contre lui, & qu'on se méfie de sa propriété & de sa prévention. Je pense que ce monument étoit destiné à servir d'écritoire, c'est-à-dire, à renfermer les instrumens nécessaires pour former les hiéroglyphes ou les caractères de l'écriture courante, ce qui est la même chose quant à l'instrument. Il est constant que ce beau morceau de bronze a été trouvé dans l'Égypte; ce qui ne prouveroit, rien comme je l'ai démontré plusieurs fois en rapportant des exemples du mêlange du goût des différentes nations; mais plus on l'examine, plus on voit qu'on ne peut attribuer d'autre usage à ce morceau, par la raison des deux canons qui composent cet Étui, que celui de renfermer les instrumens né-

cessaires au dessein. En donnant une pareille destination à ce petit meuble, je n'ai garde de le confondre avec le *Scrinium*, boëte quarrée dans laquelle les Romains enfermoient les styles, les poinçons, le grattoir pour effacer, enfin, tout ce qui leur étoit nécessaire pour écrire à leur manière; boëte que l'on voit sous le bras, à la main, ou bien aux côtés des Consuls & des Consulaires. Le *Scrinium*, ainsi formé, étoit, à mon avis, un meuble de ville avec les augmentations du luxe, & les additions d'un goût plus moderne; mais celui de ces n^os^. plus simple & plus portatif, prouve par lui-même qu'il remonte à des tems plus anciens.

Je reviens à la description. Les deux canons sont creux jusqu'à la moulure qui semble les réunir par le bas. Ils sont accolés & disposés de façon à recevoir à une de leurs extrémités, un bouchon du même métal que toutes les autres parties de ce monument. Tel est l'aspect que présente le n°. I. Ces bouchons, très-faciles à lever, tiennent à une chaîne attachée à chaque main d'une petite Figure de Femme placée debout sur un mouvement de charnière. Le n°. II. explique cette disposition & la rend sensible. Le même aspect fait voir la jonction des deux canons: elle est simple d'un côté, & de l'autre elle présente un anneau soudé, marqué *A*, & percé à jour, capable de recevoir un petit corps cylindrique, que le second anneau marqué *B*. foncé & placé plus bas, pouvoit recevoir & retenir; cette seule raison empêche de regarder ces deux anneaux comme destinés à passer un cordon qui facilitât le port de ce meuble d'usage.

Longueur totale de l'Etui fermé six pouces onze lignes: largeur un pouce.

N°. III. & IV.

La moulure qui fait vers le bas, la liaison des deux

II

VI

I

IV

V

IV

III

canons, est un des points qui désigne le caractère Égyptien. Je prie le Lecteur d'y faire attention; mais la Figure autorise encore plus mon sentiment: ainsi je l'ai fait dessiner sous deux aspects, & l'on jugera par son trait, par le goût de son travail, & par sa disposition, que la totalité du monument ne convient qu'à l'Égypte. Cette Figure ajoûte à la singularité de sa fonction principale, celle de représenter une Femme absolument nuë; ce que l'on voit très-rarement sur les monumens de cette nation. On peut aussi remarquer sa coëffure. Elle achève de confirmer le goût Égyptien. Elle est composée d'un bonnet rond & coupé quarrément sur le col. Ce bonnet me paroît absolument couvert d'hiéroglyphes; mais ils sont d'une si grande finesse, que je n'ai pû les faire dessiner.

Hauteur de cette Figure deux pouces trois lignes.

PLANCHE XXI.

N°. I. & II.

LES MONUMENS dont cette Planche est remplie, ne me paroissent recommandables que par une origine Égyptienne plus ou moins altérée, selon les idées des différentes nations qui ont adopté leur culte & leurs cérémonies. Ces sortes d'altérations, ou pour mieux dire, les différences que l'on peut attribuer aux passages d'une nation à une autre, sont amusantes pour les Philosophes, en même tems qu'elles deviennent un objet d'étude pour les Antiquaires. Les deux faces de cette pierre hématite, sont également gravées. Le n°. I. représente Anubis & une femme. L'une & l'autre sont debout & drapées; mais leurs têtes sont surmontées par des objets inconnus. Ces Figures sont séparées par des corps dont on ne peut deviner la nature; mais on voit au-dessus deux petites Divinités qui ne portent

ſur rien. L'une m'eſt inconnue, & celle qui eſt la plus élevée, eſt conſtamment un Harpocrate accroupi, comme on le voit ordinairement repréſenté. Le travail de cette pierre eſt un peu uſé par le tems; cependant on s'apperçoit qu'il eſt mauvais pour le deſſein, mais qu'il préſente des fineſſes & des délicateſſes d'outil; & comme il eſt abſolument dans le goût Égyptien, je n'aurois point balancé à le donner à l'Égypte, ſi le revers, n°. II. ne m'avoit préſenté des ſujets de douter. Il fait voir une tête d'aigle ou d'épervier ſoutenu par ſes deux aîles. Malgré les différences qu'on eſt en droit d'y remarquer, cette diſpoſition m'a rappellé l'idée d'une figure volante qu'on obſerve pluſieurs fois ſur les monumens de Perſépolis. Au-deſſous de cette tête d'oiſeau ſurmontée d'un ornement, le champ de la pierre eſt rempli par un corps rond & allongé qui pourroit être regardé comme l'œuf ou l'emblême du monde.

Je rapporte les impreſſions que j'ai reçues, & je ne prétens point aſſurer que cette pierre ait été gravée à Perſépolis, mais je la ſoupçonne d'avoir une origine Égyptienne, peu éloignée de ſa ſource.

N°. III. & IV.

Cette Amulette de cornaline blanche eſt Perſe: non-ſeulement on le reconnoît au travail, mais à ſa forme n°. IV. La bâſe rapportée ſous le même n°. & ſon élévation, ſont à huit pans, & de la grandeur du trait qui les repréſente. La pierre eſt ſimplement percée dans le milieu de ſa longueur; & l'on voit, dans la gravure en creux qui fait l'ornement de ſa bâſe, un Roi de Perſe attaqué par un animal fantaſtique dont la tête cornue eſt humaine, & dont le corps qui reſſemble abſolument à celui d'un lion, a des aîles. Cette compoſition eſt celle qui ſe trouve la plus répétée ſur les bas-reliefs de Perſépolis. A la vérité, ces monumens, ſans doute plus

avoués & plus authentiques qu'une ſimple pierre gravée, ne préſentent que le combat d'un Roi, qui, comme celui-ci, ne ſe défend qu'avec un poignard contre un lion qui n'a rien de ſurnaturel. Ce ſujet indique, ſelon les apparences, un évènement remarquable dans l'hiſtoire de Perſe, mais ſur le quel on ne peut eſpérer aucun éclairciſſement. On voit par cet exemple le chemin que les fables prennent ordinairement. Elles partent d'un point de vérité; on y joint peu-à-peu le merveilleux: il ne diminue jamais, & va toujours en augmentant. Mais pour revenir aux faits précis, je puis certifier que la diſpoſition du groupe eſt la même que celle que l'on voit ſur les bas-reliefs de Perſépolis; que le travail eſt Perſe, & ſuivant ce que j'ai dit dans les Mémoires de l'Académie, je le reconnois pour avoir une origine Égyptienne.

Cette pierre a été trouvée dans la terre, à Brayne auprès de Soiſſons. On ſent aiſément que ce fait n'eſt rapporté que pour l'exactitude, ſans prétendre en tirer aucune conſéquence. Un monument de ce volume eſt porté & reporté par toute la terre, ſans que le tranſport mérite aucune réflexion.

Nº. V.

Cette gravure exécutée ſur une pierre hématite prouve très-clairement l'origine Égyptienne de la Diane d'Éphèſe. Sa diſpoſition, & plus particulièrement encore ſa coëffure, ne peuvent laiſſer aucun doute ſur ce point. J'ai fait graver cette pierre avec d'autant plus de plaiſir, que les impreſſions qu'elle eſt capable de donner, doivent être jointes à l'explication d'un monument d'Éphèſe que l'on trouvera dans la claſſe Grecque de ce Volume, Planche LII. Je ne poſſédois pas la Figure que l'on voit ſous ce nº. quand j'ai fait graver la Planche à laquelle je renvoye. La différence des re-

préſentations de la Diane d'Éphèſe, qu'il ſeroit facile de raſſembler & de tirer des monumens les plus authen-
Lib. XVI. cap. 40. tiques, dément ce que Pline avance de la conſervation de la même ſtatue, malgré tous les malheurs, dit-il, arrivés au Temple, *vitigineum & nunquam mutatum.* D'ailleurs comment ſe perſuader qu'un culte auſſi célèbre que celui de la Diane d'Éphèſe puiſſe avoir des repréſentations [illegible], les monumens ſont préférables à une legére idée fondée ſur la ſuperſtition.

N°. VI.

Ce morceau d'yvoire préſente un buſte qui n'eſt point du tout proportionné aux quatre colonnes accouplées qui lui ſervent de piédeſtal. Ce buſte eſt coëffé à l'Égyptienne, c'eſt-à-dire, que la tête eſt ſurmontée par des plumes. Elles ſont aſſez mal travaillées ; cependant elles rappellent l'idée des coëffures qu'on voit ſur la Table Iſiaque ; mais les cheveux friſés & le genre des nattes qui pendent ſur les épaules s'écartent abſolument de leur première origine. Cet ouvrage eſt aſſez mal exécuté dans toutes ſes parties & ne peut être regardé que comme Romain & très-commun dans ce genre. Il offre la ſingularité de trois petites boules ou corps arrondis qui occupent le milieu des quatre colonnes, & qui, détachées les unes des autres, ſont mobiles & roulantes. J'aurois eu peine à me perſuader, ſans une preuve auſſi conſtante, que les Anciens, & en particulier les Romains, euſſent été capables d'un badinage ou d'une patience dont les Allemands nous donnent depuis long-tems de ſi grandes preuves ; mais l'Antiquité a tout connu & tout pratiqué dans les Arts.

J'ajouterai que ce petit monument pourroit avoir ſervi de tête à une des aiguilles dont les femmes Romaines faiſoient uſage dans leurs coëffures.

Que

Pl. XXII

III

V

IV

I

II

Que cette opinion soit véritable ou fausse, on trouve toujours dans ce morceau, l'impression du culte Égyptien; & rien de ce que j'ai avancé dans cette légère explication, n'est contredit par l'examen.

Hauteur de ce fragment deux pouces.

PLANCHE XXII.

N.° I. & II.

J'AI rapporté dans les Volumes précédens, plusieurs Amulettes d'une forme pareille à celle de ces n^os^. Je persiste à les croire très-anciennement consacrées à l'usage des Égyptiens, & dans la suite adoptées par les Perses. La quantité que j'en ai vû travaillée dans le goût de cette derniere nation, me met en droit de soutenir cette opinion. Mais cette agathe d'un blanc qui tire sur le bleu, achève de me confirmer dans les idées qui m'ont persuadé que Persépolis, devenue capitale de la Perse dans la suite des tems, étoit en premier lieu une colonie de l'Égypte. La Figure qui combat le Lion est absolument dans le goût que l'on voit sur les monumens de cette ville: d'ailleurs cette action qui n'est point du tout Égyptienne, s'y trouve plusieurs fois représentée. Mais la Figure de femme à genoux, & qui semble prier pour le succès du combat, est absolument Égyptienne, & les caractères représentés devant cette Femme, sont des hiéroglyphes. Cet assemblage de goût, ainsi que la gravure en creux, autorisent mon sentiment, & rendent ce petit monument très-singulier & très-précieux.

Voyez Corneille le Brun, Chardin & les Mém. de l'Acad. des Belles-Lett. pour l'année 1758. ou 1759.

Suivant ce que j'ai plusieurs fois avancé, cette Amulette auroit été gravée à Persépolis, ou en Égypte, par un Artiste de cette ville, avant qu'elle eût admis l'écriture courante qui lui a été particulière, & qui jusqu'ici, paroît impossible à déchiffrer.

Je dois certifier, avant que de finir cet article, que j'ai vû une de ces amulettes avec les caractères courans de Perſépolis, & qu'on n'a jamais voulu m'en laiſſer prendre une empreinte : celle que j'ai tenue & conſidérée, ne doit point être ſeule dans le monde, & je ne déſeſpère pas de trouver ſa pareille : au reſte cette indication rendue publique, pourra ſervir à en faire remarquer quelques-unes.

Hauteur onze lignes : diamètre cinq lignes.

N°. III.

Ce fragment d'agathe-onice de deux couleurs, ne peut être un ouvrage Égyptien. L'amour de la poſtérité étoit ſi dominant en Égypte, que dans le deſſein de perpétuer la durée des bas-reliefs, ils les travailloient en creux ; à plus forte raiſon, ils n'auront point admis des ouvrages auſſi aiſés à éclater que le lit d'une pierre réſervé pour repréſenter une Figure. Ce Camée me paroît donc l'ouvrage d'un Grec établi dans quelque ville étrangère à ſon égard. Il repréſente un Prêtre Perſe, ce que l'on reconnoît à ſa barbe pointue, & à ſon eſpèce de toque. Ce Prêtre porte d'une main un petit vaſe duquel ſort une plante à tige droite. Non-ſeulement cet uſage eſt Égyptien, mais la figure reſſemble parfaitement à celle des monumens de Perſépolis, dont j'ai parlé dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, & ſur leſquels on voit des proceſſions à la manière de l'Égypte, c'eſt-à-dire, que tous les Prêtres, à la ſuite l'un de l'autre, portoient à la main un attribut léger & très-petit de la divinité qu'ils deſſervoient.

L'ouvrage de ce relief n'eſt point mauvais ; & je ſuis perſuadé qu'il ne préſente qu'une très-petite partie d'une cérémonie Perſe, dans laquelle on pratiquoit le culte Égyptien.

Ces raisons m'ont engagé à placer ce fragment dans une classe qui lui convient d'autant mieux, qu'il seroit difficile de le rapporter ailleurs.

N°. IV. & V.

Il est possible que ces Mains de bronze d'un très-mauvais dessein & tenues fort plattes, ne soient pas un ouvrage Égyptien, du moins je n'ai pas de preuves suffisantes pour l'assurer. Elles sont ornées de chaque côté de petits cercles doubles, tels qu'on les voit sur la gravure de ce numero, & semblables à ceux qu'on remarque souvent dans plusieurs monumens Égyptiens & Étrusques. Quel que soit ce travail, il est répandu sur l'une & sur l'autre de ces mains, ce qui prouve constamment qu'elles sont du même pays. Le manche ou la queue du n°. IV. étoit terminé par une espèce de tête ou de bouton dont il eût été possible de tirer quelqu'éclaircissement; mais cet ornement est malheureusement si fort effacé, qu'il ne peut mettre en droit de parler. Cependant ces mains ont un si grand rapport avec l'Égypte, qu'elles donnent du moins une occasion de parler d'une opération sur laquelle nous n'avons que des lumières très-obscures. Je puis donc en faire un usage qui ne sera pas tout-à-fait inutile. Elles serviront à rappeller le chemin que l'écriture a suivi en Égypte.

Voyez la Table Isiaque; & la Planch. Etrusque XXIII. n°. I. du premier Vol.

Cette Main n°. IV. est complette, c'est-à-dire, que les doigts sont à peu-près dans leur proportion naturelle. Elle me paroît représenter un hiéroglyphe, ou, ce qui est la même chose, un signe de cette première écriture des Égyptiens.

Celle du n°. V. moins correcte & plus négligée, dont les doigts sont absolument égaux, conserve le plus essentiel de cette même forme, & donne l'idée du caractère courant qui succéda à l'hiéroglyphe.

Il seroit heureux d'avoir de cette façon l'alphabet

entier. Il eſt difficile de s'en flatter; mais la découverte de ce caractère particulier & qui m'a été envoyé de Rome comme un ſimple monument repréſentant des *Ex-voto*, peut faire eſpérer d'en rencontrer quelques autres: il me paroît qu'on ne peut donner d'autre objet à ces petits bronzes; & quoiqu'il faille convenir que l'on peut avoir quelque doute ſur le pays dans lequel ils ont été travaillés, la conjecture ou la probabilité que je propoſe, eſt conſtamment établie ſur une vérité & ſur des monumens dont l'antiquité n'eſt pas douteuſe.

Longueur du n°. IV. deux pouces cinq lignes: largeur du n°. V. un pouce ſept lignes.

PLANCHE XXIII.

N°. I.

Les monumens dont cette Planche eſt remplie, ne ſont pas Égyptiens, mais ils dépendent de l'Égypte, c'eſt-à-dire, qu'ils me paroiſſent en être émanés; par cette raiſon ils peuvent être plus curieux & plus importans.

Ce petit monument de bronze a été fait en Italie, & repréſente les principales Divinités adorées ſur les bords du Nil, *Sérapis*, *Iſis*, *Harpocrate* & *Anubis*. La forme & l'uſage du *lectiſternium* qui ſert à ſoutenir les divinités, ſont abſolument Romains; ainſi je croirois ce petit bronze du tems d'Hadrien. Cet Empereur établit le culte Egyptien dans l'Italie, & le protégea dans tout l'Empire; mais ce petit ouvrage ayant été fait pour être la maſſe d'une bague, je ſerois porté à le regarder comme une de ces emplettes communes & d'un prix médiocre, que la ſuperſtition engageoit à faire dans les temples de l'antiquité; en conſéquence, j'attribuerois ce petit bas-relief au Temple de Prœneſte.

Voyez ce que M. l'Abbé Barthélemy a dit à ce ſujet dans les Mémoires l'Académ. des Belles-Lettr. pour l'an. 1760.

Pl XXIII

IV

III

V

II

I

N°. II.

Les Antiquaires ne peuvent trop examiner toutes les pierres gravées que le hazard leur présente. Ces petits monumens se transportent aisément, & fournissent des preuves ou donnent matière à des réflexions qui échappent pour l'ordinaire aux Voyageurs, dont les yeux ne peuvent être frappés en général que par les ruines des grands édifices; d'ailleurs il est si rare, qu'un homme qui parcourt certains pays, par le seul motif du commerce, soit instruit & éclairé; qu'il seroit non-seulement injuste de lui reprocher le peu de lumières que l'on retire de ce qu'il a vû, mais qu'il faut au contraire lui sçavoir gré de ce qu'il a remarqué. Les gens de Lettres doivent donc préparer le coup d'œil & le jugement des Voyageurs, pour les mettre en état de vérifier les conjectures qu'on leur aura proposées, ou de les rejetter; car on tire la vérité du pour & du contre. L'importance de l'objet doit rendre le moyen indifférent.

Ce lapis gravé en creux, conserve quelque caractère Égyptien dans un travail & une composition purement Indienne. Ces accompagnemens ou les attributs représentés aux côtés des Figures assises, confirment cette opinion; & si l'on voit d'un côté une plante chargée de fruits, ou plûtôt un ornement dont la forme & la disposition nous sont inconnues; on voit aussi un ornement placé symmétriquement de l'autre, & dont la forme est commune dans les monumens Égyptiens. C'est une parure de tête fréquemment employée dans la Table Isiaque, & que l'on trouve souvent seule & détachée comme un hiéroglyphe (*Voyez* les Volumes II. & III. de ces Antiquités.) D'ailleurs, cette gravure doit avoir été anciennement travaillée dans l'Inde; car on ne trouve aucune trace d'opération au touret dans les ouvrages modernes de ce pays. Je puis me tromper;

Planche IX. n°. IV. & Plan. IV. n°. V.

mais ce petit monument me paroît entrer dans les preuves de l'ancienne communication des Egyptiens avec l'Inde proprement dite.

N°. III. IV. & V.

On ne fait encore qu'entrevoir cette communication de l'Egypte avec les principales parties de l'Asie. Il faut espérer que l'étude & les recherches auxquelles on paroît s'attacher tous les jours avec plus d'ardeur, donneront des preuves plus convaincantes. Il paroît même que nous touchons à ce moment. Le voyage d'*Anquetil*, & les connoissances qu'il a acquises, doivent nous avancer considérablement dans une carrière dont la porte sera du moins ouverte, & qui changera vraisemblablement les idées que nous avons aujourd'hui. Elles sont les mêmes que les Grecs nous ont données; car il est certain que nous n'avons point d'autre opinion à l'égard de l'Asie, que celles qu'ils ont reçues ou qu'ils ont jugé à propos de répandre.

Frappé de ces réflexions, je présenterai les monumens de l'Inde qui me sembleront être la suite d'une communication formée par les conquêtes, ou d'une impression que les Indiens n'auront reçue que par un commerce réciproquement établi. L'un ou l'autre de ces moyens suffit également pour constater la vérité.

Je doute qu'il y ait un monument plus conséquent à l'idée de cette communication, que celui que l'on voit sous ces n^{os}. Je l'ai fait dessiner de trois côtés, pour mettre les Lecteurs plus en état de juger ses rapports généraux avec le Cynocéphale Egyptien. La tête de cette Figure a un caractère semblable à celui de plusieurs Figures que l'on peut comparer dans les Volumes précédens, & principalement dans le premier. Ce coup d'œil est plus capable de convaincre, que les descriptions les plus exactes : ainsi je renvoye le Lecteur à la repré-

sentation ; mais je dirai que plus ce monument est d'un travail moderne, car la fonte paroît avoir été jettée depuis 12. ou 15. ans ; & plus l'impression Egyptienne me semble constante & établie dans l'Inde.

Je ne répondrai rien sur quelques différences qu'il seroit possible de m'opposer, en comparant scrupuleusement cette Figure avec les monumens de l'Egypte ; telles sont les mains jointes & la queue du Singe, qui se reploye sur sa tête. Indépendamment du goût national & des variétés qui doivent nécessairement se trouver dans des travaux transmis par une tradition de tant de siècles ; quelle est l'idée, même métaphysique, qui subsiste quelques siècles sans altération ; & quels exemples de cette altération ne nous donnent pas les Figures même de l'Egypte, également consacrées au culte ? Il me suffit de pouvoir présenter une apparence aussi marquée. Je la crois du moins capable de confirmer des soupçons qui seront dans quelques années des certitudes, ou je suis fort trompé.

Hauteur quatre pouces trois lignes sans le piédestal avec lequel la Figure a été fondue. L'un & l'autre sont massifs.

RECUEIL

RECUEIL
D'ANTIQUITÉS
ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, GRECQUES, ROMAINES, ET GAULOISES.

SECONDE PARTIE.

DES ETRUSQUES.

AVANT-PROPOS.

J'AI ſans doute confondu dans les différentes ſuites de ce Recueil, pluſieurs monumens des Aborigènes, des Pélaſges & des autres nations qui ont très-anciennement habité l'Italie, avec ceux des Etruſques : cette erreur me paroît inévitable. Les peuples de l'Antiquité les plus connus, ne permettent pas toujours de faire des diſtinctions

de tems à l'égard de leurs ouvrages. Les Etrusques eux-mêmes ne donnent sur ce point qu'une facilité générale, c'est-à-dire, que l'on distingue des différences dans la manière, & qu'il est impossible de fixer leur date; mais l'ignorance est, pour ainsi dire, absolue sur les nations qui ont précédé les Etrusques dans l'Italie. Il m'a donc paru plus naturel de donner tous les monumens qui sont au moins du même pays, à un peuple un peu moins inconnu, auquel on ne peut refuser beaucoup de connoissances, & dont la domination s'est étendue presque sur toute l'Italie. Ces peuples se sont succédés les uns aux autres, & la pratique de tous les Arts, prouve en faveur des Etrusques, qu'ils se sont encore plus appliqués à la culture de l'esprit & des mœurs.

L'imitation, la bâse de tous les Arts, paroît encore être un don du climat: les plus anciens monumens, ceux que l'on peut aisément donner aux Aborigènes & aux Pélasges, se ressentent également de la source Egyptienne. Il est à présumer que leur position entre les deux mers de l'Italie, leur avoit rendu la communication facile avec l'Egypte; mais il faut convenir que leur imitation n'a jamais été servile, & que les Etrusques ont toujours conservé leur propre manière. En effet, on remarque dans leurs monumens, l'impression qu'ils ont reçue de l'Egypte & de la Grèce ensuite; on entrevoit le tems auquel cette nation a été frappée des idées d'Homère; on voit l'usage qu'elle en a fait; on peut même comparer les monumens de l'un & de l'autre peuple, lorsqu'ils ont traité le même sujet: par conséquent on peut découvrir, d'une manière un peu vague à la vérité, les idées qui leur étoient propres, par des exemples répétés, c'est-à-dire, par la comparaison d'un très-grand nombre de monumens. On est privé de ce secours à l'égard des Aborigènes & des Pélasges: on sçait qu'ils ont existé: on trouve des

Pl XXIV.

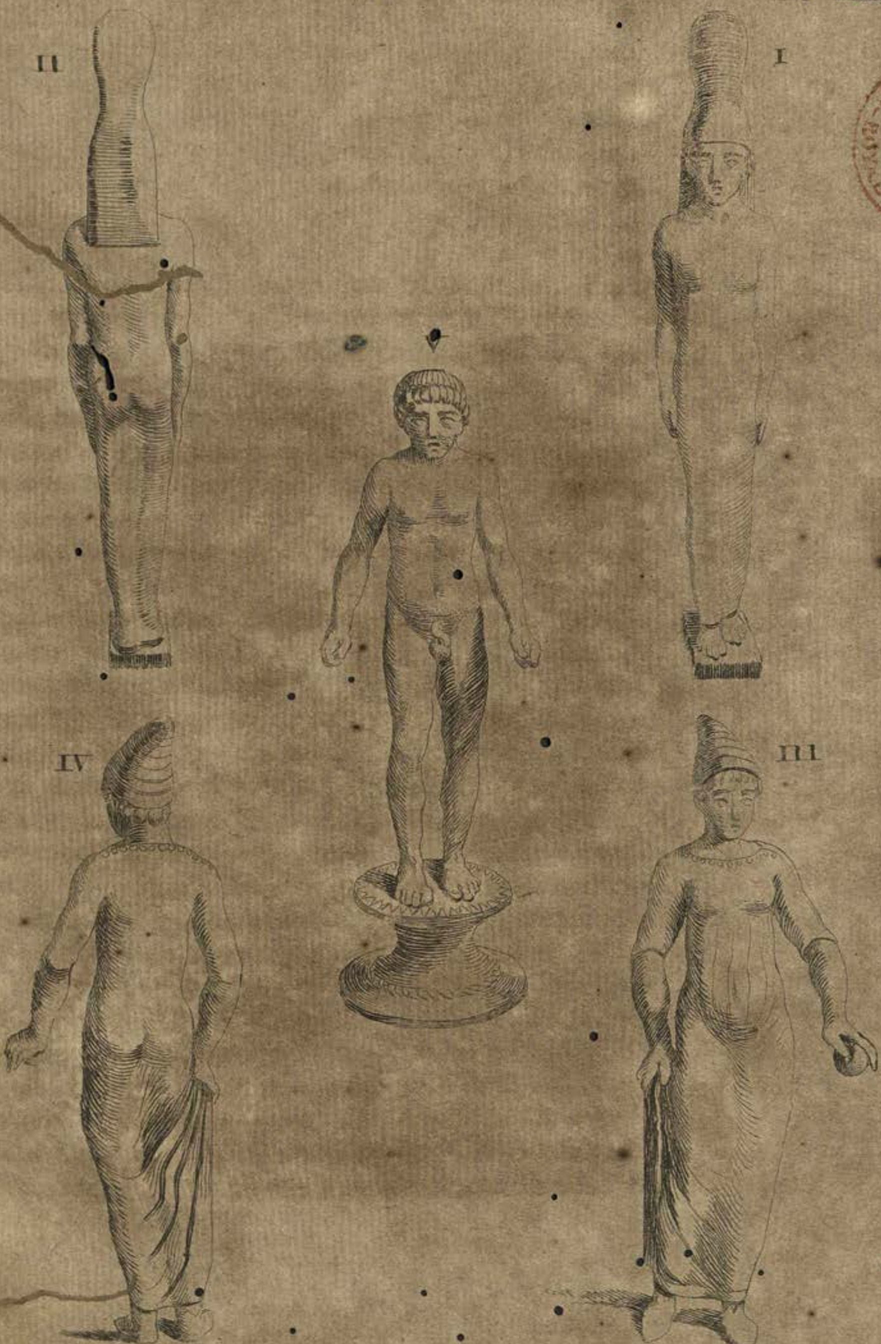

LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH ROYAL ASIATIC SOCIETY

ouvrages qu'ils doivent avoir fabriqués; mais comment distinguer leur date générale & particulière? Comment oser étendre & proposer des conjectures quand on ne peut s'appuyer sur aucune différence? Les Historiens ont été peu occupés de ces peuples, qui d'ailleurs n'ont pas joué un grand rôle dans le monde. Il est donc naturel de donner indifféremment à la nation la plus éclairée, la plus connue, enfin, à celle qui a occupé à son tour les mêmes provinces, toutes les Antiquités trouvées dans ces cantons, d'autant même qu'elles présentent une ressemblance assez sensible aux premières & aux plus anciennes des Etrusques. Ces réflexions en amènent naturellement une autre. Combien le climat de l'Italie est-il heureux pour les Arts, & depuis quel nombre de siècles jouit-il de ce bonheur? On ne donne point aux Etrusques tous les éloges qu'ils méritent; il est vrai que leurs talens ne sont point à la portée de tout le monde, & qu'on est privé de leur histoire. Le goût des Romains pour ces mêmes Arts, s'est fait sentir par l'accueil qu'ils ont fait au mérite des Grecs; mais la constitution de ce peuple guerrier, ne lui permettoit ni d'étudier, ni de pratiquer ce qu'il aimoit. Enfin, le germe de la Peinture, de la Sculpture & de l'Architecture, contraint & renfermé sous le bas-Empire, s'est particulièrement développé sous le Pontificat de Léon X. & l'on peut dire qu'Alexandre le Grand & ce Pape, seront toujours à la tête des deux époques, les plus brillantes & les plus célèbres des beaux Arts.

PLANCHE XXIV.

N°. I. & II.

La Figure Etrusque de ces numeros tient par toute sa disposition, à l'origine des Arts nés en Egypte, &

reçus ensuite en Etrurie. Je crois ce monument des plus anciens; mais il indique une mode qui, selon les apparences, n'a pas été long-tems pratiquée par les Etrusques; c'est celle du chaperon, propre sans doute à cette nation. Il surmonte la tête de cette Figure; c'est une sorte de coëffure que je n'ai vûe que dans ce monument.

Hauteur de ce bronze trois pouces une ligne.

N°. III. & IV.

On a vû plusieurs Figures pareilles à celle que je présente sous ces numeros; mais on en a peu rencontré de mieux conservées, & dont le détail soit aussi distinct. La parure du bonnet, la robbe & les manches serrées & terminées au coude, ne peuvent être ni mieux rendues ni plus frappantes; la chaussure pointue est de la même exactitude. Cette Statue de bronze, représente une Femme: & comme elle tient d'une main une pomme avec assez de grace, & que de l'autre elle soutient sa robbe, on pourroit, je crois, la regarder comme la représentation de Vénus.

Hauteur trois pouces six lignes.

N°. V.

Cette petite Figure Etrusque est beaucoup plus moderne que les précédentes, puisqu'en s'éloignant de la manière Egyptienne, elle est absolument disposée dans le style Etrusque, & représentée avec une sorte de mouvement & de dégagement de membres. Elle n'a d'autre mérite que sa belle conservation, & d'être placée sur le piédestal rond & orné, avec lequel elle a été fondue. Au reste, les Etrusques épargnoient peu la matière; car le tout est massif. Ce monument a été trouvé depuis quelques mois à *Volaterra*.

Hauteur totale trois pouces six lignes.

Pl. XXV.

PLANCHE XXV.

N°. I.

Si l'on en juge par le mauvais goût de cette Figure, qui peut à peine mériter ce nom, il faut convenir qu'il est difficile de donner un exemple plus ancien de l'ignorance des Etrusques, c'est-à-dire, de présenter un monument plus apparent de leurs premières opérations dans les Arts. Cette Figure me paroît du même tems que le Cheval, que l'on verra plus bas. On remarque dans l'un & dans l'autre, les simples impressions des objets, séparées de tous les moyens d'étude & de comparaison; mais ce qui mérite plus de curiosité, c'est de reconnoître dans la Figure de ce numero, la source Egyptienne. Le doigt placé sur la bouche, montre que c'est une imitation d'Harpocrate, exécutée de mémoire sur le récit de quelque Voyageur Etrusque, qui en a fait une femme dont la jupe coupée quarrément au-dessous du gras des jambes, paroît encore une réminiscence d'Egypte. Mais c'est trop retenir le Lecteur, & m'arrêter moi-même sur un objet aussi informe, & qu'on ne regarderoit pas si l'on n'étoit soutenu par de semblables points de vûe: on modeloit très-mal alors; cependant on jettoit en bronze. Il sera toujours étonnant qu'une opération si compliquée, paroisse n'avoir jamais été perdue.

Plan. XXIX. n°. I.

Hauteur trois pouces neuf lignes.

N°. II.

Ce Bronze qui représente un Homme posé sur un genou, & si l'on veut accroupi, est constamment Etrusque: on peut remarquer dans cette Figure, un mouvement dans la disposition; & ce mouvement indique par conséquent un peu plus d'étude & de progrès dans les

Arts, qu'on ne peut en voir dans la Figure précédente. Celle-ci est nuë; aucun attribut ni vêtement ne peut autoriser de conjecture: elle est assez bien conservée, la jambe qui se relevoit en partant du genou posé à terre, est détruite.

Hauteur un pouce neuf lignes.

N°. III.

Cette Figure de bronze représente une Femme. Sa coëffure plus étendue, & la draperie dont elle est généralement couverte, & dont les plis sont marqués, indiquent une continuation dans l'étude, & un progrès dans la pratique des Arts, d'autant même que les proportions sont assez justes. Je ne sçais pourquoi on m'a mandé, en me l'envoyant de Rome, qu'elle représentoit Junon; on a ajouté qu'elle avoit été trouvée depuis très-peu de têms dans un tombeau à *Volaterra.* Si ce dernier fait est véritable, c'est apparemment depuis qu'elle a revu le jour, qu'elle a perdu un bras: si cette partie étoit à sa place, elle auroit pû donner quelque éclaircissement sur l'objet de sa représentation. Elle paroît tenir une pomme dans la main qui lui reste; mais malgré sa prétendue parure de tête qui paroît en faire un personnage distingué, je ne puis me déterminer à la proposer comme Vénus: elle est trop difforme. Il est cependant vrai qu'il seroit plus naturel de la prendre pour cette Déesse, que de la regarder comme Junon.

Hauteur trois pouces.

N°. IV. & V.

Planc. XXVI. n°. V.

J'ai témoigné mon étonnement en rapportant dans le troisième Volume de ces Antiquités, une Figure casquée, avec ce que, dans les derniers siècles, on nommoit une visière, qui se rabbatoit ou se relevoit à volonté, en conservant deux trous vis-à-vis des yeux pour

Pl XXVI

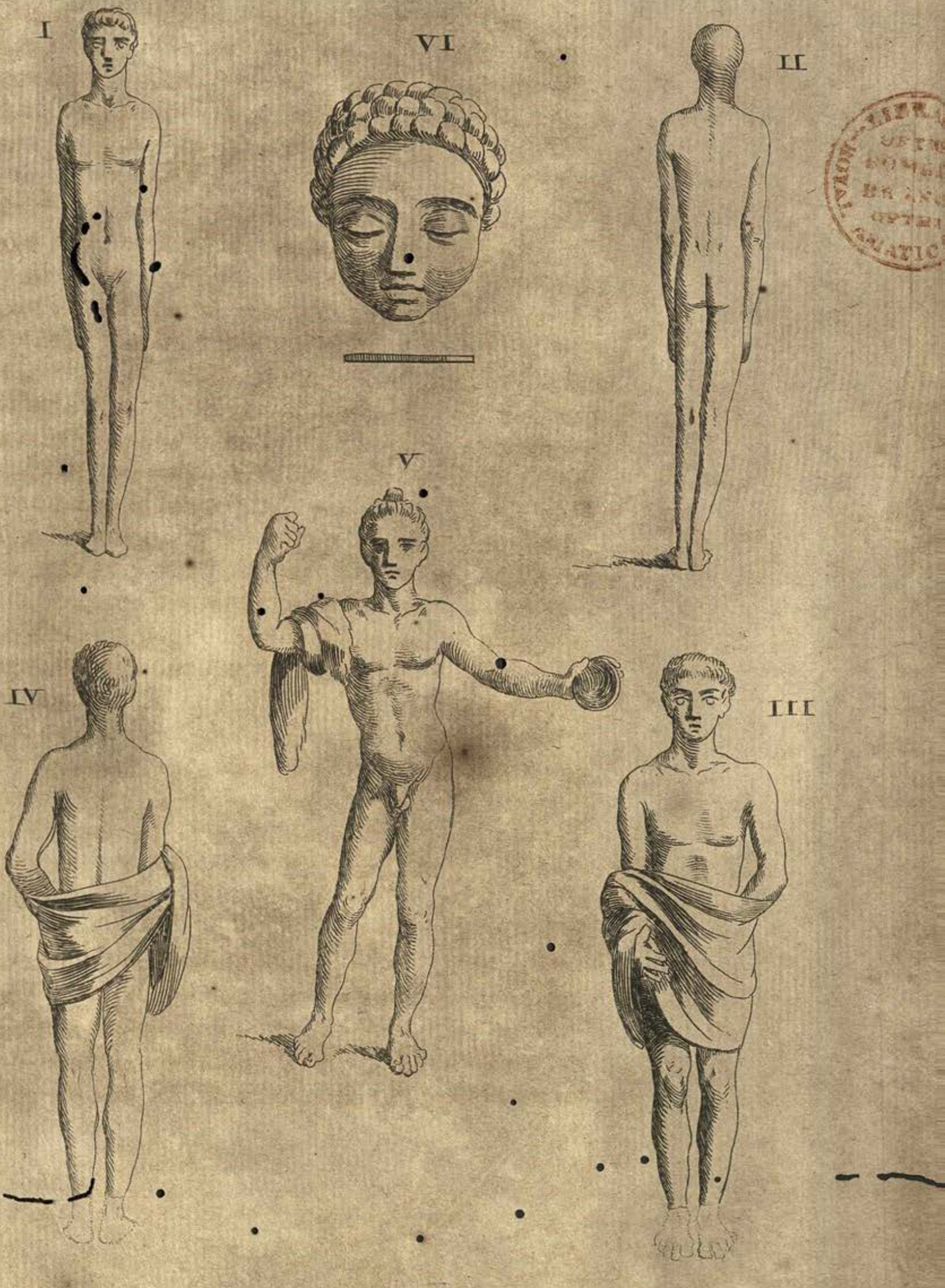

éclairer celui qui combattoit. Toutes les reconnoissances de travail & de dessein convenoient aux Etrusques ; ainsi je n'ai point fait difficulté de donner ce casque à cette nation, persuadé, à la vérité, qu'elle avoit alors beaucoup communiqué avec les Gaulois.

Le plus grand avantage des monumens consiste à confirmer ou à prouver ce que les Historiens ne disent souvent que très-généralement, ou ne disent point du tout ; & le devoir d'un Antiquaire consiste à rapprocher ces monumens, à les donner par les raisons de l'Art, au pays qui les a produits ; enfin, à prouver par leur répétition, ce qu'il avoit avancé ou conjecturé.

Ce Casque de plomb qu'on ne peut regarder que comme un modèle, à cause de sa médiocre proportion, confirme non-seulement l'usage que les Etrusques en faisoient, car l'ouvrage est constamment très-bien fait, & ne peut être contesté à cette nation ; mais il autorise & développe la disposition de la Figure du troisième Volume, dont j'ai parlé au commencement de cet article.

Hauteur un pouce huit lignes : largeur, un pouce.

PLANCHE XXVI.

N°. I. & II.

Les Figures Etrusques du genre de celle que l'on voit sous ce numero, me font toujours un véritable plaisir à trouver : on ne me soupçonnera pas d'être séduit par le goût ni par la beauté du travail ; mais ces opérations grossières me présentent une réminiscence Egyptienne dont l'examen m'amuse & m'occupe d'autant plus, qu'il me met en état de suivre la prémière impression des anciens Etrusques. En effet, je les vois frappés de ce qu'ils avoient remarqué dans leurs voyages

en Egypte: ne pouvant rendre à leur retour, la grandeur des monumens qui brilloient à l'envi dans ce beau pays, & voulant cependant en donner une idée, je les vois, dis-je, se rejetter sur la longue proportion, & la simplicité de la disposition; enfin, dans le désordre de ces idées, il faut au moins convenir qu'on ne peut reprocher aux Etrusques, une imitation servile; mais que l'on voit toujours au contraire, une réminiscence qui conserve une sorte d'originalité. Je ne puis étendre plus loin ces foibles conjectures; elles ne présentent rien sur la Divinité, ou la Figure que les Etrusques ont voulu conserver à la postérité.

Hauteur de ce bronze deux pouces neuf lignes.

N°. III. & IV.

Il est rare de trouver avec une draperie, des Figures Etrusques de l'antiquité dont celle-ci me paroît être: j'ignore absolument ce qu'elle a pû représenter. Les mains renfermées dans l'étoffe, dont elle est ceinte, ne sont constamment point placées au hazard: elles seroient dans cette disposition pour semer les grains; & cette action ne peut avoir souffert de variété dans aucun siècle; mais sans rien changer à cette idée, si l'on vouloit pousser les conjectures, peut-être par-delà la Mithologie des Etrusques, & comme dit le Baron de Fœneste, *nommer les choses par les noms honorables*, on pourroit avancer que cette Figure représente Deucalion, dispersant les pierres, d'où renaissoit le genre humain.

Hauteur trois pouces deux lignes.

N°. V.

Les Figures d'Hercule sont très-communes dans les monumens Etrusques: leur différence est souvent si légère, que j'en ai négligé plusieurs, ne voulant les rapporter

Pl. XXVII

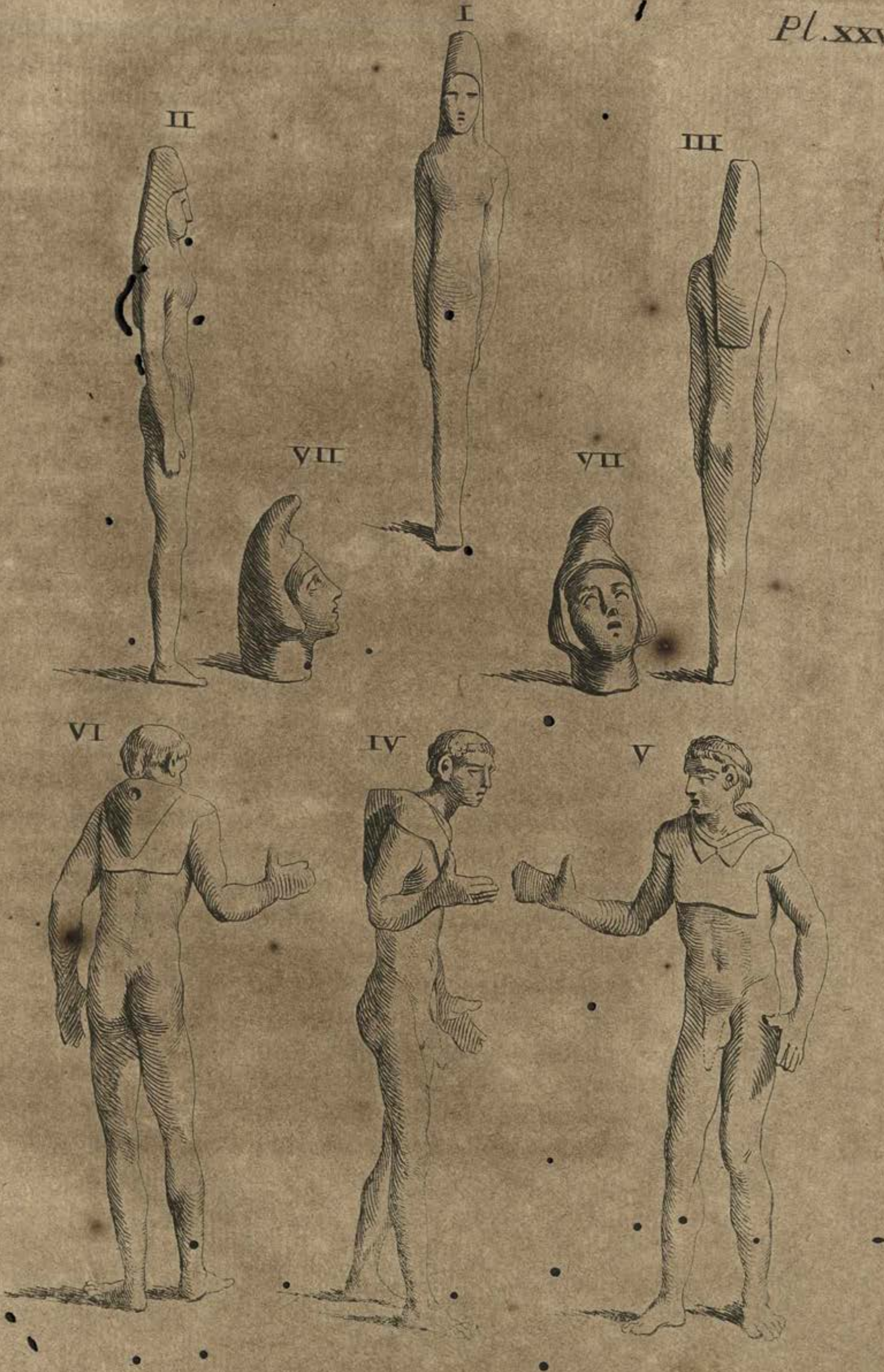

rapporter que lorsqu'elles offrent quelque singularité. Ce petit bronze me paroît la représentation de ce Héros; la peau qu'il porte sur le bras, permettroit difficilement d'en douter; mais le toupet de cheveux, ou les cheveux renoués sur le devant de la tête & principalement la patère qu'il tient dans une de ses mains, attribut avec lequel je n'ai point encore rapporté de ronde-bosse Etrusque; m'ont engagé à distinguer la Figure de ce numero.

Hauteur trois pouces moins une ligne.

N°. VI.

Cette Tête d'une très-mauvaise cornaline, du moins pour la coûleur, est percée en amulette, & doit être mise dans le rang de celles qu'on a vûes dans les Volumens précédens: leurs coëffures sont toutes variées & le travail d'aucune n'est élégant; je n'ai rien soupçonné sur leur usage, mais la répétition d'un objet prouve la mode & sa durée.

Planc. XXI. n°. III. Vol. III. & Culde-Lampe, page 104. du même Volume.

PLANCHE XXVII.

N°. I. II. & III.

Cette Figure de bronze que l'on doit placer dans le rang des plus anciennes de l'Etrurie, pourroit être regardée comme appartenant aux Pélasges ou aux Aborigènes, enfin aux anciens peuples de l'Italie habitans sur les bords du golphe Adriatique. Ces peuples sont également difficiles à distinguer dans leur origine, dans l'étendue de leurs Etats, & il n'est pas moins aisé de fixer la date & la durée de leur gouvernement.

La Figure de ces numeros, joint au mérite de son antiquité, celui de présenter les traces absolues d'une source Egyptienne, toujours précieuse par rapport à l'histoire du monde. Il seroit inutile de vouloir deviner

l'objet que présente ce bronze, & le motif pour lequel il a été fondu : selon l'impression naturelle, on ne reconnoît aucun caractère de divinité, ni rien qui puisse faire soupçonner le culte & flater la superstition ; mais comment oseroit-on prononcer? Car il faut convenir que les monumens Egyptiens seroient aussi incertains si leur nombre n'étoit plus étendu que celui de ces premiers monumens Etrusques : on pourroit encore ajouter que si les Auteurs n'avoient point parlé de *Télesphore*, & si l'on n'avoit vû sa représentation groupée avec celle d'*Esculape* & d'*Hygia*, on n'auroit jamais regardé cette petite Figure comme un objet de culte : ces réflexions & plusieurs autres qui se présentent facilement à l'esprit, servent à prouver que les décisions sur plusieurs points de l'Antiquité, doivent être quelquefois suspendues ; on doit seulement avertir le Lecteur des raisons que l'on a pour douter.

Hauteur deux pouces huit lignes.

Nº. IV. V. & VI.

Ce monument est beaucoup moins ancien que le précédent. Ce que j'ai dit en plusieurs occasions sur les Etrusques, doit suffire pour en convaincre, & n'a pas besoin d'être répété. Cette Figure de bronze est recommandable, non-seulement par sa conservation, mais par le mouvement & le sentiment que l'on voit dans la tête & dans quelques autres parties, étant travaillée avec assez d'intelligence : on y voit non-seulement des indications de nature & de chair ; mais elle paroît même être un portrait. Ces impressions sont singulières & frappantes pour le pays, pour le siècle & la nation où cet ouvrage a été exécuté. La forme & la disposition de l'espèce de capot ou de capuchon dont ses épaules sont couvertes, présente encore des irrégularités. J'ai eu soin de démontrer cet habillement sous différens

aspects: on voit que ce léger vêtement ne s'oppose point à la nudité Grecque. Je ne dirai rien de l'arrangement des cheveux : on a vû tant de fois dans l'examen des monumens, la circulation perpétuelle de la mode, qu'il seroit inutile de la relever à cette occasion ; cependant on peut dire en général, que les Etrusques n'ont pas été moins inconstans sur les usages de parure, que beaucoup d'autres nations.

Indépendamment du goût de l'ouvrage qui ne permet pas de refuser cette Figure aux Etrusques, la disposition des mains & des pieds, jointe à quelques autres sécheresses, la range, sans contredit, dans la classe de cette nation.

Ce monument a été trouvé en 1759, dans une fouille faite aux environs de Rome, d'où il m'a été envoyé.

Hauteur trois pouces dix lignes.

N°. VII.

Les deux monumens précédens prouvent, avec un grand nombre d'autres, que les Etrusques ont tiré leurs Arts de l'Egypte en premier lieu, & que dans la suite ils ont profité des secours de la Grèce. Ces idées générales s'appliquent au Buste de bronze que ce numero représente. Le travail en est assez grossier, mais il est absolument Etrusque ; cependant cette Tête est coëffée selon l'usage Phrygien : cet assemblage de manière & d'ajustement me persuade que cette coëffure n'est disposée d'une façon aussi gauche, qu'autant qu'elle est étrangère à l'Etrurie : il me semble même voir clairement que l'Artiste Etrusque ne l'a exécutée que sur un récit ; car si l'on s'apperçoit aisément de la différence d'une description faite par un homme qui parle de ce qu'il a vû, ou de ce qui lui a été rapporté, la nature rend ces distinctions encore plus sensibles dans la production des Arts. Au surplus, il est assez vraisemblable

qu'on aura voulu repréſenter Pâris ſi célébré par Homère ; & l'on ſçait combien les Etruſques ont révéré ce grand Poëte. Ils ont même été perſuadés qu'il avoit voyagé dans leur pays. Il ſe pourroit encore qu'on eût eu deſſein de conſerver par ce petit monument, le ſouvenir d'Atys, ce malheureux Prêtre de Cybèle ; car plus on étudie les Antiquités d'Etrurie, plus on retrouve l'établiſſement des fables Grecques dans cet ancien pays.

Hauteur quinze lignes.

PLANCHE XXVIII.

N°. I.

Ce Scarabée de cornaline ne peut être plus mal gravé. Je ſuis perſuadé qu'il a été travaillé par un homme qui cherchoit les moyens de produire dans un genre dont la pratique lui étoit inconnue ; cependant il faut convenir que de pareils travaux prouvent la curioſité & le goût pour les Arts. Il eſt impoſſible de refuſer l'un & l'autre à un pays, lorſque la quantité que l'on trouve de ces mauvais ouvrages en creux, certifie qu'ils étoient recherchés & qu'ils ſe débitoient. Je placerois donc cette pierre gravée dans le rang des anciens monumens purement Etruſques, mais non pas des plus anciens, l'opération de cette gravure étant très-compoſée ; car il eſt conſtant qu'on a modelé & fondu des Figures avant que d'en exprimer avec le touret. La repréſentation d'une Syrène ou de Scylla, ou de quelqu'autre Divinité de la mer, eſt le ſeul attrait de cette gravure informe, qui joint au ridicule de l'ouvrage celui de donner un caſque à cette Figure. Il eſt à pluſieurs pointes, & ſemblable à ceux dont j'ai parlé, & dont cette nation paroît s'être ſervie ſeule ; mais dans cette occaſion, je ſoupçonne l'Artiſte de l'avoir employé

Pl XXVIII.

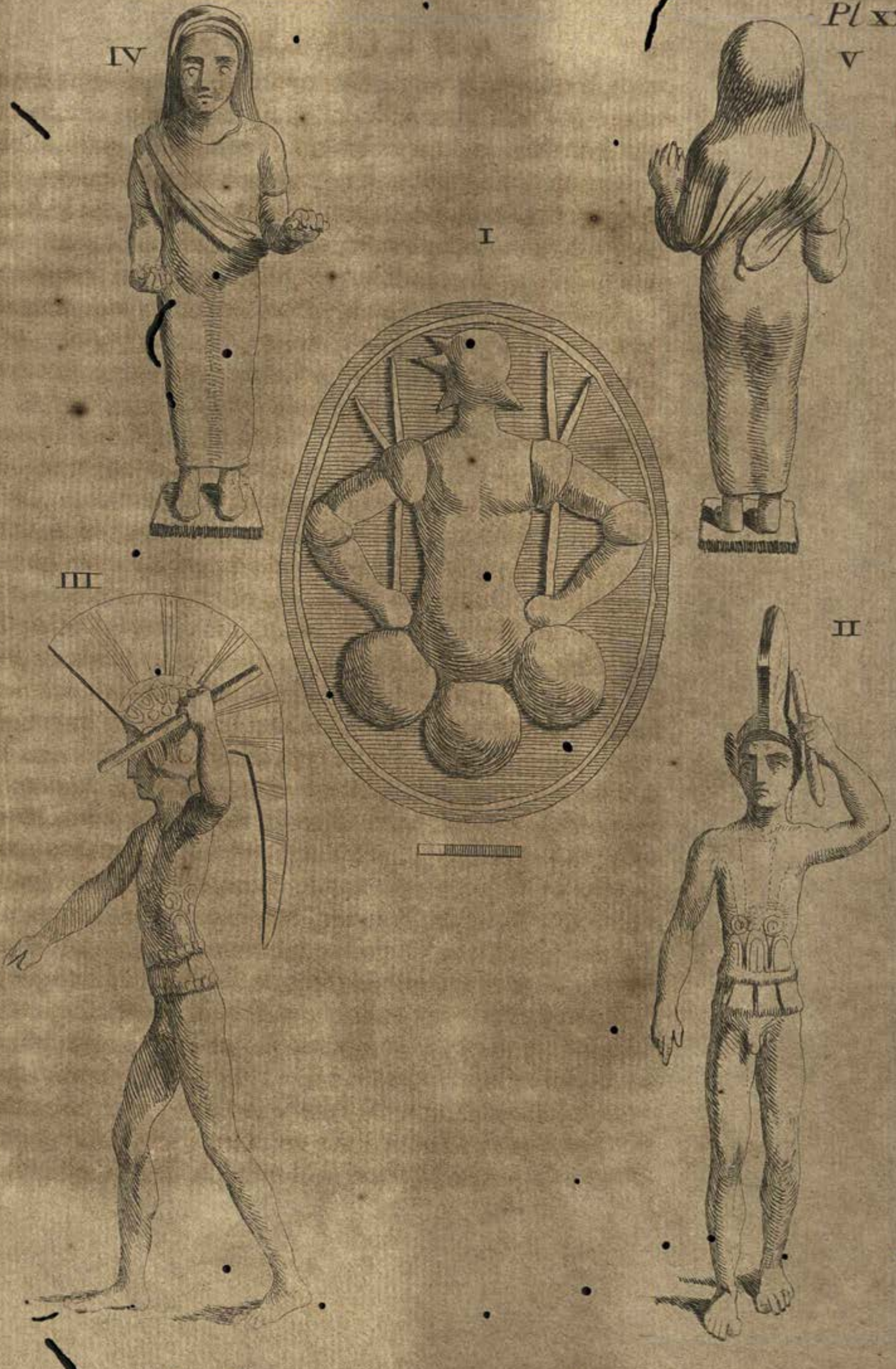

au défaut de la tête qu'il ne pouvoit exprimer.

N°. II. & III.

La représentation de ce Soldat, s'écarte absolument de la source Egyptienne ; & quoique l'ouvrage en soit très-ancien, il est moderne en comparaison de plusieurs autres monumens que j'ai rapportés : je conviens que cette Figure ne mériteroit pas, à de certains égards, d'être rapportée ; car on en a vû dans ce même Recueil qui présentent fort peu de différence ; mais celle de ce Soldat est d'une si parfaite conservation, sa parure & son habillement sont si distincts, que l'on voit encore une partie du javelot qu'il est prêt à lancer : l'énorme crête de son casque, prouve qu'elle étoit formée d'une lame de cuivre très-mince ; car il est constant qu'elle n'auroit pû soutenir la forme que nous lui voyons & qui paroît essentielle, si elle eût été composée de plumes ou d'autres matières légères : de plus, on ne voit aucune apparence du travail qui conviendroit à l'indication de ces corps légers ; on ne distingue au contraire que des traits droits qui paroissent faits pour cacher la jonction des lames, tandis que le corps du casque est chargé d'ornemens convenables, ainsi que le corcelet & la partie supérieure du tonnelet, qui d'ailleurs ne pouvoit être plus court, & qu'on ne doit regarder, par conséquent, que comme une ceinture fort large. Je ne dis rien des oreilles de ce casque ; j'en ai parlé dans l'Avant-propos des Etrusques du troisième Volume : elles sont une suite des dépouilles des animaux que l'on sçait avoir été l'origine des casques & de leurs ornemens. Ce Soldat n'a aucune espèce de cheveux.

Hauteur cinq pouces cinq lignes.

N°. IV. & V.

Ce Prêtre Etrusque est voilé, contre l'ordinaire de ceux que j'ai eu occasion de voir. Il est vrai qu'il ne ressemble point à un Augure, & qu'il paroît être dans l'opération d'un sacrifice; car il semble tenir un grain de l'encens qu'il a pris dans son autre main: l'extrémité de son voile passe dessous un de ses bras & remonte sur l'épaule de l'autre côté où il se soutient par son propre poids. Ce Prêtre a d'ailleurs une tunique assez juste; elle monte jusqu'au col, les manches descendent un peu plus bas que les épaules; enfin, cette tunique se termine également & quarrément un peu au-dessous du gras des jambes; ce qui conserve, ou du moins rappelle un usage Égyptien. Ce petit bronze très-bien conservé est posé sur une table quarrée avec laquelle il a été fondu.

Hauteur trois pouces sept lignes.

PLANCHE XXIX.

N°. I.

Quoique l'ignorance des Étrusques dans leurs premiers siècles soit démontrée par un grand nombre de monumens que j'ai rapportés; ces monumens même prouvent, comme je l'ai déja dit, le goût de cette nation pour les Arts, & le désir qu'ils avoient de produire & de passer à la postérité; mais si les objets peu satisfaisans pour les parties des Arts donnent ces sortes de preuves, il est difficile d'en apporter une plus convaincante que celle du Cheval de bronze que l'on voit sous ce numero. Il a été trouvé l'année dernière dans un tombeau à *Volaterra.* Cette seule raison m'engage à lui donner un rang déterminé; car l'ignorance poussée à un certain dégré, ne peut donner

IV

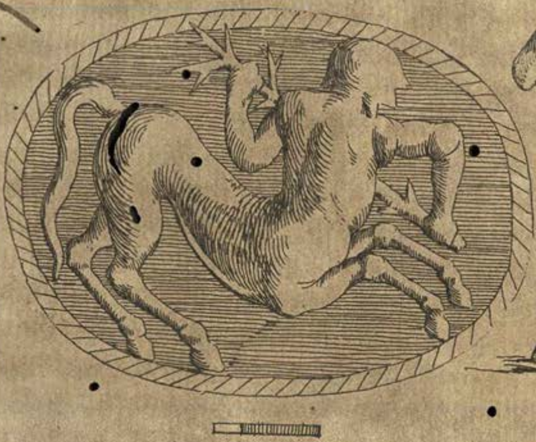

I

II

III

d'indication ; elle oblige néceſſairement de recourir aux circonſtances locales ; ſans un pareil ſecours elle ne peut conduire qu'à l'ignorance : c'eſt un cercle qui tourne ſur lui-même. Cette vérité me paroît conſtante, du moins par rapport aux objets de l'Antiquité.

Hauteur totale deux pouces & demi : hauteur depuis le gareau un pouce trois lignes : longueur trois pouces cinq lignes.

N°. II.

On voit ſur ce Scarabée de cornaline, un Homme à cheval. Ce monument eſt conſtamment plus moderne que le précédent ; cependant l'Artiſte étoit encore peu conſommé dans l'art ; il ne pouvoit exprimer les traits du viſage. Ce Cavalier eſt repréſenté dans un inſtant d'action ou de combat : de plus, il porte le caſque à trois pointes dont j'ai parlé pluſieurs fois. Je ne doute pas que cette Figure ne repréſente un homme de guerre. La rareté d'un monument Étruſque de ce genre, eſt le plus grand mérite de ce petit morceau.

N°. III.

La première impreſſion qu'un homme monté ſur un cheval a faite ſur l'imagination de ceux qui ne connoiſſoient point cet uſage, a produit l'idée d'un Centaure. Cette impreſſion eſt des plus anciennes, parce qu'elle eſt ſimple : je croirois par conſéquent qu'elle a été une des plus générales ; & que pluſieurs peuples ont dû la recevoir & s'en affecter dans des tems différens. Je ne voudrois point placer les Étruſques dans ce rang : chaque jour on découvre des monumens qui prouvent la connoiſſance qu'ils avoient des ouvrages de la Grèce ; & j'ai rapporté pluſieurs ſujets qu'ils avoient tirés d'Homère. Je croirois donc qu'ils ont emprunté les Cen-

taures des Fables Grecques; & qu'ils les ont exprimés plus ou moins bien, selon le siècle dans lequel ils les ont travaillés. Le Centaure dont il s'agit ici, porte une massue menaçante, & me paroît disposé & composé dans le goût de ceux que les Grecs ont décrits en différentes circonstances, & que les monumens nous présentent encore.

N°. IV.

Cet autre Centaure également gravé sur la bâse d'un Scarabée de cornaline, est beaucoup mieux exécuté que le précédent, quoiqu'à dire vrai, il le soit très-mal encore; cependant il est composé dans un très-grand mouvement, & dans l'action de combattre ou d'arracher un arbre. Ce monument prouve que les Étrusques ont répété l'image des Centaures. On peut juger cette Figure moins ancienne que la précédente, par la raison que l'Artiste plus habile ou plus exercé, lui a donné plus de mouvement.

PLANCHE XXX.

N°. I.

Le travail des nations qui n'ont été conduites que par le seul désir d'opérer, & auxquelles les moyens de l'opération ont été, pour ainsi dire, simplement révélés, sera toujours un nouvel objet d'étonnement. Ces peuples ont produit sans avoir aucune idée de l'imitation de la nature; il sembleroit même que la Figure humaine leur auroit été inconnue: j'ai témoigné plus d'une fois ma surprise à cet égard, & sur-tout à l'occasion des bronzes Sardes, dont j'ai admiré la fonte & même quelques détails. Ce Scarabée de cornaline dont la bâse est gravée en creux, & dont le travail est Sarde, doit encore plus étonner: en effet, que de connoissances préliminaires ont

Pl. XXX

II

I

V

IV

III

ont été néceſſaires pour mettre au jour même l'extrême ignorance prouvée par ce petit monument, le touret, les outils, la poudre de diamant, la matière elle-même; enfin, un travail que la vûe ne peut en quelque façon diriger, & qui n'eſt exécuté que par eſtime. Comment un homme capable de lever ces difficultés, peut-il ſe perſuader, qu'il a repréſenté des figures humaines? Comment ceux pour leſquels il travaille peuvent-ils en être convaincus? Ces réflexions ne ſuppoſent rien. La ſeule exécution eſt une démonſtration. Quelle que ſoit cette pratique, je crois qu'on ne peut la rapporter qu'à la ſituation de la Sardaigne, que l'on doit regarder comme étant alors une colonie, ou du moins une province dépendante de l'Étrurie. Cette première raiſon ne répond pas à toutes les objections; on découvre dans le détail de cette gravure pluſieurs parties qui prouvent une communication très-marquée avec les Égyptiens. Ces prétendues Figures indiquent quelques-uns de leurs uſages alliés ſans doute à des particularités convenables au peuple de la Sardaigne; car indépendamment du *Scarabée* en lui-même, des coëffures de plumes droites, telles qu'on les voit repréſentées ſur la Table Iſiaque, le ſceptre ſurmonté de la hupe, & que préſente pluſieurs fois cette même Table; ce ſceptre, dis-je, que l'on voit ſur cette gravure, eſt purement Égyptien, & perſuade que ces deux Figures repréſentent des guerriers; car la hupe étoit un attribut d'Horus, révéré ſans doute par les Militaires.

N°. II.

Tout eſt comparaiſon; & le deſſein que je viens de rapporter, fait une oppoſition avantageuſe pour les plus mauvais ouvrages des Étruſques, & prouve la ſupériorité des travaux du Continent ſur ceux des Inſulaires:

il est bien singulier que cette remarque soit vérifiée, & subsiste depuis tant de siècles.

Cet autre Scarabée d'un travail très-négligé & dans lequel tous les coups de bouterolle sont marqués, par la raison que les Artistes ne sçavoient pas conduire leur outil, représente un Centaure au milieu de deux Cerfs qu'il retient de chacune de ses mains. Est-ce une allégorie? Est-ce une fable dépendante de la religion des Etrusques? Je l'ignore, & je crains bien que d'autres ne puissent pas nous en instruire.

N°. III.

Je n'avois point encore vû de *Soleil représenté* dans un char tiré par trois chevaux; je doute même qu'on ait vû un Vainqueur dans les jeux paroître dans ce médiocre équipage: cet attelage révolte l'habitude, & frappe par sa singularité; je m'attendois d'autant moins à trouver cette particularité sur un monument Étrusque, que j'ai rapporté le Soleil sortant de la mer, & tiré à l'ordinaire par quatre chevaux, d'après un vase de ce pays; mais il faut convenir que ce vase est beaucoup plus moderne que le Scarabée dont il s'agit, du moins la différence du goût, du dessein & de l'exécution donne cette indication; mais comme le travail de ce Scarabée ne s'écarte en aucune façon de l'enfance de l'art, il faut en conclure que les Étrusques ont perfectionné, non-seulement leur goût, mais leurs idées mythologiques. Pour autoriser la Figure du Soleil que je crois trouver dans cette gravure, je ne dois point oublier que la tête de celui qui mène les trois chevaux est rayonnante, c'est-à-dire, qu'elle a plus de pointes, & qu'elles sont plus symmétriques que les cornes ordinaires des casques.

Vol. II. Planc. XX.

N°. IV.

La gravure de cet autre Scarabée me confirme dans l'idée qui me fait regarder la composition du numero précédent, comme la représentation du Soleil : la tête de la Figure que l'on voit dans celui-ci est également rayonnante, & les bras ont une disposition pareille. Le bas de la Figure que les chevaux empêchent de distinguer dans l'autre gravure, est exprimé dans celle de ce numero. Cette partie est terminée par deux queues de poisson, sur le haut desquelles on voit un croissant. Le tems que le Soleil paroît habiter dans la mer a peut-être donné lieu à cette allégorie. De pareilles conjectures ne peuvent être admises ni réfutées : il est inutile de s'en occuper ; il me suffit que ces compositions n'ayent point été publiées & qu'elles donnent une idée de la variété des Etrusques dans les sujets qu'ils ont traités, & qu'enfin elles prouvent beaucoup d'étendue d'esprit & de moyens, dans un siècle que le mauvais goût du travail & l'ignorance réunie de plusieurs parties doivent faire regarder comme très-reculé.

N°. V.

L'action de ces deux Guerriers très-bien marquée sur ce Scarabée, n'est pas moins difficile à expliquer. Ils ont l'un & l'autre le casque en tête & le bouclier rond au bras ; ils ont tous deux un genouil en terre ; l'un semble avancer une épée courbe pour percer son adversaire, qui, sans paroître ému, lui fait signe de la main de s'arrêter.

L'histoire particulière des Étrusques nous est inconnue : on ne peut retrouver par son secours l'action dont on a voulu conserver le souvenir ; il est même vraisemblable qu'elle nous seroit inutile, & que cette composition ne présente que deux combattans dans les

jeux, dont les règlemens connus rendoient l'action claire & distincte; ainsi je croirois que celui qui fait signe de s'arrêter, s'avoue vaincu: la position des Figures me paroît prouver un genre de combat particulier; car les circonstances de la guerre présentent trop rarement cette situation pour en avoir fait une étude: le casque & le bouclier me persuadent cependant que les Étrusques avoient pour objet dans leurs jeux, le désir de rendre leurs soldats plus adroits dans le maniement des armes. Ce premier motif est le seul qui puisse excuser la barbarie de ce genre de spectacle. Les Grecs n'avoient point eu d'autre objet dans son établissement; ils en abuserent eux-mêmes: les Étrusques paroissent avoir fait un grand usage des Athlètes dont la profession devint vile mercénaire; les Romains renchérirent sur cet abus.

PLANCHE XXXI.

N°. I.

CETTE Planche est remplie de cinq Scarabées Étrusques dont les bâses sont gravées, & qui sont tirés du Cabinet de M. le Duc d'Orléans. Ces cinq cornalines n'apprennent rien en un sens, & ne servent qu'à prouver l'étendue des connoissances de cette ancienne nation. Il n'est pas étonnant qu'une charité militaire si souvent traitée par les Grecs, se trouve représentée par les Étrusques, malgré la ridicule diminution que l'on peut reprocher à la Figure fuyante, & dont l'objet est difficile à concevoir; je ne crois pas que cette pierre soit la plus ancienne de celles que j'ai rassemblées sur cette Planche; la disposition du groupe autorise ce préjugé: les caractères écrits autour de cette pierre la rendent recommandable.

II

I

V

IV

III

N°. II.

Les fables, ou la religion particulière des Étrusques nous sont trop inconnues, pour oser rendre compte de la raison pour laquelle une Figure de femme aîlée paroît avec un caducée placé comme un attribut; elle porte sur sa main un Amour dont le volume n'est pas considérable, & qui embouche une trompette.

Cette composition pourroit conduire à des conjectures infinies; je me contente de dire que l'on pourroit inférer de ce monument que les Étrusques ont servi de modèle aux Romains, lorsqu'ils ont traité des Figures qui en portoient de plus petites sur leurs mains.

N°. III.

Ce Chasseur nud qui n'a que le casque, mais dont le bouclier n'est pas disposé à être tenu ni porté par la Figure, est constamment Étrusque. On voit par cet exemple que les usages de cette nation, au moins dans ses représentations, ne diffèrent en rien de ceux des Grecs, mais seulement que les Etrusques étoient moins sçavans & moins éclairés dans les moyens d'opérer.

Le laurier est bien rendu, & l'ornement fantastique fait en espèce de console disposée pour soutenir le groupe, se voit rarement sur les pierres gravées. Il est encore plus extraordinaire de le trouver sur celles des Étrusques.

N°. IV.

Le mauvais goût de ce Pégase & la pésanteur de son travail que je crois un des plus anciens de l'Étrurie, lui donneroient l'exclusion, & devroient empêcher de le rapporter; mais plus il remonte à des tems éloignés, plus il prouve l'ancienneté de la communication des Étrusques avec les Grecs. D'ailleurs, la disposition de ce

cheval aîlé eſt heureuſe, & ne peut avoir été trouvée par celui qui l'a exécutée au touret.

N°. V.

Je ne puis donner d'autre nom à cette gravure informe & très-ancienne des Étruſques que celui d'une chimère; cette allégorie ou le deſſein de cette Figure fantaſtique, préſente toujours les idées de communication que tout nous retrace.

PLANCHE XXXII.

N°. I. & II.

CETTE Planche préſente quelques ouvrages Étruſques faits dans des ſiècles différens, mais qui ont ſuccédé à celui où ce peuple a débuté dans les Arts. J'ai diſtingué précédemment pluſieurs morceaux de ce genre: d'ailleurs il ſeroit inutile de répéter les raiſons qui mettent dans l'impoſſibilité de fixer aujourd'hui la date & l'intervalle de ces ſiècles; mais les variétés ou plûtôt les dégrés qu'on peut diſtinguer dans les opérations de cette nation, en conſervant toujours le caractère national, prouvent invinciblement ſon génie, ſon application, & la longue durée de ſon attachement pour les Arts.

Dans quelque ſiècle que ce Lion couché, ait été exécuté & travaillé en Etrurie, il eſt conſtant qu'il y avoit alors dans ce pays un des plus ſçavans Artiſtes: il faut être en effet très-habile dans l'art pour avoir deſſiné & produit ce petit morceau de ſculpture. Ce bronze préſente la même juſteſſe, la même ſimplicité, & par conſéquent la même grandeur que j'ai fait remarquer dans l'hirondelle à tête d'Iſis que l'on voit dans le
Planc. XI. n°. I. troiſième Volume de ces Antiquités: dans l'éloge que j'en ai fait, j'ai témoigné quelque ſoupçon ſur ce monument, c'eſt-à-dire, qu'il pouvoit avoir été travaillé

IV

III

V

I

II

VI

par un Grec, du tems des Ptolémées; mais je ne puis avoir le même doute sur ce Lion: un Grec n'auroit jamais exprimé avec autant de solidité, les poils dont la partie inférieure de la tête de cet animal est environnée; cependant cette disposition dans le travail, loin d'appésantir, comme on pourroit le soupçonner, contribue à l'expression fière que l'Artiste a sçu donner à l'animal, & ce moyen même augmente ce caractère. J'avoue que ce morceau & la pierre gravée que l'on voit dans le Volume III. sont les ouvrages les plus complets & les plus étonnans que j'aye vûs des Étrusques, puisqu'en effet ils peuvent aller de pair avec ce que je connois de véritablement sçavant, soit en Grèce, soit en Égypte. Planc XXI. n°. IV.

Hauteur un pouce dix lignes : longueur quatre pouces.

N°. III. & IV.

Cette petite Figure couchée, est une preuve des plus marquées de l'impression que les nations étrangères ont faites sur les Étrusques; mais elle est plus frappante encore par rapport à la Mythologie, que par les circonstances du travail. Ce monument de bronze me paroît un des plus singuliers que j'aye eu occasion d'examiner. Il prouve que les Etrusques avoient admis dans le nombre de leurs Dieux le Bacchus des Égyptiens, puisqu'en effet il est représenté barbu, & qu'étant couché, tenant une coupe avec un maintien & une attitude certainement inconnue dans les monumens Égyptiens: cette disposition ne peut être regardée que comme une idée empruntée des Grecs. Il faut encore observer que cette Figure a les jambes groupées avec un dauphin. Cette circonstance ne peut être regardée que comme une allusion ou un symbole pour certifier que cette Divinité étoit arrivée par mer dans le pays où l'on admettoit nouvellement son culte. Ces

détails prouvent inconteſtablement l'alliage & la réunion de pluſieurs idées dont la plus grande partie ne peut être venue des Égyptiens, puiſqu'en effet ils n'ont jamais connu les allégories de cette eſpèce; qu'ils n'ont jamais rien emprunté de leurs voiſins, auxquels ils ont au contraire tout donné; que leurs images ou leurs ſymboles ſont toujours tirés du Nil ou de leur pays; & qu'enfin rien n'auroit été capable d'obliger un Egyptien à introduire un poiſſon de la mer dans aucune eſpèce de repréſentation: l'horreur qu'ils avoient pour cet élément eſt trop connue pour douter de cette dernière circonſtance.

Cette Figure a été trouvée à *Fieſola*, petite ville de la Toſcane près de Florence, & qui conſerve diſtinctement ſon ancienne dénomination de *Feſulæ*, colonie Romaine.

Le deſſein de ce petit monument n'eſt pas fort correct; la draperie eſt aſſez mal rendue, comme on peut en juger par la gravure; & la proportion totale eſt un peu courte: mais je dirai toujours à l'honneur de cette nation, qu'il eſt très-étonnant que dans le cours de pluſieurs ſiècles, on diſtingue l'impreſſion des peuples que les Étruſques reconnoiſſoient pour leurs maîtres; & que cette imitation n'ait jamais été ſervile au point de pouvoir ſe confondre avec les originaux.

Hauteur quinze lignes: longueur vingt-trois lignes.

N°. V.

Je ne doute point que cette cornaline gravée en creux, n'ait été anciennement la bâſe d'un Scarabée, & qu'on ne l'ait coupée pour la monter en bague. Elle repréſente une eſpèce de payſage dans lequel une vache eſt en pâture, tandis qu'elle allaite ſon veau. Les Grecs ont traité ce même ſujet, & je l'ai rapporté dans le premier Volume de ce Recueil: on le trouvera auſſi exécuté par les Égyptiens; il eſt dans ce Volume.

Plan. L. n°. III.
Planc. VIII. n°. II. & III.

N°. VI.

N°. VI.

Cette cornaline également gravée en creux est peut-être moins ancienne que la précédente; je ne crois pas qu'elle ait jamais fait partie d'un Scarabée, ni qu'elle ait été différente pour la forme de ce qu'elle est aujourd'hui; mais elle présente un autre genre de rapport avec la Grèce, puisqu'elle nous fait voir un Gymnase. En effet, le Graveur Etrusque a représenté le Maître qui préside à l'exercice de deux Lutteurs: & qui tient une palme, ou pour diriger les actions & les mouvemens de ces jeunes gens, ou pour récompenser le vainqueur.

L'ouvrage est un peu boudiné, pour m'exprimer dans les termes de l'art; les têtes sont grosses & les figures courtes; mais la composition est juste & agréable: enfin, cette gravure n'est pas, à beaucoup près, sans mérite, d'autant que le sujet s'explique aisément, & frappe à la première vûe. Le seul objet qui puisse embarrasser dans l'explication, c'est un vase que l'on voit derrière les Lutteurs: à quel dessein ce vase & cette colonne sont-ils placés dans cette composition? Je l'ignore; mais il faut remarquer que ce vase est posé de travers sur la colonne. Il est vrai qu'en admettant la nécessité d'introduire une *Amphora* dans le Gymnase, car c'en est une, elle ne pouvoit ni par sa forme, ni par son volume, être posée en pied, ni demeurer droite. Le prix du vainqueur étoit-il renfermé dans ce vase? Je ne puis m'empêcher de dire que la disposition des figures & le goût de ce travail, frappent au premier coup d'œil pour indiquer des rapports avec les Héros de Thèbes, dont Gori & Stoch ont rapporté le dessein & donné l'explication. Ce n'est pas louer le travail de la pierre; c'est comparer son antiquité.

PLANCHE XXXIII.

N°. I. & II.

N'AYANT point encore trouvé ſur aucun monument Étruſque, de Satyre formé comme celui que préſente ce n°. & ne voyant point la queue qui eſt ordinairement le ſeul caractère qui les diſtingue; j'ai été long-tems ſans faire graver ce morceau, pour avoir le loiſir de me convaincre de ſon authenticité quant à l'antiquité & quant au pays auquel je l'attribuois.

Les jambes de cette Figure ſont formées comme celles d'un homme, leur différence ne commence qu'à la moitié du pied; il eſt preſque rond, mais le ſabot eſt fendu & ſéparé en deux parties. Les oreilles pointues ſont encore une indication de Satyre, traité ſelon la Mythologie des Grecs; & ſi le maſque n'eſt point auſſi chargé qu'on le voit ſur les monumens Grecs & Romains, on peut ſe convaincre par la tête préſentée de face au n°. II. qu'on lui a donné un air ſauvage, qui convient, ainſi que la barbe, à cette Figure fantaſtique. L'eſpèce de corde dont la tête de ce Satyre eſt ceinte, ne doit pas être oubliée dans l'énumération des ſingularités de ce monument: cette marque de dignité me perſuaderoit qu'elle eſt en cette occaſion un attribut de Pan, regardé par les Étruſques comme une Divinité. Le travail & le deſſein de ce bronze ſont communs, & la conſervation en eſt bonne, à la réſerve d'une main que le tems a détruite.

Hauteur trois pouces moins une ligne.

N°. III.

Le fragment de cette Statue de bronze eſt conſtamment Étruſque; il ne peut rien apprendre, mais il donne une preuve plus étendue qu'on ne l'avoit encore

II

I

III

IV

VII

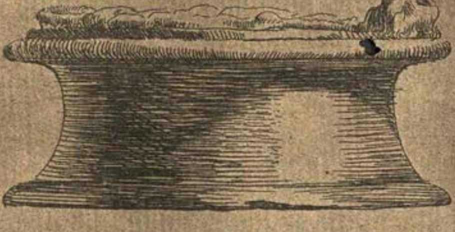

V

VI

des pratiques de cette nation dans les Arts : il nous fait voir la représentation d'une Femme nuë que je n'avois pas encore rencontrée dans aucune Figure isolée ou de ronde-bosse : de plus, le bras d'une autre femme, posé sur l'épaule de celle-ci, prouve que ce morceau est le fragment d'un groupe, & c'est une autre singularité.

Hauteur du fragment tel qu'il subsiste deux pouces sept lignes.

N°. IV.

J'ai rapporté dans le troisième Volume de ces Antiquités, un petit vase Étrusque de terre naturelle, c'est-à-dire, sans vernis, de la même forme que celui que l'on voit sous ce numero. La différence de leurs ornemens & celle de leurs proportions, prouvent la répétition de leur usage ; les espèces d'anses ou plûtôt d'ouvertures placées à la partie supérieure, servoient à les suspendre, vraisemblablement, à la ceinture ; car, selon la médiocrité du volume de ces vases, ils devoient renfermer des parfums. La croix que l'on remarque au milieu de l'ornement, n'a aucun trait avec le Christianisme : cette Figure, quand elle est enfermée dans le quarré, c'est-à-dire, que ses parties sont égales, n'est presque jamais un symbole ; elle a été de tous les tems le plus simple des ornemens, & le plus facile à trouver & à exécuter ; les plus anciens monumens, & principalement ceux de l'Égypte, en donnent la preuve. Planc. XVIII. n°. III.

Hauteur deux pouces six lignes : largeur deux pouces une ligne.

N°. V.

Ce Bas-relief fait l'ornement d'un vase Étrusque de terre cuite très-bien conservé, & dont le vernis est absolument noir. Sa forme est parfaitement semblable

à celle que j'ai rapportée dans le second Volume de ces Antiquités ; ainsi je me contente d'y renvoyer : je n'ai fait dessiner que cet ornement de relief. Il représente un Homme à cheval, frappant & passant sur le corps d'un ennemi renversé : ce sujet, & dans cette même disposition, a été souvent traité par les Romains dans les différens siècles de leur Empire : il est vraisemblable qu'ils l'ont emprunté des Étrusques ; car il est constant que celui que je présente ici leur appartient.

Planc. XXVII. n°. IV.

Diamètre un pouce quatre lignes.

N°. VI. & VII.

Ce petit monument de terre cuite est orné d'un bas-relief, dont le travail & le gout sont très-mauvais ; il mérite cependant d'être rapporté par les raisons suivantes. Le n°. VI. présente la surface supérieure de ce vase, dans laquelle on voit deux ouvertures, l'une simple, l'autre formée par une tête de lion. Malgré les légères différences que l'on peut remarquer dans la forme, l'usage étoit pareil à ceux des vases que j'ai rapportés dans le Volume II. de ce Recueil : on voit même sur celui-ci la place de l'anneau qu'il avoit autrefois ; il a été rompu, & selon les apparences, l'espace qu'il occupoit a été poli avec soin en Italie, pour faire croire que la couleur noire étoit simplement dégradée : le n°. VII. fait voir l'épaisseur de ce vase & le profil de sa forme. Je ne connois pas plus aujourd'hui qu'il y a trois ou quatre années, l'usage de ces sortes de vases dont les deux trous servoient seuls à l'issue & à l'introduction de la liqueur ; on sent bien qu'ils ne pouvoient jamais être nettoyés. La forme que je viens de décrire, ainsi que le travail de la terre & le vernis noir dont elle est couverte, prouvent absolument un ouvrage Étrusque ; mais le bas-relief dont ce monument est orné & que présente le n°. VI. est non-seulement travaillé dans le

Planc. XXVII. & XXXVIII. n°. III. & n°. II.

Pl XXXIV

V

I

III

VI

IV

II

goût des Romains, mais traité ſelon leur Mythologie : on y voit Bacchus avec ſon tyrſe, une main appuyée ſur une Pantère, embraſſant Vénus de l'autre ; cette Déeſſe tient ſon voile d'une main, & ſe ſoutient de l'autre ſur une petite colonne cannelée placée entre les deux Divinités ; on voit de l'autre côté de Vénus, un Terme de Priape. Il faut ajouter à tous ces rapports Romains, que la Déeſſe eſt vêtue depuis la ceinture juſques aux pieds.

Ces raiſons m'ont perſuadé que cet ouvrage avoit été fait en Étrurie par un ouvrier Romain quelque tems après la conquête, quand la nation Etruſque n'étoit pas encore confondue avec ſes vainqueurs, & que ſes manufactures & ſes uſages n'étoient pas encore abſolument abandonnés. Je crois cette conjecture fondée en raiſon ; & cette réunion ou ce mêlange de travail me fait toujours plaiſir à rencontrer & à démêler ; mais je n'inſiſterai point ſur ces obſervations : il eſt facile de ſentir ſes propres idées ; mais il ne l'eſt pas de les faire ſentir à ceux ſur qui ces ſortes de rapports ne font aucune impreſſion.

Hauteur un pouce ſix lignes, ſans compter l'épaiſſeur du bas-relief qui peut être de deux & quelquefois de trois lignes.

PLANCHE XXXIV.

N°. I.

Ce Jupiter de bronze préſente la même diſpoſition & les mêmes attributs que ceux des Grecs & des Romains ; je les rapporte comme une nouvelle preuve des progrès que les Etruſques ont faits dans les Arts, & ce monument indique une communication plus intime de l'Étrurie avec la Grèce. En jugeant ainſi, l'Antiquaire qui ne peut être autoriſé par aucune différence dans la forme, doit eſpérer que ſon Lecteur aura beau-

83058

coup de confiance dans ſon coup d'œil & dans ſa déciſion. En effet, le Lecteur doit ſe perſuader que l'Antiquaire a jugé du travail, & qu'il a été frappé de pluſieurs détails qu'on ne peut décrire, & que l'habitude de voir les monumens rend familiers, &, pour ainſi dire, certains. Je puis ajouter, en craignant moins les contradictions, que ce bronze de la plus belle conſervation eſt du meilleur tems de l'Étrurie, & que la ſéchereſſe qu'on y diſtingue ſert beaucoup à le faire connoître pour Étruſque. La haſte ou le ſceptre que porte cette Figure eſt d'argent & pourroit bien être moderne: ce monument m'a été envoyé de Rome: j'ignore où & comment il a été trouvé.

Hauteur cinq pouces deux lignes.

N°. II. III. & IV.

La recherche dans les meubles communs & particuliers, eſt une des plus fortes preuves de l'opulence & de l'intelligence d'une nation. Cette petite Sou-coupe mérite par cette raiſon, & par les ſingularités qu'elle réunit, d'être placée dans un Recueil que je voudrois remplir d'objets, ou qui n'euſſent point été publiés, ou qu'il me fût poſſible de préſenter ſous un nouvel aſpect. Les monumens Étruſques ne m'avoient point encore fourni cette eſpèce de Sou-coupe dont le volume eſt très-petit, & la décoration placée dans la partie la moins apparente, c'eſt-à-dire, dans le deſſous, & telle qu'on la voit au n°. III. chargée d'ornemens biſarres & de la tête d'une Prêtreſſe. Le profil eſt au n°. II. & la coupe eſt au n°. IV. Le travail de cette terre eſt de réſerve, à l'ordinaire.

Diamètre quatre pouces huit lignes: hauteur deux pouces une ligne.

N°. V.

La gravure du Scarabée de cornaline que l'on voit sous ce n°. présente un sujet intéressant par lui-même, & qu'il n'est pas ordinaire de rencontrer sur les monumens. Le Graveur a traité le combat d'Apollon & d'Hercule à l'occasion du trépied que ce dernier emporta du Temple de Delphes: on peut voir le détail de cet évenement dans Apollodore & dans Pausanias. J'ai profité des récits de l'un & de l'autre de ces Auteurs pour en proposer un tableau dans la vie d'Hercule le Thébain. La représentation d'un objet aussi étranger aux Étrusques, prouve une liaison ainsi qu'une connoissance très-intime de la Grèce, sur-tout une grande vénération pour ses fables. On voit ce même sujet traité avec peu de différence sur un marbre gravé dans le Journal de Venise: il a été trouvé par un Voyageur dans l'isle de Cérigo, où, selon la tradition, il a été apporté de l'ancienne Sparte. La hauteur de ce marbre est de *deux pieds trois pouces*. Le Voyageur déclare le sujet inconnu & cite pour la composition, le Cabinet des Marbres antiques de Dresde; on le trouve en effet à la page 3 de ce Recueil, où l'on voit un bas-relief qu'on dit être de marbre, & représenté sur une des faces d'un autel triangulaire dont la hauteur est de *trois pieds*. Ce monument, peut-être le plus curieux de de cette collection, est donné pour Egyptien; cependant sa forme & ses ornemens m'engageroient à le regarder comme Étrusque. Au reste, le Recueil de ces Marbres ne donne aucune sorte d'explication; ainsi quand le dessein de ces deux monumens ne présenteroit pas des différences avec ma pierre, je rapporterois la gravure de ce Scarabée par la seule raison de l'éclaircissement du sujet: le plaisir de l'avoir trouvé ne doit point faire négliger les réflexions que présente le

Liv. X. Phocide.

Tableau CXXXIV.

Septembre 1758.

travail de ce petit monument. Les armes du Dieu & du Héros sont à la Grecque, ainsi que le trépied ; il est orné par des têtes de femmes que la disposition du trépied ne peut laisser voir que de profil, encore on ne peut en distinguer qu'une seule. L'Artiste a peut-être introduit ce Mascaron dans l'ornement, pour rappeller l'idée de Xénoclie, Prêtresse d'Apollon, qui n'avoit pas voulu répondre à Hercule. Quoi qu'il en soit, cette tête apporte d'autant plus de confusion sur la pierre, qu'elle a quelques petites égrisures dans cet endroit. Au reste, l'examen le plus sévère certifie que cette gravure n'est point une copie Grecque, mais un original Etrusque. Je dois encore ajouter, que dans le même tems que les traces Grecques se présentent à l'esprit, on est affecté d'une reminiscence Egyptienne, principalement dans la Figure d'Apollon ; elle présente une position roide & simple dans les épaules dont les Grecs se sont toujours écartés : d'ailleurs l'ouvrage est lourd & dépourvu de toute élégance. Je ne puis déterminer le tems auquel il a été travaillé ; mais les réflexions précédentes peuvent faire croire que le goût Grec ne l'emportoit que depuis peu de tems sur l'Egyptien chez les Etrusques, quand un de leurs Artistes a produit cette gravure.

N°. VI.

Nous connoissons peu le genre de plaisanterie des nations éloignées de nous par un si grand nombre de siècles : les Modernes, loin de chercher à le retrouver, tournent plûtôt leurs conjectures du côté de l'austérité, de la grandeur, & de la noblesse des idées ; aussi je suis persuadé qu'à cet égard il y a plusieurs fausses explications ; car les Anciens n'ont pas toujours été grands, austères, nobles & sérieux ; il est vrai que les objets de pur amusement sont ordinairement difficiles à reconnoître,

Pl XXXV

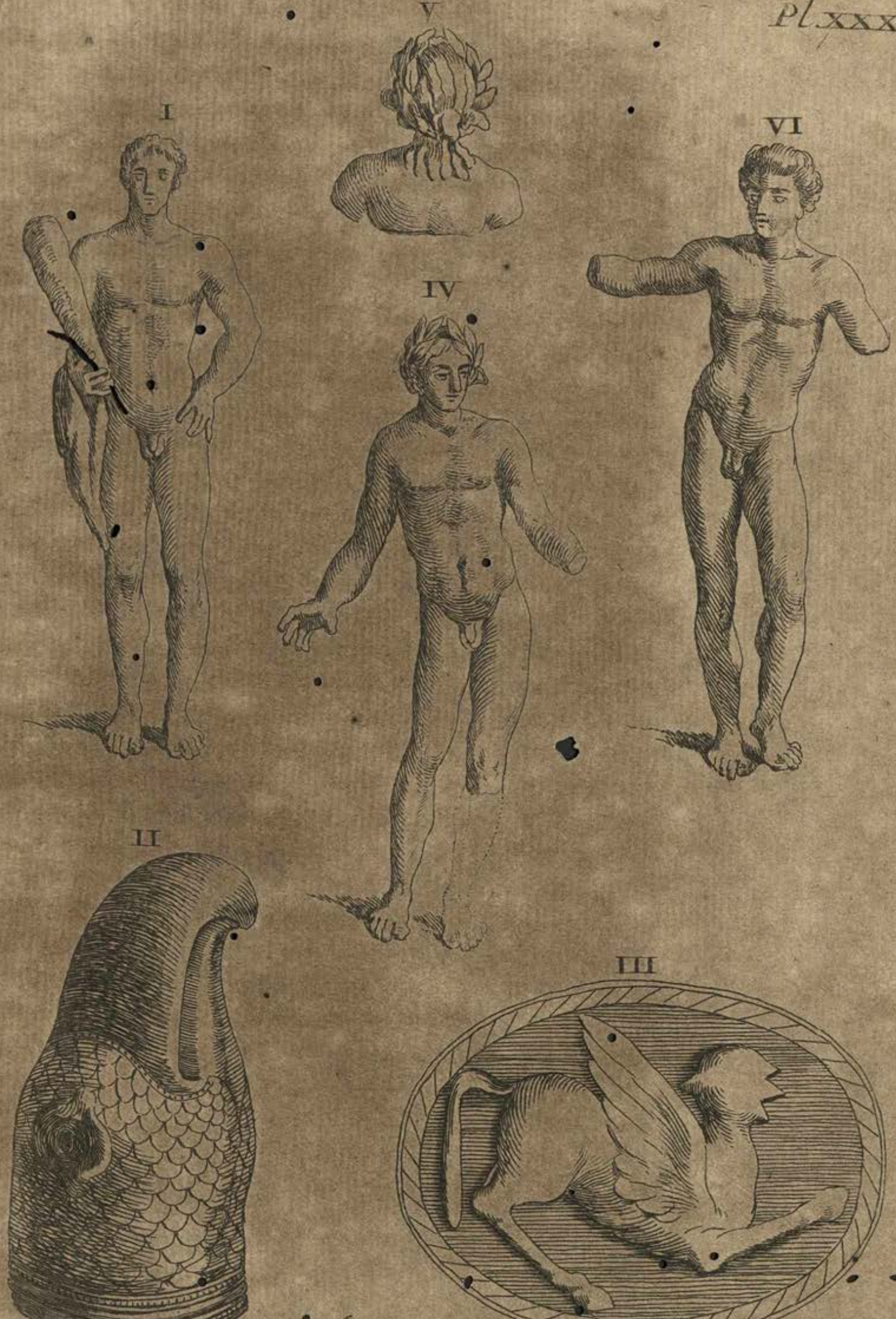

noître, puisqu'en effet ils consistent dans les oppositions dont on ne peut être affecté que par la connoissance des usages: heureusement pour l'opinion que je viens d'avancer, le groupe de ce coq & de cette poule gravé sur un Scarabée, pourroit envelopper quelque allégorie sérieuse, sous une apparence légère & badine, sur-tout se trouvant exécuté sur un objet consacré à la superstition, tel qu'une amulette. Du reste, cette gravure est mal dessinée & d'un mauvais travail.

PLANCHE XXXV.

N°. I.

La position de cet Hercule est bonne, & n'est point ordinaire aux Étrusques: on voit sensiblement que quand cette Figure a été travaillée, ils avoient déja acquis du côté des formes & des détails. Si l'on étoit plus instruit de leur histoire particulière, on pourroit établir quelque vraisemblance sur la date de ces différens ouvrages. La petite proportion de la tête m'a seule engagé à rapporter cette Figure: elle conserve une impression des premières manières Étrusques, qui donne une preuve de l'étude constante de cette nation.

Hauteur de ce Bronze trois pouces quatre lignes.

N°. II.

Cette Tête d'Aigle, trouvée depuis très-peu de tems à *Fiésola*, est d'un excellent travail Étrusque, de la plus sage austérité, & qui approche infiniment de celle des Égyptiens; d'ailleurs, la fonte ne peut être plus belle ni mieux jettée. Quand ce morceau n'auroit pas servi, comme on me l'a mandé en me l'envoyant de Rome & comme j'en suis très-persuadé, pour l'extrémité d'un bâton augural, la franchise de l'ouvrage, la finesse des moulures faites au tour &

placées sur le cou de l'oiseau, enfin, la plus parfaite conservation, rendroient toujours ce monument recommandable.

Hauteur totale quatre pouces moins une ligne : diamètre de la bâse trois pouces.

N°. III.

J'ai témoigné plus d'une fois dans ces Recherches, le plaisir que j'avois à retrouver les communications des anciens peuples. Je crois celle des Égyptiens & des Étrusques démontrée; cependant je ne négligerai jamais aucune augmentation de preuves : celle que nous donne ce Sphinx gravé sur la bâse d'un Scarabée, est d'autant plus convaincante, qu'il est bon de remarquer que l'idée absolument Egyptienne, est cependant traitée dans toutes les parties de trait, de disposition & de travail, selon la manière des Etrusques.

N°. IV. & V.

Cette Figure de bronze est plus moderne que les précédentes; le travail indique plus de chair, & la disposition plus de mouvement; la couronne de feuilles dont on ne peut distinguer l'espèce, & qui laisse tomber les cheveux épars sur les épaules, est rapportée sous le n°. V. Cette parure pourroit indiquer un Prêtre; le bras qui manque à cette Figure nous a privé, sans doute, d'un attribut qui nous auroit peut-être éclairé sur son objet; celui qui subsiste, nous a donné par la disposition de sa main, un des grands moyens pour reconnoître la Figure comme Etrusque.

Hauteur quatre pouces moins une ligne.

N°. VI.

Les bras cassés de cette Figure lui font d'autant plus de tort, que je la regarde comme celle d'un Danseur.

I

II

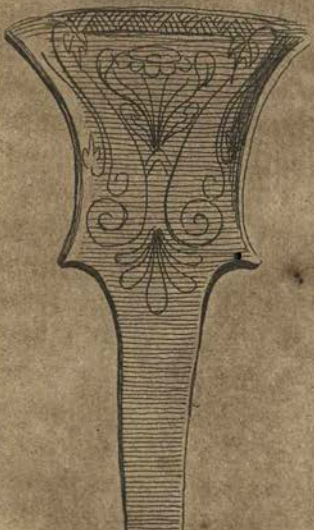

III

IV

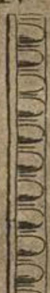

On ſçait combien les Etruſques ont été curieux de ſpectacles & d'exercices. La poſition de ce Danſeur eſt juſte, & le travail indique à pluſieurs égards une connoiſſance de la chair, & une diſpoſition qui doit faire regarder ce monument comme moins ancien que le précédent.

Hauteur trois pouces ſept lignes.

PLANCHE XXXVI.

N°. I.

Les Patères ſont trop connues pour qu'il ſoit néceſſaire de s'étendre ſur l'uſage dont elles étoient dans les ſacrifices; il me paroît ſeulement que celles des Etruſques ſont plus grandes en général que celles des Romains. Le nombre qu'on a publié de ces premières, prouve combien l'uſage en étoit fréquent en Etrurie; d'ailleurs elles ſont ordinairement gravées, quelquefois elles ſont ornées de caractères, & repréſentent communément trois Figures diſpoſées comme celles que l'on verra ſur la Patère de la Planche ſuivante. Celle de ce numero eſt ſingulière par le combat de deux Gladiateurs; car ils n'ont point de caſques ni rien qui puiſſe les faire regarder comme des Héros ou des gens de guerre. Le deſſein de ces combattans eſt un peu lourd, mais il n'eſt pas mauvais: cet ouvrage n'eſt gravé qu'au ſimple trait, ainſi que les feuillages courans qui font le tour ou la bordure de la partie circulaire: ces feuillages naiſſent d'un ornement qui fait la liaiſon du manche & du corps de la Patère; ce manche uni & rapporté au n°. II. eſt orné par des cannelures ſur la partie oppoſée, comme on le voit au n°. III. & terminé par une tête de biche très-bien faite. Le derrière du corps de la Patère eſt abſolument uni; & l'épaiſſeur élevée de trois lignes au-deſſus de la par-

tie travaillée, eſt chargée d'une ove, ou d'un ornement de bon goût, rapporté ſous le n°. IV. & dont la pratique imitée principalement dans l'orfévrerie moderne, me paroît avoir été commune chez les Etruſques, auxquels on ne peut en refuſer l'invention. On ſent très-bien que le Gladiateur que ſon adverſaire tient par les cheveux & qui doit être le vaincu, avoit une épée à la main droite, mais le trait en eſt abſolument effacé, & je n'ai point oſé le ſuppléer; j'ai mieux aimé rapporter le monument tel que je l'ai trouvé : perſuadé d'ailleurs que ce défaut ne pourroit tromper perſonne, d'autant qu'il n'eſt pas naturel de repréſenter un combattant ſans bras. Les Anciens pratiquoient peu l'amputation des membres, & l'Art de la Chirurgie n'étoit pas, à beaucoup près, perfectionné au point où nous le voyons : les Anciens ne connoiſſoient guères que les Cauſtiques.

Longueur totale de la Patère onze pouces cinq lignes: diamètre cinq pouces dix lignes.

PLANCHE XXXVII.

N°. I. II. & III.

Cette Patère de bronze eſt gravée au ſimple trait comme la précédente, mais elle eſt beaucoup moins conſervée; le manche eſt même caſſé & perdu. Le ſujet me paroît repréſenter l'apothéoſe d'Hercule, ou plûtôt ce Héros déja déïfié; il ne peut être méconnu à la peau de lion ſur laquelle il eſt aſſis. La Femme placée devant lui pourroit être Junon; elle a un oiſeau à ſes pieds, qu'il eſt cependant plus aiſé de prendre pour un Aigle que pour un Paon, mais qui ne reſſemble ni à l'un ni à l'autre de ces oiſeaux. La Femme aîlée qui préſente à Hercule un panier de fleurs & de fruits, m'a déterminé à regarder la première Figure

I

II

III

V

IV

comme Junon, puisque celle-ci a les attributs d'Iris : cette Messagère des Dieux a toujours été plus dépendante de cette grande Déesse, que de toutes les autres Divinités.

Le travail, ainsi que la disposition des ornemens, me paroissent du même tems que la Patère précédente. La dentelle placée sur la tranche ou l'épaisseur, est plus simple & moins recherchée ; on peut en juger par le dessein n°. II. On voit au n°. III. le seul ornement dont le revers ou le dessous de la Patère soit décoré.

Cette composition ne m'a point paru mériter d'être gravée dans le miroir, ainsi elle est rendue à la contre-épreuve.

Diamètre cinq pouces six lignes.

N°. IV.

Cette Pierre Étrusque gravée en creux sur une agathe blanche, n'a jamais fait partie d'un Scarabée, car elle est ronde & taillée en goute de suif; elle représente un Guerrier à la Grecque, c'est-à-dire, nud, avec le bouclier : le casque est assez bien formé, il a une crête & un pennache. L'ouvrage est du même faire, du même goût, & peut être du même tems que les deux Augures que l'on peut voir dans le troisième Volume. Planc. XXIII. n°. II. & III.
La plus grande singularité de ce petit monument, & en même tems la raison qui m'engage à le rapporter, ce sont les lettres gravées autour de la Figure : non-seulement elles seront peut-être lues quelque jour, mais elles paroissent différer de celles que l'on voit ordinairement sur les monumens Etrusques. Ce Soldat est disposé comme un homme vaincu ; il a un genouil à terre, & son épée est baissée. Le travail en est foible ; mais la Figure n'est pas dépourvue d'une sorte de mouvement.

N°. V.

Les deux Soldats gravés en creux sur la bâse d'un Scarabée de cornaline, sont d'un travail boudiné, par conséquent plus ancien & plus national que celui du numero précédent : le sujet pourroie représenter la conférence de deux Généraux. Ils sont appuyés sur leurs boucliers; leurs casques ont deux pointes, mais plus délicates & plus distinctes que celles dont j'ai si souvent parlé. Un de ces Guerriers est appuyé sur une hache d'armes qui ressemble à celles que les monumens donnent aux Amazones, & que je n'avois point encore vûes sur aucune pierre gravée par les Etrusques.

PLANCHE XXXVIII.

Les Auteurs qui travaillent sur les monumens, & ceux qui s'occupent à lire leurs Ouvrages, seroient heureux si l'explication des morceaux de chaque pays étoit précédée par une Lettre aussi intéressante & aussi claire que celle qui suit : elle est du P. Paciaudi, auquel je dois la plus grande partie des morceaux les plus curieux que l'on a vûs dans le troisième Volume, & que l'on trouvera dans celui-ci.

« Je suis revenu depuis deux jours d'un petit voya-
» ge dans lequel j'ai respiré l'air de la mer; je me suis
» promené dans les ruines de l'ancien *Centumcellæ*, au-
» jourd'hui *Civita Vecchia*. La terre ni la mer ne m'ont
» rien fourni pour vous envoyer. J'ai quitté cette
» ville pour aller à une montagne éloignée de douze
» milles, observer avec attention ce qui subsiste de
» l'ancienne *Tarquinia*, ville considérable autrefois chez
» les Étrusques. J'ai demeuré trois jours à *Cornéto*, ville
» moderne, & bâtie tout auprès de *Tarquinia* : elle ne
» conduit à rien; elle est écartée de tous les chemins;

Pl. XXXVIII.

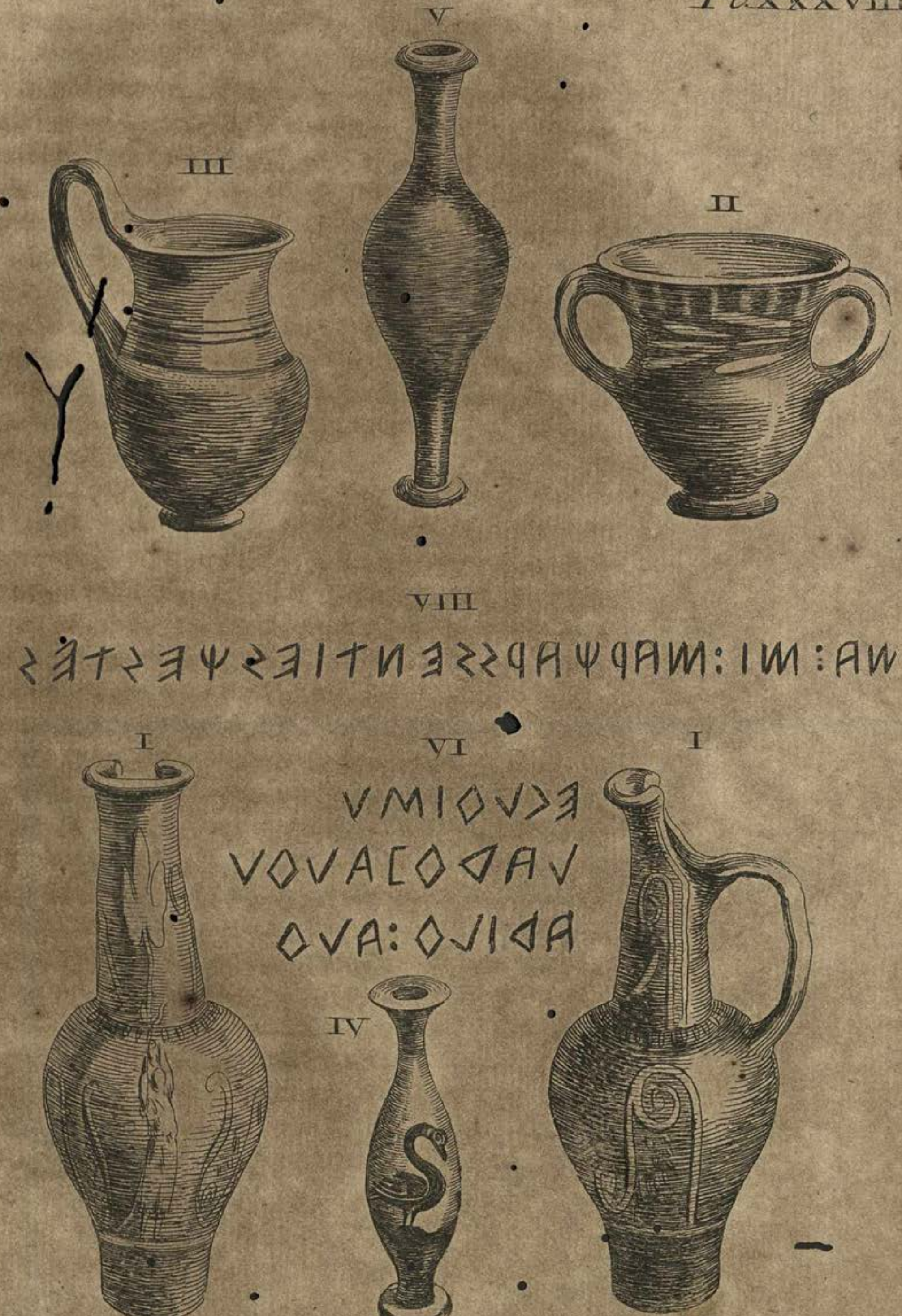

» & depuis que le Marquis Maffei a visité les monumens dont je vais vous entretenir, il n'y a eu que trois ou quatre personnes éclairées qui aient entrepris ce petit voyage; car il est vrai que peu de gens veulent faire soixante milles pour satisfaire cette curiosité. Quant à moi, je m'y suis occupé fort agréablement; mais ce que j'ai pû emporter pour vous est bien médiocre.

» Il ne subsiste plus de *Tarquinia* que des murailles construites avec de gros quartiers de pierre. J'ai fait fouiller dans une enceinte qui peut avoir renfermé un Temple, mais je n'ai rien trouvé.

» Les grottes répandues dans la campagne sur laquelle cette ville domine, sont dignes d'admiration: leur nombre peut être de deux mille dans l'espace d'environ six milles de longueur & de huit de largeur depuis les murailles de la ville jusqu'à la mer. Ces grottes sont éloignées les unes des autres de 30 ou 40 pas, & toutes ont servi de tombeaux aux Etrusques: je vais vous rendre compte de leur forme & de leurs ornemens.

» Il n'y en a aucune qui ne soit taillée dans un roc vif, qui, cependant n'est pas difficile à travailler. Elles sont quelquefois disposées en croix, ou à trois aîles, comme nos Églises: le plan de quelques autres est quarré dans des proportions différentes, avec des portes de communication pour passer de cette espèce de chambre dans une autre; d'autres fois elles sont à deux étages, & l'on descend pour entrer dans celles de dessous. Ces grottes ne sont pas fort profondes; & les Étrusques ont toujours choisi de petits monticules * qu'ils ont percés par une porte simple & quar-

* Cette Description rappelle l'idée des Tombeaux Chinois que l'on voit assez souvent représentés dans les paysages de cette nation; mais elle retrace plus encore le souvenir des *Quaques*, ou des Tombeaux des anciens Péruviens, décrits dans le Voyage de D. Antonio de Ulloa, pour la mesure de la terre, Tom. I, pag. 382 de la traduction Françoise.

» rée ; elles ne reçoivent le jour que par une ouver-
» ture placée au milieu de la voûte, & qui perce juſ-
» qu'à la ſuperficie de la montagne. On n'y peut en-
» trer qu'avec beaucoup de peine, à cauſe de la terre
» qui les remplit intérieurement, & des portes qui ſont
» embarraſſées par des plantes & des racines ; d'ail-
» leurs l'ouverture ſupérieure étant bouchée, il eſt né-
» ceſſaire de porter des flambeaux quand on veut les
» examiner. Je n'ai pas voulu riſquer la vie ou la ſanté
» pour entrer dans celles qui occupent les plans in-
» férieurs ; mais j'ai examiné avec ſoin deux de celles
» qui ſont le plus au niveau du terrein. Les pilaſtres
» réſervés dans le roc & couronnés par une corniche
» légère, ſont tous chargés de peintures repréſentant
» des arabeſques ou des feſtons, à la vérité d'un mau-
» vais goût : la voûte eſt ornée par des compartimens
» quarrés, & reſſemble à nos plafonds ; elle eſt platte,
» mais peinte comme les pilaſtres. On apperçoit en-
» core quelques couleurs ; le verd & le bleu ne peu-
» vent ſe diſtinguer qu'en approchant la lumière ; le
» jaune eſt évanoui, mais le rouge eſt fort apparent :
» il règne autour de ces grottes, une friſe formée par
» des Figures dont la hauteur eſt en général de deux
» palmes ; il y en a quelques-unes qui en ont trois ;
» j'en ai compté deux cens dans la friſe d'une ſeule
» grotte découverte quelques ſemaines avant mon
» arrivée ; elles ſont deſſinées dans le goût des Figures
» que nous voyons ſur les vaſes Étruſques ; un grand
» nombre eſt couvert de longues draperies, & porte
» de grandes aîles ; on en voit pluſieurs armées de
» haſtes, & répréſentées dans des attitudes de com-
» bat ; quelques autres ſont placées ſur des chars tirés
» par un ou deux chevaux. Je n'ai remarqué le deſſein
» d'aucun édifice dans ces peintures ; cependant j'en
» ai cherché avec ſoin pour avoir quelque notion des
» bâtimens

» bâtimens Étrusques; j'espérois d'autant plus en trou-
» ver que l'on voit beaucoup de portes par lesquelles
» ceux qui conduisent les chars se préparent à passer.
» Toutes ces Figures me paroissent avoir rapport aux
» funérailles, c'est-à-dire, au passage des ames dans les
» Champs Elysées: de plus, elles ont une grande res-
» semblance avec les bas-reliefs, dont les urnes sépul- *Voyez* Demster.
» crales des Étrusques sont ornées. Deux ou trois *Voyez* Gori.
» palmes au-dessous de la frise formée par des Figures,
» on voit quelques inscriptions Étrusques, simplement
» peintes ou taillées dans la pierre: dans quelques-unes
» des grottes, elles sont écrites en caractères latins,
» mais elles ne présentent que des noms; enfin, dans
» quelques autres il n'y a ni peintures ni inscriptions.
» Les gens du pays dans l'espérance de trouver des tré-
» sors, détruisent de préférence les endroits chargés
» de peintures & d'inscriptions, persuadés que ces or-
» nemens servent à cacher des choses précieuses *; &
» cette avarice a causé la ruine de plusieurs de ces mo-
» numens & les a détruits plus que le tems. Je vous
» vois lisant cette lettre, & me reprochant de n'avoir
» pas détaché quelque morceau de ces peintures pour
» vous les envoyer. J'ai essayé d'en enlever, mais l'o-
» pération est impossible; il faudroit, pour y parvenir,
» avoir des ouvriers fort intelligens, & faire une très-
» grande dépense. Ces peintures sont exécutées sur le
» rocher, & sans aucune sorte de préparation; il fau-
» droit donc scier ces parties du rocher pour les em-
» porter, ce qu'on ne pourroit faire qu'avec un appa-
» reil & des frais que des peintures presque évanouies
» ne méritent assurément pas. Je vous envoye deux
» Inscriptions Étrusques que j'ai copiées dans les envi-
» rons de *Corneto*, & qui, je crois, n'ont point été pu-

* On remarque les mêmes détails sur la destruction des *Quaques* du Pérou dans l'Ouvrage cité plus haut.

» bliées : j'ai pris l'une sur une grande pierre, & l'autre
» sur une petite colonne. J'ai fait l'acquisition de cinq
» vases de terre trouvés dans ces grottes, & vous les re-
» cevrez avec les Inscriptions qui pourront exercer no-
» tre ami Barthélemy. Je suis, &c. PACIAUDI, *Théatin*.

A Rome, 28 *Février* 1760.

Page 180. J'ai dit dans le premier Volume de ce Recueil, que les Etrusques devoient avoir connu & pratiqué la peinture : cette Lettre me flatte ; elle prouve ma conjecture. Mais j'ai avancé dans le même endroit qu'il ne subsistoit rien en ce genre ; je n'étois pas alors instruit des faits que je viens de rapporter.

N°. I.

Je voudrois avoir également à traduire la description de ces vases, mais je suis malheureusement obligé de parler de mon chef.

Le vase de ce n°. est d'une forme aussi sotte qu'il est possible : tout en est gauche à l'oeil jusqu'à la position de son anse. Ces défauts d'agrément sont la consolation des Modernes ; il faut bien leur en présenter quelquefois ; cependant on doit convenir que ce vase étoit commode pour le service, & que le travail de son gouleau présente la singularité d'être reployé en-dedans & de chaque côté. Cet arrangement fait avec art & réflexion, empêchoit la liqueur de se répandre à droite & à gauche lorsqu'on la versoit, ce qu'elle eût fait nécessairement sans une pareille précaution.

Je passe à des objets plus utiles ou du moins plus curieux. Je remarque depuis long-tems que les monumens qui paroissent les moins importans, instruisent souvent de plusieurs usages ; tandis qu'il seroit impossible d'attendre le même secours des plus considérables. Ceux que l'on a trouvés dans les grottes voisines de *Tarquinia*, & qui sont représentés sur cette Planche, nous

apprennent, par exemple, ce dont on ne pouvoit être instruit par la gravure de toutes les urnes sépulcrales rapportées dans *Demster*, dans le *Museum Etruscum*, &c. Elles sont de marbre, & les bas-reliefs dont elles sont ornées, quelque curieux & quelque instructifs qu'ils soient d'ailleurs, n'auroient pu faire soupçonner que le deuil des Étrusques s'exprimoit comme le nôtre par le blanc & par le noir : en effet, un des vases trouvés dans les grottes de *Tarquinia*, est absolument noir; les autres sont ornés de blanc, & l'examen de ces ornemens prouve ce que j'ai dit dans le premier Volume de ce Recueil, sur le peu de tenue de cette couleur qui n'est composée que de craye * : j'avois soupçonné qu'on l'avoit appliquée après coup; il est vrai que je n'avois rien décidé sur ce point; mais aujourd'hui je puis assurer que les Étrusques mettoient cette couleur au feu : ces vases m'en ont donné une preuve certaine, car on distingue l'impression que cette matière a faite sur le fond; elle subsiste entière en plusieurs endroits, mais elle a mordu dans ceux où elle étoit appliquée, & d'une façon si marquée qu'on ne peut douter qu'elle n'ait passé au feu, puisqu'en effet son impression a conservé le dessein qu'elle représentoit; j'ai eu soin de le rendre par des points, pour faire sentir cette différence : je crois inutile de dire combien de pareils traits sont informes & laissent à désirer, après avoir souffert de pareilles altérations.

Hauteur dix pouces trois lignes : diamètre quatre pouces dix lignes.

N°. II.

J'ai rapporté des vases Étrusques de la forme de celui que l'on voit sous ce numero; ainsi je n'ai fait

* La craye est une matière calcaire qui étoit employée quelquefois comme le plâtre chez les Anciens.

deſſiner celui-ci que par la raiſon des feuillages & de l'ornement, traités l'un & l'autre avec la couleur blanche, ſimplement appliquée ſur le vernis noir, & qui me paroît avoir été conſacrée pour le ſervice des morts en particulier.

Hauteur trois pouces deux lignes : largeur avec les anſes quatre pouces huit lignes.

N°. III.

Ce petit Pot n'a d'autre mérite que celui de ſa forme & de la diſpoſition commode, ſimple & élégante de ſon anſe ; ces parties me paroiſſent complettes dans ce petit monument : il eſt, & a toujours été abſolument noir.

Hauteur trois pouces & demi : diamètre deux pouces neuf lignes : l'anſe ſurmonte le corps du vaſe d'un pouce.

N°. IV.

Cette Burette eſt d'une forme très-agréable & ſouvent répétée dans les monumens antiques. On pourroit la regarder comme deſtinée à renfermer des parfums ; mais les Romains ont emprunté un ſi grand nombre d'uſages des Etruſques, & les Lacrymatoires ont été ſi communs & ſi ſouvent employés dans leurs funérailles, que l'on peut regarder ce petit vaſe comme ayant eu la même deſtination chez les Etruſques ; d'ailleurs le lieu où celui-ci a été trouvé, autoriſe ce préjugé. Le travail de cette petite Urne eſt différent de celui des précédens ; il eſt de réſerve à l'ordinaire, mais la terre du fond eſt plus blanche qu'elle ne l'eſt ordinairement : ce travail repréſente d'un ſeul côté une Oye, animal que j'ai ſouvent remarqué ſur les ouvrages de cette nation. Elle paroît avoir été trop ſage & trop éclairée pour avoir admis cet oiſeau ſans aucun deſſein : nous ignorons, il eſt vrai, ſa Mythologie ; on

entrevoit seulement qu'elle n'a pas toujours été exactement la même, & l'on reconnoît dans quelques-uns de leurs âges ou de leurs siècles, une grande conformité avec le culte des Grecs. Il est constant que cet oiseau représenté sur une urne qui paroît d'autant plus être lacrymatoire, qu'elle a été trouvée dans les tombeaux antiques de *Tarquinia*, doit avoir un rapport très-direct avec les morts; mais la raison n'en est pas connue, même selon le culte des Grecs. Je sçais qu'Hercyne, Suivante de Proserpine, est représentée tenant une oye dans ses bras; & cet attribut doit, selon les apparences, se rapporter à la Déesse elle-même, d'autant qu'Hercyne est une Nymphe très-peu célèbre, & que Tite-Live est peut-être le seul Auteur ancien qui ne l'ait point oubliée: Pausanias dit qu'*elle avoit donné son nom à un fleuve*. Je ne vois donc que le rapport de l'oracle & de l'antre de Trophonius qu'un pareil animal fit découvrir; Pausanias nous en a conservé le souvenir. Lib. 45. c. 27.

Je présente mes doutes sans pouvoir les lever: je dirai pour ma consolation que dans l'examen des allégories, on ne peut raisonnablement exiger que les faits; le sens qu'elles renferment est toujours très-vague & très-arbitraire, principalement lorsque les Auteurs anciens ont gardé le silence sur leur objet & leur véritable sens. La conjecture que je propose sur l'oye, sera peut-être éclaircie quelque jour par la découverte de quelque monument.

Hauteur cinq pouces: plus grand diamètre dix-sept lignes.

N°. V.

Cet autre petit vase avoit une anse dont on voit encore les marques. Il est peu différent d'ailleurs du numero précédent; il est noir & sans aucun ornement.

Hauteur quatre pouces : diamètre un pouce & demi.

N°. VI. & VII.

Ces numeros présentent les inscriptions annoncées dans la Lettre du P. Paciaudi : celle de la grande pierre est sous le n°. VI. celle du n°. VII^e. est écrite sur une petite colonne formée en pyramide.

PLANCHE XXXIX.

N°. I. II. & III.

La forme de ces Coupes est souvent répétée par les Etrusques, puisqu'en effet voici la cinquième que je rapporte. Le Volume II. en contient quatre ; il est vrai que les desseins ou les espèces de peintures dont elles sont décorées different absolument. Je n'ai rien à ajouter sur le travail & la disposition de cette sorte de Coupe, à ce que j'ai dit dans le second Tome. Le milieu de la partie inférieure de celle-ci, ne présente aucun ornement ; mais on a traité sur la circonférence extérieure, deux sujets absolument différens. L'un n°. I. paroît représenter une allégorie qui doit avoir rapport à la campagne, puisqu'on y voit deux Cerfs en pâture ; il est vrai que ces animaux ont des barbes de chèvre, & qu'en ce point ils n'imitent pas la nature : ils sont conduits par une femme du commun, & séparés par une espèce de harpie, ou de figure fantastique, dont on voit un exemple dans les Coupes du second Volume. Le n°. II. est plus attrayant : il fait voir des Mimes & des Pantomimes, représentans, selon les apparences, des jeux champêtres que l'on peut croire assez mal réglés, si l'on en juge par la nudité des personnages ; cependant les jeux, quels qu'ils soient, nous indiquent

Planc. XXXI. & suivantes.

V

IV

VI

II

I

III

une ſource première pour les Romains : cette eſpèce de rapport ſuffiroit pour rendre un monument intéreſſant; mais j'avoue que j'ai goûté un autre plaiſir en l'examinant, celui de faire voir que les cinq Figures de cette bande excuſent leur incorrection par l'eſprit & le mouvement dont elles ſont remplies. Il eſt ſingulier de rencontrer ces parties de l'art dans les monumens de l'antiquité; & quoique les Etruſques aient laiſſé plus de ces exemples que les autres nations, je n'en ai point vû d'auſſi frappant que celui-ci. Chacune de ces bandes ou de ces faces de la Coupe ſont terminées à leurs extrémités par un ornement fait au pinceau, qui ſe lie & ſe raccorde avec les anſes : cet ornement n'eſt qu'une prétendue richeſſe; mais ce genre étoit reçu dans cette nation : & quelle eſt celle que l'on puiſſe citer comme exempte d'un abus qui fait loi chez elle?

Le travail de cette Coupe étant peu correct, je la place à la tête des vaſes ornés par les Etruſques, vaſes que je regarde comme l'époque du plus grand ſçavoir de cette nation : cette opinion eſt fondée ſur l'exactitude du trait & la préciſion des formes : je conviens d'ailleurs que l'eſprit, l'incorrection & la facilité ſont au contraire des témoignages d'une opération toujours plus moderne; mais j'ai ſacrifié cette légère réflexion que l'art autoriſe, à l'impreſſion du coup d'œil, ainſi qu'à l'opinion du plus grand nombre des Lecteurs auxquels les délicateſſes de cet Art ſont ordinairement inconnues.

La forme de la Coupe entière eſt rapportée au n°. III.

Diamètre ſept pouces ſix lignes : hauteur de la Coupe deux pouces neuf lignes : le pied eſt élevé d'un pouce dix lignes.

N°. IV. V. & VI.

Les caractères Etrusques écrits sur la tranche ou l'épaisseur de ce petit morceau de pierre à aiguiser * si souvent employée par les Egyptiens, & que presque tous les pays fournissent; ces caractères, dis-je, sont rapportés au n°. IV. ils m'autorisent à donner à l'Etrurie les deux têtes n°. V. & VI. dont les deux faces du monument sont chargées en creux. Ces têtes qui peuvent conserver les portraits de quelques Philosophes, doivent être mises au rang des inconnues; elles ne présentent aucune réflexion que celles que l'on peut faire sur les moules de ces petits objets que les Romains ont exécutés dans la suite avec des pierres de cette espèce, dans le dessein d'avoir les empreintes, non-seulement avec plus d'exactitude, mais pendant un plus long espace de tems.

Ce moule Etrusque très-moderne à leur égard, pourroit servir à prouver que cette nation étoit également attentive à cette opération, & qu'elle en a donné l'exemple & les premiers moyens à ceux qui les ont vaincus & détruits.

Hauteur quatorze lignes : largeur onze lignes : épaisseur trois lignes.

PLANCHE XL.

N°. I. & II.

Le travail de la Burette dont je présente le dessein, n'est point de réserve ni de l'espèce pratiquée si souvent par les Etrusques. La couleur qui distingue le sujet, me paroît appliquée au pinceau; au reste, elle est très-peu foncée, & la teinte naturelle à la terre domine sur

* Ce sont des glaises qui durcissent au point de devenir des marbres dans la suite des siècles.

ce petit

III

II

IV

I

ce petit vaſe : il n'a rien de ſingulier ni d'élégant pour la forme, mais il confirme la communication des Etruſques avec les Egyptiens : il repréſente un Epervier en pied, révéré au point d'avoir un autel devant lui, ſur lequel on diſtingue trois corps ou trois fruits que l'on peut regarder comme des offrandes. Cet oiſeau tient dans ſon bec un ſerpent qu'il paroît avoir pris ſur le même autel. Il ſeroit inutile de dire que les Egyptiens, tourmentés par les ſerpens, furent conduits par la reconnoiſſance à révérer les animaux qui les délivroient de ce fléau; cependant il me paroît qu'ils ne regardoient point l'Epervier comme une divinité, & que ſa figure n'étoit ordinairement employée que comme un ſymbole. Les Etruſques n'étant point dans la même circonſtance par rapport aux ſerpens, il faut en conclure que le culte & les uſages Egyptiens avoient fait une très-grande impreſſion ſur leur eſprit.

Ce vaſe n'eſt orné que dans ſon milieu. Le travail & le deſſein ſont aſſez foibles.

Hauteur de cette Burette ſix pouces deux lignes : diamètre trois pouces ſix lignes.

N°. III. & IV.

Cette compoſition préſente une Prêtreſſe portant une corbeille remplie de fruits & courant après un jeune homme que l'on peut regarder, par la queue que l'Artiſte lui a donnée, comme un Satyre, ou plûtôt une eſpèce de Faune. Il tient d'une main un ſeau dont la forme n'a rien d'extraordinaire, & de l'autre une eſpèce de *Cymbalum* élevé : l'autel que l'on voit auprès de lui, ne repréſente peut-être que le but ou le terme de cette courſe. L'objet de cette compoſition ne peut être une cérémonie religieuſe ; elle me paroît repréſenter un jeu ou un exercice. Le Lecteur peut aiſément porter ſon jugement ſur l'intention de ces

deux Figures : car le dessein de la Planche est fidéle ; mais pour autoriser le soupçon que j'ai formé, on peut rapprocher cette Planche de la XL^e du premier Volume de ces Antiquités, on y verra une Figure de femme qui confirme toutes les idées que l'on voudra recevoir à l'occasion d'un exercice.

La partie opposée à cette composition, représente un Homme qui consulte une Prêtresse : j'ai trop souvent rapporté cette action pour la répéter.

Hauteur du Vase neuf pouces onze lignes : diamètre neuf pouces onze lignes : la proportion des Figures dont ce Vase est orné, est de quatre pouces & demi.

PLANCHE XLI.

N°. I. & II.

J'AI rapporté dans les Volumes précédens, la forme de tous les Vases Etrusques que j'ai pû rassembler ; je crois même avoir épuisé cet article : en conséquence, j'avois imaginé de ne plus donner leur trait & de renvoyer aux Planches déja publiées ; mais j'ai pensé qu'un Lecteur toujours paresseux, seroit fâché de feuilleter deux ou trois Volumes pour éclaircir un objet très-peu important : j'ai donc préféré de faire dessiner la forme de ce vase, & de la joindre aux ornemens & aux compositions qui n'ont point encore été données : j'espère que cette raison suffira pour excuser la répétition de ces formes.

Plusieurs monumens Etrusques de terre cuite, représentent des usages religieux, je continuerai à les rapporter, sans vouloir les expliquer, en les regardant comme de simples objets de curiosité ; mais je rappellerai au Lecteur, à l'occasion du Vase de ce n°. & de quelques-uns des suivans, qu'il a pû remarquer sur plusieurs de ces Vases, que les femmes avoient beau-

III

II

IV

I

coup de part dans le culte pratiqué chez les Etrusques: celle que l'on voit ici confirme cette opinion, non que les hommes fussent exclus du sacerdoce & de ses cérémonies; mais ces monumens prouvent que les femmes y étoient admises, & selon les apparences, en plus grand nombre que les hommes. Les bustes que l'on trouve si fréquemment sur ces sortes de Vases, appartiennent presque tous à des femmes; leur coëffure étoit sans doute consacrée, car elle est peu variée: & cette uniformité me persuaderoit que ces sortes de desseins nous montrent des Prêtresses. Celle dont il s'agit sous ce numero, est assise sur un trépied très-mal en perspective devant un autel dont la forme est allongée, & sur lequel on voit trois corps ronds très-difficiles à distinguer: cet autel paroît avoir été décoré par des ornemens trop effacés aujourd'hui pour les décrire. La Prêtresse à demi-nuë, & couverte de la ceinture en bas d'une draperie, élève le bras & soutient une grande corbeille qui paroît remplie de fruits: son attitude indique absolument une offrande. Cette composition est terminée de chaque côté par une espèce de palme plantée en terre: il est à présumer que ces deux symboles ne sont point placés sans dessein, car ils n'ont aucun rapport avec les ornemens que l'on voit pour l'ordinaire sur les monumens de ce genre; & si, comme on le peut penser, les palmes blanches ont rapport au sujet, la composition doit présenter une action de graces pour quelque victoire générale ou particulière. Le disque du soleil traité à l'Egyptienne, paroît au-dessus de l'autel: cet astre est représenté par un cercle simple, & de la couleur de la terre naturelle, avec un point blanc dans le centre. La coëffure de cette Prêtresse, présente quelque rapport avec le turban; elle est blanche, ainsi que le colier, & une espèce de bandolière de perles dont elle est parée. Cette

Figure a trois braſſelets à chacun de ſes bras, ou pour mieux dire, une bande de métal qui ſans doute étoit d'un argent fort ſouple, & qui s'enlaçant autour du bras, en prenoit exactement le contour. Ces braſſelets ſont blancs, ainſi que l'eſpèce de chauſſure que l'on diſtingue, quoique mal conſervée: l'autel, & le trépied ſur lequel elle eſt aſſiſe, ſont de cette même couleur. Je ne finirai point cette deſcription ſans dire que les détails de cet ouvrage ne répondent ni à la diſpoſition ni même au deſſein de cette Figure. Le travail de ce Vaſe eſt exécuté ſelon le procédé que j'ai expliqué Page 82. dans le premier Volume. Cette opération ingénieuſe fait honneur aux Etruſques: ils paroiſſent l'avoir inventée; & les nations qui leur ont ſuccédé, ne l'ont point ſuivie.

Hauteur du Vaſe ſept pouces deux lignes: diamètre quatre pouces dix lignes.

N°. III. & IV.

Ce Plat qui ne peut avoir été deſtiné qu'à l'uſage domeſtique, m'a paru mériter quelque conſidération. En premier lieu, pour ſa belle conſervation; elle me perſuade qu'on a dû trouver ce monument dans quelque tombeau, & qu'il ſervoit à contenir les vivres qu'une ſuperſtition aſſez générale faiſoit enfermer avec les morts. En ſecond lieu, le caractère, le trait & l'arrangement de ces trois dorades, car elles ſont reconnoiſſables, produiſent une décoration qui n'eſt point ordinaire. En troiſième lieu, la forme de ce Plat eſt peu commune, & la Coupe, n°. IV. indique la commodité dont il pouvoit être pour le ſervice. Le rebord renverſé, donnoit une tenue facile & aſſurée pour le tranſporter.

Diamètre neuf pouces: hauteur au-deſſus du plan un pouce dix lignes.

IV III

V

II I

PLANCHE XLII.

N°. I. & II.

Ces deux Femmes, toutes deux Prêtresses, confirment ce que j'ai dit plus haut sur le culte qu'on leur confioit : l'action religieuse dont elles sont occupées, ne permet pas d'en douter. Elles font l'ornement du même vase, & je puis assurer que le tour & la position que l'Artiste leur a donnés, feroient honneur aux nations les plus reculées : les détails ne méritent pas le même éloge.

N°. III. IV. & V.

Le dessein fait beaucoup mieux sentir que la description, la disposition de ces deux Figures : le trait est plus lourd & moins élégant que celui des deux Prêtresses du n°. précédent : cette femme n°. III. paroît être traitée plus dans le goût que les Romains ont suivi : sa parure, le fil de perles qu'on lui voit au-dessus du front, le collier, les brasselets, pourroient la faire regarder comme une Prêtresse ; cependant comme elle n'est point chaussée, qu'elle tient simplement une couronne, & qu'elle ne paroît occupée d'aucune cérémonie, il se pourroit qu'elle ne représentât que la femme de celui qui occupe la partie opposée du Vase, & qu'elle partageât l'honneur d'une victoire remportée dans les jeux ou dans un combat. Le jeune homme, tenu d'une plus petite proportion que la femme, est paré d'une couronne sur la tête, & il en tient une autre : ces rapports autorisent cette légère conjecture.

J'ai rapporté dans le premier Volume, la forme agréable & singulière de deux Vases dont je viens de décrire les ornemens : j'ai cru devoir la répéter ici. Planc. XLIV. n°. I.

Hauteur quatorze pouces : diamètre quatre pouces : hauteur des Figures cinq pouces & demi.

PLANCHE XLIII.

N°. I. & II.

Un Vase noir & dont les Figures de réserve se distinguent, selon la pratique des Etrusques, sur un fond de la couleur naturelle de la terre, offre un sujet que je n'ai point encore vû sur les monumens de cette nation : il représente certainement un évènement de la fable, mêlé d'allégories. La Figure dominante dont la chaussure est singulière, a des aîles, & représente un jeune homme placé au milieu de deux jeunes femmes de bout, appuyées sur des bâtons & fort enveloppées par des draperies. Si ce n'est point un homme qui consulte des Augures sur une entreprise; ce pourroit être en général, la représentation d'un héros tel que Persée, Bellérophon, ou quelqu'autre qui nous est inconnu : & les deux femmes pourroient être l'emblême des Vertus dont il reçoit le conseil pour réussir dans son entreprise ; le tout traité selon l'usage & la manière des Etrusques. On a déja vû qu'ils ont adopté plusieurs fables de la Grèce ; cependant ils ne paroissent point avoir suivi les mêmes allégories, mais je ne sçais pas mieux conjecturer.

Ce travail de réserve, & qui présente les Figures noires, me paroît toujours exécuté avec plus de finesse & de précision que les autres : il étoit peut-être plus compliqué, & par cette raison, il demandoit des Ouvriers plus intelligens.

Hauteur six pouces trois lignes : largeur trois pouces trois lignes.

I

II

LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC

I

II

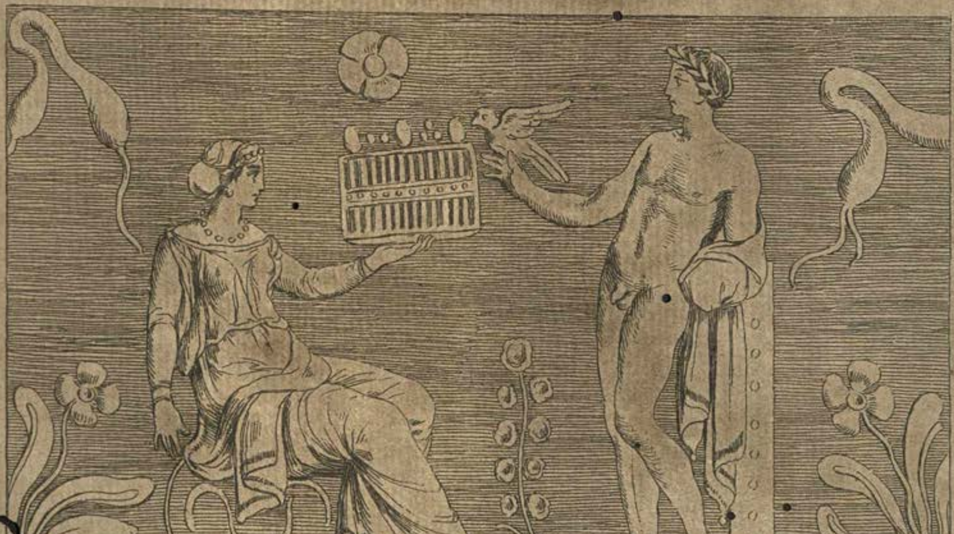

PLANCHE XLIV.

N°. I. & II.

La variété dans les positions simples, est la plus grande preuve que le génie puisse donner de sa fécondité. Frappé de cette variété qui se montre dans un siècle si reculé, & dans des ouvrages si peu recommandables par leurs matières, je me suis efforcé de faire connoître les talens d'une nation pour laquelle les Modernes ont été long-tems injustes. On voit sur le Vase à trois anses & dont la forme est des plus élégantes, une Prêtresse assise & dont la parure de perles est poussée si loin, que sa chaussure en est ornée; elle tient une corbeille d'offrande qu'elle commence à élever; il semble qu'un jeune homme nud & debout, veuille ajouter à cette offrande un oiseau vivant qu'il lui présente.

Je ne proposerai que des réflexions légères sur l'objet de cette composition, je me contenterai de dire qu'on a vû sur un Vase rapporté dans le premier Volume, un Oiseau présenté par une femme à un Génie, s'envoler avec le fil auquel il étoit vraisemblablement attaché; j'ajouterai que le sujet que l'on voit sous ce numero, pourroit être le commencement de cette cérémonie religieuse, c'est-à-dire, l'instant auquel on présenteroit l'oiseau à la Prêtresse avant qu'elle l'offrît au génie. Le jeune homme assis que j'ai fait graver dans le second Volume, & qui tient un oiseau sur le poing, pourroit encore avoir quelque rapport à ce même usage; cependant il faut convenir qu'il seroit peut-être plus simple de croire que le jeune homme représenté sur cette Planche étant couronné, vient offrir un sacrifice en action de graces pour quelque avantage remporté. Il est toujours constant, par la multiplicité & la variété de ces exemples, que les Etrusques employoient des

Plan. XXXVIII.

Planc. XXVI. n°. III.

oiſeaux privés dans leurs cérémonies : il eſt même vraiſemblable qu'ils en tiroient des augures différens de ceux que leur donnoient les oiſeaux ſauvages, qui, libres dans l'air, leur ſervoient de guides & de conducteurs dans leurs plus importantes affaires.

Hauteur du Vaſe treize pouces ſix lignes : plus grand diamètre huit pouces.

PLANCHE XLV.

N°. I. & II.

Le trait de ces deux Figures, dont l'une eſt vêtue & l'autre ſans aucun habillement, eſt très-bon : l'homme qui tient un thyrſe, pourroit être Bacchus, d'autant qu'il eſt abſolument diſpoſé à la Grecque ; la draperie qu'il porte ſur le bras, eſt un uſage ordinaire à cette nation. Il n'eſt pas aiſé de prononcer ſur l'objet que le Bacchus tient de la main qui ne porte pas le thyrſe : il paroît être une eſpèce de tunique ; néanmoins comme il eſt moucheté, on pourroit croire qu'il indique la peau d'un tigre ou d'une pantère, à la vérité très-ridiculement repréſentée ; mais les acceſſoires ont été ſouvent négligés dans les Arts. La femme eſt poſée avec beaucoup de nobleſſe : elle indique le Soleil d'une main, & montre de l'autre un corps qui pourroit être un ſoc de charrue, ou mal exprimé, ou compoſé d'une façon contraire à nos uſages. Si mes conjectures avoient quelque fondement, on verroit ſur ce Vaſe la repréſentation de Cérès ou de Bacchus. Au-deſſus & derrière la Figure de l'homme, on voit en l'air un corps long & quarré que j'ai vû pluſieurs fois placé ſur les monumens de ce genre & de ce pays ; mais dont il eſt difficile de ſoupçonner la ſignification : de quel aſtre pourroit-il rappeller l'idée ?

Sur la face oppoſée de ce Vaſe, on voit un homme

I

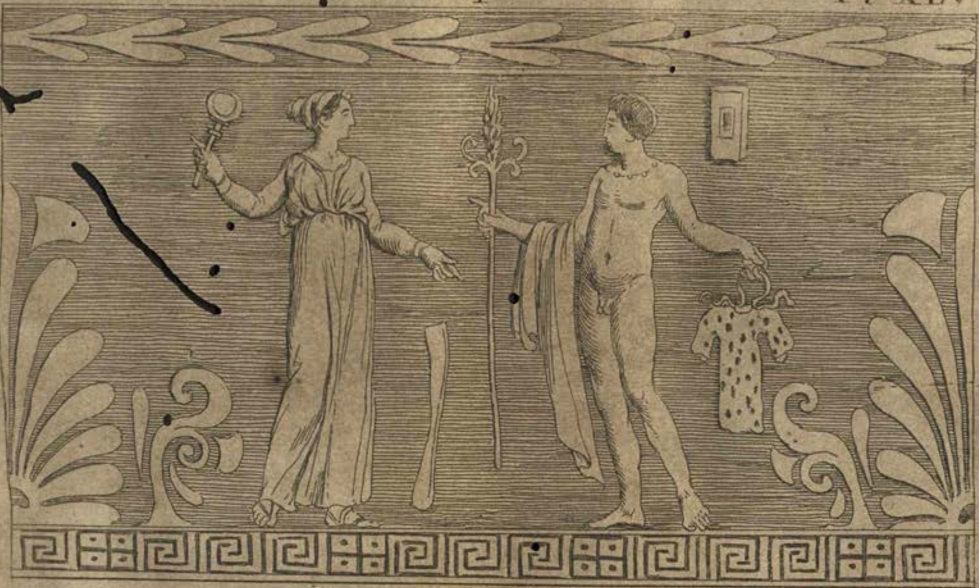

II

LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY

III

qui consulte un Aruspice; car je crois que l'on doit regarder comme tels toutes les Figures que les monumens Etrusques présentent appuyées sur de grands bâtons, ainsi qu'enveloppées dans de longs manteaux, avec un air de méditation ou de gravité : pour éviter la répétition, je n'ai point fait graver ce sujet.

Ce Vase dont la forme est très-commune a onze pouces trois lignes de hauteur : onze pouces dans son plus grand diamètre : les Figures ont quatre pouces trois lignes de proportion.

N°. III.

Les deux côtés de cet autre Vase dont la forme est pareille à celle du n°. précédent, sont ornés chacun d'une Figure : une Prêtresse assise regarde le ciel, & tient de la main qu'elle porte élevée & étendue, une offrande posée sur un plateau, mais dont on ne peut deviner l'espèce; elle tient une couronne de l'autre main : on voit sur le côté opposé, une oye en pied, qui ne paroît avoir rien de commun avec la Figure précédente, à moins qu'il ne représente l'animal qui doit être offert en sacrifice à la suite de ces cérémonies préliminaires; car la dignité & le maintien de la Prêtresse ne permettent pas de supposer un animal fantastique, uniquement placé pour la symmétrie de l'ornement, ce qu'on appelle en peinture le *remplissage*, procédé qu'on ne trouve employé que dans les grotesques dont les Etrusques nous ont donné précédemment un exemple à la Planche XXXVIII. & que les Romains ont souvent traités dans la suite.

Le travail de ce Vase est aussi commun en Etrurie que sa forme; cependant il est exécuté de réserve, mais si mal que je le crois très-ancien.

Je pourrois ajouter, à l'occasion de cette oye & de celle que l'on voit sur un Vase trouvé dans les tom- Plan. XXXVIII. de ce même Volume.

De Isid. & Osirid. beaux de *Tarquinia*, que les Égyptiens, selon Plutarque, sacrifioient des oyes à Isis.

Hauteur six pouces : diamètre cinq pouces huit lignes.

PLANCHE XLVI.

N°. I. & II.

Les Thyrses ou les bâtons fleuris que tiennent ces deux Figures, sont pareils pour la forme & pour l'ornement. Quand ils s'écarteroient encore plus des dispositions auxquelles nous sommes accoutumés, il faudroit toujours convenir qu'ils doivent avoir eu le même objet. Les deux Figures sont chaussées, & cette circonstance établit, ce me semble, leur considération : je sçais qu'il seroit plus court de regarder ce sujet comme représentant Bacchus & Ariane sur le rocher ; mais toutes les réflexions s'y opposent ; & je croirois plûtôt que cette femme est une Prêtresse de Bacchus, auquel elle présente une corbeille remplie de fruits, qu'il paroît même accepter ; l'autel que l'on voit derrière la Figure de l'homme, me semble un attribut de sa divinité ; cependant on peut remarquer, avec une sorte d'étonnement, qu'on ne voit jamais le simulacre d'aucun Dieu dans les compositions Etrusques : on peut cependant ne pas attribuer leur objet au culte religieux.

L'ouvrage de ce Vase & le dessein des Figures, laissent beaucoup à désirer, en ne les comparant même qu'aux ouvrages Étrusques.

La partie opposée de ce Vase est ornée par deux Augures ou deux Aruspices, placés vis-à-vis l'un de l'autre, & qui paroissent fort attentifs : ils rappellent ce que Cicéron rapporte de Caton, qui *s'étonnoit que ces hommes ne se missent point à rire lorsqu'ils se rencontroient.* Cette composition trop commune sur ce genre

De Divinat. Lib. 2.

Pl XLVI

III

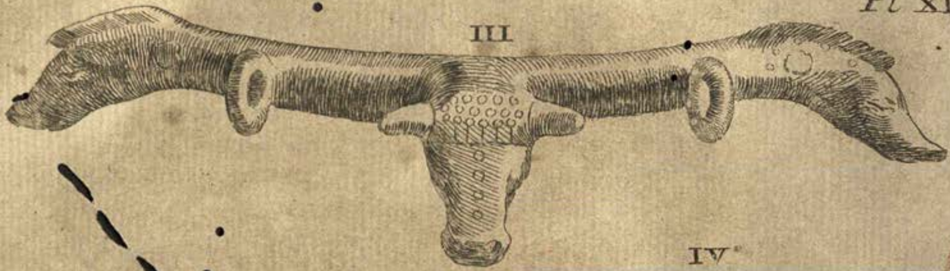

IV

II

I

de monument, ne mérite que d'être citée; cependant il est rare de trouver deux Augures ensemble, & plus ordinairement on y voit un Prêtre ou une Prêtresse consultés par une autre Figure.

J'ai toujours oublié de dire que le disque du Soleil que l'on voit presque toujours au-dessus de ces Figures de Prêtres ou de Prêtresses, est ordinairement traversé par deux traits, l'un horizontal & l'autre perpendiculaire: & cette division me paroît faire allusion non-seulement aux quatre points cardinaux, mais au partage du ciel nécessaire aux Aruspices, pour établir la droite & la gauche regardées comme les principes du bonheur & du malheur. On sçait que les Augures ou les Aruspices faisoient ce partage avec cette crosse nommée *Lituus*, ou bâton Augural dont les Romains ont conservé quelque tems l'attribut à leur souverain Pontife.

Hauteur de ce Vase onze pouces trois lignes: diamètre onze pouces cinq lignes.

N°. III.

Ces Anses de bronze, car je possede les deux qui servoient à l'ornement & à l'utilité du même Vase, sont de la plus parfaite conservation; elles y joignent le mérite d'une singulière distribution dans les ornemens. Le diamètre de ce Vase doit avoir été de seize pouces: l'égalité de la courbure des deux Anses prouve la certitude de cette mesure. On voit à chacune de leurs extrémités, une tête de cochon; & l'on sçait que cet animal étoit souvent employé dans les cérémonies des Etrusques. Le milieu de cette Anse est orné par une tête de taureau fort saillante, aux deux côtés de laquelle, & à une certaine distance, sont placés deux anneaux fixes & fondus avec la piéce: il est vraisemblable qu'ils servoient à établir des chaînes pour suspendre le vase & le rendre facile à porter. Je crois

par toutes ces raisons, que ce Vase étoit destiné à l'usage de quelque temple. Non-seulement le choix & la réunion de ces animaux, la qualité & la disposition de l'ouvrage, m'ont persuadé que ces anses étoient d'un travail Etrusque; mais les petits cercles appliqués au poinçon & répandus sur la tête des animaux, sont un usage de cette nation : on peut voir les preuves que j'en ai données dans le premier Volume à l'occasion des points établis par le même procédé sur la draperie de la Figure n°. I. Je pourrois même ajouter que cette espèce de travail a tiré sa source de l'Egypte, ou du moins qu'il a été commun à ces deux peuples : en effet, on en trouve plus d'un exemple sur la seule Table Isiaque.

Plan. XXVIII.

Longueur sept pouces cinq lignes : la saillie & la longueur de la tête du taureau ont également neuf lignes : la courbure de l'Anse a neuf lignes à compter du plan de ces deux extrémités.

N°. IV.

La forme, le dessein, les ornemens, l'exécution & la solidité que cette Anse singulière présente au Lecteur sous ce numero, méritent qu'on en conserve le souvenir. Les têtes de femmes traitées de bas-relief & placées sur les deux attaches, indiquent absolument le goût & le travail des Etrusques; en même tems elles me persuadent que le vase dont cette Anse a fait partie, pouvoit servir dans les sacrifices. La courbure de l'Anse dont la conservation ne peut être plus complette, m'a prouvé que le vase auquel elle étoit attachée, avoit seize pouces & demi de diamètre.

Hauteur totale de l'Anse de bronze, cinq pouces cinq lignes : largeur plus grande cinq pouces.

Pl. XLVII

III IV

V

LIBRARY ... ASIATIC

II I

PLANCHE XLVII.

N°. I. & II.

Les attributs de cette Prêtresse, sa parure, la forme du panier qu'elle tient d'une main, le plateau qu'elle offre de l'autre au disque du Soleil en le regardant d'un air assez dégagé, la richesse de sa coëffure & sa chaussure, sont les objets qui peuvent faire considérer la Figure du n°. I.

On voit sur le même Vase une autre Prêtresse n°. II. qui tourne le dos au disque du Soleil, & qui offre un jeune animal qui peut être un faon de biche ou un chevreau : c'est la première offrande de cette espèce que j'aye vûe sur ce genre de monument; elle étoit peut-être consacrée aux Divinités terrestres. Si cette conjecture étoit vraye, elle nous apprendroit une particularité du culte des Etrusques; elle seroit d'autant plus intéressante, que nous ne les voyons ordinairement occupés que du partage du Ciel, & des Augures tirés du vol des oiseaux. *Ce n'est pas que les Etrusques ne se fussent appliqués*, selon Cicéron, *à l'inspection des entrailles des animaux*; il est cependant singulier de n'en trouver aucune trace sur les vases de terre cuite qui nous ont conservé un si grand nombre de leurs actions. De Divinat. Lib. I.

Hauteur des Figures trois pouces & demi.

N°. III. & IV.

Cette Prêtresse debout, est représentée dans l'attitude de marcher & d'offrir en même tems un plat dans lequel on ne distingue aucun objet, mais qui ne paroît point être offert au Soleil : cette offrande & la distinction d'une chaussure blanche, m'ont engagé à la mettre au rang des Prêtresses.

La Figure du n°. IV. placée sur le côté opposé du

même Vase, fait son offrande au Soleil, mais beaucoup plus commodément que les autres; car elle est assise, & elle a une chaussure qui n'est pas ordinaire sur ces monumens; car ses pieds sont simplement enveloppés d'un chausson.

Je possede plusieurs autres Vases ornés de Figures, mais elles ont trop peu de différences pour être rapportées: elles portent des chaussures purement Romaines. Il est vraisemblable qu'elles sont moins anciennes; c'est tout ce que je puis en dire: j'ajouterai seulement que les plats pareils à ceux dont on vient de parler, rappellent l'idée d'une Figure qui présente une offrande à Horus dans la Table Isiaque; elle est marquée *LL*, dans la gravure des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres pour l'année 1758.

N°. V.

Planc. XLIV. n°. III. Le dessein de ces deux Vases, dont la forme & les proportions sont absolument pareilles, est gravé sous ce numero. Aucune nation n'a cherché à imiter cette forme agréable & singulière que j'ai déja rapportée dans le premier Volume de ces Recueils.

Hauteur sept pouces dix lignes: diamètre quatre pouces & demi.

RECUEIL D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, GRECQUES, ROMAINES, ET GAULOISES.

TROISIEME PARTIE.

DES GRECS.

AVANT-PROPOS.

LES MONUMENS de la Grèce sont très-rares ; & le plus grand nombre de ceux que nous admirons, ne sont dûs qu'à l'avarice ou à l'estime que les Romains en faisoient, sans y attacher une trop grande idée ; car le goût vrai, le désir d'étudier, celui de joüir, & le plaisir de s'enivrer des belles productions de l'Art, ne les a jamais conduits ; leur éducation, & leur genre de vie,

les privoient de cette satisfaction qui tient si souvent du ravissement. Il est cependant véritable que la Grèce renferme encore aujourd'hui des monumens peut-être plus curieux & plus recommandables en sculpture & en architecture, que l'Italie; & si ce beau pays devient jamais habité par un peuple policé, je puis assurer qu'il produira des trésors, non-seulement par la raison que les chefs-d'œuvres ont été plus communs dans ce pays que dans aucun autre de l'Europe; mais parce que la terre les a conservés contre la barbarie des hommes qui n'ont point été à portée d'augmenter la destruction des monumens comme ils font tous les jours dans les pays qu'ils habitent. Cette réflexion n'est que du plus au moins, car les Turcs détruisent sans doute; mais leurs habitations sont médiocres, & leur pays est peu peuplé. On peut au contraire juger par l'Italie, des ravages qu'un plus grand nombre d'hommes est capable de produire. Malgré le gout des Arts qui y règne depuis le Pontificat de Léon X. avec une ardeur respectable, on a vû, & l'on voit tous les jours des traits de barbarie qui paroissent inconséquens, mais qui sont des dépendances de l'humanité; car sans compter les démolitions des plus superbes bâtimens, faites ou pour bâtir des Couvens de Moines, ou pour élever des Palais à des neveux de Papes, il faut convenir que l'Europe entière a emporté des monumens de l'Italie, & que cette curiosité en a fait périr un plus grand nombre que les Goths & les Visigots n'en ont détruit.

Si donc les fouilles de la Grèce entière sont jamais faites par des habitans entendus & éclairés, on doit être persuadé qu'on ne trouvera, généralement parlant, que des fragmens de grandes statues, des inscriptions & des ornemens simples, & disposés pour célébrer la vertu, l'honneur & la véritable gloire. Les

Grecs

I

II

IV

III

Grecs étoient bien différens des Romains sur l'objet de tous les monumens que l'on peut trouver dans leur pays. Le nombre de citoyens qui habitoient la ville de Rome, l'excès de la superstition qui les tourmentoit, ainsi que les malheurs d'un luxe excessif, tous ces maux avoient répandu un détail infini de petits objets dont les restes fourmillent encore aujourd'hui dans les décombres de Rome. Les Grecs beaucoup moins soumis à la superstition, avoient conséquemment moins de petites pratiques, & une moindre quantité de Dieux: un exemple suffira pour en convaincre.

Les Grecs représentoient leur foyer; c'étoit un asyle, c'étoit un lieu sacré; on y voyoit au plus la figure d'une Divinité protectrice ou tutélaire; les Romains au contraire, avoient un Laraire qui ne pouvoit à leur gré contenir trop de divinités. Ainsi les découvertes nombreuses que l'on fait à Rome, sont moins piquantes, & souvent plus embarrassantes à expliquer.

PLANCHE. XLVIII.

N°. I.

J'ai rapporté dans le troisième Volume de ce Recueil d'Antiquités, deux sujets gravés en creux dont la composition est pareille, & qui ont seulement quelques différences dans les détails, non-seulement entr'eux, mais avec la pierre gravée sous ce numero. La première composition représente Harpocrate accroupi sur un corps inconnu environné de plusieurs animaux de l'Egypte, disposés selon la manière de ce pays; aussi l'ouvrage est-il Egyptien. La seconde offre le même sujet que cette pierre. C'est Orphée appuyé contre un arbre, & ayant autour de lui différens animaux: ils sont un peu mieux disposés pour l'ordonnance; & comme je l'ai dit dans l'explication, un Grec peut l'avoir exé-

Plan. X. n°. II.

Planc XIII. n°. I.

cutée en Egypte, avec la modération d'un imitateur dont le génie n'ose s'écarter de la manière originale à laquelle il est redevable de son talent. Ces vûes dépendant également de l'art & de la réflexion, sont encore plus frappantes dans la pierre gravée en relief de ce n°. Le sujet d'Orphée s'y trouve exécuté sur une Onice de trois couleurs, & la pierre ne peut être d'une plus belle conservation : la disposition & la variété des animaux sont admirables; je ferai seulement remarquer que l'Ibis & les Cynocéphales, ou les Singes, animaux qu'on ne connoît point dans la Grèce, mais que l'on sçait avoir été révérés en Egypte, sont, pour ainsi dire, les plus apparens dans cette composition par la place qu'ils occupent; d'ailleurs on y voit un peu plus d'indication & de perspective que les Egyptiens n'en ont exprimé dans leurs ouvrages. Peu curieux d'embrasser plusieurs objets, ils ne s'occupoient que d'un seul : la justesse des plans éloignés ne leur paroissoit qu'un accessoire indifférent; & cette façon de penser est celle de tous les hommes dont la pratique des Arts n'est point confirmée par une grande délicatesse. De plus, les Egyptiens n'avoient dans les Arts qu'une expérience transmise d'habitude & resserrée par la superstition. Les animaux représentés sur ce beau Camée, sont travaillés avec une finesse & une précision qui ne laissent rien à désirer; & même l'Artiste a sçu profiter du troisième lit de la pierre, pour représenter, de sa couleur naturelle, le Lion placé sur le premier plan. Ces ouvrages délicats dont la destruction est si facile, & ce dégré d'intelligence, ne se trouvent point dans les ouvrages Egyptiens : & cette observation m'autorise à regarder la composition de ce Camée comme moins ancienne encore que la seconde de celles que j'ai citées. On ne peut donner les mêmes éloges à la Figure de l'Orphée; ce qui prouve en ma faveur, & me permet

de mettre cet ouvrage, dont les beautés sont inégales, dans le rang des premières opérations des Grecs, lorsqu'ils ont pris l'essor & volé de leurs propres aîles.

J'ai profité du hazard qui m'a fait rencontrer trois fois le même sujet, ou du moins une disposition généralement semblable : je n'ai point laissé échapper l'occasion d'une pareille répétition ; elle rend les comparaisons de ce genre plus sensibles & plus difficiles à contenter.

On peut faire une observation sur le rapport que présente cette composition entre Harpocrate & Orphée : aucun Mythologiste n'en a fait mention ; cependant de pareils monumens suffisent pour faire naître quelques doutes. Je me dispenserai d'entrer dans de pareilles discussions ; mais je dois au moins en présenter le sujet, & faire voir que l'observation ne m'a point échappé.

N°. II. & III.

Cette Tête de marbre a toujours fait partie d'un buste en bas-relief, ou plûtôt d'un portrait de petite nature, & dont le champ est aujourd'hui presqu'absolument détruit ; l'inscription dans la place qu'elle occupe, ne permet pas de penser autrement. Il seroit à désirer qu'elle fût plus entière ; elle mettroit en état de dire avec certitude le nom du Prince représenté sur ce monument. On y lit clairement celui d'Alexandre, tel qu'il est sur les médailles, & selon le partage que Paul Emile avoit fait de la Macédoine ; c'est-à-dire, que ce buste a été travaillé plus de 500. ans après la mort d'Alexandre le Grand, & sous le règne d'Alexandre Sévère : dans ce siècle on renouvella les portraits du Prince Grec pour flatter le Prince Romain, & je suis persuadé que ce fragment a fait autrefois partie d'un *Ex-voto*, c'est-à-dire, d'un bouclier votif. Je ne ferai donc aucune mention de la ressemblance ; car

nous ne connoissons point le véritable portrait du Conquérant de l'Asie; & quoiqu'Apelles & Lysippe en aient exécuté plusieurs, il n'en est venu aucun jusqu'à nous, du moins qu'il soit possible de certifier: d'ailleurs le trident, la foudre & la massue dont le nom est accompagné dans l'inscription du buste de ce n°. ne conviennent qu'à Alexandre le Grand. Pour en convaincre le Lecteur, ces caractères & ces attributs sont rapportés séparément & plus en grand sous le n°. III. Ces raisons me persuadent que l'on peut regarder ce bas-relief comme le portrait d'Alexandre, mais selon les idées qu'on en avoit; & c'est ce qu'on appelle une *Tête reçue*. Au reste, ce Buste est d'un très-beau travail: le casque coëffe bien, & les ornemens de cette arme défensive, sont austères & bien traités; les plumes placées sur le côté, paroissent montées & attachées sur un corps terminé par un serpent. Cette parure donne un autre genre de mérite à ce monument, en rappellant la métamorphose de Jupiter pour jouir d'Olympias. Il ne faut pas croire que les ornemens placés sur ce casque fussent en nature; leur légéreté auroit mis obstacle à leur soutien: ils n'auroient servi qu'à embarrasser celui qui les portoit; il faut donc les supposer d'un métal dont la couleur opposée sur le fonds, produisoit une richesse & une magnificence plus anciennement pratiquée, & dont Homère nous a donné de si belles & de si justes descriptions.

Ce monument que le hazard m'a fait trouver à Paris, a éprouvé quelques cassures, mais les éclats sont remis à leur place; le marbre a d'ailleurs conservé toute la fraîcheur du ciseau & de son ancien poli.

Hauteur huit pouces deux lignes: largeur sept pouces cinq lignes.

II

I

V

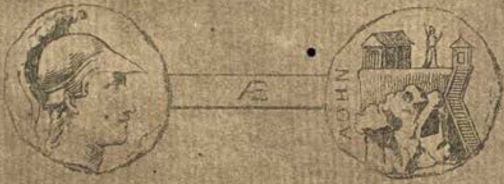

VI

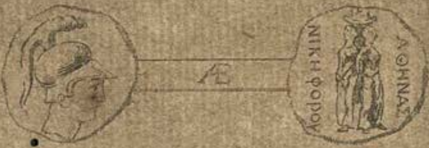

IV

III

N°. IV.

Ce Camée exécuté ſur une agathe de deux couleurs & de grandeur de bague, repréſente la tête de Lyſimaque telle qu'on la voit ſur les Médailles. Le travail en eſt beau, & prouve ce que j'ai dit en pluſieurs occaſions, que les Artiſtes Grecs exécutoient preſque toujours en relief les têtes importantes & célèbres, avant que de les travailler en creux; car j'ai vû cette même Tête ſur des gravures en creux & conſtamment du même tems que ce Camée. Cette magnificence que l'on peut également remarquer pour les ſujets de compoſition, ne tombe que ſur la matière & le ſurplus du travail; tout Graveur en creux étant preſque toujours obligé de faire ſon modèle en cire avant que d'employer le touret, & ce modèle arrêté eſt beaucoup plus facile à ſuivre en relief qu'en creux. Auſſi le rapport que l'on peut remarquer entre les Camées du genre de ce n°. & les Médailles, me conduiroit à croire que les bons Graveurs Grecs étoient les Monétaires des Princes qui vivoient dans les tems heureux pour ces Arts, c'eſt-à-dire, pendant & après le ſiècle d'Alexandre. Leurs Médailles préſentent en effet des travaux dans le même goût de grandeur & de perfection; enfin, tout auſſi complets que les plus belles pierres gravées de ce même tems. Je dois ajouter en faveur de la vérité, que le maſque de cette Tête me paroît retouché, mais que les cheveux & les cornes ont conſervé leur ancien travail dans toute ſa pureté.

PLANCHE XLIX.

N°. I.

Cette petite Plaque de bronze trouvée dans l'Attique, repréſente un Char attelé de quatre chevaux,

dans lequel on ne voit que plusieurs palmes. Ce monument a été, selon les apparences, estompé; c'est-à-dire, frappé sur un relief, & retouché ensuite. Il paroît avoir été destiné, ou pour conserver le souvenir des victoires remportées dans les Jeux, ou plutôt pour témoigner une reconnoissance relative à quelque objet de superstition. On pourroit d'autant plus admettre cette dernière idée, que cette plaque a constamment servi de couvercle à une Amulette ou à une *Bulle* : l'une & l'autre se ressemblent dans plusieurs circonstances, comme il est expliqué plus bas dans la classe des Romains, où l'on voit la forme entière & détaillée de cette espèce de monument. Le travail de ce petit relief est d'une extrême finesse & d'un très-bon goût : je le regarde comme Grec, quoique la forme & l'usage de ces Bulles ne paroissent avoir été pratiqués que par les Romains ; mais ceux-ci pouvoient être maîtres de la Grèce quand cet ouvrage a été fabriqué : un particulier Grec pouvoit avoir été séduit par une superstition Romaine, &c. mais le point capital, c'est que l'ouvrage mérite des éloges.

Longueur quatorze lignes : largeur neuf lignes.

N°. II. III. & IV.

Cette tête de bronze est charmante pour le dessein, ainsi que pour la légèreté & l'exécution de la fonte. Elle m'a paru d'autant plus mériter d'être présentée sous trois aspects, qu'on pourroit la regarder comme le portrait d'un des Ptolémées, peut-être celui du frère de Cléopatre. On sçait que ces Princes non-seulement attirèrent à leur Cour & dans l'Egypte, autant d'Artistes Grecs qu'il leur fut possible ; mais on peut juger de la considération que l'on avoit pour eux à Athènes, par le récit de Pausanias : *On voit*, dit-il, *dans le lieu destiné pour la Musique, les Statues des Rois d'Egypte, qui*

ont porté le nom de Ptolémée. Cette distinction accordée & avouée par l'Etat, permet de concevoir les soins & la curiosité des Particuliers. De semblables raisons autorisent du moins une conjecture fondée d'ailleurs sur des réflexions dépendantes de la pratique des Arts; telles sont les traces de la simplicité Egyptienne, recouvertes dans ce monument par le goût & le travail Grec; de plus, le bandeau, & principalement la disposition des cheveux étendus quarrément sur les épaules, présentent des autorités d'un autre genre. Je finirai cet article, en disant que les bronzes Grecs sont si rares, & par conséquent si précieux, que je rapporterois celui-ci, quand on ne pourroit lui supposer un si beau nom dans les Arts & dans les Lettres.

Hauteur treize lignes.

N°. V.

Les goûts sont rarement bornés: celui des médailles, est non-seulement le plus étendu; mais la nécessité de completter les suites que l'on souffre avec peine imparfaites, & l'impossibilité de rassembler les piéces déja citées pour être dans d'autres Cabinets, sont une source de chagrins & de dégoûts, dont j'ai été frappé dès mon enfance. Ces raisons m'ont empêché de suivre l'étude des Médailles: je connois leur attrait; je sens toute leur utilité; cependant, selon la suite de mes occupations, je ne puis les considérer que comme la représentation de quelques monumens dont l'authenticité n'est pas toujours complette, du moins, quant aux détails. Je rapporterai donc toutes les fois que l'occasion s'en présentera, & comme je l'ai déja fait, les Médailles Grecques qui n'auront point été publiées, & dont les revers sont convenables à l'objet de ce Recueil; c'est-à-dire, celles qui présenteront des faits historiques, des compositions de la Fable ou de la My-

thologie, & des repréſentations de monumens publics dont il eſt fait mention dans l'Hiſtoire.

Contre l'ordinaire des Médailles Grecques, celles que l'on voit ſur cette Planche, n'ont aucun attrait du côté du deſſein & de l'exécution; mais elles regardent ſi particulièremeut la Ville d'Athènes & les Athéniens, qu'elles font oublier leurs défauts, & deviennent d'autant plus intéreſſantes, qu'elles ſont infiniment rares: d'ailleurs les Grecs poſſédent une ſi grande ſupériorité ſur les Modernes, qu'il eſt bon de conſoler ces derniers, en leur préſentant des ouvrages inférieurs du côté de l'exécution & de l'intelligence, à une très-grande quantité d'édifices & de places publiques, dont on peut voir les chefs-d'œuvres ſur les Médailles des derniers ſiècles, & principalement ſur celles de la ſuite de Louis XIV. Cette réflexion me conduit à une autre: elle trouve ici trop naturellement ſa place, pour la paſſer ſous ſilence.

Les Athéniens ſi recommandables par la délicateſſe de leur goût, ſi célèbres par la magnificence de leurs bâtimens, n'ont jamais frappé de Médailles qui puiſſent être comparées à la plus grande partie de celles de la Grèce; c'eſt-à-dire, qui ne lui ſoient inférieures: je ne puis concevoir la raiſon d'une pareille inconſéquence. Pour en convaincre le Lecteur, il peut regarder le deſſein des Médailles qui donne lieu à cette critique, comme les originaux mêmes; & je certifie qu'on ne peut pouſſer l'exactitude & l'imitation plus loin. Cependant ſi l'on pouvoit me faire quelque reproche à cet égard, il tomberoit ſur l'embelliſſement des têtes: l'original les préſente moins correctes & moins bien enſemble.

On voit au revers de la tête de Minerve, ſymbole de la ville d'Athènes, repréſentée ſeule & ſans caractères, la vûe de la Citadelle ou de *l'Acropole*. Il eſt vrai

vrai que cette élévation présente une idée simple, & généralement parlant, assez juste du local décrit par Pausanias & par quelques autres Auteurs; mais la vanité des Athéniens auroit été furieusement offensée, si leur ville avoit présenté aux Etrangers, un escalier pareil à celui que l'on voit sur cette Médaille; ils auroient encore éprouvé plus de confusion, du défaut de proportion qui se trouve entre la Citadelle, la Statue de Minerve & le Temple, qui lui-même est exprimé sans art. Ces élévations représentent cependant les superbes Propylées élevés par Périclès, & le Parthenon, ce Temple si fameux: ainsi l'on peut dire avec la plus simple vérité, que le revers de cette Médaille, traité sans aucune sorte d'intelligence, dégrade absolument des bâtimens si célèbres. Comment des yeux éclairés par les arts, si délicats, si fins, ont-ils souffert sur une monnoye qu'ils voyoient tous les jours, la copie informe d'objets magnifiques & agréables, & dont ils tiroient vanité? Comment avec le respect que les Athéniens avoient pour Minerve, ont-ils exprimé cette Déesse avec si peu de noblesse pour les traits, & de justesse pour la coëffure, eux qui ont produit des chefs-d'œuvres en ce genre sur d'autres monumens? Quel a donc été leur mépris pour les Médailles? Car ayant gravé d'aussi belles pierres en creux & en relief, ils auroient pû également réussir dans ce genre, s'ils y avoient porté leur goût.

Attique, Lib. 1.

Cette Médaille du Cabinet de M. Pellerin, ainsi que la suivante, est peut-être le seul monument antique où la citadelle d'Athènes soit représentée.

N°. VI.

Le dessein de cette autre Médaille est peut-être encore un plus grand motif de consolation pour les Modernes. Le travail & même l'intention, n'ont aucune

finesse, & sont moins excusables; ainsi je pourrois continuer mes reproches aux Athéniens.

On voit au revers d'une tête pareille à celle du n°. précédent, mais essentiellement plus mauvaise, deux Figures de femme en pied, drapées & adossées, d'autant plus disposées à servir de colonne & d'appui dans un corps d'Architecture, qu'elles ont au-dessus de leur tête une espèce d'architrave assez mal représentée: on pourroit en accuser le coin, ou la négligence avec laquelle cette Médaille a été frappée; mais l'intention des figures, & leur détail, ne peuvent être excusées; & l'Artiste mérite des reproches, ainsi que les Magistrats qui l'ont employé. Ce monument de la victoire remportée sur la ville de *Carya*, flattoit les Athéniens; les mots d'ΑΘΗΝΑΣ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ, gravés sur le revers, le prouveroient suffisamment; cependant les Grecs les plus jaloux de toutes les espèces de gloire, n'ont apporté aucune attention pour rendre ce monument agréable à la postérité. Les autres peuples de la Grèce avoient ces médailles sous les yeux; ils en faisoient de si belles, & d'une si grande élégance pour le dessein: comment avec autant d'envie & de jalousie, aucun Auteur n'a-t-il fait un reproche si bien mérité aux Athéniens, & n'a-t-il pas au moins pris le parti de Minerve?

Il ne faut pas s'occuper trop long-tems d'une difficulté qu'on ne peut résoudre; mais j'ajoûterai par rapport à l'historique des Arts, en premier lieu, que ces figures ainsi disposées dans l'Architecture, c'est-à-dire, pour porter, étoient pratiquées plus anciennement chez les Grecs, que celles qui prirent le nom de Caryatides, des femmes de Carye, & que les Grecs, en suivant l'idée que le nom d'Atlas peut donner, les nommèrent Atlantides: ces mêmes Grecs avoient égale-

Voyez Vitruve liv. I. c. 1. Liv. VI.

BOMBAY

I

IV

V.

III

II

ment introduit pour un pareil usage, des Statues d'hommes, représentant des Perses, & toujours dans le même esprit; c'est-à-dire, pour servir de trophée & de monument à leurs victoires. J'ignore pour quelle raison le nom de Caryatides a prévalu dans l'Architecture, sur ceux d'Atlantides & de Perses, dont je viens de parler.

PLANCHE L.

N°. I.

J'AI rapporté dans la Planche précédente le dessein d'une Bulle de bronze, trouvée & travaillée dans la Grèce : l'objet & la destination de cette tête fantastique, & cependant sage, ont été les mêmes : le Mascaron ne peut être plus correct ni mieux travaillé; mais à dire la vérité, le travail en est un peu sec.

N°. II. III. & IV.

Le plaisir de rapporter des ouvrages Grecs, me conduit dans cette Planche. Les Mascarons placés sous ces trois numeros, ne me paroissent point avoir été en usage dans la Grèce, du moins dans cette médiocre proportion; car ce peuple éclairé & né pour les Arts, n'a point multiplié le bronze pour les petits objets, comme ont fait les Romains. Il se pourroit que d'excellens Artistes Grecs eussent travaillé ces morceaux à Rome, & sous les premiers Empereurs. Il est toujours certain qu'on ne peut méconnoître la main de ces grands Artistes; & que ces morceaux peuvent être utiles aux Modernes capables de réflexion : ils y trouveront une précision de l'ensemble, & une juste possibilité dans les ornemens, qui flatte le véritable goût & conduit à cette simplicité, compagne inséparable du grand.

Voici les proportions de ces trois Bronzes :

Le n°. II. a dix-neuf lignes de hauteur : hauteur du n°. III. qui paroît une tête d'Oracle, deux pouces deux lignes : hauteur du n°. IV. quatorze lignes.

N°. V.

Ce morceau de Marbre d'Egypte de la plus grande dureté, n'eſt pas abſolument noir; il tire un peu ſur le verd. Il m'avoit d'abord frappé par ſes rapports généraux avec un autel qu'on peut voir dans le premier Volume de ces Antiquités; mais la différence des proportions ayant éloigné cette idée, je ne ſçavois à quel uſage attribuer ce morceau travaillé avec un ſi grand ſoin & une ſi grande dépenſe, qu'il eſt percé dans toute ſa longueur, par un trou dont le diamètre a plus d'un pouce; opération qui d'ailleurs ne pouvoit avoir été faite ſans objet; enfin M. l'Abbé Galiani, à qui tout le Cabinet de Portici eſt préſent, m'aſſura que les piédouches deſtinés à porter des buſtes, & qu'on a trouvés, dans les ruines d'*Herculanum*, ſont de cette forme & de cette proportion. Il a même ajoûté que la quantité de ceux qu'on avoit trouvés entiers ou cavés, avoit autoriſé le Roi d'Eſpagne à donner la même forme aux piédouches qu'il a fait faire pour l'ornement de ſa gallerie de Portici.

Planc. XX. n°.

Le morceau gravé ſous ce n°. eſt donc un piédouche, dont l'ouvrage peut être Grec. Malgré cette prévention favorable, j'avoue que l'on a peine à s'accoutumer à une forme dont la bâſe eſt ſi large & ſi diminuée à ſon couronnement. Pour en juger plus ſainement, il ſeroit néceſſaire de voir une ſuite de ces pieds placés ſur des bâſes convenables, & chargés de têtes proportionnées. Je finirai cet article, en diſant que la ſimplicité des moulures ne doit pas être autant attribuée à la ſageſſe du goût, qu'à la difficulté de travailler une

III
I
II

ſemblable matière. J'ai trouvé ce beau pied dans Paris.

Hauteur totale dix-huit pouces quatre lignes : diamètre de la bâſe un pied trois pouces trois lignes : diamètre de la partie ſupérieure neuf pouces une ligne : diamètre de la circonférence à la naiſſance des canaux quatre pouces trois lignes.

PLANCHE LI.

QUAND un Art eſt pratiqué, on ne peut ignorer le moyen par lequel il a été précédemment conduit à ſa perfection, ou plutôt comment il a été exécuté dans toutes ſes parties. Il ſuffit en effet de ſçavoir que les Anciens ont connu la Peinture, pour aſſurer qu'ils plaçoient leur couleur avec un inſtrument pareil à celui que nous nommons un *pinceau*. La même réflexion nous apprend, en voyant des terres cuites, que les anciens Sculpteurs compoſoient leurs Etudes, jettoient leurs penſées, ou bien arrêtoient leurs ſujets, comme les Modernes, ſur des terres ou des cires. Mais quelque certitude que l'on puiſſe avoir de ces opérations, on en retrouve les preuves avec plaiſir dans les monumens des Anciens; les morceaux dont cette Planche eſt remplie doivent produire cet effet. Elle préſente des terres cuites, dont le deſſein eſt arrêté & deſtiné pour différens bas-reliefs : ils ont été exécutés, ſans doute, ſur le marbre, mais le tems les a détruits, ou le hazard ne les a point encore fait retrouver. Ces modèles ont été déterrés l'année paſſée dans les Thermes d'Antonin, ſous les yeux du P. Paciaudi, qui m'a fait l'amitié de me les envoyer. Ils me perſuadent en premier lieu, que les vaſtes bâtimens deſtinés pour les bains publics, pouvoient être occupés dans quelques-unes de leurs petites parties, par des Sculpteurs; & que les modèles conſervés dans leurs atteliers, ont eu le bonheur d'é-

chapper à la ruine de ces édifices. Ces fragmens prouvent en second lieu, la peine & le soin avec lequel les Anciens terminoient leurs modèles ; & cet exemple, quoique suivi quelquefois, est toujours nécessaire à présenter aux Artistes modernes. Ce motif seroit une raison suffisante pour rapporter & détailler ces monumens; mais leur beauté & l'élégance de leur travail, me font croire que ces terres ont été travaillées par des Artistes Grecs; aussi je les place sans aucun scrupule, dans cette classe, comme j'ai placé dans la classe des Egyptiens, la Barque & les deux Rameurs, dont l'étude a été trouvée dans le même tems & dans le même endroit. Je ne donnerois point à la France, un tableau de Leonard de Vinci, quoique fait à Fontainebleau ; je le placerois, sans aucun doute, dans l'Ecole de Florence.

N°. I.

Ce fragment représente Minerve, ou si l'on veut, la Déesse de Rome; car l'orgueil des Romains, en étoit venu jusqu'à donner au Génie de leur ville, la ressemblance de cette grande Divinité. Ce morceau ne peut être traité d'un plus grand caractère; & les dégradations qu'il a souffertes, sont autant de sujets de chagrin pour ceux qui considèrent ces restes précieux.

Hauteur six pouces & demi : largeur trois pouces dix lignes.

N°. II.

Cette belle Tête qu'on pourroit donner à Priam, à cause de sa coëffure, de la barbe & de son âge, est touchée avec un esprit & un intérêt dont les hommes d'art & de goût peuvent également profiter : il est à présumer que la composition de ce bas-relief étoit autrefois plus étendue.

II

I

IV

V

III

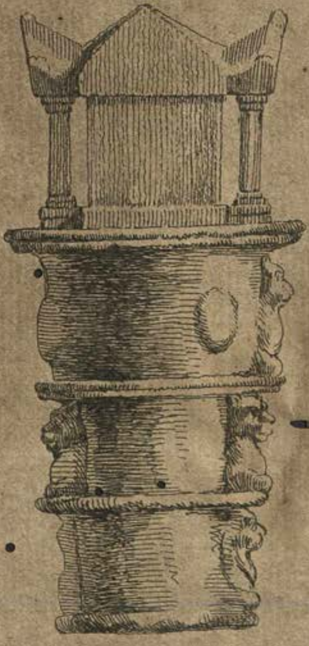

Hauteur cinq pouces onze lignes : largeur cinq pouces cinq lignes.

N°. III.

Il eſt preſque impoſſible de juger par ce fragment du ſujet que la totalité du bas-relief repréſentoit. Il eſt toujours conſtant qu'il faiſoit voir un homme armé & une femme dans un char. Mais ſans m'occuper de ce fragment, par rapport à l'Hiſtoire, qui ne préſente que des incertitudes, quand on eſt conduit par un objet auſſi vague que celui-ci, je me récrierai ſur les fineſſes de la touche, ſur la juſteſſe du trait, & ſur la beauté & la préciſion du travail.

Hauteur quatre pouces neuf lignes : largeur quatre pouces deux lignes.

PLANCHE LII.

Le Temple d'Ephèſe, & la Divinité qu'il renfermoit, ont été, en quelque façon, célébrés par tous les Auteurs de l'antiquité. Les détails que je pourrois raſſembler à cet égard, ne produiroient qu'une répétition tout au moins inutile. Il me ſuffit de dire que la Diane d'Ephèſe, telle qu'on la voit le plus ordinairement repréſentée, ne peut être regardée que comme une figure *Panthée*; puiſqu'en effet elle préſente à la fois, les attributs de la Nature, de la Terre, de la Lune, de la Nuit, d'Iſis, de Cérès & de Diane. On ne peut douter que la première repréſentation de cette Déeſſe, n'ait été apportée de l'Egypte, ainſi que le principe de ſon culte ; mais l'un & l'autre ont reçu des altérations ſans nombre, ou plutôt des augmentations d'attributs dont il eſt impoſſible d'entreprendre l'explication, quoique la figure ait toujours conſervé ſa première forme, & que les augmentations ſoient prouvées par le nom & le caractère de Diane, par les Cerfs, par les Abeilles,

par les Roses, & sur-tout par la représentation des Divinités de la mer, que les Egyptiens n'ont ni connues ni révérées, ou du moins qu'ils ont abandonnées bien des siécles avant leur communication avec les Grecs, & qu'ils n'ont placées sur aucuns de leurs monumens parvenus jusqu'à nous.

L'ouvrage du P. Menestrier sur les symboles * de la Diane d'Ephèse, est aussi bon qu'il le peut être quand on s'abandonne aux conjectures; mais il ne résulte de ce qu'avance cet Auteur, que des probabilités. Comment en effet, après la révolution de tant de siècles, pourroit-on rendre raison d'un attribut donné en conséquence d'une allégorie originairement Egyptienne, jointe successivement aux idées de la Grèce, avec une si grande profusion, que la Divinité primitive réunissoit plusieurs Divinités ?

Ces obscurités me paroissent inutiles à discuter : la préférence que j'ai toujours donnée aux faits, me conduit à dire que j'ai trouvé dans l'ouvrage de ce Jésuite, Pag. 73. une figure de la Diane d'Ephèse, qui mérite, à mon gré, la plus grande attention. Elle est citée, comme gravée sur une pierre, & me paroît avoir plus conservé le caractère Egyptien, que tous les autres monumens de cette Divinité qu'on a publiés jusques-ici ; & quoique l'Auteur ne soit entré dans aucun détail à son occasion, & qu'il lui ait refusé toute espèce de distinction, elle m'a fait une si grande impression, que je l'ai fait copier & placer au n°. V. Je la regarde comme un monument des plus rares. Indépendamment de l'extrême simplicité de cette Figure, de la réunion de ses jambes, & de l'enveloppe absolue de ses bras, elle est vêtue & disposée comme le principal *Horus* de la Table Isiaque. Enfin, quoiqu'elle soit environnée jusqu'à une

* *Symbolica Dianæ Ephesiæ Statua à Claudio Menetrcio Ceimeliothecæ Barbarinæ Præfecto.*] Romæ, 1657. in-4°. pag. 82.

certaine hauteur, de mammelles multipliées, & que l'on prendroit aisément pour des fruits, je doute que malgré cette première augmentation Grecque, on trouve aucun autre morceau qui donne une plus forte preuve de la source Egyptienne. La marche & la conséquence des idées établies sur les monumens, me paroissent le premier devoir d'un Antiquaire.

Avant que de passer au détail du monument qui m'a conduit à ces réflexions; je crois devoir dire que plus les représentations de la Diane d'Ephèse sont chargées d'attributs, moins ils me paroissent anciens; & qu'en conséquence, tous ceux qui présentent des Cerfs aux deux côtés de la Figure, & sur lesquels on voit les mains de la Déesse appuyées sur des sceptres, sont les plus modernes.

Le monument gravé sur cette Planche, consiste dans une portion de colonne dont le fût va toujours en diminuant vers le bas. Quelques-uns des symboles de la Diane d'Ephèse sont représentés en relief dans trois bandes séparées par des cercles, & soumises au plan supérieur; ce plan est occupé par un temple isolé, de forme longue, & dont le chevet est absolument nud, ainsi que la partie des cercles sur laquelle il domine. Les trois autres façades de ce temple sont ornées d'un portail décoré par quatre colonnes détachées de leur fonds avec délicatesse de la part de l'Ouvrier, & surmontées par un fronton, au milieu duquel on voit un cercle saillant pareil à ceux qui terminent la première bande des attributs de la Déesse. Le reste de l'ordre qui n'est chargé d'aucun ornement, est Dorique: les bâses de ces colonnes ne permettent pas de faire remonter fort haut l'antiquité de ce monument; cependant il faut convenir que Pline décrit ce Temple d'une façon toute opposée à ce que l'on voit sur ce modèle. D'ailleurs Vitruve, dans le peu qu'il en dit, Lib. XXXVI. cap. 19.

le déclare Ionique ; & toutes les Médailles, qui varient rarement à cet égard, diffèrent absolument entr'elles, même sur la représentation de ce Temple. Mais cet édifice ayant été rebâti ou restauré sept fois, selon le même Pline, qui dit *septies restituto Templo*, on ne peut guères douter qu'il n'ait été construit une de ces sept fois dans la forme qu'on lui voit ici. Cette opinion n'est point une simple conjecture admise par un Antiquaire que la propriété séduit ; le fait suivant m'en paroît une preuve.

Lib. XVI. cap. 10.

En examinant les différentes représentations de la Diane d'Ephèse, que le P. Ménestrier a rassemblées dans l'Ouvrage déja cité, j'en ai remarqué une qui confirme mon sentiment. La tour dont cette Figure est coëffée selon l'usage le plus ordinaire, est surmontée par une forme absolument pareille à l'espèce de colonne que je présente sur cette Planche, du moins quant aux trois portiques & aux quatre colonnes dont ils sont ornés. Il est vrai que la bâse ou la portion du fût ne représente pas les mêmes bas-reliefs ; la différence de leur destination suffit pour en donner la raison. Je crois que ces rapports donnent à ces monumens une autorité réciproque ; ils confirment du moins la forme d'un des Temples construits à Ephèse. J'ai fait graver cette partie de la Figure rapportée par le P. Ménestrier : on la voit au n°. IV. Au reste, je ne crois point que le morceau que je rapporte ait été destiné à la coëffure de la Déesse : sa bâse est lisse sans aucune fracture, & telle, en un mot, qu'elle a toujours été. Je suis plutôt persuadé que c'est une représentation exacte du Temple tel qu'il étoit en ce tems, travaillée & exécutée sur le lieu pour la satisfaction des Voyageurs dévots ou curieux : ils emportoient ordinairement les preuves de leurs voyages, comme on fait aujourd'hui à Lorette, petite ville qui n'est habitée, pour ainsi dire, que par des

Page 5.

marchands de *Madones*. Ils en fourniſſent de toutes les matières, & par conſéquent à tout prix. Les Anciens plus conduits par les idées de la poſtérité, en faiſoient de marbre, comme ce monument en donne la preuve. Je ne crois cependant pas qu'ils fuſſent communs de cette matière. Quoi qu'il en ſoit, les Actes des Apôtres, à l'occaſion de S. Paul, & d'un marchand de ces *Ex-voto*, préſentent un récit de la ville d'Ephèſe conforme à celui que nous pouvons faire de Lorette : il faut en conclure que les hommes peuvent changer d'objet, mais qu'ils ont été, & ſeront toujours uniformes dans leur conduite & dans leurs procédés.

La matière de cette antiquité paroît au premier coup d'œil un albâtre fort compacte & fort ſolide, mais c'eſt un marbre qui même a conſervé la beauté de ſon poliment, & dont la blancheur eſt admirable : je ne doute pas que ce ne ſoit le marbre que Pline nomme *Coraliticum*, du fleuve *Coralis* ou *Sangar* ſur les bords duquel il ſe trouvoit, & dont il dit : *Candore proximo Ebori & quadam ſimilitudine.* On pourroit d'autant plus ſe perſuader que ce monument préſente cette matière, que le fleuve Sangar coule en Aſie, & dans une diſtance peu éloignée de la ville d'Ephèſe ; mais quand elle ſeroit moins voiſine, les matériaux peuvent aiſément être transportés. Liv. XXXVI. cap. 8.

Ce morceau, que je dois à la politeſſe & à l'amitié du P. Paciaudi eſt d'un bon travail, mais il n'eſt point élégant : les ſingularités qu'il préſente, ſa rareté & ſa conſervation, m'ont engagé à le détailler dans le deſſein, & à le préſenter ſous les trois principaux aſpects numérotés I. II. & III. J'en ai fait un Mémoire plus étendu, que j'ai préſenté à l'Académie des Belles-Lettres en l'année 1759.

Hauteur quatre pouces deux lignes : plus grand diamètre deux pouces & près d'une ligne.

PLANCHE LIII.

N°. I.

Planc. XLVII. n°. III.

CETTE Femme qui sort du bain, tient un miroir quarré dans lequel elle se considère : c'est une forme moins ordinaire aux Anciens ; j'en ai cependant rapporté un exemple dans le premier Volume de ces Antiquités. La Figure gravée en creux sur cette cornaline, n'est accompagnée que des objets nécessaires pour indiquer son action, & faire connoître le local : le peu de draperies, dont elle est couverte, est simple, & ne dérange rien à sa disposition. Enfin, elle ne peut être regardée que comme un ouvrage Grec, il est vrai que le grainetis placé autour de la pierre, ainsi que la forme quarrée est une singularité pour une antiquité Grecque. Je possède ce petit monument : & je conviens que l'on pourroit, absolument parlant, le regarder comme une copie, mais très-belle, & faite anciennement à Rome d'après un très-bel ouvrage Grec, dont au moins la composition simple & élégante se trouve conservée dans cette gravure.

N°. II.

On sçait que les Romains ont employé des sommes immenses & des peines infinies pour varier les combats & les combattans dans les jeux, pour lesquels ils étoient si passionnés. Leur recherche à cet égard a été si grande, que les Modernes ne pourront jamais retrouver toutes les combinaisons de leurs spectacles. Plusieurs monumens de différens genres, nous ont appris à connoître les *Rétiaires*, c'est-à-dire, ceux qui combattoient avec un filet qu'ils jettoient sur leur adversaire, de façon qu'ils le mettoient hors d'état de combattre. En premier lieu, je dois avertir que cette pierre gravée, *ou,*

I

II

IV

VI

III

V

pour mieux dire, cette pâte n'a jamais été rapportée, & qu'elle est le seul monument de cette espèce que j'aye vû. En second lieu, je dirai que ces sortes de combattans ne me paroissent avoir été en usage que chez les Romains, & que cependant la gravure de cette pierre ne leur appartient constamment pas; c'est l'ouvrage d'un Artiste Grec qui a travaillé pour les Romains.

Ce Rétiaire paroît vaincu, non-seulement par le filet dont il est généralement enveloppé, mais par son attitude; il est assis & remet son épée dans le fourreau, son bouclier est placé devant lui, & il en est séparé.

N°. III. & IV.

La Tirelire de terre cuite & de la plus belle conservation, que je présente sous le n°. III. a été trouvée depuis très-peu de tems à Rome sur le Mont Célius, avec une autre dont les proportions sont absolument pareilles, & qui représente une Cérès assise au milieu de deux Figures de bout. L'ouvrage de cette dernière est Romain, & si négligé, que je n'ai pas voulu la faire dessiner, car elles m'ont été envoyées l'une & l'autre: la forme de ces deux petits monumens est très-différente & bien plus élégante qu'une autre de même matière, & destinée au même usage, que l'on verra plus bas dans la classe des monumens Romains. La tête d'Hercule dont celle de ce n°. est ornée, est d'une si belle disposition, & le travail ainsi que le goût Grec y paroissent si marqués, que je le place dans la classe de cette nation, en convenant cependant que le creux, ou plutôt le moule de cette Tête, a pû se transporter très-aisément pour être appliqué sur les ouvrages de tous les pays.

Le n°. IV. fait voir le profil de ce petit meuble.

Longueur de l'ovale cinq pouces quatre lignes: largeur quatre pouces une ligne: épaisseur deux pouces deux lignes.

N°. V. & VI.

Cette Tefsère d'yvoire, dont la couleur a été altérée par le tems, & qui se trouve très-brune aujourd'hui, n'a de mérite que d'être Grecque, & d'avoir servi aux Jeux de cette nation ; son travail est d'ailleurs aussi négligé, que des objets, dont la destination étoit si peu importante, le pouvoient permettre. Cependant les masses & l'intention de cette tête de jeune femme, sont très-justes & très-belles : elle représente peut-être la figure ou plutôt le symbole d'une ville. On lit au revers X. CVωC.

PLANCHE LIV.

N°. I. & II.

Tous les monumens qui n'ont point été publiés, & particulièrement ceux qui contiennent quelques singularités, ont droit d'entrer dans ce Recueil, suivant le plan que j'en ai formé. Je n'en connoissois aucun qui représentât comment Argus, gardien de la vache Io, avoit été tué par Mercure. Le médaillon rapporté sous ce n°. & que j'ai tiré du Cabinet de M. Pelerin, offre cet événement, qui d'abord y paroît tout simplement traité. Mercure tenant de la main gauche Argus par les cheveux, lui coupe la gorge avec une épée qu'il tient de la droite. La singularité du revers de ce médaillon, consiste dans la compagnie de Minerve armée, placée de bout derrière Mercure, & qui le regarde, comme s'il agissoit par son ordre ou son conseil.

Je laisse aux Mythologues à rendre raison de cette particularité dont je ne trouve aucune mention dans tout ce que les Auteurs ont écrit sur la fable d'Io. Ce médaillon réputé unique, a été frappé dans une ville

IV III

I II

VI V

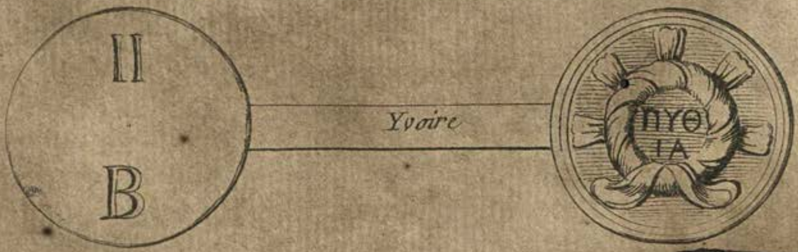

qui porte le nom de Sébaſte. Il y en a eu pluſieurs de ce nom en différens pays; mais on reconnoît par le titre du Magiſtrat qu'il contient, par ſa fabrique, & par ſa matière, qu'il a été frappé dans la Sébaſte de Phrygie. Les médailles de cette ville ſont extrêmement rares; Vaillant n'en avoit point vû apparemment, puiſqu'il n'en a rapporté aucune; on n'en trouve point dans les catalogues des plus grands Cabinets qui ont été publiés.

Après avoir parlé comme Médailliſte, du mérite de ce Médaillon, je dirai comme Antiquaire, que la figure du Mercure eſt grande & belle, que l'action eſt très-bien repréſentée, que le groupe eſt très-beau, & qu'enfin ce bas-relief eſt bien & grandement compoſé à la Grecque, c'eſt tout dire.

La traduction Latine, eſt telle, *Imperator Cæſar Marcus-Aurelius-Antoninus.* Caracalla.

Au revers, *ſub Lucio-Amexalio-Antonino, Archonte Sebaſtenorum.* *.

N°. III. & IV.

Cette Teſsère d'yvoire, très-bien conſervée, nous rappelle une idée conſtante des *Panathénées* d'Athènes. Cette fête fut inſtituée par Théſée, après qu'il eût reçû dans l'enceinte d'une même ville, les habitans de l'Attique. Il y avoit les grandes & les petites *Panathénées*; celles-ci étoient annuelles, les autres revenoient tous les cinq ans; c'eſt-à-dire, après quatre ans révolus, ainſi que les Jeux Olympiques. Les grandes Panathénées tomboient ſur la troiſième année de chaque Olympiade : c'étoit un ſpectacle célèbre pour les combats gymniques. Périclès y ajoûta des prix de Muſique pour

* On croit lire le nom d'AMEΞAAIOΥ, je conviens qu'il paroît extraordinaire; mais il eſt écrit ſur une partie aſſez mal conſervée. Que ce nom ſoit bien ou mal lû, cela ne fait rien à la ſingularité de la Médaille.

la voix, pour la lyre & la cithare; les Vainqueurs recevoient une couronne d'olivier, & une mesure d'huile, tirée des oliviers consacrés à Apollon: ils avoient encore un privilége; ils étoient les seuls auxquels il fût permis de transporter de l'huile hors de l'Attique. Dans cette fête, les vieillards assistoient à la procession solemnelle avec des branches d'olivier, & les jeunes gens y paroissoient armés comme pour le combat : c'étoit le seul jour auquel il fût permis de porter les armes dans la ville d'Athènes.

Ce monument est très-bien conservé ; mais il n'a pas le mérite de remonter au tems de la liberté des Grecs. Le revers n°. IV. présente le chiffre XV. en caractère Romain, ce qui prouve la conquête de la Grèce : je ne suis pas assuré que le caractère que l'on voit au-dessous y corresponde ; je le prendrois pour un ornement. Si je ne me trompe, c'est un Gamma qui signifie 3, ou un Upsilon, qui veut dire 400. Cette leçon confirmeroit l'idée de la réunion des deux nations, les chiffres ou les numeros des places étant indifféremment donnés dans les deux langues.

N°. V. & VI.

Il est heureux de pouvoir réunir sur la même Planche des monumens de deux principaux Jeux de la Grèce; cette Tessère également d'yvoire a rapport aux Jeux Pythiens : c'étoit un des quatre grands de la Grèce. Ils se célébroient à Delphes, anciennement nommée *Pytho*, & en l'honneur d'Apollon appellé *Pythius* : ils revenoient après quatre ans révolus, vers la fin de la seconde année de chaque Olympiade. Les premiers Jeux Pythiens furent célébrés la seconde année de la 48^e Olympiade. Les Poëtes & les Musiciens furent d'abord les seuls qui y disputèrent le prix. On y ajoûta dans la suite la course des chars, celle des chevaux, & tous les combats gymniques.

II

III

V

IV

I

niques. On donnoit aux Vainqueurs une couronne de lauriers & des pommes cueillies dans les jardins du Temple d'Apollon.

Nous avons des médailles dont le revers eſt parfaitement ſemblable à cette Teſsère d'yvoire. Vaillant en donne une d'*Hierapolis*, frappée ſous Elagabale ; indépendamment de la preuve que nous donne cette médaille, du tems auquel cette Teſsère a pû être fabriquée, ſon revers prouve encore plus conſtamment la réunion des deux nations dans la Grèce ; car on voit ſur le revers numéroté VI. le chiffre II. & le chiffre B, écrits ſur la Teſsère, pour indiquer la place que l'on devoit occuper ; l'une & l'autre de ces lettres ou de ces chiffres ont la même valeur dans les deux langues Grecque & Romaine.

PLANCHE LV.

N°. I.

Le mouvement & la diſpoſition de ce Taureau, ne ſont pas ſans mérite : il eſt vrai que le travail de cette Sardoine gravée en creux, pourroit être plus juſte & plus ſçavant. Le pays qui a produit cette antiquité, eſt prouvé en général par les caractères Phéniciens placés au-deſſous de cet animal ; je dis en général, par la raiſon que ce peuple négociant & navigateur par conſéquent, avoit des habitations fort répandues ſur les côtes. Je ne puis dire comment ces lettres doivent être lûes ; elles ſont exactement gravées, autant que le peuvent être les mots d'une langue que l'on n'entend point ; ces caractères ſont rendus dans leur véritable ſens ; c'eſt tout ce qui dépendoit de moi. Il eſt vraiſemblable qu'on y trouveroit le nom du Graveur.

Ces ſortes de monumens ſont aſſez rares, quand ils ſont chargés de caractères ; mais alors ils deviennent

tous les jours plus intéressans; ainsi j'exhorte tous les Curieux à les communiquer.

N°. II.

La forme bizarre de ce Caducée, & le peu d'apparence qu'il y avoit à le trouver placé comme attribut derrière la tête d'un Philosophe, m'avoit engagé à le regarder comme un caractère d'écriture ; mais un plus grand examen m'ayant éclairé, je me contenterai de donner cette Cornaline, comme un très-bel ouvrage Grec, qui nous a conservé le portrait d'un Philosophe. A l'égard du Caducée, je me dispenserai de former aucune conjecture sur son objet ; cependant on pourroit dire avec une sorte de vraisemblance que ce symbole de Mercure peut avoir été donné comme un témoignage de l'éloquence du personnage, ou d'une ambassade remplie avec succès.

N°. III.

Cette Agathe noire présente la tête d'un Guerrier barbu, & dont la gravure est belle, mais un peu séche & de petite manière ; cette observation jointe à la forme austère du casque & du pennache ou de la crête, m'engagent à regarder cette pierre comme Phénicienne : la comparaison de quelques autres monumens que j'ai eu occasion d'étudier, m'a conduit à cette décision, ou si l'on veut, à cette conjecture.

N°. IV.

Ne pouvant remplir cette Planche de monumens de la même nation, j'accompagnerai les trois précédentes gravures de deux morceaux auxquels ils ont une sorte d'affinité ; c'est-à-dire, qu'ils ont été trouvés en Espagne. Je conviens que ce rapport peut paroître d'autant plus éloigné, qu'il ne seroit pas impossible, malgré quel-

ques apparences contraires, que ce monument & le suivant, n'ayent été travaillés dans le tems que les Romains étoient possesseurs de l'Espagne; mais je ne puis laisser cette Planche imparfaite.

L'Histoire ne dit point que les Romains ayent découvert les mines d'Espagne; elle nous parle seulement du parti avantageux qu'ils en ont retiré; il est donc apparent qu'elles étoient ouvertes long-tems avant leur conquête; la fable des Pommes d'or & des Jardins des Hesphérides, confirme cette opinion: une pareille réflexion est essentielle au petit monument que présente ce nº. La conduite des Romains, à l'égard de ces mines, est trop connue pour s'en occuper; & j'ai vû beaucoup de monumens, des médailles, même des lampes trouvées dans les mêmes mines, & qu'on ne pouvoit disputer aux Romains; leurs travaux en ce genre, unis peut-être à ceux de leurs prédécesseurs, ont été si considérables, qu'ils ont laissé des traces que rien ne pourra effacer; elles sont semblables à celles que les Espagnols eux-mêmes travaillent à laisser dans le Pérou. La répétition de la conduite des hommes, & la conformité des évènemens, offriront toujours des tableaux amusans pour les Philosophes.

La Lampe de terre ornée d'un Lion de relief, que ce numero présente, a été trouvée dans des mines de cuivre, situées dans la montagne *d'Astocoria*, dans la vallée de *Baygori*, dépendante de la Basse-Navarre: il est prouvé que les Romains ont travaillé ces mines jusqu'au niveau du torrent; on peut juger de leur richesse en apprenant qu'elles sont exploitées encore aujourd'hui, & avec succès, par M. de la Tour.

Un monument si peu intéressant par lui-même, & qui ne sert qu'à confirmer ce que personne ne pouvoit ignorer, me donne du moins occasion de rappeller le souvenir des grands ouvrages que l'on a faits

dans ces mines. J'ajoûterai que cette Lampe, quoique pareille pour la forme, à toutes les Lampes Romaines, eſt ornée de la figure d'un Lion, dont le deſſein & le travail préſentent conſtamment des différences ſenſibles.

Diamètre deux pouces neuf lignes, la longueur eſt caſſée.

N°. V.

On ne peut regarder que comme une eſpèce de Clef, dont la forme ſe rencontre même aſſez fréquemment, le petit morceau de bronze gravé ſous ce numero ; il m'a été envoyé d'Eſpagne, ſans que l'on m'ait inſtruit du lieu de ſa découverte. Il eſt bien difficile de tirer quelque morceau des Antiquités de ce pays : indépendamment de la ſuperſtition qui y règne, on a inventorié pour le Roi, & reçu ordre de mettre en dépôt chez les Corrégidors, juſqu'aux plus petits monumens, à meſure qu'on en fait la découverte ; & malgré les ſecours & les facilités que j'avois dans le Royaume de Valence, où des fouilles nouvelles, & faites à l'occaſion des mines de vif argent, ont produit beaucoup de petites Antiquités, je n'ai pû en obtenir une ſeule. Le Roi des deux Siciles qui vient de monter ſur le trône d'Eſpagne, étoit ſi jaloux des Antiquités d'*Herculanum*, qu'il ne faut pas eſpérer de voir révoquer ces ordres.

Longueur de ce fragment deux pouces & demi.

PLANCHE LVI.

N°. I.

Les Têtes de Taureau avec une face humaine, & dont on a fait des *Ex-voto*, préſentent d'abord l'idée du Minotaure ; mais on ne peut en être long-tems perſua-
quel motif auroit entretenu & même établi une

I

II

V

IV

III

superstition en faveur d'un monstre qui n'avoit aucun crédit dans le ciel des Anciens? Il eût été possible avec plus de raison, de regarder ces sortes de Têtes comme des symboles & des images de Jupiter. Les métamorphoses de ce Dieu auroient servi d'excuse & de prétexte à cette supposition; mais les monnoies de Naples & de la Grande-Grèce, jointes aux autorités que je vais rapporter, fixent nos idées sur ce point, & nous donnent un choix constant entre deux des grandes Divinités. Neptune, & principalement Bacchus, sont connus par ce symbole, & portent alors le nom d'EBON. Macrobe, en parlant de ce Dieu, dit: *Liberi patris simulacra partim puerili ætate, partim juvenili fingunt: præterea barbatâ specie, senili quoque uti Græci ejus quam Bacchopaan * itemque Brisea appellant, & ut in Campania Neapolitani celebrant, EBONA cognominantes.* Capuccio, dans son Histoire de Naples, rapporte cette Inscription Grecque: Saturn. Lib. I. c. XVIII. Lib. I. cap. XIV.

ΗΒΟΝΙ ΕΠΙΦΑΝΕΣΤΑΤΩ ΘΕΩ: *A Ebon Dieu très-illustre.*

Le sçavant Mazocchi, dans ses *Origines Pæstanæ*, prétend que cette figure de Taureau, que l'on trouve si communément sur les monnoies de Naples & de la Grande-Grèce, sous les noms d'*Ebona* & de *Bacchus Parthenopée*, représente Neptune, qui dans Hésiode est appellé Ταυρεός, *Taurinus.* Lib. I. cap. III. §. XV. n°. 15.

Je possède cinq Têtes de cette Divinité, trois de terre & deux de bronze; celle de ce n°. est de cette dernière matière: le travail & la conservation ne laissent rien à desirer.

Hauteur deux pouces quatre lignes: sa largeur est pareille depuis l'extrémité des oreilles.

* Dans d'autres éditions *Baccapea*: Meursius croit qu'il faut lire *Bassarea* au lieu de *Baccapea*.

N°. II.

Tout est enigmatique à notre égard dans le sujet que présente cette Cornaline gravée en creux. Son antiquité & sa disposition singulière, sont des motifs suffisans pour m'engager à la rapporter, sans rougir d'une ignorance dont j'ai souvent fait l'aveu, & qui n'a jamais été plus excusable ; mais comme on est toujours en droit de présenter au moins ce qu'un objet fait penser, je dirai que ce masque barbu que l'on voit au-dessus du rétable, sur le côté duquel il part une palme, me persuade que cette pierre a été gravée en l'honneur d'un Poëte qui avoit mérité le prix de la Tragédie que l'on nommoit *Satyrique*. Cette dispute ou ce combat Dramatique étoit en usage non-seulement dans la fête de *Bacchus*, nommée χύτροι, & dans celles que l'on appelloit *Dionysia* & *Lenæa*; mais encore dans les Panathénées ou Fêtes de Minerve. La belle tête de femme coëffée d'un voile, & tenue d'une nature beaucoup trop forte pour la proportion des autres objets, pourroit être d'autant plus le symbole de la Divinité à laquelle ce Drame étoit consacré, que l'on voit une étoile au-dessus de sa tête : il est certain que cette tête ne représente point Minerve; c'est donc une des deux autres Déesses Cybèle & Cérès, dont le culte étoit honoré par des ouvrages d'esprit. Les trois points placés au-dessous du rétable, sont faits avec la plus grande précision; ils n'ont point été représentés sans raison, mais je ne puis la deviner. S'il étoit possible de lire les trois lignes de caractères que l'on m'a dit être Phéniciens, on seroit vraisemblablement plus instruit du sujet ; mais comme on pourra les lire quelque jour, je les ai fait graver avec la plus grande exactitude : ils paroissent du même sens que l'empreinte. Je ne finirai

point cet article sans donner une sorte de raison des caractères écrits sur cette pierre.

Depuis que la Langue Grecque s'étoit étendue dans l'Orient, les Phéniciens prenoient souvent des noms Grecs, commerçoient avec les peuples Grecs, & se mêloient à leurs Fêtes & à leurs Jeux; il est donc possible qu'un Phénicien ayant été déclaré vainqueur dans quelque Jeu, ait fait écrire sur la pierre, son nom, tel qu'il l'écrivoit, & qu'il y ait joint les symboles, & les attributs qui certifioient l'avantage qu'il avoit remporté. A l'égard de ce qui me regarde plus particulièrement, je puis assurer que le travail de cette pierre, est franc, & ne répond point à l'idée désavantageuse que peut donner la disproportion & le mauvais ordre des objets de la composition. Mais cette gravure présente une autre singularité du côté de l'art & des connoissances; le rétable donne une indication des plus marquée, de la perspective. La tranche placée sur le devant, présente une épaisseur, & celle qui s'éloigne est réduite à rien, & se confond avec le champ.

Je ne crois pas que cette belle Pierre, conservée dans le Cabinet de M. le Duc d'Orléans, ait jamais été publiée.

N°. III.

J'ai rapporté dans le III^e. Volume de ces Antiquités, un portrait en terre cuite, du Philosophe *Thalès*, & j'ai dit à ce sujet, ce que tout le monde sçait du goût des Romains, pour les ouvrages qui leur rappelloient le souvenir des grands hommes, sur-tout des Philosophes. Le profil de ce n°. qui porte le nom de ΠΟΣΙΔΟΝΙΟΣ, joint à sa parfaite conservation, augmente le plaisir de faire connoître les traits d'un homme que Ciceron a si fort estimé; celui-ci étudia l'éloquence à Rhodes, où il reçut les leçons du Phi- Plan. XXXVI. n°. V.

losophe *Posidonius*, le plus sçavant Stoïcien de son siècle ; il le nomme non-seulement son Maître, mais encore son ami. De pareilles circonstances m'ont fait apporter tous les soins dont je suis capable, pour rendre la gravure ressemblante à l'original, & je la présente du même côté. Qui pourroit rassembler une suite de tous les Philosophes Grecs, dont les Romains décoroient leurs bagues ou leurs appartemens, seroit bien heureux, & formeroit la plus agréable des Collections.

Ce petit Médaillon ovale, de terre cuite, est d'un très-beau travail, & prouve la grande adresse des Romains, pour l'exécution de leurs moules, & la préparation de leurs matières. Voyez à la fin de la Classe Romaine, quelques Observations sur cette matière.

Hauteur un pouce sept lignes : largeur un pouce quatre lignes.

N°. IV.

Ce Buste de Bacchante, travaillé de bas-relief, ou peut-être moulé sur une portion circulaire de terre cuite, a été trouvé à *Tarente* ; c'est un fragment, mais je ne puis juger de quel corps il a fait autrefois partie. Le morceau, complet en lui-même, est fait avec autant de soin que si l'on eût travaillé la matière la plus rare ; cette raison me suffit avec celle de son goût & du lieu où il a été trouvé, pour le placer dans la Classe Grecque, & pour lui donner des lettres de naturalité ; car je conviens que l'on peut former quelque doute, sur-tout à cause de l'étendue de l'habillement que l'on voit à cette Bacchante.

Diamètre un pouce dix lignes.

N°. V.

Cet Instrument de Chirurgie, trouvé à *Herculanum* avec un nombre infini de morceaux destinés au même

usage,

III

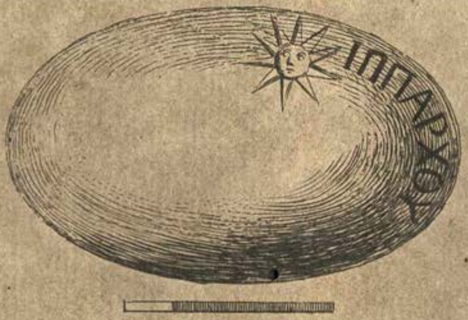

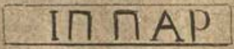

IV

I

Æ

II

V

VI

usage, fait voir l'exactitude & la précision du travail des Anciens. On peut en juger d'autant mieux que la conservation de ce morceau est très-belle; mais ce petit monument montre aussi le peu d'impression que les dangers du cuivre faisoient sur l'esprit de ces nations éclairées: d'ailleurs les ustensiles de la cuisine & les vases d'usage nous donnent des preuves de leur sécurité à cet égard: les Instrumens de l'espèce de celui-ci nous le confirment peut-être davantage; car on ne peut jamais leur supposer aucune espèce d'étamage.

Longueur cinq pouces.

PLANCHE LVII.

N°. I. & II.

Le Médaillon du Cabinet de M. Pelerin représentant Diane vûe dans son bain par Actéon, n'est ici rapporté que par la raison qu'on ne connoît aucun autre monument ancien, où ce trait de la fable soit ainsi représenté. Le sujet est assez mal composé, & Diane n'est distinguée en aucune façon des deux Nymphes avec lesquelles elle prend le bain; la figure de l'Amour que l'on voit derrière elles, fait l'ornement de la fontaine qui remplit le bassin dans lequel Diane est couchée, & ces eaux se répandent avec assez d'abondance & sortent des deux mains de cet Amour. On pourroit, absolument parlant, dire que l'action est double sur cette Médaille, puisqu'en effet on voit sur le premier plan, Actéon qui regarde la Déesse, tandis que le Graveur a exprimé de l'autre côté un Cerf arrêté. Il est à présumer que la figure de cet animal n'a été rappellée que pour indiquer la métamorphose, & faire prévoir les suites fâcheuses de la curiosité en général, & d'Actéon en particulier. Le Graveur a pro-

duit cet effet par un moyen qui ne feroit pas exempt de critique, mais aussi naturel & aussi médiocrement affecté qu'il le puisse être. Après tout, il ne feroit pas étonnant que cette composition, quoique Grecque, fût un peu moins exacte : il faut penser que ce Médaillon a été frappé sous Gordien Pie, & qu'il y avoit un grand intervalle depuis le règne d'Alexandre.

Ptolémée est le seul Géographe qui parle de la ville de Daldie. Il la place dans la Méonie, aux confins de la Mysie, de la Lydie & de la Phrygie ; Suidas qui la nomme Daldis, la met en Lydie ; Artémidore qui a écrit sur les Songes, y étoit né. Il faut que cette ville ne fût pas peu considérable, puisqu'elle faisoit frapper des Médaillons ; car Vaillant en a publié deux autres différens, & c'étoit de son tems les deux seules Médailles de Daldie qui fussent connues ; depuis, on en a découvert quelques autres, & il y en a deux dans le Cabinet du Roi. La Divinité principale de cette ville étoit Diane, comme le démontrent les deux Médailles de Vaillant, & ce Médaillon, qui fait voir de plus que cette Déesse y avoit un Temple. Voici la traduction de l'Inscription de cette Médaille : *Imperator Cæsar Marcus-Antonius Gordianus.*

On lit au revers : *Sub Lucio Aurelio Hephæstione Archonte primo quartâ vice Daldianorum.*

N°. III. & IV.

Cette Agathe-onice de deux couleurs & dont les lits sont fort inégaux, est percée dans sa longueur, apparemment pour servir d'Amulette ; une de ses surfaces est platte, & l'autre est taillée en goutte de suif. La Pierre est nuë sans aucun autre ouvrage que celui du Soleil avec ses rayons, gravé en creux, & placé sur une extrémité du champ. On lit à côté de cet astre, ΙΠΠΑΡΚΟΥ, & sur la tranche qui est fort épaisse pour

son volume, on voit également en creux, ΙΠΠΑΡ.

Ce témoignage de vénération pour le plus grand Astronome que les Anciens ayent eu, ne peut être mieux placé; mais cependant il n'a pû être donné que par un de ses Elèves, ou par quelque Enthousiaste de l'Astronomie, & qui pensoit à l'égard de ce grand homme de la même façon que Pline; car cet Auteur a dit: *Hipparchus nunquam satis laudatus; ut quo nemo magis approbaverit cognationem cum homine Syderum, animasque nostras partem esse cœli.* Les monumens qui célèbrent les grands hommes, ou qui rappellent leur souvenir, sont le charme d'un Antiquaire, & la récompense de ses peines. Liv. II. cap. 26.

N°. V.

On lit sur cette Pâte antique ΜΕΓΑΤΟ ΟΝΟΜΑ CΟΥ CΑΡΑΠΙC, *magnum nomen tibi, Serapis.* Cette apostrophe n'est pas commune, & mérite d'être remarquée; mais le travail de cette Pâte, ou de ce Verre, présente une singularité sur laquelle je ne puis m'empêcher de m'étendre.

Ces lettres blanches & très-bien formées, sont placées sur un fond noir bordé & enfermé par un enquadrement de la couleur des lettres; leur disposition les présente nécessairement d'un côté dans leur sens naturel, & de l'autre dans le sens renversé, c'est-à-dire, à la contre-épreuve; cette opération me paroît ne pouvoir être expliquée que par celle de l'espèce de mosaïque que l'on voit au n°. X. de la Planche CVII. du premier Volume; ainsi je me contente d'y renvoyer le Lecteur.

Le genre de ce travail & l'objet que l'on peut supposer à cette inscription, me persuaderoient que cet ouvrage a été fait à Rome; mais dans quelque pays qu'il ait été fabriqué, il a servi d'Amulette, car il est percé dans sa longueur.

Il faut convenir que la peine & la difficulté de placer ces caractères, étoient grandes: la longue étendue de leur moule rendoit cet ouvrage d'autant plus embarrassant à exécuter, que la précision & l'exactitude étoient indispensables pour mettre les lettres en état d'être lues dans toutes les épaisseurs où l'on vouloit couper le quarré de verre qui les renfermoit. Cette opération paroît, pour ainsi dire*, impossible, quand on est aussi éloigné que nous le sommes des effets prodigieux que les Romains ont tirés du verre; mais il faut penser que l'ouvrage dont il est question, n'étoit pas leur première opération, & qu'ils avoient, sans doute, travaillé long-tems avant que d'entreprendre celle dont il s'agit. J'en avois connu la possibilité par l'exécution de la mosaïque à laquelle j'ai renvoyé le Lecteur; je suis charmé d'être convaincu par un exemple aussi frappant. Quant à la dépense & aux soins que ce travail exigeoit, la pratique & l'usage devoient non-seulement les diminuer considérablement, mais je suis persuadé que ces caractères formés en amulette, selon l'indication que nous donne ce petit morceau, étoient exécutés pour un Temple célèbre, dont les Prêtres se remboursoient aisément de leurs frais au centuple.

N°. VI.

Les Grecs étoient remplis de galanterie: le tems nous a conservé des preuves incontestables des vœux qu'ils formoient pour leurs maîtresses & leurs amis, ainsi que de la peine qu'ils se donnoient & de la dépense qu'ils faisoient pour perpétuer la durée de leurs sentimens. Cet Anneau de bronze doré en donne une preuve légère: on lit CIPIA KAAH, *Ciria pulchra*. Cette Inscription est simple, mais énergique; elle convient, ce me semble, au sentiment.

III

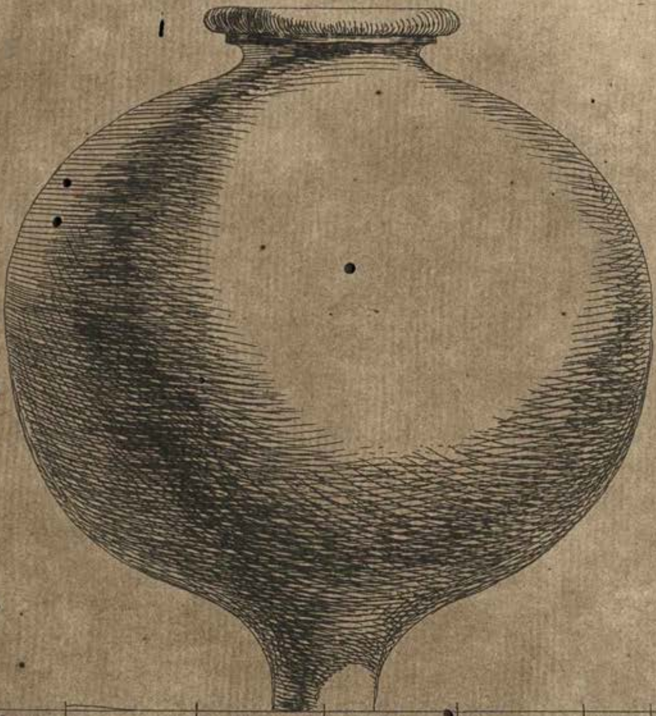

Echelle de 6 pieds

II

I

Echelle de 3 pieds

PLANCHE LVIII.

N°. I. & II.

Tous les monumens d'*Herculanum* peuvent être regardés comme précieux : indépendamment de leur authenticité, ils présentent, pour ainsi dire, à leur place naturelle, une infinité de meubles d'usage, que le tems ne peut avoir conservés ailleurs, & dont on ne peut même reprocher aux anciens Historiens de n'avoir point parlé, par la raison de la médiocrité de leur objet ; telle est la Mardelle de puits que présente ce numero ; on en trouve beaucoup de semblables dans les ruines d'*Herculanum*, & dont le plus grand nombre est de marbre. M. Soufflot m'a donné le dessein de celle que j'ai fait graver ; il l'a dessinée & mesurée lui-même, & m'a de plus assuré que cette forme lui avoit paru générale pour tous les puits, & qu'ils étoient tous d'une très-belle exécution. Cette recherche & cette magnificence, offrent une singularité qu'il est naturel d'attribuer à la Grèce : les Romains plus voisins de nous, ne paroissent point avoir adopté cet embellissement.

Ces Mardelles étoient basses, elles n'avoient *qu'un pied huit pouces* de hauteur ; en conséquence, le diamètre de leur ouverture, n'étoit que de *neuf pouces*. On voit par cet exemple que les Anciens ne faisoient point usage de poulies, pour tirer les eaux de leurs puits ; & ce fait est prouvé n°. II. par la marque du frottement des cordes, très-distinctes & très apparentes sur l'arête intérieure du marbre : au reste, par la même raison, ces puits étoient peu profonds.

L'objet de ce monument est peu intéressant, mais il est exactement décrit & dessiné.

L'échelle donne les mesures de ce marbre, dont le plan se voit au n°. II.

N°. III.

Cette Urne de terre, quoique d'une forme ronde, peut être mise au rang des *Amphora*; il est certain du moins qu'on ne peut la croire destinée à aucun autre usage, qu'à celui de renfermer le vin que les Anciens aimoient à garder fort long-tems. Elle a été trouvée à Pouzzoles, & elle étoit encore entière en 1750, & telle que le dessein la représente; ce fut alors qu'elle fut dessinée & mesurée par M. Soufflot; ainsi je la rapporte aussi hardiment que si je l'avois dessinée & mesurée moi-même. On me reprochera peut-être de placer ce monument dans la classe Grecque: je conviens qu'il seroit assez raisonnable de le regarder comme un ouvrage Romain, non-seulement par la raison que les vaisseaux de ce genre, étoient très-communs pour l'usage de cette nation; mais que les vases Grecs destinés à conserver le vin, ne sont point décrits dans cette forme. Je dirai pour mon excuse, que cette Urne n'est chargée d'aucun caractère qui puisse la distinguer; que Pouzzoles est bien voisin d'*Herculanum*; que les monumens Grecs sont très-rares; & qu'enfin, si tant est que ce soit une licence, je ne puis m'empêcher de la prendre, par la raison de la convenance dont elle me paroît, pour accompagner le numero précédent; mais à quelque nation que je donne ce monument, elle doit m'être obligée de la favoriser d'une opération de l'Art des plus compliquées par son volume; & que nos Modernes, par cette raison, ne pourroient peut-être pas imiter ou répéter. En effet, je m'en rapporte à tous ceux qui ont vû travailler les Potiers de terre, pour juger des moyens d'exécuter & de tourner avec une sorte d'exactitude intérieure comme extérieure, un vase de terre dont l'épaisseur de *quatre pouces* est égale, la hauteur de *cinq pieds six pouces*, le diamètre de *cinq pieds*, &

par conséquent la circonférence de *quinze pieds*; ce qui contient environ six muids de liqueur.

Après avoir admiré l'industrie de cette première opération, sans trop concevoir les moyens dont on s'est servi pour l'exécuter, & dont on ne peut parler qu'à la suite de l'expérience, je demanderai que l'on fasse quelques réflexions sur les difficultés qu'il a fallu surmonter, & sur les précautions nécessaires à prendre pour cuire une pareille machine; elles doivent cependant avoir été aussi communes, & aussi faciles pour les Anciens, qu'elles auroient de difficultés pour nous: on peut en être d'autant plus persuadé, que l'objet n'a jamais eu rien de flatteur & de recommandable en lui-même.

M. Soufflot m'a dit qu'on n'avoit point trouvé le couvercle de ce vase: il ne se souvenoit plus si l'extrémité inférieure étoit plus longue. Je ne le crois pas: quelque prolongée que pût être sa largeur de *neuf pouces*, elle n'auroit jamais pû lui permettre de soutenir seule un vaisseau de ce volume; on a toujours été obligé de l'enfoncer dans la terre, & de le soutenir au moins jusqu'au tiers, par d'autres corps, pour être en état de servir, sur-tout quand il étoit rempli de liqueur.

L'échelle est exacte; elle peut donner toutes les proportions, si l'on est curieux de les examiner ou de les vérifier.

RECUEIL

RECUEIL D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, GRECQUES, ROMAINES, ET GAULOISES.

QUATRIEME PARTIE.

DES ROMAINS.

AVANT-PROPOS.

LES ROMAINS étoient ſages dans l'ornement des meubles deſtinés à leur ſervice. La décoration avoit rapport à la nature même de la choſe. Souvent ils y rappelloient leur culte, & y repréſentoient les attributs de leurs Divinités ; mais ces attributs étoient plus ordinairement figurés ſur les uſtenſiles conſacrés dans les Temples : il faut donc, pour juger ſainement de l'objet, faire attention

aux ornemens dont les monumens sont décorés. Les Etrusques furent les premiers modèles des Romains, qui les connurent avant de connoître les Grecs; cependant, pour l'ordinaire, ils n'ont point admis dans leurs décorations, les feuillages bizarres, & les autres objets fantastiques, dont les Etrusques leur avoient donné l'exemple; les Vases de cette ancienne nation, destinés à l'usage le plus simple, présentent presque tous cette façon d'orner, qui ne peut être regardée que comme un remplissage très-difficile à excuser. On doit donc sçavoir d'autant plus de gré aux Romains, d'avoir été sages sur ce point, qu'il s'en faut beaucoup que leur goût ait jamais été épuré, & qu'ils paroissent s'être livrés sans réserve, dans l'intérieur de leurs maisons, à une décoration que le bon goût peut difficilement admettre. Je ne parle point des ornemens fantastiques ou des Grotesques, que nous avons nommés *Arabesques*, & qu'ils avoient empruntés de l'Egypte. Je parle de toutes les petites parties disposées en compartimens d'yvoire, de métaux, de pierres & de corps susceptibles de poliment, qui suppléoient à nos miroirs, & qui placés fort près à près, & sans aucun repos, ne pouvoient jamais produire une décoration agréable. Il est vrai que plus on remonte dans l'Antiquité, pour examiner les monumens, plus on reconnoît que les habitations des particuliers étoient médiocres, resserrées & sans aucune apparence; car ces peuples citoyens dans toutes les parties, peu sensibles à ce qui les regardoit personnellement, n'étoient occupés que de la magnificence de leurs villes; & leur vanité n'avoit d'autre objet que les monumens publics.

La médiocrité des habitations particulières ne doit pas empêcher de convenir que les maisons ordinaires des Romains, avoient en général une sorte d'apparence dont elles étoient redevables à leur porte d'entrée, &

à la décoration de leurs Cours, dont l'espace étoit cependant fort resserré; mais les distributions intérieures en étoient fort petites. Indépendamment des preuves que peut donner le plan de quelques maisons qui ont subsisté jusqu'à nos jours, les réflexions tirées des différens récits épars dans les Historiens, ne serviront qu'à les confirmer.

Voyez Vitruve de Perault.

Les Romains ne recevoient aucun Etranger dans leurs chambres à coucher, ni dans les retraites ou les cabinets d'étude & de travail : ils avoient des logemens voisins & séparés, pour recevoir les hôtes. Une grande piéce consacrée à la vanité, & que l'on nommoit *l'Atrium*, parée des portraits de la famille & des Ancêtres, étoit destinée pour les visites, & pour mettre à couvert les Cliens les plus distingués. La salle à manger devoit nécessairement être grande & espacée, par la raison du terrein que les lits occupoient, & par la nature du service; ces lieux plus vastes, emportoient sans doute la plus grande partie des maisons; & par conséquent, vû la médiocrité de l'espace total, c'étoit aux dépens des autres distributions. Ainsi, quelque grandes que fussent ces piéces, toujours obscures, généralement parlant, à cause du peu de largeur des rues, elles soutenoient très-convenablement les petits objets de décoration, dont l'œil pouvoit approcher, & principalement ceux que le brillant de leur poli rendoit encore plus apparens. Ce genre de décorer, fréquemment répété, en avoit établi la mode qui ne manquoit pas sans doute d'être suivie dans le petit nombre de grandes maisons que le luxe fit bâtir dans la suite; ainsi le mal étoit général.

Ce léger tableau des maisons de la ville, (car les maisons de la campagne étoient différentes,) sert à rendre raison de ces petites Figures de relief, d'yvoire, de verre, d'ambre, & d'autres matières précieuses suf-

ceptibles de poli, que l'on trouve tous les jours dans les fouilles de Rome, & qui sont encore scellées dans des enduits de matière calcaire, ou de gypse. D'ailleurs les détails de ces petits ornemens, s'accordent avec les récits des anciens Auteurs, & principalement avec ceux de Pline & de Vitruve.

Mais, pour achever d'exposer ce que je pense sur le goût de la décoration en général, il ne faut pas croire qu'une idée pleine & décidée, ait jamais conduit une nation à un projet d'ornement simple & conséquent, tel enfin qu'il doit être pour mériter une véritable admiration. Les hommes ne produisent point d'idée parfaitement neuve, & dont ils soient proprement créateurs; ils imitent, ils copient, ils retranchent, ils augmentent dans ce que la nécessité a suggéré. Cependant il arrive quelquefois un génie juste qui éclaire ses contemporains, & qui voit dans le ciel, pour ainsi dire, la partie qu'il veut rendre : il l'exprime alors dans toute sa simplicité; il n'admet que le nécessaire, & s'il se permet quelque richesse, il ne tolère que celle que l'objet autorise : d'autant qu'il n'est conduit que par la seule justesse de son esprit, puisqu'en effet il n'a point de choix à faire que sur lui-même, & que la partie du goût sur lequel l'ornement est principalement fondé, ne peut être alors ni soutenue ni formée par la comparaison; car on peut dire, quoique la définition du goût ne puisse jamais être complette, que le goût est un choix, que ses moyens sont de la plus grande étendue, qu'il est impossible de les calculer, & qu'enfin ses détails sont cruels; la réflexion, en effet, nous apprend qu'une partie si rare & si recommandable, produit nécessairement, par les prétextes qu'elle fournit, le malheur & la destruction des Arts.

L'abus du goût est sans remède; tous les hommes croyent le posséder, & tous les hommes en décident

ſans appel ; cependant il ne peut être qu'un, & l'on doit convenir en même tems qu'il eſt arbitraire, ſans qu'il ſoit poſſible de s'accorder ſur le tribunal auquel on pourroit s'en remettre : cet embarras, cette oppoſition de principes & de conſéquences, ne ſont pas encore ſon plus grand malheur ; cette belle partie eſt altérée & corrompue ſans ceſſe par les projets d'un amour-propre voilé même ſous les apparences de la ſimplicité, & ſur l'aveu de l'ignorance ; enfin, le goût, cette partie ſi néceſſaire aux Arts, eſt fondé ſur le prétexte & les erreurs de la nouveauté, ſa plus grande ennemie. Ces moyens éternels, liés à la choſe elle-même, ont détruit & détruiront à jamais les Arts. Je ne puis en donner un plus grand exemple : ils ont donné naiſſance à ce que nous appellons le *Gothique* ; ils l'ont nourri, ils l'ont entretenu juſqu'à la deſtruction abſolue du goût ; & tous les jours encore, malgré les barrières que l'on croit avoir élevées, ils raniment différentes parties d'une hydre née au milieu des exemples Grecs, & qu'un peuple d'Hercules entreprendroit vainement de détruire : enfin, ces mêmes prétextes autoriſent des raiſons ſpécieuſes pour établir ou pour excuſer le nombre d'écarts que nous voyons dans tous les ſiècles, & qui s'éloignent plus ou moins de la juſteſſe, de la convenance, & par conſéquent de la raiſon. Pour finir cette embarraſſante diſcuſſion, on pourroit dire avec vérité que le bien & le mal, ou plûtôt le bon & le mauvais génie de la Religion des Perſes ſont repréſentés par le bon & le mauvais goût, & que leur antipathie produit les révolutions & tous les mêmes effets dans les Arts. Ces réflexions regardent encore plus particulièrement l'ornement, puiſqu'en effet il n'eſt point établi ſur une imitation conſtante & préciſe de la nature, & que le tems ou l'habitude nationale conſacre également & le bon & le mauvais.

PLANCHE LIX.

Une ville ancienne, retrouvée dans un lieu nommé aujourd'hui *Macinisso*, situé dans le voisinage de Plaisance, est une des curiosités de ce siècle. J'ai du moins le plaisir d'annoncer cette découverte au Monde curieux, & de prouver la certitude de cet évènement par les Figures de bronze dont cette Planche est remplie. Ces monumens ont été trouvés dans le terrein que cette ville occupoit autrefois, long-tems avant que l'on eût commencé la fouille entreprise depuis quelques mois *, avec l'intelligence & les soins dont M. du Tillot est capable pour l'exécution des ordres & des désirs de l'Infant.

Ce terrein étoit déja recommandable par la découverte que l'on fit en 1747. de la belle Table de bronze dont l'Infant vient de faire l'acquisition pour orner son Palais de Parme. Ce superbe monument est déja connu dans le Monde sçavant par les belles & doctes Dissertations de Lâmi & de Muratori: l'un & l'autre l'ont donnée sous le nom de Table Trajane, parce qu'en effet elle contient un règlement fait sous le règne de Trajan, pour la nourriture des enfans des pauvres, tant légitimes que bâtards, garçons ou filles.

Les morceaux suivans prouvent, par la différence de leur goût, que cette ville a subsisté long-tems sous la puissance des Romains. On ignore la date & les circonstances de sa ruine; mais on peut assurer, selon l'ordre des vraisemblances, que le terrein de cette ville a été occupé anciennement par les Etrusques, & que l'on trouvera des monumens de cette nation dans les recherches qu'on y fait.

Ces fouilles magnifiques dans lesquelles on décou-

* Ceci est écrit au mois d'Octobre de l'année 1760.

II.
I
V.
IV.
III.

vre des villes entières, semblent réservées pour les Princes de la Maison de France établis en Italie: les soins qu'ils daignent y donner, leur assurent une gloire durable, & non moins précieuse que des conquêtes. Nous n'avons rien à désirer sur les soins de la fouille, & nous pouvons être tranquilles sur l'histoire & les détails que nous sommes en droit d'espérer: l'étude & les talens sont fêtés & caressés à Parme; ce bon goût nous répond de la capacité des sujets qui seront chargés du soin de transmettre aux siècles à venir ce grand monument de l'antiquité.

En attendant les éclaircissemens que je viens d'annoncer, voici ce que j'ai pû trouver sur cette ville ancienne: Phlégon dans son Traité de *Longævis*, l'appelle πόλις βελεια; & Pline en parle comme d'un lieu voisin de Plaisance, *circa Placentiam in collibus oppidum est Veleïacium*. L'air y est très-pur; Pline ajoute que six personnes y avoient vécu 110 ans, quatre 120 ans, & une 140 ans; aussi cette ville étoit-elle située sur des collines. Liv. VII. cap. 50. Edit. Hard.

Il paroît par les Observations faites sur le terrein & depuis le commencement de la fouille, que cette ville a péri par un tremblement de terre qui a renversé une montagne tombée du côté du Nord.

N°. I. & II.

Cette Victoire de bronze est représentée en l'air: l'Artiste qui l'a composée, a pris un moment pareil à celui que l'on remarque dans les oiseaux lorsqu'ils joignent & étendent leurs pieds, en abattant leur vol pour arriver à terre. On trouve souvent cette disposition dans les Peintures antiques, non-seulement pour la Victoire, mais pour quelques autres Divinités aîlées. C'est un moyen ingénieux qui sert à distinguer un vol

terminé, d'avec un vol qui commence. La Figure dont il est question dans cet article, n'a jamais été soutenue par aucune bélière; elle ne pouvoit être placée dans le milieu d'un piédestal; mais on voit par le profil représenté au n°. II. un tenon saillant d'environ un pouce, fondu avec la pierre, & placé au-dessous des reins; il s'enclavoit dans le corps qui devoit porter le morceau; cette force, ou plutôt cet appui, étoit même secondé par une entaille perdue dans le derrière de la draperie, & placée à neuf lignes au-dessus de l'extrémité des pieds. On sent aisément qu'elle servoit à fixer la Figure sur le devant du piédestal ou de la saillie qui devoit la porter; l'arrangement des pieds ne permettant aucune autre position.

Le travail de ce morceau indique un siècle assez bas; c'est-à-dire, qu'il est médiocre: sa conservation laisse également à désirer; il manque une aîle & les deux mains à cette Figure, & même une partie de la palme dont elle étoit chargée.

Hauteur cinq pouces moins une ligne: cette Victoire avoit sept pouces d'envergeure.

N°. III.

J'ai débuté par le monument précédent, comme le plus singulier de ceux que j'ai pû avoir de *Macinisso*, & non comme le plus ancien; je n'aurois pas même balancé à mettre ce Jupiter dans la classe Grecque, si j'avois voulu séparer les monumens trouvés dans cette ancienne ville. Ce Bronze est de la plus grande finesse de trait & d'exécution; la perte de ses deux bras, empêche absolument de lui choisir une épithète dans le nombre de celles que les Anciens ont données à ce Dieu. Le morceau de draperie placé sur son épaule, ne peut être mieux jetté ni mieux travaillé, & la tête est réparée avec autant de justesse que de précision.

Hauteur quatre pouces six lignes.

N°. IV.

Ce Bacchus, enfant, ou cet Amour du vin; car la Figure est aîlée & représentée dans une attitude de gaieté, qui convient à ce Dieu, il ne pose que par un pied, sur un petit socle de bronze fondu avec la Figure; il tient une grape de raisin dans une main, & portoit peut-être de l'autre une coupe ou un thyrse; car cet attribut ne subsiste plus. Ce morceau est d'ailleurs de la plus belle conservation : sa coëffure de feuilles, disposées en rayons, mérite quelque discussion. J'ai dit dans le III^e^. Volume, à l'occasion d'une couronne pareille à celle de ce Bacchus, que les Romains ne donnoient ces couronnes qu'à quelques-uns de leurs Prêtres, & non aux Divinités; ce Bacchus ou cet Amour présente cependant une idée contraire; j'ajoûterai que c'est au lierre que les feuilles de cette couronne ressemblent, si cependant on a voulu représenter des feuilles naturelles. On pourroit croire, pour rendre raison de la foiblesse de leur imitation, que l'habitude de répéter un ornement a conduit d'autant plus à le négliger, qu'on pouvoit le distinguer, quoique mal rendu; & si l'on oppose que le même lierre est facile à reconnoître sur les Ouvrages antiques, quand sa feuille est représentée à plat, on peut répondre qu'elles sont plus difficiles à exprimer quand elles sont saillantes & traitées de relief, comme on le voit sur cette couronne. Quoi qu'il en soit, j'ai cité dans le même endroit, *Festus*, qui nous apprend que les grandes feuilles, ou ces sortes de couronnes, étoient attribuées aux Dieux Lares: l'Amour, & sur-tout Bacchus, peuvent être aisément regardés comme des Dieux domestiques & familiers.

Pag. 210, n°. I.

In Donat. Cor.

Hauteur cinq pouces dix lignes.

N°. V.

Cette autre Victoire drapée à la Romaine, & représentée dans l'action de marcher avec assez de mouvement, a perdu ses deux aîles, ainsi que les attributs dont ses mains étoient chargées: sa coëffure formée par ses cheveux relevés & renoués sur le haut de sa tête, est très-bien disposée, & d'une façon peu commune. Cette Figure dont la conservation n'est pas mauvaise, est bien traitée; il faut cependant convenir qu'il y a trop de manière & trop d'affectation dans les plis de sa draperie: au reste, elle sert à faire voir distinctement les deux habillemens que les Femmes Romaines portoient à la fois, & dans quelques occasions. Il est bon de les concevoir clairement, pour les bien imiter dans le besoin: en effet, on remarque sur cette Figure une espèce de gilet ample & qui n'a point de manches; il est arrêté par une ceinture placée au-dessous de la gorge; il est rond, & descend vers le milieu des cuisses; son ampleur lui donne du jeu & de la grace; mais il recouvre la tunique dont on ne voit pas la naissance, & qui descend jusqu'à terre, avec une augmentation d'ampleur, capable d'embarrasser toute espèce de Figure, mais qui convient encore moins à une Déesse légère, telle que la Victoire. Ce monument & le précédent, me paroissent du même tems.

Hauteur sept pouces huit lignes.

Un Buste de Minerve casquée accompagnoit les quatre Figures dont je viens de parler, & que je dois à la politesse de M. du Tillot, qui a bien voulu les faire acheter pour moi. Ce Buste de bronze est d'un si mauvais goût de dessein & si peu intéressant par lui-même, que je n'ai pû me résoudre à le faire dessiner. Il prouve cependant, par la nature de son travail, que la ville de Véleïa doit avoir subsisté pendant le tems du Bas-Empire.

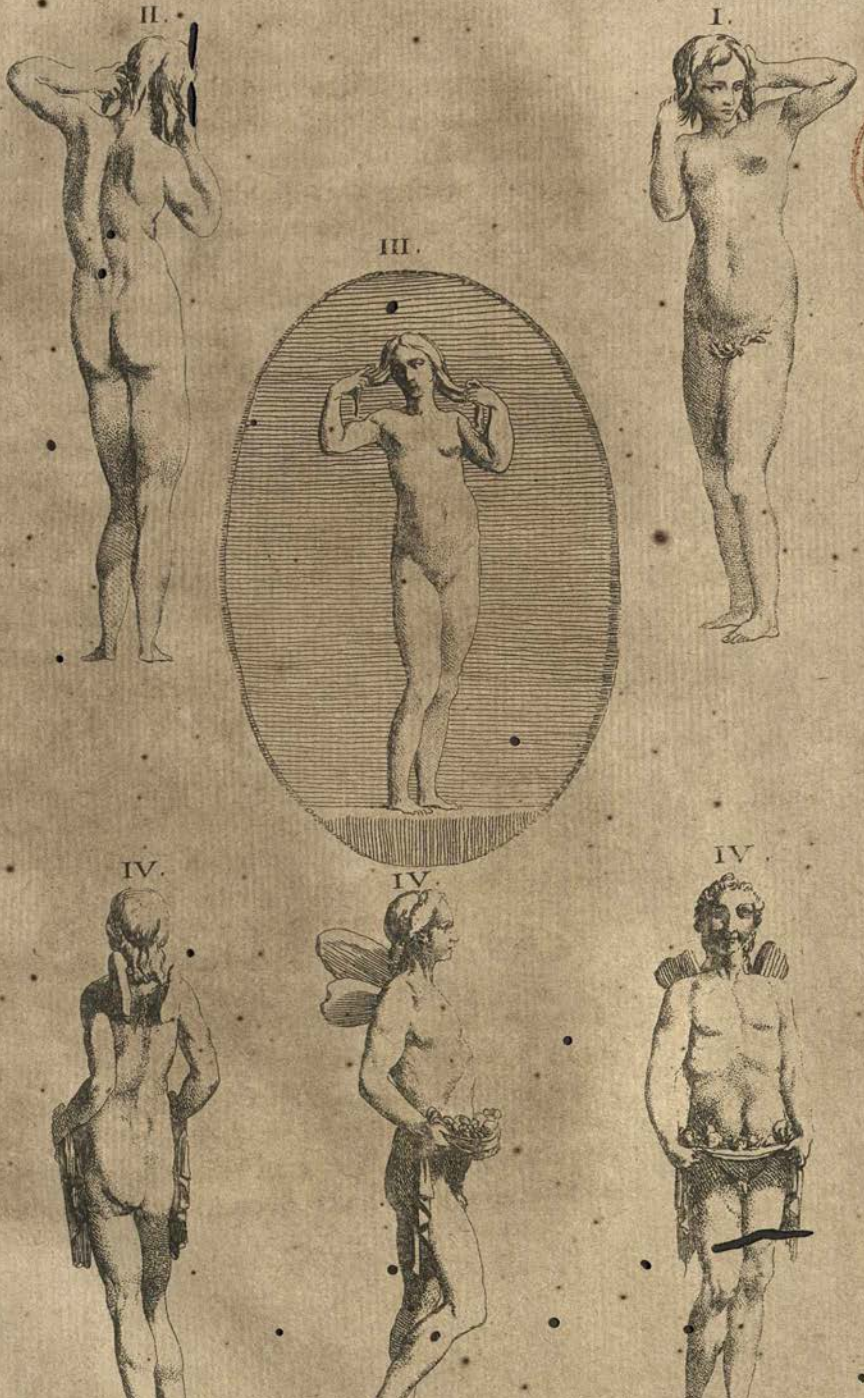
II.
I.
III.
IV.
IV.
IV.

Hauteur quatre pouces dix lignes : largeur quatre pouces deux lignes.

Les monumens que je viens de décrire, & les différences de siècles que présentent leur goût & leur travail, prouvent ce que j'ai dit plus haut sur la durée du tems que cette ville a été soumise aux Romains. Ils semblent indiquer que son malheur ne lui est arrivé que dans les siècles plongés dans l'ignorance, tels que le VII^e^. & VIII^e^. de l'Ere Chrétienne.

Je crois donc que la barbarie qui régnoit alors en Italie même, a pû seule nous faire ignorer la date & les circonstances du tremblement de terre qui a renversé cette ville : elle subsistoit dans les tems différens de leur fabrique, ou du moins lorsque les plus modernes ont été faits. D'ailleurs l'Inscription de Trajan, & l'objet même pour lequel elle a été placée, ainsi que les nouvelles découvertes depuis le commencement de la fouille, prouvent l'opulence & la grandeur de cette ancienne ville.

PLANCHE LX.

LES Laraires & les superstitions particulières multiplioient dans l'ancienne Rome, non-seulement les objets du culte, mais les copies des Divinités conservées dans les Temples. Cet usage entretenoit le goût de la Sculpture chez les Romains ; & ce goût paroît avoir été très-vif & très-général chez les peuples qui nous ont précédés. Les petits animaux de toute espèce que l'on trouve si fréquemment dans les ruines de Rome, & qui ne pouvoient être placés dans ces Laraires, puisque le plus grand nombre n'étoit ni le symbole ni l'attribut d'aucune Divinité ; ces animaux, dis-je, sont une preuve du crédit des Figures de ronde-

bosse. Les simples particuliers ne pouvant posséder de grandes Statues, cherchoient à satisfaire leur goût & la mode par de petites. Cependant les Romains ont fait un plus grand usage de la peinture, que les Grecs; ils l'avoient admise dans la décoration des bâtimens particuliers, & principalement dans l'intérieur de leurs Tombeaux, tandis que quelques-uns des Temples & des Edifices publics étoient les seuls dans la Grèce qui fussent ornés par la Peinture: c'est l'idée que Pausanias nous donne sur l'usage de cette partie de l'Art.

N°. I. & II.

Cette Figure de Vénus tenoit sans doute à la superstition; mais on démêle en même tems les raisons de la préférence que le goût a pû lui faire obtenir. On sçait que le Tableau d'Apelles donna à cette Déesse le nom d'*Anadyomène*, c'est-à-dire, essuyant ses cheveux en sortant de la mer au moment de sa naissance: la réputation de ce Tableau a été confirmée par un grand nombre de Poëtes; & l'agrément du sujet peut aisément persuader qu'il a été copié & traité par quelque Sculpteur Grec, dont l'ouvrage a été copié à son tour. Cette répétition ou ce progrès est prouvé, en quelque sorte, par le petit Bronze rapporté sous ce n°. Cette copie antique est infiniment réduite; elle est même assez dégradée: cependant on est touché de la simplicité des contrastes, & de l'élégante disposition qu'on ne peut s'empêcher de rapporter à l'original. Enfin, ce petit morceau, tel qu'il est, plaît à l'œil, & le goût en est flatté.

Pline Liv. xxxv. cap. 10.

Voyez l'Anthologie.

On peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres pour l'année 1759, une explication de ce monument plus développée & traitée plus au long.

Hauteur deux pouces cinq lignes.

IV.

V.

I.

III.

II.

N°. III.

Cette Pierre de couleur verte, eſt gravée, & repréſente le même ſujet que le numero précédent; elle augmente par conſéquent, & même par les petites différences de ſa diſpoſition, les preuves de la juſtice que la Sculpture avoit rendue au mérite d'Apelles. On ſçait combien les Pierres gravées ont traité & conſervé à la poſtérité, de morceaux célèbres que les grands Sculpteurs avoient produits. Cette Gravure eſt donc principalement une confirmation indirecte, mais véritable, de la copie en bronze dont je viens de parler.

N°. IV.

J'ai vû pluſieurs monumens Romains qui préſentoient le Dieu des Jardins, & dans la même attitude que cette Figure, c'eſt-à-dire, portant des fleurs & des fruits dans le devant de ſa tunique qu'il ſoutenoit avec ſes mains; mais la Divinité étoit ordinairement barbue, & par conſéquent âgée. Ce jeune homme eſt le ſeul que j'aye vû de ce genre & dans cette diſpoſition: il ajoute même à cette ſingularité, celle de porter cette offrande dans une étoffe ſéparée, & d'avoir des aîles: cette circonſtance m'engage à le regarder comme Zéphire. La conſervation de ce Bronze, qui m'a été envoyé de Rome depuis peu de tems, n'eſt pas des plus parfaites; cependant on diſtingue tous les détails, & l'on n'a point été obligé de ſuppléer, pour le deſſiner comme on le voit ſous ce numero.

Hauteur deux pouces ſept lignes.

PLANCHE LXI.

N°. I.

L'ORIGINAL de cette Figure a été acheté à Rome

par Madame la Margrave de Bareith, qui honoroït les Arts & les Sciences par un goût décidé. La rareté de ce morceau, sa beauté, & la singularité d'un piédestal de plomb, ont engagé à le mouler, & à jetter en bronze une copie de la Figure: ces opérations ont été faites avec la plus grande exactitude. C'est d'après cette copie qui m'a été envoyée de Rome, que je vais rendre compte de ce monument.

Le caractère & les évènemens de la vie de Cléopâtre, sont trop connus pour en faire mention; d'ailleurs les détails historiques ne conviennent point à mon objet. Loin de faire honneur à son sexe, cette Princesse peut rendre les hommes injustes pour les femmes qui ne lui ressemblent point; mais, sans moraliser davantage, le tour & l'élégance de cette petite Statue lui donnent entrée dans ce Recueil. Son balancement est heureux, & mérite d'être présenté aux Artistes, autant que la disposition des jambes, qui sans secours étranger, par le moyen de la draperie tombante, suffit pour soutenir la Figure & lui donner l'appui nécessaire. Le choix de la nature en est beau, les positions du corps sont justes, simples & fières; en un mot, elles conviennent au caractère & aux agrémens qu'on a toujours accordés à Cléopâtre. C'est donc aux Artistes que j'offre principalement ce dessein & cette description. Un côté m'a paru suffire à quiconque connoît la nature, pour retrouver celui qui lui est opposé; je dois seulement avertir les Antiquaires que la tunique qui couvre les jambes & une partie des épaules & du dos, couvre aussi le derrière de la tête, sur laquelle elle est retenue par ce qu'on appelle le *diadême*. Du reste, les brasselets, la parure du col, & l'ornement de la coëffure, concourent, avec l'aspic qu'elle tient dans la main élevée, à caractériser Cléopâtre.

Soit qu'une matière aussi molle que le plomb, qui

ſert de piédeſtal à cette Figure, n'ait pas été conſervé dans l'original, ou qu'il n'ait pas été bien moulé, je n'ai pû diſtinguer l'action des Figures dont il eſt orné ; on voit ſeulement qu'elles ſont debout, & qu'elles occupent toute la hauteur de ce ſocle rond qu'elles rempliſſent dans ſon pourtour : ſelon ce que j'ai pû démêler, elles ne paroiſſent avoir aucun rapport à Cléopâtre ; ainſi je ne voudrois pas répondre que ce piédeſtal ait été autrefois celui de la Figure : je ne doute point de ſon antiquité, mais on peut avoir réuni les deux morceaux, dans le deſſein même de les rendre l'un & l'autre plus recommandables par un arrangement qui n'eſt point ordinaire, & qui dans la vérité, ne paroît pas trop vraiſemblable.

Hauteur de la Figure cinq pouces dix lignes : hauteur du Piédeſtal un pouce neuf lignes : diamètre du Piédeſtal deux pouces une ligne.

N°. II.

Cette Tête de Loup, ou peut-être de Chien de Sibérie, eſt pleine d'eſprit & de caractère : le travail peut en paroître négligé, mais il exprime tout le néceſſaire. Il eſt vrai que ſa matière & ſa deſtination n'exigeoient pas de fort grands ſoins : cette Tête eſt de terre cuite, & elle terminoit une de ces goutières multipliées à l'entour des maiſons Romaines, & dont on a découvert un grand nombre dans les fouilles d'*Herculanum*. Ce monument a été trouvé à Rome, où il a été travaillé : on peut en juger par la blancheur & la qualité de la terre.

Hauteur ſix pouces : largeur trois pouces trois lignes.

N°. III.

Cet ornement a toujours été dépendant de la fantaiſie ; par conſéquent on ne peut en expliquer l'objet.

Il présente dans les détails de la composition & de l'exécution, cette partie du goût qui plaît, sans pouvoir en donner la raison. Je n'ai pas la moindre idée sur l'objet, ni sur le corps auquel cet ornement pouvoit être lié; mais je dois le décrire pour rendre la gravure plus facile à concevoir.

Deux Cornes d'abondance terminées par des fleurs & des fruits, sortent de trois feuilles qui se rétrécissent & se terminent en pointe; un Enfant nud & les jambes croisées, est placé dans le contour creux de ces deux Cornes, dont les richesses semblent lui former un abri; cet Enfant élève un bras dont la main est cassée, & semble affirmer ce qu'il prononce, & que l'on peut croire écrit sur une table formée en quarré-long, qu'il tient de l'autre main, & qui sans doute est une tablette. Plus on examine cette composition, plus elle paroît un emblême en faveur de l'éloquence.

Hauteur totale de ce Bronze, deux pouces une ligne.

N°. IV.

Quand les usages domestiques, ou l'emploi des meubles particuliers, sont interrompus par un si grand nombre de siècles, il est bien difficile de les reconnoître sur les monumens; & quand ces usages tiennent & sont liés à des minucies, telles qu'on peut les concevoir à la vûe de ce petit Bronze, la difficulté se trouve encore augmentée.

La simplicité de ce meuble, & la feuille empruntée de la nature, qui lui sert de pied, le rendent agréable; je croirois qu'il n'a eu d'autre objet, que celui de servir sur la table: je ne sçai pas mieux deviner.

Hauteur deux pouces trois lignes.

N°. V.

Une des premières Monnoies de l'Italie, c'est-à-dire,

II.

I.

III.

IV.

V.

VI.

dire, une des plus anciennes, m'a paru devoir trouver place dans ce Recueil. Sa forme est ovale, le milieu est épais, & les extrémités sont arrondies : cette Monnoie ne porte d'empreinte que d'un côté ; & cette empreinte de relief représente un épi de bled, pour faire allusion, sans doute, à la fertilité de ce pays. Ce morceau a été percé à une de ses extrémités ; je crois cependant cette ouverture moins ancienne que le monument qui paroît avoir été moulé.

Hauteur quinze lignes : largeur neuf lignes.

PLANCHE LXII.

N°. I. II. & III.

Il n'est pas étonnant que les Romains ayent adopté des usages Etrusques ; il est plus surprenant qu'ils n'en ayent point admis un plus grand nombre. Je ne puis attribuer qu'à l'imitation des Amulettes Perses, & dont on peut voir plusieurs desseins dans ces Recueils, ce morceau de Cornaline : il est percé dans sa longueur, la forme en est quarrée ; & l'on voit deux Bacchantes ou Ménades gravées en creux, & d'un travail Romain sur les deux faces longues & opposées. L'une est drapée, ayant le thyrse à la main, & l'autre est nuë, avec une queuë de Satyre, & tenant un vase renversé : elles sont l'une & l'autre très-fort en action ; mais le travail est extrêmement négligé.

N°. IV.

Cet Amour qui tient un Rouleau ; c'est-à-dire, qui lit un Livre, un *Volumen*, selon l'usage des Anciens, sous-entend, ce me semble, qu'il approuve ce que renferme cet Ouvrage. Indépendamment de l'agrément de l'idée, je rapporte cette composition avec

plaisir, comme une preuve des tours allégoriques que les Romains ont admis plus qu'aucune autre nation de l'antiquité : je crois que cette composition peut être donnée en preuve, car on ne soupçonnera pas cet Amour de lire un Ouvrage de Philosophie : le travail de cette gravure en creux sur une émeraude d'une très-belle couleur, est d'ailleurs assez-commun.

N°. V.

On ne voit aucune allégorie dans la composition de cette gravure en creux : elle ne représente qu'une action simple ; c'est-à-dire, la cueillette que deux Esclaves vont faire d'un arbre fruitier : ils sont nuds ; l'un se dispose à monter simplement sur l'arbre, l'autre prépare une échelle dans la même intention.

Cette Cornaline, dont la gravure originale est aussi médiocre que celle qui la copie, représente, ce me semble l'image des plaisirs & des occupations d'une campagne en Automne.

N°. VI.

Celui qui a été le plus occupé des Poteries anciennes ou cassées, que le tems a respectées, devoit être favorisé de la Cornaline gravée en creux que l'on voit sous ce numero. Elle représente un Ouvrier qui travaille un vase de terre : il est placé devant un four, & met la dernière main à un vase posé sur le haut de ce même four ; cette gravure est d'un travail plus juste & plus fin que les Ouvrages Romains ordinaires.

PLANCHE LXIII.

N°. I.

Le mauvais goût & la foible exécution de ce Monument de Bronze, ne doivent pas empêcher de le

I.
II.
V.
D.N.IVSTINI PP.AVG.
VI.
C
F.LV.FEN
F.PIETATINI
M
CON
III.
IV.

décrire & de le repréſenter, dans l'eſpérance que l'on pourra retrouver ſon uſage ; d'ailleurs le tour de ſa compoſition n'eſt pas ſans mérite : les Modernes peuvent en prendre l'idée, & faire aſſurément beaucoup mieux : l'uſage auquel il étoit deſtiné leur eſt indifférent.

Cet Amour, dans l'action de prendre ſon vol, poſe un pied ſur une des nageoires d'un Dauphin, & ce poiſſon eſt élevé ſur ſa tête ; l'autre pied eſt en l'air, il tient une Corne d'abondance enlacée autour d'un de ſes bras. Il faut convenir que la Corne & le Dauphin, ſont d'une roideur extrême ; cependant la compoſition eſt ce qu'on appelle *enchaînée* : il eſt vrai que le détail en eſt ſec & aride, mais l'idée eſt ingénieuſe pour un ornement fantaſtique. La mauvaiſe exécution & l'ignorance de l'Ouvrier, car il ne mérite pas le nom d'Artiſte, répandues ſur toutes les parties de ce monument, perſuadent aiſément que cet enlaſſement n'a point été inventé par celui qui a travaillé le morceau. On reconnoît ſans peine qu'il n'a été conduit en cette occaſion que par réminiſcence ; ce qui d'un autre côté donne la preuve d'un uſage répété dans la ville Romaine où il a été fabriqué. L'objet eſt d'autant plus difficile à deviner, que le Dauphin n'a point aſſez de bâſe, non-ſeulement pour rien porter, mais pour ſoutenir ce morceau dont il fait partie. Il eſt encore moins poſſible de concevoir l'utilité de l'autre extrémité ; cependant cette Corne d'abondance eſt entrée dans le motif de la compoſition : la coëffure en cornes, de cet Amour aîlé ne diminue pas la difficulté des éclairciſſemens ; & la taſſe ou la petite coupe qu'il tient de l'autre main, ne nous éclaircit qu'autant qu'elle s'accorde avec les cornes de la coëffure.

Je me contente d'expoſer & de propoſer ; je laiſſe

aux autres le mérite de découvrir, ou le plaisir de deviner.

Hauteur huit pouces moins une ligne : grandeur de la bâse triangulaire, onze lignes sur huit : diamètre de l'extrémité de la Corne d'abondance ronde & creuse, un pouce.

N°. II.

Je n'avois point encore vû de monument de nacre ; ce numero présente cette singularité ; elle en fait le plus grand mérite ; car cette Tête n'a ni l'avantage du dessein, ni celui du goût ; cependant l'exécution est assez recherchée : les points marqués sur le devant de la coëffure, étant incrustés de corail, l'épaisseur de la nacre n'étoit apparemment pas suffisante au gré de celle qui portoit autrefois cette parure ; car l'ouvrage de relief est appliqué encore aujourd'hui sur un fonds, ou pour mieux dire, sur une autre plaque de nacre de laquelle la bélière est dépendante ; il est même aisé de les séparer & de les réunir, mais il étoit nécessaire d'établir cette union plus solidement, quand on en faisoit usage ; c'est-à-dire, de remettre les pointes que le tems a séparées. Cette Amulette ou cette parure a été trouvée depuis très-peu de tems dans l'Amphitéatre *Castrense*, comme on l'appelle à Rome.

Hauteur un pouce : largeur neuf lignes.

N°. III.

Cette Traverse de bronze, terminée par deux crochets formés de la même pièce, est percée dans le milieu de sa largeur par un trou qui occupe la moitié de l'espace indiqué par le n°. IV. ce qui, avec le peu d'épaisseur du morceau, prouve que cette Traverse ne fatiguoit point, & qu'elle portoit un poids très-léger. La médiocre pesanteur de ce petit monument, ses proportions

& son arrangement, me persuadent qu'il présente la Traverse qui portoit le *Labarum*; c'est-à-dire, la partie à laquelle on attachoit l'étoffe peinte ou brodée, ou les Figures légères de bas-relief dont on chargeoit cette partie des Enseignes Militaires; & que les Médailles du numero suivant, étoient attachées à ses deux extrémités.

Longueur quatre pouces dix lignes : plus grande largeur dix lignes.

N°. V.

Ces deux Médailles de grand bronze, percées & enfilées par des chaînes également de bronze, donnent l'explication d'une partie des ornemens que les Médailles & les Bas-Reliefs présentent sur les Enseignes Militaires : ces Médailles ne sont pas d'une grande antiquité, elles sont du tems de Justin & de Justinien, qu'elles représentent, & sous le règne desquels les usages Romains n'étoient pas encore absolument altérés. On voit à la fois la tête & le revers par la disposition en sens contraire de ces Médailles, & les deux revers sont les mêmes; celle que j'ai fait graver, représente, la tête de Justin, l'autre celle de Justinien. Elles ont été trouvées à Rome dans l'état auquel je les présente, sur le Mont *Célius*, auprès de l'Arc de Constantin; le trou de la Médaille inférieure, prouve qu'on n'a retrouvé qu'un fragment de cette chaîne dont la longueur n'est plus aujourd'hui que de *quatre pouces sept lignes.*

N°. VI.

La forme de cette Tessère de bronze est de très-bon goût, & rappelle l'idée du Bouclier des Amazones : elle peut entrer dans plusieurs parties de l'ornement, & cette raison m'a suffi pour la faire dessiner; car il est peu important pour les Lettres, de sçavoir que C.

LVFEN*ius Filius* PIETATINI, a vécu ; qu'il a eu des poſſeſſions, & que ſes propriétés l'ont mis dans la néceſſité *d'appoſer ſon Scel*, comme diſoient nos Pères, & d'avoir une Teſsère, un Cachet, enfin une marque ſolide & particulière. Cette Teſsère porte ſur la partie oppoſée à l'Inſcription, un anneau groſſièrement fondu avec la pièce. Il ne pouvoit entrer dans le doigt, mais l'Eſclave, Intendant des biens, ou celui qui conduiſoit les denrées à la ville, le portoit pendu au col, & c'étoit un paſſeport, une reconnoiſſance très-ſimple, dans un tems auquel l'écriture ou du moins le papier, n'étoient pas ſi communs qu'ils le ſont aujourd'hui.

Au reſte, je ſuis très-éloigné de garantir la lecture de cette Inſcription ; je ſens combien le nom du Père eſt peu dans l'uſage ordinaire. Non-ſeulement une ville auſſi peuplée que Rome, devoit fournir beaucoup de noms très-ſinguliers ; mais le monument eſt très-mal écrit, & ſe trouve fort altéré par le tems ; enfin, je n'ai pû lire autrement, non plus que ceux que j'ai conſultés.

Hauteur un pouce quatre lignes : largeur un pouce neuf lignes.

PLANCHE LXIV.

N°. I. & II.

CE N'EST point pour rappeller à l'eſprit un trait de la Fable, auſſi connu que celui d'Hercule au berceau, que j'ai fait graver ce petit Bronze, mais pour faire connoître une compoſition agréable, & prouver en même tems que les Romains ont traité ce ſujet de la même manière que les Modernes raiſonnables, c'eſt-à-dire, ſans charger la groſſeur des ſerpens.

Ce jeune Hercule a toujours été poſé ſur le piédeſtal

II.

I.

V.

IV

III.

rond avec lequel il paroît ici; cependant il n'a point été fondu avec la Figure: il est un peu élevé, & rend l'action du jeune Héros, claire & sensible de tous les côtés.

Ce petit Bronze trouvé à *Ripa Transone* *, est très-bien conservé: le tems n'a détruit que la queue d'un des serpens, que la composition lioit au bas d'une des jambes de l'Enfant.

J'ai fait dessiner ce petit monument sous deux aspects, pour faire mieux sentir le juste balancement de cette Figure, parfaitement traitée de ronde-bosse.

Hauteur de l'Enfant deux pouces : hauteur du piédestal cinq lignes : diamètre du piédestal fondu massif, deux pouces moins une ligne.

N°. III. & IV.

Les monumens Romains présentent plusieurs Têtes saillantes & de face, liées intimement avec des ornemens, dont il est constant qu'elles ont toujours fait partie : celles de ces numeros ne paroissent avoir souffert aucune altération. J'ai rapporté plus d'un monument de ce genre; j'en ai vû un grand nombre, sans être plus instruit du motif de leur fabrique, & de la place qui leur étoit destinée. Les deux morceaux de Bronze dont il est question, sont de cette espèce : la tête du Minotaure, indiquée par le n°. III, & celle de Midas par le chiffre IV. joignent aux particularités que je viens d'exposer en général, le mérite d'un travail précis, très-fin, très-bon, quoique d'une petite *manière*. Le Midas est bien quant à la tête, mais la disposition des bras est ridicule; le buste, ou plutôt la face du Minotaure, est plus complet. J'ajoûterai que ces deux têtes ont des moustaches très-distinguées de leurs grandes barbes pointues: cet usage pourroit servir à trouver la date de

* *Voyez* ce que j'ai dit de cette ville ancienne pag. 67. & suivantes du III. Volume.

ces petits monumens, si tant est que l'on osât établir un jugement sur des parties d'ornement, que le bon sens doit toujours regarder comme fantastiques.

Hauteur du n°. III. huit lignes : largeur sept lignes : hauteur du n°. IV. treize lignes : largeur dix-sept lignes.

N°. V.

Je possède trois petits Vases de terre cuite, chargés des Inscriptions suivantes : je me contente de faire graver la forme de celui que l'on voit sous ce numero ; car ils n'ont entre eux aucune différence : on lit sur celui-ci ;

A. D. I. K. OCT.
COSVA CTIE
AQVILEIAE

Sur le second :

VC. C. X. A. D. V. EID. M

Et sur le troisième :

FPIAIIIOL. ORIVANA
A. D. VIII. K. F.

Ces Vases sont, comme on le voit, de la forme la plus commune, & leur travail est grossier ; les lettres sont écrites sans beaucoup d'ordre, avec la pointe de quelque instrument, dont on s'est servi pour égratigner simplement la superficie de la terre.

On trouva en 1732, dans une maison de campagne située sur la *Via Appia*, une espèce de *Columbarium*, qui renfermoit plus de trois cens petits Vases de terre cuite ; ils étoient chargés de caractères, & tous parfaitement semblables à celui dont la forme est rapportée sous ce numero ; ils portoient tous la date du jour : *Ante diem I. Calend. Octobris. Ante diem V. Id. Martii, vel Maii. Ante diem VIII. Calend. Februarii.* On a publié plusieurs

plusieurs de ces petits monumens : le Père Lupi, Jésuite, est le premier qui en ait parlé dans son ouvrage ; il est persuadé qu'ils ont renfermé des parfums pour honorer la mémoire du mort désigné par l'inscription, ou qu'ils servoient de Lacrymatoires pour le même objet.

Epitaphium S. Severæ Martyris illustratum. §. XI. pag. 86.

Entre les autres Auteurs qui ont écrit sur cette matière, & qui sont d'un avis différent, le P. Baldini dans une Dissertation de l'Académie de Cortone, observe qu'on a trouvé dans chacun de ces petits Vases, un morceau d'os ; d'où il conclut qu'ils n'ont pû servir à renfermer des parfums, ni à recueillir les larmes : mais il croit que quand on avoit brûlé le corps, on sauvoit des flammes quelques ossemens, que l'on déposoit dans un Vase de cette espèce, avec le nom du défunt, & la date de sa mort.

Tom. II. Dissert. VIII.

M. Passeri, dans une Dissertation sur l'*Ossilegium* des Anciens, examine aussi l'usage de ces petits Vases : il prétend qu'ils renfermoient les os des soldats Romains morts à la guerre, ou de ceux qui finissoient leur vie loin de Rome, & à la suite des Empereurs, quand ils voyageoient : on avoit soin, selon cet Auteur, de prendre une petite portion de leurs os, pour la porter à Rome dans les tombeaux destinés à cet usage. Cette opinion explique bien cette Loi des XII. Tables : *Homini mortuo ossa ne legito...... Extra quàm si belli endove mortuus escit ;* & j'avoue que le sentiment de M. Passeri me paroît le mieux fondé.

Tome I. Memorie della Societa Columbaria, Dissert. II.

La forme des lettres, & l'orthographe des Inscriptions que ces petits Vases nous présentent, méritent aussi quelque observation ; car il est singulier de voir COiiLIA pour COELIA. AiiLIA pour AELIA. Cette variété dans l'orthographe, pourroit indiquer le siècle de ces monumens simples, & de la nature de

ceux-ci, sur lesquels on écrivoit, sans doute, comme on prononçoit alors.

Dans le désir que j'ai de rassembler toutes les choses à l'usage particulier des anciennes Nations, je suis charmé d'avoir reçu de Rome ces petits morceaux, quelque misérables qu'ils soient du côté de la forme & du travail.

Hauteur deux pouces dix lignes : largeur deux pouces une ligne.

PLANCHE LXV.

N°. I. & II.

Les pieds de cette petite Figure de bronze sont mal conservés, mais on reconnoît leur ancienne disposition ; & cette petite imperfection ne fait aucun tort à ce monument : je puis même assurer que plus on l'examine, plus il donne de satisfaction. Ce bel Enfant a beaucoup de rapport avec le Buste que j'ai fait graver dans le IIIe. Volume, & que j'ai regardé comme un de ces petits Prêtres, qui dans l'enfance étoient chargés du culte de différentes Divinités. Ce monument me paroît donc une confirmation de cet usage des Anciens ; mais le travail & le dessein de celui de ce n°. ne peuvent être plus agréables ; aussi je puis assurer que je n'ai point vû de Figure antique Romaine, plus heureusement disposée ; c'est-à-dire, avec autant de graces : c'est même avec une surprise toujours nouvelle, que je vois l'art & le mouvement du voile qu'il a sur la tête : la couronne de fleurs qui le recouvre en partie, est d'argent, ainsi que le vase qu'il porte sous le bras, & sur lequel on voit des ornemens gravés. Je ne dois pas oublier l'éloge que mérite la forme de ce Vase. Enfin, cet assemblage de métaux, ajoûte beaucoup à l'agré-

Planc. XLVIII. n°. III.

II.

I.

V.

III.

IV.

ment & au mérite de cette petite Antiquité, dont il me paroît que les Recueils ne nous ont point donné d'exemples. Cette Figure est celle que l'on trouve citée dans la Préface du Catalogue des pierres gravées de Stosch. Pag. 20.

Hauteur deux pouces trois lignes.

N°. III. & IV.

Cette Victoire est bien différente du n°. précédent, pour le goût ; aussi doit-on l'attribuer au tems des Empereurs d'Orient. Elle a été trouvée en Egypte, où j'ai déja dit que la beauté & la fertilité du pays, attiroit autrefois les hommes de toutes les Nations civilisées ; & que conséquemment on y trouvoit des monumens de tous ces peuples. Cette Victoire est exactement drapée : non-seulement elle a des manches serrées jusqu'au poignet, mais ses cuisses & ses jambes sont couvertes par une étoffe à fleurs ; ses aîles sont arrondies aux extrémités. J'ai fait remarquer ce contre-sens, & je l'ai critiqué dans les Volumes précédens, toutes les fois que j'ai rencontré des monumens chargés de cette bizarrerie: il faut convenir que l'objet de ce contre-sens n'est pas possible à deviner.

Des détails peu intéressans ne m'auroient peut-être pas suffi pour faire dessiner un monument de mauvais goût, & qui n'apprenoit rien ; mais la singularité d'une coëffure, que je n'ai vûe sur aucune Antiquité, m'a fait prendre ce parti.

Le bonnet d'étoffe qu'elle porte sur la tête, est terminé à peu-près comme le Corno Phrygien ; mais il part de ce bonnet, & de chaque côté, une bande de la même étoffe, longue & étroite ; elles auroient même descendu l'une & l'autre, sans peine, jusqu'aux genoux de la Figure ; mais l'une suit & recouvre le bras qu'elle pose sur sa cuisse, & l'autre voltige & se trouve soutenue en-

viron dans son milieu par la main que la Victoire porte élevée.

Ce monument est très-bien conservé, à la réserve des pieds qui ont été cassés ; le dessein de deux aspects m'a paru suffisant pour faire sentir la singularité d'une coëffure dont on n'avoit point encore donné d'exemple.

Hauteur trois pouces neuf lignes.

N°. V.

Cette Pâte d'un assez grand volume, & constamment antique, nous a conservé une Figure dont le travail & la disposition sont justes, mais un peu lourds : elle représente le Mars que les Romains nommoient *Gradivus*.

PLANCHE LXVI.

N°. I.

Cette Statue de bronze est très-bien conservée, à la réserve de l'extrémité des pieds, que l'on distingue cependant assez pour voir qu'ils n'étoient pas chaussés ; cette Statue, dis-je, représente un Magistrat Romain, & vraisemblablement un Consul, car il porte le Rouleau ou le *Volumen*, dans une main, & cet attribut désigne ordinairement cette dignité ; il tient de l'autre main, & du bout de ses doigts, un corps rond, fort petit, & qu'il n'est pas aisé de reconnoître. Ce ne peut être une tablette ou une Tessère de suffrage, la forme n'y ayant aucun rapport ; & d'ailleurs les Consuls présidoient aux Comices, & ne donnoient point leur suffrage : qu'il me soit permis de hazarder une conjecture.

Ce petit corps rond pourroit bien être un grain d'encens que le Consul jette dans le feu allumé sur un autel, & ce seroit une cérémonie de Sacrifice : l'habille-

I.

IV.

II.

VI.

V.

III.

ment du Magistrat, sa toge, qui revient sur sa tête, & qui lui forme un voile, annonce une pratique de Religion. Le grain d'encens que l'on jettoit dans le feu sacré, étoit rond : Pline le dit en termes exprès, en parlant de l'arbre qui porte l'encens : *Quod ex eo rotunditate guttæ pependit masculum vocamus ;* & il ajoûte que cette espèce d'encens étoit consacré à la Religion, *Religioni tributum, ne sexus alter usurparetur ;* on le tenoit avec deux ou trois doigts. Lactance dit : *Thura tribus digitis comprehensa in focum jactare ;* & S.t Jérôme écrit dans son Epître, à Héliodore : *Non est in eo tantùm servitus Idoli, si quis duobus digitulis thura compressa in bustum aræ faciat.* Telle est précisément l'attitude exprimée dans le monument que présente ce n°. Peut-être même que le Volume que cette Figure tient dans sa main, n'est que l'enveloppe qui renfermoit l'encens avant le sacrifice. Juvénal parle de l'encens, & de cette enveloppe, dans ce Vers, où il dit :

Hist. Nat. Lib. XII. c. 14.

Divin. Instit. Lib. V. c. 19.

Sat. XIII. v. 115.

Aut cur
In carbone tuo charta pia thure soluta
Ponimus ?

Ce que Rutgers entend d'un Rouleau sur lequel étoient écrits les vœux que l'on faisoit au Dieu dans le sacrifice. En ce cas il seroit inutile de regarder cette Figure comme celle d'un Consul; ce seroit un Sacrificateur en général ; & je le croirois assez, par la raison que ce monument Romain est absolument confirmé par un Étrusque, que j'ai rapporté dans ce même Volume : il présente un Prêtre dans une fonction pareille, tenant un grain d'encens, ayant également la tête couverte par sa robe : j'en ai porté il y a quelques mois le même jugement, que je donne ici pour une conjecture ; je n'avois pas encore reçu le monument dont il est question. Le rapport de la Religion des Étrusques, avec celle des Romains, est trop connu pour entrer dans un

Var. Crit. L. V. c. 5.

Planc. XXVIII. n°. IV. & V.

plus grand détail. Le travail de cette petite Statue, est assez grossier ; cependant les plis de la draperie, ou si l'on veut, de la toge, sont justes, & disposés selon la vérité. Malgré ce reproche de grossièreté, cet ouvrage est recherché, & fait avec soin ; car les yeux sont d'argent, ce qui donne toujours une idée de la considération du personnage.

Hauteur cinq pouces moins une ligne.

N°. II.

Ce Poids de marbre noir est empreint de l'autorité du Préfet ou Gouverneur de Rome, & donne une idée de la Police exacte qu'on observoit dans cette ville.

Je possède quatre Poids de la même espèce, mais dont les divisions, toujours diminuées, présentent des variétés peu considérables *à la vérité* : trois de ces morceaux portent l'Inscription suivante ; elle est quelquefois composée d'une ligne, quelquefois de deux ; tantôt elle est écrite en toutes lettres, & tantôt par abbréviation :

EX AVCTORITATE Q IVNI RUSTICI PRAEFECT VRB. Ces lettres sont assez mal gravées, & n'ont jamais été faites pour recevoir des incrustations d'argent, comme j'en ai vû plusieurs : ce qu'il y a de singulier, c'est d'avoir trois Poids du même Magistrat, dont la charge, comme l'on sçait, ne subsistoit point du tems de la République, & n'a été établie que sous le règne d'Auguste ; depuis cette époque, cet emploi, un des principaux de l'Empire, a toujours existé sans aucune interruption, jusqu'à la destruction des Romains.

On ne voit sur ces Poids, aucune marque qui désigne leur valeur, ni le degré d'une diminution, qui n'avoit d'objet que la commodité du Vendeur & de l'Acheteur. Les petits défauts, les trous & les cassures légères, que

ces morceaux ont reçus, m'empêchent de donner leur poids, & de rapporter leurs différences proportionnées à leur volume : ces opérations deviennent inutiles quand elles ne peuvent être exactes. Je me contenterai de rapporter leur épaisseur & leur diamètre; ces mesures pourront servir de règle & de comparaison, si l'on en trouve dans la suite de plus complets ; d'ailleurs la seule forme du marbre noir taillé selon ces proportions, pourroit donner des idées sur le rapport proportionnel de leur poids.

Diamètre du plus grand, un pouce huit lignes : épaisseur quatorze lignes. Diamètre du second dix-huit lignes : épaisseur un pouce. Diamètre du troisième quinze lignes : épaisseur neuf lignes. Diamètre du quatrième treize lignes : épaisseur huit lignes.

N°. III.

Le Sacrifice que présente ce n°. est gravé en creux sur une Cornaline. Ce n'est pas la beauté de son travail qui peut engager à le rapporter ; mais la disposition & l'occupation des deux Figures : un homme qui n'est qu'à moitié couvert d'une draperie, & une femme très-modestement vêtue, honorent les Dieux fort commodément, chacun assis sur une chaise ; un autel allumé les sépare, & brûle au milieu d'eux : la femme dont la tête est voilée, joüe de la lyre, & l'homme embouche les deux flûtes, dont une est recourbée.

La flûte étoit de tous les instrumens, celui dont les Anciens, & sur-tout les Grecs, faisoient le plus de cas; aussi prenoient-ils des soins infinis, pour donner à cet instrument la perfection dont il étoit capable. Les flûtes anciennes, empruntoient leurs noms, ou du lieu de leur invention, ou de la matière dont elles étoient composées, ou de leur forme, ou de la qualité de leur son, ou de l'usage auquel on les employoit ; enfin de la modulation à laquelle elles étoient propres. Il y avoit plusieurs sortes de flûtes : on sçait

que les Étrusques & les Romains employoient la flûte recourbée dans presque tous leurs Sacrifices. Ce morceau présente une singularité qu'on ne trouve point ailleurs ; c'est qu'on y voit une femme pincer une lyre, en même tems que l'homme anime ses deux flûtes : or les Anciens, en parlant de l'énergie des différentes sortes de flûtes, ont distingué celles dont les sons s'accordoient avec ceux de la lyre ; & s'il faut en croire Didyme, ces flûtes étoient les Lydiennes, bien différentes par la forme, des Phrygiennes. On peut présumer par l'union qu'on apperçoit ici d'un instrument à cordes, avec deux instrumens à vent, que le concert à plusieurs parties différentes, étoit connu & employé chez les Anciens, du moins jusqu'à un certain point ; car il ne seroit pas raisonnable de penser qu'ils eussent réuni différentes sortes d'instrumens, pour ne donner que des unissons ou des octaves.

N°. IV.

Ce petit Vase de Lapis, n'est dégradé que par l'anse : sa forme est agréable, & mérite d'être rapportée ; le médiocre volume de ce monument, dont cependant l'intérieur est évidé, ne peut le faire regarder que comme l'ornement d'un Laraire.

Hauteur vingt lignes : diamètre neuf lignes.

N°. V. & VI.

La distribution & l'agrément de ces deux portions d'Anses de bronze, & que la dégradation du tems rend aujourd'hui inégales, m'engagent à les rapporter l'une & l'autre. Les pampres & les raisins dont elles sont enrichies, présentent un genre, ou du moins une disposition d'ornemens qui n'est pas commune, & qui peut trouver sa place dans la décoration.

Hauteur quatre pouces & demi ; largeur deux pouces quatre lignes.

III.
VI
II.
AR·XII·
IV
V.
I

PLANCHE LXVII.

N°. I.

On voit très-fréquemment les Joüeurs de deux flûtes sur les bas-reliefs représentant des Sacrifices ; la fonction de ces Musiciens, faisoit même une partie de la cérémonie ; ils étoient nécessaires pour donner le ton & le mouvement aux hymnes que l'on chantoit ; mais il est très-rare de trouver ces Figures seules & isolées, telles enfin que celle qui est présentée sous ce n°. Il est vrai qu'elle n'est pas tout-à-fait de ronde-bosse, & qu'étant creuse & applatie par derrière, elle a fait autrefois partie d'un bas-relief, dont les Figures de bronze étoient appliquées sur un marbre ou sur une pierre. La facilité de satisfaire l'avarice, en arrachant les morceaux ; le peu de résistance des matières arrangées pour faire corps, ont contribué au peu de conservation d'un genre de travail que les Romains paroissent avoir exécuté quelquefois ; ils n'étoient alors séduits que par l'effet, & n'avoient point emprunté ce procédé de la solidité des Egyptiens : ce petit monument peut satisfaire dans toutes ses parties, principalement par sa belle conservation.

Hauteur trois pouces & demi.

N°. II. & III.

Il m'a toujours paru singulier que ces Figures isolées que le tems nous a conservées, ne nous présentent d'autres Danseurs, que des Mimes ou des Pantomimes, dont les actions sont forcées & ridicules ; ils sont pour l'ordinaire absolument nuds, ou du moins ne sont couverts que par une ceinture assez large, dont une extrémité est pendante par-devant. Les deux que je présente sous ces deux numeros, ont de plus des bonnets ronds

& pointus, pareils à ceux des plus anciens Etrusques ou des Aborigènes, dont on a pû voir plusieurs exemples dans les Volumes précédens ; leur hauteur est égale, & leur conservation est assez bonne, à la réserve d'un bras qui manque à celui dont l'action est la moins forcée ; ils ont encore de commun, d'être de bas-relief, & d'avoir été exécutés en bronze, pour être appliqués comme le numero précédent, sur un marbre ou sur une pierre.

Hauteur deux pouces trois lignes.

N°. IV.

Le mouvement & l'action de ce petit Satyre, posé sur un pied, sont le seul mérite de cette Figure de bronze ; ses cuisses ne sont point velues, elles sont lisses ainsi que ses jambes, dont le nerf est très-bien détaché, & le boulet très-bien formé ; car la partie inférieure de sa jambe, ressemble à celle d'un cheval, le pied est cependant fourchu. Ce monument est d'une belle conservation, à la réserve d'un bras qui n'a jamais été fondu avec le reste du corps ; car on voit encore le tenon ancien qui a servi à la réunion de cette partie. Je l'ai disposé sur la Planche d'une manière convenable, pour cacher ce petit défaut, & pour rendre en même tems la copie plus modeste.

Hauteur trois pouces deux lignes.

N°. V.

Dans le nombre des allégories que les Romains ont employées, ils ont souvent répété celles de l'Amour ; les rapports de cette Divinité, avec l'enfance qui sera toujours agréable & intéressante, ont sans doute contribué à cette répétition. Les Modernes ont suivi cet exemple, & l'ont même pratiqué pour exprimer le génie ; par ce moyen, on a confondu les Amours &

les Génies ; & l'on a représenté des enfans chargés des instrumens nécessaires aux parties les plus abstraites des Mathématiques, sans considérer que ces sortes de compositions étoient le plus souvent une critique très-amère des ouvrages que l'on prétendoit orner. Cette discussion seroit inutile à pousser plus loin, d'autant même que la mode de cette allégorie est heureusement fort diminuée.

Cet Amour de bronze a dû servir de couvercle à un vase d'usage ou d'ornement : on ne peut en douter par l'emboîture que l'on voit sur son plan, & qui devoit être recouverte par la partie inférieure du vase que nous n'avons plus. Le gaudron ou le perlé allongé dont la bâse est ornée, confirme cette opinion. On peut dire que cet Amour est disposé d'un air assez délibéré. Ce caractère est indiqué par la manière dont il pose un pied sur le Dauphin, & dont il tient d'une main la queue de ce poisson ; la ceinture & la draperie légère qui recouvre son épaule, sont assez bien jettées.

L'attribut de ce Dauphin, consacré plus ordinairement à Vénus, pour rappeller l'idée de sa naissance, doit être regardé dans cette occasion comme une allégorie sur le pouvoir de l'Amour dont l'empire est également étendu sur la mer & sur la terre ; on ne peut reprocher à la conservation de ce petit monument, que la perte d'une main : l'ouvrage est purement Romain, c'est-à-dire, qu'il y en a de plus fins & de plus élégans.

Hauteur totale quatre pouces.

N°. VI.

On voit sur cette Tessère d'yvoire, ces lettres gravées en caractères majuscules AR. XII. elles sont écrites sur un côté ; la face opposée est absolument nuë, mais un peu convèxe.

Je crois que l'on peut regarder cette Tessère comme

une de celles que les Princes diſtribuoient au peuple dans les libéralités qu'ils lui faiſoient, & auxquelles on donnoit le nom de *Congiaires* : on jettoit au peuple des Teſsères qui portoient une note de ce qu'on vouloit donner ; le peuple les ramaſſoit, & chaque particulier, reportant la Teſsère au bureau de la diſtribution, recevoit ce qui étoit marqué deſſus. Celle-ci ſignifioit, ſi je ne me trompe : *Argenti duodecim*, c'eſt-à-dire, *douze deniers.*

Liv. 61. Dion s'exprime ainſi à l'égard de ces diſtributions : *Néron diſtribuoit au peuple des alimens délicats, des choſes précieuſes, telles que des Chevaux, des Eſclaves, des Chars, de l'Or, de l'Argent, des vêtemens. Il jettoit pour cela de petites boules ſur leſquelles étoit gravée la note de quelqu'une de ces choſes ; on donnoit à ceux qui préſentoient ces boules ce qu'elles marquoient.*

Liv. 66. c. 2. Il rapporte la même choſe de Titus.

Suétone en dit autant de Néron ; & il appelle ces Teſsères *Miſſilia.*

Lib. VIII. Ep. 78. Martial parle de l'argent que l'on diſtribuoit de cette manière :

Nunc veniunt ſubitis laſciva numiſmata nimbis ;
Nunc dat ſpectatas Teſſera larga feras.

C'étoient des Teſsères ſur leſquelles étoient marquées ou une ſomme d'argent, ou les bêtes mêmes qui avoient ſervi dans les ſpectacles, & que l'Empereur donnoit enſuite à ceux à qui la Teſsère étoit échue.

Quoique ces Auteurs ne parlent que de petites boules de bois, rien n'empêche de croire que ces Teſsères étoient quelquefois de la forme de celle que ce n°. préſente.

Diamètre quatorze lignes.

IV.

V.

III.

II.

I

PLANCHE LXVIII.

N°. I.

Cette Prêtresse de Bronze peut être placée dans le premier ordre du Sacerdoce. La parfaite conservation de ce monument met en état de s'instruire de la chaussure & de l'habillement des Romaines consacrées aux autels, au moins lorsqu'elles exerçoient leurs fonctions. On voit clairement que la robbe qui les enveloppoit, étoit semblable à celle des hommes, & qu'elle recouvroit la Figure en même tems qu'elle passoit sur la tête; car ce qui forme le voile sur ce monument, ne paroît point séparé de la toge. Quant à la chaussure, elle tient à celle qui étoit en usage dans l'Etrurie & dans les Gaules, c'est-à-dire, par rapport au chausson qui couvre exactement le pied: d'ailleurs les bandelettes attachées à la semelle, ne forment pas moins les laçures qui me paroissent essentielles à toute chaussure Romaine. On ne peut douter que cette Prêtresse ne soit représentée sacrifiant: elle tient d'une main le *Thuribulum*, l'*Acerra*, ou le coffret quarré qui renfermoit l'encens; & de l'autre un grain arrondi qu'elle se dispose à mettre sur le feu. Quoique le corps qu'elle tient, & ceux que l'on voit dans le coffret, soient tenus d'une trop forte proportion, on ne peut s'empêcher de les regarder comme des grains d'encens dont le volume est chargé pour être rendu sensible. Les yeux de cette Figure étoient d'une matière étrangère au bronze; il est vraisemblable qu'ils étoient ou d'or ou d'argent: ils ont été enlevés, ou le tems les a séparés de leurs sertissures. Le visage de cette Prêtresse est jeune; elle a de la beauté, & quoiqu'elle paroisse représenter une personne considérable, il y a eu si grand nombre de femmes par leur état & par leur naissance revêtues du Sacerdoce à

Rome, que je ne m'occuperai point à chercher quelle peut être la perſonne dont on a voulu conſerver le ſouvenir par ce monument. Il me ſuffit de dire que le deſſein de ce Bronze, eſt maigre & l'exécution affamée, & que la proportion générale en eſt peut-être trop allongée.

Hauteur huit pouces cinq lignes.

N°. II.

Ce Bronze, comme le n°. I. de la Planche précédente, a toujours été deſtiné pour être appliqué ſur un fonds, c'eſt-à-dire, pour faire partie d'un bas-relief; il a donc été fondu ſéparé & pour être iſolé: il ſert à confirmer ce que j'ai dit au ſujet de l'Homme qui joue des deux flûtes. Les Italiens ont même appliqué ce monument ſur un marbre jaune, auquel on donne le nom d'Antique, par la raiſon que la carrière dont on le tiroit, n'eſt point en Europe, & qu'elle n'eſt plus ouverte: quoi qu'il en ſoit, cet arrangement fait un aſſez bon effet, & prouve la poſſibilité du procédé des Romains pour l'exécution de ces ſortes de Bas-reliefs.

J'ai peu de choſes à dire de cette jeune Prêtreſſe: nous ne connoiſſons point aſſez les détails du culte religieux des Romains, pour lui donner un titre, & fixer ſon emploi. On peut cependant dire en général que n'ayant pas la tête couverte, qu'ayant les pieds nuds & ne portant point la toge, on peut ſe perſuader que le grade de cette Prêtreſſe étoit fort inférieur & ſoumis à celle que préſente le n°. précédent; au reſte, celle-ci porte une tunique fort pliſſée aux extrémités: cet arrangement de draperie me paroît admis depuis la fin des Etruſques; il me ſemble même que cette mode n'a pas été conſtante chez les Romains, qu'elle a été quelquefois interrompue, & qu'elle a reparu dans des ſiècles différens.

Le deſſein de cette Figure laiſſe beaucoup à déſirer ; ainſi je crois l'ouvrage ancien par rapport à l'antiquité des Romains; d'ailleurs la conſervation en eſt très-belle. On voit par la gravure, que cette Prêtreſſe tient d'une main une eſpèce de vaſe élevé, qu'elle a l'air d'offrir ou de faire remarquer, & que de l'autre elle porte un vaſe par ſon anſe, dont la diſpoſition prouve qu'il eſt vuide, & qu'il a ſervi à la libation qui devoit précéder l'offrande.

Hauteur cinq pouces trois lignes.

N°. III.

Le Bronze de ce n°. ne préſente qu'une demi-Figure drapée : il y avoit tant de façons de porter la toge, qu'on ne peut rien décider à cet égard; mais il faut d'autant moins faire des recherches ſur les détails de ce petit monument, qu'il a toujours ſervi d'ornement, & que l'arbitraire ou la fantaiſie ont ſeuls déterminé ſon arrangement. Le feuillage qui terminoit la gaîne dont il ne ſubſiſte plus que l'extrémité ſupérieure, & qui ſoutient & renferme la Figure, ne peut faire regarder ce Bronze qu'avec une médiocre conſidération : c'étoit un genre d'ornement.

Hauteur de ce fragment quatre pouces.

N°. IV. & V.

Les différentes Coëffures que j'ai eu ſoin de raſſembler dans les premières parties de ce Recueil, m'engagent à préſenter la face & le profil de ce Buſte de marbre. Le ridicule de la mode qui étoit en vigueur à Rome ſous le règne de Domitien, paroît dans la Figure numérotée IV. Le dévelopement de cette même Coëffure ſe voit au n°. V. & pourroit en rendre l'exécution facile ſi l'on étoit jamais tenté de l'imiter : ce deſſein met au moins plus en état d'en juger que les Médailles; elles ne

peuvent indiquer qu'un aſpect, & par conſéquent un à peu-près pour les détails.

Les Antiquaires, pour embellir & ennoblir leurs ſujets, attribuent ordinairement à des Princes, des Princeſſes, ou à d'autres grands Perſonnages, les Figures qu'ils rapportent; le préjugé eſt en leur faveur, car les Portraits des Grands ayant été plus répétés, doivent ſe rencontrer plus ſouvent. Sans adopter ni contredire cette idée, je me contenterai de dire que ce Buſte repréſente une Dame Romaine.

Hauteur cinq pouces.

PLANCHE LXIX.

N°. I.

CET Enfant de bronze eſt de bon goût, & d'un beau travail: ſon plus grand mérite eſt cependant la ſimplicité de ſa compoſition, & l'ajuſtement de ſa tunique dont les deux côtés s'attachent ſur les bras par pluſieurs boutons: cet uſage qui peut quelquefois trouver ſa place à l'égard du coſtume, & offrir une variété piquante dans la diſpoſition des parures, peut avoir ſon utilité pour les Artiſtes: les Romains auxquels on doit attribuer ce petit monument, ne préſentent pas fréquemment des exemples pareils.

Hauteur deux pouces & demi.

N°. II.

Le tour & la poſition de ce Buſte de Bacchante, compoſent tout ſon mérite: la conſervation de ce Bronze ne peut être plus grande, ainſi que celle de tous les morceaux rapportés dans cette Planche.

Hauteur trois pouces cinq lignes.

N°. III.

I.

IV.

V.

II.

III.

N°. III.

Le Buste de ce Faune présente les mêmes dégrés de recommandation que celui du n°. précédent; ils sont tous les deux également couronnés de pampres & de fleurs: l'un & l'autre me paroissent du même tems & du meilleur ouvrage Romain: leurs coëffures, leurs ajustemens, & principalement leurs caractères ont été si souvent traités par les Anciens, que les Modernes les ont plus d'une fois employés avec succès; cependant la gaieté douce & la tendresse inspirée par le vin, & qui me paroît le caractère dominant de cette tête de Faune, peuvent donner des idées à ceux qui auront les mêmes sentimens à exprimer.

Hauteur cinq pouces six lignes.

N°. IV.

Les monumens précédens de cette Planche, peuvent être plus agréables par leur forme, ou plûtôt par les objets qu'ils représentent; il est même aisé d'en trouver de plus curieux & de plus instructifs; mais celui de ce n°. joint à plusieurs avantages une particularité qu'on ne rencontre pas ordinairement. On s'apperçoit sans peine que cette tête de vieux Faune ou de Silène extraordinairement barbue, a servi d'offrande ou d'*Ex-voto*; la bêlière placée sur le haut de sa tête, démontre suffisamment cet usage: du reste, il est couronné par des fleurs & des pampres. Mais une singularité qui le distingue, c'est le damasquinage ou l'incrustation d'argent dont on voit encore la plus grande partie, non-seulement sur la peau de bouc dont il est paré, mais sur la partie de l'épaule & de l'estomac qui est découverte: ses yeux sont d'argent, & ses prunelles * sont formées par des restes de

* On peut voir, sur les prunelles d'argent, Clément d'Alexandrie, Strabon, p. 566. & Pline Liv. 37. cap. 18.

fertissures qui retenoient des pierres précieuses ou des verres de couleurs qui produisoient le même effet.

On m'a mandé de Naples qu'on avoit trouvé dans les fouilles d'*Herculanum*, plusieurs bronzes pareillement damasquinés. Il faut attendre des éclaircissemens sur une richesse aussi mal entendue, des lumières de ceux qui ont autant d'objets de comparaison. Cependant il seroit difficile d'excuser un pareil travail, supposé sur la chair.

Hauteur quatre pouces.

N°. V.

Ce Mascaron dont la composition n'a jamais été plus étendue, ne peut être regardé que comme un morceau d'ornement, & comme le principe ou la confirmation d'un usage souvent employé par les Modernes.

L'espèce de Corno ou bonnet Phrygien placé d'aplomb & décoré par des perles, ainsi que les tresses de cheveux pendantes aux deux côtés du visage, m'ont paru ajouter des détails de bon goût & qui pouvoient être de service.

Hauteur un pouce huit lignes.

PLANCHE LXX.

N°. I.

QUAND on fait réflexion que les Ouvrages de Peinture qui ont été exécutés sur les murailles, il y a trois ou quatre siècles, commencent à dépérir, & que bientôt il n'en restera plus aucun vestige, on ne peut qu'être fortement surpris, que nous possédions encore quelques-uns de ceux des Anciens. Les tems d'ignorance n'ont duré que trop; & dans ces siècles malheureux, bien loin de songer à conserver de si précieux trésors, ou d'en transmettre au moins la mémoire à la postérité,

III.

II.

I.

on ne s'est guère occupé que du soin de les anéantir ; aujourd'hui même que les fouilles se font avec précaution dans l'Italie, & principalement à Rome, on est souvent forcé de gémir sur les ravages qu'éprouvent les Peintures antiques, lorsque quelques-unes sortent des ténèbres, pour se montrer à la lumière. Celles qui furent trouvées dans des tombeaux, sur la fin du dernier siècle, hors de la porte de S. Pancrace, ne se firent voir que pour disparoître sur le champ, & céder à la mauvaise intelligence de ceux qui les avoient découvertes, & qui ne pouvant s'accorder entre eux, pour le partage de ces monumens, les détruisirent impitoyablement. Quelques-unes, & je citerai, par exemple, les belles Peintures qui furent trouvées en 1724, dans le Palais des Césars, au Mont Palatin, sont arrachées de dessus les murailles, où elles s'étoient maintenues dans toute leur fraîcheur : elles sont transportées ailleurs, & elles y périssent en peu de tems ; car on ne peut le dissimuler, les Peintures antiques ont le malheur, que du moment qu'elles revoyent le jour, l'air dont elles ont été privées pendant une longue suite de siècles, les frappe & les dévore ; la couleur s'éteint ; &, sans qu'on ait pû y trouver encore de remède, la Peinture disparoit entièrement. Aussi est-il vrai qu'on a été obligé de repeindre en plusieurs endroits, le plus grand nombre de celles que l'on fait voir à Rome ; sans cela, il y a long-tems qu'on n'y distingueroit plus aucun objet. Il faut convenir que ce moyen conserve en général, la disposition, les accessoires & le Costume ; mais combien une pareille restauration, quelque parfaite qu'elle soit, peut-elle causer de différentes altérations à la plus grande partie de l'Ouvrage? Je ne puis cependant me résoudre à regarder ce procédé, comme un mal ; & si c'en est un, ceux qui l'ont commis, ne me paroîtront jamais aussi coupables que les faussaires de nos jours qui vien-

nent de nous inonder de ce grand nombre de Peintures qu'ils ont ſuppoſé avoir été trouvées ſur des murailles dans des fouilles qui ſe font auprès de Naples, ou dans d'autres fouilles ſecrettes aux environs de Rome, dont ils prétendent avoir ſeuls la connoiſſance. Il n'eut tenu qu'à moi d'en faire graver quelques-unes ſur des deſſeins qui m'ont été envoyés de Rome; mais j'aurois cru faire trop d'honneur à des Ouvrages mépriſables, & qui ne ſe ſont montrés que pour rentrer bientôt dans le néant dont ils ſont ſortis. Je me contenterai de mettre à découvert les mauvaiſes ruſes, qui n'ont eu que trop de ſuccès, pour le malheur de ceux qui ont voulu y être trompés. On accuſe le Sr. *Guerra*, Peintre Vénitien, qui demeure à Rome, d'avoir été le principal auteur de cette fourberie: je ne veux pas nommer l'Antiquaire qu'on dit lui avoir prêté ſon miniſtère; je ne le crois pas capable d'un procédé ſi odieux; mais il n'en eſt pas moins vrai que le nombre d'Etrangers, & ſurtout des Anglois & des Allemands, qui en ont été la dupe, eſt très-grand; que tout Rome a été quelque tems dans l'indéciſion, ſur ce qu'on devoit en penſer; & que le Roi des deux Siciles, qui poſsède de ſi riches tréſors, en fait de Peintures anciennes, & qui ne craint point de rivaux en ce genre, en conçut preſque de la jalouſie.

L'amour du vrai m'a entraîné dans cette digreſſion; & j'eſpère qu'elle me ſera pardonnée. Je reviens au morceau de Peinture que préſente ce numero, & je ferai remarquer que je n'ai point voulu le faire vernir. Je ſçais que cette opération auroit pû m'éclairer ſur pluſieurs détails; mais j'ai toujours comparé le *Vernis*, dans ces occaſions, au *Lilium* donné à un malade déſeſpéré, pour en arracher quelques paroles, & que le remède fait périr un peu plutôt. Dans l'incertitude de l'effet de l'air, j'ai tiré promptement ce que j'ai pû

de cette ancienne Fresque, qui dans la vérité est encore assez distincte. Elle représente un Pêcheur nud, & marchant sur le bord de la mer: la disposition de la Figure est juste, svelte & agréable; elle a le mouvement qui lui convient; le terrein du premier plan est traité avec facilité, les flots de la mer sont bien rendus, & l'horison me paroît vrai. Au reste, l'action de la Figure, sert à prouver que les Anciens traitoient dans leurs Originaux, la Peinture, différemment de la Sculpture; c'est-à-dire, qu'ils avoient les mêmes procédés que nous: vérité dont bien des gens ne veulent pas convenir; ils jugent selon leurs préjugés, ou s'appuyent sur des copies; ils affirment d'après les uns & les autres, que la Peinture étoit anciennement fort inférieure à la Sculpture, & que sans profiter de ses avantages, elle se renfermoit dans des bornes aussi étroites que cette même Sculpture, ce qui la rendoit sèche & froide: cette décision est démentie par l'examen & la réflexion. Je ne prétends point en inférer que la prévention pour l'Antiquité, fût exempte d'un inconvénient égal; car on ne peut douter qu'on ne retrouve des Peintures sèches, foibles de travail, copiées, ou sans aucun mérite du côté de l'Art; mais une Nation connue pour brave, n'est point déshonorée par la poltronnerie de quelques-uns de ses membres. Ce morceau a été trouvé depuis très-peu de tems à Rome, d'où il m'a été envoyé.

La Figure a quatre pouces cinq lignes de proportion: la plus grande hauteur de l'enduit, cinq pouces quatre lignes: la plus grande largeur de ce même enduit, six pouces six lignes.

N°. II.

Cette Planche n'ayant aucun trait à l'érudition. J'acheverai de la remplir par deux morceaux d'yvoire,

dont la matière sera même le plus grand mérite.

Cet Ane ou ce Mulet chargé, est de relief, sur une portion arrondie, qui paroît être le fragment d'une flûte : la partie supérieure, comme l'inférieure, étant disposées, mais en sens contraire, pour s'emboîter dans d'autres pièces. J'ai profité de cette occasion, pour citer le morceau le plus orné des portions de flûte que j'ai pû rassembler ; les autres dont la circonférence est complette, sont percées d'un ou de deux trous; leur longueur est médiocre, & à peu-près pareille à celle de ce fragment : aucune ne paroît avoir éprouvé d'altération ; & leur diamètre est convenable à l'idée qu'il est possible d'avoir d'une flûte. La manière dont on réunissoit ces morceaux, redouble le désir que j'ai d'en posséder une entière, non-seulement pour avoir le plaisir de décrire une flûte des Anciens, mais pour concevoir le méchanisme d'un instrument si commun, & qui par conséquent devoit être très-simple.

Hauteur un pouce cinq lignes : largeur un pouce trois lignes.

N°. III.

Cet autre Fragment d'yvoire est de ronde-bosse : les parties qui ne subsistent plus, sont ponctuées sur la Planche. Le travail de ce Loup qui mange un Liévre, n'est pas du meilleur tems ; mais on ne peut nier que l'action ne soit rendue, & que l'expression ne soit complette dans le petit morceau, qui ne peut avoir été destiné que pour faire partie d'un ornement.

Hauteur treize lignes : largeur deux pouces six lignes.

Pl. LXXI.

I.

II.

III.

PLANCHE LXXI.

Les pluyes du commencement de cette année 1760, ont renversé quelques-unes des ruines du Mont Palatin: l'on m'a envoyé de Rome les trois morceaux de Peinture gravés sur cette Planche, & qu'on a trouvés dans les débris.

L'explication de leur sujet n'exige pas beaucoup de recherches; mais l'examen de leur travail m'a démontré une pratique de la Peinture des Anciens, & m'a fait voir clairement qu'ils travailloient quelquefois à la détrempe, sur une couche de *Minium*, ou du moins de couleur rouge recouverte avec la cire, placée généralement sur la surface qui devoit être peinte.

Avant que d'entrer dans un plus grand détail, je dirai que ces Fragmens m'ont fait naître des doutes sur le *Minium* en général, & en particulier sur le dégré de force avec lequel les Romains l'employoient. La teinte de ces Fragmens est fort au-dessous de ce que nous appellons *Vermillon* ou *Cinnabre*: elle tient un milieu entre cette belle couleur, & celle que l'on connoît sous le nom *de Sang de bœuf*. Je sçais en général que le véritable *Cinnabre*, selon Pline, est le *Sang Dragon*, tiré de l'Isle de Dioscoride; que le *Minium* est, selon le même Auteur, le *Cinnabre* ordinaire, & qu'il est tiré des mines de mercure: c'étoit celui que les Romains employoient. On portoit cependant à Rome un autre *Minium*. C'étoit une préparation de plomb calciné, que l'on vendoit pour le véritable. Quoi qu'il en soit, il paroît que l'on traitoit diversement cette couleur; car elle est beaucoup moins foncée dans les enduits d'*Herculanum*, dont je possède quelques morceaux. Mais, pour revenir aux Fragmens dont il est question, ils m'ont convaincu que les portions de mu-

railles qui devoient être enrichies de Peintures, ont été généralement couvertes & enduites dans toute leur superficie, d'une couleur rouge, à laquelle on peut d'autant plus donner le nom de *Minium*, qu'il étoit devenu général à Rome, pour désigner le rouge employé dans les enduits. Je me suis de plus apperçu dans l'examen de ces Fragmens, que cette couleur a été employée
Lib. VII. cap. 9. selon le procédé que Vitruve nous a conservé. Il dit en parlant de l'altération à laquelle le *Minium* est sujet, principalement quand il est exposé au soleil : *Itaque cum & alii multi, tum etiam Faberius Scriba, cùm in Aventino voluisset habere domum eleganter expolitam, peristylii parietes omnes induxit Minio; qui post dies triginta facti sunt invenusto varioque colore, itaque primò locavit inducendos alios colores. Aut si quis subtilior fuerit, & voluerit expolitionem Miniaceam suum colorem retinere, cùm paries expolitus & aridus fuerit, tunc ceram Punicam, igne liquefactam paulo oleo temperatam seta inducat, deinde postea carbonibus in ferreo vase compositis, eam ceram apprimè cum pariete calefaciendo sudare cogat, fiatque ut peræquetur, posteà cum candelis linteisque puris subigat, uti signa marmorea nuda curantur; hæc autem Græcè dicitur* καῦσις.

« Ce que plusieurs personnes ont éprouvé, entr'autres » Faberius le Greffier, qui voulant décorer avec élé- » gance, la maison qu'il avoit sur le Mont Aventin, fit » peindre les murs de son péristyle avec du Minium ; » mais au bout de trente jours, la couleur fut passée » & si altérée, qu'il fut obligé de faire enduire avec d'au- » tres couleurs. Si on vouloit se conduire plus sagement, » & conserver tout l'éclat du Minium, il faudroit, après » l'avoir couché bien également, & l'avoir laissé sécher, » le couvrir de cire Punique fondue avec un peu d'huile, » étendre cette composition avec une brosse, ensuite l'é- » chauffer, ainsi que la muraille, avec un vase de fer » rempli de charbons allumés ; & quand la cire sera éga-

» lement

» lement fondue ſur toute la ſuperficie, il faudra frotter » avec une bougie & des linges bien propres; en un mot, » comme on donne la cire aux Statues de marbre qui » ne ſont point drapées; opération que les Grecs ap- » pellent καῦσις.

La réſiſtance & la conſervation parfaite de cette couleur, ſur les trois morceaux tirés du Mont Palatin, prouvent qu'il faut, à l'égard de leur exécution, préférer Vitruve à Pline, qui propoſe une pratique à peu- Liv. XXXIII. cap. près ſemblable : elle eſt bonne en elle-même, la cire, 7. cet agent incorruptible, s'y trouvant employée; mais la ſolidité ne peut en être comparée à celle que donne la pénétration du feu; d'autant même que la cire n'eſt point incorporée avec la couleur, dans le procédé que Pline rapporte en ces termes :

Pariete ſicco cera inducatur, poſtea candelis ſubigatur, deinde linteis puris, ſicut & marmora niteſcunt.

« Enduiſez la muraille de cire, quand elle ſera ſèche, » frottez-la avec des bougies, (*ou des cylindres de cire*) » enſuite avec des linges biens nets, & la muraille de- » viendra brillante comme le marbre poli.

La préférence que je donne au procédé de Vitruve, eſt établie non-ſeulement ſur les raiſons phyſiques dont j'ai parlé plus haut, mais ſur l'examen de l'enduit de ces Fragmens : je puis aſſurer qu'il n'a pas éprouvé la plus légère altération, & qu'il eſt abſolument comme s'il ſortoit de la main de l'Ouvrier; il a même ſoutenu toutes les épreuves que l'on pouvoit raiſonnablement tenter, & l'on ne peut en dire autant des couleurs dont les Figures ſont peintes; elles ont beaucoup ſouffert de l'injure du tems; elles ſont même écaillées en quelques endroits; & ce qui prouve qu'elles ont été travaillées ſéparément, c'eſt-à-dire, *après coup*, c'eſt qu'elles n'ont point fait corps avec la couleur du fond; auſſi les endroits écaillés, laiſſent diſtinguer l'égalité du fond

qu'elles recouvrent. L'altération de ces Figures, n'est point étonnante, puisqu'en effet elles sont exécutées à la simple détrempe : il est plus singulier de voir qu'elles subsistent encore.

Tome Ier. pag. 274.

L'explication des Peintures d'*Herculanum*, nous apprend que les Ouvrages retrouvés dans les fouilles de *Portici*, sont presque tous exécutés de cette manière ; ainsi nous ne pouvons douter que les Anciens n'ayent peint à la détrempe sur les murailles ; c'est-à-dire, qu'ils n'ont pas toujours employé la Fresque. Les morceaux dont il est question dans cette Planche, s'accordent parfaitement avec ce que nous sçavons d'*Herculanum*, à la réserve de la répétition des couches de différentes couleurs ; car il est constant que les trois morceaux du Mont Palatin, n'ont jamais eu sur leur fond, ou sur l'enduit de la muraille, que la seule couleur rouge dont j'ai parlé.

N°. I.

Il est difficile de déterminer la représentation de cette Figure, qui pouvoit avoir un pied de proportion : les feuilles dont elle est couronnée, sa nudité, le *Pedum* ou le bâton qu'elle tient, peuvent la faire regarder comme un Faune ou un Sylvain, enfin comme une Divinité de ce genre. Je puis dire avec plus de certitude, que le travail en est heurté, mais libre, & fait en espèce de grisaille, c'est-à-dire, à deux couleurs : l'obscurité ou le peu de jour que recevoit peut-être cet ouvrage, quand il étoit en place, autorisoit sans doute la négligence que l'on remarque dans la couleur ; l'élévation pouvoit également servir d'excuse à son peu de terminé.

Hauteur de ce Fragment, cinq pouces cinq lignes : largeur quatre pouces neuf lignes.

N°. II.

Ce Fragment présente une Figure plus entière, mais

IV.
V.
VI.
I.
III.
II.

beaucoup plus mal exécutée que la précédente, soit pour le dessein, soit pour le pinceau; aussi on peut assurer qu'elle n'est pas de la même main: elle indique cependant un peu plus de ruption & de jeu dans la couleur. Cet Amour, apparemment celui de la Chasse, tient un lièvre; il est droit, sans aucun mouvement, & ses jambes jointes, sortent d'une plante dessinée de fantaisie; ce qui prouve que la composition dont il faisoit partie, étoit dans le goût des Grotesques, & traité selon l'abus que les Romains ont fait de la manière Egyptienne, dont on reconnoît aisément la source & l'origine en cette occasion.

Hauteur de ce Fragment, cinq pouces dix lignes: largeur quatre pouces quatre lignes.

N°. III.

Je n'ai pû sauver du défaut de l'emballage, que cette partie d'un Fragment dont l'étendue étoit à peu-près égale à celle des précédens. Cette petite partie de feuilles & de fruits paroît touchée avec esprit & fermeté: & l'on doit convenir que dans ces derniers tems, où la Peinture déchue de son ancienne perfection, &, pour ainsi dire, toute délabrée, s'étoit réfugiée à Rome son unique asyle; ce genre de fleurs, de fruits, &c. étoit demeuré plus complet que tous les autres de ce grand Art; sa moindre difficulté en donne la raison.

Hauteur deux pouces une ligne: largeur un pouce huit lignes.

PLANCHE LXXII.

D'APRÈS ce qu'on peut lire dans l'Avant-propos des Antiquités Romaines du III^e. Volume, il me semble que les attributs sont les seules marques distinctives qui paroissent indiquer un caractère différent entre les Dames Romaines & les grandes Divinités femelles; car il

faut avouer que cette obſervation peut ſeule empêcher de les confondre. Pour mettre un peu plus d'ordre dans cette partie, je propoſerois un moyen ; je conviens qu'il eſt vague, mais il eſt établi ſur le ſentiment, ou plutôt ſur l'impreſſion que le maintien & la diſpoſition d'un très-grand nombre de ces Figures m'ont inſpirée ; elles m'ont paru liées le plus ſouvent à la Divinité. Je me ſuis donc perſuadé qu'il ſeroit bon de regarder quelquefois ces Figures ſimples, & médiocrement chargées d'attributs, pour la plûpart inconnus, comme étant la repréſentation de ces Divinités ſubalternes, dont la foule préſidoit aux actions de la vie des Romains. Je conviens en premier lieu, que ce ſoupçon ſera ſouvent difficile à garantir ; mais cette façon de conſidérer ce genre de monumens, ſera d'une plus grande utilité que les têtes inconnues rapportées dans pluſieurs Recueils ; elle pourra conduire à des recherches, frapper dans la lecture des Auteurs, & fixer quelques dénominations particulières ; enfin, ce point de vûe augmentera l'étendue des explications par rapport aux Divinités Romaines.

Je préſenterai avec ſoin les raiſons dont je ſerai frappé à l'examen des monumens de ce genre : je vais en faire l'eſſai ; & je hazarde les deux exemples ſuivans.

N°. I.

L'habillement de cette Figure de bronze, ne préſente aucune différence qui mette à portée de décider entre une femme ordinaire, & une Divinité du ſecond ordre : elle ne montre pas plus d'action que d'apparence de portrait ; donc elle ne paroît pas une Dame Romaine : elle n'eſt accompagnée d'aucun attribut ; par conſéquent on ne peut la regarder comme une des grandes Divinités ; mais elle pourroit être une des ſubalternes dont j'ai parlé, & que la grande habitude pouvoit

seule faire reconnoître à Rome même. Je ferai seulement remarquer la position d'une main qui ne peut être l'effet du hazard, & qu'il n'est point naturel de donner à une représentation particulière; elle est un peu renversée: Je n'entreprendrai point d'expliquer, ni cette disposition, ni le mouvement: des arrangemens si simples, d'un côté, & qui d'un autre côté exigeoient une si grande variété, sont toujours fondés sur des détails & des objets très-médiocres en eux-mêmes; cependant ils ne pouvoient être distingués que par de semblables minuties. Mais supposé que l'on n'admette pas cette conjecture (ce qui ne m'étonneroit point du tout), j'aurai toujours rapporté un monument antique, & fait connoître une Figure bien drappée & bien composée: ce monument est d'ailleurs bien conservé & m'a été envoyé depuis peu d'Arles où il a été trouvé.

Hauteur deux pouces huit lignes.

N°. II. & III.

Cette Figure pourroit encore tenir sa place dans la conjecture que je viens de proposer. Elle présente, il est vrai, une disposition plus connue; car la main qu'elle tient sur sa bouche, rappelle un des attributs de la Déesse *Angerona*. Les différences d'ailleurs sont si grandes, que l'on pourroit regarder cette Figure comme l'emblême d'un silence particulier qu'on avoit intérêt de recommander; ce pouvoit être le silence sur les affaires domestiques, secret si nécessaire & si peu pratiqué dans les familles. Indépendamment de cette augmentation d'idées, j'aurois toujours fait graver ce monument par la seule raison de sa draperie; non-seulement elle est de la plus élégante simplicité, mais la gorge de la Déesse est assez ferme pour faire l'office de clou & soutenir le mantelet qui recouvre la tunique, & pour lui donner une forme quarrée dont l'effet & la

Voyez Planche LXXIX. n°s. I. II. & III. du second Volume.

diſpoſition ne ſont pas ordinaires. Il faut cependant convenir que la coupe de cette eſpèce de manteau pouvoit y contribuer, puiſque le derrière de l'habillement préſente la même diſpoſition quarrée, cependant d'une façon moins marquée : la tunique ou le vêtement de deſſous n'eſt retenu par aucune eſpèce de ceinture ; cette circonſtance peut être néceſſaire à remarquer, d'autant qu'elle n'eſt pas ordinaire; enfin, ces différences, quelque légères qu'elles ſoient, peuvent ſe réunir à la poſition de la main, pour ſuppoſer que cette Figure repréſente une action particulière, & ſelon les apparences, une Divinité ſubalterne : la coëffure parfaitement conſervée, n'eſt pas commune pour le tems auquel l'ouvrage a été fait; elle conſerve une ſorte de rapport avec celles de pluſieurs Figures Etruſques des plus anciennes.

Hauteur ſix pouces quatre lignes.

N°. IV. & V.

L'attribut de la ſonnette, que tient cette Figure terminée en gaîne, m'engage à la regarder comme la repréſentation d'un Priape. Je ne puis donner la raiſon de cet attribut, ni m'étendre ſur ce qu'il ſignifioit; mais la répétition des exemples m'autoriſe à donner comme un uſage conſacré, ce que je n'aurois regardé en premier lieu que comme une plaiſanterie particulière. Les Divinités de cette eſpèce que j'ai vû chargées de ce ſymbole, étoient Priapes bien décidés, c'eſt-à-dire, qu'ils n'étoient pas vêtus, & qu'ils étoient très-éloignés de la modeſtie qu'on ne peut refuſer à celui-ci. Il ſeroit plus difficile encore de rendre compte de la coëffure; elle m'eſt inconnue dans les monumens antiques : il eſt conſtant du moins qu'elle confirme, ainſi que les feuillages placés ſur la gaîne & au-deſſous de la draperie, que ce petit bronze a toujours été

Pl. LXXIII.

destiné pour l'ornement & non pour le culte d'un Laraire. Ces raisons jointes à la ceinture & à la manière dont elle est ornée, me rendent ce monument très-suspect du côté de l'antiquité ; mais il a été regardé comme authentique en Italie d'où il m'a été envoyé, & par des hommes au sentiment desquels je dois déférer. Je n'ai pû cependant me dispenser, en rapportant les faits, de donner les raisons de mes doutes : le Lecteur jugera de leur valeur.

Hauteur trois pouces cinq lignes.

N°. VI.

Les Mains Ithyphalliques sont communes ; mais j'en ai peu vû de bronze, & semblables à celle de ce numero ; c'est-à-dire, traitées en bas-relief & disposées pour servir d'Amulette : cette raison m'a engagé à la faire graver.

Longueur onze lignes : largeur sept lignes.

PLANCHE LXXIII.

N°. I. & II.

La matiere de cette petite Figure, dont les pieds & les mains sont cassés, m'engage à la rapporter : elle est d'argent, & j'ai eu peu de monumens de ce métal. Il est difficile de dire quel étoit l'état particulier de cette Dame Romaine ; on peut la juger telle à l'espèce de sa coëffure, ou du moins ne la point regarder comme une Divinité ; elle est exactement couverte d'une draperie retenue par une ceinture fort large & fort marquée, & que l'on rencontre rarement dans les parures Romaines.

Hauteur quatorze lignes.

N°. III. & IV.

Les Statues de plomb sont fort rares : le peu de con-

ſiſtence de ce métal eſt, je crois, la ſeule raiſon de leur rareté; car je ſuis perſuadé qu'il a ſouvent été employé dans un pays où le goût des petites Statues étoit fort étendu. La médiocrité du prix & la facilité du travail, doivent avoir rendu les ouvrages de ce métal fort communs à Rome; mais ces ſortes de monumens n'ont pû réſiſter aux injures du tems. La raiſon de rareté ne m'engage pas autant à rapporter la Figure que l'on voit ſous ce n°. que le tour & l'agrément de ſon trait & de ſa diſpoſition: Elle me paroît ſi noblement poſée, que je l'ai fait graver ſous deux aſpects, & que je l'ai rapportée ſans aucun autre motif, car je ne puis dire ce qu'elle repréſente: je ſçais ſeulement que ce n'eſt point une Divinité, quoiqu'elle ait quelqu'apparence de Minerve au premier coup d'œil: ſon bras élevé n'a point de main ouverte pour recevoir & tenir la haſte; d'ailleurs ſa coëffure ſans caſque, s'oppoſeroit à cette idée.

Hauteur deux pouces une ligne.

N°. V.

Cette Amulette d'or eſt chargée de deux Figures en relief, dont la forme & la proportion n'ont pas beaucoup de rapport entr'elles: l'une eſt un buſte du Soleil rayonnant, & l'autre un Neptune en pied, enfermée à la vérité, dans une eſpèce de niche dont la forme eſt quarrée. Le travail de ces reliefs n'eſt pas bon, & l'ouvrage entier me paroît avoir été deſtiné à faire ce qu'on appelle la maſſe d'une bague: j'en ai rapporté pluſieurs de ce genre, c'eſt-à-dire, gravés en creux ſur tous les métaux, & conſtamment à l'uſage des Romains. L'aſſemblage de ces deux Divinités, le Soleil & Neptune, préſente une eſpèce de ſingularité; car les monumens ne ſont pas ordinairement chargés de la réunion de ces Dieux; mais il ſeroit auſſi inutile à mon gré de

II.

II.

I.

IV.

III.

V.

s'embarrasser ici de la rareté de leur association, que de s'appuyer pour la trouver possible, sur l'exemple que Pindare nous donne de l'union de Jupiter & de Neptune. La superstition étant l'objet de ce petit monument, suffit, ce me semble, pour en rendre compte; & la dévotion d'un particulier a pû dans tous les tems, réunir avec facilité des objets plus éloignés que deux des douze grands Dieux. Olymp. Ode V.

N°. VI.

Cette tête de Bacchus ou de Sylvain, puisqu'elle a des cornes, paroît surmontée par une palme. Cet objet rappelle nécessairement des idées de victoire; mais cet anneau d'or est d'une seule piéce; la gravure sur le métal n'en a jamais été séparée, & l'anneau, très-bien conservé, n'a pû servir qu'à un enfant. Les grandes idées s'évanouissent donc à l'examen; & je conviens de mon ignorance sur ce sujet. La bague est simple; & la gravure est faite par un très-habile homme: enfin, j'ai peu vû de Tête de face aussi belle à l'empreinte; mais elle est exécutée sur la longueur de l'ovale, & non sur l'à-plomb de la masse par rapport à l'anneau: cette disposition que les Romains ont pratiquée quelquefois, n'a jamais été agréable ni pour la bague ni pour la main qui la portoit.

PLANCHE LXXIV

N°. I.

Cet Enfant dont le tour, ainsi que la composition, est agréable, & le travail gras & de bon goût; cet Enfant, dis-je, est une preuve du luxe effréné des Romains. On sçait de quelle rareté l'yvoire étoit dans les siècles de l'antiquité; & par conséquent on ne peut imaginer qu'avec peine, le prix que devoient coûter des

ouvrages travaillés avec soin, & faits cependant comme celui de ce n°. pour être encastré dans la muraille d'un appartement. La médiocrité du volume de ces morceaux, ajoute à l'idée que l'on peut avoir de la dépense. Ce petit monument m'a été envoyé de Rome tenant encore à son enduit.

Hauteur deux pouces moins une ligne.

N°. II.

Si les Curieux pouvoient s'entendre, & s'ils pouvoient ou vouloient avoir entr'eux plus de communication, l'antiquité recevroit des éclaircissemens dont elle n'est que trop ordinairement privée, & cette communication pourroit encore completter les monumens; mais tout est traversé par une propriété mal entendue, & par les vûes d'un intérêt sordide. Le petit Enfant de bronze de ce n°. a donné matière à cette espèce de critique : il représente une Figure dont on peut interpréter l'action de plusieurs manières; mais sçachant qu'elle a été trouvée l'année dernière à Rome avec une Louve & un autre Enfant, je ne puis douter qu'elle ne représente ou Rémus ou Romulus. Les morceaux de cette petite découverte ont été partagés, & l'on m'a seulement envoyé celui-ci : le Curieux de Rome n'ayant pas voulu me céder les deux autres parties de ce groupe, je déclare à celui qui les possede, que je suis prêt à lui donner celle qui m'est parvenue, d'autant que la totalité pourroit être fort agréable; je le présume par la finesse de la composition & l'exécution du travail de cet Enfant, dont l'action est très-naturelle.

Longueur deux pouces six lignes : hauteur depuis le plan, quinze lignes.

N°. III. IV. & V.

Ce bronze repréſente une Femme Romaine : le travail en eſt bon, & principalement juſte pour le trait, ainſi que pour l'intelligence de l'habillement ; une exécution ſi préciſe, n'eſt pas ordinaire dans ces ſortes de monumens ; l'œil conçoit aiſément dans celui-ci l'arrangement des parties dont il eſt compoſé : on voit, à n'en pouvoir douter, que cette Figure étoit vêtue d'une tunique fort longue qui couvroit ſes pieds preſque en entier, & que cette tunique étoit enſuite recouverte par un grand mantelet qui deſcendoit un peu au-deſſous des genous : l'ampleur de ce ſecond vêtement, pouvoit couvrir deux fois la Figure ; on peut en juger par le grand pli qui occupe la moitié du dos, comme on le voit au n°. IV.

Il faut convenir que le jeu de ces drapperies étoit agréable, & préſentoit une variété infinie dans la même parure, en même tems qu'il procuroit une grande facilité pour exprimer le plus ou le moins de goût & de graces que la nature avoit donné à chaque Particulier : la manière de porter un habillement commun par lui-même en étoit une preuve.

Il eſt à préſumer que les pieds étant couverts par une chauſſure pleine, & les bras étant cachés ſous le mantelet, ce vêtement ou plutôt cette façon de le porter, étoit réſervé pour la ſaiſon de l'hiver.

La tête de cette figure numérotée V, eſt jolie & agréablement diſpoſée ; les cheveux ſont arrangés d'un manière peu commune, pour les femmes, mais dont cependant j'ai déja vû un exemple : ils ſont renoués ſur le cou ; ils pendent & ſe perdent ſous le mantelet. La coëffure eſt formée par un ornement, que l'on nomme en général, mais aſſez improprement, un *diadême* ; ce diadême donc que je n'appelle ainſi, qu'au défaut d'un autre

nom, présente ordinairement ses deux extrémités diminuées & cachées par les cheveux ; mais ici elles sont apparentes, & s'élèvent quarrément ; de façon qu'il est difficile de concevoir comment cette parure étoit attachée sur la tête : le hazard m'a fait trouver dans Paris, ce monument précieux à certains égards ; de plus, j'en ai peu vû d'une aussi parfaite conservation.

Hauteur trois pouces quatre lignes.

PLANCHE LXXV.

N°. I.

Ce Fragment d'un bas-relief de marbre, qui représente une Bacchante, m'a fourni quelques réflexions sur la Sculpture en général.

Les Grecs ont excellé dans cette grande partie des Arts ; & l'expérience a prouvé mille fois qu'on est tombé dans l'erreur, quand on s'est écarté de leurs principes & de leurs procédés, toujours fondés sur la nature, la vérité & la simplicité. Quand ils n'ont pû traiter le nud, qu'ils ont toujours préféré, ils ont soumis les draperies à ce même nud, pour ne s'en écarter que le moins qu'il étoit possible ; persuadés d'ailleurs qu'ils devoient conserver toutes les indications de la nature, autant que l'objet de leur imitation le pouvoit permettre, leur Peinture même ne s'est point éloignée de ces véritables principes ; c'étoit un systême établi sur le goût & sur le vrai : cependant les Peintres modernes s'en étant écartés, c'est-à-dire, ayant plus profité, peut-être, qu'ils ne devoient, des licences avantageuses que leur Art retire de la couleur ; les Sculpteurs modernes ont également abandonné les principes de la Grèce ; c'est-à-dire, que généralement parlant, ils les ont perdus de vûe. Le Bernin, homme de génie, a franchi les bornes : il a suivi dans son Art, l'exemple de la Peinture ; mais ce-

V

IV.

I.

III.

II.

pendant avec la ſageſſe d'un homme conſommé, & la modération d'un Artiſte qui préſente une nouveauté : ce procédé neuf a ſéduit les Artiſtes poſtérieurs. Obligés, ſelon les mœurs & les uſages de l'Europe, de drapper plus fréquemment & plus abondamment que les Anciens, ils ont fait briller les étoffes ; ils ont oublié le nud, qui véritablement exige plus de ſçavoir ; ils ont caſſé les plis, ſans même imiter la vérité des étoffes, ni la charpente qui les ſoutient ; ils ont fouillé le marbre, & n'ont plus repréſenté que des amas de plis pour leſquels ils ont compoſé. Les Anciens au contraire ont toujours drapé avec des étoffes de coton, avantageuſes par une moleſſe qui leur permet d'approcher le corps, & d'obéir à ſes mouvemens. En effet, avec quel plaiſir voit-on naître dans un Ouvrage antique (d'une ceinture qui deſſine un beau corps) des plis dont le développement ſimple ſe nourrit & s'élargit par leur poids, pour reprendre, ſelon l'ampleur du vêtement, les formes que les actions doivent leur communiquer, & qui, loin de cacher & d'abſorber les membres délicats d'une jeune perſonne, rappellent dans leur continuité, leur trait, leur contour & leur mouvement.

Je ne prétends pas que ce Fragment ſoit Grec ; mais il eſt travaillé, quant à la partie des draperies, ſelon les principes de cette Nation. On ne peut ignorer combien les Romains ont cherché à l'imiter. On voit donc ici le plus grand jeu des draperies anciennes, c'eſt-à-dire, un vêtement de la plus grande ampleur que l'on donnât aux Figures. Celui que préſente ce monument, étoit conſacré aux Bacchantes dont les mouvemens agitoient le plus les vêtemens ; & ce Fragment fait voir des diſpoſitions dans les plis, à la vérité toujours de la même étoffe, mais dont les effets ſont différens, ſelon l'étendue & la liberté que la ceinture ou les parties du

corps peuvent leur laiſſer ou leur communiquer, & cette réflexion m'a conduit à celle que je viens d'expoſer. Le déſordre de ce monument me fourniſſoit ſi peu d'autre matière, que je n'ai pû démêler la ſorte d'inſtrument que cette Bacchante tient dans ſes mains.

Hauteur dix-huit pouces : largeur huit pouces trois lignes.

N°. II. & III.

J'aime aſſez à rencontrer des objets dont il eſt difficile de découvrir l'ancien uſage: ſi le Lecteur le retrouve, il en eſt flatté; s'il l'ignore, il n'en eſt point affligé: il a vû que ceux qui n'ont d'autre occupation que les recherches, ne ſont pas plus éclairés.

Ce Marbre de forme circulaire, eſt travaillé des deux côtés; cette circonſtance ſeule, ſeroit d'autant plus difficile à comprendre, que ſa plus grande épaiſſeur n'eſt pas de quatre pouces, & que d'un côté cette eſpèce de Médaillon préſente une moulure qui ſert d'enquadrement à deux Buſtes aſſez mutilés; ils repréſentent, à ce que je crois, deux Maſques, l'un d'une femme voilée, & l'autre d'un homme âgé & barbu: ces Maſques ont la bouche ouverte, & ne préſentent aucune difformité. Le revers de cette partie, eſt rempli par deux têtes d'un ciſeau fort ſupérieur, & dont le travail eſt flou & peu ſaillant. Il paroît qu'on a voulu repréſenter deux Philoſophes, ou plutôt un Elève ou un Sectateur d'un grand Maître : à quel uſage un tel morceau peut-il avoir été deſtiné ? Quelle place pouvoient occuper deux ſujets qui paroiſſent ſi différens ? Enfin, quel corps d'Architecture aſſez peu épais, pour rendre les objets viſibles de l'un & de l'autre côté ?

Diamètre onze pouces deux lignes.

N°. IV. & V.

L'étude des anciennes Nations, démontre le goût

qu'elles ont eu pour la Sculpture, & l'exactitude avec laquelle elles ont perpétué, par son moyen, leurs modes & leurs usages : les Modernes, au contraire, se sont trop écartés de leur Costume, & ont admis celui des tems qui les ont précédés. Il seroit cependant à désirer que le siècle de Louis XIV, ce beau siècle des Arts, de l'esprit & de la gloire de la France, n'eût point altéré le caractère & la noblesse de la Sculpture, par les énormes paquets de cheveux dont les têtes humaines sont affublées : la postérité sera plus étonnée de cet ornement contre nature, que de tous les abus des autres Nations; cet exemple n'exige aucune réflexion, & ne peut engager à la recherche d'aucun motif : l'erreur de ce siècle se démontre au premier coup d'œil, & ne présente aucune excuse. Les parures & les habillemens Romains sont bien différens : les anciens monumens qui les représentent, n'instruisent pas seulement par les faits plus ou moins importans qu'ils apprennent; mais par les motifs qu'ils obligent à rechercher. La petite Tête de marbre rapportée sous ce numero, est une preuve de la différence de ces impressions. Elle représente une jeune Romaine dont les oreilles sont percées, pour recevoir des pendans, les supprimer ou les charger à volonté : un pareil monument, s'il étoit unique, ne donneroit pas une preuve suffisante de la constance de cet usage chez les Romains ; mais le tems nous a conservé un grand nombre de pareils exemples ; on a même trouvé des coëffures entières & mobiles, qu'on arrangeoit sur le même Buste de marbre, comme sur la personne elle-même, selon les différentes cérémonies dans lesquelles on introduisoit & l'on admettoit ces Bustes : sans recourir à de pareilles singularités, les Cabinets & les Recueils d'Antiquité, sont remplis des dispositions de coëffures que les femmes ont portées à Rome, & que l'on trouve variées plusieurs fois dans

le même siècle ; j'en ai fait graver quelques-unes dans les Volumes qui précèdent celui-ci, non-seulement pour leur agrément particulier, mais dans le dessein de prouver la variété des usages, & l'exactitude avec laquelle on en conservoit le souvenir. Cette attention répétée avec tant de scrupule, me conduit à faire quelques réflexions sur ce même objet.

On doit en premier lieu attribuer la conservation de ces modes, à l'usage que les Romains avoient de placer dans les vestibules de leurs maisons, connus sous le nom d'*Atrium*, les Bustes de tous leurs parens défunts, avec une inscription chargée de leurs noms, surnoms & qualités, & représentés avec leur habillement ordinaire, ou avec celui de la plus grande dignité dont ils avoient été revêtus. Il faut convenir que ces attentions contribuoient essentiellement à la ressemblance, en même tems qu'elles produisoient une agréable variété pour la décoration : si d'un côté, la vanité avoit au moins autant de part que le sentiment, à cette conduite des Romains, la superstition servoit encore de prétexte à cette même vanité. Non-seulement ils faisoient participer ces Bustes, par leurs habillemens de deuil ou de fête, à tous les évènemens heureux ou malheureux de leurs familles, mais ils les faisoient porter dans leurs funérailles. Plus le nombre de ces Bustes étoit considérable, plus la marche étoit pompeuse, & plus la famille attiroit les regards ; d'ailleurs, quelques-unes de ces cérémonies étoient liées au culte des Dieux Mânes ou Domestiques : ainsi on pourroit croire qu'indépendamment du crédit de la superstition, le Gouvernement cherchoit à entretenir ces objets de morale, dans la vûe d'adoucir la férocité à laquelle tous les hommes sont portés, & principalement ceux qui composent une Nation guerrière.

Ces réflexions, ou plutôt ce tableau général, sert encore

II.

I.

III.

V.

IV.

V.

IV.

encore à rendre compte de la quantité de Bustes Romains, inconnus, de mauvais travail, de toutes sortes de proportions, ainsi que de différentes matières, qui sont parvenus jusqu'à nous.

Le profil de ce petit Buste rapporté au n°. V, prouve qu'il ne présente point d'autre singularité que celle des oreilles percées. Le travail en est assez bon, & n'est pas même dépourvû de finesse; la coëffure est d'ailleurs simple & assez agréable, quoique commune : on distingue le ruban qui retient les cheveux sur le devant de la tête & qui les renoue sur le derrière.

Hauteur du Buste sept pouces & demi.

PLANCHE LXXVI.

N°. I.

Il est si souvent mention du *Palladium* dans les monumens Grecs, copies ou originaux, qu'ayant à parler d'une pierre gravée qui représente l'enlèvement de cette Statuë : je crois devoir rapporter ce qu'Apollodore nous en a conservé.

Il dit qu'*Ilus fonda une Ville qu'il nomma* Ilium, *& qu'il pria Jupiter de lui envoyer quelque Signe; que le lendemain au point du jour il apperçut le* Palladium *qui lui avoit été envoyé du Ciel : il étoit grand de trois coudées, & avoit les jambes disposées de façon qu'il paroissoit marcher; il tenoit une haste levée dans la main droite, & dans la gauche une quenouille & un fuseau.* Lib. III.

On sent aisément combien ce sujet doit avoir été répété, & quelles impressions a pû faire une Figure envoyée du Ciel, & devenue la sûreté & la sauve-garde de la Ville de Troye, qu'Homère a rendu célèbre. Aussi on peut admirer l'art avec lequel ce grand homme a pris soin de réunir le courage & l'adresse, en réunissant Ulysse & Diomède, pour se rendre maître d'une Statue

dont l'enlèvement devoit entraîner la prise d'une Ville attaquée par tous les Grecs.

Planc. XCIV. Les Pierres gravées du Roi, présentent une très-belle copie de ce sujet, faite d'après Dioscoride, dont l'original que nous avons eu long-tems en France, a passé depuis quelques années dans le Cabinet du Duc de Devonshire, à Londres. La même composition, & traitée sans aucune différence par Solon, mais en relief, se trouve rapportée dans le premier Volume de ces Antiquités. (Pnc. XLV. n°.) J'ai souvent admiré le travail & les autres parties de ces deux grands Artistes Grecs ; mais indépendamment de la critique que peut mériter l'uniformité de leurs compositions, la Pierre que je présente sous ce numero, bien inférieure dans toutes ses parties, puisqu'elle n'est qu'une copie Romaine, est cependant composée plus convenablement au sujet, & s'annonce plus clairement à l'esprit. Ulysse & Diomède sont représentés de bout & en action ; c'est-à-dire, s'éloignant en diligence du lieu où ils se sont emparés de cette Divinité tutélaire, qu'Ulysse tient droite sur sa main. Cette position donne une idée juste de son volume, & convient beaucoup mieux que le Diomède assis de Dioscoride & de Solon : enfin cette ordonnance est encore plus claire qu'une autre du même sujet, & que l'on peut voir également dans le premier Volume de ces Antiquités. (Planc. XLVIII. n°. II.)

Cet examen démontre que les Anciens ont varié la manière de traiter ce sujet. J'avoue que le torrent m'a long-tems emporté ; & que je me suis persuadé qu'ils avoient toujours suivi la même composition, par des raisons qui me paroissoient difficiles à comprendre : on peut dire pour l'excuse de ce préjugé, que Dioscoride & Solon étoient bien capables de persuader que cette opinion étoit fondée ; mais cet exemple doit nous apprendre que le défaut d'objets de comparaison, peut

ſouvent nous induire en erreur, & nous engager à conclure que les monumens antiques permettent peu de décisions générales : les différentes compoſitions de l'enlèvement du *Palladium*, nous font du moins connoître qu'il peut ſe préſenter des exceptions.

A l'égard de la forme de cette figure, il eſt vraiſemblable que les Auteurs, ou la Tradition ne ſe ſont point accordés avec Apollodore; car les monumens antiques méritent autant de croyance que les Hiſtoriens. Dioſcoride & Solon ont ſimplement repréſenté la petite Figure du *Palladium*, terminée en gaîne, tenant une haſte un peu inclinée, portant un bouclier rond, derrière lequel le corps eſt caché, & ne laiſſant voir que la tête caſquée de la Figure qui paroît vûe par le dos. La diſpoſition de celle que préſente ce numero, eſt bien dans l'attitude que lui donne Apollodore, mais elle eſt vêtue & drapée à la Romaine; elle ne paroît point caſquée, & ne porte ni haſte, ni bouclier, ni quenouille. Les Artiſtes commettent donc depuis long-tems des fautes contre le Coſtume.

N°. II.

Les Médailles ont pû ſervir quelquefois de modèles aux portraits des Princes, que nous voyons gravés en creux ou en relief ſur des Agathes ou ſur d'autres matières; mais je crois que ces mêmes pierres ont été plus ſouvent les originaux des Médailles, principalement celles dont l'ouvrage paroît bon pour le tems auquel elles ont été frappées. Le Jaſpe rouge, qui donne lieu à cette légère réflexion, me paroît repréſenter Hélène, femme de l'Empereur Julien : cette Princeſſe eſt parée du *Modius* ou Diadême d'un très-ancien uſage; & mille exemples nous apprennent combien les Empereurs ont aimé à ſe parer des ſignes conſacrés aux Divinités Egyptiennes. *Voyez Macrobe.*

Le portrait d'Hélène indique le tems auquel il a été travaillé, & ne doit pas donner une haute idée des finesses de son exécution.

Voyez Spanheim sur les XII. Césars.

N°. III.

Cette gravure Romaine peut laisser plusieurs parties à désirer ; je la regarde même comme une copie assez foible, d'un original excellent. La prévention ne m'a donc point séduit, & ce n'est point elle qui m'engage à présenter ce qu'elle a d'avantageux. Quand une Figure parle à l'esprit, & qu'elle le satisfait, on est toujours en droit d'en faire l'éloge.

On pourroit croire avec beaucoup d'apparence que ce jeune Prêtre traité absolument à la Grecque, faisoit partie d'un plus grand sujet. Il porte en effet une offrande sur un plat, ou sur une patère, pour parler plus religieusement : la modestie, la décence, la précaution & le respect avec lesquels il remplit cette fonction, & la juste position de ses bras, de ses mains & de ses jambes, sont des raisons suffisantes pour me persuader qu'un Graveur Grec, touché d'une aussi belle disposition qu'il aura vûe dans un bas-relief plus étendu, l'aura transmise par son art sur une pierre, & qu'un Graveur Romain l'aura copiée dans la suite sur cette Agathe verte. On peut dire à la louange de ces Artistes, quels qu'ils ayent été, qu'ils ont parfaitement senti que le sublime des Arts est inséparable du simple ; les Modernes ne s'écartent même de cette vérité que par paresse ou par la grande difficulté que présente cette simplicité si précieuse ; les obstacles, pour y parvenir, sont encore augmentés en eux par la route qu'ils suivent ordinairement, c'est-à-dire, par l'habitude des contrastes & des balancemens trop recherchés.

La gravure que je présente sous ce n°. répond mal à d'aussi grandes idées ; mais les Elèves de l'Académie

que j'employe dans la seule espérance de les faire parvenir un jour à ces grandes parties de l'Art, ne peuvent les exécuter. Les Maîtres les plus consommés se trouveroient souvent embarrassés à les rendre ; car il faut convenir que les expressions fines, délicates & simples sont toujours très-difficiles à saisir ou plûtôt à faire sentir dans une copie. Comment, en effet, la soumission & la servitude du Copiste, peuvent-elles exprimer le produit du génie libre & élevé ? Je pourrois comparer à ces deux sortes d'Artistes, les grands Poëtes & leurs petits Traducteurs.

N°. IV.

J'ai rapporté dans le second Volume, deux morceaux gravés en creux & sur le même cuivre, dont les anneaux sont formés ; ainsi je ne répéterai point ce que j'ai dit sur leur usage : j'ajoûterai seulement que sous l'empire de Claude, on ordonna de graver les bagues sur le métal même, & non sur les pierres précieuses, pour ne pas les profaner par cet usage.

Plan. LXXXIX. n°. III. & IV.

Recherc. d'Antiq. de Spon. pag. 178.

Les bâtimens de mer représentés sous ce n°. & sous celui qui le suit, m'ont paru intéressans en eux-mêmes, & par l'occasion qu'ils me donnoient de placer quelques réflexions générales sur la marine des Anciens.

L'anneau de cette Bague n°. IV. n'a rien d'extraordinaire dans sa forme ; mais sa gravure présente un Vaisseau dont la poupe & la proue, également formées, mettoient le bâtiment en état de résister à l'ennemi, ou de l'attaquer sans être obligé de revirer de bord. Je n'insisterai point sur la médiocrité de la marine des Anciens ; & ce n'est point ici le lieu de détailler la certitude que m'en a donné l'examen de plusieurs Ports de l'antiquité, & principalement ceux d'Ephèse & de Fréjus ; mais je dois au moins dire en passant, que l'un étoit le plus grand abord de la Méditerranée, & l'autre l'entrepôt d'une des flottes que les Romains

tenoient toujours armées; & que cependant le plus grand bâtiment de ces anciens tems, n'a jamais été ni plus grand ni plus fort que la chaloupe d'un de nos Vaisseaux de haut bord. Ceux qui voudroient me contester cette opinion, ne peuvent du moins me rien disputer sur la largeur : les canaux qui conduisoient à ces Ports formés dans les terres, & dont les revêtemens subsistent dans leur entier, ne donnent que l'espace nécessaire pour monter un bâtiment de ce gabari, & en descendre un autre ; bien entendu qu'ils n'iront point à la rame dans ces canaux, & qu'ils seront conduits d'amare en amare ; c'est aussi la manœuvre que les demi-colonnes de granite ou de porphyre placées sur les bords de ces canaux de distance en distance, indiquent nécessairement.

Après cette digression dont je donnerai ailleurs des preuves plus étendues ; je reviens à l'Anneau de cuivre représenté sous ce n°.

Ce qui m'a fait plus de plaisir dans l'examen de sa gravure, c'est que le monument n'étant point suspect, c'est-à-dire, que son antiquité ne pouvant être mise en doute, & son travail étant des plus grossiers, son exactitude doit être certaine ; puisque tout assure qu'il n'a eu pour objet que la satisfaction d'un simple matelot, & que cependant on n'y remarque qu'un seul rang de rames. Je ne craindrai point d'opposer une preuve aussi simple & qui s'accorde d'ailleurs avec les Médailles, à la quantité de rames qu'un grand nombre de Commentateurs & de Sçavans Antiquaires ont donné libéralement aux Vaisseaux des Anciens : ces Hommes, respectables d'ailleurs, se sont abandonnés sans réserve à leurs idées ; ils en ont accordé tout autant que le texte, pris à gauche, leur en faisoit concevoir ; car il n'y a rien d'absurde à quoi on ne puisse se livrer, quand on adopte un systême sans avoir consulté, ou, ce qui seroit mieux encore, sans

connoître la pratique d'un art, d'une manœuvre ou d'une opération.

Je ne prétens point renouveller la dispute qui s'éleva au commencement de ce siècle entre quelques Sçavans François, sur les *Trirèmes*, les *Quinquirèmes*, &c. dispute qui me paroît absolument terminée dans le petit Ouvrage du P. Languedoc, Jésuite; mais je ne comprendrai jamais qu'on adopte ce qui s'oppose aux loix constantes de la Physique & de la Méchanique. Ainsi le nombre des hommes employé sur chaque rame, ou destiné à les manier en se relayant, a constamment déterminé le nom que les Vaisseaux des Anciens ont porté. Je sçais que la Colonne Trajanne est le grand argument de ceux qui prennent à la lettre les mots de *Trirèmes* & de *Quinquirèmes*. Je rends justice à ce monument, & je n'ignore aucune des obligations que nous lui avons, à l'égard de plusieurs usages des Romains; mais quoique nous ayons encore quelques exemples pareils à ceux des bas-reliefs de cette Colonne, j'accuserai toujours le Sculpteur qui les a exécutés, & dont on peut d'ailleurs attaquer le goût, le dessein & le travail, d'avoir erré dans ce point, & d'avoir représenté les Vaisseaux d'une manière absolument idéale quant aux rangs de rames.

Paris, Louis-Denis Delatour, 1721. broch. in-12. pp. 63.

L'Aigle qui vole au-dessus du bâtiment que présente cette mauvaise gravure, fait, ce me semble, allusion à la fortune des armes Romaines; & l'on peut présumer que cet Anneau, ainsi que le suivant, a servi à des Matelots, ou à des hommes préposés pour le service des flottes Romaines.

N°. V.

La forme de cet Anneau, pour être singulière, n'étoit assurément pas plus commode : il est aisé d'en juger; je l'ai fait dessiner au-dessus de la gravure & sous le

même n°. Ce Vaiſſeau mâté & ſans rames, m'a paru mériter d'être rapporté: il ſembleroit qu'il n'étoit deſtiné qu'à porter la voile: aucun Auteur, ni même aucun monument, ne nous a donné cette idée de la navigation, & par conſéquent de la conſtruction des Anciens. Cependant le travail de l'Anneau & celui de la gravure, me paroiſſent authentiques du côté de l'antiquité: il faut de telles raiſons pour rapporter de tels monumens.

PLANCHE LXXVII.

N°. I.

Les Modernes ſont dans l'habitude de regarder comme des toges, toutes les draperies un peu amples dont les figures Romaines ſont vêtues. Quand les monumens repréſentent des Hommes d'un certain âge, on leur accorde promptement les honneurs conſulaires; & ſi les draperies ſont moins étendues, & qu'elles laiſſent un plus grand nombre de parties du corps découvertes, les figures prennent auſſi-tôt le nom de Philoſophes; telle eſt l'opinion ordinaire: on a tort de donner légèrement ces ſortes de dénominations; mais il faut convenir auſſi que très-ſouvent il eſt preſque impoſſible de déterminer l'objet de ces Figures. Celle de ce n°. eſt une preuve de l'embarras que les monumens de ce genre peuvent cauſer. Elle ſemble réunir les deux qualités de Philoſophe & de Conſulaire; elle préſente le caractère de méditation, de réflexion & de nobleſſe douce qui convient à ces deux états; elle joint à la chauſſure militaire, la nudité des épaules, ainſi que la négligence du manteau, qui pourroit faire reconnoître un Cynique. On ne peut douter que la tête n'ait été travaillée pour être reſſemblante; mais il eſt impoſſible de tirer des lumières de l'Hiſtoire

ou des

I.

I.

II.

I.

I.

ou des monumens pour retrouver le nom de ce personnage, & l'on ne peut présenter que des idées vagues sur la disposition d'une Figure dont il paroît que des circonstances particulières ont uniquement décidé : je crois que quelques réflexions sur l'habillement des Romains, pourront d'autant plus y suppléer, qu'elles trouvent naturellement leur place dans cet article.

Je suis persuadé qu'on ne peut rien décider de positif sur les formes du *Pallium* ou de la *Toge* Romaine. Elles sont peu connues en elles-mêmes; d'ailleurs elles ont changé plus d'une fois dans la Grèce & dans l'Italie; c'est-à-dire, qu'elles ont toujours été en augmentant de volume & d'ampleur: s'il étoit possible de déterminer ces différences ou ces gradations, on seroit instruit du siècle de plusieurs monumens. On sçait que les Cyniques portoient l'épaule droite découverte; mais cet usage qui n'étoit pas exclusif, ne regarde que la Grèce où cette Secte étoit nombreuse, & où les hommes beaucoup moins vêtus, ne connoissoient point la toge. Ce léger éclaircissement, le seul que nous puissions tirer des anciens Auteurs, ne lève aucune difficulté; mais, indépendamment des modes & des différences toujours arbitraires de l'arrangement de cet habillement sur le corps, différences dépendantes du goût des nations en particulier & des siècles en général, ces espèces de vêtemens présentent une autre difficulté.

Nous ne pouvons douter que ces deux habillemens ne fussent placés sur une tunique sous laquelle les Anciens portoient une chemise de lin. On peut voir les notes de Saumaise, sur le Traité de Tertullien *de Pallio :* les Notes de ce sçavant Critique, ne laissent aucun doute sur l'existence & l'arrangement de ces deux vêtemens; cependant on ne voit ni tunique ni chemise marquées distinctement sur aucune Statue d'homme, du moins je ne me souviens point d'en avoir vû; & si l'on

en trouve, elles sont si rares, que l'on peut inférer de cette réflexion, que les Sculpteurs anciens n'exprimoient pas les habillemens de leur tems avec la scrupuleuse exactitude que les Modernes sont dans l'habitude de leur accorder. On doit au contraire se persuader qu'ils n'en prenoient qu'une idée générale, & que la draperie dépendoit souvent de leur fantaisie, ou plutôt du balancement qui convenoit à la disposition de la Figure qu'ils avoient à traiter. L'examen de celle que présente ce numero, & celui de plusieurs autres qui remplissent les Recueils d'Antiquité, confirment cette remarque.

La Figure dont il est question, est de marbre, sa conservation est bonne, & l'exécution est assez belle; le siége sur lequel elle est assise, n'a aucun rapport avec les chaises Curules; les quatre pieds qui le soutiennent, sont de bronze; leur forme de balustre est si commune, qu'on pourroit la regarder comme une addition moderne & de mauvais goût, faite pour la restauration du monument; mais je suis fort porté à les croire antiques.

La singularité de cette petite Figure, & les détails de son habillement m'ont fait prendre le parti de la faire dessiner sous quatre aspects.

Hauteur un pied quatre pouces: longueur de la plinte neuf pouces six lignes.

N°. II.

Les monumens de l'espèce & du caractère de ceux-ci ne présentent rien qui permette de certifier leur antiquité. D'un côté, cette forme ne décide aucun usage particulier; de l'autre, leur rondeur sans ornement & sans inscription, rend leurs copies très-faciles à produire par le moyen du tour. On ne pourroit donc soutenir ou défendre leur antiquité, que par l'examen de l'égalité merveilleuse de leur épaisseur, & de la manière dont ces vases

ſont fouillés & évidés ; car on peut aſſurer que les Anciens ont fait en ce genre des opérations qui tiennent du prodige ; & ſur les matières les plus dures. On pourroit répondre avec beaucoup de raiſon qu'il ſeroit aiſé d'approcher aujourd'hui de cette exactitude ; mais on ſeroit en droit d'aſſurer que ces vaſes n'étant point à la mode, & n'ayant aucune utilité, on n'eſt plus occupé de leur fabrique, ni des moyens de leur perfection ; de plus, l'ignorance des Ouvriers, qui n'exécutent bien que ce qu'ils ont vû faire, ou que les objets qu'ils travaillent tous les jours, leur inſpireroit du dégoût, & mettroit un obſtacle au ſuccès ; enfin, il ſeroit aiſé d'ajouter que les frais d'une manœuvre peu pratiquée, éloignent toutes les idées d'une entrepriſe qui n'auroit pour objet que des vaſes hors de mode & d'uſage. L'exemple d'une opération moderne & dont l'exécution eſt plus difficile & plus compoſée que celle du tour intérieur, fera ſentir non-ſeulement l'avantage de ce qu'on appelle *une Machine montée*, mais donnera une idée du caractère des Ouvriers : ils ont été & ſeront toujours les mêmes dans tous les pays & dans tous les ſiècles.

Depuis qu'on entrevoit les Arts chez les Nations les plus reculées, on démêle ſans peine que les charnières étoient connues & pratiquées ; c'eſt-à-dire, que l'on connoiſſoit le moyen de joindre deux corps ſolides, par un point plus ou moins étendu, en le rendant mobile à de certains égards, & le fixant par un axe, ou, pour mieux dire, une broche, qu'on appelle une *goupille*. Ces opérations étoient groſſières ; les Nations les plus civiliſées & les plus intelligentes, d'ailleurs, nous en donnent des preuves. Nous ne devons qu'à l'uſage du tabac, & à la répétition prodigieuſe des boîtes dans leſquelles nous le renfermons, l'exactitude & la préciſion de nos charnières ; les tenons ou les chaînons dont

elles ſont compoſées, ſont ſi juſtes entre eux, qu'on ne diſtingue aucune ſéparation ; il y en a même que l'on découvriroit à peine avec la loupe ; la broche ou la goupille qui les réunit, eſt ſi bien établie, elle eſt ſi juſte & ſi parfaitement poſée, que le deſſus, quelque lourd qu'il puiſſe être, en proportion de la charnière, s'arrête par-tout où la main le quitte : cette méchanique, cette adreſſe & cette préciſion dans ce genre d'ouvrage, n'attirent point notre admiration, par la raiſon que l'opération en eſt répétée pluſieurs milliers de fois par année, dans Paris ; d'un autre côté, la perfection de ce travail, & la modicité de ſon prix, ne ſont dûs qu'à la répétition : ſi l'on n'étoit à portée de faire exécuter qu'une ou deux de ces charnières, en ſuppoſant que la mode en fût paſſée depuis une génération, il faudroit faire attention au tems qu'un habile Ouvrier employeroit à ce travail ; ne pouvant être aidé pour les plus groſſières parties, il ſeroit obligé d'exécuter la totalité lui-même ; dès lors le prix de l'ouvrage deviendroit non-ſeulement exceſſif ; mais le défaut de l'intelligence & celui des outils, pourroit rendre l'exécution très-foible, & fort au-deſſous des charnières que nous regardons aujourd'hui comme médiocres.

La comparaiſon eſt ſemblable, par rapport à une Pierre précieuſe que l'on voudroit faire évider aujourd'hui ; & je regarde les Anciens, à l'égard de cette opération, du même œil que nous ſerons vûs peut-être, dans la poſtérité, ſoit pour nos charnières, ſoit pour les opérations que nous répétons le plus ſouvent. De-là je conclus, que le tour intérieur ou l'évidé (s'il eſt permis de s'exprimer ainſi) de différens Vaſes antiques, peut ſervir quelquefois d'indication, pour diſtinguer un ouvrage de l'Antiquité, d'avec celui que les Modernes auroient voulu imiter. Du moins le moyen que je propoſe pourroit établir un préjugé très-fort, pour ou contre ſon antiquité.

Pl. LXXVIII.

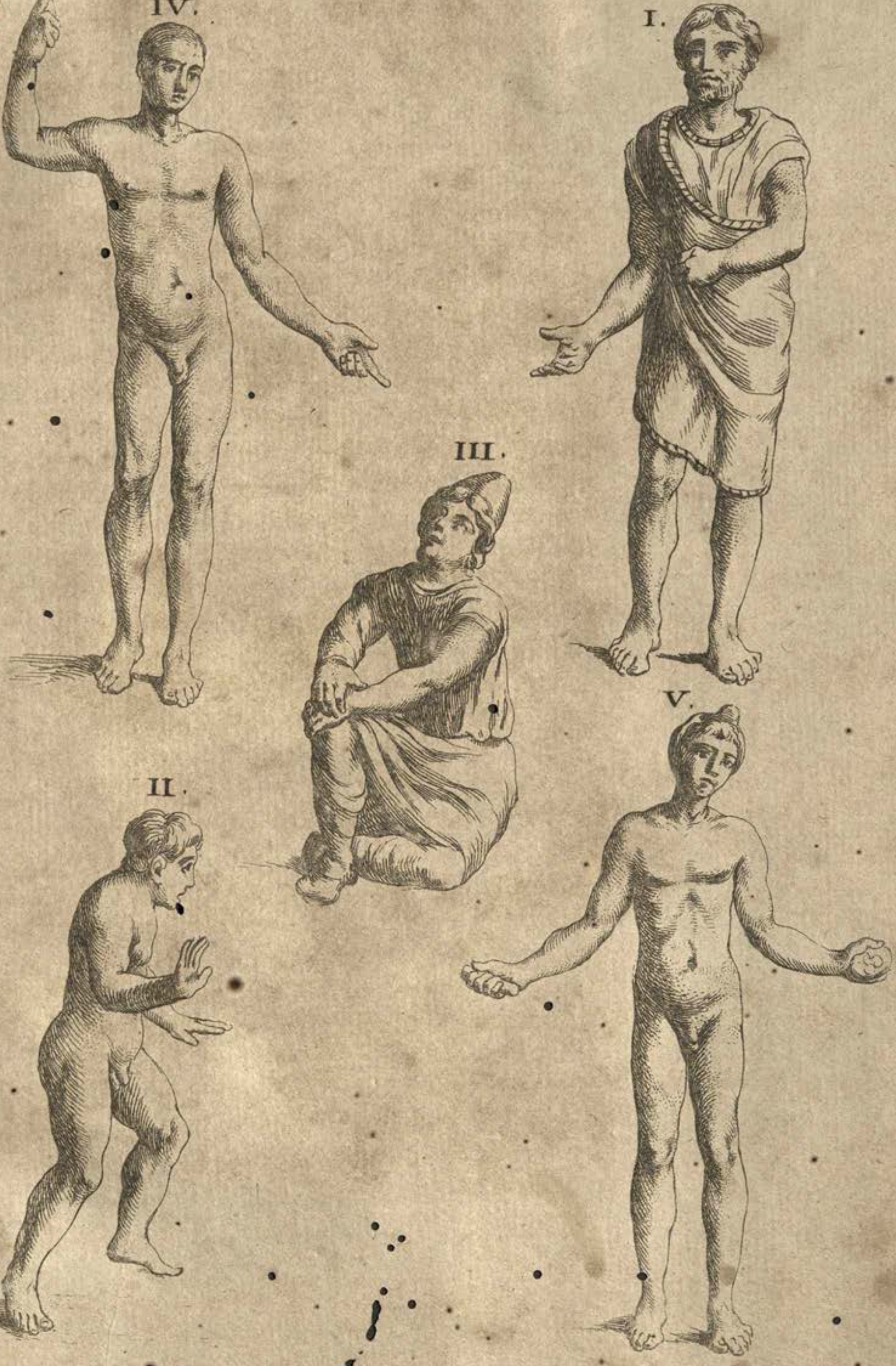

Je n'ai rien de particulier à dire sur le Vase de ce n°. qui m'a conduit à cette digression ; sa matière n'est pas des plus précieuses ; elle n'est que d'albâtre Oriental, & ne peut être comparée que pour la résistance, à un très-grand nombre de Vases, que l'on peut admirer dans le Garde-Meuble du Roi, ou dans quelques autres Cabinets célèbres. Le Vase dont il s'agit, & dont je suis possesseur, peut avoir servi à plusieurs usages particuliers, peut-être même à renfermer des cendres ; cependant son couvercle & sa forme paroissent s'opposer à cette destination : sa conservation ne peut être plus complette.

Hauteur totale cinq pouces trois lignes : plus grand diamètre quatre pouces huit lignes.

PLANCHE LXXVIII.

N°. I.

Cette Figure de bronze est d'un travail grossier, ses jambes sont nuës, & sa tunique est courte & bordée par un ornement pareil à celui que l'on voit sur les habits de quelques femmes Etrusques, mais non des premiers tems. On pourroit regarder cette représentation, comme celle d'un des Esclaves qui servoient les Romains à table, ou dans l'intérieur de leurs maisons. Il faut convenir que la main étendue de cet Esclave, est peu proportionnée ; mais on peut dire pour l'excuse de l'Artiste, que le corps qu'elle soutenoit, n'existe plus, & qu'il ne l'avoit travaillée que pour être cachée ; ce bronze est d'ailleurs mal conservé.

Hauteur cinq pouces.

N°. II.

L'intention de ce Sauteur, est bonne ; la Figure est d'une belle conservation ; mais je ne ferai pas également

ment l'éloge du dessein & de l'exécution. On sçait combien les Grecs & les Romains étoient attachés à la pratique de tous les exercices du corps, plus encore dans la vûe de perfectionner & de faciliter les mouvemens militaires, que de chercher un avantage pour la santé; mais quelque communs que fussent ces exercices, & quelque abus que ces peuples en ayent fait dans la suite, les Figures qui représentent ceux des Gymnases, sont rares, sur-tout quand elles sont isolées : ce bronze a été trouvé à *Ripa Transone.*

Hauteur deux pouces sept lignes.

N°. III.

Cette Figure dont l'attitude & la composition sont agréables, est vêtue d'une robe simple, mais qui descend jusques aux pieds, qui sont chaussés : l'habillement est étranger aux Romains; cependant la forme du bonnet pyramidal, est celle qu'on a vûe plus haut consacrée aux habitans de l'ancienne Italie. Je ne puis regarder cette Figure, que comme la représentation d'un Esclave des Romains; mais le bon goût, ainsi que la disposition & le caractère heureux de la Figure, m'engagent à la donner au tems des premiers Empereurs : ce petit bronze a été trouvé à Rome.

Hauteur dix-sept lignes : longueur quinze lignes.

N°. IV.

Cet Homme nud, dont la tête n'est point couverte, ne présente aucune sorte de caractère. Il tenoit un corps ou un instrument dans la main qu'il porte élevée, & ce corps étoit sans doute léger, car la main n'est pas tout-à-fait fermée; mais le tems a détruit cet objet. La main du bras étendu, est disposée pour indiquer : c'est tout ce que je puis dire d'une Figure nuë, sans action & sans attribut; il est cependant assez vraisemblable qu'elle

Pl. LXXIX.

I.

VI.

III.

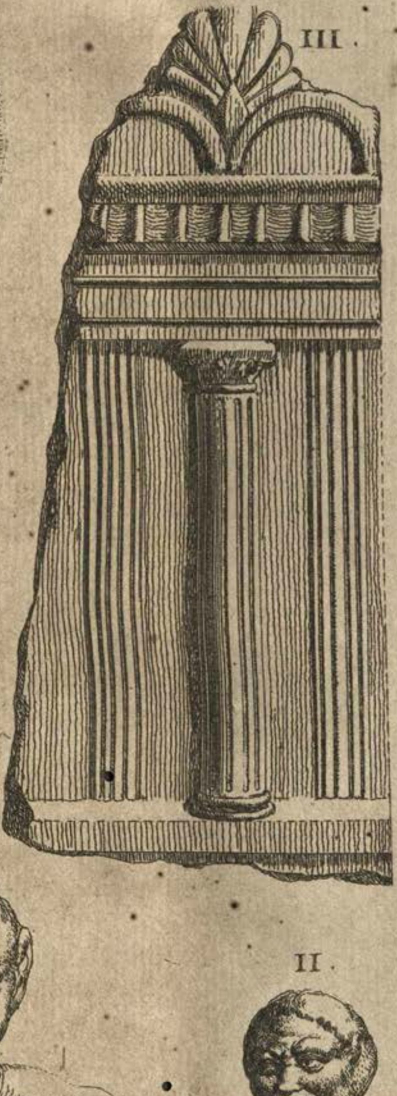

V.

IV.

II.

représente un Esclave qui servoit dans les bains : le travail & la disposition de ce bronze, sont communs, & n'ont aucun attrait.

Hauteur quatre pouces sept lignes.

N°. V.

J'attribuerai à cette Figure, le même emploi qu'à la précédente, à cause de sa nudité ; car il est prouvé par mille exemples, qu'à la réserve des Athlètes & des Esclaves qui servoient aux bains, tous les Romains, hommes & femmes, étoient représentés vêtus, par la raison qu'ils l'étoient en effet. J'ignore ce que cette Figure portoit dans ses mains ; on n'en voit plus que les restes informes : le travail & le dessein de ce Bronze, est absolument pareil à celui du n°. précédent : je crois ces deux Figures du même tems.

Hauteur quatre pouces une ligne.

PLANCHE LXXIX.

N°. I.

Ce Fragment d'un bas-relief de terre cuite, dont la draperie & l'intention ne sont pas sans mérite, est recommandable par le *Cymbalum*, ou le Tambour de Basque, selon la dénomination moderne, que cette Bacchante portoit simplement & sans action. On voit distinctement l'attache qui servoit à soutenir cet instrument, & les quatre petites cloches ou grelots qui le caractérisoient particuliérement. On voit un dessein d'ornement sur la peau du *Cymbalum* ; il ne pouvoit être que peint ou dessiné sur l'original, autrement l'instrument n'auroit produit aucun son : le Sculpteur l'a cependant exprimé en creux, c'est-à-dire, comme un ouvrage à jour ; il s'est conduit en ce point, comme ceux qui marquent les prunelles que le globe de l'œil ne présente point ainsi. Il m'a

paru que cette expreſſion du *Cymbalum*, pouvoit faire illuſion ; & j'ai cru qu'il étoit bon d'en avertir, d'autant que j'ai vû pluſieurs de ces inſtrumens chargés de deſſeins qui rendoient auſſi mal la nature de la choſe.

Hauteur du Fragment, ſept pouces & demi.

N°. II.

Il eſt prouvé par une grande quantité d'exemples, que les Anciens ont préféré la Sculpture à la Peinture, pour leurs décorations publiques & particulières, & que les Romains ont plus étendu ce goût que les autres Nations. Il faut convenir qu'il eſt naturel à l'homme d'aimer les imitations qui lui rappellent les idées de Religion, d'héroïſme ou d'amuſement ; les Modernes mêmes, qui ont ajoûté aux ſecours d'une Peinture plus multipliée, ceux que la gravure des Eſtampes eſt capable de leur communiquer, ont cependant accordé aux mauvaiſes Figures de la Chine, qui pour l'ordinaire n'ont aucune action, qui n'apprennent rien, & qui ne retracent aucune idée, une place diſtinguée dans leurs appartemens : ſans daigner critiquer ce mauvais choix, je crois y démêler le goût général que la Sculpture inſpire, plutôt encore que la fantaiſie ou la bizarrerie de la mode. Mais en quittant des idées trop vagues, pour me renfermer dans des vûes particulières, il me paroît que les Romains ont pouſſé le goût pour la Sculpture juſques aux repréſentations, non-ſeulement les plus particulières & les plus communes de leurs vies & de leurs actions, mais les plus triviales. Les Maſques de tous les genres, exécutés dans toutes les grandeurs, & ſur les matières les moins recherchées, prouvent la généralité de ce goût ; & la Figure de ce n°. confirme cette opinion.

Ce Fragment d'une Statue, préſente une tête bien conſervée & bien enſemble ; elle tire la langue *ad*

ſubſannandum,

Subsannandum, pour se mocquer; cette action désigne depuis long-tems, comme on le voit par cet exemple, la dérision basse; & cette expression est rendue ici avec justesse : l'attitude & la disposition du corps qui ne subsiste plus, répondoient sans doute à une action qu'elles ne pouvoient qu'augmenter.

Ce Fragment de terre cuite, démontre encore une pratique ou une façon de travailler la terre, qui exigeoit à la fois beaucoup de tems & d'intelligence ; cependant elle est assez souvent répétée, pour faire croire qu'étant aussi commune, elle devoit être d'un prix assez médiocre. Ces morceaux moulés sont creux, & jettés comme les métaux précieux, avec une médiocrité & une égalité d'épaisseur qui les rendent recommandables : tel est ce petit monument.

Hauteur deux pouces huit lignes.

N°. III.

Le sujet que présente cette Terre cuite, est une preuve de l'usage étendu que les Romains faisoient de la Sculpture : en effet, ce Fragment fait voir un modèle d'Architecture. L'ornement ou l'espèce de couronnement, placé au-dessus de la corniche, prouve qu'il n'a été fait que pour former quelque décoration ; qu'il n'est point d'après nature, & qu'enfin il n'a point été destiné à être exécuté : en tout cas, l'Architecte avoit présenté un modèle de mauvais goût dans toutes ses parties. Je n'entrerai dans aucun détail ; le dessein suffit pour faire sentir ses défauts ; mais je dirai comme Antiquaire, que ce morceau est rare.

Hauteur neuf pouces sept lignes : plus grande largeur quatre pouces quatre lignes.

N°. IV.

Cette Tête comique ne peut avoir été travaillée que

pour conserver la physionomie ou le caractère d'un Acteur de la Comédie Atellane; le travail & le goût sont grossiers, & la terre est commune.

Hauteur deux pouces dix lignes.

N°. V.

Ce Buste est un portrait de ronde-bosse, & fait d'après nature: il est terminé par des feuillages d'ornement. Cette disposition se trouve si fréquemment répétée, sur toutes sortes de matières, qu'il faut se persuader que les Bustes de ce genre, avoient non-seulement une place dans la décoration commune des Romains, mais une destination particulière; sans recourir à aucune conjecture, on ne peut douter que ce moyen ne fût raisonnable pour terminer toute espèce de Buste, puisqu'en effet il produisoit un passage & une liaison entre la partie du corps que l'on interrompoit & le pied-d'ouche destiné à le porter. Ce n'est point cette observation qui m'engage à rapporter ce monument, c'est le cordon que le Buste porte autour du col & qui soutient une Tessère; j'ai si souvent parlé de la façon de porter ces sortes de passe-ports, que je suis charmé d'en rapporter un exemple frappant, d'autant même qu'il me semble que l'on s'étoit principalement occupé jusqu'ici de la Bulle d'or que portoient les enfans des Patriciens, & qu'on n'avoit fait aucune attention aux autres Bulles ou Tessères, qui dans ce cas, sont des synonymes. Je soupçonne donc que ce Portrait est celui d'un Esclave ou d'un Affranchi, Intendant des fermes ou des ouvriers de quelque riche Romain.

Hauteur quatre pouces deux lignes.

N°. VI.

Ce petit Bas-relief présente un Comédien Romain, puisqu'il a la toge: cet ouvrage de terre est d'un tra-

VI.

IV.

III.

V.

II.

I.

vail plus fin, & sa matière est beaucoup mieux préparée que celle des numeros précédens de cette Planche: on la trouvera distinguée, aussi bien que celles de ce Recueil qui peuvent le mériter, dans un Mémoire étendu sur la Préparation des Moules, placé à la fin de cette classe. Mais par rapport à cette bagatelle, je dirai que plus j'étudie les Anciens, & plus je suis persuadé qu'ils ont ignoré très-peu des choses que nous sçavons: cette opinion ne ménage point assez, je le sçais, l'amour-propre des Modernes; mais je voudrois les convaincre de leur foiblesse, & les engager à sentir les obligations qu'ils peuvent avoir aux Antiquaires. L'objet le plus essentiel de ceux-ci, doit être de retrouver les pratiques des Anciens, dont j'ose assurer que le plus grand nombre est inconnu aux Modernes; cependant aucune de ces pratiques n'est indifférente: quelque médiocre qu'elle paroisse, il est constant qu'elle trouvera son utilité dans la société, & sa place dans les Arts.

PLANCHE LXXX.

N°. I.

Le seul passage d'Horace suffiroit pour prouver que les Romains employoient les petites Figures que nous appellons *Marionettes*. Ce Poëte compare à ce badinage un homme qui est le jouet de ses passions & de mille impressions étrangères:

Duceris ut nervis alienis mobile lignum. Sat. VII. L. 2. vers 82.

Mais l'usage de ces Figures étoit plus ancien que les Romains; on les employoit dans la Grèce: les Grecs les nommoient νευρόσπαστα, terme qui exprimoit la nature de la chose; car il signifie ce qui est mis en mouvement par de petites cordes.

L'Auteur du Livre *de Mundo*, attribué communément à Aristote, en fait la description : voici le passage traduit par Apulée :

Qui in ligneolis hominum figuris gestus movent, quando filum membri, quod agitari solet, traxerint, torquebitur cervix, nutabit caput, oculi vibrabunt, manus ad ministerium præsto erunt, nec invenustè totus videbitur vivere.

« Lorsque ceux qui font agir & mouvoir de petites » Figures de bois, tirent le fil qui répond à un des » membres, ce membre obéït aussi-tôt ; on voit le col » tourner, la tête se pencher, les yeux se remuer, les » mains se prêter au mouvement qu'on en exige, en » un mot, toute la personne paroît vivante & animée. »

Dans le Banquet de Xénophon, Socrate demande à un Joueur de Marionettes, quelle est la chose sur laquelle il compte le plus dans le monde ; *C'est*, répond-il, *sur le grand nombre des sots ; car ce sont eux qui me nourrissent pour le plaisir de voir mes Marionettes. Aussi*, leur dit un des convives, *vous ai-je entendu l'autre jour faire aux Dieux cette prière : Que par tout où vous iriez, il y eût abondance de pain & de vin, & disette de bon sens.*

Marc-Antonin, dans sa Vie, parle de ces petites Figures ; & Favorin dans Aulu-Gelle, dit : « Si les » hommes ne faisoient rien d'eux-mêmes & par le mou- » vement de leur propre volonté, mais s'ils étoient » en tout conduits par les influences des astres, com- » me le prétendent les Astrologues, ils ne seroient que » des Marionettes : *Ludicra & ridenda quædam νευρόσπα- » στα.* » On trouveroit sans doute un plus grand nombre de passages pour prouver l'antiquité de cette badinerie ; ceux-ci doivent être plus que suffisans. Mais j'ai regardé comme une nécessité d'en rapporter un certain nombre ; les doutes des Modernes étant quelquefois difficiles à vaincre, & l'on a peine à les convaincre de ce qui leur paroît extraordinaire.

Lib. XIV. cap. 1.

On ne peut se flatter de retrouver ces bagatelles avec tous leurs mouvemens ; la foiblesse de leur matière a mis obstacle à leur durée.

La simplicité & la grossièreté du travail de quelques-unes, nous en a conservé des échantillons. Celle que je présente sous ce numero est dans ce cas : elle imitoit les femmes vêtues d'une draperie qui les couvroit en entier, dont la tête n'avoit aucun mouvement, & dont enfin, la mobilité ne consistoit que dans les bras, qui même ne subsistent plus aujourd'hui, & dans l'axe sur lequel elles étoient posées à la hauteur de leurs pieds ; toutes circonstances dont on peut juger par le dessein. J'en ai deux de cette espèce & de la même forme, mais dont la grandeur est différente : elles sont d'yvoire l'une & l'autre, & peut-être d'os ; & leur travail est aussi grossier que leur antiquité est constatée : d'ailleurs je ne crois pas que les passages que j'ai rapportés, & qui ne citent que des Marionettes de bois, puissent engager à révoquer en doute celles que je présente.

Hauteur trois pouces six lignes.

N°. II.

Cette Minerve n'est agréable ni pour le dessein ni pour le travail ; elle ne flatte ni le goût ni l'érudition, puisqu'en effet elle n'apprend rien. Je me serois donc dispensé de la faire graver malgré la propriété, si elle ne m'avoit paru donner une preuve de la magnificence des Romains, poussée même jusques au tems du Bas-Empire.

Cette Divinité est formée d'une agathe orientale de deux couleurs : elle est assez bien conservée, on en peut juger par la gravure ; car les altérations sont ponctuées ; je dois ajouter qu'elle n'a jamais été travaillée de réserve sur son fond, que dans le seul intervalle du corps au bras qu'elle appuie sur sa hanche ; le reste a tou-

jours été fait pour être appliqué & collé sur un champ étranger.

Hauteur quatre pouces six lignes.

N°. III.

Les Furies étoient différemment représentées par les Anciens ; mais ils s'accordoient pour les regarder comme des Divinités terribles & pour les armer de serpens, de fouets, de flambeaux, enfin, de tous les instrumens qui pouvoient désigner la punition divine ; ils les disoient filles de la Nuit & de l'Erèbe ; quelquefois, pour signifier la rapidité de la vengeance des Dieux, ils leur donnoient des aîles ; & c'est ainsi que Virgile les a représentées :

Æneïde Lib. 12.

Dicuntur geminæ pestes, cognomine Diræ :
Quas, & Tartarea Nox intempesta Megeram
Uno, eodemque tulit partu, paribusque revinxit
Serpentum spiris, ventosasque addidit alas.

On connoît la Médaille de Philippe le fils ; elle a été publiée par Seguin. Elle présente trois Furies, avec trois corps distingués : l'une porte un serpent & une clef, l'autre un fouet & une épée, la troisième tient deux flambeaux ; & chacune de leurs têtes est surmontée par le boisseau. On voit une Médaille pareille, de Gordien le jeune, dans le Cabinet du Roi, frappée dans la ville de *Lyrba* située dans l'Asie mineure, & une autre presque semblable de *Mastaura*, ville de la Lydie. Je connois dans le Cabinet de M. le Beau, une Médaille de Sabine que Vaillant n'a point rapportée, & sur laquelle les trois Furies sont représentées par trois têtes posées sur un seul corps, d'où sortent de chaque côté, trois bras armés de flambeaux ; & ce corps est terminé en gaîne : chacune de ces trois têtes est ornée

du boisseau. La légende porte ΑΡΓΕΙΩΝ; & les Euménides d'Eschyle apprennent que ces redoutables Déesses étoient particulièrement révérées à Argos.

La Plaque d'or que présente ce n°. n'a qu'une seule tête qui porte trois visages sur un corps simple & drapé, d'où sortent trois jambes & six bras; chaque bras porte un flambeau; la tête est couronnée par un boisseau. Cette union, tantôt d'une seule tête, tantôt de plusieurs membres, & toujours sur un seul corps, prouve l'idée qu'avoient les Anciens de l'accord de ces Déesses pour tourmenter les hommes dévoués à la vengeance céleste. Les attributs de ces Divinités sont trop connus pour s'en occuper; ils ont été mille fois répétés par les Poëtes: le boisseau qu'elles portent sur la tête, est le seul qui ait échappé aux conjectures des Commentateurs, & quoique Macrobe donne le nom de *Panier* à cet ornement, & qu'il prétende que ce soit un attribut du Soleil, qui fait allusion au pouvoir que cet astre bienfaisant exerce sur les productions de la terre, j'aimerois mieux regarder en cette occasion, cette espèce de diadême comme un rapport des Furies avec Sérapis, le Dieu des Enfers chez les Egyptiens, & duquel les Grecs ont tiré leur Pluton, le Roi & le maître des Furies, & c'est ainsi que Virgile a pensé: Saturn. Liv. 20.

Hæ Jovis ad solium sævique in limine Regis
Apparent, acuuntque metum mortalibus ægris. Æneïde Lib. 12.

Le P. Paciaudi en m'envoyant cette Plaque, m'a mandé qu'elle avoit été trouvée au commencement de cette année 1760 dans un tombeau hors de la ville de Rome: c'étoit sans doute une superstition qui avoit rapport aux funérailles; c'étoit une espèce d'offrande faite aux Furies pour les rendre favorables au mort, & pour détourner leur colère. Je puis dire avec plus de certitude, que si cette Plaque a servi d'Amu-

lette, elle aura été sertie & montée dans quelque corps dont le tems l'aura séparée; car elle n'a jamais été percée, & l'on n'y voit aucune trace de bélière.

N°. IV.

Cet Amour de relief sur une Plaque d'argent, ne présente rien d'intéressant par lui-même : c'est une Figure des plus répétées, & dont les parties détruites empêchent de connoître l'action. Mais quoique le morceau soit d'un travail excellent, je ne l'aurois point fait dessiner, sans la singularité du champ sur lequel la Figure est posée : il est feint de mosaïque, formé par des carreaux en lozanges d'argent bruni, & d'argent demeuré dans sa couleur naturelle. Cette pratique m'a paru mériter place dans ce Recueil, pour apprendre, sans que l'on puisse en douter, qu'elle a été connue des Anciens, & tout au moins des Romains.

Le diamètre de ce petit monument étoit de neuf lignes.

N°. V.

J'ai eu soin de rapporter les parures des femmes de l'antiquité, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, ainsi je ne négligerai point cette Aiguille de tête : son travail & sa matière peuvent la faire regarder comme étant destinée à l'usage d'une femme qui n'étoit pas absolument du commun. Cette Aiguille est terminée par une espèce de chapiteau de fantaisie, sur lequel on voit la figure d'une Fortune en pied, & vêtue à la Romaine, c'est-à-dire, avec excès; elle est coëffée avec des espèces de cornes qui rappellent les idées d'Isis : elle tient sur son bras une corne d'abondance élevée, & caresse de l'autre main un poisson qui paroît un Dauphin.

Cette Aiguille a trois pouces dix lignes de longueur : hauteur de la Figure un pouce.

N°. VI.

N°. VI.

Quand une matière eſt rare dans un pays civiliſé, ou, ce qui eſt la même choſe, un pays qui a connu les Arts, cette matière a été plus ou moins bien imitée ; car on a toujours cherché à y ſuppléer, ſoit pour ſatisfaire la fantaiſie des particuliers par un équivalent, ſoit pour contenter l'avidité des marchands par une tromperie.

Telle eſt la nature du morceau que préſente ce n°. On ſçait l'eſtime que les Grecs, & les Romains, à leur exemple, ont faite de l'yvoire : il eſt donc ſimple & naturel qu'ils ayent cherché les moyens de réparer, en quelque ſorte, ſa rareté. Ce Buſte repréſente une tête comique & fort chargée, dont le deſſein & le travail ſont fort bons. Il a conſervé la blancheur & les propriétés apparentes de l'yvoire ; cependant il n'eſt formé que par une préparation de matière calcaire & ſuſceptible du moule & de la retouche *. J'avoue cependant que j'ai vû, avec étonnement, que Pline, l'Auteur le plus étendu ſur toutes les eſpèces de pratiques, n'ait point parlé de ce genre d'imitation. Je poſſède pluſieurs morceaux qui me perſuadent que les Romains ont ſouvent répété ces eſpèces de copies.

Les petits monumens de matière blanche & tendre faits pour imiter l'yvoire, ſont de ces eſpèces de terres compoſées d'argille & de terre crétacée, de façon que cette dernière terre y eſt en excès. Dans ce cas, la trop petite quantité d'argille ne peut faire une liaiſon très-ſolide, même après avoir ſubi un feu, qui, ſans l'excès de la terre crétacée, ou une plus juſte combinaiſon des deux terres, auroit donné au mêlange la ſolidité qu'ont

* Il eſt même étonnant que cette préparation ait conſervé un coup d'œil convenable à ſon objet, & que l'yvoire même a ſouvent perdu.

les terres cuites que nous avons tous les jours ſous les yeux.

Hauteur du Buſte deux pouces une ligne.

PLANCHE LXXXI.

N°. I.

Planc. LXVIII. n°. III.

J'AI décrit ſuffiſamment dans le III^e. Vol. de ces Antiquités, les briques fabriquées par les Romains, & que l'on trouve chargées de caractères. Je me contenterai donc de décrire le fragment de celle que préſente ce n°. d'autant qu'on n'en a point encore trouvé à Rome avec une ſemblable repréſentation. On y voit la Fortune: cette Divinité eſt en relief, ainſi que les caractères. On lit ſur le cercle intérieur DOMIN N. EX PALLADIS P. Les lettres ſoûlignées, emportées par la caſſure, ſont ajoutées ſelon l'inſcription des autres briques qu'on a trouvées dans leur entier. Sur le plus grand cercle on lit OPUS DOL EX PRAED. ANT COMMO. AVG.

Les Recueils qui rapportent ce genre de monumens, n'ont point fait mention de cette brique; j'ai cru devoir la faire graver à cauſe des ſingularités qu'elle préſente.

Hauteur du Fragment trois pouces trois lignes: largeur quatre pouces & demi: épaiſſeur treize lignes.

N°. II.

Les monumens qui préſentent les pratiques ou les moyens employés par les Anciens, méritent, à mon ſens, la préférence ſur tous les autres; ils ont l'avantage de l'antiquité, & peuvent y joindre un objet d'utilité.

Planc. LXII. n°. VI.

J'ai rapporté plus haut la Figure d'un Homme, qui prépare un vaſe pour le mettre au four, repré-

Pl. LXXXI.

I.

III.

VI.

II.

IV.

V

ſentée ſur une pierre gravée en creux. Ce n°. fait voir un ouvrier qui travaille & qui tourne un vaſe de terre; & ſi, comme il eſt vraiſemblable, le vaſe eſt ſuppoſé poſé ſur la roue du Potier, la perſpective de cette machine ne peut être plus fautive. Les autres parties de cet ouvrage, quoique Romain, ne ſont pas dépourvûes de mérite.

Ce ſujet eſt gravé ſur une cornaline blanchâtre qui prend aſſez bien la couleur de la feuille.

N°. III.

On m'a envoyé de Rome ce petit Amour d'argent, en m'aſſurant qu'il avoit été trouvé depuis très-peu de tems. Il eſt en pied & poſé ſur une tortue: cet attribut regardé par quelques Mythologiſtes comme un ſymbole de la pareſſe, ne paroît pas convenir à l'Amour; mais les allégories d'une paſſion auſſi vive ſont à l'infini. Un Amant impatient de ſon bonheur trouvera ſans doute que l'objet aimé ſe rend avec trop de lenteur à ſes deſirs; alors il ne pourra mieux exprimer par le ſecours de l'Art, la ſituation de ſon cœur, & celle de ſon eſprit. Le travail de ce petit monument pourroit être plus élégant; mais l'idée & la ſeule intention ſuffiſent ordinairement pour les bagatelles de ce genre.

Hauteur un pouce.

N°. IV. & V.

Tout ce qui peut contribuer au Coſtume, me paroît recommandable dans la recherche des monumens; ainſi je n'ai pas voulu négliger le bout de ce Foureau d'épée, également à l'uſage des Grecs & des Romains. Il eſt de bronze, & d'un aſſez bon travail, quoique groſſier; ce qui me perſuade qu'il a ſervi à un Soldat: la différence de ſes deux faces, m'a d'autant plus obligé à rapporter l'une & l'autre, que je ne comprends rien à l'ouverture

qui a toujours exifté, & que l'on voit repréfentée fous le n°. V; car il eft conftant qu'elle avoit un objet néceffaire.

Hauteur deux pouces une ligne : largeur un pouce une ligne.

N°. VI.

La forme fingulière de cette Tefsère de bronze, m'engage à la rapporter fimplement, fans trop répondre de l'explication; en effet, une forme fi bizarre en elle-même, la repréfentation d'une efpèce de portique, au-deffous duquel on voit des lettres initiales; en un mot, toutes ces marques de convention particulière, paroiffent autant d'hiéroglyphes : on pourroit croire cependant que le T. eft le prénom, & fignifie TITI. que l'R. eft la première lettre du nom de la famille, comme RABIRII. RVBRII. RVTILII. & RVFI, qui fuit, eft le furnom.

Ce monument eft accompagné de fon anneau fondu avec la pièce; & felon l'ufage du plus grand nombre des Tefsères de cette efpèce, l'anneau n'a jamais pû fervir pour le doigt.

Largeur onze lignes & demie : longueur un pouce onze lignes.

PLANCHE LXXXII.

N°. I.

On ne foupçonneroit pas un Antiquaire d'être fenfible à la nouveauté; cependant l'explication des monumens n'eft pas toujours le feul objet dont il foit touché. La découverte d'une petite fingularité qui n'aura pas été apperçue, & plus encore la joye de rencontrer un monument que fes prédéceffeurs n'ont pas

Pl. LXXXII.

II.

I.

IV.

III.

V.

VI.

eu occasion de voir, doivent être comptées dans le nombre de ses jouissances.

Le Vase que présente ce numero, réunit ces heureuses circonstances. En sortant de Rome par la Porte-Majeure, on a trouvé le 27 Avril 1760, à la distance de trois milles, auprès de quelques ruines de bâtimens, un Vase de marbre blanc, absolument uni, mais rompu en mille endroits; il a cependant été possible de dessiner sa forme, avant que les morceaux fussent séparés. Il étoit rempli d'une terre mêlée avec une espèce de cendre: le couvercle plus solide s'est heureusement conservé; il a été coupé du reste du Vase avec lequel il étoit scellé, & m'a été envoyé avec le dessein & les proportions. Je me suis servi du terme *heureusement*, en parlant de la conservation du dessus de ce Vase, cette partie étant la plus intéressante; en effet, contre l'usage ordinaire, l'intérieur de ce couvercle est travaillé de bas-relief, & représente un buste de Mercure: c'est une circonstance qui jusqu'ici n'étoit point connue à Rome, & qui par conséquent étoit ignorée de tous les Amateurs de l'Antiquité. La partie supérieure de ce couvercle étoit terminée par un anneau de fer, presque tout consumé par la rouille, & qui ne pouvoit servir qu'à faciliter l'ouverture du Vase. On voit par le dessein du n°. I, qu'il avoit autrefois deux anses: les tenons de leurs parties supérieures & inférieures subsistent encore; mais il n'a pas été possible de retrouver les morceaux, pour dessiner leur forme: enfin, la singularité, ou plutôt la nouveauté que présente ce monument, consiste à trouver dans l'intérieur d'un vase, une Figure toujours placée à l'extérieur; le seul exemple d'une pareille disposition, a été donné par le Marquis Olivieri, dans les *Marmore Pisaurentia*. Il rapporte le dessus d'un Vase de terre cuite, qui renfermoit les cendres de T. Accius Préteur de Pésarèse, dont Cicéron parle; & N°. CXXXII.

dans l'intérieur du Vase on lisoit T. ACCII. PISAVR. CINERES.

Il est aisé de sentir que le monument que je présente, quoique traité dans le même esprit, n'est point si extraordinaire, ou plutôt si bizarre; car il est certain que l'inscription n'étant destinée qu'à faire reconnoître les cendres d'Accius, il étoit inutile de l'écrire, puisqu'elle ne pouvoit remplir son objet, sans faire l'ouverture de l'urne, & conséquemment sans troubler le repos du mort, selon la Théologie des Anciens. A l'égard de la représentation du Mercure dont il est question n°. II, on ne peut l'expliquer, ce me semble, que par une interprétation des plus simples : Mercure conduisoit les ames aux Enfers; & par une suite de cette idée, jointe à un excès de superstition, on a placé son Buste tout auprès des cendres, & sous les yeux, pour ainsi dire, de la Divinité protectrice. Il est certain que cet exemple est nouveau dans l'Antiquité, & que je ne crois point qu'il ait été publié avec de pareilles circonstances.

Planc. LXXV. n°. II. & III.

Le travail intérieur de ce Couvercle, semble donner l'explication du marbre travaillé des deux côtés, & que j'ai rapporté plus haut; ce monument me conduiroit à croire, qu'il représente également un dessus de Vase : il est vrai que l'idée de la superstition est nulle par rapport à cette conjecture.

Hauteur du Vase, deux palmes : largeur deux palmes & demie.

N°. III. & IV.

Ce numero présente encore une nouveauté, quant à la forme : c'est une Tirelire de terre cuite, & de l'espèce de celles qu'on est obligé de casser pour faire sortir les piéces de monnoie qu'on y avoit introduites. De pareils monumens doivent être suspects aux Antiquaires; la

matière rend l'imitation de l'objet facile, dans le dessein de les attraper sur le prix, ou de leur donner un ridicule sur la connoissance; mais la forme, d'un côté, & le mauvais travail, de l'autre, peuvent rassurer sur l'authenticité, quand le morceau ne donneroit pas d'autres témoignages en sa faveur. La Fortune représentée en relief sur le n°. III, & les Palmes en creux sur le côté opposé n°. IV, ainsi que les Colonnes indiquées, au milieu desquelles la Déesse est placée, m'ont déterminé à rapporter un monument de cette médiocre importance & d'une si mauvaise exécution. On peut inférer de cette Antiquaille, ou que les Pauvres témoignoient leur besoin par son moyen, ou qu'elle servoit aux Enfans pour demander les étrennes à leurs parens. Si l'on est curieux de s'instruire sur l'ancien usage de cette espèce de présens, on peut lire les recherches de Spon, le P. Tournemine, dans le Journal de Trévoux, & beaucoup de sçavans Allemands, tels que *Bosius*, *Horstius*, *Lipenius*, *Scharfius*, *Lehmannius*, *Faverlinus*, *Paschius*, &c. Année 1705.

Hauteur totale quatre pouces neuf lignes : hauteur & diamètre du corps circulaire de la Tirelire, trois pouces : longueur de l'ouverture qui paroît avoir beaucoup servi, quinze lignes.

N°. V.

Ce petit bras d'argent ne me paroît point votif : je le regarde comme le fragment d'une Statue d'*Hygia* : le serpent autour du bras, & qui mange un fruit présenté sur une patère, me paroît un symbole qu'on ne doit attribuer qu'au desir de la santé, ou à la Santé elle-même, qui ne peut être qu'*Hygia*. Au reste, on peut voir tout ce que le P. Paciaudi a écrit de juste & de sçavant sur les bras votifs accompagnés d'un serpent. Le travail de ce petit bras, est un peu sec, mais le dessein en est assez correct.

Antichita di Ripa Transone, pag. 45.

Longueur de ce Fragment, deux pouces moins une ligne.

N°. VI.

Il feroit aifé de fe perfuader que ce petit Veau de bronze, eft un ornement fantaftique; on feroit même, à plufieurs égards, affez en droit de le croire; & la longueur exceffive de la langue qui fort de la bouche de cet animal, autoriferoit cette opinion; mais il me sembleroit plutôt qu'une maladie épidémique, tombée fur le bétail, & dont on craignoit la communication, a fait recourir à l'affiftance des Dieux. Ce Veau eft d'un travail médiocre, & convient à l'idée que l'on doit avoir des offrandes de la campagne: elles n'ont jamais été comparables, ni pour le goût, ni pour l'exécution, à celle des Capitales.

Longueur un pouce moins deux lignes.

PLANCHE LXXXIII.

N°. I. & II.

On ne peut attribuer l'action de cette jolie petite Figure de bronze, qu'à un Athlète, ou à un homme qui s'exerce à quelques-unes des occupations du Gymnafe : fon attitude pourroit faire croire que le Pugilat eft fon objet; cependant le bras droit, qu'il porte fur fa tête, (car la Figure eft rendue à la contre-épreuve) n'eft ni couvert ni défendu par le braffart néceffaire à cet exercice : la difpofition de cette Figure eft heureufe, & m'a engagé à la faire deffiner fous deux afpects.

Hauteur deux pouces deux lignes.

N°. III.

Cette autre Figure de bronze, dont les jambes font croifées, eft par conféquent dans une attitude de repos; elle

Pl. LXXXIII.

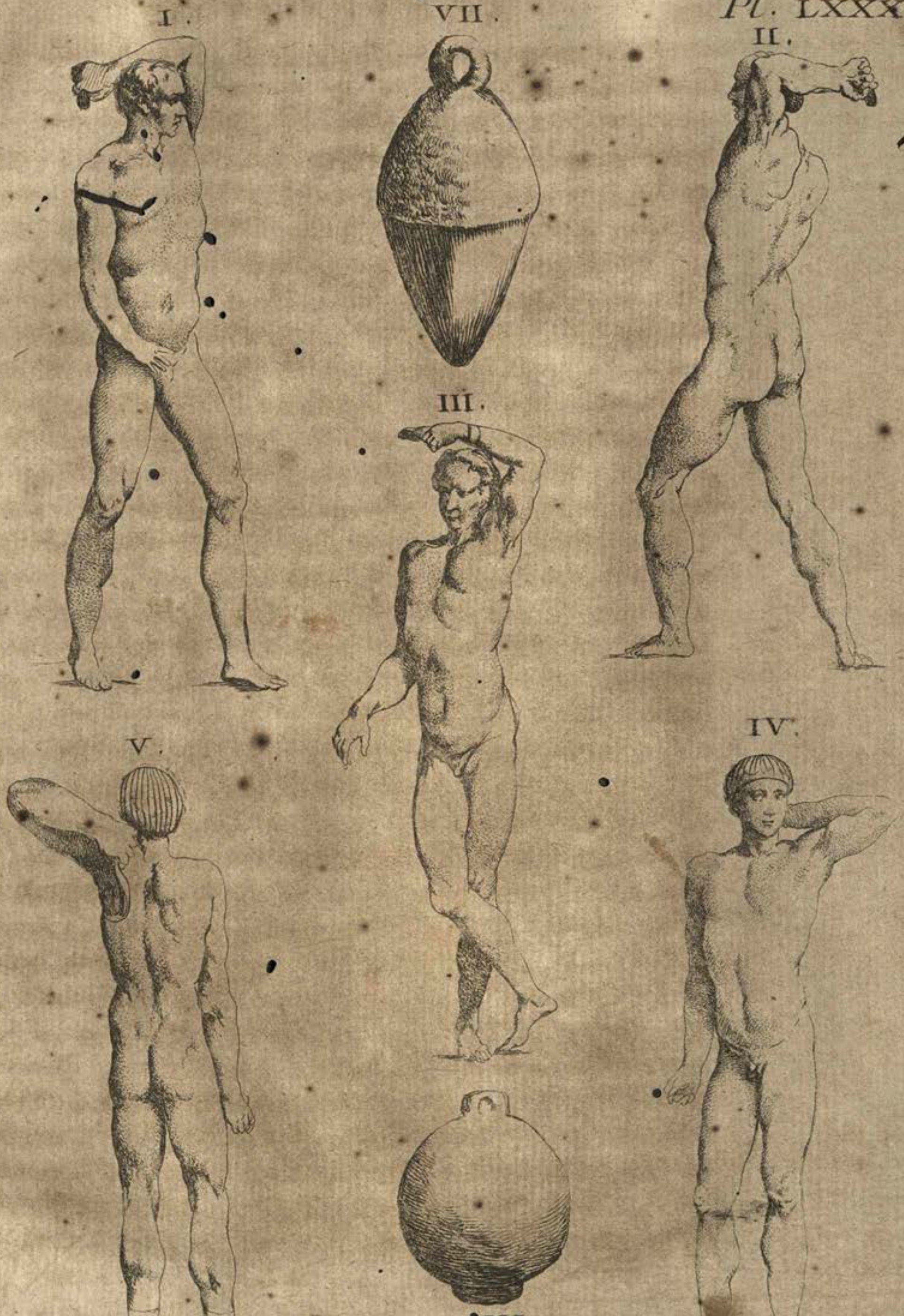

elle a le bras élevé sur sa tête; sa main est enveloppée d'un gantelet ou d'un brassart, qui servoit à l'exercice du Pugilat. Ces détails me persuadent qu'on a représenté un Athlète se reposant après cet exercice, dans lequel il a peut-être été vainqueur.

Hauteur deux pouces six lignes.

N°. IV. & V.

Cette Figure debout, ne doit être regardée que comme celle d'un Esclave servant dans les bains: sa nudité, & plus encore le *Strigillum*, qui n'est que l'équivalent du couteau de chaleur employé pour les chevaux, chez les Modernes, & qu'il tient par-dessus son épaule, comme on le voit au n°. V, me paroissent désigner constamment son état. Le travail de ce petit monument, est commun; mais il présente la singularité d'avoir la tête couverte d'un bonnet ou d'une calotte ronde; ses deux jambes sont cassées, mais le malheur n'est pas grand, leur disposition n'étant d'aucune utilité.

Hauteur deux pouces trois lignes.

N°. VI. & VII.

Les Plombs qui servoient à diriger les perpendiculaires dans les bâtimens, & que j'ai rapportés dans le III^e^ Volume, sont d'une forme plus recherchée que celles de ces numeros. La raison d'une plus grande simplicité, me feroit croire que ceux-ci servoient à des instrumens, ou plutôt à des Ouvriers plus communs: ils ont été trouvés l'un & l'autre à Rome. Le n°. VI. dont la forme est ronde, a *onze lignes* de hauteur, & *neuf lignes* de diamètre. Le n°. VII. dont la forme ressemble à celle d'un gland, a *quatorze lignes* de hauteur, & *huit lignes* de diamètre.

Planc. LXXIX. n°. IV. & V.

Depuis que cette Planche est gravée, j'ai reçu de

Rome un autre de ces Plombs ; il eſt également de bronze, & formé comme la maſſuë d'Hercule : le trou percé à ſon extrémité ſupérieure, ſuffiroit pour la preuve de cette ancienne deſtination ; mais les exemples atteſtent la variété des formes que les Romains donnoient à cette partie d'un inſtrument néceſſaire ; il eſt vrai qu'elle ſe préſente rarement ſous la forme d'une maſſuë ; mais je ſuis d'autant plus hardi à regarder ce petit monument, comme étant deſtiné à cet uſage, que le P. Paciaudi a eu la bonté, en me l'envoyant, d'y joindre cette note : *Je n'en ai jamais vû de cette forme, excepté dans un tableau antique, qu'avoit le Marquis Caponi, & dans lequel un Architecte étoit repréſenté avec le Pendulum.*

La hauteur de cette petite Maſſuë de bronze dont la forme eſt trop connue pour être deſſinée, eſt de *deux pouces ſept lignes.*

PLANCHE LXXXIV.

N°. I.

Il est aiſé de comprendre pour quelle raiſon les Romains ont traité les Vaſes avec une ſi grande élégance : ils les admettoient également pour le culte des Dieux, pour celui des morts, & pour l'uſage domeſtique. Des yeux ſi fort accoutumés à un même objet, étoient néceſſairement délicats : des Artiſtes que l'intérêt perſonnel engageoit à trouver quelque nouvelle richeſſe, étoient attentifs, non-ſeulement à exécuter de belles formes, mais à conſerver une élégante ſimplicité adoptée par les Anciens, & ſans laquelle on n'auroit pas regardé leur ouvrage : il eſt donc naturel que l'Antiquité préſente de grands exemples en ce genre, ou du moins qu'elle nous mette en état d'appercevoir dans les ouvrages les plus communs, l'impreſſion fine & délicate de ceux dont

Pl. LXXXIV

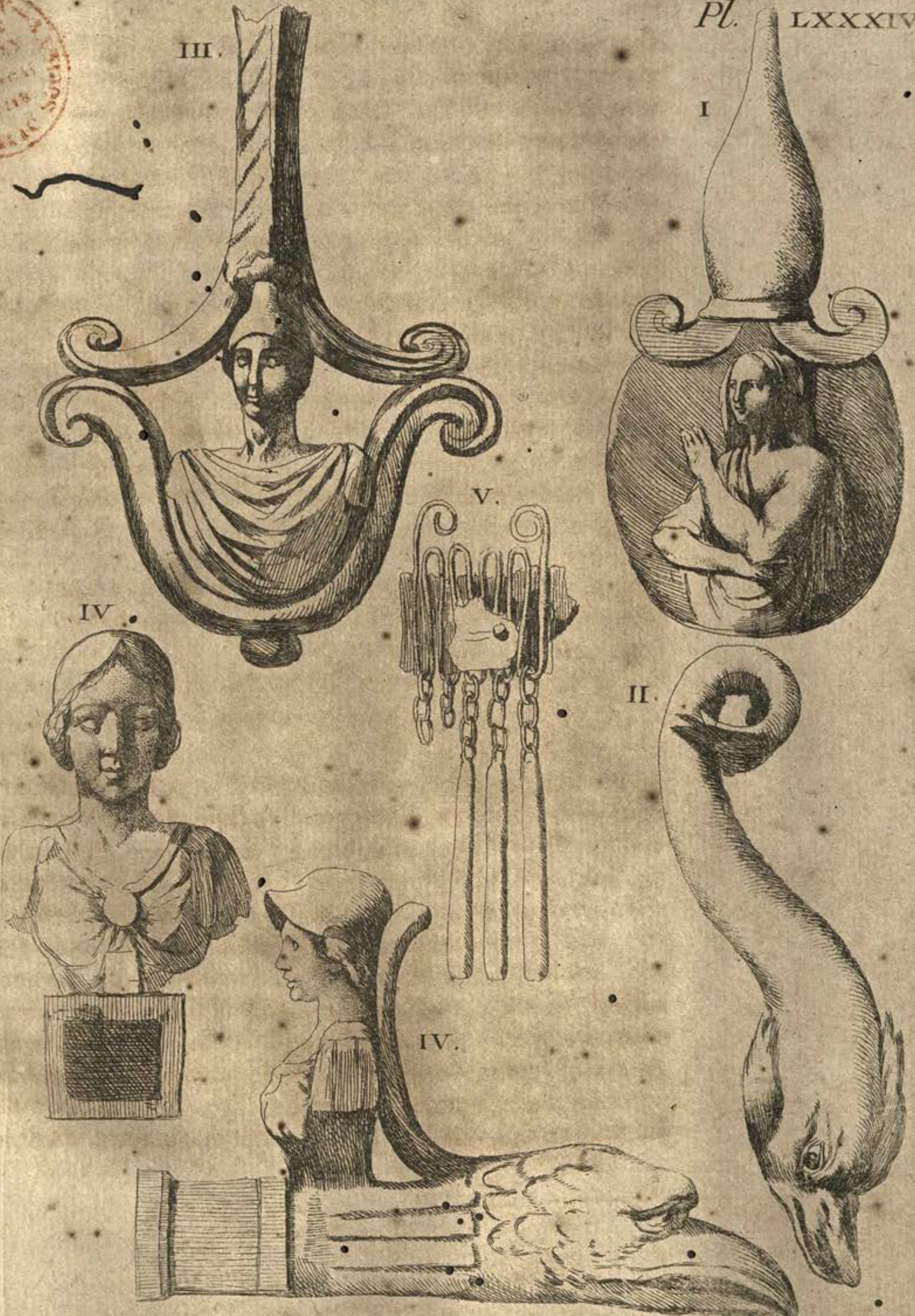

le travail étoit plus recherché & la matière plus précieuse. On ne peut imaginer combien le tems a détruit de ces morceaux rares par le goût, & recommandables par les matières : les agathes, les marbres fins, les plus riches métaux brilloient à l'envi sous cette forme dans un pays où le luxe étoit excessif. Après avoir permis à l'imagination de s'échapper dans cette carrière, on rougit en abaissant ses idées sur les parties médiocres, & les vils fragmens qui nous restent, & que nous sommes encore forcés de voir avec plaisir. Les anses plus épaisses que le corps des Vases, ont aussi plus résisté ; leur nombre considérablement plus grand, leur a permis d'échapper à la destruction : j'en ai rapporté plusieurs, qui faisoient partie de quelques Vases, que sans contredit on doit mettre dans le rang des ustensiles ou des meubles médiocres & communs ; cependant, à plusieurs égards, elles ne sont ni sans beauté ni sans mérite. Ce numero en présente une de ce genre, & dont on rencontre plus rarement la forme & la disposition : le sens du buste dont elle est ornée, prouve qu'elle n'étoit point liée à un pied, & que la partie pointue dont ce même buste est surmonté, se terminoit au bord supérieur du Vase ; cette anse, ou plutôt cette extrémité, a toujours été faite pour être appliquée & liée à une partie supérieure, dont nous voyons les restes, & qui donnoit une prise à la main, & facilitoit la tenue de chaque côté.

Hauteur de ce Bronze, trois pouces deux lignes : largeur un pouce sept lignes.

N°. II.

Il est si différent de donner une dénomination vague, qui ne tire point à conséquence, ou de la prononcer dans un ouvrage qui suppose toujours une mûre réflexion, qu'on a eu raison de m'envoyer de Rome, ce beau bronze, sous le nom d'un marteau de porte,

& que je fais bien de réſiſter à la ſingularité de rapporter ce monument, ſous ce titre. Je le regarde comme une Anſe de vaſe, dans le caractère du numero précédent. Les deux extrémités dont une auroit dû être percée pour le jeu du marteau, ſont pleines, & portent encore les reſtes du vaſe auquel elles étoient attachées. Du reſte, ce monument eſt une preuve de l'exactitude que les Romains apportoient à l'exécution des ouvrages travaillés ſur les matières les plus communes : en effet, le Dauphin ne peut être d'un meilleur goût, ni mieux fondu, ni réparé avec plus de ſoin.

Longueur quatre pouces & demi : largeur neuf lignes.

N°. III.

Le fragment de cette Anſe de bronze, préſente une tête caſquée ; elle me paroît celle de Mars, ou de quelque autre Figure ou Divinité, vêtue & drapée à la Romaine ; le buſte eſt enclavé dans un ornement ſimple, & d'aſſez bon goût, qui terminoit cette partie de la décoration du vaſe. Une telle diſpoſition me perſuaderoit que ce fragment a fait autrefois partie d'un vaſe dont la forme étoit pareille à celle que l'on voit dans le premier Volume de ce Recueil. Plan. C. n°. I. & II.

Le Fragment a ſix pouces de longueur : hauteur & largeur de l'Ornement, deux pouces trois lignes.

N°. IV. & V.

Cette partie d'un Vaſe diſpoſée de la même façon que ce que nous nommons un *manche* ou une *queuë*, eſt d'un travail groſſier, mais juſte, bien penſé, & d'une exécution mâle : le deſſein ſuffira pour en donner une idée, & pour faire voir que le petit buſte de Minerve, ou d'une autre Femme caſquée, ne peut être mieux ſoutenu. L'eſpèce de feuillage qui s'élève après avoir laiſſé l'eſpace & la commodité néceſſaire à la main, lui

I.

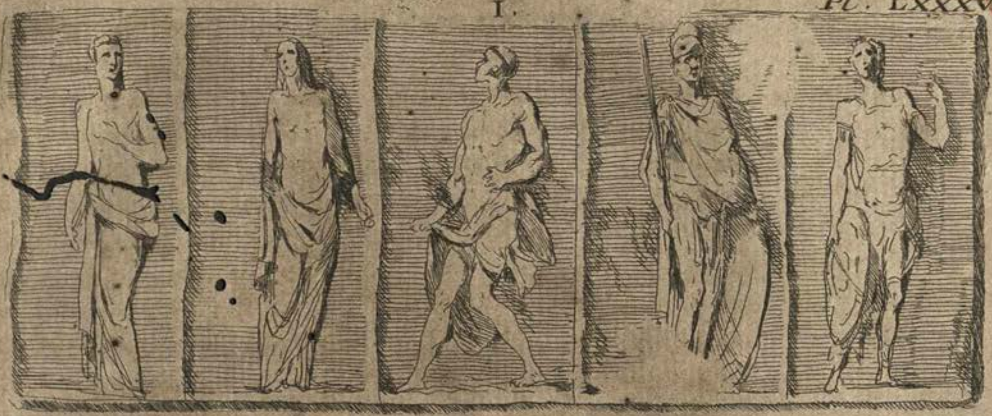

II.

V.

III.

IV.

donne un appui solide ; il fait plus, il sauve en quelque façon le ridicule de cette composition, dans laquelle on étoit apparemment obligé d'introduire ce buste avec ses attributs.

Longueur quatre pouces cinq lignes : diamètre de la poignée, un pouce : hauteur du buste, n°. V. depuis la partie supérieure du manche, un pouce onze lignes.

N°. VI.

L'Ornement d'une têtière ou des courroies placées sur le poitrail d'un cheval, me paroît le seul usage que l'on puisse attribuer à la réunion de ces bagatelles de bronze : elles sont très-mobiles, & très-grossièrement travaillées. La singularité de la forme, m'a fait plaisir ; & je me suis d'autant plus persuadé qu'elle pouvoit amuser les Curieux, que je n'en ai vû dans aucun autre Recueil : d'ailleurs, trois ou quatre morceaux dans le même goût, suffisent pour certifier la répétition de cet usage ; ils m'ont été envoyés de Rome, où ils ont été trouvés. Quelle qu'ait été la destination de cette bagatelle, la nouveauté doit la rendre intéressante.

Hauteur totale de cet Ornement, trois pouces deux lignes : largeur un pouce sept lignes.

PLANCHE LXXXV.

N°. I. & II.

Les Anciens étoient heureux de ne pas connoître le fer, ou pour parler plus juste, ils ont été sages, de ne l'avoir pas recherché avec plus d'empressement, quand ils en ont eu les premières notions. Cette négligence qui ne leur étoit pas ordinaire pour les objets utiles, pouvoit faire croire qu'ils ont connu son peu de durée ; car on peut regarder sa solidité comme momentanée, par rapport à la postérité ; objet dont ils ont été autant

occupés, que les Modernes semblent le négliger. Quelque motif qui ait déterminé les Anciens, il paroît qu'ils n'ont employé le fer, que parce qu'il étoit rare alors; la connoissance qu'ils en ont eue, ne remonte pas même à des tems fort reculés.

Le monument de ce numero, augmente en général les idées avantageuses que les Anciens paroissent mériter pour la sage préférence qu'ils ont donnée au cuivre, & redouble en particulier, mon goût pour ce métal. Une légère réflexion fait sentir que sans le cuivre, les connoissances de l'Antiquité seroient mille fois plus resserrées; & l'on conçoit avec peine, la médiocrité à laquelle elles seroient réduites, si l'on étoit privé de son secours. L'état auquel la rouille a réduit le morceau singulier que j'examine, est si déplorable, que l'on voit au plus que cette masse de fer contenoit le creux de cinq Divinités représentées en pied, qu'elles étoient également espacées & séparées par des colonnes, qui ne paroissent avoir eu aucune espèce de réunion. La disposition particulière des Figures, & ce que l'on distingue des attributs, prouvent que l'ouvrage est Romain. On ne peut parler avec la même certitude sur l'usage auquel ce morceau étoit destiné. Le travail en creux, peut faire imaginer qu'il servoit à couler ou à frapper des reliefs dépendans de la superstition, & dont il est vraisemblable que l'on distribuoit les empreintes dans quelque Temple ou dans quelque Chapelle. La forme de ce monument, & la pointe forte & quarrée par sa bâse placée au milieu de sa masse, comme on le voit au n°. II. m'a persuadé qu'on établissoit ce fer sur un corps solide, pour avoir un moyen commode & assuré de frapper l'empreinte; & conséquemment je croirois que ce corps étoit de bois: le desordre & la dégradation de cette espèce de coin, mettent hors d'état de prononcer sur le mérite de sa gravure; cet

inconvénient pourroit cependant être réparé, si le hazard faisoit retrouver quelque bronze coulé ou frappé sur cette espèce de mandrin : les mesures exactes que je suis dans l'habitude de rapporter à la fin de chaque article, serviroient à constater cette heureuse rencontre; d'un autre côté, le dessein de la forme générale, placé comme je l'ai déja dit au n°. II, pourra mettre quelqu'un au fait de l'usage & de l'objet de ce monument; quant à moi, je ne puis rien ajoûter à ce qu'on vient de lire.

Longueur de la bâse gravée en creux, cinq pouces sept lignes : la largeur de ladite bâse, n'est point parfaitement égale; cependant elle est plus généralement d'un pouce neuf lignes : épaisseur sept lignes : hauteur de sa pointe, environ deux pouces & demi : quarré de la bâse de la pointe quatorze lignes.

N°. III.

L'Aigle est, sans contredit, le monument le plus connu de tous ceux que les Romains nous ont laissés : il seroit par conséquent inutile de le rapporter; mais les détails que présente cette Aigle de bronze, m'ont paru mériter d'être expliqués, non-seulement par son action & par sa conservation, mais encore par les preuves incontestables de l'usage auquel elle étoit particulièrement destinée. Elle paroît avoir été consacrée à une Enseigne militaire : les trous qui servoient à l'établir & à la fixer sur ses pieds, suffiroient pour prouver cette opinion; mais ceux qui sont placés à chacune de ses aîles, pour attacher ou le *Labarum* ou l'Etendart de la Cavalerie, lui donnent un nouvel appui. Ces circonstances m'ont paru intéressantes, & m'ont engagé à faire graver ce bronze, qui d'ailleurs est d'un très-bon ouvrage.

Hauteur trois pouces deux lignes : envergeure des aîles, trois pouces quatre lignes.

N°. IV.

On ne doit attacher aucune idée à ces ſortes de Figures uniquement deſtinées à l'ornement ; il ſeroit même ridicule d'y chercher la moindre conſéquence particulière : leur aſſemblage ne peut préſenter que des rapports très-généraux, ſoumis à l'uſage auquel elles étoient deſtinées. Le pied du plus grand nombre de vaſes, de plats, &c. étoient formés chez les Romains, par des ornemens de cette eſpèce, c'eſt-à-dire, fantaſtiques ; & les aîles dont ils étoient le plus ordinairement accompagnés, étoient introduites dans l'intention de ſoutenir la capacité du vaſe, & de donner plus de graces à la compoſition, par une augmentation capable de corriger le pied d'un animal qu'on étoit dans l'uſage de donner à ces ſortes de meubles. L'eſpèce de tête de Minotaure n'eſt donc ici qu'un objet de fantaiſie qui n'a pas plus de rapport avec les aîles que le pied de l'animal qui poſe ſur le plan. Ce Bronze me paroît d'un travail étranger aux Romains. Le détail de ſes aîles étant marqué par des points, je ne vois point aſſez clairement le pays auquel je pourrois l'attribuer ; ainſi n'oſant le donner aux Etruſques, je le laiſſe aux Romains.

Hauteur trois pouces ſept lignes : largeur de l'extrémité d'une aîle à l'autre, trois pouces deux lignes.

N°. V.

Cette Plaque très-mince & ſimplement frappée ou eſtompée ſur un mandrin, eſt d'argent : elle prouve par ſa légèreté l'épargne avec laquelle on a toujours employé les métaux précieux. Elle repréſente un char qui ne peut être le *Carpentum*, par la raiſon des quatre chevaux

I.

II.

IV.

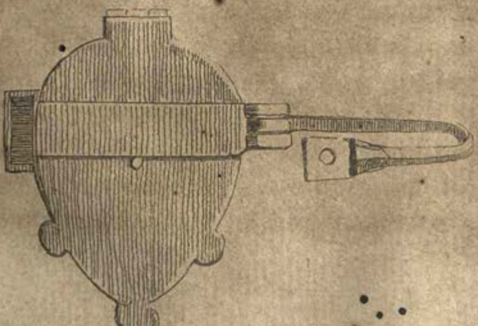

III.

chevaux dont il eſt attelé, & par celle des Figures de bas-relief dont le corps du char eſt orné. Enfin, quoique le Triomphateur ne paroiſſe point dans le char, on ne peut le regarder comme celui qui tiroit ſon origine des Gaules, & dont les Veſtales ſe ſervoient dans Rome : le corps de celui-là étoit uni & tiré par deux chevaux. On voit encore ſur le petit bas-relief, la dorure qu'on avoit placée à deſſein en quelques endroits, & qui produiſoit une heureuſe oppoſition avec la couleur de l'argent.

L'ouvrage de ce petit monument n'eſt point mauvais, & ces ſortes de magnificences étoient ſans doute plus étendues pour être introduites dans de grandes parties d'ornement. Ce fragment eſt ſingulièrement conſervé, malgré la médiocrité de ſon épaiſſeur & de ſon volume. Ce Char eſt vuide : on pourroit peut-être regarder ce petit monument comme l'annonce d'un triomphe.

Largeur un pouce : hauteur dix lignes.

PLANCHE LXXXVI.

N°. I.

Il a fallu les ſoins & l'amitié du P. Paciaudi pour raſſembler les morceaux épars de cette belle *Acerra* ou Coffret deſtiné pour renfermer l'encens, ſelon l'uſage des Romains dans leurs ſacrifices. Ce monument dont il m'a rendu poſſeſſeur, eſt complet, à la réſerve de la partie platte qui couvroit le deſſus, & qui tenoit à deux mouvemens de charnière dont on voit encore les places.

La répétition des reliefs de ce monument ne demande que le deſſein & l'explication de deux des quatre dont cette *Acerra* ou ce *Thuribulum* eſt compoſé.

La plaque principale, celle qui eſt la plus ornée,

eſt remplie par le buſte d'un Romain, traité avec la plus grande ſaillie : la tête parée de ſes ſeuls cheveux, eſt renverſée, & préſente l'expreſſion de la douleur : aucune eſpèce d'attribut ne l'accompagne & ne ſert à le caractériſer : une de ſes épaules eſt couverte d'une draperie, & l'autre eſt nuë : ce buſte eſt entouré par deux cornes d'abondance, diſpoſées de façon que les fleurs & les fruits dont elles ſont remplies, couronnent la tête, & que les deux extrémités inférieures ſont renouées par un ruban : cette eſpèce de bordure eſt ſoutenue par la main de deux Centaures placés de chaque côté ; ils ont chacun une Femme aſſiſe ſur leur croupe, & cette attention qu'ils ont pour ſoutenir le portrait, ne les occupe point aſſez pour les empêcher d'embraſſer de la main qui leur reſte libre, ces jeunes Nymphes.

J'ai vû peu de monumens antiques préſenter autant d'action & de mouvement : les parties de cheval ſont étendues & bien diſpoſées ; leurs queues ſont volantes & bien jettées ; en un mot, la penſée & l'exécution s'accordent pour rendre ce meuble de ſacrifice recommandable & précieux.

Les Centaures ont l'air empreſſé, car on voit une lyre aux pieds de l'un, & un chalumeau au-deſſous de l'autre : ils ont laiſſé tomber ces inſtrumens ; ſi l'on n'aime mieux croire qu'ils ont échapé aux Nymphes ; mais les Anciens, loin de refuſer les connoiſſances aux Centaures, leur ont ſouvent accordé de l'intelligence & de la ſagacité. La ſeule différence que l'on puiſſe remarquer dans les deux plaques des grands côtés, conſiſte dans le buſte ; la place qu'il occupe ſur l'une, eſt nuë dans l'autre ; mais elle eſt toujours environnée des cornes d'abondance, & ſoutenue par les mêmes Centaures dont l'action & les attributs ſont abſolument pareils, & doivent être ſortis du même moule.

Les tenons de la charnière étant placés du côté où l'on voit le buste, pourroient faire croire que le Romain qu'il représente, ne cherchoit point à paroître, soit par modestie ou par quelqu'autre raison que j'ignore, puisqu'en effet son portrait étoit placé, selon cet arrangement, sur la partie la moins apparente de cette *Acerra*. Je finis cet article, en assurant que j'ai peu vû d'ouvrage Romain de ce mouvement, de ce goût & de cette exécution.

Largeur sept pouces une ligne : hauteur deux pouces sept lignes.

N°. II.

Les deux petits côtés présentent une décoration absolument semblable; c'est-à-dire, une tête de Méduse, reconnoissable par les aîles & les serpens: elle est attachée & soutenue avec goût par des rubans renoués au bec de deux oiseaux placés aux deux côtés de la composition, & dont la forme n'est pas bien distincte; ces oiseaux soutiennent aussi la guirlande dont ce bas-relief est enrichi, & qui pend au-dessous de la tête. Le travail & le goût de ces petits Côtés sont aussi recommandables que ceux du n° précédent.

Largeur trois pouces neuf lignes: hauteur deux pouces sept lignes.

N°. III. & IV.

Je me fais un plaisir de rapporter tous les ustensiles de quelque espèce qu'ils soient, qui ont servi à l'usage domestique des Anciens. Je n'avois point encore vû de Cadenat, & ce n°. en présente une espèce; mais il avoit plus d'un usage: sa partie supérieure est ornée d'une tête dont le goût est très-mauvais, & le travail fort négligé; cependant elle est creuse en-dedans & elle s'ouvre comme un *Bulle* par un mouvement de charnière: elle servoit sans doute, à cet égard, à ren-

fermer quelque objet de superstition. Le dessous de cette plaque numero IV. en laissoit voir une seconde qui couvroit une manière de ressort dont le mouvement & la disposition sont détruits par le verd-de-gris, au point qu'il est impossible de démêler son ancien jeu. On distingue toujours la manière dont il pouvoit se fermer, c'est-à-dire, comment la bande arrondie pouvoit entrer dans l'ouverture placée à l'extrémité de la portion dessinée au n°. IV.

Largeur de la tête un pouce : longueur de la tête dix-sept lignes.

PLANCHE LXXXVII.

N°. I.

Cette *Tessère d'yvoire présente d'un côté deux* Figures si mal exprimées, que je ne puis dire si l'on a voulu donner l'idée de deux Egyptiens ou de deux poissons; mais elles sont absolument pareilles: on voit une palme droite placée entre les deux Figures; elle est également très-mal exécutée; la ressemblance de ces deux objets suffit pour l'intelligence du revers sur lequel on lit ΑΔΕΛΦΟΙ X. gravé en creux.

Un Antiquaire croit, au premier coup d'œil, posséder une Tessère distribuée dans quelque ville de la Grèce, pour la représentation des Adelphes de Ménandre. Il veut, conséquemment à cette idée, que le chiffre X. désigne ou le gradin, ou la place sur le gradin que le spectateur devoit occuper; mais l'examen dérange les idées agréables de cette possession.

On se rappelle que Marc-Aurele & L. Verus ont été les deux premiers Empereurs qu'on ait vû partager l'Empire; on s'apperçoit que les caractères de l'écriture conviennent au siècle de ces deux Princes: on trouve que l'allusion des deux Figures, absolument semblables, doit avoir rapport à quelque évènement de

I.

I.

III.

II

IV

V

la vie de ces Princes, peut-être même à leur seule association sur le trône; mais il est plus simple de croire que cette Tessère étoit à l'usage de la X^e^. Légion en quartier dans la Grèce sous l'Empire de Marc-Aurèle & de L. Verus.

Si l'on veut s'instruire des marques, des contremarques, des témoins de reconnoissance, enfin, de tous les usages auxquels les Légions employoient les Tessères; on en trouvera les détails dans Gronovius. Mais tous les Auteurs s'accordent à dire qu'il y en avoit plusieurs espèces comprises sous les noms de *Frumentaria*, de *Numeraria*, de *Militaris*, d'*Hospitalis*, de *Comitialis*, de *Theatralis*, de *Convivalis*, de *Lusoria* & de *Negotiaria*. Comment pouvoir les distinguer aujourd'hui? Une grande répétition des objets pourroit seule mettre en état de surmonter cette difficulté par une comparaison multipliée; mais l'objet n'est pas assez important pour mériter cette peine.

Cap. XVI. Vol. 9. & Tract. de Conviviis Veterum, même Vol. pag. 198.

Diamètre de cette Tessère quatorze lignes.

N°. II.

Ce petit Buste d'yvoire, dont la couleur naturelle est fort altérée, a été trouvé à Rome dans un Tombeau. Il étoit accompagné, selon le rapport qu'on m'en a fait, de plusieurs Figures dont la forme ou les attributs étoient fort différens, mais elles étoient toutes selon le culte ordinaire aux Romains. Ces objets de superstition & placés dans les tombeaux, me paroissent n'avoir été multipliés à Rome, que depuis la communication plus intime de Rome avec l'Egypte; cette pratique empruntée des Egyptiens, ne doit donc pas remonter plus haut que le règne d'Hadrien, tems auquel le culte de cette nation fut admis publiquement dans la capitale du monde. Il est vraisemblable que les Romains ne copièrent sur cet article, que l'usage en

Voyez Vol. III. Planc. LXXI. & LXXII.

général, & qu'ils enfermèrent dans leurs tombeaux leurs propres Divinités, ce qui étoit du moins conséquent. Quoi qu'il en soit, j'ai vû peu d'ouvrages plus fins & plus délicats pour le trait & l'exécution que ce petit Buste dont la disposition est d'ailleurs charmante: il méritoit d'être rapporté pour les seules parties de l'Art.

Hauteur quinze lignes.

N°. III.

Le souhait d'une bonne année étoit plus en usage chez les Romains, qu'il ne l'a jamais été chez aucun Peuple moderne: on peut voir plusieurs Traités faits à ce sujet dans le dernier siècle, & principalement celui de Jacques Spon; *Voyez* aussi Gronovius.

Vol. IX. p. 202. & 207.

Ce petit monument de terre cuite prouve l'usage de ce compliment, & certifie que la manière de s'en acquitter, étoit accompagnée d'un présent, sans que personne en fût exempt; puisqu'en effet les pauvres remplissoient ce devoir, & s'en acquittoient d'une manière proportionnée à leur fortune: on lit sur cette terre cuite dont la forme & la grandeur sont exactement rapportées sur la Planche:

ANNVM NOUVM FAVSTVM FELICEM TIBI.

Je crois pouvoir avancer qu'on n'a point encore rapporté de monument de cette espèce: celui-ci doit cependant avoir été très-multiplié par l'usage du peuple, & par l'opération facile de la terre cuite & du moule.

Depuis que cette Planche est gravée, j'ai reçu de Rome un monument du même genre & de la même matière: il est un peu plus grand & differe non-seulement dans la distribution des lignes, mais dans le travail des lettres, car elles sont de relief; dans celui de ce n°. on y lit en lettres majuscules:

ANNVM NOUVM FAVSTVM FELICEM MIHI ET FILIO.

Cet usage étoit donc si étendu que le particulier se donnoit ses étrennes, & faisoit non-seulement des souhaits pour lui-même, mais encore pour son fils, vraisemblablement l'objet qu'il aimoit le plus après lui.

N°. IV.

Il est inutile de s'étendre sur les raisons qui engagent à considérer les monumens du côté de leur matière: on sent assez les idées de commerce, & celles d'usage qui peuvent éclairer sur une nation, & donner l'explication de quelques passages que l'on trouve dans les Auteurs. Ce monument présente une Tête dont le travail est fort usé, & dont on ne peut rien dire: cette Tête est de corail, matière que les Romains ont souvent employée; mais ce petit morceau qui n'est travaillé que d'un côté, est percé dans sa hauteur comme une Amulette, & l'on a pris la précaution de l'orner avec deux clous d'or qui servent de prunelles, ce qui donne l'idée d'une assez grande recherche pour un objet si peu important par lui-même.

N°. V.

Ce Rat de bronze est aussi bien imité qu'il est bien travaillé & bien conservé. Je ne sçais quelle étoit l'idée que les Romains attachoient à cet animal qu'ils ont constamment représenté & répété dans l'attitude que l'on voit sous ce n°. Il est certain qu'on en trouve un grand nombre, & je pourrois en montrer trois autres; mais ils sont ordinairement d'une plus petite proportion que celui-ci, dont le volume permet de distinguer plus clairement que ces Rats sont représentés mangeans un de ces gâteaux nommés en latin *Placenta*, & qu'on a vûs plusieurs fois dans ces Recueils,

placés en offrande dans la main des Prêtresses ou des Prêtres Romains.

Longueur dix-neuf lignes : hauteur treize lignes.

PLANCHE LXXXVIII.

N°. I. & II.

CETTE Agraffe d'or est recommandable par sa belle conservation. M. l'Abbé Barthélemy, l'a rapportée de Rome, pour le Cabinet du Roi, & je l'ai fait dessiner sous ces deux points de vûe, pour faire sentir son ornement & sa disposition.

Elle présente les bustes de deux Femmes & d'un Enfant : le goût du travail me paroît semblable à celui de l'anneau que j'ai rapporté dans le II. Volume de ces Antiquités. Les deux Figures dont il est orné, portent comme l'Agraffe de ce numero, les attributs de quelques Divinités Egyptiennes ; je n'ai point donné de nom à cet Empereur, non plus qu'à sa Femme ; un monument si peu caractérisé, ne donnoit point assez de certitude ; mais les deux Femmes & l'Enfant que celui-ci représente, le rendent un peu plus frappant, ou du moins les objets rapprochent davantage les idées ; ainsi l'on pourroit croire que cette Agraffe représente Alexandre Sévère, fils de Mammia, sœur de Soëmia : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne faut chercher la représentation de ces Figures, que dans le tems où les Empereurs Romains redoublèrent leur zèle pour le culte Egyptien. Il est à présumer que cette Agraffe a été faite par ordre de quelque Affranchi de la Maison d'une de ces Princesses, & que la flatterie ou la vanité qu'on tiroit de leur protection l'engageoit à la porter.

Une de ces Femmes, celle qui paroît la plus jeune, a le *Modius* sur la tête ; la coëffure de l'autre présente au-dessus du diadême, deux corps, dont on ne voit

plus

II.

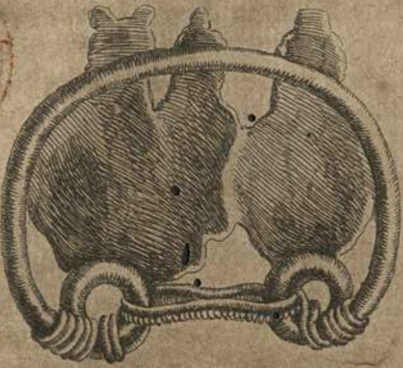

I.

V.

IV.

III.

plus que les racines : on pourroit se persuader qu'on avoit donné à Mammea, les cornes de la vache, pour flatter davantage cette Princesse, en parant sa coëffure des attributs d'Isis. On peut assurer, malgré le médiocre volume de ces objets, que cette dernière Figure paroît plus âgée, qu'elle a l'air plus grave; & qu'enfin l'enfant est non-seulement plus près d'elle, mais qu'elle semble le tenir : il pouvoit être représenté sous la figure d'Horus ; mais il porte sur la tête un attribut que je n'ai jamais vû donné à ce jeune Egyptien. Il est impossible d'établir des idées fixes sur des ornemens, peut-être mal conçus à Rome, & dont le principe est si fort éloigné de nous.

Hauteur onze lignes : largeur onze lignes & demie.

N°. III.

Rien n'est plus commun que les Lampes ; on est fatigué, avec raison, de leur inutile variété, quand elles ne sont point ornées de quelques bas-reliefs ou de quelques inscriptions capables d'instruire : un Philosophe pourroit seul s'en amuser, en considérant les hommes, comme ayant toujours cherché à varier la forme des objets qu'ils ont le plus souvent devant les yeux : les Ouvriers n'ont jamais été occupés que du soin de trouver une prétendue nouveauté, soit pour les formes, soit pour les ornemens, dans le désir de vendre; & les Acheteurs se laissent séduire dans la vûe de distinguer leur goût par le choix. Il résulte de cette réflexion, que la Mode, cette Déesse bisarre, a toujours plus ou moins influé, mais qu'elle a règné de tous les tems.

Malgré l'inutilité de ces monumens en général, cette Lampe de bronze m'a paru mériter d'être rapportée pour sa parfaite conservation, & même pour sa forme; il se peut aussi que les soins & le prix qu'elle m'a coûtés,

ayent augmenté ma considération pour elle, & m'ayent fait succomber au plaisir de lui donner place dans ce Recueil. Voici cependant ce qu'elle peut avoir en sa faveur : elle a été trouvée à *Herculanum*, & je le puis certifier ; cette circonstance, & les superlatifs Italiens avec lesquels elle m'a été annoncée de Naples, m'ont déterminé à donner le prix que l'on m'a demandé par lettres ; mais l'argent ne peut être considéré que comme un moyen, & l'on doit se trouver heureux quand on ne profite pas de la confiance pour envoyer des monumens faux ou altérés.

Je crois cette Lampe Romaine, malgré le lieu où elle a été trouvée ; cependant la simplicité & l'élégance qu'on y remarque, me paroissent différer en quelques points, du goût des Romains ; mais il faut convenir que la tête fantastique de griffon, qui termine la poignée ou le manche, semble tenir à ces grotesques, dont les Romains ont peut-être abusé dans leurs ornemens ; car les objets chargés sont toujours par-de-là le goût, & les Grecs me paroissent avoir conservé la simplicité du trait & de la décoration, long-tems même après la décadence de leurs grandes Ecoles. Il est vrai que dans le tems du malheur d'*Herculanum*, ces mêmes Ecoles dégénérées pouvoient avoir reçu de leur commerce avec l'Italie, des altérations dans le goût & dans les formes.

Au reste, la coquille dont le mouvement est à charnière, & qui couvre l'endroit par lequel l'huile étoit introduite, est un ornement simple & naturel, qui prouve qu'on a profité dans tous les tems des indications de la nature, pour décorer les meubles d'usage & même d'ornement.

Hauteur jusqu'à la coquille, deux pouces trois lignes : hauteur totale quatre pouces une ligne : longueur cinq pouces neuf lignes.

N°. IV.

Nous ignorons de quel pays les Romains tiroient les Onices noires & bleues; mais ils ont travaillé ces sortes d'Agathes plus fréquemment qu'aucune autre nation, & nous ne voyons pas que les Grecs les ayent connues, ou du moins qu'ils les ayent employées.

La gravure de celle de ce numero, représente un homme qui conduit une charrue tirée par deux bœufs. Cette action mériteroit peu d'être rapportée, si elle ne retraçoit l'image d'une colonie envoyée par les Romains : la politique les engageoit à faire souvent ces nouveaux établissemens; ainsi le sujet est commun; cependant ce qu'on peut dire à cet égard mérite d'être rapporté.

Il s'agit donc ici de l'enceinte d'une ville tracée avec la vache & le taureau attachés au même joug, & tous deux blancs. Varron dit que les Fondateurs des villes atteloient ainsi la charrue qui servoit à tracer la place que leurs murailles devoient occuper. Il ajoûte que c'étoit le Rit Etrusque, & que, selon les apparences, les Romains les ont suivis dans cette pratique, ainsi que dans un grand nombre d'autres. Denis d'Halycarnasse assure que l'on faisoit le sillon aussi profond qu'il étoit possible, que la charrue étoit de cuivre; il est d'accord sur le poil des deux animaux. Les récits de Plutarque & d'Ovide donnent une idée assez agréable, & plus étendue de cette cérémonie; elle seroit même très-heureuse pour la Peinture : voici l'extrait de ce qu'ils nous en ont conservé. » On creusoit une fosse ronde, » dans laquelle on jettoit les prémices de toutes les cho- » ses bonnes & nécessaires à manger; & chaque particu- » lier ajoûtoit une poignée de terre qu'il avoit eu la pré- » caution d'apporter du pays d'où il étoit venu. Après » cette première cérémonie, on traçoit l'enceinte avec

De Ling. Lat.

Vie de Romulus.

Fast. Lib. IV.

» un ſoc de cuivre, que l'on mettoit à une charrue attelée d'un taureau blanc, & d'une geniſſe du même poil. » Dans l'endroit deſtiné pour les Portes, on ſuſpendoit la » charrue, & on la portoit ſans continuer le ſillon ; à » meſure que l'on traçoit les ſillons, on y jettoit des » fleurs, & enſuite on les couvroit de terre. La cé- » rémonie étoit terminée par le ſacrifice du taureau » & de la geniſſe.

Les Médailles, ces monumens ſi utiles par leur certitude, atteſtent une coutume ſi religieuſement obſervée par les Romains, lorſqu'ils jettoient les fondemens d'une ville : on peut voir les Recueils de Médailles. Ce revers eſt très-commun dans les Médailles Romaines ; mais je puis aſſurer que le Graveur de la pierre dont il s'agit, n'étoit pas Grec.

N°. V.

On ſçait que l'yvoire étoit non-ſeulement une matière rare & précieuſe aux yeux des Grecs & des Romains, mais qu'il eſt d'une plus grande durée que les métaux. Selon Diogène Laërce, Pythagore diſoit que Ménélas revenant du ſiège de Troye, conſacra ſon bouclier à Apollon : *On n'en voit plus*, ajoûte-t-il, *que la face d'yvoire, le reſte étant détruit.*

Lib. 8.

Je rapporte cette petite Friſe d'yvoire, pour faire connoître les différentes matières que les Romains ont employées dans l'ornement : ce fragment n'eſt pas de mauvais goût ; on trouvera peut-être que le deſſein en eſt commun ; mais c'eſt une preuve de ſa bonté.

Longueur quatre pouces : largeur un pouce ſix lignes.

PLANCHE LXXXIX.

N°. I.

Les Anciens faiſoient un grand uſage des Vaſes ; &

VI.

I.

V.

IV.

IV.

II.

III.

malgré la variété qu'ils ont sçu leur donner, ils leur ont toujours conservé une grande simplicité de forme, sans s'écarter de la grandeur & de l'élégance dont les Vases sont plus susceptibles qu'aucun autre meuble d'usage. J'ai fait graver principalement pour les Artistes, les Vases antiques que j'ai pû rassembler: leur trait produit nécessairement un avantage réel; on peut le regarder comme une bâse solide, & comme une voye sûre & capable de conduire à la bonne manière de traiter l'ornement, & d'entretenir le goût sur toutes les parties de la décoration. Les exemples antiques, sont en ce genre, comme en plusieurs autres, le préservatif le plus assuré contre les écarts du goût.

Ce petit Vase de bronze est recommandable par sa forme & sa simplicité. Il a été trouvé dans la même fouille, & dans le même tems que la belle Figure Etrusque rapportée plus haut, dans ce même Volume. La classe dans laquelle je range celui-ci, prouve que je ne le crois pas du même pays; mais dans tous les tems on a rassemblé des objets dont le travail & le siècle étoient aussi différens que la Nation qui les avoit produits; & cet assemblage s'est fait d'autant plus aisément que ces monumens sont légers & faciles à transporter. Le tems a respecté un des anneaux de ce Vase, dont le diamètre supérieur est de *quatorze lignes*. Plane. XXVII, nº. IV. V. & VI.

Hauteur totale du Vase quatre pouces sept lignes: grand diamètre deux pouces quatre lignes.

Nº. II. & III.

Les ouvrages en creux, que l'on voit sur les deux faces de ce morceau, ne sont ni bons, ni peut-être achevés, du moins le plus grand nombre n'est point terminé: leur désordre, joint au déréglement de la main, le peu de justesse de dessein, & la variété des genres, car on

y voit des têtes d'animaux, des ornemens & des lettres ; tout cela me persuade que ce morceau de pierre tendre, ou cette espèce de marbre, n'a pû servir qu'à l'étude d'un jeune homme destiné à la profession de graver & de préparer les moules. Cet ouvrage, tel qu'il est, sert au moins à prouver que les Romains employoient, comme je l'ai dit plusieurs fois dans ces Recueils, les marbres tendres, pour exécuter les moules dont les creux devoient être travaillés au poinçon & au cizelet.

Longueur deux pouces neuf lignes : largeur un pouce dix lignes : épaisseur neuf lignes.

N°. IV.

J'ai rassemblé dans les Volumes précédens, quelques Anneaux, dont la forme singulière m'a paru mériter quelque attention. Celui-ci est en entier de cuivre : je crois que sa masse représente la plante des pieds d'un homme ; du moins je ne connois point d'autre objet dans cette forme. Le travail en est mauvais & grossier; de plus, les caractères en creux, dont les deux masses sont ornées, me paroissent très-difficiles à déchiffrer : leur mauvaise conservation sert au moins d'excuse.

N°. V.

La singularité de cette Tête humaine, placée pour l'ornement de cette petite boucle de bronze, m'a seule engagé à la rapporter ; je crois qu'elle a servi à la parure d'un soldat, ou qu'elle a trouvé sa place dans le harnois d'un cheval : quoi qu'il en soit, l'ouvrage est trop grossier, pour avoir été exécuté à Rome ; je le regarde comme un travail fait dans quelques-unes des Colonies Romaines : la conservation en est si bonne, que l'on pourroit s'en servir, sans y faire la moindre réparation.

Pl. XC.

IV.

I.

II.

V.

III.

VI

Hauteur un pouce : largeur six lignes & demie.

N°. VI.

J'aime à rencontrer des objets, dont l'usage particulier ne peut être disputé, ou du moins dont les circonstances qui les accompagnent, rendent l'explication claire & sensible; tel est ce Dauphin de bronze, dont la forme est très-convenable pour un marteau de porte : les fragmens que l'on voit aux deux extrémités attestent cet usage.

Le travail & le trait de ce petit meuble de service, sont très-bons, ainsi que sa conservation.

Longueur quatre pouces deux lignes : plus grande épaisseur un pouce.

PLANCHE XC.

N°. I. & II.

On doit mettre dans le rang des Amulettes, les *Bulles* de l'espèce de celle que présente ce numero, & dont la matière étoit de métal : leur forme ovale & pointue à une de ses extrémités, étoit assez agréable ; le dessus tenoit d'un côté au fonds par un mouvement de charnière ; la pointe étoit arrêtée, & ne s'ouvroit qu'à volonté. Le n°. II. rend toutes ces circonstances sensibles : cette espèce de boëte, dont le dessus ou le couvercle étoit orné de toutes les Figures gravées ou de relief dont on vouloit l'embellir, renfermoit un objet de superstition, & mettoit en état de la porter commodément sur la personne. La *Bulle* attachée à une gance passée à l'entour du col, étoit portée comme les *Bulles d'or* dont on paroit les enfans nobles. Les Romains paroissent avoir inventé cette forme de *Bulle*, du moins on n'en trouve pas d'exemples dans les monumens Grecs.

La Bulle de bronze que l'on voit sous ce numero, est complette : le dessus est orné d'un émail plus fin que celui des parures militaires, dont j'ai rendu compte dans les Volumes précédens ; cet émail est divisé en trois parties marquées sur le n°. I. celle du milieu étoit rouge, car elle est un peu altérée ; les deux autres parties sont du plus beau bleu, & semblent sortir de la main de l'Ouvrier. On en trouve, comme je l'ai dit plus haut, qui sont chargées de toutes sortes de Figures : dans le nombre de celles que j'ai rassemblées, il y en a une sur laquelle on voit le buste de Domitien, très-facile à reconnoître.

Planc. CXXIV. & CXXV. du second Volume, & Planc. CXX. n°. V. du troisième Vol.

Longueur dix-sept lignes : largeur dix lignes : épaisseur en-dedans quatre lignes.

N°. III.

Une Tête ornée d'une couronne rayonnante, du plus mauvais travail, est placée en relief sur la plaque supérieure d'une Bulle pareille à celle du numero précédent. Ce buste qui ne peut représenter le Soleil dont la tête est toujours représentée de face, est estompé, c'est-à-dire, repoussé par derrière : c'est la plus grande singularité de ce petit bronze. La différence du goût, & l'intervalle du tems que ces petites Antiquités peuvent indiquer, servent à prouver que l'usage des *Bulles* de cette espèce, a subsisté long-tems : la précédente peut être regardée comme du bon tems de Rome ; & celle de ce numero indique l'ignorance du plus bas Empire. J'ajoûte à ces observations, que les variétés dans la grandeur & dans les ornemens de ces Bulles, prouvent que les parties étoient arbitraires, mais que la forme étoit constante.

Longueur onze lignes : largeur six lignes.

N°. IV.

L'usage de ce monument de bronze passe mes foibles connoissances. En effet, ce Cylindre exactement vuide & renflé dans son milieu, est ouvert, non-seulement à ses deux extrémités, mais à sa partie supérieure, & suspendu à deux chaînes mobiles & réunies dans un anneau : ces circonstances paroîtroient ne convenir qu'à un niveau d'eau par le moyen d'un tube de verre qu'on auroit introduit dans la capacité de cet instrument ; mais, en ce cas, de quelle utilité pouvoit être l'ouverture du milieu : les deux extrémités, du tube de verre que je suppose, devant excéder cette forme de tonneau, auroient été les seules nécessaires à l'usage du niveau. Je m'y perds d'autant qu'aucun Auteur, du moins qui me soit connu, n'a parlé de cette espèce de niveau, comme d'un instrument connu des Anciens : la facilité & la simplicité dont il pouvoit être ne sont pas, des raisons suffisantes pour leur en accorder la connoissance. Un monument si constamment antique que celui-ci, suffit d'autant moins pour nous en donner la preuve, qu'il présente à peine des probabilités, pour nous convaincre de la vérité de son usage.

Longueur du tonneau trois pouces huit lignes : ouverture de chaque extrémité un pouce trois lignes : diamètre deux pouces : longueur de l'ouverture allongée & placée sur la partie supérieure, un peu plus d'un pouce : largeur de cette ouverture neuf lignes : hauteur totale, l'anneau compris, sept pouces dix lignes.

N°. V.

Ce petit Robinet de bronze formé par une tête de Tigre, faisoit apparemment partie d'un vase destiné à contenir du vin dont cet animal est un symbole : d'ail-

leurs il eſt d'un très-bon goût & d'un très-beau travail.

Largeur un pouce : hauteur huit lignes.

N°. VI.

Les Cornes des animaux ont été les premiers vaſes dont les hommes ont fait uſage : on peut voir ce que j'ai raſſemblé à leur ſujet dans le premier Volume de ces Recueils. Cette Corne terminée par un cheval marin, eſt ſans doute une augmentation à un premier uſage dont la durée, ou pour mieux dire, les impreſſions, ont laiſſé des traces infiniment profondes, puiſqu'enfin l'ouvrage de ce petit Bronze ne peut être attribué qu'aux Romains : la main de femme qui ſubſiſte encore ſur ce vaſe, doit faire regarder ce monument comme le fragment d'une Statue.

Longueur quatorze lignes : hauteur onze lignes.

PLANCHE XCI.

Les matières diſtinguées rendent en général les monumens de l'antiquité plus recommandables ; quoique dans la vérité leur travail, ou l'éclairciſſement qu'ils procurent, ſoient leur véritable objet ; ainſi on eſt en quelque façon plus flatté de trouver & de rapporter ceux dont les matières ſont plus rares. Cette Planche ne préſente que cette médiocre ſingularité ; & quoique le cryſtal ſoit très-facile à travailler, les Artiſtes n'ont point exécuté ces morceaux avec plus de ſoin ; il eſt même certain qu'ils n'en ont point tenu compte, ſoit par le malheur de leur ſiècle, ou par la raiſon de leur ignorance : mais ces ouvrages étant Romains, on a la reſſource de les attribuer au Bas-Empire.

N°. I. & II.

Ce Buſte repréſente une Tête de Femme dont les

II.

I.

V.

III.

IV.

cheveux sont arrangés & renoués de face, comme de profil, d'une façon aussi simple que commune.

Hauteur treize lignes.

N°. III. & IV.

Le travail de cette Tête de Femme, coëffée de cette parure qu'on est dans l'habitude de nommer un *diadême*, est encore plus mauvais que celui du n°. précédent. Cette coëffure est à la vérité plus singulière, en ce que le diadême est plus pointu & plus élevé, & que le profil indique un peu plus de quelle façon il pouvoit être attaché; c'est-à-dire, que sans être recouvert par les cheveux auxquels il pouvoit être assujetti par des manières d'épingles, comme il est ordinairement traité, il prend ici le moule de la Tête & paroît renoué à la nuque du col.

Hauteur un pouce.

N°. V.

Ce Fragment de Cheval, également de cryftal de roche, est infiniment mutilé; mais il prouve, encore plus que les Têtes précédentes, le luxe des Romains. Quoique ce Cheval ait été travaillé de ronde-bosse, il a dû être encastré dans une muraille; il est même encore rempli du gypse ou de la matière calcaire qui servoit à le retenir; de plus, il est percé par un trou sur l'épaule pour être arrêté sur quelque corps. Le travail me paroît être du même tems que les Têtes: cette réunion de morceaux distingués par leur matière, fait le seul mérite de cette Planche, & confirme ce que j'ai dit au commencement de cette explication.

Hauteur de ce Fragment un pouce & demi: longueur deux pouces six lignes.

PLANCHE XCII.

N°. I.

On ne peut guère donner une plus grande idée de la magnificence d'un peuple, ou plûtôt de l'excès de son luxe, qu'en rapportant des exemples de l'emploi des matières rares pour des objets absolument inutiles : tel est cet Enfant d'argent qui porte un vase d'or. La forme de ce vase est très-jolie, & proportionnée à la hauteur de l'Enfant, qui lui-même est aussi bien travaillé que bien disposé : il paroît avoir été fait pour être en l'air, du moins la disposition de ses jambes & de ses pieds, ne lui permettroit pas de marcher ; cependant elle est exactement de ronde-bosse.

Hauteur onze lignes.

N°. II.

Le désir de placer dans ce Recueil un Enfant Romain avec sa Bulle, est moins le motif qui m'engage à rapporter ce petit monument, que le bon goût de son travail. Ce fragment est d'une terre cuite très-commune ; mais d'une exécution si juste & si fine, qu'on ne peut s'empêcher, en le voyant, de regretter la perte des parties que le tems a détruites. On est d'autant plus sensible à cette privation, que la disposition de cette petite Figure avoit plus de mouvement que les Antiques n'en présentent ordinairement.

Hauteur du Fragment deux pouces moins une ligne.

N°. III. & IV.

La charge du visage, quoique légère, m'engage à regarder cette petite Statue de bronze & de ronde-bosse, comme la représentation d'un Acteur de la Comédie Romaine, puisqu'il est vêtu de la toge. Cette

Pl. XCII.

II.

I.

V.

IV.

III.

Figure eſt charmante par ſa diſpoſition & par l'expreſſion de ſa rêverie ou de ſa méditation : je l'ai rapportée ſous deux aſpects, ſa robbe étant traitée de la façon du monde la plus claire & la plus diſtincte. Ces draperies ſont d'autant plus utiles à préſenter aux Artiſtes, que l'uſage en eſt banni, & que cependant ils ſont dans la néceſſité de les employer ſouvent.

Hauteur un pouce cinq lignes.

N°. V.

Ce Marbre gris, avec quelques taches aſſez rares & d'un brun tirant ſur le rouge, préſente la ſingularité naturelle, d'avoir une couche très-épaiſſe & parfaitement égale de cette même couleur. On en a profité pour travailler de bas-relief, un groupe qui paroît au premier coup d'œil, un modèle en cire rouge, & telle que les Sculpteurs ſont dans l'habitude de l'employer. Ce Bas-relief repréſente deux Lutteurs abſolument nuds, ſans aucun attribut, & dans l'état où l'on devoit être pour ces exercices chez les Anciens. Selon l'hiſtoire que l'on m'a faite de ce morceau, en me l'envoyant de Rome, c'eſt Hercule qui étouffe Antée ; & des gens dignes de foi m'ont ajoûté les circonſtances ſuivantes.

En 1724 on fouilla dans les Termes de Dioclétien ; & le Signor Vacinaro trouva preſque tous les travaux d'Hercule travaillés dans ce même genre & ſur une pareille matière. A ſa mort, un de mes amis inſtruit de ces détails, a fait parler aux héritiers du défunt qui n'ont trouvé que ce Bas-relief dont il a fait l'acquiſition. On ignore le ſort des autres travaux d'Hercule ; mais ſi l'on en juge, comme on le doit, c'eſt-à-dire, par celui-ci, ils méritent peu de regret. La décadence des Arts eſt marquée dans le ſiècle de Dioclétien, tems auquel le morceau dont je donne le deſſein, me paroît avoir

été travaillé. Quoi qu'il en soit, ce Bas-relief singulier par l'opération de la nature, & par l'usage qu'on a fait de son accident, prouve combien les Romains étoient attentifs au choix des matières qui pouvoient rendre recommandables les ouvrages de l'Art, dans le tems même que cet Art périssoit.

Largeur quatre pouces trois lignes : hauteur quatre pouces.

PLANCHE XCIII.

N°. I. II. III. & IV.

L'OBJET & la destination de ce monument de bronze paroissent difficiles à retrouver au premier aspect ; cependant le Buste rayonnant auquel toute la composition est soumise, semble devoir être attribuée au Soleil ; & cette opinion est, je crois, la moins douteuse : on peut encore, sans se tromper, regarder la totalité du morceau, comme le principal ornement d'un Laraire.

Après avoir proposé ces vraisemblances, la description plus détaillée de cette Antiquité, me donnera peut-être le moyen de lever les difficultés qu'il présente au premier coup d'œil.

L'extrémité de cette Plaque, n°. I. est faite pour être placée dans une ouverture réservée dans l'épaisseur de la bâse dont le plan est au n°. II. & la longueur de cette extrémité, d'environ un pouce, suffit pour la tenir solidement élevée. Malgré la forme contournée de cette bâse, on ne peut se dispenser de la regarder comme un Autel : cette partie du monument est mal conservée, & les attributs dont elle est décorée sont peu apparens ; mais la bâse de cet Autel, ou pour mieux dire, sa partie inférieure n'a jamais pû être posée d'à-plomb sur un plan : le dessein met en état de juger de l'obstacle qu'un renflement placé dans son milieu y peut apporter. Il étoit donc nécessaire que cet Autel

IV.

I

III.

II.

fût suspendu ; pour cet effet, il faut croire que la Plaque n'étoit pas mobile, comme elle l'est aujourd'hui : & qu'étant arrêtée & fixée sur l'Autel, l'un & l'autre étoient soutenus par un gros anneau que l'on voit en effet placé derrière la Plaque, & dont on peut juger par le n°. IV. Ce moyen peut expliquer une des parties embarrassantes de ce monument; mais ce qui m'a paru le plus difficile à concevoir & par conséquent à expliquer, c'est la bêlière placée dans la Plaque au-dessous du buste du Soleil, & de laquelle pend une chaîne qui a toujours occupé cette place, & que j'ai raccourcie dans le n°. I. pour laisser voir la composition qu'elle auroit offusquée : cette chaîne ne peut avoir été destinée à porter ce morceau suspendu; car alors on n'auroit point vû une partie de la décoration, & l'objet de la superstition auroit été blessé. Je croirois donc que cette chaîne qui subsiste aujourd'hui dans une longueur convenable & dans lequel on voit encore le point de division qui la séparoit en deux branches, servoit à porter une lampe attachée à son extrémité, & qui brûloit devant la représentation de la Divinité, selon l'usage constant des Romains. Cet agencement est singulier; je n'en ai point vû d'exemple, & cette raison m'a engagé à développer toutes ses parties dans le plus grand détail. D'ailleurs, il faut convenir que l'ouvrage est de mauvais goût. Il me paroît exécuté dans un tems bien voisin du Bas-Empire, si même on ne doit point l'attribuer à ce siècle d'ignorance. Ce morceau m'a été envoyé de Rome où il a été trouvé.

Hauteur de la Plaque seule huit pouces une ligne : largeur cinq pouces quatre lignes : hauteur de l'Autel trois pouces trois lignes : largeur quatre pouces huit lignes.

N°. I.

La hauteur de ces deux piéces réunies est de *dix*

pouces trois lignes, la Plaque étant diminuée par les *treize lignes* de ſon emboîtement dans l'Autel.

N°. II.

L'épaiſſeur de l'Autel eſt d'un peu plus d'*un pouce* dans ſon milieu, car les extrémités finiſſent à rien, l'ouverture qui reçoit la Plaque, a *vingt lignes* de longueur, & *ſix* de largeur.

N°. III.

Le plan de l'Autel, pour faire ſentir ſa forme & la néceſſité de le ſuſpendre.

N°. IV.

Profil de la Plaque, pour faire voir l'anneau qui ſervoit à ſuſpendre la totalité du monument. Il eſt marqué A, & la bêlière déſignée par la lettre B, ſert à porter la chaîne dont la longueur très-bien conſervée, eſt de *cinq pouces une ligne*, & dont la ſéparation eſt à *deux pouces* de ſon extrémité; on la voit à la lettre C : elle prouve, ce me ſemble avec aſſez d'évidence, que cette chaîne étoit deſtinée à porter un lampe que ſes deux branches ſoutenoient avec la ſûreté ſuffiſante.

PLANCHE XCIV.

N°. I.

LA BALANCE de bronze que l'on voit ſous ce n°. eſt, généralement parlant, de la forme de celles que nous connoiſſons ſous le nom de *Romaines*; mais cette forme préſente des différences à l'avantage de l'uſage ancien. Avant que d'entrer dans le détail, je crois devoir inſtruire le Lecteur de quelques circonſtances phyſiques qui regardent le lieu où ce monument a été trouvé. Cette Balance a été pêchée au commencement,

Pl. XCIV.

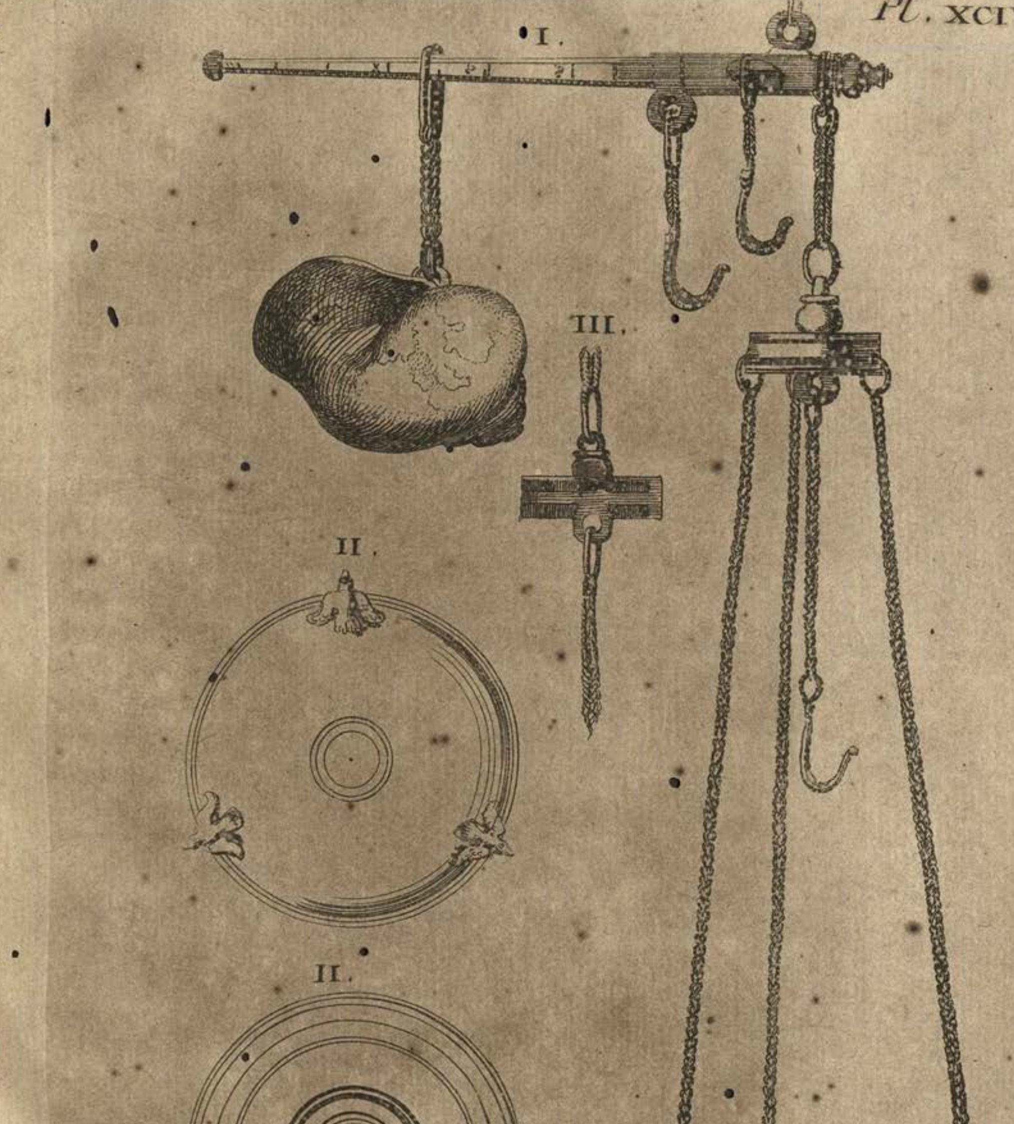

ment de l'année 1759, auprès de l'ancien Port d'*Antium*. Cet endroit de la côte d'Italie, est célèbre dans l'esprit des Modernes, non-seulement à cause des Antiquités qu'il fournit assez communément, mais encore à cause de la propriété de ses eaux. Les bronzes que l'on retire de cet endroit de la côte, sont de la plus parfaite conservation : il faut croire que ces eaux, peu chargées de sel, sont moins corrosives que les eaux de la mer ne le sont ordinairement. Leur analyse seroit bien digne de l'examen d'un Sçavant Naturaliste. En attendant les éclaircissemens de ce genre, on pourroit croire que la profondeur & la finesse du sable, permettent aux matières de s'enfoncer par leur poids, & de se garantir des causes qui pourroient les détruire : il est encore très-vraisemblable que les monumens toujours trouvés dans les filets des Pêcheurs, sont renfermés dans les ruines de quelques bâtimens avancés dans la mer; que cette circonstance les met à l'abri de l'air extérieur, & par conséquent de plusieurs altérations, & qu'enfin l'agitation du fluide, détruit les bâtisses dans lesquelles ils sont retenus, & donne aux filets la facilité de les saisir & de les rapporter sans aucun verd-de-gris. De quelque façon que la Nature se conduise, le fait est positif, & d'autant plus connu à Rome, d'où il m'a été mandé par des hommes sages & éclairés, que l'on a trouvé dans ce même lieu d'*Antium*, & toujours de la même manière, un des plus grands ornemens du Capitole; je veux parler du beau Vase de bronze chargé d'une Inscription en l'honneur de Mithridate Roi de Pont. Le Vase d'argent acheté par le Cardinal Corsini, & dont on fait beaucoup d'éloges, est encore un présent de ce même endroit de la côte. Le Catalogue des Richesses tirées de l'ancien port d'*Antium*, & toujours par le moyen de la pêche, seroit

inutile: ces deux exemples suffisent pour autoriser ce que j'avance sur la parfaite conservation de ce monument, qui est telle qu'il paroît, à plusieurs égards, sortir de la main de l'ouvrier: les chaînes, les crochets & les divisions du levier, n'ont souffert aucune altération. Un morceau d'antiquité si bien conservé, donne occasion de remarquer que les Romains sçavoient appliquer à leurs bronzes la couleur que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de *couleur d'eau*, & que l'on place également sur le cuivre comme sur le fer. Ce procédé enrichit les ouvrages en substituant à la monotonie d'une couleur égale, une variété très-agréable quand elle est distribuée avec intelligence. Le peson est formé par une coquille de bronze représentant un limaçon, & dont le vuide est rempli par du plomb; je ne puis douter qu'il n'y ait été anciennement coulé: mais comme il excede sans ordre le creux de cette coquille, je croirois volontiers qu'il a été placé dans un tems fort postérieur à l'établissement de la Balance; il se pourroit même que dans le tems qu'elle est sortie de la main de l'ouvrier, cette coquille, naturellement creuse, fût destinée à recevoir les poids dont on jugeoit nécessaire de la remplir pour peser selon les différentes divisions. Les chaînes qui soutiennent le plateau, sont attachées aux becs de trois colombes, dont le corps & les aîles éployées, portent le dessous du plateau n°. II; elles sont traitées en *couleur d'eau*, & leur travail est fin & agréable; celui des chaînes ne peut être comparé qu'au travail de nos Horlogers. L'autre extrémité de cette chaîne, est attachée à un petit chapiteau dont on voit la coupe au n°. III. sa figure est ronde; il est orné de moulures, & l'on a réservé dans la partie supérieure, une profondeur suffisante pour placer de très-petits poids & tels qu'ils sont nécessaires pour sçavoir avec

précision la pésanteur des matières les plus précieuses. Cette manière de placer les poids est nouvelle à notre égard, & pourroit être employée avec avantage dans les *Romaines*. Du milieu de ce chapiteau, pend une chaîne d'une médiocre longueur & fort éloignée de toucher au plateau; elle est terminée par un crochet, & peut servir à péser ensemble ou séparément, plusieurs corps de nature & de figures différentes. Cette singularité pourroit encore être employée avec succès; car elle donne le moyen de peser à la fois deux matières très-peu semblables, sans crainte de les mêler. Le levier est distingué par trois divisions, pour le poids d'un pareil nombre d'objets, différens entr'eux de nature, de valeur ou d'usage; chacune de ces divisions a son crochet, non-seulement particulier, mais arrêté sur le plat du levier, tenu quarré, & dont on auroit pû supprimer une des faces, puisque ne portant aucun signe, elle étoit absolument inutile. Ces trois crochets ont trois points d'appui différens sur le même levier, & mettoient par conséquent à portée de prendre le plus convenable à la nature de l'objet que l'on vouloit peser. Il manque un de ces crochets comme on peut le voir par le dessein, mais il n'a rien de commun avec la Balance, & les deux qui subsistent, m'ont fait aisément retrouver son ancien poids: ainsi ne pouvant causer aucune sorte d'erreur, je l'ai remplacé sans le plus léger scrupule, & je lui ai donné le poids d'un des deux autres: celui que j'ai substitué est de fer pour le rendre plus facile à reconnoître.

Les *Romaines* du Cabinet de Chigi, & qui sont aujourd'hui dans le Capitole; celles que l'on a trouvées à *Herculanum*, ainsi que les Balances que l'on conserve à Florence, ne me paroissent pas (au moins par les descriptions) ni si complettes ni si entières que celle dont on vient de lire la description; on peut voir la fi-

gure des deux Balances antiques de Florence dans les Mémoires de l'Académie de Cortone : l'Auteur en rapporte deux ; cependant il ne parle que d'une : il s'étend beaucoup sur celle qui a servi pour la monnoie, c'est-à-dire, dont le poids est fixe ; l'autre est une *Romaine* ; elle n'a qu'un crochet de suspension, & deux autres crochets destinés à porter ce que l'on vouloit peser. Il n'y a point de peson ; la division du levier ou du fléau, selon le dessein, est en cinq parties, divisées elles-mêmes en sept.

Differt. del Conte Luigi Lorenzi, tom. I, pag. 93.

En citant ici quelques-unes des Balances anciennes qui subsistent, je ne veux pas tirer vanité d'en posséder une plus complette : je ne prétens point le disputer en richesses antiques, à des Cabinets qui renferment de si grands trésors ; ce qui suit prouvera plûtôt mes regrets sur le médiocre avantage que l'on peut retirer de ce monument.

La conservation & quelques circonstances heureuses que j'ai trouvé réunies dans cette Balance, m'avoient flatté, je l'avoue, & m'avoient fait espérer de tirer des conséquences fort justes sur les poids des Romains, conséquences dont les produits auroient pû nous conduire à la solution d'un grand nombre de difficultés ; mais un examen sévère a renversé tous mes projets : je vais en rendre compte.

L'espèce de Balance nommée *Romaine*, est reconnue par tous ceux que j'ai consultés pour la moins juste de toutes celles dont on fait usage : les Balances à l'ordinaire, c'est-à-dire, à deux plateaux, même les plus négligées dans leur fabrication, sont encore préférables à la plus parfaite des premières ; en conséquence, elles ne sont employées que pour les matières de peu de valeur. La Balance que l'on voit sous ce n°. est faite avec intelligence : les chaînes & le plateau sont exécutées avec tout le soin possible ; cependant mal-

gré son extrême conservation, on ne peut en tirer aucune lumière précise pour le rapport de nos poids à ceux des Romains, par la raison qu'elle est peu sensible, & qu'il y a des points où elle ne varie pas sensiblement, à quatre onces de plus ou de moins. On ne peut en accuser la dégradation, puisqu'elle est si bien conservée; c'est la construction même de la Balance à laquelle il faut s'en prendre: le défaut essentiel est donc causé par les points d'appui qui sortent de la ligne droite du levier: ils sont placés au-dessous, & réduisent par ce moyen le levier qui devroit être droit, à peu-près à un levier très-angulaire; imperfection que les Modernes ont évitée, en mettant le tourillon ou le pivot de suspension de nos *Romaines* à peu-près dans l'axe commun des deux bras du levier. La *Romaine* dont on voit le dessein dans les Mémoires de l'Académie de Cortone, & dont j'ai parlé plus haut, n'est pas aussi exactement suspendue qu'elle le devroit être; mais elle est beaucoup moins imparfaite que la mienne, & par conséquent elle devoit être plus juste.

On voit par ce détail sincère, que la conservation d'un monument aux yeux d'un Antiquaire, est bien différente de celle qu'un Géomètre est en droit d'exiger; & l'on peut dire, à l'égard des poids & des mesures, que les Modernes sont arrivés au dernier période de la précision, & qu'ils regagnent en supériorité sur ce point, une partie de ce qu'ils perdent en comparaison des Anciens pour ce qui regarde les forces mouvantes, & plusieurs parties des méchaniques ou des Arts.

Ayant perdu les espérances que j'avois conçues sur l'utilité de cette Balance, je me renferme dans la plus scrupuleuse exactitude de dessein & de description.

Hauteur de la totalité de la Balance un pied trois pouces quatre lignes: longueur du levier ou fléau, six pouces.

N°. II.

Dessus, dessous & coupe du plateau dont le diamètre est de *trois pouces moins une ligne.*

N°. III.

Coupe du chapiteau pour faire sentir la cavité réservée dans le couronnement pour placer les plus petits poids.

Diamètre du limaçon *un pouce six lignes* avec le plomb de l'intérieur *deux pouces.*

Poids du limaçon avec le plomb, *quinze onces quatre gros dix-huit grains.*

Le limaçon avec sa chaîne qui pend au-dessous du levier, *trois pouces & demi.*

Hauteur depuis le plateau jusqu'au-dessous du levier, *treize pouces.*

Depuis l'anneau du chapiteau jusques au-dessus du levier, *deux pouces huit lignes.*

Diamètre du chapiteau, *treize lignes.*

Hauteur totale du chapiteau, *un pouce.*

La chaîne & le crochet qui pendent au milieu du chapiteau, *quatre pouces deux lignes.*

Hauteur de la Balance depuis les trous du chapiteau, *neuf pouces sept lignes.*

Hauteur totale des crochets de suspension, c'est-à-dire, avec leurs chaînes jusqu'au levier, *deux pouces cinq lignes.*

Les têtes des colombes excèdent la circonférence du plateau, de *quatre lignes*, elles ont *dix lignes & demie* de longueur, & près de *neuf lignes* de largeur.

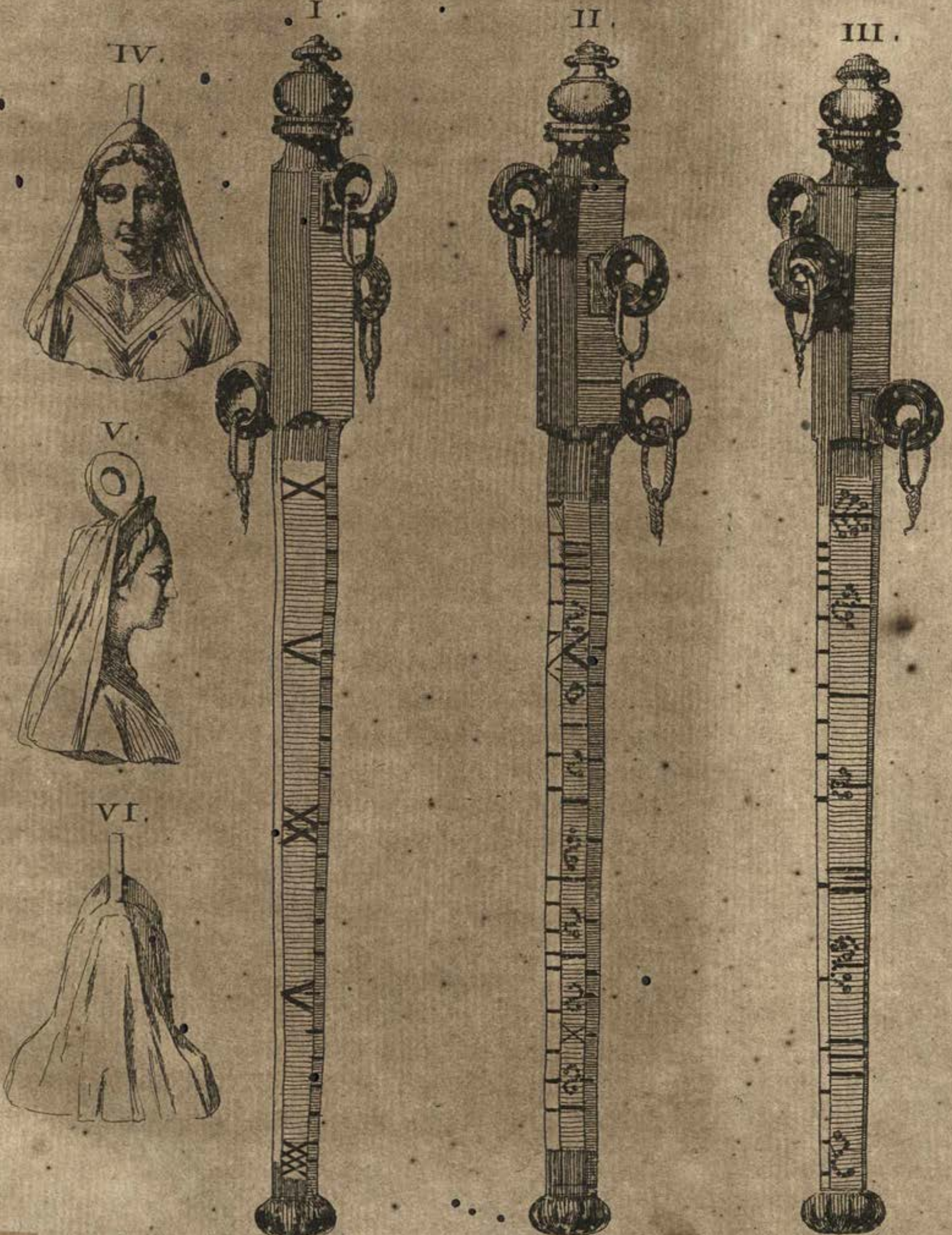
I.
II.
III.
IV.
V.
VI.

PLANCHE XCV.

N°. I. II. & III.

On voit sur cette Planche la figure & la proportion exacte des trois faces du levier de cette Balance ; la quatrième ne porte aucune espèce de signe : leurs divisions sont marquées avec scrupule pour la forme & la distance : les parties traitées dans l'original en couleur d'eau, sont distinguées par une taille légère. Ces signes & ces divisions ouvriront peut-être les yeux à quelque Sçavant qui pourra trouver ce que je n'ai pû rencontrer ; alors mes soins seroient récompensés, & produiroient l'utilité que je voudrois procurer à la *République* des Lettres.

N°. IV. V. & VI.

Ce petit Buste de bronze, du plus joli travail & de la plus parfaite conservation, représente une Prêtresse, peut-être même Vesta ; elle est traitée du moins avec le voile & l'habillement qui conviennent à cette Déesse. Ce monument n'a jamais été disposé différemment de ce qu'il paroît ici ; c'est-à-dire, que sa bâse a toujours été coupée quarrément ; on remarque seulement sur le haut de sa tête, une bêlière fixe. Ces raisons jointes au travail isolé de ce bronze, me persuadent que ce Buste a servi de poids à une de ces Balances qui ne pesoient qu'un seul objet, & qu'il faut conséquemment regarder comme dépendantes des monnoies, & placer dans la classe de celle que l'on voit dans les Mémoires de l'Académie de Cortone, citée dans l'explication précédente, page 308.

Pour remplir cette Planche & la rendre plus agréable, j'ai rapporté ce Buste sous trois aspects, d'autant

plus volontiers qu'il mérite du côté du goût & de l'exécution.

Hauteur totale quatorze lignes.

PLANCHE XCVI.

N°. I. II. & III.

LA RÉPÉTITION des monumens & les différences qu'ils présentent, servent à prouver la durée de leur usage, & à nous instruire des pays qui les ont employés. Cette Balance ou *Romaine* est de la même espèce que la précédente ; & les petites variétés qu'on y peut remarquer, prouvent la différence du tems & du pays. La précédente est faite dans le tems que les Romains ont le mieux travaillé ; celle que présente cette Planche est Grecque, mais ne mérite pas d'être placée dans la classe de cette Nation, puisqu'elle a été faite sous les Empereurs Chrétiens, & que les caractères mêlés de lettres Romaines, font croire qu'ils ont été écrits vers le dixième siècle. Le nom d'*Héliodore*, sans doute celui de l'ouvrier, est ainsi figuré en lettres ponctuées + HNOΔOPOY + , celui de CYΛΛωN *Syllon*, est écrit sur une autre face du fléau : j'ignore ce qu'il veut dire. Les trois côtés du levier sont chargés de lettres Grecques qui désignent la différence des poids : le n°. I. porte ces signes.

5 20 5 10 5
Ǝ K Ǝ I Ǝ

On lit sur le n°. II.

5 60 5 50 5 40 5 30 5 20
Ǝ Ξ Ǝ N Ǝ M Ǝ Λ Ǝ K

Cette face du fléau n'est pas dessinée dans toute sa longueur, à cause du mauvais effet que les têtes d'animaux

Pl. XCVI

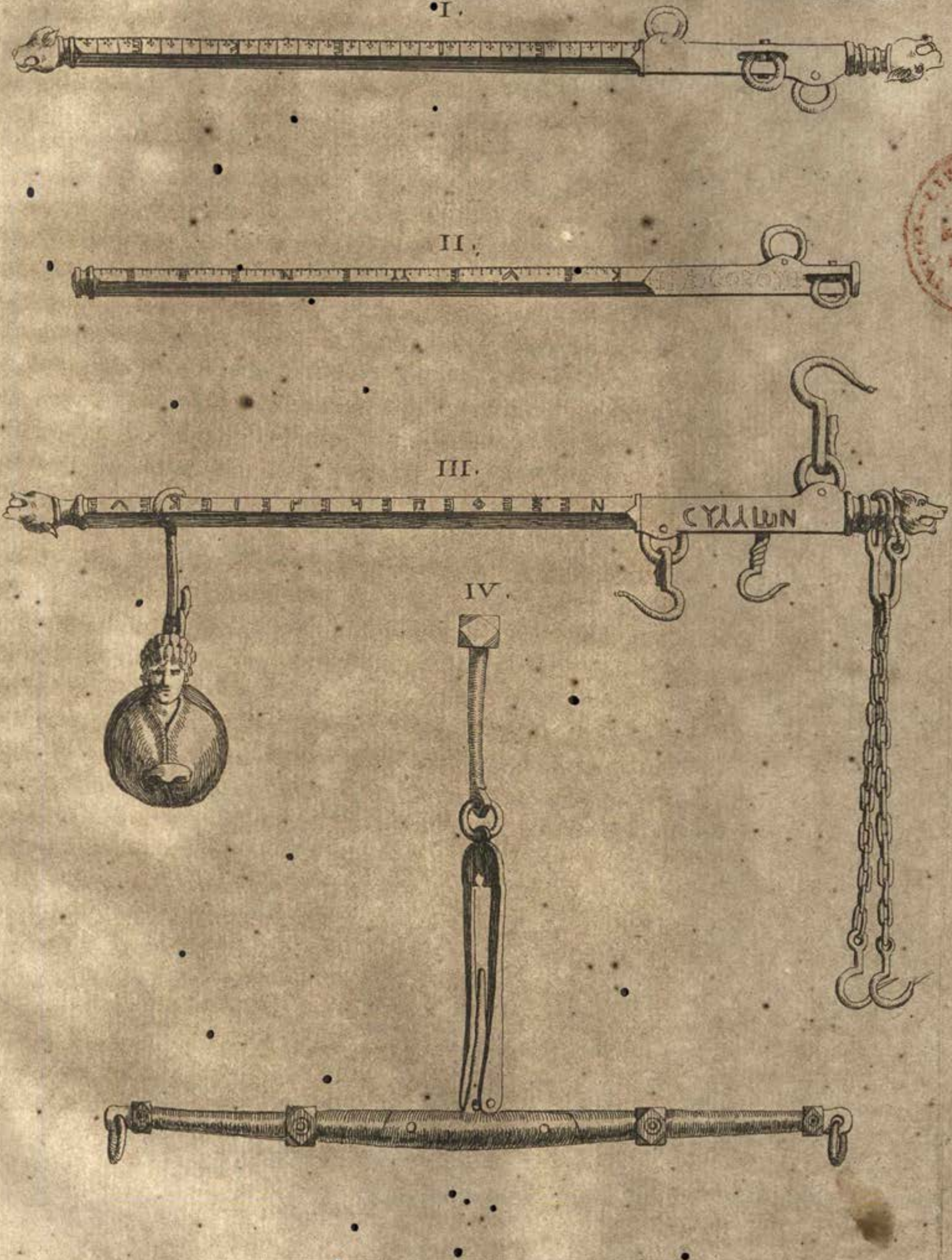

Echelle de douze pouces.

d'animaux qui la terminent auroient produit sous cet aspect. On lit sur le n°. III.

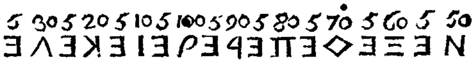

Cette disposition nous apprend que dans ce tems on ne distinguoit que les dixaines, & que cette éternelle répétition des moitiés par le chiffre 5, devoit causer beaucoup d'erreurs ou d'embarràs dans le calcul des objets qu'on avoit à peser.

Ce petit monument de bronze a été trouvé en 1759 à Laodicée de Syrie; le fléau est divisé en trois parties dont chacune a son crochet, mais les deux chaînes terminées elles-mêmes par des crochets, & qui servoient à porter les corps que l'on vouloit peser, rendent cette *Romaine* bien inférieure pour la commodité de l'usage, à celle d'*Antium*, qui d'ailleurs avoit un plateau pour servir aux corps qui ne pouvoient être accrochés: il faut convenir cependant que les divisions du fléau sont plus lisibles & plus distinctes dans la Balance de ce n°. Le peson représente un Buste d'Empereur; il est formé sans goût ni talent, & comme il le peut être dans ces tems malheureux pour les Arts; mais il est disposé de façon que la boule ou le corps rond permet d'introduire dans sa capacité, la quantité de plomb nécessaire pour *équilibrer* l'instrument & le rendre juste. Cet exemple d'un Buste d'Empereur destiné à cet usage, autorise ce que je dis dans la Planche suivante n°. I. sur le Buste d'un jeune Prince de la famille Impériale auquel j'ai assigné un pareil emploi, tant il est vrai que la comparaison est seule capable d'instruire & de lever tous les doutes.

Il me reste à dire un mot sur le lieu de la découverte de ce monument.

Laodicée eſt une ville maritime de Syrie*, ſituée à environ dix lieues marines au Sud de l'embouchure de l'Oronte, ſur une pointe de terre qui regarde le Promontoire oriental de l'Iſle de Chypre.

Antioche, Séleucie de la Piérie, Laodicée, ſurnommée *ad mare*, pour la diſtinguer de pluſieurs autres du même nom, & Apamée, ſont quatre villes renfermées également dans la Syrie, & dans un eſpace d'environ 25 lieues. Elles doivent leur fondation, ou du moins un état de ſplendeur qu'elles n'avoient point auparavant, à *Seleucus Nicator*. Laodicée conſerve ſon nom, mais altéré dans celui de *Ladikich* ou *Latequich*, ſelon différentes manières de prononcer & d'écrire.

L'échelle donne toutes les proportions de cette Balance.

N°. IV.

J'ai rempli le vuide que le fléau laiſſoit dans cette Planche, par un autre fléau de bronze qui m'a été envoyé de Rome, & qui ſervoit à une Balance formée par des baſſins; ce fléau ſe briſe dans les endroits ponctués: il eſt très-bien conſervé & très-bien travaillé; ſa juſteſſe même paroît encore très-grande. Il ne diffère en rien des fléaux que nous employons aujourd'hui: il eſt orné de petits cercles dont les bronzes de la plus haute antiquité ſe trouvent très-ſouvent décorés; cependant on peut aſſurer qu'il eſt Romain, & ce ne ſeroit pas le premier monument qui auroit été perpétué ou renouvellé.

Longueur cinq pouces ſept lignes : hauteur quatre pouces.

* *Voyez* la Carte de Syrie dreſſée par M. Danville, pour le Mémoire de M. Falconet ſur les Aſſaſſins. *Acad. des Belles-Lettres, Tom. XVII. pag.* 127.

IV.
III.
V.
I.
II.

PLANCHE XCVII.

N°. I. & II.

Ce Buste de bronze très-bien conſervé & d'un bon travail, repréſente un jeune Empereur ou quelque Prince de la famille Impériale, peut-être Héliogabale ou Géta. Je ne m'embarraſſerai jamais de retrouver ſur l'eſpèce des monumens que j'examine le plus ordinairement, une reſſemblance que le Copiſte & le Graveur doivent néceſſairement altérer & rendre méconnoiſſable : les Médailles ſuffiſent pour conſtater la phyſionomie des Princes ; elles doivent ſervir ſeules à les faire reconnoître ; mais je ne négligerai jamais rien ſur l'exactitude des parties qui peuvent faire retrouver les uſages auxquels les monumens ont été deſtinés.

Il me paroît que ce Buſte ne peut avoir ſervi qu'au poids d'une Balance : on voit encore une attache ſur le haut de la tête, & trois chaînons de la chaîne qui ſervoit à le ſuſpendre ; ils ſont paſſés dans un axe, de façon que le poids étoit mobile, comme il le devoit être pour le ſervice d'une Balance, ſans contredit de l'eſpèce de celles que nous connoiſſons ſous le nom de *Romaines*. La partie de derrière de ce Buſte, prouve encore plus cette deſtination ; on voit au n°. II. qu'elle eſt pleine, quoiqu'il eût été inutile de la parer & de la terminer, ſi le Buſte eût été un ſimple portrait ; cette partie confirme d'autant plus l'idée d'un poids, qu'elle préſente un trou quarré pour inſinuer le plomb qui remplit tout l'intérieur, & qui donne encore aujourd'hui à ce Buſte un peu plus de cinq livres de poids. De plus, on ne voit rien dans la partie inférieure de cette Tête qui empêche de croire qu'elle ait toujours été ſuſpendue par la chaîne dont j'ai décrit les reſtes. Ce Buſte ne peut donc être confondu avec

quelques autres qui ont servi d'*Ex-voto* dans les Temples ou les Chapelles. Je me suis vraisemblablement trompé quelquefois, quand j'ai eu occasion de parler de ces sortes de monumens; je devois au moins avertir, comme je fais aujourd'hui, qu'il étoit fort aisé de s'y méprendre.

Hauteur cinq pouces sept lignes: largeur quatre pouces trois lignes. La Bêlière & ce qui reste de la chaîne, ont deux pouces dix lignes de longueur.

N°. III. & IV.

Ce Buste de Femme peut difficilement avoir servi de poids à une balance; le plomb nécessaire pour l'*équilibrer* ou la rendre juste, n'ayant jamais eu de moyen pour être solidement établi dans l'intérieur; & quoiqu'il ait une bêlière fixe & arrêtée sur la tête, & que par conséquent, il ait pû servir d'*Ex-voto*, je suis persuadé qu'il a été anciennement placé sur un pied-d'ouche: les feuillages qui terminent son extrémité inférieure, semblent en assurer. Ce genre d'ornement étoit familier aux Romains; & l'ouvrage ne peut être donné qu'à cette Nation: quoique la coëffure de ce Buste lui soit étrangère, elle paroît, autant qu'on le peut distinguer, formée par un bonnet couvert de floccons de laine successivement répartis. J'ignore le pays dont les Romains ont emprunté cette mode; & je n'ai point idée d'en avoir vû de pareille sur les monumens anciens.

Hauteur trois pouces dix lignes avec la bêlière.

N°. V.

Ce morceau de Bronze dont la bâse est intérieurement ouverte de quelques lignes pour s'emboîter dans quelque autre corps, a dû servir de couronnement: on peut le croire d'autant plus destiné à cet usage, que

V.

IV.

VI.

III.

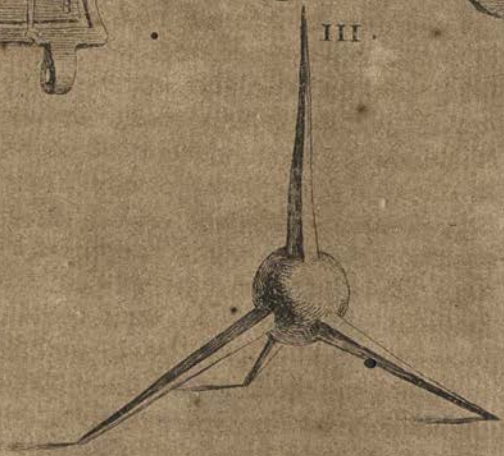

II.

I.

la tête n'a jamais été percée, & ne présente aucune trace de bêlière : ce morceau est d'ailleurs travaillé des deux côtés; c'est la seule explication que je puisse en donner. Ce Bronze est du plus mauvais goût de travail & du dessein le plus pervers.

On pourroit dire que cette jeune Femme représente Scylla. Cependant elle est drapée avec la plus grande modestie, mais ses mains sont symmétriquement appuyées sur deux têtes de chien qui terminent les deux queues; on ne doit pas plus chercher de raison & de conséquence que de goût & de pureté de dessein dans le bas siècle auquel on peut attribuer ce mauvais ouvrage; mais on ne peut lui refuser une sorte de singularité.

Hauteur deux pouces & demi: plus grande largeur, en comprenant les deux têtes de chien, trois pouces deux lignes.

PLANCHE XCVIII.

N°. I. & II.

Le monument représenté sous ce n°. est d'une mauvaise exécution; cependant l'intention en est assez bonne. Il représente un Enfant assis qui tient d'une main une tête de Lion appuyée sur un de ses genoux; & l'autre main est posée sur un oiseau qui me paroît une Oye: c'est en général ce que l'on peut dire de ce bronze; & je ne pousserois pas mes idées plus loin, si le plan sur lequel cet Enfant est posé, & que l'on peut voir au n°. II. ne m'engageoit à faire quelques réflexions.

Ce plan est arrondi, échancré, & percé de deux trous; en un mot, absolument disposé, soit pour l'épaisseur, soit pour l'inégalité, ainsi que le plan des Lions & des autres animaux qui ont servi d'Enseignes militaires, & que j'ai rapportés dans le III^e. Volume de ces Antiquités. Cette forme qui ne peut avoir été donnée Planc. LXIV.

ſans objet au monument que préſente ce n°. me perſuaderoit que cette Figure allégorique a pû être placée dans l'Enſeigne d'une ſimple Cohorte : ſes proportions plus petites & ſon poids beaucoup moindre, donnent la raiſon pour laquelle le ſocle n'a point de vuide, ou d'épaiſſeur creuſée pour emboîter & fixer la totalité ; ces deux trous étant ſuffiſans pour l'arrêter. Je croirois encore, en ſuivant la même ſuppoſition, que cette petite Enſeigne a été faite pour flatter un Général qui avoit réuni dans quelque opération militaire le courage & la vigilance, qualités énoncées par les attributs dont la Figure eſt accompagnée.

Ma conjecture paroîtra d'autant plus ſingulière, que l'Hiſtoire ne donne aucun exemple ſur lequel je puiſſe l'appuyer ; mais les Légions ſont devenues ſi puiſſantes ſous les Empereurs, que ne dépendant que de leur propre volonté, elles ont fait des choſes bien plus éloignées de leur inſtitution. Il faut d'ailleurs ſe rappeller que l'allégorie étoit fort dans le goût des Romains : je ne donnerois à cette Enſeigne qu'un inſtant de durée, peut-être celui d'une ſeule campagne. Quoi qu'il en ſoit, la forme du plan de ce monument ne pouvant avoir ſervi à aucun uſage, du moins de ceux qui nous ſont connus, j'ai cru pouvoir hazarder cette conjecture.

Hauteur du monument deux pouces : la partie la plus grande du plan deux pouces neuf lignes : la plus petite partie, un pouce ſept lignes. La largeur de ce plan eſt inégale ; elle eſt d'un côté d'un pouce quatre lignes, & de l'autre de neuf lignes.

N°. III.

Ce monument mérite d'être rapporté, & par lui-même & par la raiſon que je ne me ſouviens point d'en avoir vû dans aucun Recueil d'Antiquités : c'eſt une

Chauffe-trape de bronze ; on donne ce nom en françois à l'espèce d'instrument que les Romains connoissoient sous celui de *Murex ferreus*, ou *Tribulus*, ou *Stimulus*. Quint-Curce[a] & Valère-Maxime[b] les appellent *Murices*. Ces quatre pointes égales entre elles & longues de *dix-huit lignes*, étoient fondues & liées avec un globe de *sept lignes* de diamètre, & disposées de façon que de quelque manière qu'on les jettât ou qu'on les laissât tomber, trois de ces pointes servoient toujours d'appui à une qui se trouvoit perpendiculairement en l'air & qui produisoit l'effet que l'on pouvoit attendre de cette arme défensive. Cette disposition est conforme à celle que Végece[a] a décrite ; il les appelle *Tribulos* : César[b] en avoit parlé avant lui dans la description du siége d'Alise. Hérodien[c] fait mention de cette machine légère ; & Léon[d] dans sa Tactique, en parle comme d'une défense pour tenir lieu de fossés.

[a] Lib. IV. [b] Lib. III.

[a] Lib. III. ch. 24.
[b] Liv. VII. Guer. des Gaules.
[c] Liv. IV.
[d] Cap. II. n°. 27.

N°. IV.

Les ornemens que les Soldats & les Cavaliers Romains portoient sur leurs armes & sur leurs chevaux, présentent des formes variées à l'infini. On comprend avec peine que des hommes qui menoient une vie si dure & si occupée, ayent été sensibles, comme les monumens le prouvent, à des parures singulières par leur forme & par les couleurs dont elles étoient le plus singulièrement ornées : cette variété étoit d'autant plus étendue, qu'elle dépendoit de la volonté de chaque particulier ; puisqu'en effet cette parure n'entroit pour rien dans l'habillement que l'on donnoit aux Soldats. Il est vraisemblable que les Romains ont emprunté cette mode des Nations orientales ; non-seulement les Perses de l'armée de Cyrus, & les Soldats d'Alexandre, après la conquête de la Perse, sont une preuve de l'ancienneté de cet usage dans l'Orient ; mais ces

mêmes parures nous certifient quelle est la constance des usages dans ces parties du monde. Les Turcs sont encore aujourd'hui dans l'habitude d'orner leurs armes, ainsi que les cuirs & les bandolières qui servent à les porter, d'un aussi grand nombre de plaques d'argent damasquiné; & cette dépense, ainsi que l'arrangement, est absolument aux frais & à la volonté de chaque Janissaire; car ce nom est général à tout Soldat de cette nation. En conséquence de ces ornemens, les Turcs m'ont dit plus d'une fois qu'ils ne faisoient point la guerre à armes égales avec les Chrétiens, puisqu'il n'y avoit rien à gagner en dépouillant un de nos Soldats; qu'il valoit autant l'achever quand il étoit blessé; qu'on ne pouvoit le faire prisonnier : l'esclavage étant le seul profit qu'il leur fût possible d'en retirer; & par cette raison, ils préferent la guerre avec les Persans dont les parures militaires sont peut-être encore plus riches.

Ce morceau d'ornement me paroît avoir servi à la sougorge d'un cheval; car le Dessinateur l'a renversé. La forme de cette parure est bonne; & les desseins bizarres dont elle est remplie, non-seulement sont gravés en creux, mais ils sont incrustés, ou plûtôt remplis par des émaux ou des couleurs grossières, bleues, rouges & vertes; elles subsistent encore assez pour être distinguées: je ne désespère pas de retrouver quelque jour leur préparation.

Hauteur & largeur dix-huit lignes.

N°. V.

On voit sur cette Plaque de bronze dont la forme simple est assez élégante, une Figure dessinée par un trait en creux, si l'on peut employer dans cette occasion le terme de dessein. Quelle que soit cette mauvaise exécution, on a voulu représenter, ce me semble, un Hercule fier

V.

III.

IV.

II.

VII.

I

VI

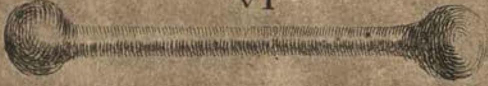

IX.

VIII

fier & menaçant. Je dis Hercule, à cause d'un Autel facile à distinguer & placé aux côtés de la Figure. Le derrière de la Plaque, ou son autre face, est terminée d'un côté par deux mouvemens de charnière percés pour recevoir la broche. On voit dans le milieu de cette partie, trois tenons fixes & percés; ils servoient à attacher cette petite parure sur le cuir : elle ne peut avoir été fabriquée que dans la plus ignorante des Colonies Romaines, & cette certitude confirme encore la généralité de l'usage.

Hauteur vingt-deux lignes : plus grande largeur onze lignes.

N°. VI.

La forme & la parfaite conservation de cette Plaque de bronze qui se lioit par un crochet fixe à un anneau ou passant mobile, m'ont engagé à la préférer à plusieurs ornemens de ce même genre dont je suis, pour ainsi dire, accablé; il seroit d'ailleurs impossible de les rapporter tous sans excéder le Lecteur & m'excéder moi-même : je me contente, avec raison, d'en donner de tems en tems quelques échantillons.

Hauteur avec l'anneau deux pouces deux lignes : largeur de la Plaque vingt lignes.

PLANCHE XCIX.

N°. I. & II.

Cette Planche n'est remplie que par de très-petits morceaux, mais précieux par leurs matières, & qui, pour la plûpart ont servi à la parure des Dames Romaines.

Ce petit Bouton d'or de forme circulaire, ne peut être mieux travaillé : la tête de Méduse dont il est orné, est rendue avec toute la finesse & l'agrément possibles :

le double grainetis, qui renferme ce petit Relief, est de la plus grande précision : la queuë ou le passant fixe qui servoit à attacher cette parure, & dont on voit le profil au n°. II. est d'une parfaite conservation.

Diamètre six lignes.

N°. III.

Le dessein de cette petite Chaîne d'or dans laquelle deux perles & une émeraude sont enfilées & un cabochon de grenat serti, le tout sans symmétrie de forme & de place; ce dessein, dis-je, peut amuser un moment. La Chaîne ou l'enlacement qui paroît avoir eu trois principaux mouvemens quand on en faisoit usage, a *vingt & une lignes* de longueur.

N°. IV.

La forme de cette Pendeloque d'émeraude est singulière; elle est taillée à pans & percée dans sa longueur par une petite broche d'or qui s'élève & se termine en boucle : son usage particulier est difficile à reconnoître; on doit seulement convenir qu'il n'a pû être destiné qu'à la parure.

Cette pierre prouveroit, quand on ne le sçauroit pas d'ailleurs, que les Anciens tiroient leurs émeraudes de mines fort différentes des nôtres : la différence de leur qualité, & principalement celle de leur dureté, suffit pour démontrer qu'elles ne venoient pas du Pérou.

Hauteur de la totalité un peu plus de neuf lignes.

N°. V.

Cette Epingle d'or n'a rien d'extraordinaire dans la forme, sa tête est platte, unie & assez large.

Largeur seize lignes.

N°. VI.

Cette autre Parure eſt de bronze ; elle eſt terminée par deux boules encore parfaitement argentées, je crois qu'elle ſervoit à ſoutenir & à rouler quelques parties des cheveux. La différence du travail, & principalement celle de leurs métaux prouvent que la deſtination de ce monument, n'étoit pas la même que celle des ornemens que l'on a vûs dans les numeros précédens ; c'eſt-à-dire, qu'ils n'avoient pas pour objet des femmes d'un état & d'un rang égal.

Longueur dix-neuf lignes.

N°. VII.

Cette Turquoiſe d'une très-belle couleur formée en bague & dont la conſervation eſt parfaite, n'a jamais pû ſervir même à aucune Idole domeſtique, de quelque médiocre proportion qu'elle ait été ; c'eſt donc autant pour le ridicule, que pour la ſingularité que j'ai voulu la rapporter : il ſeroit difficile d'ailleurs de concevoir le motif d'un pareil uſage. L'anneau eſt deſſiné de la grandeur de l'original.

N°. VIII. & IX.

J'ai vû avec trop de plaiſir la juſteſſe & la franchiſe du travail de cette Mouche à miel, pour ne la point rapporter : je doute qu'elle ait ſervi de parure : mais qui peut décider des modes admiſes ou rejettées ?

La matière de ce petit monument eſt d'Améthiſte orientale foncée en couleur : le deſſein du deſſus & celui du deſſous, donnent une idée du ſoin avec lequel elle a été travaillée.

On ſçait que les Abeilles ont été ſouvent traitées par les Anciens, qu'on les voit au revers de pluſieurs

Médailles, & principalement de celles d'Ephèse : on peut consulter à ce sujet l'ouvrage de Bellori.

Romæ, 1668. in-folio.

Longueur près de onze lignes.

PLANCHE C.

N°. I. & II.

LE DESSEIN de cet Instrument singulier fait mieux sentir sa forme que toutes les descriptions qu'on pourroit en donner ; je dois dire au surplus qu'il est creux dans l'intérieur & fermé à son extrémité inférieure ; mais à la longueur de *vingt lignes*, il est ouvert par un trou dont le diamètre est de *quatre lignes* : voyez la lettre *A*. Cette ouverture ne peut avoir servi que pour communiquer des parfums dont la fumée sortoit par l'extrémité supérieure ouverte selon la forme du dessein marquée *B*. Cette conjecture est d'autant plus vraisemblable, qu'il est difficile d'en adopter une autre, & que la coque de bronze qui sort du dernier feuillage, est gravée pour représenter des flammes. Il est probable que cette espèce de flambeau étoit introduite à son extrémité dans un cylindre de bois ou d'autre matière : le bronze seul auroit été trop facile à échauffer, & par conséquent il auroit été impossible de le porter dans aucune cérémonie.

J'avoue que cet Instrument, qui ne peut avoir servi que par rapport au culte des Dieux, ne me paroît décrit par aucun Historien, ni rapporté dans aucun Recueil. Le monument, en lui-même, est d'une belle conservation & son antiquité est incontestable.

Longueur totale sept pouces sept lignes : plus grand diamètre quatorze lignes : plus petit diamètre cinq lignes : la flamme occupe seize lignes de la longueur.

Pl. C.

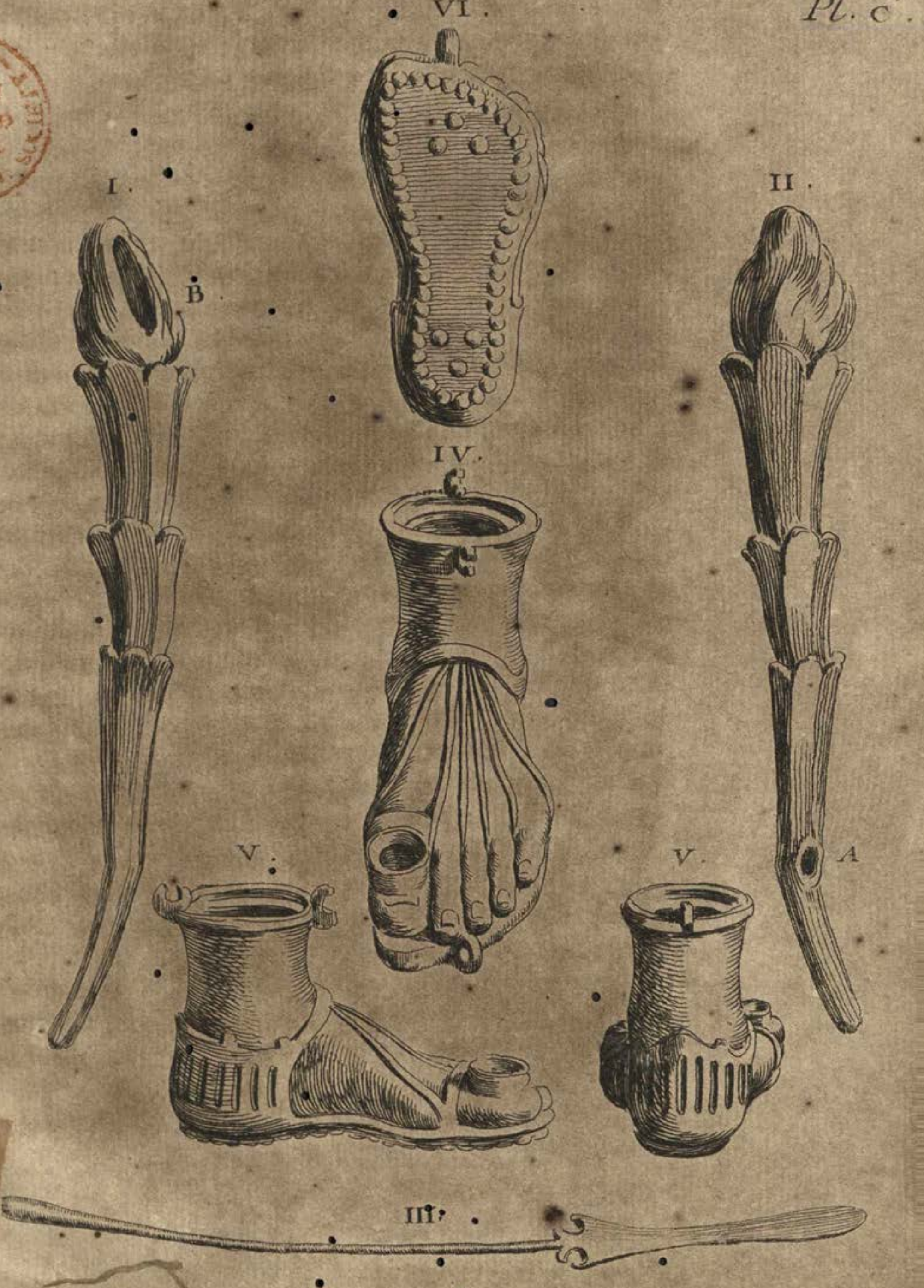

N°. III.

Je ſuis plus porté à croire que ce bel Inſtrument de bronze qui préſente le plus beau verd-de-gris, & dont le travail eſt le plus parfait, a ſervi aux Prêtres pour examiner les entrailles des animaux, plûtôt que pour aucune opération de Chirurgie. Il eſt vrai que l'une & l'autre de ces opérations ont exigé la même forme; mais cet Inſtrument me paroît un peu trop fort pour avoir été deſtiné à opérer ſur le corps humain: ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il a pour objet l'un ou l'autre de ces uſages.

Longueur ſix pouces neuf lignes: la Spatule occupe deux pouces quatre lignes de cette étendue.

N°. IV. V. & VI.

Je n'ai fait deſſiner cette Lampe que pour faire ſentir la différence, & un détail peu ordinaire à la chauſſure Romaine. Elle peut être celle d'un tems plus moderne, mais non encore du Bas-Empire.

Pour rendre l'explication claire, ce monument eſt deſſiné ſous trois aſpects: je poſſede deux pieds de ce même ſiècle, l'un eſt ſimplement votif, & l'autre a ſervi de Lampe; & j'ai préféré ce dernier, par la raiſon d'une plus grande étendue; on y voit même encore la charnière & l'arrêt du couvercle; de plus, la petite embouchure ouverte & placée à l'extrémité du pouce pour laiſſer ſortir la mèche, ne peut laiſſer aucun doute ſur ſon ancien uſage.

Celui qui a ſervi de vœu eſt plus petit de moitié, & n'eſt point travaillé dans le deſſous de la ſemelle; mais ces deux morceaux ont l'avantage réel de ſe donner mutuellement des preuves & des autorités ſur le fait ſuivant.

La chauſſure préſente une ſorte de curioſité, puiſ-

qu'en effet elle differe, à plusieurs égards, de celle que les Romains ont portée pendant plusieurs siècles, & que tous les monumens présentent sans altération.

L'espèce de quartier à jour qui embrasse exactement le talon, & l'anneau dans lequel le pouce est passé, ne sont point ordinaires; il est vrai qu'ils servoient d'autant plus à tenir le pied ferme, qu'ils étoient attachés l'un & l'autre sur la semelle. Les six laçures également attachées à cette semelle par une de leurs extrémités, passoient entre chaque doigt. On pourroit croire que cette disposition étoit incommode, mais l'habitude lève toutes les difficultés: ces laçures se réunissoient sur le cou du pied à une courroye qui partoit du quartier; & cette réunion, ainsi que la ligature, étoit si bien cachée, qu'il faut convenir qu'on apperçoit difficilement l'attache ou l'arrêt; enfin, la semelle n°. VI. & vûe par le dessous, étoit exactement environnée d'une fort grosse couture, ou peut-être d'un assemblage de clous; l'un ou l'autre avoit pour objet d'empêcher le pied de glisser: enfin, les dix têtes de clous que l'on voit répandus dans les deux milieux de la semelle, sont les singularités que cette chaussure m'a présentées, & les raisons qui m'ont engagé à la rapporter.

Il sera toujours étonnant que les Romains répandus dans toutes les parties du monde, & les Légions séjournant aussi long-tems dans des pays éloignés de leur patrie, ayent conservé leurs usages: malgré leur constance à cet égard, il est impossible que leurs modes n'ayent éprouvé quelque changement; & je suis persuadé que le quartier, & les autres moyens de solidité ajoutés à cette chaussure, ont été empruntés du séjour des Légions dans les pays froids où les glaces & l'humidité exigent plus de tenue pour le pied.

Longueur quatre pouces dix lignes: plus grande largeur

VII.

IV.

VI.

V.

I.

II.

III.

deux pouces quatre lignes : hauteur deux pouces dix lignes.

PLANCHE CI.

N°. I. II. & III.

J'AVOUE mon ignorance sur l'usage des objets dont cette Planche est remplie ; leur antiquité me paroît constante : ils ont servi aux Romains ; je ne puis rien assurer de plus ; mais comme il faut un peu parler de ce qu'on rapporte, j'ajouterai des vraisemblances aux descriptions.

Cette Tige ou cette Queue de bronze est terminée en forme d'anneau capable de recevoir le doigt ; l'Aigle Romaine est gravée en creux & de bon goût au n°. III. sur la masse de cet anneau ; ces dispositions ne peuvent avoir *été* faites sans *objet* ; il faut croire qu'on pourroit en sçavoir davantage si l'autre extrémité de la branche n'étoit point cassée : la gravure de l'Aigle, la forme & la proportion de la branche sont des faits. Je les rapporte, & je désire que ces foibles indications mettent le Lecteur en *état* de découvrir le véritable usage de ce monument.

Les mesures rapportées au bas de la gravure de l'Aigle, donnent celles de la bâse de ce monument.

Longueur cinq pouces dix lignes.

N°. IV. & V.

Ce morceau de bronze, paroît au premier coup d'œil, le fragment d'un Clou dont la tête quarrée a résisté aux injures du tems ; mais la bâse de ce quarré présente une gravure en creux très-prononcée, & sur laquelle on voit une porte au milieu d'une partie de muraille très-solide & telle qu'il étoit nécessaire pour porter trois tours crénelées. Le premier coup d'œil conduit encore à regarder cette composition comme

dépendante du blason & de ce que nous appellons des *Armes*, & par conséquent comme un ouvrage moderne.

Tel est l'état, au juste, de ce morceau & la premiere impression qu'on en reçoit; mais à l'examen, on ne voit sur la gravure, aucun des traits inventés par la vanité des Modernes pour marquer les couleurs & les métaux: en second lieu, il est certain que ce bronze a été trouvé dans Rome à la fin de l'année 1759 à soixante pieds de profondeur. Il seroit singulier que dans un espace de tems aussi court que celui que l'on peut compter depuis l'établissement des armoiries, le terrein eût monté si considérablement dans une ville, qui, depuis ce tems, n'a point éprouvé de grandes ou de fortes révolutions, telles que des tremblemens de terre, de vastes incendies, &c. Cette proposition ne doit pas moins être regardée comme un préjugé très-vague par rapport à l'antiquité: un ancien puits, une fouille faite il y a plusieurs années, & mille autres évènemens, pourroient avoir placé ce bronze dans la profondeur où il a été trouvé; je ne donne donc ce raisonnement que comme une probabilité. J'ajouterai que la gravure me paroît antique, & je l'assurerai d'autant plus, que je l'ai comparée avec un autre morceau travaillé de la même façon & pour un objet pareil. Ce dernier ne présente qu'une tour; mais il me paroît plus moderne de quelques siècles. Je croirois donc que dans les derniers tems de l'Empire Romain, les châteaux & les tours ont été prodigieusement multipliés, & que leur usage a été d'une longue durée. Pancirole a rapporté dans sa Notice de l'Empire, quantité de forteresses, & de différentes Tesséres consacrées, selon lui, à une infinité de grades militaires: je sçais que cet Auteur est plus sçavant qu'Antiquaire, & que l'on peut appeller de plusieurs opinions qu'il

Lugd. in-fol. 1608.

avance en cette dernière qualité; mais il peut au moins venir à l'appui d'une conjecture d'autant plus fondée, que l'usage de ces sortes de gravures pour les villes & leurs principaux Officiers, me paroît avoir été établi à l'exemple & à la suite des Tesseres. Je me contente de proposer mes doutes : je ne décide point; mais ces observations pourroient faire entrevoir une origine plus ancienne aux armoiries que les Croisades. Car c'est aux Croisades qu'on attribue communément l'établissement de ces marques distinctives générales & particulières; lorsqu'on assure que les devises & les autres singularités que les Chevaliers portoient sur leurs écus dans le tems de ces malheureuses entreprises, étoient devenues les marques de leur blason en particulier, & de la science héraldique en général. Il faut convenir que ces marques ou ces reconnoissances, si elles remontent à des tems antérieurs, peuvent avoir acquis un dégré d'augmentation par la circonstance des Croisades; en effet, la réunion d'un si grand nombre d'hommes de différens pays, exigeoit nécessairement des moyens de reconnoissance avoués & constans.

Cette observation conduit naturellement à réfléchir sur la manière dont l'homme invente. On peut avancer qu'il n'a jamais rien trouvé de complet en premier lieu; & qu'une bagatelle présentée par le hasard, adoptée par une convenance souvent très-éloignée de son premier objet, s'étend, s'accroît, & devient considérable presque toujours sans aucun dessein, & sans que l'on puisse rendre compte des moyens précédemment employés. Cependant l'homme s'en glorifie; sa vanité en est flattée; il se regarde comme inventeur; il l'est en général; mais comment? L'amour-propre devroit-il se repaître d'un pareil mérite, dont cependant il fait bien de profiter?

Pour revenir au monument dont je me suis peut-

être un peu trop écarté, j'ajouterai que la cassure de ce morceau de bronze & qui suppose une espèce de queue à l'extrémité de laquelle la gravure est placée, présente un rapport général avec le n°. précédent; & cette observation me met à portée de dire qu'on m'avoit envoyé de Rome le morceau que présente le n°. I. comme un Cachet ou une Tessère de Consul. La forme contraire à l'objet de cette destination, m'avoit empêché d'admettre cette opinion, & même d'en faire usage dans la description; mais le monument de ce n°. semble m'autoriser, & me permettre de les regarder l'une & l'autre comme ayant eu une destination généralement pareille, quoique dans des siècles differens. C'est du moins le moyen d'expliquer, en quelque sorte, la singularité de ces espèces de Manches, & de les excuser, en les attribuant à la mode & à l'usage.

La gravure donne la proportion de la masse ou de la bâse dont l'épaisseur est de *cinq lignes.*

Hauteur totale du fragment un pouce & demi.

N°. VI. & VII.

Ce bronze me paroît encore une énigme: je la propose à deviner, & je me contente de décrire le monument. Il est très-bien conservé; une de ses faces, car le tranchant qui le termine interrompt sa rondeur, présente deux Enfans de bout sans aucune draperie & d'un assez mauvais travail; une dentelle d'ornement règne au-dessus de leurs têtes & suit le contour supérieur du bronze; il est creux comme le fer d'une lance, & sans doute il étoit emmanché pour servir à l'usage auquel il étoit destiné; sa profondeur est extérieurement marquée par une ligne ponctuée.

Longueur totale deux pouces trois lignes: largeur de la tranche treize lignes: diamètre de la partie supérieure neuf lignes: profondeur pour recevoir le manche quatorze lignes.

Pl. CII.

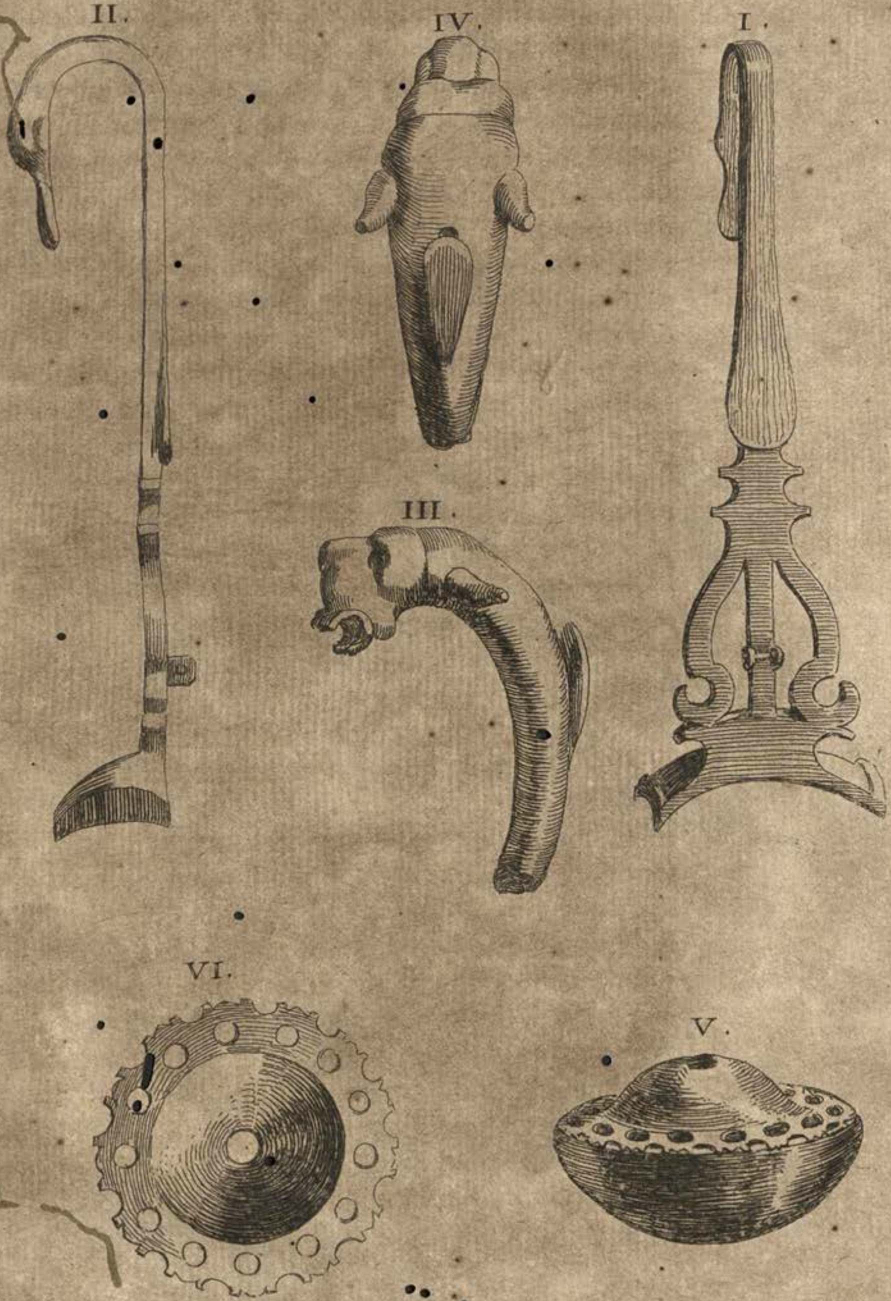

PLANCHE CII.

N°. I. & II.

Ce Manche de bronze ne peut être de meilleur goût ni mieux travaillé ; le renflement que l'on voit dans le milieu, & placé pour la commodité de la main, prouve une recherche & une attention singulières : d'ailleurs la disposition de son ornement & sa conservation particulière, m'ont engagé à faire graver ce petit morceau terminé par une tête d'oye, de cigne ou de canard. Je ne puis finir cet article, sans témoigner mes regrets sur la perte de la partie qui ne subsiste plus.

Longueur huit pouces moins une ligne.

N°. III. & IV.

On ne peut donner d'autre destination à ce Poisson que celle d'avoir servi d'anse à quelque vase : la rainure sur laquelle sa bouche est appuyée, ne permet pas plus d'en douter, que son contour ou son arrondissement dont on peut juger par le profil n°. III. Le bon goût règne dans le caractère & le travail de ce bronze.

Longueur de ce qui subsiste deux pouces dix lignes.

N°. V. & VI.

Il est singulier qu'un bronze fondu avec aussi peu d'épaisseur que cette Cassolette, ait résisté à la rouille & aux injures du tems. On voit sa forme entière au n°. V. & son dessus séparé & renversé au n°. VI. Un ouvrage dont le volume est si médiocre, prouve par cette seule raison, que cette Cassolette étoit destinée à brûler des parfums dans un petit appartement, ou, plus vraisemblablement, dans un Laraire.

Diamètre deux pouces trois lignes : épaisseur totale un pouce trois lignes.

PLANCHE CIII.

Les bronzes & les terres cuites chargés de caractères Grecs & Romains formant des noms propres, ou présentant des lettres initiales, entrent dans l'objet général des Tessères, & sont par conséquent toujours difficiles à expliquer : le motif de leur fabrique, & la raison de celui qui les employoit, ne présentent aujourd'hui que des idées vagues. Avant que d'examiner les différences que l'on peut remarquer dans les trois que je vais rapporter, & de réfléchir sur les lettres dont ils sont chargés, il est bon d'observer que ces Plaques, principalement celles de bronze, sont toutes attachées à un anneau placé dans le milieu de la partie opposée aux caractères, & fondu avec le morceau, & quoique cet anneau soit quelquefois assez grand pour entrer dans le doigt & que par conséquent on puisse alors regarder la Tessère comme une bague ; il ne faut pas croire que cet anneau ait jamais été employé à cet usage ; la raison qui s'y oppose principalement, est le volume de cette même Plaque, dont l'étendue est ordinairement fort considérable : cet anneau doit donc être regardé comme une bêlière qui servoit à attacher une corde ou un lacet que l'on portoit passé dans le col. L'Esclave ou l'Affranchi chargé de la commission ou du passe-port, réunissoit par ce moyen, la sûreté de la Tessère & la facilité d'en faire usage. Nous voyons d'ailleurs par les Bulles & les Amulettes, que cette façon de porter autour du col, étoit commune chez les Anciens.

N°. I.

Ce monument de bronze est singulier par sa forme ronde : on lit dans le plus grand cercle A ANTUNI

IV.

I.

III.

II.

SEVEREL. ANTONI. SEVERI. Le fecond cercle ne préfente que ces mots SEVEREA. ANTUUNI. Enfin, on voit dans le milieu ces trois lettres OST. placées entre deux corps dont l'objet & la forme, difficiles à reconnoître, reffemblent à deux couteaux de facrifice, pareils à celui que j'ai rapporté dans le III^e. Volume ; ils font renverfés & placés en fens contraire. Plan. LV. n°. V.

On ne peut rejetter le défaut d'explication fur le peu de confervation ; car il n'y a jamais eu de monument plus entier ni plus fain dans toutes fes parties. La différence de l'orthographe des mêmes mots dans le même monument eft encore une fingularité ; car ce n'en eft pas une de voir des lettres Grecques mêlées dans l'écriture Romaine d'un certain tems, puifqu'on écrivoit à Rome, même le Latin, avec les caractères Grecs ; mais l'ufage & l'objet de cette *Teffère*, me paroiffent incompréhenfibles : elle eft foutenue par un affez gros anneau de bronze dans lequel on peut placer fon doigt.

Diamètre trois pouces moins une ligne.

N°. II.

La forme de cette *Teffère* percée à jour dans le milieu, eft fingulière, & prouve que chaque particulier fuivoit fon goût & n'étoit affujetti à aucun ufage du côté de la forme. On m'a mandé, en me l'envoyant de Rome, que les Préteurs donnoient ces fortes de *Teffères* aux Meffagers qu'ils dépêchoient de différens côtés : c'étoit apparemment une efpèce de paffe-port ou de certificat. Cette explication eft auffi bonne qu'une autre ; ainfi je ne fais aucune difficulté de la donner, mais fans vouloir garantir, que VLPIus MAXImus ait été Préteur.

Longueur deux pouces deux lignes : plus grande largeur quinze lignes.

Nº. III.

C'est une curiosité médiocre, mais enfin c'en est une, que d'avoir un de ces Cachets qui servoient à marquer les briques dans les manufactures, approuvées pour les différens travaux de la ville de Rome. J'ai présenté dans le IIIe. Volume de ces Antiquités, les réflexions que ces briques pouvoient occasionner. Si l'on en juge par la certitude avec laquelle cette Marque m'a été envoyée de Rome comme destinée à l'usage d'approuver les briques : il est à présumer qu'elle a été comparée avec quelques-unes de celles sur lesquelles on lit COCCEI PRISCI. Il faut se souvenir, quoique ce nom soit celui de la famille de NERVA, que les Affranchis portoient chez les Romains, le nom de leurs anciens Maîtres.

Longueur deux pouces deux lignes : largeur un pouce.

Nº. IV.

Cette Lampe de bronze est formée par une tête de cigne qui sort d'une plante aquatique. Ce petit monument mériteroit d'être considéré par la beauté de son travail & la conservation complette qu'il présente ; mais il pourroit conduire également à des réflexions sur les ustensiles des Temples qui portoient les attributs de la Divinité qu'on y desservoit. Cette Lampe peut donc avoir servi à quelque Temple d'Apollon : le Cygne étoit consacré à ce Dieu.

Longueur trois pouces dix lignes : largeur & hauteur deux pouces deux lignes.

PLANCHE CIV.

CE QUE j'ai dit sur les *Tessères* au nº. I. de la Planche précédente, m'engage à rapporter toutes celles

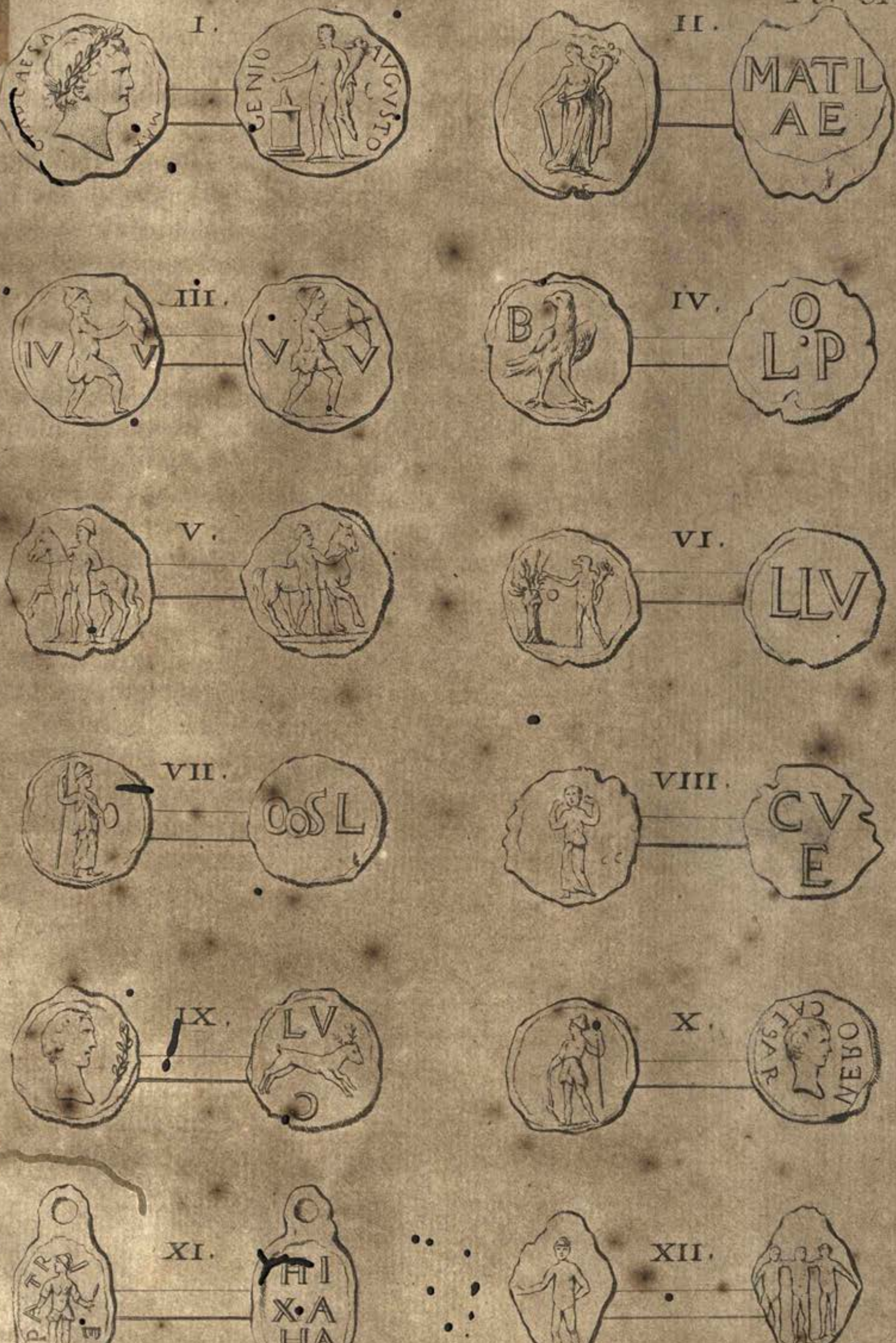
I.
GENIO AVGVSTO
II.
MATL
AE
III.
IV
V
IV.
B
O
L.P
V.
VI.
LLV
VII.
VIII.
CV
E
IX.
LV
X.
CAESAR NERO
XI.
PATR
HI
X.A
HA
XII.

de plomb que j'ai pû rassembler. Leur réunion ou plûtôt le tableau de ces *Tessères* dont les unes ont des revers & les autres ne sont frappées que d'un côté, ainsi que la différence de leur forme, sont des preuves plus capables, que tous les discours, de persuader l'impossibilité des décisions particulières à leur égard. Ficoroni a donné un Ouvrage sur les Plombs antiques, dans lequel il a rapporté un grand nombre de ces *Tessères*; cependant il n'a rien décidé : j'ai évité, autant qu'il m'a été possible, la répétition de celles qu'il a publiées; mais, à son exemple, les descriptions que je vais en donner, seront de la plus médiocre étendue.

N°. I.

Une Tête Impériale couronnée de laurier, avec la légende, CLAD CAESA.

Au revers, le type d'une Médaille de Néron. Un génie nud debout, tenant de la main droite une Patère sur la flamme d'un autel qui est à côté de lui, & une corne d'abondance avec ces mots : GENIO AUGUSTO MAX.

N°. II.

Une Femme à demi-nuë, s'appuyant de la main droite sur un gouvernail, & tenant de la gauche une corne d'abondance.

Au revers, cette inscription, MATLAE.

N°. III.

L'on voit sur les deux faces de cette Piéce, la même figure d'un Archer marchant de côté, ayant un bonnet à la Persanne, à peu-près comme on le voit représenté sur les Dariques, avec ces lettres numérales IV V d'un côté : & de l'autre V V.

N°. IV.

Un Aigle avec la tête tournée du côté droit, & dans le champ, la lettre B.

Au revers, on voit ces trois lettres disposées en triangle
O.
L. P.

N°. V.

Les Figures de Castor & de Pollux tout-à-fait semblables à celles que l'on voit sur plusieurs Médailles, sont représentées sur les deux côtés de cette Piéce.

N°. VI.

Anubis debout, paroît cueillir de la main droite, une branche d'arbre, & de la gauche il tient une corne d'abondance.

Ces trois lettres LLV sont écrites au revers.

N°. VII.

Minerve avec le bouclier & la haste: au revers, ces caractères COS L.

N°. VIII.

Une Figure de Femme portant les mains à la tête: au revers CVE.

N°. IX.

Une Tête de jeune Homme devant laquelle on voit une palme.

Revers L V O. Un Cerf courant. On a des Médailles d'Auguste avec la palme, frappées dans les Colonies Espagnoles.

N°. X.

NERO. CAESAR. Une Tête jeune ~~de Néron~~.

Revers,

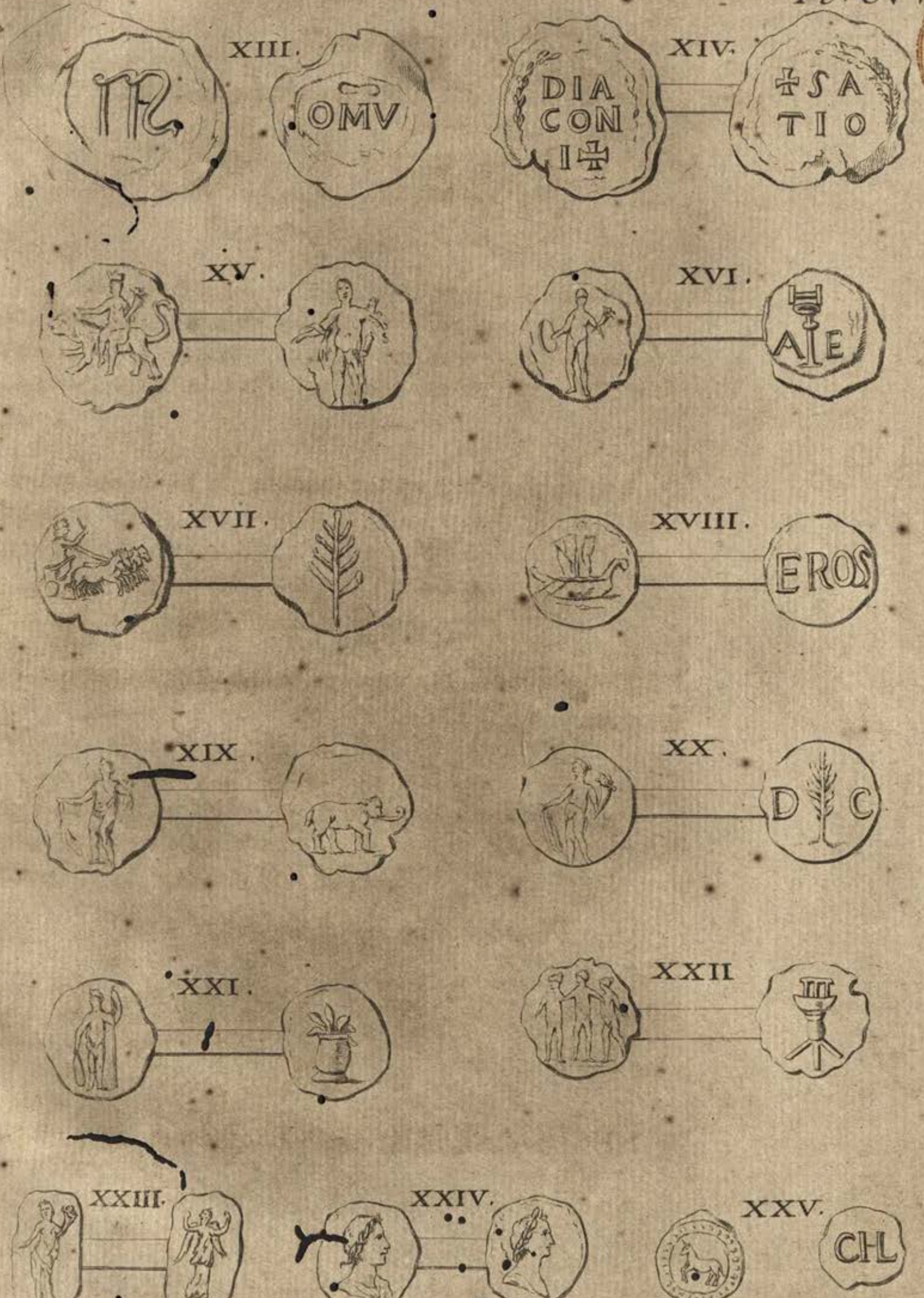
XIII.
OMV
XIV.
DIA
CON
I
SA
TIO
XV.
XVI.
AIE
XVII.
XVIII.
EROS
XIX.
XX.
D C
XXI.
XXII.
XXIII.
XXIV.
XXV.
CHL

Revers, Mars en pied s'appuyant de la droite sur son bouclier, & tenant sa pique de la main gauche.

N°. XI.

PATRIE, Soldat tenant un poignard de la main gauche. Revers, HI XA HA.

N°. XII.

Une Figure de Femme nuë ayant un bras étendu & l'autre derrière le dos. Au revers, les trois Graces.

PLANCHE CV.

N°. I.

La *lettre M d'un côté:* au revers OMV.

N°. II.

* SATIO. Revers DIACONI. *

N°. III.

Cybèle assise sur un Lion courant. Revers, une Figure inconnue.

N°. IV.

Une Figure nuë; la corne d'abondance dans une main, un bouclier dans l'autre. Au revers, trois caractères H A E, au milieu desquels il y a une espèce de chandelier.

N°. V.

Un Char à quatre chevaux; & celui qui les conduit. Revers, une Palme.

N°. VI.

Un Vaisseau à rame & à voile: EROS au revers.

N°. VII.

Une Figure inconnue. Revers, un Eléphant.

N°. VIII.

Une Figure nuë tenant une corne d'abondance d'une main, & un gouvernail de l'autre. Au revers, une Palme entre ces deux lettres D C.

N°. IX.

Figure de Femme à demi-nuë, appuyée d'une main sur un bouclier, & de l'autre sur une haste, comme on représente Vénus *Victrix*. Au revers, le Boisseau de l'abondance.

N°. X.

Les trois Graces d'un côté; de l'autre, une Chapelle sur un trépied.

N°. XI.

D'un côté, une Figure de l'Abondance; de l'autre, une Victoire les bras élevés.

N°. XII.

De chaque côté, une tête Impériale, jeune & couronnée de laurier.

N°. XIII.

D'un côté, un Cheval; de l'autre CHL. c'est le commencement du mot CHLODOVEVS ou LVDOVICVS, ainsi qu'on l'écrivoit anciennement.

III.

I.

II.

IV.

V.

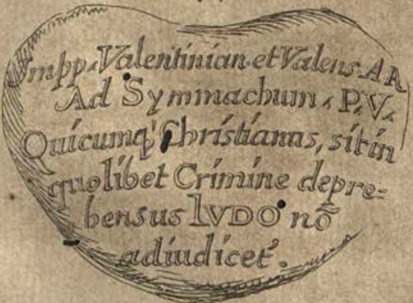

VI.

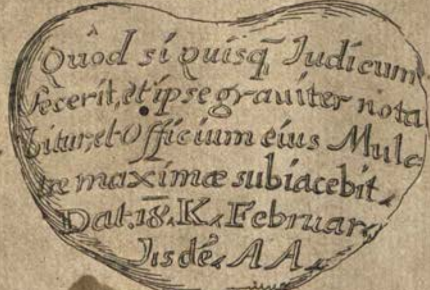

P.L. Charpentier Scripsit.

PLANCHE CVI.

N°. I. & II.

J'APPORTE tous les soins possibles pour rassembler dans ces Recueils, les Antiquités de tous les genres & de toutes les matières, dans le dessein, non-seulement d'instruire les Curieux de leur existence, mais de les mettre en état de rechercher à l'avenir, les morceaux d'une espèce pareille; & de retrouver l'objet de leur fabrique que souvent je n'ai pû reconnoître.

Les Cailloux dont cette Planche est remplie, sont absolument dans le cas de l'ignorance que je viens d'avouer. Ils me paroissent de la même espèce que ceux qui roulent dans le Rhône, & que l'on trouve dans ce fleuve: il est d'autant plus aisé de les reconnoître, qu'ils sont peu travaillés, & qu'ils ont été employés, à peu de chose près, comme on les a tirés de ce fleuve ou des campagnes voisines de ses bords. Mais à quel dessein sont-ils chargés d'inscriptions en relief, écrites en lettres majuscules Grecques ou Latines? Rien n'a pû me faire découvrir l'objet de ce travail, & la raison du choix de cette matière. Si l'on n'avoit trouvé qu'un ou deux de ces morceaux, on auroit pû les regarder comme l'effet d'une fantaisie dont on ne chercheroit point à rendre compte; mais le genre des matières écrites, & le nombre de douze ou environ que j'ai vû ou que je possede, m'obligent à penser différemment, & à les regarder comme des opérations avouées & publiques, d'autant que l'on n'écrit point sans un objet d'utilité ou de nécessité sur les deux faces d'une Pierre, douze lignes d'écriture contenant une loi de l'Empereur Valentinien. J'ajoûterai à ces réflexions, qu'il me paroît qu'on ne trouve les monumens de ce genre que dans la Gaule: du moins les quatre qui remplissent cette Planche,

n'ont pas été trouvés ailleurs. Je dois dire encore que je ne connois aucun Recueil dans lequel on en fasse mention ; & qu'enfin je ne me souviens point d'en avoir vû dans les Cabinets des pays étrangers. Il est encore plus extraordinaire de n'en avoir point trouvé en France, puisque l'examen de ces morceaux fait voir qu'ils ont été en usage dans les Gaules pendant le cours de plusieurs siècles.

On lit d'un côté sur la Pierre de ce n°. DIVVS. AVGVSTVS, & de l'autre côté IMP. NERV. CAE. AVG. REST.

Tome XXI. pag. 385. Ce Caillou est la représentation de la légende d'une Médaille : *Voyez* les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. La destination d'une Pierre de cette forme, de ce volume, & de plus, écrite des deux côtés, qui par conséquent ne pouvoit être enclavée que dans un corps à jour, n'est pas aisée à décider. Ce Caillou est d'un rouge-clair.

Longueur deux pouces trois lignes : hauteur un pouce six lignes : épaisseur cinq lignes.

N°. III.

Cette Pierre ovale est chargée, d'un seul côté, de caractères Grecs, tels qu'on les employoit, ce me semble, à Marseille, & qu'ils étoient en usage à Rome du tems d'Auguste.

ΕΥΦΑΜΕΙΤΩ
ΑΙΘΗΡ ΚΑΙ ΓΑ
ΣΤΑΩ * ΠΟΝΤΟΣ
ΣΤΑΤΩ ΔΑΗΡ.

* *Sic.*

Que l'Ether & la Terre soient en silence, que la Mer soit reposée, que l'Air soit tranquille.

Cette Inſcription a pour objet le ſouhait d'une heureuſe navigation. Le Caillou ſur lequel elle eſt écrite, eſt de couleur brune.

Il a dans ſon plus grand diamètre un pouce ſept lignes : & dans le plus étroit un pouce cinq lignes.

N°. IV.

Les caractères écrits ſur cette autre Pierre, & qui n'occupent qu'une de ſes faces, ſont d'un ſiècle très-bas, & concourent à prouver ce que j'ai dit au commencement de cette explication ſur la variété des matières que ces Inſcriptions préſentent, & ſur le long eſpace de tems qu'elles ont été en uſage. Ils ſont exactement copiés ſur la Planche ; ainſi il eſt inutile de les répéter ; on obſervera ſeulement que le ſurnom qu'on y donne à Tertulia me paroît impoſſible à lire : il étoit apparemment Gaulois ; & ces ſortes d'aſſemblages de noms devoient ſe rencontrer fréquemment dans les Colonies Romaines. Cette *Tertulia* reçoit donc une preuve ou d'amour ou de confiance par ces mots, que l'on pourroit regarder auſſi comme une aſſurance d'attachement. Cette gravure ne met point à portée de former d'autres conjectures : l'Inſcription eſt exécutée ſur un Caillou jaune.

Largeur deux pouces : hauteur un pouce quatre lignes : épaiſſeur ſix lignes.

N°. V.

Impp. Valentinian. & Valens AA
Ad Symmachum. P. V.
quicumq; Chriſtianus, ſit in
quolibet Crimine depre-
henſus LUDO. n̄o
adiudicet.

N°. VI.

Quôd si quisq̄ Judicum fecerit, & ipse graviter notabitur, & officium eius Mulctæ maximæ subiacebit.
Dat. 18. K. Februari.
Iisdē. A A.

L'examen de cette Inscription conduit à plusieurs observations : 1°, Que le mot COSS. ou *Consulibus* doit être supposé dans cette date, rapportée pour indiquer l'année de J. C. 365, dans laquelle Valentinien & Valens, furent Consuls pour la première fois, & rendirent cette loi. 2°, Que la forme des caractères, les points ainsi marqués, & plus que tout cela, le chiffre Arabe 18, au lieu du chiffre Romain XVIII. dénotent une écriture très-moderne, tout au plus de la fin du quinzième siècle, ou du commencement du suivant. 3°, Que cette Inscription n'est qu'une copie exacte de la loi 8e au Code Théodosien *de Pœnis*. D'ailleurs il est aisé de sentir par quelle raison cette Loi a été écrite & répétée séparément par les Chrétiens : elle les flattoit, & les avoit mis à l'abri; ils vouloient donc la perpétuer; & l'écrire plus solidement que sur les matières ordinaires, telles que la cire & le papyrus, en mettant à portée de la transporter plus aisément qu'on ne peut faire les Inscriptions de grandeur ordinaire écrites sur le marbre ou sur le bronze, & de plus, avec très-peu de peine & de dépense. Ce Caillou est presque noir.

Largeur trois pouces six lignes : hauteur trois pouces : épaisseur huit lignes.

Cette façon d'écrire ou de former les lettres en relief sur les Pierres de ce genre, n'offre rien de diffi-

[...]ile à concevoir. On peut supposer que ces lettres y ont été exprimées avec de la cire liquide, & que ce travail étant fait, & la cire étant tout-à-fait seche, on a mis tremper la Pierre, dont la nature est calcaire, dans de l'eau-forte : ce dissolvant a mangé le fonds à un dégré égal & proportionné au tems qu'il est demeuré sur la matière.

Si l'on m'oppose que les Anciens ne connoissoient pas ce vigoureux mordant, je ne pourrai donner de preuves convaincantes ; mais je dirai qu'ils avoient l'usage de plusieurs autres agens qui produisoient les mêmes effets, & qui pouvoient opérer, si l'on veut, avec une moindre facilité, mais toujours avec un succès égal : l'énumération de ces moyens trouvera sa place ailleurs.

DES MOULES.

J'AI fait en plusieurs endroits de cet Ouvrage, l'éloge de l'exactitude & de l'intelligence avec lesquelles les Romains tiroient leurs empreintes & devoient par conséquent travailler leurs Moules. Les réflexions que ces opérations pouvoient exiger, auroient en premier lieu trop allongé l'article dans lequel je les aurois inserées. En second lieu, ces sortes de détails ne conviennent point à tout le monde : j'ai mieux aimé réunir ce que chaque morceau m'avoit fait penser, & le placer à la fin de cette classe. Cet article étant séparé, ne sera vû que par les Curieux de cette partie.

Le Médaillon de Thalès, Volume III. Planche XXXIV. n°. V. Celui de Posidonius, Volume IV. Planche LVI. n°. III. & la représentation d'un Comédien que l'on trouve dans le même Volume, Planche LXXIX. n°. VI. sont les trois ouvrages de terre les plus distingués de ceux que j'ai rapportés dans ces Recueils : leur couleur est différente, mais leur qualité est la

même. Le premier est d'un jaune sale, un peu rougeâtre & attirable par l'aimant : la terre ou l'argille dont il est composé, paroît avoir souffert un dégré de feu assez fort pour avoir acquis celui de dureté qu'on y remarque.

Le second est d'une couleur grise-bleuâtre : il est moins dur que le précédent, mais il est également attirable par l'aimant.

Le troisième est d'un gris-verdâtre, moins attirable par l'aimant, mais plus dur que le second, & le grain en est très-fin.

Il paroît que les argilles des deux premiers sont alliées à une terre ferrugineuse, qui par le feu a pris un peu de phlogistique, & que la terre du troisième morceau, contient une petite portion cuivreuse.

Ces détails prouvent simplement l'analyse que j'en ai fait faire pour sçavoir si leur dureté ou leur dégré de consistence ne dépendoit point de quelque mêlange étranger ; mais il m'a paru que les argilles de ces trois petits morceaux n'étoient point différentes de celles dont nous faisons usage. Je n'entrerai dans aucun autre détail ; les terres que j'ai rapportées sans nombre dans ce Recueil, n'ayant absolument rien de remarquable quant à leur matière & à leur préparation ; je dirai seulement que pour faire des ouvrages aussi finis que les trois que je viens de citer, il faut dépouiller l'argille par un lavage répété, pour séparer de la matière, les parties grossières qui s'opposeroient à la délicatesse des empreintes. On lave donc cette argille en la délayant dans l'eau, en laissant précipiter les parties les plus grossières, & ne ramassant que les molécules les plus fines qui surnâgent dans l'eau.

Une opération pareille à celle de ces petits ouvrages, doit paroître d'une médiocre importance aux gens du monde ; cependant le talent de mouler & celui de fabriquer

fabriquer les différens moules, est d'autant plus nécessaire, qu'il est possible par leur moyen de multiplier plusieurs sortes d'ouvrages curieux, quelquefois même importans.

Je vais donc détailler les différentes matières qui servent à mouler les petits objets, comme les Médailles, les Pierres gravées, &c. Je dois encore à M. Majault les éclaircissemens que je vais rapporter.

On peut fabriquer des Moules, de fer, de cuivre, d'étain, de terre cuite, de gypse, de pierre tendre & dure, de soufre, de cire, de pâtes de porcelaine dans lesquelles on auroit imprimé ou travaillé tous les objets que l'on veut rendre en relief avec promptitude & précision, par le moyen des terres de toute espèce, ou d'autres corps mols ou amollis, susceptibles de recevoir une empreinte. Je passerai sous silence les moyens de fabriquer des Moules avec les métaux, d'autant qu'il est à présumer que les Anciens ont connu l'usage du sable employé par les Artistes de nos jours à ces sortes d'ouvrages. Il seroit même très-difficile, vû la retraite des métaux dans le refroidissement, de fondre des surfaces d'un certain volume, sans employer un Moule qui se prêtât à cette retraite. Les Auteurs anciens, & principalement Pline, qui semble n'avoir rien négligé dans le détail des Arts pratiqués de son tems, ne nous ont point parlé des Moules en général, encore moins de ceux d'étain dont l'usage auroit été très-bon, tant pour les marques de leur poterie, que pour les ouvrages dont il s'agit: on doit cependant présumer qu'ils ont employé un métal très-facile à fondre, très-souple en lui-même, & qui ne donne aucune inquiétude à l'égard de la rouille, tandis que la moindre humidité altère le cuivre & le fer; mais, je le répète, les Moules faits avec des terres ou des gypses, sont, généralement parlant, les seuls qui puissent regarder

les petits monumens qui m'engagent à ces réflexions. Il eſt cependant véritable que les pratiques des Anciens nous ſont inconnues dans ce genre, & que celles que nous employons ſont au moins des équivalens ; elles doivent même en approcher de ſi près qu'elles peuvent y ſuppléer : cette raiſon m'engage à rapporter quelques-uns de nos procédés.

La préparation de la terre pour les Moules de cette matière, exige les mêmes précautions que celles dont j'ai parlé plus haut, c'eſt-à-dire, qu'il faut une argille pure & bien lavée ; & par cette raiſon, ces Moules exigent plus de ſoins que les autres dont je parlerai dans la ſuite.

On conçoit que les traits imprimés ſur une terre molle peuvent facilement être altérés par le maniement indiſpenſable ; ils peuvent auſſi l'être conſidérablement par la gravure ; ils ſe fendent aiſément en ſéchant ; ils ont encore l'inconvénient de perdre de leur volume, ce qui met l'Artiſte dans le cas d'uſer de beaucoup de diligence, & de prendre de très-grandes précautions pour obtenir des ouvrages d'une grandeur déterminée. On fait cuire ces ſortes de Moules comme toutes les autres terres, & ils deviennent d'une ſolidité preſque inaltérable, lorſque l'argille eſt de bonne qualité, & qu'elle a éprouvé un dégré de feu convenable.

Si les Moules faits avec le gypſe ou le plâtre ont moins de ſolidité que ceux de terre, ils ont d'un autre côté, des avantages conſidérables, ſoit pour la facilité de leur fabrique, ou par la raiſon qu'ils ne ſont point ſujets à la retraite, à la gerçure, non plus qu'aux fentes, & qu'ils rendent les empreintes avec la même exactitude que l'on accorde à la terre.

Le gypſe ou le plâtre eſt une pierre calcaire qui quelquefois a la forme du talc, & qui préſente d'autres fois un tiſſu fort irrégulier : on fait de cette pierre une

chaux par une calcination légère, ſoit à feu nud, ſoit par la chaleur d'un four bien échauffé au dégré de chaleur qu'il a encore lorſqu'on en a tiré le pain; ſoit en la mettant en poudre avant que d'être cuite, & l'expoſant dans un poëlon de terre ou une poële de fer à une chaleur médiocrement forte & ſuffiſante pour enlever l'humidité du gypſe: & ſi l'on ne fait point uſage de cette dernière manière de le cuire, il ſuffit de le laiſſer expoſé au feu en le remuant toujours avec une ſpatule de fer juſqu'à ce qu'il ne rende plus aucune fumée. Si l'on paſſoit ce dégré de coction, le gypſe ſeroit trop cuit & conviendroit beaucoup moins à l'uſage du Moule, parce qu'il fait une pierre beaucoup moins dure que celui auquel on a donné un juſte dégré de feu.

On employe le plâtre cuit, ſelon ce procédé, en le mettant en poudre très-fine & paſſée au tamis de ſoye, ſur-tout lorſqu'il eſt queſtion de prendre des empreintes dont les traits ſont délicats. Pour y parvenir, on mêle le plâtre avec autant d'eau qu'il en faut pour faire une bouillie un peu fluide. Après avoir bien délayé ce mélange, on le verſe ſur le corps dont on veut prendre l'empreinte & qu'on a eu ſoin de frotter d'huile & de border, ce qu'on fait avec des lames de plomb. Quand le plâtre eſt ſur l'empreinte, on appuye un pinceau, & l'on pointille toute la ſurface avec rapidité & à pluſieurs repriſes, pour le bien établir ſur cette même ſurface: on laiſſe enſuite le plâtre en repos: il ſe prend très-vîte, il s'échauffe, il ſuë & ſe détache preſque tout ſeul du corps ſur lequel il a été appliqué. On laiſſe ſécher le plâtre; & pour parvenir à pouvoir y mouler ſoit de la terre, ſoit même du plâtre, il faut lui faire boire autant d'huile graſſe des Peintres qu'il peut en prendre, ſans cependant que cette huile faſſe couche ſur la ſurface. Quand cette huile eſt ſeche, on peut faire uſage du Moule: il arrive cependant que

quoique cette huile ſoit bien ſéchée, l'eau fait des impreſſions ſur cette eſpèce de Moule; alors le plâtre ou les terres que l'on voudroit introduire, pourroient s'y attacher, l'eau ayant plus d'analogie que l'huile avec le plâtre. Pour éviter cet inconvénient, on peut employer une manœuvre dont le ſuccès eſt aſſuré; celle de paſſer une légère couche de vernis fait avec la gomme-laque ſur toute la ſurface du Moule: par ce moyen, on bouche tous les pores du plâtre & on empêche l'ingrès de l'eau. Il faut cependant convenir que, quelque légère que ſoit cette couche de vernis, elle altère un peu les extrêmes fineſſes du Moule; mais cet inconvénient eſt ſi léger lorſqu'on eſt adroit, & qu'on eſt dans l'habitude de pratiquer ces petites opérations, qu'il n'eſt pas poſſible de déſapprouver cette reſſource.

Je crois qu'il eſt néceſſaire de rapporter la recette de l'huile graſſe & du vernis de gomme-laque dont j'ai parlé; car il eſt plus eſſentiel d'écrire pour ceux qui ſont en province, que pour les habitans des villes qui, pour ainſi dire, n'ont autre choſe à faire qu'à déſirer, & qui trouvent tout ſous leur main.

L'huile graſſe dont les Moules doivent être enduits, eſt celle de lin, de noix ou de pavôt, autrement dite d'œillete: on la fait cuire avec de la litarge, & cette ſeule drogue rend l'huile ſécative. On met une once de litarge, ou deux onces, ſi on veut la rendre plus ſécative, avec une livre d'huile: on fera bouillir le tout dans une marmite de fer, pendant l'eſpace d'une heure; il faut toujours remuer pour empêcher la litarge de brûler: on la retire du feu, on la laiſſe repoſer pendant pluſieurs jours; enſuite on ſépare l'huile claire qui ſurnâge, & ſi l'on veut l'avoir encore plus limpide, on la filtre à travers un papier gris; cette dernière précaution n'eſt cependant néceſſaire que pour avoir de

l'huile propre à réparer des Moules dont les traits ſont d'une grande fineſſe. Les Mouleurs en grand ne prennent point toutes ces précautions pour purifier leurs huiles ; elles leur ſeroient inutiles.

Le vernis de gomme-laque ſe fait en prenant de la gomme-laque, platte ou en graine, concaſſée en poudre groſſière. On en mettra quatre onces dans ſeize onces d'eſprit-de-vin ; on y ajoutera une once de colophane ; on laiſſera ce mêlange expoſé au ſoleil pendant douze ou quinze jours, en le remuant de tems en tems dans la journée : ce vernis eſt fort trouble, mais il s'éclaircit au ſoleil ſi l'on a l'attention de ne le pas remuer après l'opération ; alors on ſépare ce qui eſt devenu limpide pour l'uſage énoncé ci-deſſus.

Le ſoufre eſt une matière dont on peut faire de très-bons Moules. Je me contente de renvoyer, à l'égard de cette matière, au détail que M. Mariette a donné pour la façon de le traiter, dans ſon bel Ouvrage ſur les Pierres gravées du Cabinet du Roi. Tom. I. pag. 230.

L'expérience apprendra ſur tous ces procédés plus que tous les détails que je pourrois donner par écrit ; car il eſt dans les opérations les moins compliquées, une infinité de petites circonſtances que la pratique ſeule peut apprendre ; enfin, ce que les Artiſtes en Chymie appellent *tour de main*, ne peut être décrit.

Il eſt bon cependant d'avertir que ſoit que l'on veuille mouler en bronze, une Médaille, par exemple, une Pierre gravée ou tout autre relief, ainſi qu'un creux de plâtre préparé avec de l'huile graſſe, il faut toujours enduire ce corps d'une très-légère couche d'huile d'olives avec une broſſe de crin très-douce, en obſervant qu'il ne demeure aucune partie du crin non plus que d'autres ordures ſur la ſurface du corps que l'on veut mouler : j'ajoûterai ſeulement que les Moules de plâtre enduits de vernis de gomme-laque, ne ſont

point propres à être moulés avec le soufre; d'ailleurs il est bon d'avertir que le soufre altère toujours un peu le cuivre, & même l'argent lorsqu'on en fait usage pour mouler ces matières; mais comme il est important quelquefois d'avoir les empreintes des choses gravées sur ces métaux, pour en avoir ensuite la répétition dans le plâtre, on peut substituer au soufre, de la cire blanche fondue, la plus pure: on la coulera sur le corps dont on veut prendre l'empreinte, après qu'on aura eu soin de le graisser avec de l'huile de noix, & de le border avec un carton mouillé. Lorsque la cire sera totalement figée, on ôtera le carton; & pour séparer la cire du corps que l'on a moulé, on mettra le tout dans un vase rempli d'eau claire, & cette eau le détachera en s'insinuant entre le corps moulé & la cire: on auroit peine à les séparer sans cette précaution. On peut mouler dans cette cire avec du plâtre, comme on fait dans le soufre, ou sur des plâtres préparés comme je l'ai dit. Pour faire séparer le plâtre de la cire, quand le plâtre est parfaitement durci, il faut employer la même manœuvre, c'est-à-dire, mettre le tout dans une eau très-limpide. L'examen de la manière de tirer des empreintes, me conduit tout simplement à relever le peu d'exactitude de M. Homberg, dans la manière de préparer des Moules propres à prendre des empreintes de verre.

Acad. des Sciences sur la manière de copier les Pierres gravées.

M. Homberg dit dans un Mémoire donné dans l'année 1712: *Il faut prendre du tripoli d'un grain très-fin, celui de Venise, par exemple, réduit en poudre impalpable, humecté avec autant d'eau qu'il en faut pour faire une pâte solide, & prendre l'empreinte de la pierre gravée, en appuyant sur cette pâte après en avoir saupoudré légèrement la surface avec du tripoli sec, avant que de prendre l'empreinte: sans cette précaution,* ajoute-t-il, *le tripoli humide s'attacheroit à la pierre; & lorsqu'on la voudroit en-*

lever, la pierre entraîneroit avec elle quelque portion de tripoli, & loin d'avoir une empreinte exacte, elle ſeroit très-défectueuſe. Pour ſaupoudrer exactement, continue-t-il, *la couche légère du tripoli ſec ſur le tripoli humide, il faut enfermer le tripoli mis en poudre impalpable dans une mouſſeline claire, mais très-fine, & répandre également cette poudre ſur toute la ſurface, en ſecouant vivement le ſachet de tripoli.*

Cette manœuvre ſeroit exacte ſi M. Homberg avoit dit, quelle eſt l'eſpèce de terre qu'il a alliée au tripoli, pour donner à ſes Moules, lorſqu'ils ſont cuits, une conſiſtence qu'on ne peut obtenir du tripoli ſeul; les terres crétacées, n'ayant pas la propriété de former un corps ſolide au dégré de feu qui donne aux argilles la conſiſtence de pierre. Cependant cette obmiſſion de M. Homberg rend l'opération très-difficile, pour ne pas dire impoſſible; car les Moules faits avec du tripoli ſeul, ont ſi peu de conſiſtence, qu'ils ne ſont nullement propres à prendre des empreintes de pierres gravées dont les traits ſont communément très-déliés & faciles à détruire. L'expérience apprend qu'il faut, pour donner à ces Moules la ſolidité néceſſaire, les fabriquer avec un mêlange de deux ou de trois parties de tripoli, & d'une partie d'argille blanche appellée communément *terre à pipe*: ce mêlange joint à la propriété de devenir très-ſolide après avoir été cuit, celle de conſerver la fineſſe des traits de relief ou de creux dont on veut prendre l'empreinte: il faut cependant que ce qui eſt touché par le verre, ſoit de tripoli pur.

Pour fabriquer ces ſortes de Moules, on prendra donc du tripoli, & de l'argille blanche, dans la proportion déja donnée; on en fera avec de l'eau une pâte ſolide; on mettra cette pâte dans un cercle de

fer construit comme je le dirai plus bas; on emplira le cercle de cette pâte; on en rendra la surface unie, autant qu'il sera possible, avec la paume de la main; on saupoudrera une couche légère de tripoli mis en poudre très-fine & enfermée dans une mousseline. On appuyera fortement le corps dont on veut prendre l'empreinte, après quoi on l'enlevera le plus adroitement que l'on pourra; on examinera si on n'a rien enlevé des traits, & s'ils sont tous pris avec exactitude. On laissera sécher le Moule dont on aura ôté le cercle de fer; & pour sureté de la conservation des traits du Moule, avant que d'en faire usage, on pourra le faire cuire sous la moufle au fourneau d'Emailleur. Lorsqu'on voudra s'en servir, on prendra un morceau de verre, coupé un peu plus grand que le corps que l'on veut mouler, & d'une épaisseur proportionnée au creux ou au relief; on mettra ce verre sur le Moule; & le tout ainsi arrangé, dans le fourneau d'Emailleur, en observant d'échauffer le verre peu-à-peu, dans la crainte qu'il ne s'éclate. Lorsque le verre sera rougi par le feu, on retirera de dessous la moufle le Moule chargé du verre fondu; & avec un morceau de fer dont la surface sera très-unie & qu'on aura eu soin de faire chauffer, on comprimera le verre sur le Moule; on le mettra refroidir insensiblement, & lorsqu'il sera froid, on trouvera une empreinte très-fidèle, si l'on a bien manœuvré.

Le cercle de fer dont j'ai parlé plus haut, & dont j'ai promis l'explication, doit être fait à double charnière, dont une puisse s'ouvrir, pour séparer facilement le cercle d'avec le Moule.

Il faut encore observer que le fer qui doit servir à appuyer sur le verre pour prendre l'empreinte, soit couvert de terre crétacée, telle que le blanc d'Espagne; ou que le verre lui-même soit couvert de ce blanc d'Espagne,

d'Espagne; car il est nécessaire de mettre un corps intermédiaire entre le verre & le fer, pour empêcher que le verre ne s'attache au fer.

L'article du refroidissement du verre est de la dernière importance; car plus le verre a d'épaisseur ou d'étendue, plus le refroidissement doit être insensible: si l'on négligeoit cette attention, on auroit le chagrin d'éprouver la cassure des empreintes. Il seroit donc prudent, quand on veut réussir à ces sortes de travaux, d'avoir, ou deux fourneaux, l'un pour le travail, & l'autre pour laisser refroidir; ou bien un fourneau composé de façon qu'il eût une chambre propre au refroidissement, comme on en voit dans les Verreries.

Il m'a paru qu'il étoit d'autant plus nécessaire de placer dans cet article, la manière de mouler le verre, qu'il nous reste beaucoup de monumens Romains composés de cette matière; & quoique j'en aie déja parlé dans différens endroits de ce Recueil, & principalement dans le troisième Volume, à l'occasion d'une Tête de Page 298. Méduse, je n'avois point indiqué la manière de parvenir à l'imitation de ces sortes de monumens: je regardois alors ce que M. Homberg en avoit dit comme très-exact, & je ne pensois point à relever son erreur.

J'ai vû aussi des Moules de porcelaines, dont on s'est servi pour faire des empreintes de pierres gravées; mais ces empreintes étoient moins nettes que celles que l'on prend par le moyen du verre, soit à cause de la différence de la manœuvre employée à la construction des Moules, soit par la raison que la porcelaine en biscuit a toujours un grain qui rend nécessairement sa surface inégale. La manœuvre la plus ordinaire des ouvriers des Manufactures de porcelaine, consiste à l'égard de ces sortes d'empreintes, à enfoncer leur pâte dans un Moule de plâtre bien sec, mais sans être huilé

ni vernissé : on conçoit aisément que l'humidité n'étant point enlevée, la matière doit s'attacher, ou, pour mieux dire, entraîner quelques portions de la surface de la pâte qui s'est attachée au Moule, que par conséquent les traits les plus fins sont aisément altérés ; & qu'enfin la surface est rendue très-inégale : il faut donc conclure que cette pâte n'est pas propre en général à faire les Moules qui m'ont conduit à ces réflexions.

RECUEIL D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, GRECQUES, ROMAINES, ET GAULOISES.

CINQUIEME PARTIE.

DES GAULOIS.

AVANT-PROPOS.

Les Gaulois, avant que d'être subjugués par les Romains, n'avoient de connoissances acquises, que celles que rapportoient leurs troupes employées au service des nations étrangères. Nous les voyons à la solde des Carthaginois, & porter les armes dans la Grèce & dans l'Asie, tantôt soudoyés, & tantôt pour leur propre compte.

L'Histoire nous apprend encore leur passage des Alpes, l'établissement qu'ils ont fait dans le voisinage du Pô; & les monumens nous instruisent de leur communication avec les Etrusques, dont les lumières & les connoissances étoient alors recommandables, mais dont l'avantage ne fut apparemment sensible que pour ceux des Gaulois qui devinrent leurs voisins; car nous ne voyons point que les Etrusques ayent fait aucune impression dans la Gaule proprement dite, soit par rapport au Gouvernement civil, soit par rapport à la Religion.

L'Histoire des monnoyes de Philippe, prouve cependant que les Gaulois cherchoient à profiter des pratiques des autres peuples. La grossière imitation de ce que nous appellons *Médailles* qu'ils avoient apportée de la Grèce, & dont on peut juger aujourd'hui, nous apprend en même tems que leurs connoissances dans les Arts étoient médiocres: ils pouvoient mouler & imiter les monnoies dont apparemment ils avoient été plus frappés que d'aucun autre objet; mais ils ignoroient l'art & les moyens de représenter une tête différente; peut-être même que la formation des caractères leur étoit inconnue, & je le croirois assez; du moins les Druïdes ne s'instruisoient eux-mêmes que par le moyen de la mémoire. Cet usage que l'on trouve pratiqué chez d'autres peuples anciens, a sans doute entretenu la gloire de la Poësie, & lui a donné dans les tems reculés la considération que méritent en effet les principes de la Morale & de la Religion auxquels elle étoit absolument consacrée. Enfin, on peut dire que si les Druïdes, les plus sçavans d'entre les Gaulois, ont obtenu quelque distinction, elle n'a été fondée que sur l'esprit naturel & une religion de mémoire: ces deux articles joints à l'autorité du Sacerdoce, faisoient une forte impression sur l'esprit d'un peuple

que nous voyons, en remontant à des tems assez voisins, différer très-peu des Sauvages de l'Amérique: car il ne faut point oublier ce qu'étoient les Gaulois quand ils étoient nommés *Pictes*. Il est donc assez vraisemblable qu'ils ont été redevables aux Druïdes leurs législateurs & leurs prêtres, des principes de conduite & de politique qu'ils ont fait paroître dans le tems de l'arrivée des Romains dans leur pays; on doit même, à cet égard, compter pour fort peu les établissemens des Phocéens & des autres Grecs sur la côte de la Méditerranée. Les Gaulois n'étoient pas commerçans; & le commerce seul met à portée de profiter des connoissances étrangères.

Ces réflexions fondées sur des faits constans, apprennent qu'on ne doit attendre des recherches que l'on peut faire, aucun monument, purement Gaulois, qui ne soit informe & semblable à la Pierre que je rapporte dans ce Volume, & que l'on voit auprès de Poitiers. Sans aucune connoissance des Arts, on apperçoit la grossièreté de ces espèces de fabriques, si elles méritent ce nom; mais pour l'excuse des Gaulois, il est aisé de se rappeller que les forêts leur tenoient lieu de temples, & que leurs bâtimens particuliers différoient peu des cabanes. Ce que nous pouvons espérer se réduit donc à des monumens purement Romains ou copiés d'après les Romains; en un mot, élevés & fabriqués depuis leur conquête; & ces recherches ne peuvent avoir d'autre utilité que celle d'entretenir l'idée de la grandeur Romaine, & de satisfaire une simple curiosité: elles peuvent cependant contribuer encore à l'intelligence de quelques Auteurs anciens, & à la connoissance de l'ancienne Géographie. Planc. CXI.

Il est aisé de prévoir que je porte au moins le même jugement de la Germanie; mais je ne place point l'Espagne dans un pareil dégré d'inutilité pour les Anti-

quaiſtes. Les Colonies Carthaginoiſes, & le commerce avec cette nation, peuvent fournir aux Eſpagnols des monumens plus anciens que la conquête des Romains. L'Hiſtoire nous apprend que ces Conquérans trouvèrent à leur arrivée, ce beau pays, ſi non plus civiliſé, au moins plus décoré que la Gaule. La chaleur de ſon climat a donné non-ſeulement un dégré de perfection aux matériaux, mais les a préſervés des altérations que la ſucceſſion du froid à l'humide ne cauſe que trop rigoureuſement dans les pays plus voiſins du nord.

PLANCHE CVII.

Je n'épargne aucun ſoin depuis pluſieurs années pour avoir en ma poſſeſſion des monumens d'Eſpagne. Juſques ici j'ai preſque toujours travaillé ſans ſuccès; mais avec d'autant plus de regret, que les Romains ont connu l'importance, la richeſſe & les délices d'un pays célèbre ſous le nom de l'*Heſpérie*, dès les tems fabuleux, & qu'ils l'ont conſtamment embelli par tous les genres de magnificence dont ils ont décoré toutes les parties de leurs conquêtes. Cette vérité eſt prouvée par un Auteur Eſpagnol, homme ſage, éclairé & digne de foi, lorſqu'il dit pag. 52: *Nulla eſt toto orbe terrarum provincia, ſi Italiam excipias, Hiſpaniâ illuſtrior antiquitatis monumentis: ſcatet univerſa Pontium, Aquæductuum, Templorum, Theatrorum, Circuum, Amphitheatrorum aliorumque publicorum ædificiorum ruinis; quorum magnam partem noſtratium potiùs quàm ſæculorum injuria diruit atque delevit.*

Gregorii Majanſii Epiſtolarum libri ſex, 1732. Valentiæ, 1, vol. in-4°.

Je me ſuis conſolé depuis quelque tems de la privation que j'éprouvois, en me flattant qu'un Roi, non-ſeulement Protecteur, mais Amateur déclaré de l'Antiquité, ſçauroit engager ſes nouveaux Sujets à reſpecter, à conſerver, & à publier les tré-ſors

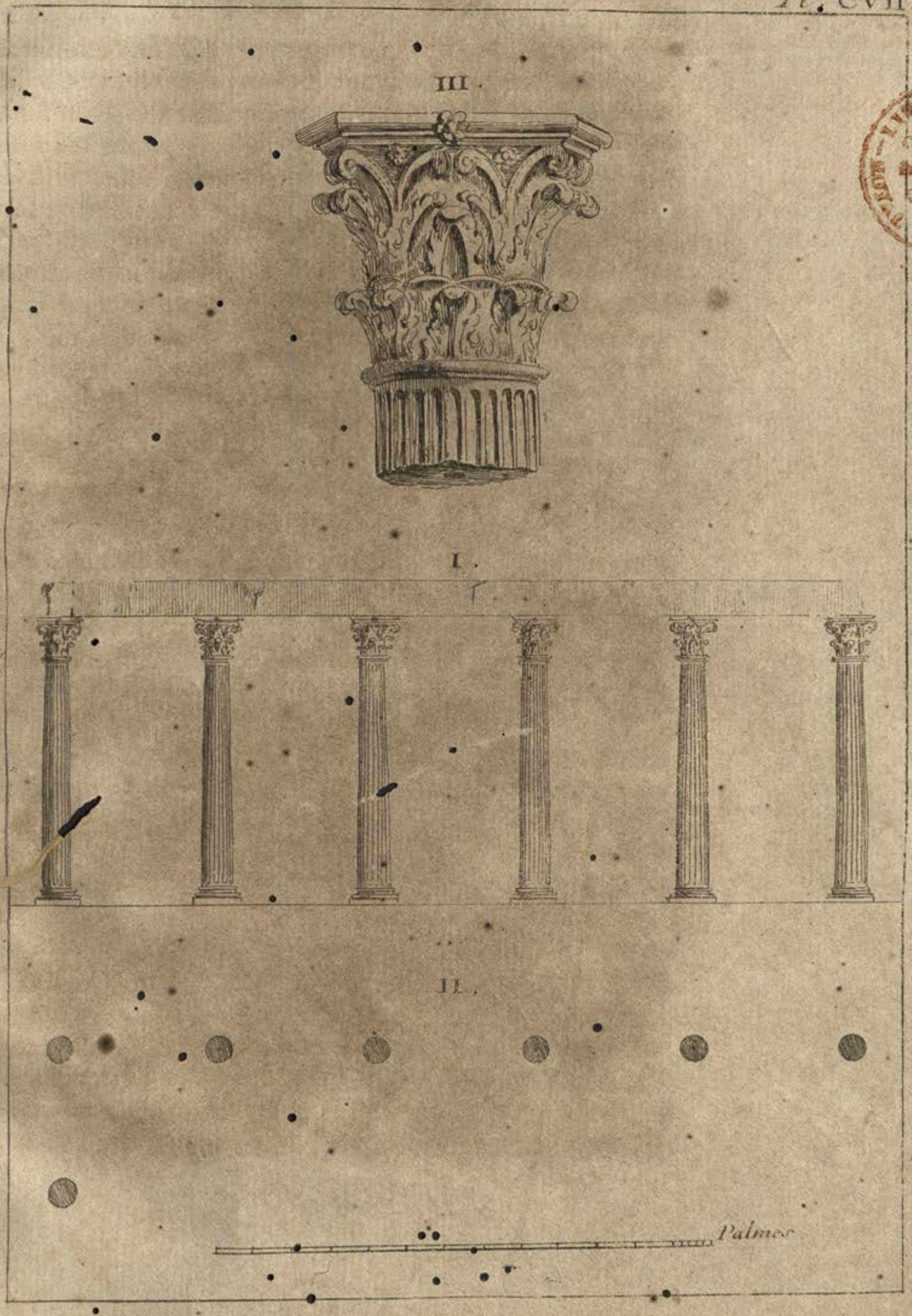
III.
I.
II.
Palmes

dont ses Royaumes abondent. Mais s'il faut du tems pour persuader un peuple, il en faut aussi pour mettre les ouvrages de cette espèce en état de paroître. En attendant la suite des évènemens, la vûe & l'examen des trois Planches suivantes, pourront faire sentir, aux hommes d'esprit plus communs peut-être en Espagne que dans aucun autre pays de l'Europe, combien il leur est aisé de publier des objets mieux détaillés & plus intéressans, en même tems qu'ils sont assurés d'illustrer leur patrie. Plusieurs bons Ouvrages en ce genre, donnent d'ailleurs aux Etrangers le droit d'en espérer de nouveaux; & sans faire un catalogue de tous les Livres excellens que l'Espagne a produits sur l'Antiquité, je me contenterai de citer, comme un des derniers, les Lettres de D. Mayans dont j'ai déja parlé: *elles traitent de différentes matières*; mais ce qu'on y trouve sur les Antiquités, ne peut être ni mieux écrit, ni mieux choisi, en un mot, présenté avec plus de justesse. On peut lire, pour être convaincu de ce que j'avance, la belle & la sçavante Description du Théâtre de l'ancienne *Sagunte*, aujourd'hui *Morviedro*; elle est de D. Manuel de Marti, Doyen d'Alicante.

Je dois au moins avertir que je n'ai d'autre autorité sur les monumens que je vais rapporter, que celle qu'il est possible de prendre sur des desseins: j'ai lieu de les croire très-exacts; cependant leur détail pourroit être encore plus satisfaisant. Quelques-uns m'ont été envoyés sans échelle & sans distinction de matières: quels qu'ils soient, je m'estime heureux de les posséder; l'aveu des motifs & des raisons qui m'engagent à les placer dans ce Recueil, doit le persuader; d'ailleurs on ne peut douter du plaisir que j'aurois à rassembler dans cet Ouvrage des monumens de tous les pays habités par les Anciens, ou, pour parler plus juste, par les peuples qui ont connu, cultivé & pratiqué les Arts.

S'il m'eût été possible de voir les beaux restes dont j'ai rempli ces trois Planches, j'aurois peut-être eu quelques idées sur le tems de leur construction & sur l'objet de leur destination; mais je suis d'autant plus éloigné d'avoir cette satisfaction, que mon ignorance est absolue sur le goût qui règnoit en Espagne. La superstition met un obstacle presque insurmontable à la communication des monumens de ce pays; & l'on peut dire en général que tout ce qui a servi aux Payens, est en horreur aux Espagnols; il n'y en a point, en général, qui ne croye faire un acte agréable à Dieu, en détruisant ce que le Paganisme a fabriqué. Les plus légères bagatelles de ce genre m'auroient cependant donné quelques notions sur les Arts qui règnoient en Espagne, au moins dans le tems de la domination des Romains; & quoique l'on doive présumer qu'ils étoient conformes à ceux de leurs Vainqueurs, on reconnoît toujours une impression nationale ou dépendante du climat, à laquelle les Colonies même se soumettent. Cette différence seroit d'autant plus facile à distinguer à l'égard de l'Espagne, qu'avant la conquête des Romains, les Carthaginois dont les connoissances étoient venues de l'Egypte, la source commune, avoient beaucoup influé sur les mœurs, le culte & les usages de l'ancienne Ibérie.

Je serois encore dans la même situation de désir & d'ignorance à l'égard des monumens de l'Espagne, sans un galant homme * auquel je confiai l'année dernière mes regrets, & qui m'a donné quelque consolation. En passant à Barcelone, il a fait dessiner quelques-uns des monumens que l'on voit encore dans cette ville, & m'a fait présent des desseins.

Ces détails étoient nécessaires pour excuser la façon

* M. Bolsc, Gentilhomme Irlandois, employé par le feu Roi d'Espagne, à l'examen des Mines & de l'Histoire Naturelle de ses Royaumes.

simple

simple & peut-être trop réduite, dont je présente ces restes d'Antiquité; cependant elle est suffisante, puisqu'en effet je ne prétens en donner qu'une idée légère, & que je ne suis en état de proposer aucune conjecture à leur égard. Aussi, pour ne rien prendre sur moi, je me contenterai de traduire & de copier l'explication telle que je l'ai trouvée au bas des desseins que j'ai préférés. Un Port sur la Méditerranée, très-convenable par sa disposition naturelle à la marine des Anciens; une ville aussi considérable que celle de Barcelone, connue autrefois sous le nom Grec de Βαρκίνα, & de Barcino en Latin, regardée comme un des principaux abords des Romains en Espagne; une telle ville doit avoir été décorée par des magnificences supérieures aux morceaux que je présente; & je suis persuadé que le moindre desir témoigné par le Roi d'Espagne, feroit apporter une sorte d'attention dans la fondation des bâtimens qu'on est obligé d'élever ou de réparer: & que l'on trouveroit, non-seulement à Barcelone, mais dans toutes les villes de l'Espagne, des monumens de tous les genres, & principalement de ceux qui, faciles à transporter, font l'ornement des Cabinets, & l'honneur des pays qui les ont produits.

N°. I.

Je débute par une des Ruines qui subsistent à Barcelone: elle est située dans la rue du Paradis, dans une maison qui fait l'encoignure, & qui appartient à la ville. Cette Ruine consiste en sept colonnes très-bien conservées: il y en a six sur le même alignement, & une placée en retour, comme on peut en juger par le n°. II. Elles sont construites de pierre grossière; & la note que l'on m'a envoyée, apprend que l'ouvrage n'est pas d'une belle exécution. Le P. Mayans dit dans ses

Page 152. Lettres déja citées, qu'on lui a envoyé une description générale de quelques colonnes Antiques que l'on voit à Barcelone ; il les place dans la même rue du Paradis ; ainsi je n'ai fait aucune difficulté de les regarder comme le même objet : il ajoûte que le peuple croit communément qu'elles ont été élevées en l'honneur d'Hercule ; mais qu'il les regarde comme le portique de quelque Temple : en cela il a raison ; mais comme il n'entre dans aucun détail, & qu'il ne donne aucun dessein, j'ai fait graver ce monument. Je vais rapporter ses proportions & y joindre quelques réflexions ; mais avant tout, il est à propos d'établir la mesure Espagnole selon laquelle on a pris ce plan & cette élévation.

La mesure d'usage, chez les Castillans, est la *Vara* *, composée de quatre palmes ou trois pieds : le pied Espagnol a été donné par Greaves, de 920 parties du pied Anglois, divisé en 1000 ; & en évaluant le pied de Paris, 1068 ou 1069 des mêmes parties, il s'ensuit que le pied Espagnol revient assez juste à dix pouces, quatre lignes du pied de Paris. Selon ce calcul, la palme Espagnole, étant de sept pouces neuf lignes du pied de Paris, les colonnes de ce monument ont deux pieds quatre pouces de diamètre, puisqu'il est marqué de quatre palmes. Selon ce diamètre, elles ne devroient avoir, y compris bâse & chapiteau, que quarante palmes de hauteur ; cependant, selon les mesures écrites sur le dessein, le fût en a trente-huit, le chapiteau six, & la bâse deux ; qui font en tout quarante-six ; c'est-à-dire, six palmes de plus. Le dessein ne donne pas l'idée de colonnes aussi grèles : il est à présumer, qu'on s'est mal expliqué ; & que les trente-huit palmes sont pour la hauteur des colonnes, y compris la bâse & le chapiteau ; dans ce cas, elles seroient d'un demi-diamètre

* Eclaircissemens Géographiques de l'ancienne Gaule, par DANVILLE, *Paris, veuve Etienne, un Vol. in-12, 1741*, page 155.

I.

II.

III.

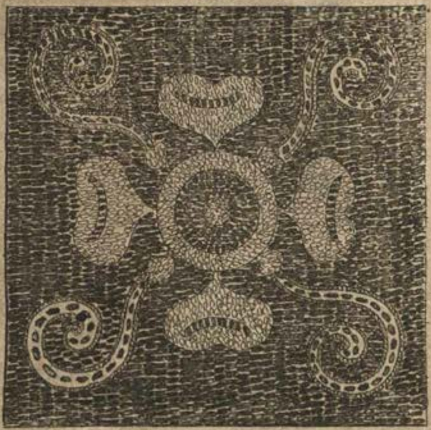

plus courtes que la proportion la plus ordinaire ; au lieu que suivant les mesures, elles seroient d'un diamètre & demi plus hautes ; ce qui excède les proportions des Anciens, du moins dans les monumens qui subsistent à Rome. Il en est de même du chapiteau, qui, selon les mesures, auroit trois modules de hauteur, ou un diamètre & demi. Il seroit difficile de juger de la nature de l'ornement qui est au-dessus du premier rang de feuilles : il ne paroît pas devoir produire un bel effet. Voyez le n°. III, qui développe le chapiteau plus en grand. Les entre-colonnes sont de quatre diamètres $\frac{1}{4}$, c'est-à-dire, plus larges que la manière d'espacer les colonnes que les Anciens appelloient *Arestile*, qui étoit l'extrême & le moins approuvé.

Il seroit à désirer que l'on sçût comment les architraves sont construites, & avec quels matériaux, vû la grande distance qu'il y a d'une colonne à l'autre, en raison de leur diamètre qui est peu considérable : il est à présumer que ce sont des blocs d'une seule pierre, placés du milieu d'une colonne à l'autre.

PLANCHE CVIII.

N°. I. & II.

CETTE Mosaïque est composée de petites pierres, dont les unes sont blanches, & les autres noires, tirant sur le bleu. Ces fragmens dont on m'a envoyé le dessein, sont mêlés dans le pavé de la Paroisse de Saint Michel à Barcelone : la tradition du pays, veut que cette Mosaïque ait autrefois pavé un Temple d'Esculape ; mais les sujets qu'elle représente n'ont aucun rapport au Dieu de la santé, & conviennent plutôt à Neptune. On peut regarder ces trois morceaux, comme autant de parties de l'enquadrement ou de la bordure. On n'a point observé sur les lieux, si l'on n'apperçoit aucun fragment qui

donne une idée du milieu de ce pavé ; on a également gardé le silence sur la quantité des morceaux de cette Mosaïque, qui se voyent dans le pavé de l'Eglise : je croirois volontiers, que l'on a choisi pour les copier, ceux qu'on a trouvé les plus entiers. Les pierres naturelles dont cette Mosaïque est composée, pourroient lui donner une très-grande antiquité, si l'on considéroit que les premiers ouvrages de ce genre, ont dû être composés par des corps naturels, & qu'on n'a employé des verres & des couleurs factices, que dans les ouvrages plus modernes. Cette observation seroit très-bonne, & même concluante, si la grossièreté des Ouvriers, l'éloignement de la capitale, & le défaut de secours, ne pouvoient produire les mêmes effets. Je conviens que le dessein & la composition de ce monument laissent beaucoup à désirer ; cependant on est frappé en le voyant d'une certaine grandeur & d'une certaine barbarie, dont je crois que Carthage n'étoit pas exempte dans ses opérations, & qui ne sont point dépourvûes d'agrément. Les numeros I, & II, sont joints ensemble dans le dessein qu'on m'a envoyé : il paroît que cette extrémité de la bande terminoit un des angles de l'enquadrement.

Ces deux parties ont ensemble *huit Varas* Castillanes de longueur, & *trois Varas & demie* de largeur.

Cette mesure est calculée dans l'explication de la Planche précédente.

N°. III.

Cet autre fragment du même pavé, & qui présente un sujet seul, ou du moins qui peut passer pour tel, a vraisemblablement fait partie des bandes de l'enquadrement tel qu'il est : il a *quinze palmes* de longueur, & *neuf* de largeur.

I

II.

III.

PLANCHE CIX.

N°. I. II. & III.

On m'a mandé, en m'envoyant le Dessein de ce beau bas-relief de marbre blanc, qu'on le voyoit à Barcelone, sous la porte du Grand Archidiacre de la Cathédrale : on a oublié de marquer les proportions de la table, qui, comme on l'écrit, doit avoir fait la décoration d'un ancien tombeau. L'ouvrage de ce monument me paroît très-beau, & je le crois tout au moins d'un bon Artiste Romain; car le Dessinateur ne me paroît pas capable de l'avoir embelli. Il paroît encore par ce même Dessein, que ce bas-relief occupe la même surface; d'ailleurs le caractère de vérité qui règne dans cette copie, me l'a persuadé; cependant je l'ai séparé en trois parties : premièrement, pour ne pas rendre la réduction trop petite; ce que je ne pouvois éviter, en suivant la grandeur de mes Planches : secondement, cette division s'est trouvée autorisée par la composition du bas relief. Elle me paroît représenter quatre différens instans.

Les deux sujets numerotés II, & III, placés à chaque côté du n°. I, se prêtent d'autant plus à cet arrangement, que leur action est absolument différente. En effet, le n°. II, représente un homme à cheval, qui voyage fort tranquillement : il passe auprès d'un de ces Cyppes, souvent mis à la place des Termes, & dont les chemins de la Grèce, & des pays de la domination Romaine, étoient, pour ainsi dire, remplis; mais ce qui prouve plus essentiellement la multiplicité des sujets représentés sur ce même bas-relief, c'est que le Voyageur, malgré la proximité, ne reçoit aucune impression de la chasse de cette lionne à laquelle on enlève son petit : cette chasse, cependant, étoit capable

de frapper, quand ce n'eût été que par le bruit des Chasseurs. Ce sujet est donc séparé du principal : on peut en dire autant, du n°. III. il représente deux Esclaves, dont l'un retient un cheval qui porte un animal, qui ressemble à un veau, mais que l'on ne voit point assez pour en décider : l'autre Esclave le charge sur ses épaules, & l'emporte. On peut croire que cet animal est destiné pour le sacrifice que l'on doit offrir, peut-être pour l'heureux succès de cette chasse. Le numero premier, que je n'ai point séparé pour rendre ces observations plus sensibles, présente donc, d'un côté, la chasse du lion, avec tout le mouvement qu'une pareille action peut exiger, & les attitudes les plus connues ; car le sujet est un de ceux que les Anciens ont le plus répété. L'autre partie de ce même numero, est occupée par une composition absolument indépendante : elle représente deux personnages tranquilles & sans armes ; ils sont debout : on voit un jeune enfant tout nud à leur côté : ces trois Figures sont placées dans un appartement ; du moins cette situation est indiquée par un tapis fort lâche, tendu derriere elles, & très-facile à lever, peut-être pour cacher les lits à coucher : un très-grand nombre de monumens instruisent de cet usage des Anciens, que l'on ne peut attribuer qu'à la représentation d'un intérieur de maison.

Voilà donc quatre différentes actions représentées, en quelque façon, sur une même surface ; on peut les regarder comme des dépendances du même trait d'Histoire, réunies cependant sur la composition, sans trop révolter les yeux.

J'ai insisté sur cette singularité : elle m'a paru mériter quelque observation tout au moins critique ; car la Peinture & la Sculpture ne doivent jamais s'écarter de l'unité d'action : elle est absolument blessée dans le n°. I ; car les autres sujets, n°. II & III, peuvent être séparés

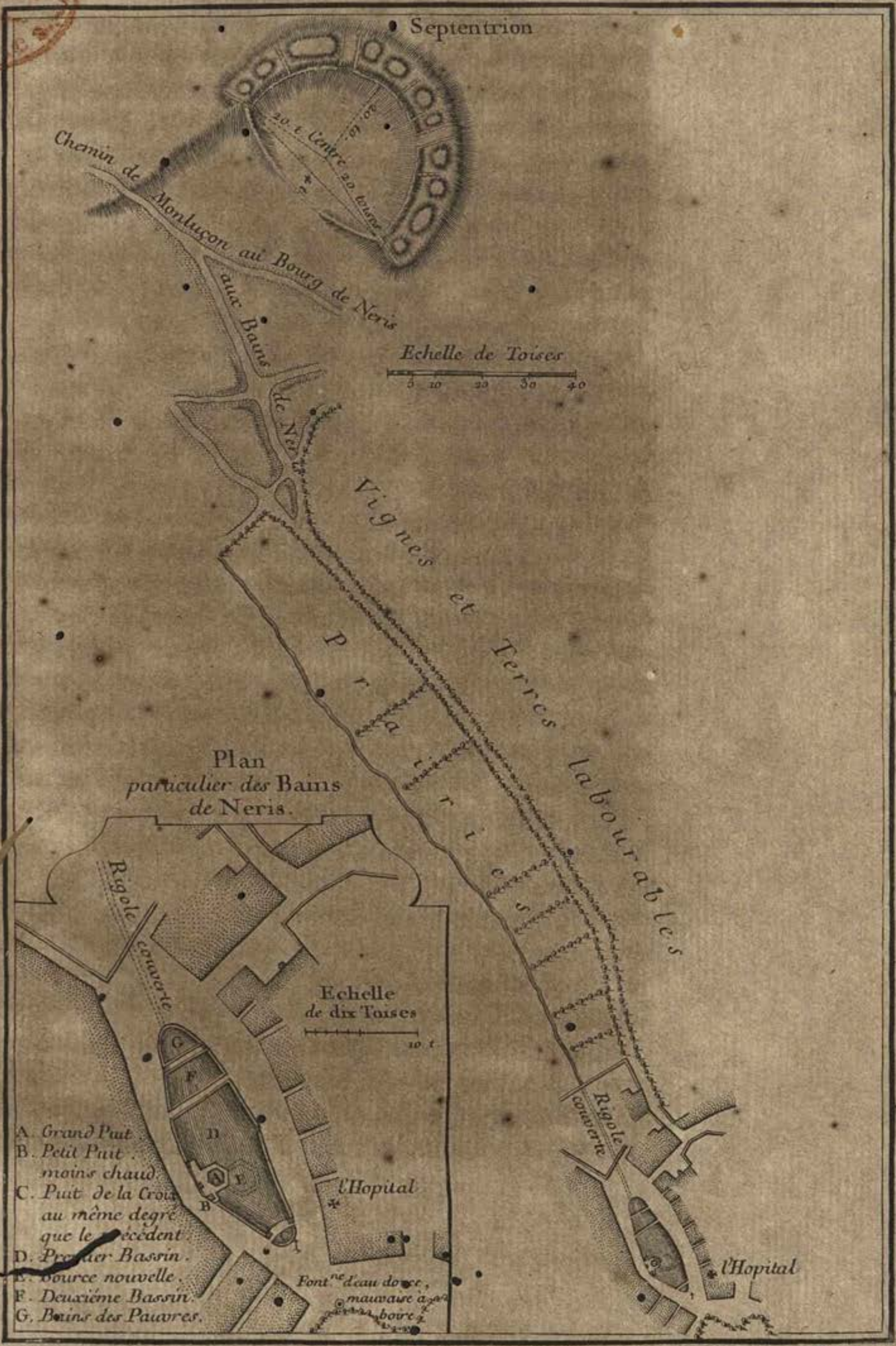
Septentrion
20. t Centre 20 toises
Chemin de Monluçon au Bourg de Neris
aux Bains de Ner
Echelle de Toises
5 10 20 30 40
Vignes et Terres labourables
Prairies
Plan particulier des Bains de Neris.
Rigole couverte
Echelle de dix Toises
10 t
l'Hopital
A. Grand Puit.
B. Petit Puit . moins chaud.
C. Puit de la Croix au même degré que le précédent.
D. Premier Bassin.
E. Source nouvelle.
F. Deuxième Bassin.
G. Bains des Pauvres.
Font.ne d'eau douce, mauvaise à boire.
Rigole couverte
l'Hopital

ſur l'original, par quelque trait ou quelque moulure, qui diminueroit le reproche que l'on peut faire à juſte titre au Sculpteur qui a compoſé ce bas-relief. On trouvera peu de ſemblables reproches à faire aux Anciens; & cette ſeule raiſon me perſuaderoit que ce monument n'eſt pas auſſi ancien que pluſieurs parties de la compoſition ſemblent l'indiquer.

L'embarras où je me trouve, dans la crainte ou d'en trop dire, ou de n'en point dire aſſez, ne manquera jamais d'arriver à quiconque parlera ſans avoir jugé ſoi-même des monumens, ou lorſqu'ils n'auront point été deſſinés par des hommes accoutumés à ce genre d'étude. D'un autre côté, on eſt quelquefois content d'avoir une idée de ces monumens, quelque imparfaite qu'elle puiſſe être; & celui qui la donne eſt en droit d'eſpérer que le déſir de le corriger ou de le critiquer, engagera quelque Sçavant à publier dans la ſuite ces mêmes monumens avec plus d'exactitude.

PLANCHE CX.

Les Romains ont porté dans les Gaules, comme dans les autres Provinces de leur Empire, le goût de grandeur & de magnificence, qui leur a, peut-être, fait autant d'honneur que leurs victoires. Sans parler des édifices ſuperbes qu'ils ont élevés dans les villes de Nîmes, d'Arles, de Fréjus, d'Orange & d'autres de la *Province Romaine*, on connoît dans les parties de la Gaule conquiſe par *Jules Céſar*, d'autres bâtimens moins célèbres, mais qui, cependant, répondent à la grandeur des Maîtres du monde. On a publié le deſſein des ruïnes de l'Amphitéâtre de Bordeaux. Nos Auteurs ont décrit les Amphitéâtres ou les Arènes de Lyon, de Périgueux, de Poitiers, de Limoges, de Bourges, de Paris, de Reims & de Trèves. On trouve dans les

Mémoires de l'Académie de Cortone, le plan d'un Théâtre qui subsiste à Cahors; & l'on en a découvert dans des lieux qui ne sont plus aujourd'hui des villes, comme à Tintine en Limousin, à Montbouy en Gâtinois; enfin, j'ai rapporté dans le troisième Volume de ces Antiquités, le dessein d'un Théâtre qui subsiste à Drevant qui n'est plus qu'un village. Je donne ici le dessein d'un Théâtre que les Romains avoient construit près des Eaux de Néris: c'est un demi-cercle dont chaque rayon tiré du centre à la circonférence, est de 20 toises, ce qui donne un plus grand espace que celui de Drevant. Il étoit probablement destiné à la représentation des piéces de Poësie de différens genres; mais peut-être il servoit aussi pour les spectacles de Gladiateurs, & les autres combats de l'Amphitéâtre: on conçoit qu'en fermant avec un corps de charpente la partie ouverte du Théâtre, on formoit absolument une espèce d'Amphitéâtre.

Planc. CIV. pag. 378.

Ce monument est presqu'entièrement détruit; on ne voit plus guère que sa forme; on ne distingue plus les gradins qui formoient les siéges; il est vrai qu'ils pouvoient être de bois; mais cette supposition est contraire à l'usage; & comme on a enlevé presque toutes les pierres de cet édifice pour bâtir dans les lieux voisins, il est plus vraisemblable que l'on a emporté de préférence, celles qui formoient les gradins, non-seulement parce qu'elles étoient les plus belles, mais qu'elles se présentoient les premières.

On est étonné avec raison que les Romains ayent construit un pareil ouvrage pour un lieu qui n'est point cité dans l'Histoire, comme une ville considérable. Il se peut qu'elle n'ait pas survécu à l'Empire Romain: le fait est même assez vraisemblable; puisqu'en effet Grégoire de Tours ne parle de ce lieu que comme d'un village, où un Prêtre du Berry avoit fondé un Monastère de

De Vita Patrum, Cap. 9.

de Filles *in vico Nerensi*. On ne peut prendre la même idée de la carte de Peutinger qui n'en fait mention que par rapport à ses eaux *Aquis Neri*; elles étoient l'objet de sa grandeur, & celui pour lequel le lieu étoit connu : quoiqu'il en soit, ce Théâtre aura-t-il été construit pour l'amusement de ceux qui alloient réparer leur santé à Néris? Le fait paroît difficile à croire; cependant on seroit d'autant plus porté à se le persuader, que l'on voit les restes d'un Amphitéâtre à Montbouy près des Eaux de Ségeste, *Aquis Segesti*. En ce cas, il faut avouer que les Romains de la Gaule, ou que les Gaulois, à leur exemple, n'épargnoient pas la dépense pour le luxe ou les amusemens : on doit cependant convenir qu'on ne trouve pas même en Italie beaucoup d'exemples d'une magnificence si recherchée. Vol. III. Planc. CXIII.

Au reste, ce lieu de Néris a eu des habitations considérables : on y voit des restes d'Aquéducs qui avoient leur direction vers le Théâtre, & qui conduisoient des eaux froides à la ville: on y a trouvé un grand nombre de Médailles du haut & du bas-Empire, de tous les métaux, des Lampes sépulcrales, des Urnes, de petites Statues de bronze, &c. Une voye Romaine passoit à *Néris* en venant de Lyon, à *Augustonemetum*, Clermont; ensuite à *Cantilia*, Chantelle : on en voit encore des restes du côté de Chantelle-la-vieille; ce chemin est même très-distinct & très-reconnoissable aux environs de Hids & de Guillaumaix. A une lieue & demie de Montmarand, la voye se partageoit en deux branches; l'une conduisoit à Bourges par Drevant & par Alichamps dont j'ai parlé dans le Volume précédent; l'autre branche passoit par *Mediolanum*, Château-Meillan, par *Limonum*, Poitiers; de-là à Nantes, & jusques sur les côtes de la mer. Pag. 378. Planc. CIV.

Le bourg de Néris, anciennement de la cité des *Bituriges*, est encore du diocèse de Bourges dans le

Bourbonnois. Il est situé au midi de Montluçon à cinq quarts de lieuë de cette ville. Les Eaux chaudes de Neris sont renommées pour les Paralysies, les Rhumatismes, les Tremblemens, & pour toutes les blessures. Le bassin des Pauvres, marqué G sur le plan, est aujourd'hui très-délabré : les fondemens du grand puits ont été dérangés par le tremblement de terre du mois de Novembre 1756. Il fut plus violent à Néris qu'en aucun lieu des environs, & se fit sentir dans le même moment que celui de la ville de Lisbone. Une source nouvelle qui a paru au commencement de ce siècle, s'éleva tout d'un coup de la grosseur d'un tonneau à plus de trois pieds au-dessus de la surface ordinaire des eaux, & entraîna, avec un bruit effroyable, une quantité considérable de pierres & de sables qui comblèrent la plus grande partie du bassin. Ces Eaux salutaires, ces véritables présens de la Nature auroient d'autant plus besoin d'être réparés pour l'utilité publique, que le même tremblement de terre a également dégradé le bassin des pauvres. Je dois la plus grande partie de ces observations à M. Benoît, Sous-Ingénieur des Ponts & Chaussées à Montluçon.

PLANCHE CXI.

Poitiers est une ancienne ville des Gaules. Il est prouvé dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres qu'elle se nommoit *Limonum*; & Jules-César en fait mention dans ses Commentaires. C'étoit une cité puissante dont le terroire répondoit aux Diocèses de Poitiers, de Luçon, de la Rochelle en partie, & à quelques cantons de ceux de Nantes & d'Angers. La capitale, comme la plûpart des villes des Gaules, prit le nom de ses peuples *Pictavi*. On peut assurer que cette ville fut florissante sous la domination des Romains;

Tom. XIX. pag. 691.

6.
12
18. Pieds

on y voit encore les restes d'un Amphitéâtre & d'un Aquéduc dont ils eurent soin de l'embellir ; il n'est donc pas étonnant qu'on y ait trouvé quelques Inscriptions. Quatre grandes voyes conduisent de cette ville à Bourges, à Tours, à Nantes & à Xaintes : enfin, Poitiers est encore une des grandes villes de la France.

Voyez les Annales d'Aquitaine, par Boucher.

La grandeur & l'ancienneté de cette ville sont prouvées par les faits que je viens de rapporter ; mais le monument connu sous le nom de *Pierre Levée* ; monument de beaucoup antérieur aux Romains, autorise une plus grande antiquité ; car il est vraisemblable que les ouvrages de ce genre & de cette nature sont du tems des Gaulois ; & que leur construction doit avoir précédé de plusieurs siècles les guerres de César. D'un autre côté, les détails de l'Histoire peuvent apprendre que les hommes ont eu l'ambition de laisser des monumens de leur grandeur & de leur existence ; & que, pour y parvenir, les peuples ont suivi en général le même goût dans les mêmes siècles & dans les mêmes cantons. L'examen des ouvrages répandus sur la terre, ne servira qu'à confirmer cette réflexion : il est vrai que n'ayant pas mis les mêmes moyens en usage, ils n'ont pas également réussi conséquemment à leurs idées. Ils ont souvent employé les pierres brutes & d'une grandeur énorme dont il nous reste quelques échantillons dans la France, & dont j'espère rassembler les figures & les positions. Ce goût a été un moyen que les hommes du Nord ont mis en pratique pour se rendre célèbres ; mais dont les restes sont encore plus apparens & plus magnifiques en Angleterre * dans les deux monumens des Orgues & de la Chaussée des Geans. Je ne déciderai point du motif pour lequel ils

* *Voyez* la Description de Strone-heng dans la plaine de Salisbury, par Igo Jones, page 38. & suiv. édition faite à Londres en 1725. in-folio ; & l'Histoire d'Irlande, premier Volume in-4°. pag. 15. & suivantes.

ont été conſtruits; leur objet n'eſt pas plus facile à déterminer que leur date; mais je dirai que le peuple qui a élevé ces édifices, étoit animé d'un deſir d'immortaliſer ſa mémoire, comparable à celui des Egyptiens; qu'il avoit réfléchi ſur les moyens de durée, en évitant l'aſſemblage des matériaux pour la bâtiſſe. Quoi qu'il en ſoit, l'amas raiſonné de ces pierres énormes, préſentera auſſi long-tems que les pyramides, une preuve de la grandeur des idées & des moyens d'exécution. L'un & l'autre de ces véritables monumens élèvent l'eſprit; mais ne peuvent ſatisfaire aucune curioſité: on admire, mais on ignore. Les bagatelles de ce genre que nous avons en France, ne ſont pas comparables aux morceaux que je viens de citer; cependant elles ſuffiſent pour donner la preuve d'une conformité dans le goût & dans la façon de penſer: ces rapports doivent d'autant moins étonner, que les Gaulois ont peuplé l'Angleterre. L'Hiſtoire de nos pays, barbares alors, ne remonte point à ces tems reculés; mais ce qui prouve la même origine, ou du moins une communication entre ces deux peuples, c'eſt qu'ils avoient anciennement les mêmes noms, les mêmes uſages, la même religion & des Druydes pour Prêtres & Légiſlateurs.

La Pierre de Poitiers qui m'a conduit à cette digreſſion, eſt ſi ancienne, que ſemblable aux monumens de l'Angleterre, elle n'a conſervé aucune eſpèce de tradition, & n'a plus d'autre nom que celui qu'elle a tiré de l'aſpect qu'elle préſente. Nos Prédéceſſeurs dans les Gaules, ont été peu curieux des monumens; & ſi Rabelais n'eſt pas le ſeul Auteur du pays qui ait fait mention de celui-ci, il eſt du moins le plus ancien, ce qu'il n'a pas fait en le conſidérant comme une Antiquité; mais il en a parlé pour égayer ſa narration, ſelon ſon uſage, & pour peindre ou critiquer les Ecoliers de Poitiers *qui banquetoient*, dit-il, en cet endroit.

Le nom de *Pierre levée*, est très-juste, comme on en peut juger par le dessein ; d'ailleurs, on ne peut douter que ce quartier de rocher n'ait été porté dans ce lieu, & placé à dessein dans la disposition où il est demeuré, puisque les soutiens ou les appuis, sont mis de champ, & que le fil de la pierre est d'un sens contraire. Ces monumens brutes, peuvent autoriser mille conjectures : on peut donner à leur construction, tous les motifs que l'imagination voudra supposer ; ils n'ont jamais été chargés ni d'aucune figure ni d'aucun caractère ; on peut également les regarder comme des bornes, des limites, des témoignages de quelque événement ; enfin, comme des tombeaux. Ce dernier sentiment me paroîtroit le plus naturel ; mais ce dont on ne peut douter, c'est que le transport de cette pierre a dû coûter beaucoup de peine & de dépense ; & que ces preuves de puissance sont constantes dans quelque tems qu'on les veuille supposer.

Ce monument est représenté, avec la plus grande exactitude ; il a été mesuré par M. Duchesne, Ingénieur des Ponts & Chaussées de Poitiers ; il l'a dessiné à vûe d'oiseau, & sous les deux aspects de face & de profil, comme on les voit sur la Planche de cette explication. Il est placé à une demi-lieue de Poitiers, à l'angle d'un champ, sur la gauche du chemin de Bourges : il est formé d'un ban de rocher filandreux & rempli de coquilles. Cette grande pierre est soutenue par des quartiers brutes de même nature, & posés de champ : ils peuvent avoir environ deux pieds de fiche.

Longueur de la Pierre, vingt-un pieds : largeur quinze pieds : épaisseur deux pieds dix pouces : hauteur apparente des soutiens, quatre pieds.

PLANCHE CXII.

N°. I. & II.

Les inſcriptions qui regardent la Gaule, nous intéreſſent particuliérement. Je rapporte les deux qui rempliſſent cette Planche, avec d'autant plus de plaiſir, que je ne crois pas qu'elles ayent été publiées: elles ont été exactement copiées, par M. Roger, Ingénieur de la Province d'Orleans; & je les dois à ſa politeſſe.

Voici de quelle manière on doit lire la première Inſcription: AVGVSTO APOLLINI SACRVM COSMIS LVCANVS DE SVA PECVNIA DEDIT ou DEDICAVIT.

La ſeconde eſt abſolument ſemblable, avec cette différence, à la deuxième & à la *troiſième ligne*: COSMIS LVCANI FILIVS.

On doit regarder ces deux monumens, comme une eſpèce d'*Ex-voto*, ou de conſécration de la part d'un père & de ſon fils. Au premier coup d'œil, ils paroiſſent communs & ordinaires; cependant ils préſentent une particularité rare à trouver dans les Inſcriptions. Les Romains, par un excès de flatterie à l'égard des Empereurs, donnèrent aux Dieux, le titre d'Auguſte, & en égalant ainſi les Empereurs aux Dieux, ils leur rendoient le culte d'adoration, qui n'eſt dû qu'à la Divinité: en effet, on trouve ſouvent dans les différens Recueils d'Inſcriptions: IOVI AVG. SACRVM...... APOLLINI AVG.... MERCVRIO AVG.... SATVRNO AVG.... NEPTVNO AVG. SACRVM, &c. Ils donnèrent le même titre aux Déeſſes: DIANAE AVG........ ISIDI AVG. &c. mais les Inſcriptions préſentent rarement le nom d'un Dieu, donné à l'Empereur: AVGVSTO APOLLINI, à Auguſte Apollon, comme on le voit dans l'une & dans l'autre de celles dont

I.

II.

l'Echelle est de 2. lignes par pouce.

il eſt queſtion. On trouve dans une autre Inſcription rapportée par Gruter, que l'Empereur Auguſte, après ſa mort, fut nommé Apollon : APOLLINI DIVO AVG. L'Empereur Néron, eſt appellé ſur des médailles ΝΕΡΩΝ ΑΠΟΛΛΩΝ ; & l'on voit par une Inſcription de Niſmes, que le nom de Mars a été donné à un Empereur : AVG. MARTI....... EX VOTO. Cet uſage eſt donc autoriſé par pluſieurs exemples ; cependant l'objet de ces deux Inſcriptions n'en eſt pas plus déterminé : elles peuvent avoir été placées pour un vœu, pour une action de graces, ou pour un acte de vénération à l'égard de l'Empereur. Quelque deſſein que l'on ait eu, les deux monumens ont été érigés ſéparément par deux Gaulois, & placés dans quelque *édifice public* que le tems a détruit. Ces Inſcriptions ſont aujourd'hui encaſtrées dans le mur de la Sacriſtie de Saint Lubin de Suevre : elles ſont écrites ſur des pierres connues dans le pays, ſous le nom de *Bourres*. La beauté des caractères perſuade qu'ils ſont du Haut-Empire. On peut croire que ces monumens ont rapport à l'Empereur Auguſte, qui depuis la bataille d'Actium, rendoit un culte particulier à la divinité d'Apollon ; & qui mérita par ſes bienfaits, à l'égard des Gaulois, d'être aſſocié au culte que ſoixante Cités des Gaules rendirent à la Ville de Rome, en faiſant la dédicace du célèbre Autel de Lyon : ROMÆ ET AVGVSTO. Les monumens repréſentés ſur cette Planche, ont été conſacrés par des Gaulois : COSMIS LVCANVS, & de ſon fils, COSMIS LVCANI FILIVS : c'eſt un fait qu'on ne peut mettre en doute. Je n'ignore pas que les Romains avoient un prénom, indépendemment du nom & du ſur-nom : je conviens qu'on ne trouve pas le prénom dans ces deux Inſcriptions ; mais le nom de *COSMAS*, *Coſmis*, *Coſmus*, eſt déja connu. On peut conſulter l'Index des Inſcriptions

Plan. XXXVIII. n°. 7.

Gruter Plan. LVII. n°. 19.

de Muratori, où l'on trouve de plus le nom de *Lucanus* ; & la preuve que ce nom n'étoit pas inconnu dans cette partie des Gaules, est que dans l'Office de Paris, il est fait mention de Saint *Lucain* ou *Lucanus*, qui fut martyrisé sur les confins des cités de Chartres & d'Orléans, canton peu éloigné de la ville de Suevre.

Cette ville étoit anciennement de la Cité des peuples *Carnutes* & du Diocèse de Chartres, dont une partie fut détachée à la fin du siècle dernier, pour former le Diocèse de Blois, qui comprend la ville de Suevre, située au nord-est, & à trois lieues ou environ de celle de Blois, à une petite distance de la rive droite de la rivière de Loire, qui baignoit autrefois ses murs, comme il paroît par les anneaux de fer qui subsistent, & qui servoient pour amarer les bateaux.

Bernier, Hist. de Blois, pag. 263.

La ville de Suevre nommée *Sodobria*, *Sodobrium*, & ensuite par abbréviation *Sobrium*, étoit sous la seconde Race de nos Rois, le chef-lieu d'un district du comté ou *Pagus* de Blois. On lit dans un acte de l'an 895, *in Pago Blesense, in Vicaria Sodobrinse, in ipsa Villa Sodobria* : elle est encore assez considérable, elle a trois Paroisses, une châtellenie ou Prévôté qui dépend de la collégiale de Saint Martin de Tours.

Bernier, Preuves de l'Hist. de Blois.

Le château de Dizier est situé auprès de Suevre ; c'est une ancienne châtellenie qui a appartenu aux Seigneuries de Saintré, connues par l'histoire du *petit Jehan* de ce nom. Cette Terre a été possédée par la célèbre Madame Guyon : elle appartient encore à ses petits-enfans.

La voye Romaine tracée sur la carte de Peutinger, entre les villes de *Cæsarodunum*, Tours, & de *Cesallum*, Orleans, ne suivoit pas exactement la rive droite de la Loire, qui décrit une espèce d'arc dans cet intervalle ; elle coupoit au travers des terres, & passoit à une petite distance de la Ville de Suevre. Cette ancienne route est

Pl. CXIII.

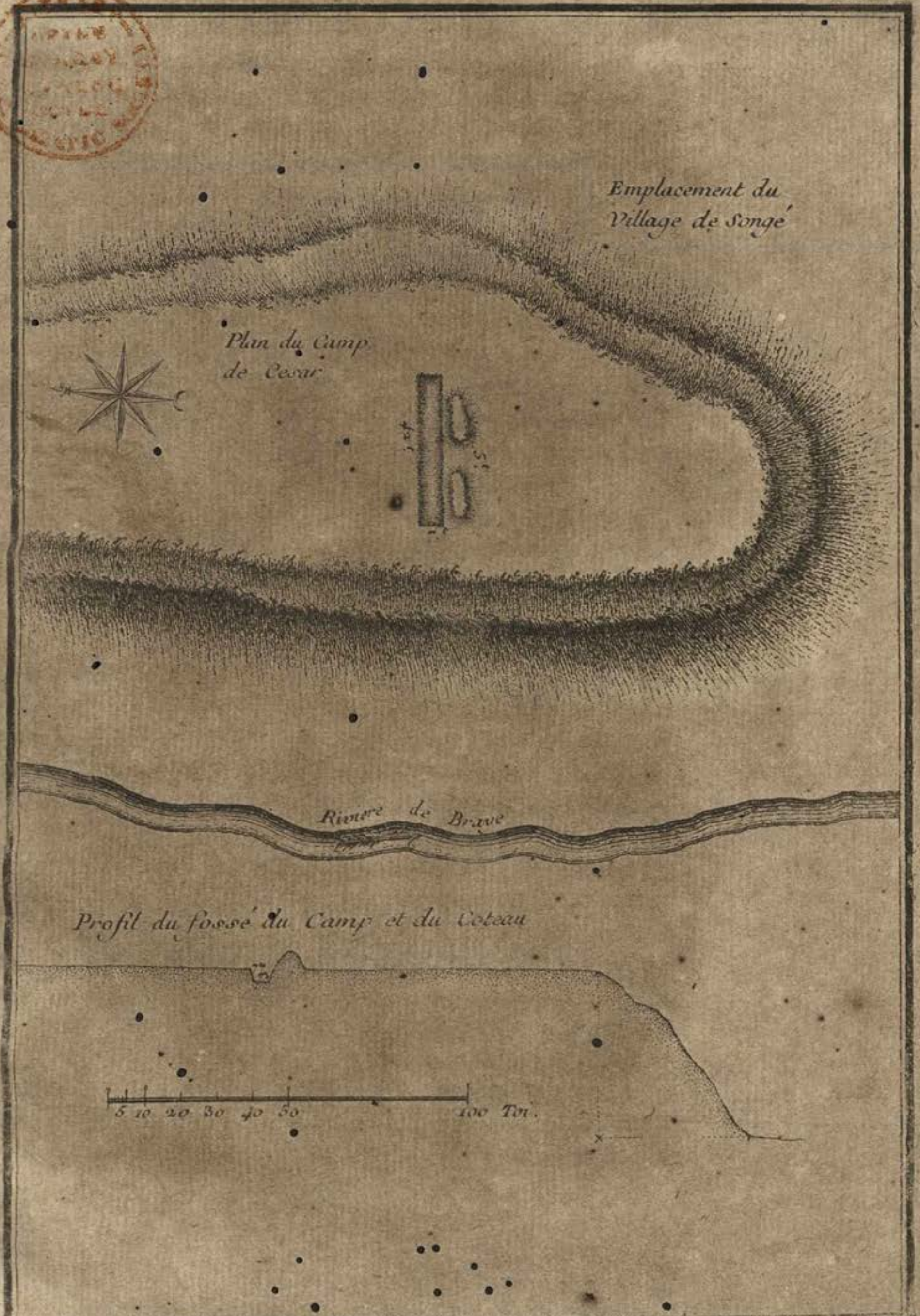
Emplacement du
Village de Songé
Plan du Camp
de Cesar
Riviere de Brave
Profil du fossé du Camp et du Coteau
5 10 20 30 40 50 100 Toi.

est connue dans le Blésois, sous le nom de *Voye Chariere*. On en découvre encore des vestiges par intervalle ; mais elle a été négligée, & peu fréquentée, depuis qu'on a construit des ponts à Amboise & à Blois, & qu'on a pratiqué un chemin plus commode sur les levées de la Loire. *L'échelle des Inscriptions, & toutes leurs proportions, sont gravées sur la Planche.*

PLANCHE CXIII.

Ce Camp est situé dans le Bas-Vendomois, auprès du Village de Sougé, sur la rive gauche de la rivière de Braye, à une lieue au-dessus de son confluent avec le Loir. Sa position est très-avantageuse ; il est placé à l'extrémité d'un côteau escarpé de trois côtés ; ce qui forme une fortification naturelle : le côté du nord qui communique à la plaine, est défendu par un fossé de 42 toises de longueur sur 7 de largeur, & de 15 à 18 pieds de profondeur. Les terres produites par cette excavation, ont été jettées en-dedans du Camp, pour former un rempart de 12 à 15 pieds de hauteur, vers le milieu duquel on a laissé une ouverture de 5 toises de largeur pour l'entrée & la sortie.

Suivant le plan levé avec la plus grande exactitude, & que je dois aux soins & à la politesse de M. de Hauteclaire, Sous-Ingénieur des Ponts & Chaussées de la Généralité d'Orléans, l'emplacement contient en superficie, environ six mille toises quarrées ; d'où l'on peut estimer la quantité de Troupes qu'il a pû contenir. La position de ce Camp, ne peut être plus avantageuse : il commande toutes les hauteurs voisines, & il domine sur une étendue de pays très-considérable, le long des bords du Loir & de la Braye, & même au-delà de ces deux rivières. Les coupures que l'on voit au milieu de l'espace que ce Camp occupoit autrefois, sont modernes, & ne méritent aucune attention ; cependant, il

faut convenir qu'on ne dit point dans le pays qu'on y ait jamais trouvé de Médailles ni d'autres Antiquités. On se contente de l'appeller, par tradition, *le Camp de César*, comme on nomme tous ceux des Romains; mais la disposition de ce Camp est absolument pareille à celle que cette Nation guerrière choisissoit de préférence sur une montagne escarpée, & commandant sur une rivière.

PLANCHE CXIV.

Il est singulier que l'Itinéraire d'Antonin, & la Carte de Peutinger, ainsi que les anciens Auteurs, ne fassent aucune mention d'une Voye Romaine aussi considérable que celle qui subsiste, & qui conduit de Chartres à Orléans. Ces deux villes sont encore aujourd'hui très-importantes; mais elles l'étoient beaucoup plus à l'égard des Romains, puisqu'en effet la Voye qui conduisoit de l'une à l'autre, assuroit leur communication dans l'intérieur de la Gaule. Ces deux villes étoient alors connues, l'une sous le nom d'*Autricum*; elle fut longtems regardée comme une des plus puissantes de la Celtique, étant la capitale de la cité des *Carnutes*; elle prit ensuite le nom de ce peuple, d'où est venu celui de *Chartres*, qu'elle porte aujourd'hui: l'autre nommée *Genabum*, est célèbre dans les Commentaires de César; elle étoit du territoire de la cité des *Carnutes*, elle en fut ensuite séparée, sous le nom d'*Aureliani*, Orléans.

Voici le plan de cette Voye Romaine, & la route qu'elle suit : il est aisé de la reconnoître sur le terrein; elle subsiste dans sa totalité, & sa construction est élevée de 2 à 3 pieds, quelquefois de plus, au-dessus des terres riveraines : cette espèce de chaussée est large de 15 jusqu'à 18 pieds ; elle est composée de lits de pierres, & d'autres lits de terre, placés dans les intervalles : cette voye est aujourd'hui rompue dans toute sa longueur, par

Septentrion.

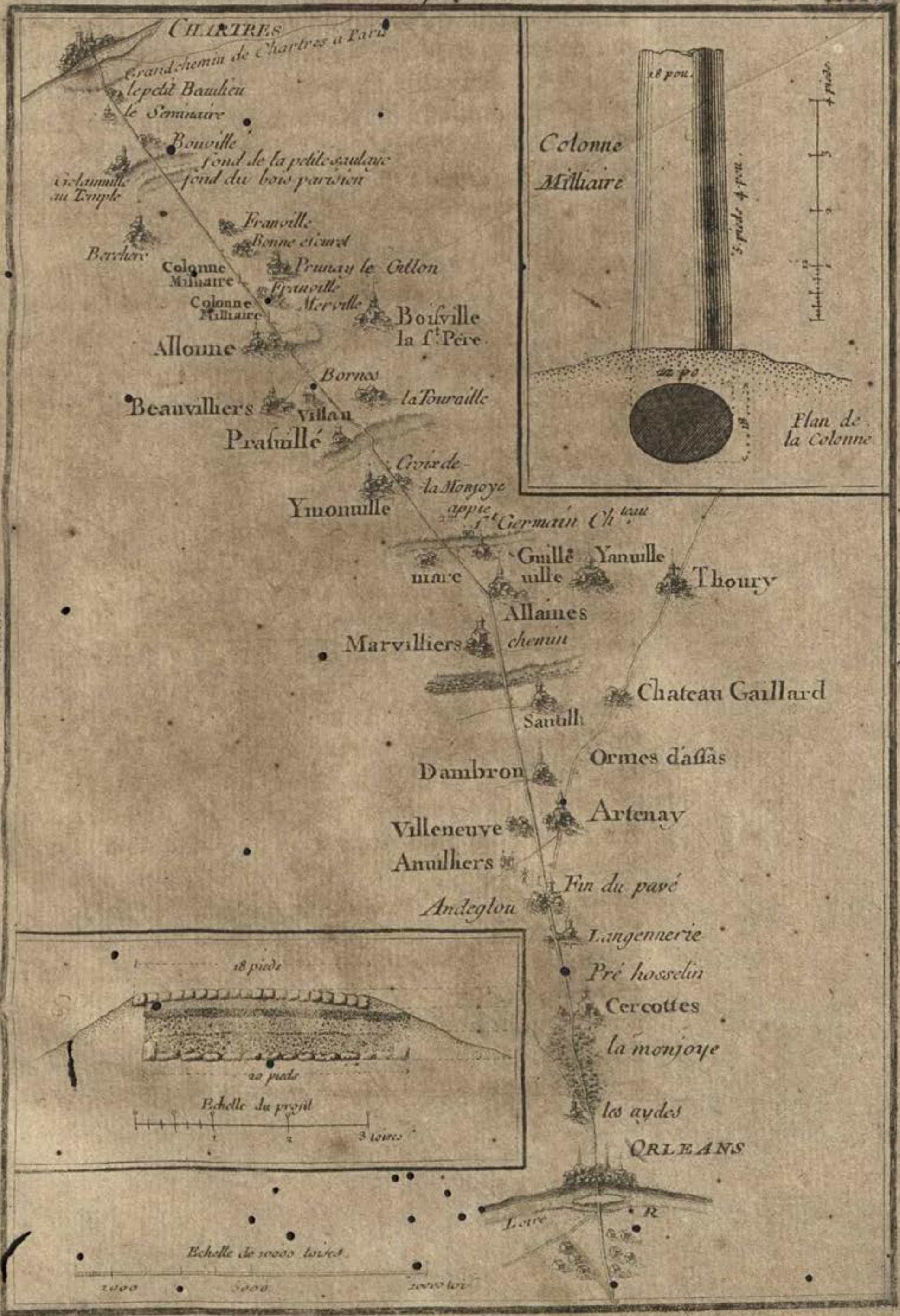

Midi.

cinq ou six ornières très-profondes, qui la rendent impraticable. Les Ponts & Chaussées ont formé le projet de la réparer incessamment ; la dépense même sera médiocre ; & quand elle seroit plus considérable, elle ne peut entrer en comparaison, avec l'avantage de fournir une pareille communication dans l'intérieur du Royaume.

Cette belle Antiquité, dont la longueur est de trente-cinq mille toises, a été levée & dessinée dans l'année 1695, par M. Poitiers Architecte & Ingénieur du Roi, à Orléans. La Carte dont cette explication est accompagnée, a été réduite d'après le dessein original qui m'a été communiqué, & que l'on doit aux soins & à l'intelligence de cet habile homme.

Les deux colonnes milliaires, encore posées sur cette Voye, & qui sont marquées sur la Carte, en augmentent le mérite : il est vrai, que malheureusement, leurs Inscriptions ne subsistent plus. Je n'ai trouvé la citation de ces monumens, que dans Charles du Molin : il en parle dans son Commentaire sur la Coutume de Paris. Il dit que de son tems (dans le XVI^e^. siècle) on voyoit encore dans la Châtellenie d'Alone, des colonnes milliaires *sur le chemin de César*, qui fait la communication entre Orléans & Chartres : *Antiquissima Castellania Alonæ in Belsiâ ad vetus iter ab Aureliis Carnotum, ad quatuor leucas Carnotum, ubi lapides à tempore Romanorum milliaria distinguentes visuntur.* Tit. I. p. 41.

M. de Lisle a rapporté cette Voye dans sa Carte de la Beausse, du Gâtinois, &c. mais il ne l'a dessinée que sur des oüi-dire, & rapportée qu'à vol d'oiseau ; car il l'a tracée directe ; au lieu que, comme on le voit sur le plan, elle fait un coude considérable qui s'écarte quelquefois de la directe de deux ou trois lieues. D'autres Géographes qui ont copié M. de Lisle, se sont également trompés.

J'ajoute au plan de M. Poitiers, quelques observations nouvelles sur le même objet, faites cette année,

par M. de Hauteclaire, dont j'ai parlé dans la Planche précédente.

N°. I. & II.

Ce chemin traverse un espace de 12 lieues dans la Beausse, depuis Chartres jusqu'à la Croix-Briquet, où il rencontre la route de Paris à Orléans, à cinq lieues de cette dernière Ville : quoiqu'il paroisse en général, tracé en ligne droite, cependant les alignemens ne sont pas pris avec l'exactitude dont ils pourroient être susceptibles, dans des plaines aussi vastes qui ne présentent aucun obstacle. Il est vrai que les angles sont très-peu sensibles à la jonction de chaque alignement, mais on les a souvent répétés.

Ce chemin dont on voit la coupe au n°. I. *est établi* sur un rang de gros moëlons brutes, posés à plat, retenus par une bordure de même matière, posés de champ, & qui forme le lit inférieur, qui se trouve à peu-près au niveau du terrein ; les recharges successives de terres graveleuses, de sables & de pierrettes, l'ont élevé à la hauteur que j'ai rapportée plus haut. Le premier lit marqué *A.* se trouve au milieu des terres voisines ; l'encaissement a 20 pieds de largeur, les moëlons & la bordure ont 15 à 18 pouces de longueur, sur 10 & 12 pouces de largeur, & 7 à 8 d'épaisseur. L'intérieur est rempli de gros moëlons, également brutes, posés à plat, d'environ 18 à 20 pouces de longueur, sur 15 à 18 de largeur, & 6 pouces d'épaisseur ; le tout rechargé d'un mêlange de terre blanche & de cailloux, tout est bombé d'environ 6 pouces.

Le second lit *B.* est formé de plusieurs recharges successives mêlées de pierrettes ; la dernière qui peut être de 6 pouces, est presque toute composée d'un même caillou fort dur, & qu'on doit nécessairement avoir apporté de deux ou trois lieues.

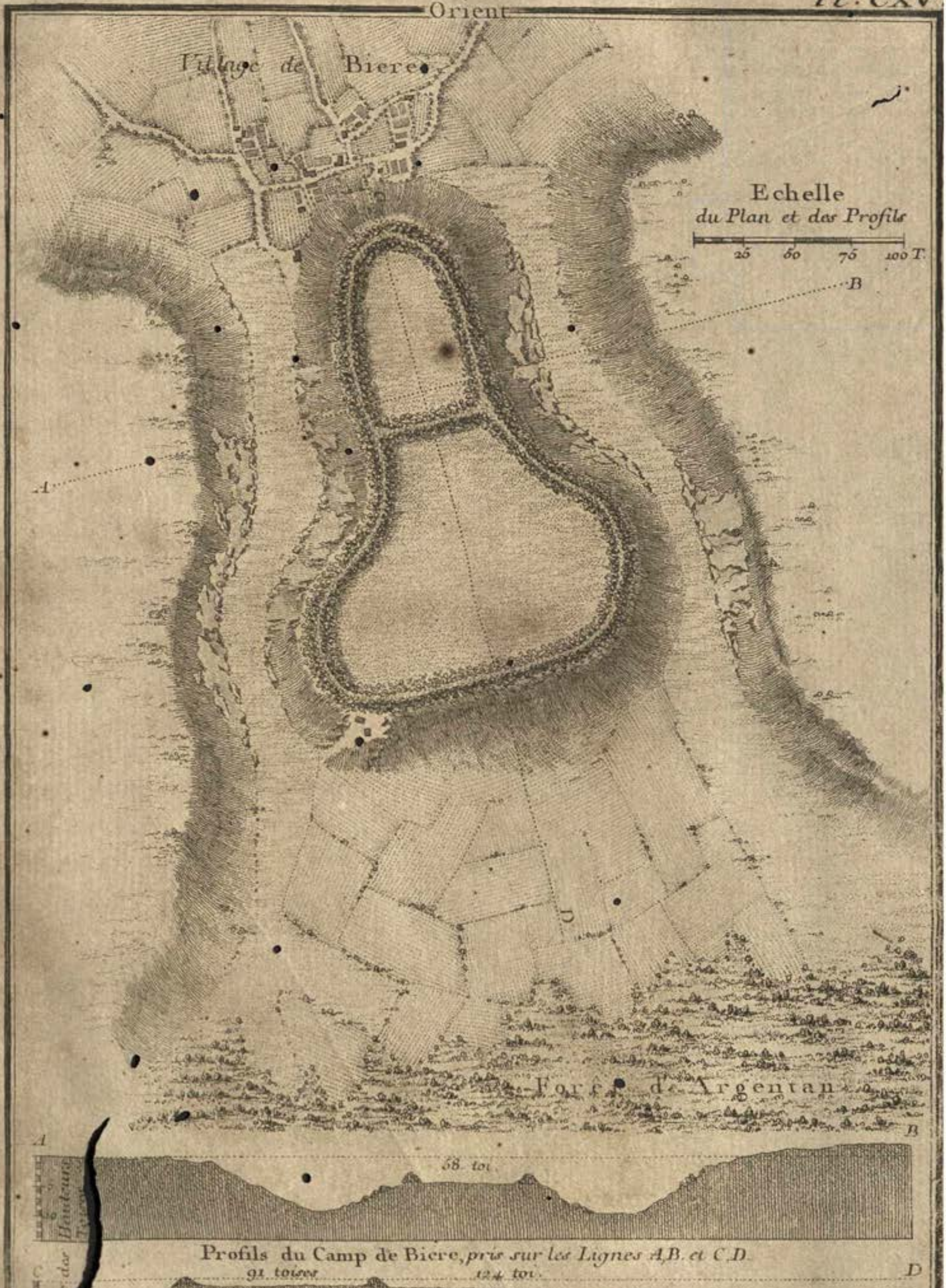
Orient
Village de Biere
Echelle
du Plan et des Profils
25 50 75 100 T.
A
B
D
A
B
68. toi.
Profils du Camp de Biere, pris sur les Lignes A,B. et C,D.
C
D
91. toises
124. toi.

Septentrion
lande
Blanche
de
A
B
Blanche
lande
Etangs
Echelle du Plan et Profil
25 50 100 150 200 T.
Profil du Camp du Chatelier, pris sur la Ligne A.B.
A
125. toises
B

On trouve encore trois colonnes milliaires * sur le chemin, elles ont chacune 4 pieds ½ de circonférence, 5 de hauteur hors de terre & 2 en terre. Voyez le plan & l'élévation au n°. II.

Ces colonnes sont d'une pierre dure, qui doit avoir été tirée des carrières de Berchère, à deux lieues de Chartres : il ne paroît pas qu'elles ayent été chargées d'aucune Inscription, par la raison, peut-être, des révolutions arrivées dans l'Empire Romain ; & vraisemblablement celle de la mort du Prince qui avoit ordonné la construction de ce chemin. Mais le plus essentiel pour l'authenticité de ce monument, est que les trois colonnes placées aux environs d'Alone, n'ont jamais été dérangées ; que les deux premières, en partant de Chartres, sont éloignées d'environ 1200 toises, ce qui fait la lieue Gauloise ; & que la troisième est au double de cette distance, celle qui étoit placée dans l'intervalle ayant été détruite ; & plusieurs exemples ont appris que la distance étoit marquée dans les Gaules, par lieues, & que les colonnes, ainsi que les itinéraires, portoient, ou LEVGA, en toutes lettres, ou une L. simple, au lieu de M. P. pour désigner les milles.

PLANCHES CXV. & CXVI.

Je donne ici avec quelques détails les deux Camps de *Bière* & du *Chatelier*, situés auprès de la Ville d'Argentan en Normandie : leur construction est singulière, & ils n'ont jamais été publiés. Le Camp de *Bière* est situé près du village de ce nom, dans la Paroisse de Bailleul, à une lieue & demie au nord d'Argentan : son enceinte est divisée en deux parties inégales. Il est placé

* Cependant M. Poitiers & M. Dumoulin, n'en citent que deux, ce qui prouve l'avantage des examens répétés.

ſur une montagne iſolée, ſéparée de deux autres, qui ſont fort étendues, par des valons qui forment un foſſé naturel ſur chacun des côtés, & dont la largeur eſt de 80, 90 & 100 toiſes dans le haut, & réduites à 15, 20 & 25 toiſes dans le fond; leur profondeur eſt d'environ 4 pieds. Voyez le profil *A, B*. Tout le tour de cette montagne eſt eſcarpé, à l'exception du côté du couchant, où la pente eſt beaucoup plus allongée, (voyez le profil *C, D*,) & s'étend juſqu'à la forêt d'Argentan. Au pied de cette montagne, du côté oppoſé, eſt le village de *Bière*, ſitué à l'extrémité d'une plaine extrêmement étendue, & très-fertile : les valons qui défendent les deux autres côtés, préſentent des prairies arroſées par des ruiſſeaux.

Le rempart qui enferme les enceintes de ce Camp, ſubſiſte dans tout le pourtour: il eſt formé par des pierres, ou plutôt par des éclats de rocher : ſuivant les apparences, le ſommet de la montagne en étoit hériſſé ; & l'on a caſſé les pointes pour applanir le terrein du Camp, & conſtruire le rempart de 15, 16 & 17 pieds de hauteur.

Le Camp du *Chatelier*, éloigné de celui de *Bière*, d'environ cinq lieues, eſt à trois lieues & demie au ſud d'Argentan, auprès du hameau de *Blanchelande*, dans la Paroiſſe de Carqueil, à la gauche du grand chemin qui conduit de Séez à Argentan. Il eſt ſitué dans un terrein extrêmement montueux, & couvert de bruyeres & de bois, ainſi que ſes environs ; il n'a qu'une enceinte dont la forme eſt à peu-près celle d'un demi-cercle allongé, dont le petit axe a 185 toiſes de longueur, & le demi-grand axe 114 toiſes. Le rempart de ce Camp eſt de terre ; ſa hauteur eſt de 15, 16 & 18 toiſes de hauteur, & pied pour pied de bâſe: il ſubſiſte dans tout le pourtour, à l'exception d'une ouverture, ou d'une brêche qu'on a faite du côté du nord.

La partie droite de ce Camp, est établie sur un banc de roche de 70 & 80 pieds de hauteur : (voyez le profil *A*, *B*). Au bas de cet escarpement, sont les trois étangs de Blanchelande, dont la largeur est terminée par une montagne un peu plus élevée que celle du Camp, mais moins escarpée.

Le petit hameau de Blanchelande, est le reste des débris d'anciennes forges de fer, détruites depuis environ trente ans.

Le plan de ces deux Camps, a été levé en 1756, par M. de Trezagues, Sous-Ingénieur des Ponts & Chaussées, qui a joint ces détails aux Cartes, & qui par ce moyen, a donné à la fois, des preuves de son exactitude & de son intelligence.

Aucun Auteur ancien ou moderne, n'a parlé de ces Camps : il est difficile de fixer leur ancienneté ; je ne puis donc proposer que des conjectures.

Ce ne sont point ici des monumens de la guerre contre les Anglois, sous Charles VI. & Charles VII. La mémoire en seroit encore récente ; & la tradition du pays les attribue aux Romains. Je ne puis les regarder comme des ouvrages faits par les Normands, dans leurs incursions en France, pendant le IX^e. siècle. Ces redoutables Corsaires ne formoient guère d'établissemens & de camps retranchés, pour déposer leur pillage, que sur les rives des grandes rivières qu'ils remontoient sur leurs bateaux. On ne peut attribuer ce Camp aux François, dans leur première conquête de la Gaule : on sçait que cette partie comprise entre la Loire & la Seine, se soumit sans beaucoup de difficulté à Clovis, lorsque ce Prince eut embrassé la Religion chrétienne.

On peut donc adopter la tradition immémoriale du pays, qui regarde ces Camps, & en particulier celui du Chatelier, comme l'ouvrage des Romains ; & quoi-

que la forme de leurs Camps fût ordinairement quarrée, il est certain qu'ils la varioient selon les loix de la guerre, & qu'ils la soumettoient à la nature & à la situation du terrein ; on ne peut même douter que ceux-ci n'ayent été des Camps permanens, *stativa* ; convenables pour des quartiers d'hyver, *hyberna* ; fortifiés par la nature & l'art, *loci naturâ, & manu munitissima*. Le rempart étoit de terre, *humo*, ou de quartiers de pierre, *vel lapidum molibus* : on ne peut donc imaginer d'autres Peuples que les Romains, d'autant que ces Camps sont construits avec la plus grande patience & le plus grand travail.

Si la communication entre les deux parties du Camp de *Bière*, & si les portes des deux Camps ne paroissent plus, il est probable qu'elles auront été bouchées dans des tems postérieurs, par les habitans du voisinage, pour mettre à couvert leurs effets : ces pays ayant été fort exposés aux guerres & aux incursions.

Ces deux Camps sont situés dans le Diocèse de Séez, que l'on croit être le pays des peuples *Essui*, dont parle
De Bello Gall. lib. v. César dans ses Commentaires : il y envoya l'an de Rome 700, cinquante-quatre ans avant J. C. L. Roscius, avec la XIII[e]. Légion, pour y prendre des quartiers d'hyver, comme dans un pays tranquille, *quietissimam partem*, & voisin des cités Armoriques ou maritimes, qui étoient soumises depuis deux ans. Ces cités reprirent les armes, & marchèrent en force, pour attaquer L. Roscius dans son Camp, *hybernis* ; mais sur la nouvelle d'une grande victoire que César venoit de remporter dans le pays des Nerviens, les Gaulois se retirèrent avec précipitation, & L. Roscius ne fut point attaqué.

Je crois donc que le pays des *Essui*, des Commentaires, & que Pline appelle *Itesui*, doit être la cité
Plin. Lib. v. c. 18. nommée au V[e]. siècle, *civitas Sagiorum*, le Diocèse de

Séez

Pl. CXVII.

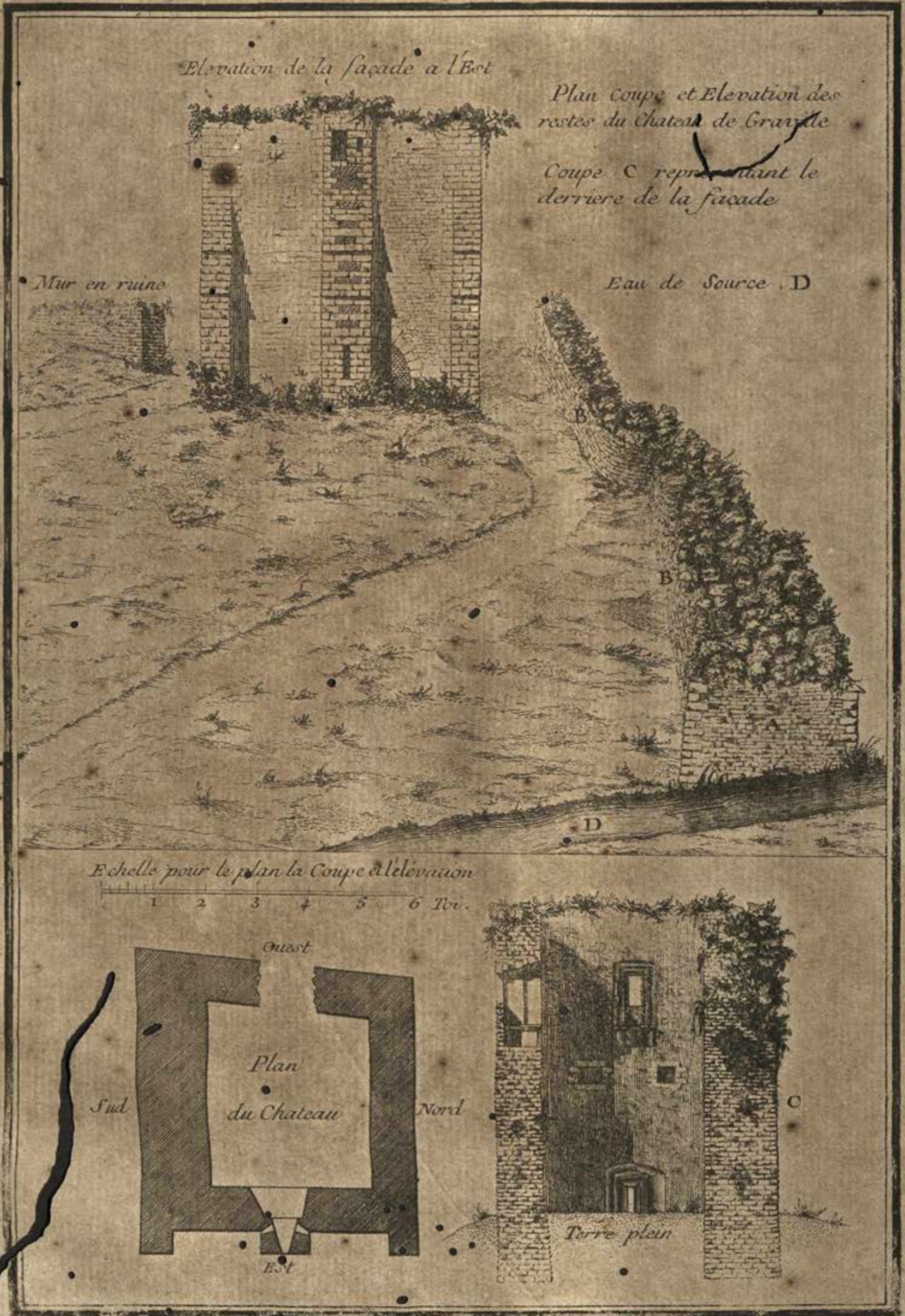
Elevation de la façade a l'Est
Plan Coupe et Elevation des restes du Chateau de Graville
Coupe C representant le derriere de la façade
Mur en ruine
Eau de Source . D
B
B
A
D
Echelle pour le plan la Coupe et l'élévation
1 2 3 4 5 6 Toi.
Ouest
Plan du Chateau
Sud
Nord
Est
C
Terre plein

Séez. Toutes les autres cités voisines, soit maritimes, soit du milieu des terres, sont connues par les Commentaires de César, par Pline & par Ptolémée : on ne peut placer la cité des *Essui* ailleurs qu'au diocèse de Séez. Malgré toutes ces probabilités, je ne crois pas qu'aucun de ces Camps dont je donne le plan ait été construit pour la treisième légion confiée à L. Roscius. Le Camp du *Chatelier*, le plus grand des deux, ne contient qu'environ quinze arpens, & suivant les dimensions données par Polybe, & rapportées à nos mesures, le campement d'une légion devoit contenir 25 ou 26 arpens. Quelque cohorte en nombre proportionné à la grandeur de cet espace, pouvoit occuper d'aussi bons postes, soit en avant, soit en arrière du gros de la légion : ce moyen concilieroit toutes les idées.

PLANCHE CXVII.

Je publie volontiers dans ce Recueil le Plan d'un lieu Romain appellé dans l'Itinéraire d'Antonin, *Caracotinum*, que M. de Valois dans sa notice des Gaules, avoit placé au Crotoy, sur la Somme en Picardie. M. l'Abbé Belley a prouvé dans les Mémoires de l'Académie, que ce lieu étoit situé près de Harfleur : on l'appelle dans le pays le *Château de Graville*; & dans la Carte du diocèse de *Rouen*, il est désigné par son ancien nom *Crestin*. Ce Château est regardé comme un ouvrage de Jules-César, suivant le préjugé ordinaire d'attribuer au Conquérant des Gaules, tous les anciens édifices des Romains qui se trouvent en France. Il étoit anciennement situé sur les bords de la Seine, comme il est prouvé par des anneaux de fer pour amarrer les bateaux, que l'on voyoit il y a une vingtaine d'années attachés à un pan des murs du château; mais la rivière

Edit. de Wesseling. pag. 381.

Tome XIX. pp. 637. 648. & suiv.

en eſt éloignée aujourd'hui de plus de trois quarts de lieue. Au reſte, ce château deſtiné à défendre & à garder l'embouchure de la Seine, ſubſiſtoit encore, ſelon Monſtrelet, pendant la guerre des Anglois ſous les règnes de Charles VI & de Charles VII : il eſt à préſent en ruines. Voici les plans, la coupe & l'élévation de la face à l'Eſt qui conſerve ſeule quelque forme.

Le mur marqué *A* donne l'idée d'une culée du pont; & la lettre *BB* déſigne un mur de revêtement deſtiné à ſoutenir une chauſſée qui conduiſoit du pont au château; mais le pont eſt ſi ruiné qu'il n'en reſte aucun veſtige.

Je n'ai point vû ces bâtiſſes, mais je ne les crois point Romaines. Il ſuffit pour en faire mention, par rapport aux poſitions de la Gaule, que le lieu de *Caracotinum* ſoit cité dans l'Hiſtoire ancienne, & qu'on le trouve dans l'Itinéraire d'Antonin. Je dois ces deſſeins à la politeſſe de M. Ducheſne, Sous-Ingénieur des Ponts & Chauſſées de Rouen.

PLANCHE CXVIII.

Soissons, ancienne ville de la Gaule dans la Belgique, appellée *Noviodunum* dans les Commentaires de Céſar, prit le nom d'*Auguſta*, ſous la domination Romaine, & enſuite celui des peuples *Sueſſiones* dont elle étoit la capitale. Elle fut célèbre ſous les Romains, elle étoit même le point de réunion de pluſieurs voyes Romaines; cependant elle n'a pas conſervé beaucoup de monumens de ſon ancienne ſplendeur, du moins je ne lui connois que le bas-relief rapporté ſous ce numéro, & qui faiſoit ſans doute l'ornement d'un tombeau: le particulier en l'honneur duquel il a été élevé doit avoir poſſédé une des plus grandes charges de cette ville. On ignore le lieu où ce monument étoit

IV.

V.

I.

II.

III.

anciennement posé; mais il est placé depuis long-tems, selon ce qu'on m'en a écrit, *au-dessus de la porte de la Procure, dans le Cloître de l'Abbaye Royale de S. Médard-lez-Soissons.*

Il sera toujours singulier qu'une Pierre de six pieds de longueur, & qui présente autant d'idées du Paganisme soit demeurée si entière, & qu'elle n'ait pas été détruite par les premiers Chrétiens.

Les deux Amours qui terminent la composition de chaque côté, ont leurs torches renversées & les éteignent contre la terre; c'est un symbole de la Mort fort en usage chez les Romains; & ce symbole ne peut regarder que l'homme représenté dans le Médaillon. Ces Amours ne peuvent convenir qu'aux regrets pour la perte d'un mari dont une femme a voulu laisser des témoignages publics. Les ornemens répandus d'ailleurs sur ce monument, persuadent encore que cet homme avoit gouverné heureusement & paisiblement: cet Enfant & les chèvres tranquilles groupés, avec un fleuve & une figure de l'Abondance, ne peuvent présenter d'autres idées. Les deux grands Anges aîlés qui soutiennent le Médaillon, donnent, non-seulement une grande opinion de l'état du personnage, mais prouvent que ce monument a été construit & travaillé dans un tems peu éloigné du règne de Constantin le grand: c'est à peu-près dans ce tems que l'on a multiplié ce genre d'ornement, & qu'il est devenu assez commun pour être employé pour de simples particuliers. Je ne doute pas que le trou placé au-dessous du Médaillon, n'ait été destiné à introduire les libations dans le tombeau ou dans l'urne; car on donne ce nom en Italie aux caisses ou aux coffres consacrés à renfermer les morts. Je crois que ce bas-relief étoit placé sur la face de devant; cependant il faut convenir qu'un si grand nombre de preuves du Paganisme, sont contredites

par l'habillement, le maintien, la chevelure, & la disposition de la main du Personnage représenté sur le Médaillon : cette main paroît disposée comme celle d'un homme qui donne ce qu'on appelle la *bénédiction*. On pourroit dire en ce cas que le buste auroit été retouché & altéré par un Moderne ; mais ce Moderne auroit aussi détruit les symboles idolâtres, ou du moins prophanes dont j'ai donné le détail ; il seroit nécessaire, pour en décider avec plus de certitude, d'avoir vû le monument, ou d'en parler sur le rapport d'un homme au fait de ces matières : il ne m'a pas été possible d'avoir de semblables moyens ; je puis seulement assurer que la copie est exacte & que le monument a été vû tel qu'il est gravé sur cette Planche ; &, dans la vérité, il présente assez de preuves d'antiquité pour en faire mention.

La pierre sur laquelle ce bas-relief est travaillé, est de la même qualité que celle de Senlis ou de liais, c'est-à-dire, qu'elle leur ressemble par sa dureté & par la finesse de son grain.

Longueur six pieds : hauteur deux pieds un pouce.

N°. II. & III.

N'ayant aucune espérance de trouver des ressources d'antiquité dans la ville de Soissons pour remplir cette Planche, je joins au bas-relief du n°. précédent, quatre Vases de terre cuite trouvés en différens endroits de la Picardie : ces Vases prouvent que ces villages ont été habités par les Romains, & qu'il n'y en a peut-être point dans cette province où l'on ne pût faire des découvertes de cette espèce ; ils prouvent encore que la manufacture de Nismes & celle de Paris, ne fournissoient point, ou du moins très-peu, la province de Picardie, quelque voisine qu'elle fût de cette dernière ; car la terre de ces Vases est absolument d'un

noir d'ardoise, en-dedans comme en dehors, & n'a jamais été parée d'aucun vernis.

Les deux Vases de ces numeros ont été trouvés au village de Marteville.

Hauteur du n°. II. trois pouces quatre lignes : diamètre cinq pouces moins une ligne : hauteur du n°. III. cinq pouces dix lignes : diamètre trois pouces cinq lignes.

N°. IV. & V.

En travaillant au grand chemin qui conduit d'Abbeville à Montreuil sur la route de Calais, on a trouvé plusieurs Vases de terre, & l'on m'a envoyé les deux que ces numeros présentent. Le village d'Uron étoit le lieu le plus voisin de cette petite découverte à laquelle on n'a joint aucun détail : les Vases sont de la même terre & du même travail que les deux précédens.

Hauteur du n°. IV. sept pouces cinq lignes : diamètre six pouces moins une ligne : hauteur du n°. V. cinq pouces huit lignes : diamètre cinq pouces sept lignes.

Je ne quitterai point la Picardie, sans parler de plusieurs Vases de terre cuite, trouvés sur le chemin d'Arras, à deux lieues d'Amiens, ville connue autrefois sous le nom de *Samarobriva* ; elle prit ensuite celui des peuples *Ambiani*. Je possède le plus considérable de ces Vases ; c'est une *Amphora* très-grande, & dont la forme est trop connue pour être rapportée, d'autant même que l'on peut en voir une à peu-près pareille dans le II. Volume de ces Antiquités. Cette petite découverte a été faite en 1757, en labourant un champ appellé *le Fief de Savonières*, situé entre les villages de *Raineville*, *Pierregot*, & *Moliens-au-Bois*, à peu-près à la même distance de ces trois villages. Ce champ est sur la pente d'une colline qui descend jusqu'au chemin d'Arras. Il est de terre rouge, & propre à faire de la poterie : on y trouve tous les jours des Plan. CII. n°. V.

vases de différentes formes, & principalement des briques de l'épaisseur & de la proportion de celles que les Romains employoient. On a découvert dans ce même endroit des Vases d'une terre pareille, renfermant des cendres : ce dernier fait achève de prouver tout au moins l'habitation des Romains qui travailloient dans cette Briqueterie.

PLANCHE CXIX.

Nº. I.

Ce Bas-Relief d'un marbre très-transparent, & conservé dans l'Abbaye de S. Nicaise de Reims, mérite d'être rapporté, par l'étendue de sa composition, & même par le sujet qu'il renferme, quoique les Antiquités Romaines le présentent assez fréquemment; c'est une preuve brillante de l'adresse vraie ou supposée d'un Empereur à la tête de son armée, & dont Trajan paroît avoir donné le premier exemple sur les monumens Romains; du moins il est souvent représenté à cheval, tuant un lion. Marlot, Auteur de l'Histoire de Reims, fait mention de ce Bas-Relief, & le nomme *Jovini tumulus vel cenotaphium* *: il cite le testament de S. Remy, pour prouver cette dénomination.

Je veux bien admettre la tradition qui a pû instruire cet Evêque; cependant je vois deux hommes, l'un

* Il pourroit être question ici de Jovin; il avoit accompagné Julien dans son expédition de Perse. Or, Ammien-Marcellin rapporte que Julien étant entré dans la Mésopotamie, une troupe de soldats tua un grand lion qui venoit se jetter sur l'armée: Jovin auroit pû se signaler en cette rencontre. A l'égard du nom donné au monument de *Jovini Tumulus*, ce mot ne signifie pas le tombeau de Jovien : il ne s'agit pas de cet Empereur qui s'appelloit *Jovianus*, & non pas *Jovinus*; il s'agiroit en ce cas de Jovin, Général d'armée & Consul sous Valentinien premier. On dit que ce fut lui qui bâtit à Reims l'Eglise de S. Agricole, qui est aujourd'hui l'Abbaye de S. Nicaise, & qu'il y est enterré. Flodoard rapporte son Epitaphe, *Liv.* 15. *c.* 6. Voyez Tillemont, *Hist. des Empereurs sous Valentinien I. art.* 15. *note* 25.

Pl. CXIX.

jeune, & l'autre âgé, qui dominent également dans la composition: je croirois donc que les chasses étant traitées comme des attributs de l'Empire, celle-ci fait allusion à une association de deux Princes, à l'Empire. Je ne serois donc pas de l'avis de Marlot, que je viens de citer. Ce monument ne me paroit avoir aucun rapport avec un tombeau: il me paroît uniquement consacré à la gloire de ces Empereurs; & je crois qu'il faisoit autrefois partie d'une décoration publique. J'ajoûte que si ce Bas-Relief est en effet de Jovien, il a été exécuté par un Artiste plus sçavant que ceux de son siècle, dont nous connoissons les ouvrages.

N°. II. & III.

Je n'ai rien dit dans l'explication du numero précédent, de la Ville de Reims; j'en ai suffisamment parlé dans ce IV^e^. Volume, au sujet des Antiquités qu'elle m'avoit fournies: j'ai choisi les trois morceaux suivans, dans le nombre de ceux qui m'ont été envoyés de cette ville, & depuis ce tems. Ces bagatelles sont peu capables d'instruire; elles ne servent qu'à l'augmentation des preuves de l'habitation des Romains. Les petites singularités de ces trois monumens de bronze, m'ont engagé à leur donner la préférence. Planc. CXIX.

Ce petit Poisson de la plus belle conservation, ne paroît avoir eu aucun objet d'utilité, & n'avoir été fondu & modelé, que pour imiter un Poisson dont la tête est véritablement singulière: le travail en est excellent; ce qui ne décide rien sur le mérite des Ouvriers de Reims, en ce tems-là; car les monumens d'une pareille légèreté, peuvent très-aisément avoir été portés de la Capitale.

Longueur vingt-une lignes.

N°. IV. & V.

Malgré la quantité de *Fibula* que l'on trouve dans les Gaules, & dans les pays habités par les Romains, j'en ai peu rencontré qui fussent destinées comme celle de ce numero, à un double usage; elle servoit à la fois de *Fibula* & de Clef. Les deux aspects de ce petit monument, rendent ces vérités sensibles: ce meuble n'en étoit pas plus lourd; & la petitesse de son volume, augmente le mérite de sa conservation.

Longueur totale, dix-huit lignes: diamètre du corps qui porte & donne la solidité nécessaire à ce petit meuble, sept lignes.

N°. VI.

Rien n'est plus commun dans les Gaules, que les Bronzes qui servoient de parure aux cuirs nécessaires à l'armement des Soldats Romains. J'en ai rapporté de toutes les espèces, ou du moins d'un très-grand nombre; cependant, je n'en ai point encore fait dessiner avec les petites plaques, qui d'un côté recevoient les cuirs avec lesquels elles étoient réünies, & qui se joignoient dans un anneau; ce moyen servoit aux courroyes de point d'appui, ou de point de distribution. Ces espèces de boucles ne sont pas ordinairement si bien travaillées, & je n'en ai point vû qui fussent ornées de lettres: ces petites singularités m'ont engagé à préférer celle-ci, pour remplir cette Planche, des monumens au moins trouvés dans la ville de Reims.

Hauteur totale des plaques & de l'anneau, vingt-une lignes.

PLANCHE CXX.

Voici la description du prétendu Camp d'Attila.

A trois

Pl. CXX

Chaussée Romaine qui conduit a Reims
Village de la Cheppe
Profil pris sur la Ligne B C.
Terre-plein
Campagne
5 10 20 30 40 Toises
C
B
D
E
A
Echelle de Toises pour le Plan
25 50 100 150 200
Ruisseau de Bussy ou de St. Remy
Garenne de Parjoye
Profil pris sur la Ligne DE.
Terre-plan
Prairie
5 10 20 30 40 Toises
S. Orient
Nord
Midi
Occidt.

A trois lieues vers le nord de la ville de Châlons, est le village de la Cheppe, traversé par un ruisseau qui prend sa source à S. Remy, à une lieue au-dessus, à l'est : ce village est situé dans une plaine fort vaste, qui s'élève insensiblement au nord & au midi, & forme de chaque côté une espèce de rideau. A 30 toises de la dernière maison de ce lieu, à l'ouest, se présente l'emplacement nommé vulgairement le *Camp d'Attila*, & par les habitans du lieu, le *vieux Châlons*. Ce Camp n'est pas de forme quarrée, comme les Romains les faisoient ordinairement. On en connoît plusieurs en France, de forme ovale ; tel est le Camp de l'Etoile en Picardie : en un mot, ils suivoient & devoient suivre en gens de de guerre qu'ils étoient, la disposition du terrein.

Ce Camp décrit extérieurement & intérieurement une espèce d'ovale irrégulier assez bien arrondi dans toute la partie haute, jusqu'aux portes de l'est & de l'ouest ; la partie exposée à l'aspect du midi, est tirée presqu'en ligne droite ; elle n'est éloignée que de 20 toises d'une des sinuosités du ruisseau. Du fond du fossé extérieur, jusqu'à la tête du rempart, en terre, il y a 88 pieds de hauteur ; & du dedans du Camp, à la tête de ce même rempart, 42 pieds : cette hauteur étoit plus considérable, mais elle a été diminuée par l'éboulement & l'affaissement des terres. Son étendue de l'est à l'ouest, est de 272 toises, & du nord au midi, 230 : il renferme dans la totalité, 69 arpens de terres labourables. On y remarque encore quatre portes, l'une au nord & l'autre au midi ; elles sont élevées, de sorte que les voitures n'y peuvent passer : les deux autres à l'est & à l'ouest, donnent le passage libre aux voitures ; les deux dernières ne sont qu'à 40 toises de la partie méridionale du Camp. A l'extrémité de cette partie, & à l'ouest, on remarque les vestiges d'une Redoute marquée *A* sur le plan, auprès de laquelle, en revenant à l'est, on voit

une cinquième porte plus baſſe que celle du nord & du midi, & par laquelle les beſtiaux peuvent aiſément aller au ruiſſeau: il eſt donc ſenſible que ces trois dernières portés ſont très-près de la partie baſſe du Camp.

Je ne doute pas que les Romains n'ayent été les premiers qui ont élevé ce Camp pour leur uſage ; & que ces poſtes reconnus pour bons, n'ayent été occupés par des armées, qui, en s'y établiſſant, ont altéré la la forme des foſſés & des défenſes, & fait quelques autres changemens, comme celui de former en Redoute la maſſe de terre qui ſervoit en premier lieu à recevoir le Prétoire ou la tente du Général Romain qui ne peut avoir été Attila. La bataille de l'an 451 qu'on lui livra ne s'eſt point donnée près du Camp de la *Cheppe* au nord de Châlons, mais dans ces vaſtes plaines qui ſont au midi de cette ville, entre la Marne & la Seine du côté de Méry : *Convenitur in Campos Catalaunicos qui & Mauriaci nominantur*, dit Jornandès ; *in Mauriacenſi campania*, ſelon Eginhard ; *in Mauriaco campo*, comme l'écrit Grégoire de Tours.

Les environs de ce Camp méritent auſſi quelques obſervations. A 130 toiſes du Camp, & de l'autre côté du ruiſſeau à l'oueſt, on voit les reſtes d'un bâtiment que de Liſle, dans ſa Carte de Champagne, nomme *Ruines du Temple de Minerve*. Les fondations de cet édifice ſont marquées par des points ſur le plan que j'ai fait graver. Les habitans donnent à ce lieu le nom de *Par-Joye*, ce qui conſerve plus de rapport avec Jupiter, qu'avec Minerve. Il y avoit autrefois dans cet endroit une Chapelle appartenante aux Templiers, qui poſſédoient beaucoup de terres dans les environs ; pluſieurs de ces terres ont de-là conſervé le nom de S. Hilaire *au Temple*, de Dampierre *au Temple*, la Neuville *au Temple*, S. Etienne *au Temple*, &c.

Plan d'un Camp Romain sur le Mont de Fains, près la Ville de Bar-le-Duc.

A. *Terre-plain du Camp.*

B. *Retranchement au Sud en partie ruiné.*

C. *Fossé de ce Retranchement.*

D. *Escarpement a l'Ouest.*

E. *Escarpement au Nord.*

F. *Escarpement à l'Est.*

G.H. *Longueur du Profil.*

I. *Second Escarpement.*

K. *Partie du Village de Fains.*

On voit une chauſſée Romaine qui conduit à Reims; & cette chauſſée autoriſe l'idée que ce Camp eſt un Camp des Romains.

Vis-à-vis la porte méridionale & à 200 toiſes de l'autre côté du ruiſſeau, on trouve les veſtiges d'une *Tombelle*; c'eſt ainſi qu'ils nomment dans le pays ces *Tumulus* que l'on voit fréquemment dans la Flandre & la Picardie, & que l'on regarde avec raiſon comme les tombeaux élevés par les ſoldats aux officiers de diſtinction. A 90 toiſes de cette *Tombelle*, en allant à l'eſt, on découvre les reſtes d'une autre *Tombelle* qui regarde l'angle du Camp, auprès de laquelle eſt la porte de l'eſt.

L'explication des renvois de la petite carte du Camp & de ſes environs, ſeroit inutile: il ſuffit d'un coup d'œil pour reconnoître toutes les poſitions énoncées ci-deſſus. Le plan a été levé & deſſiné par M. Morla, Ingénieur & Géographe des Ponts & Chauſſées de la province de Champagne.

PLANCHE CXXI.

J'AI FAIT mention dans le Volume précédent de *Fains* ſur la grande voye de Langres à Reims. Meſſieurs des Ponts & Chauſſées ayant bien voulu faire lever le plan de ce lieu ancien, & d'un Camp Romain qui étoit ſur la montagne voiſine, j'ai cru devoir lui donner place dans ce Recueil. La Table de Peutinger marque ce lieu FINES qui eſt ſur les confins des peuples *Leuſci* de la cité de Toul, & des peuples *Catalauni* de la cité de Châalons. On trouve un grand nombre de *Fines* dans la Gaule, comme dans pluſieurs autres provinces de l'Empire Romain, pour déſigner les limites des anciens peuples; on devroit écrire FINS; Page 429.

mais ce nom eſt ſouvent altéré en diverſes provinces de France.

Ce Camp dont je donne ici le plan, a 127 toiſes de longueur du nord au ſud, ſur 68 & 62 toiſes de largeur de l'eſt à l'oueſt; on y diſtingue encore quelques parties des retranchemens & du foſſé. On y a trouvé des Médailles d'or, d'argent & de bronze frappées au coin de quelques Empereurs Romains. Il paroît par ſon peu d'étendue, qu'il ne pouvoit contenir que quelques cohortes qui y réſidoient, apparemment pour la ſureté de la grande voye, ou placées comme un poſte avancé qui couvroit un corps plus conſidérable. On voit dans la Notice de l'Empire qu'un corps de troupes étoit poſté de cette manière entre Reims & Amiens; un autre à *Contraginnum*, Condren, ſur la voye Romaine qui conduiſoit de Soiſſons à *Augusta Veromanduorum*, & un troiſième depuis un lieu ſur la rivière du Cure *Achora*.

Au reſte le village de *Fains* eſt ſitué à 1700 toiſes au nord-oueſt de la ville de Bar-le-Duc.

PLANCHE CXXII.

ON NE ſçauroit donner trop d'éloges aux ſoins que la ville de Langres prend depuis long-tems pour conſerver ſes monumens. J'ai dit dans le III^e^. Vol. de ces Antiquités ce que je penſois d'une conduite ſi raiſonnable, & cependant ſi peu pratiquée dans toute l'Europe; je ne pourrois que me répéter. Je me fais du moins un plaiſir de la nouvelle occaſion qui ſe préſente de louer des ſoins ſi éclairés, & de faire des remercimens à M. Guyot, Procureur du Roi de cette ville, qui m'a ſacrifié les monumens dont cette Planche eſt remplie: je dis ſacrifié; car ce zélé Patriote très-inſtruit dans les Belles-Lettres, auroit pû donner lui-même

I.

III.

IV.

II.

ces monumens au public, & les expliquer beaucoup mieux que je ne pourrai faire. Ce qu'il a écrit dans une lettre à un de ses amis sur un habillement des Gaulois, à l'occasion d'un morceau gravé dans cette Planche, m'a mis à portée de juger de ses recherches & de l'emploi qu'il est capable d'en faire. Mais avant que d'entrer dans un plus grand détail, la justice & l'équité m'engagent à faire une sorte de reproche au P. Monfaucon. Non content de ne pas rendre assez de justice à la ville de Langres sur les Antiquités qu'elle a produites & qu'elle conserve encore; il avance, ou plûtôt fait entendre, qu'un grand nombre de ces morceaux a été trouvé dans la Bourgogne: l'exactitude si recommandable & si nécessaire à un Antiquaire, est au moins en défaut: il est vrai que son ouvrage est d'une si grande étendue, que cet Auteur est en quelque façon excusable; mais on doit aussi convenir que la ville de Langres a produit à elle seule presqu'autant de monumens que tout le reste de la Bourgogne dont elle-même ne fait point partie. Antiq. Expli. Tom. II. seconde Partie.

Au mois d'Octobre 1759, on a trouvé au couchant de la ville de Langres à 500 pas de distance, dans un endroit connu sous le nom des *Fouches*, les deux monumens suivans; ils sont de la même pierre que j'ai décrite dans le troisième Volume. Pag. 417.

N°. I.

Le fronton de ce Tombeau ne peut fournir de grands éclaircissemens; il est mutilé, & l'Inscription peu conservée, présente encore ces mots:

DED SEXSTINVS. MARTIVS. CVRA...
ONI. COCILLE. CEMENI. LIBERT...

On peut les lire de cette façon: DEDIT. SEXSTINVS. MARTIVS CVRA PARTRONI. COCILLE, pour

Cocillæ CEMENI. LIBERTAE. Ce sera Sexstinus Martius Affranchi, qui par les soins de son patron, aura fait construire ce monument à sa Maîtresse Cocilla, Affranchie de Cemenus.

Le désir de faire mention de la ville de Langres, que sa conduite rend intéressante, sert d'excuse à la médiocrité de cet article; cependant le Buste en bas-relief & placé au milieu du fronton, ne paroît point de mauvais goût, ni disposé d'une manière trop commune dans son détail: ce monument est constamment antique & Romain; mais à la vérité du troisième siècle; les caractères confirment encore cette date.

J'espère que le sujet & l'explication du morceau suivant, auront plus d'attrait, ou du moins satisferont un peu plus la curiosité.

Le fronton a *trois pieds quatre pouces* de longueur, & *deux pieds un pouce* de hauteur, sans compter les *dix-neuf lignes* du dé quarré qui le surmonte à l'angle supérieur.

N°. II.

L'élévation de ce monument dont le plan est un quarré-long, fait sentir que ce Tombeau n'avoit que deux faces apparentes, & que les deux autres étoient enclavées ou appuyées sur l'angle rentrant d'un bâtiment.

Plus grande face trois pieds six pouces: plus petite un pied onze pouces: le socle ou soubassement formé par un simple talon a un pouce cinq lignes de saillie: hauteur totale un pied deux pouces quatre lignes.

N°. III.

Le Bas-relief placé sur la grande face de ce Tombeau, présente plusieurs singularités: celle de la charrette, du timon, des trois chevaux attelés de front

& mis au joug; celle d'un tonneau remarquable pour le tems ancien, & principalement celle de l'habillement du chartier : ses cheveux sont courts; & il nous donne avec précision le *Bardocucullus*. Ces détails sont intéressans pour les Gaulois en général, & en particulier pour ceux du pays de Langres; mais ce monument nous éclaircit un objet un peu plus important en lui-même, & devenu intéressant par l'attention que les Sçavans du dernier siècle ont apportée pour le connoître. Ce Bas-relief décide la forme du *Bardocucullus*, ou simplement du *Cucullus*, mots absolument synonymes. On voit donc par l'habillement de ce chartier, que celui des Gaulois avoit un capuchon terminé en pointe, & qui tomboit sur les épaules quand on ne vouloit pas se garantir des injures de l'air; qu'il étoit attaché au *manteau* ou à *la* casaque, & qu'enfin il en faisoit partie.

Juvénal & Martial ont parlé de cet habillement; & ce qu'ils en ont dit, a engagé les Sçavans des derniers siècles à s'étendre sur une matière si peu importante. Le premier de ces deux Auteurs en parle comme d'une cappe dont les jeunes Romains se couvroient lorsqu'ils alloient *en bonne fortune*. Sat. VIII.

Cet habillement choisi dans la suite par les Moines & les Fondateurs d'ordre, est nommé par ces Poëtes, tantôt *Santonicus*, & tantôt *Lingonicus*; ce qui pourroit persuader que les habitans de Xaintonge & de Langres étoient les inventeurs de cet habillement, ou qu'ils s'en servoient plus communément.

Longueur trois pieds un pouce six lignes: hauteur cinq pouces moins une ligne.

N°. IV.

La Tête du Gaulois qui conduit les deux chevaux par une chaîne qui tient au joug, est couverte par

une toque: les cheveux ſont longs; les manches de l'habit tenu fort court, ſont amples. Ces circonſtances ſont deſcendre les idées juſqu'au XII. & XIII^e^. ſiécle dans leſquels elles ſont communes, & pourroient rendre l'antiquité de ce monument fort ſuſpecte : il eſt vrai que les uſages des Gaulois ont été plus conſtans qu'on ne les a vûs par la ſuite; il eſt encore vrai que je n'en juge que ſur un deſſein.

On voit devant ce Groupe, les reſtes d'une Figure rendus informes par une caſſure aſſez conſidérable. Ces reſtes indiquent un homme qui va à la rencontre de celui dont je viens de parler, & qui conduit vraiſemblablement à ſon maître le troiſième cheval qu'on atteloit ordinairement à ces ſortes de voitures: c'eſt du moins ce que l'on peut inférer de la compoſition du n°. précédent, & des jambes de l'homme & du cheval qui ſubſiſtent encore ſur le monument.

Hauteur cinq pouces moins une ligne: *longueur deux pieds neuf lignes.*

Je ne porte point de jugement ſur l'antiquité de ce monument, j'en ai dit les raiſons; mais il réſultera toujours de l'examen qu'on en peut faire, que les Romains n'ont point été les ſeuls qui ayent embelli la ville de Langres, & que ſes habitans, dans quelques ſiècles qu'on veuille les regarder, ont aimé & pratiqué les Arts pour leur décoration particulière: ſi leurs talens n'étoient pas plus étendus, leur zèle & leur bonne volonté, ſuffiſent pour mériter des éloges.

PLANCHE CXXIII.

POLIGNY eſt une jolie ville de Franche-Comté dans le Bailliage d'Aval, ſituée dans un beau pays, à treize lieues communes de France vers le ſud de Beſançon. Les Auteurs du moyen âge, la nomment *Polemniacum*,

& la

& la placent dans l'ancien comté de *Warasch* ou *Pagus Varascus*. Cette ville dont le nom *Polemniacum* a été changé en *Poliniacum* & *Polinei*, peut faire remonter son antiquité au tems des Romains. Sa position étoit avantageuse par les deux voyes Romaines dont elle étoit voisine; l'une conduisoit de Lyon à Besançon: on en voit encore les vestiges au midi de Poligny. L'autre venoit de la Suisse, traversoit le Mont Jura, passoit la rivière de Dain, *Indis*, au pont de Navois, coupoit la voye précédente de Lyon, au Mont Paye près de Poligny, passoit *aux Chambrettes* dont je parlerai dans un moment, à Tormont, & alloit passer la rivière de Doux à Crissey, d'où elle conduisoit à Langres.

On a découvert depuis environ cinquante ans, dans la plaine de Poligny, & dans un lieu nommé *Estavaye*, les ruines d'un ancien édifice, dont il ne subsiste plus que le rez-de-chaussée. Il étoit situé dans un terrein de sept à huit journaux, (comme on mesure dans le pays) élevé environ d'une toise au-dessus de la plaine située au midi à son égard : au-delà de cet espace, & dans les environs, on a trouvé des fondations & des matériaux épars & brisés, qui ont servi à bâtir plusieurs maisons du village de *Tormont*. Les tuiles Romaines, & les autres décombres, peuvent faire croire que ce bâtiment ou ses dépendances, occupoit quatorze ou quinze journaux. Une très-belle fontaine en traverse tout le terrein; & l'on trouve les canaux de brique & de plomb qui la conduisoient dans cet ancien édifice, dont la situation ne laissoit rien à désirer; car on peut dire qu'il étoit placé dans un lieu dont la description paroît réunir tout ce que les Auteurs des Romans ont coûtume de rassembler, pour embellir leur narration.

Le bâtiment dont les fondations subsistent, consistoit

dans une diſtribution de huit piéces, dont ſix plus petites, étoient ſéparées par un corridor. On juge que la première pièce étoit un Péryſtile, par les fondations de deux murs parallèles & fort longs, diſtans l'un de l'autre de treize pieds, & traverſé par d'autres petits murs, qu'on a pris pour les fondations d'autant de petites chambres, d'où eſt venu le nom de *chambrettes*, qu'on leur a donné; mais ces contre-murs paroiſſent avoir ſervi à la fondation des colonnes ou piliers du Péryſtile ou du Portique. Cette partie du bâtiment étoit pavée de grandes tables de marbre blanc; on entroit dans un corridor, qui ſervoit à la diſtribution de ſix chambres, trois d'un côté & trois de l'autre; elles étoient toutes pavées des marbres les plus précieux, de tous les pays & de toutes les couleurs; il paroît même que ces chambres étoient revêtues de la même matière, mais arrangée en compartiment. Les moſaïques dont il me reſte à parler, étoient encore entières en 1740: une de ces chambres en étoit pavée; elle occupoit un eſpace de huit à neuf pieds, ſur cinq: les petites pierres d'un gris tirant ſur le bleu, formoient des entrelas avec de grands feuillages; & l'ouvrage ne pouvoit être plus fini ni mieux exécuté. On a regardé cette petite piéce, comme un veſtibule ou paſſage qui conduiſoit à une chambre quarrée, de vingt pieds, dont le pavé étoit également de moſaïque, & c'eſt celui dont je donne le deſſein, par la raiſon que l'on m'a aſſuré qu'il n'avoit point été publié. Le ſimple coup d'œil ſuffit pour décider que la compoſition de ce pavé eſt purement de fantaiſie, & n'eſt ſuſceptible d'aucune explication: je dirai ſeulement que le deſſein en eſt meilleur que celui des autres pavés que j'ai rapportés, & qui ont été trouvés dans les Gaules.

Au reſte, je dois tous ces détails à la politeſſe de M.

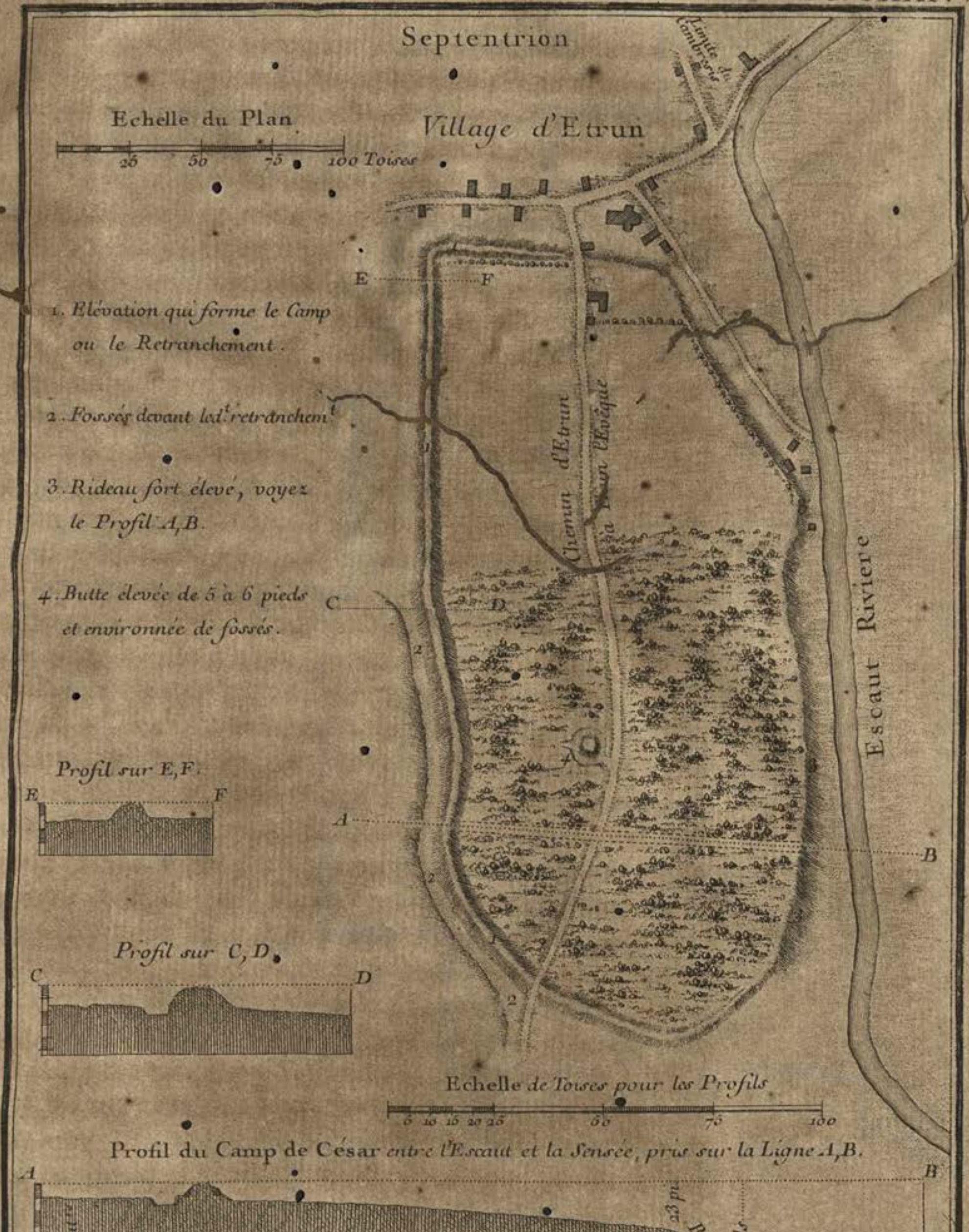
Septentrion
Limite du Cambresis
Echelle du Plan
25 50 75 100 Toises
Village d'Etrun
E F
1. Elévation qui forme le Camp ou le Retranchement.
2. Fossés devant led.t retranchem.t
3. Rideau fort élevé, voyez le Profil A, B.
4. Butte élevée de 5 à 6 pieds et environnée de fossés.
C D
Chemin d'Etrun à Pont l'Evêque
Escaut Riviere
A B
Profil sur E, F.
E F
Profil sur C, D.
C D
Echelle de Toises pour les Profils
5 10 15 20 25 50 75 100
Profil du Camp de César entre l'Escaut et la Sensée, pris sur la Ligne A, B.
A B
Echelle des Hauteurs en Toises
23 pi.
Rideau 66 pieds

le Marquis de Montrichard ; & je renvoye à la description que M. Dunod a donnée de ces monumens, dans son Histoire de l'Eglise de Besançon. Pag. 355. Vol. 2.

On a trouvé un grand nombre de médailles dans ces ruines ; la plûpart étoient frustes, à l'exception d'un Septime-Sévère, & d'un Macrin de grand bronze, de deux d'Alexandre Sévère, & de quelques-unes de Faustine. On a aussi trouvé un bassin d'albâtre, de figure ronde, & travaillée à côtes de melon ; ce morceau est de très-bon goût, & sert de bénitier à l'Eglise de *Tormont*.

On ne peut douter de l'ancienne magnificence de ce lieu. Ces marbres rares, ces mosaïques & cette belle fontaine, doivent persuader que cet édifice étoit une maison de délices, dans laquelle on avoit pratiqué des bains, comme dans toutes les habitations des Romains à la campagne ; enfin, les médailles, plus encore que le goût de la mosaïque, donnent une sorte de preuve que ce bâtiment a été construit sous le règne des Antonins. On ignore le tems & les circonstances de sa destruction.

PLANCHE CXXIV.

Ce Camp avantageusement situé sur l'Escaut, près du village d'*Etrun*, à deux lieues au nord-est de Cambrai, & à une lieue au sud-ouest de Bouchain, n'est pas d'une grande étendue : sa longueur est de 260 toises ou environ, & de 120 de largeur. Il est regardé dans le pays, comme un Camp Romain, & on l'appelle, comme on fait dans tous les autres endroits, *Camp de Cesar :* il est situé sur les anciens confins des peuples *Nervii*, & des *Atrebati*. Malgré l'opinion générale, que ce Camp est Romain, on doit observer qu'il est d'une médiocre étendue, qu'il ne pouvoit contenir une Légion, puisque le terrein suffiroit à peine pour cam-

per deux mille hommes. Un camp de cette foibleſſe, près des frontières de l'Empire, auroit été trop expoſé aux inſultes des voiſins : cette raiſon m'empêche de le regarder comme Romain, plus encore que les foſſés & les ouvrages à la moderne, dont il eſt défendu ; on pourroit les avoir ajoûtés dans des circonſtances poſtérieures. Ce poſte a été très-bon ; par conſéquent, il a ſouvent été occupé. La dénomination du Camp de Céſar ne prouve rien ; on n'eſt que trop ſouvent dans l'uſage de donner ce nom à des monumens qui ne ſont ni de Jules Céſar, ni même des Romains. Ce retranchement peut plutôt être l'enceinte d'un ancien château ou Fort paliſſadé du moyen âge ; en effet, on lit dans les Annales de S. Bertin, *ad annum* 881, que le Roi Louis, fils de Louis-le-Bègue, fit conſtruire un château de bois, dans le lieu appellé *Stroms*, pour s'oppoſer aux *Normands* : *Caſtellum materiâ ligneâ in loco qui dicitur* Stroms *clauſiſſe*. Ce Prince gagna une bataille ſur eux, dans le même lieu ſur l'Eſcaut. On voit que *Stroms*, *Strum* eſt le même nom qu'*Etrun*.

Ces obſervations ſerviront du moins à corriger l'erreur vulgaire ſur l'antiquité de ce Camp : d'ailleurs, je ne crois pas que ce plan ait été gravé, du moins je n'ai pû le trouver ; & je me ſuis fait un plaiſir de donner celui-ci exactement levé par les ſoins de M. Have Ingénieur de la Province, pour citer un lieu célèbre dans l'Hiſtoire de France du IX^e^. ſiècle, & connu dans un tems plus moderne. Au mois de Juillet 1712, le Maréchal de Villars étoit campé à *Etrun*, & dans les environs, entre l'Eſcaut & la Sanſée ; il en partit ſecrettement pour attaquer les Alliés retranchés à Denain, entre Bouchain & Valenciennes : Denain fut forcé ; & cette grande journée fut ſuivie de la priſe de pluſieurs places, de la levée du ſiège de Landrecy ; & enfin d'une ſuſpenſion d'armes qui conduiſit à la paix.

Pl. CXXV.

PLANCHE CXXV.

Tacite eſt en quelque façon le ſeul Auteur qui nous ait donné des idées ſur le culte & les Divinités des Germains ; on peut voir ce qu'il en dit dans ſa Deſcription de la Germanie. Je ne hazarderai point de déterminer des objets pareils ; des conjectures ſur des monumens de cette nature ſeroient très-douteuſes, & peu ſatisfaiſantes pour le Lecteur & pour moi ; je dirai ſeulement que les Figures dont cette Planche eſt remplie, reſſemblent à quelques-unes de celles que l'on m'a dit avoir été trouvées de l'autre côté du Rhin, à l'égard des Gaules. Les différences que j'ai cru remarquer dans leur goût & dans *leur manière*, m'ont empêché de les donner aux Gaulois, & *m'ont fait prendre le parti de* les ranger dans une claſſe particulière ; c'eſt du moins un moyen d'indiquer au Lecteur, un nouvel objet de recherches, & d'engager chaque Citoyen à examiner & à conſerver les productions de ſon pays. La multiplicité des obſervations de cette eſpèce, augmente néceſſairement le cercle des connoiſſances.

N°. I. & II.

Cette Divinité de marbre, prouve non-ſeulement quelque connoiſſance dans la pratique des Arts, mais un culte étudié, & même recherché ; puiſqu'on y voit une augmentation aux idées ſimples, qu'il faut toujours regarder comme les premières dans les repréſentations de la Divinité. L'enfant que cette figure tient dans ſes bras, eſt une preuve de cette augmentation ; d'un autre côté, ces feuillages placés ſur les côtés de la gaîne, & la gaîne elle-même, font imaginer que l'homme qui a travaillé ce Marbre, avoit vû quelques autres ſimulachres, mais qu'il n'avoit aucune idée, je ne dis pas

du ſvelte, mais de la nature; car je n'ai jamais vû de Figure auſſi ridiculement courte. Il réſulte de l'examen de ce monument, que le pays où il a été travaillé, étoit ignorant à pluſieurs égards, mais qu'il avoit quelques connoiſſances de la pratique & des idées du culte des autres Nations. La gaîne, & quelques impreſſions de ſolidité pourroient indiquer quelque trace Egyptienne; & l'on peut admettre ces notions en Germanie, Tacite nous apprenant dans ſa Deſcription que les Suèves adoroient Iſis, ſous la figure d'un Vaiſſeau: cette preuve eſt convaincante, au moins pour la communication de certaines connoiſſances.

Hauteur de ce Marbre, onze pouces & demi.

N°. III.

Ce petit Bronze, *que je crois du même pays*, mais conſtamment plus ancien que la Figure du numero précédent, par la raiſon qu'il indique encore moins de connoiſſance dans le deſſein & dans l'exécution, ne me paroît avoir pour objet aucune Divinité: je ſuis perſuadé qu'il repréſente ſimplement un des anciens habitans du pays dans lequel il a été travaillé.

Hauteur deux pouces dix lignes.

N°. IV. & V.

Ce petit Monument de bronze, qu'on pourroit attribuer à toutes les anciennes nations de l'Europe dans les premiers tems de barbarie, rappelle toutes les idées Egyptiennes. Il préſente non-ſeulement la gaîne & la réunion des pieds, telles qu'on les voit ſur les Figures de cette nation; mais il retrace le ſouvenir de la Divinité d'Anubis. En effet la Tête de ce monument eſt celle d'un Chien; mais il a de grandes oreilles, & differe par conſéquent de l'animal qu'on adoroit en Egypte: de plus, les yeux & le muſeau ſont à peine formés; ils

ſont tout au plus traités en charge. Ce n'eſt pas la ſeule réminiſcence dont on ſoit frappé à la vûe de ce monument. Il préſente une image de la nature par ces mammelles remplies, & regardées dans l'antiquité, comme le ſymbole de la terre ou de la nature.

Au reſte, je ne donne ce monument aux Germains, que par la raiſon qu'il m'eſt arrivé d'Allemagne. Je n'ai pû ſçavoir ni le tems ni le lieu de ſa découverte ; mais quel qu'il ſoit, & de quelque pays qu'il vienne, je le regarde comme unique en ſon eſpèce ; & peut-être comme un des plus ſinguliers que l'on puiſſe rapporter.

Hauteur trois pouces huit lignes.

FIN DU TOME IV.

TABLE
DES PRINCIPALES MATIERES CONTENUES DANS CE VOLUME.

A

Aborigènes. Voyez *Pélasges*.
Abraxas de ronde-bosse, très-rares à trouver. Page. 49.
Acerra, ou Thuribulum. 281.
Acropole, ou Citadelle d'Athènes, représentée sur une Médaille. 144.
Additions & Corrections pour les précédens Volumes de ce Recueil. *Préface*. *Pag.* vj & *suiv.*
Agathodémonn, *Bonus Eventus* chez les Romains. 50.
Agraffe d'or. 288.
Aigle, d'Enseigne militaire en bronze. 279. Voyez *Bâton Augural.*
Aiguille de tête à l'usage des Anciens. 264.
Alexandre, Tête de ce Prince. 139. & *suiv.*
Amour lisant. 193.
—— Autre qui prend son vol, coëffé en cornes. 195.
—— Autre d'argent sur une Tortue. 174.
Amphore, ou Urne de terre qui fait remarquer une opération compliquée de l'Art. 267.
Amulette Egyptienne d'une espèce qu'on n'avoit point encore vûe. 42. Voyez *Bulle. Loup.*
Anciens (les) ont négligé la Critique & la Chronologie. *pag.* 1.
—— Ont très-peu ignoré des choses que nous savons. 259.
—— Leur Marine médiocre. 235. & *suiv.*
Année, souhait de la bonne Année plus usité chez les Romains que chez les autres peuples. 286.
Anneau de cuivre d'une forme singulière. 294.
Anquetil (M.) ce qu'on espère de ses connoissances. 70.
Antiquaires (les) devroient avoir entr'eux plus de communication. 234.
Antiquité (l') a tout connu & pratiqué dans les Arts. 64.
Antium (Port d'); propriété des eaux de cette mer, pour conserver les monumens. 305.
Anubis. 44. 61. 68. 406.
Apollon, son combat avec Hercule; ouvrage qu'on croit Etrusque, & non Egyptien. 105.
Archipel, le culte Egyptien y a été pratiqué anciennement. 43.
Armoiries, ce qui peut les faire croire plus anciennes que les Croisades. 329.
Argus tué par Mercure, action représentée sur un Médaillon. 158.
Arts, leur sublime est inséparable du simple. 244.
—— Les Anciens ont peu ignoré de ce que nous en sçavons. 259. Voyez *Bronze. Marine.*

Aruspices Etrusques. 130. 131.
Athéniens (les) n'ont jamais frappé des Médailles comparables pour la beauté à celles des autres Grecs : singularité dont on ignore la raison. 144. 145.
Atrium chez les Romains. Sa description 179.
Les Bustes qu'on y plaçoit, étoient décorés de différens habillemens. 240.
Auguste. Ce nom a été donné & à des Empereurs & à des Dieux. 354. *& suiv.*
Autel de bronze. 302. *& suiv.*
Augural (Bâton) Voyez *Bâton*.

B

Bacchus, figure qu'on croit représenter ce Dieu, avec des caractères Arabes. Soupçon à son égard. 52.
—— Peut être regardé comme un Dieu Lare chez les Romains. 185.
Balance, ou Romaine de bronze. 304. *& suiv.* Son inutilité pour découvrir le rapport des poids anciens aux nôtres. 309.
—— Autre. 312. Autre formée par des bassins, & son fléau, de bronze. 314.
Buste d'Empereur servant de poids à une Balance. 315. Buste de Femme, de même destination. 316.
Barcelone. Monumens de cette ville. 361. *& suiv.*
Bardocucullus. Sa forme. 399.
Bâton Augural. Tête d'Aigle de fonte, placée à son extrémité : ouvrage Etrusque. 105.
Boisseau. Coëffure d'une Isis. 11.
Bulle, placée au rang des Amulettes. 295.
—— Autre. 300.
Briques anciennes avec des inscriptions. 266.
Bronze. L'art de jetter en bronze, paroît n'avoir jamais été perdu. 77.
Burette, ouvrage Etrusque. 120.
Bustes. Voyez *Atrium*, *Balance*.
—— D'un Empereur & d'une Impératrice dans le fond d'un bassin. *Explic. des Vign. &c.* pag. xv.

C

Cadenat ancien. 283.
Caducée, sur un monument Egyptien. 35.
—— Autre d'une forme bisarre. 162.
Cailloux chargés d'Inscriptions en relief : semblables à ceux qu'on trouve dans le Rhône. 339. *& suiv.*
Camp Romain dans le bas-Vendomois. 377.
Deux autres, sçavoir de *Bière* & du *Châtelier*, près d'Argentan en Normandie. 381. *& suiv.*
Camp (prétendu) d'Attila. Sa description. 392. *& suiv.*
Camp de Fains, sur la voye de Langres à Reims. Sa description. 395.
—— Autre sur l'Escaut près du village d'Etrun. 403. *& suiv.*
Caracotinum, à l'embouchure de la Seine ; plan de son Château. 385. *& suiv.*
Caractères qui different de ceux qu'on voit ordinairement sur les monumens Etrusques. 109.
Autres. 118. 120.
Casque Etrusque, avec une visière qui se rabbattoit & se relevoit à volonté, à plusieurs pointes. 84. 87. 110.
Cassolette de bronze fondu. 331.
Centaures, empruntés des Fables Grecques par les Etrusques, comme plusieurs autres objets. 87.
Autres. 282.
Chambrettes, monumens dans le voisinage de Polygni. 401.
Charité militaire, traitée par les Etrusques. 92.
Charnières pratiquées par les Anciens, mais grossières. 251. Ce

qui les a perfectionnées. 251. *& suiv.*
Chat (Tête de) figure Egyptienne. 56.
Chauſſe-trape de bronze. 318.
Chauſſure Romaine, différente de l'ordinaire. 326.
Cheval de bronze, ouvrage Etruſque. 86. Homme à cheval, ouvrage Etruſque. 87.
—— De cryſtal de roche, fragment travaillé de ronde-boſſe. 299.
Cheveux. Enormes paquets de cheveux dont les Artiſtes, ſous Louis XIV. ont affublé les têtes, contre le *Coſtume*. 239.
Chimère, ouvrage Etruſque. 94.
Chinois. Réflexions ſur ſes Magots, & ſur l'architecture Chinoiſe. 57.
Chirurgie, peu perfectionnée par les Anciens, qui ne connoiſſoient guères que les Cauſtiques. 108. Inſtrument de Chirurgie trouvé à Herculanum. 168.
Chypre (Iſle de). Objets de ſuperſtition Egyptienne qu'on y trouve. 43.
Cinnabre des Anciens. 223.
Clef. 164. Fibula qui ſervoit auſſi de clef. 392.
Cléopatre. Belle figure de cette Reine. 190.
Cochon, ſouvent employé dans les cérémonies Etruſques. 131.
Coëffure ſingulière d'une figure Egyptienne. 32.
Autre. 33. 40.
—— de Prêtreſſe qui a quelque rapport au Turban. 123.
Comédien Romain repréſenté en bronze. 300.
Conſul Romain. 204.
Copiſte. Difficulté d'exceller en ce genre. 244. 245.
Coralis, ou Sangar, fleuve. 155.
Coraliticum, eſpèce de marbre dont parle Pline. *Ibid.*
Cordace, Monument qui rappelle l'idée de cette danſe. 31.
Corrections & additions, pour les Volumes précédens de ce Recueil. *Préface* pag. vj *& ſuiv.*
Coſtume. Nos Artiſtes ſe ſont trop écartés du nôtre. 239.
Coupes Etruſques. 118. 119.
Critique & Chronologie peu cultivées par les Anciens. 1.
Cucullus. Voyez *Bardocucullus*.
Cuivre, préféré au fer par les Anciens, avec raiſon. 278.
Cylindre de cuivre creux & renflé dans ſon milieu, inſtrument dont on ignore l'uſage. 297.
Cymbalum dans la main d'une Bacchante. 255.
Cynocéphale Egyptien dans le goût Indien. 70. 71.

D

*D*ALDIE, ou Daldis, ville où Diane avoit un temple. 170.
Damaſquinage, ou incruſtation d'argent. 217.
Danſe. Les Etruſques étoient curieux de cet exercice, & d'autres. 107. Figure d'un Danſeur. *Ibid.*
Deucalion, qu'on conjecture repréſenté ſur un monument Etruſque. 80.
Diane d'Ephèſe. Son origine eſt Egyptienne. 63.
—— repréſentée. 151. 152. Son Temple. *Ibid. & ſuiv.*
Dion réfuté. 27.
Divinités femelles. Moyen de les diſtinguer des Dames Romaines. 227. 228.
Draperie. Les Grecs, dans la Peinture & Sculpture, l'ont ſoumiſe au nud. 236. Procédé des Modernes à cet égard. *Ibid.* 237.

E

*E*AU-forte. Si elle étoit ignorée des Anciens, ils connoiſſoient d'autres mordans auſſi efficaces. 343.
Ebon, Bacchus, ſur les monnoies de Naples & de la grande Grèce. 165.

Ecritoire Egyptienne. 59.
Ecriture Egyptienne. Marche qu'elle a suivie. 67.
Egyptiens (les) ont eu plusieurs formes de gouvernement. 2.
—— Paroissent sur la scène en même tems que l'Egypte. *Ibid.*
On ne peut fixer le tems du changement qui se fit chez eux, ni de la proscription des étrangers, ni des voyages de mer. *Ibid* & 3.
—— Leurs Pretres ne disoient pas tout aux Philosophes Grecs. *Ib.* Leur sagesse. *Ibid.* Leur communication avec l'Inde, & une partie de l'Asie. 70. Avec l'Archipel. 43.
Figure Egyptienne travaillée & ornée. 4.
Figure Egyptienne de Femme nue, chose rare dans les monumens de cette nation. 61.
—— *Vêtement de leurs Divinités* & de leurs Prêtres, sans ampleur. 6. Celui des Prêtres ne devoit pas couvrir & réunir leurs pieds, comme ceux des Divinités. Pourquoi? 7.
Avenues formées de statues d'hommes ou d'animaux, chez eux. 10.
Fragment Egyptien trouvé à Paris. *Ibid.*
Monument Egyptien qui présente le principe des mystères fameux chez les Grecs. 17.
—— Auteurs de l'allégorie des figures à double-tête. 19.
Opération de l'Art, à laquelle on n'a pas fait assez d'attention. 24.
Ornement Egyptien d'un goût & d'un genre qu'on n'avoit point encore vûs. 32.
—— Leur travail en émail bleu, n'a été imité par aucune ancienne nation. 31.
—— *Ils* ont préféré les matières noires pour la représentation de leurs *Divinités* & de leurs *Prêtres*. 36.
—— Leurs caractères hiéroglyphiques, réflexions sur ce sujet. 37. 38. Monumens en ce genre. 40. & *suiv.*
Egyptiens. Leur communication avec les Etrusques. 44.
Avec l'isle de Chypre. 43.
Voyez *Amulette*, *Anubis*, *Ecritoire*, *Ecriture*, *Cynocéphale*, *Caducée*, *Chat*, *Diane*, *Epervier*. *Etrusques*, *Figures*, *Harpocrate*, *Hippopotame*, *Horus*, *Isis*, *Mystère*, *Panthée*, *Phœnix*, *Plume*, *Porcelaine*, *Prêtre*, *Sérapis*, *Soleil*, *Sphinx*.
Egyptiens. N'ont point connu l'usage des Médailles ou Inscriptions dans les fondations des édifices publics. *Expl. des Vign.* xix.
Email bleu. Ce travail propre à l'Egypte qu'aucune nation n'a imité. 31.
Emblême en faveur de l'éloquence. 192.
Encens offert aux Idoles. On le tenoit avec deux ou trois doigts. 205.
Enseigne militaire. Monument qui paroît destiné à son usage. 317. 318. Voyez *Médailles.*
Epervier de bronze. 55.
N'étoit pas Divinité chez les Egyptien; mais symbole. 121.
Espagne. Ses mines étoient ouvertes avant la conquête des Romains. 163.
—— Fournit plus de ressources aux Antiquaires, que la Germanie & la Gaule. 357. & *suiv.*
L'ardeur des Espagnols à détruire les monumens du Paganisme. 360.
Essui dans César, *Itesui* dans Pline, *Civitas Sagiorum*, le diocèse de Séez. 384. & *suiv.*
Etrusques. Dans leurs compositions on ne voit le simulacre d'aucun Dieu. 130.
Réflexions sur ce peuple, & sur ses prédécesseurs, aussi-bien que sur sa manière dans les Arts. 73. 74.
Figure Etrusque d'un goût Egyp-

tien, avec une coëffure qu'on n'a vûe que sur ce monument. 76.
Autre qu'on croit représenter Vénus. *Ibid.*
Autre plus moderne, trouvée à Volaterra. 76.
Exemple ancien de l'ignorance de ces peuples, lequel prouve qu'on modeloit mal, & qu'on jettoit en bronze. 77.
Etrusques. Comment ils ont quelquefois imité les Egyptiens ? 80.
Figures avec une draperie, rares parmi ces peuples. *Ibid.*
Autres. 81. 82.
—— Ont tiré leurs Arts de l'Egypte. 81. 83.
Figure qu'on juge représenter Pâris, que ces peuples ont cru avoir voyagé dans leur pays : ou bien Atys. *Ibid.*
Autre, informe, représentant Syrène ou Scilla. 84.
Prêtre Etrusque voilé, contre l'ordinaire. 86.
Cheval de bronze. *Ibid.*
—— Empruntent plusieurs objets des Fables Grecques. 84. 87.
Soleil sur un char à trois chevaux. Singularité Etrusque. 90.
Autre. 91.
—— Aiment les Athlètes. 92.
Charité militaire traitée par eux. *Ibid.*
—— Ont servi de modèle aux Romains, à l'égard de certaines figures. 73.
Voyez, *Appollon*, *Aruspices*, *Bâton Augural*, *Burette*, *Casque*, *Centaures*, *Cheval*, *Chimere*, *Cochon*, *Coupes*, *Danse*, *Deucalion*, *Egyptien*, *Femme*, *Figure*, *Gaulois*, *Gladiateur*, *Hache-d'armes*, *Hercule*, *Jupiter*, *Lacrymatoire*, *Lion*, *Oye*, *Patère*, *Pégase*, *Pélasges*, *Romains*, *Satyre*, *Soleil*, *Sphinx*, *Tarquinia*, *Têtes*, *Vases*.

F

FAINS. Voyez *Camp*.
Femme nue, en ronde-bosse, ouvrage Etrusque. On n'en avoit point encore vû de pareil. 89.
Femme qui pince une lyre. 108.
Fer peu employé par les Anciens, qui préféroient le cuivre. 277. 278.
Fibula qui servoit aussi de clef. 39[illegible].
Figure. De Bacchus. Voyez *Bacchus.*
—— De porcelaine bleue, destinée à garder ou à veiller les morts dans leurs tombeaux. 24.
—— Dont on ignore l'objet. 37.
Autre des plus anciens tems Etrusques. 81.
—— Nouvelle, dont on n'a point vû la pareille. 16.
Les Figures de Femmes, chez les Egyptiens, à la réserve des Isis, sont toutes dessinées debout ou accroupies. 9.
Flûte. Il y en avoit de plusieurs sortes. 207. 208.
Fourreau d'épée (bout d'un) 267.
Fresque antique, qui représente un Pêcheur nud. 221.
Furies (les) comment représentées. 262. 263.

G

GAULOIS. Leur communication avec les Etrusques voisins d'eux. 356. Leurs connoissances médiocres dans les Arts : ils imitoient les monnoies, & ignoroient les moyens de représenter une tête différente : peut être même la formation des caractères leur étoit inconnue. 356.
Leurs monumens sont purement Romains, ou copiés des Romains. 357.
Génies, représentés par des enfans : critique de cette allégorie. 211.
Gladiateurs (deux). Ouvrage Etrusque. 107.
Goût. Réflexions sur ce sujet. 179. 180. Le bon & le mauvais comparés aux deux principes des Perses. 180.
Graveurs (les) Grecs étoient aussi,

à ce qu'on présume, les Monétaires des Princes, sous & après Alexandre. 141.
Gravure. Avertissement de l'Auteur sur les Figures rendues par la gravure, à la contre-épreuve. 21.
Grèce (la) renferme encore beaucoup de monumens précieux pour la Sculpture & l'Architecture, qu'on découvrira si elle est habitée par un peuple policé. 136.
Grecs moins superstitieux que les Romains. 137. Pleins de galanterie. 172.
Les Philosophes Grecs n'avoient de communication qu'avec les Prêtres Egyptiens qui étoient réservés à leur égard. 3. Voyez *Pied'ouche*, *Romains*, *Satyrique*, *Sculpture*.
Ils avoient des Artistes occupés uniquement à former des caractères, & sur les pierres, & sur les ouvrages des plus grands Maîtres. *Expl. des Vign.* xvij.
Grottes de *Tarquinia*, ancienne ville Etrusque, qui servoient de tombeaux: leur description. 111. *& suiv.*
Guerra (le sieur) Peintre Vénitien, demeurant à Rome, accusé d'être le principal auteur de la fourberie qui a supposé des peintures antiques, dont plusieurs ont été les dupes. 220.
Guyot. (M.) Procureur du Roi à Langres. Monumens dont l'Auteur lui est redevable. 396.

H

Hache d'armes: semblable à celles des Amazones, sur un ouvrage Etrusque. 110.
Harpocrate, avec une disposition particulière de ses mains. 15. Autres. 44. 62. 68.
Même que le Soleil. 20. Voyez *Orphée*.
Hélène, femme de l'Empereur Julien, représentée sur une Médaille. 243.
Hercule, combattant contre Apollon, ouvrage qu'on croit Etrusque, non Egyptien. 105.
——— Au berceau: ouvrage Romain. 198.
Son apothéose, ouvrage Etrusque. 108.
Voyez *Lutteurs*, *Tête*.
Hiéroglyphes. Voyez *Egyptiens.*
Herculanum. Voyez *Lampe.*
Hippopotame. Sa figure peu connue. 26. Premier Hippopotame qui parut à Rome, l'an 658 de sa fondation. 27. Devenu rare en Egypte: pourquoi? 27. 28.
Hipparque Astronome, monument en son honneur. 170.
Homberg (M.) Le peu d'exactitude de son procédé pour préparer les moules. 305. *& suiv.*
Horus. 11. 12. 13. Voyez *Isis.*
——— Dont le sceptre est sans la tête de hupe. 15.
Même que le Soleil. 20.
Huile grasse pour l'opération des moules, sa recette. 350. *& suiv.*

I

Janus (tête de) en terre cuite, d'une forme circulaire. *Explicat. des Vign. & Culs-de-Lampe.* xvij.
Jaspe inconnu dans les Cabinets des Curieux. 42.
Ichneumon. L'Auteur se corrige à son sujet. 55.
Indien. Lapis d'un travail Indien avec quelque caractère Egyptien. 69.
Communication de l'Inde avec l'Egypte. 70.
Instrument qu'on croit avoir servi à brûler des parfums. 324.
Autre qu'on croit avoir servi à l'examen des entrailles des animaux. 325.
Jovini tumulus, à Reims. 390.
Isis, avec une coëffure qui n'est pas

ordinaire. 11. Autre. 43. 68.
Autre avec des détails peu ordinaires. 22.
Autre, tenant la main sur une vache. 28.
Ivoire. Voyez *Yvoire*.
Italie. Son climat est heureux pour les beaux-Arts. 75.
Combien de monumens y sont détruits, malgré son goût pour les Arts. 136.
Jupiter en bronze, ouvrage Etrusque. 101. 102.
Autre de bronze trouvé à Macinisso. 184.

L

Labarum, traverse qui le portoit. 197.
Lacrimatoire, ouvrage Etrusque. 116.
Lampe de forme Egyptienne, quoique peut-être faite à Rome 58. 59.
Autre trouvée en Espagne. 163.
Autre de bronze trouvée à Herculanum. 289.
Autre. 325. Autre 334.
Langres. Monumens qu'on y a trouvés. 397. *& suiv.*
Laodicée de Syrie, Balance qu'on y a trouvée. 313. *& suiv.*
Lectisternium. 68.
Limonum. Voyez *Poitiers*.
Lion, bel ouvrage Etrusque. 95.
Loup en amulette. 56.
Lutteurs (deux) qu'on croit Hercule & Antée. 301.

M

Macinisso. Lieu où étoit une ville découverte depuis peu. 182. Monumens qu'on y a trouvés. *Ibid. & suiv.*
Majault (M.). Ses Eclaircissemens sur les moules des petits objets. 345. *& suiv.*
Mains ityphalliques de bronze, rares. 231.
Marbre circulaire, peu épais, travaillé des deux côtés: on ignore son usage. 238.
Mardelle de puits. 173.
Marine des Anciens, médiocre. 145. *& suiv.*
Marionettes, petites figures employées par les Romains, & plus anciennes qu'eux. 259. *& suiv.*
Mars Gradivus. 204.
Marteau de porte. 295.
Médailles de bronze, qui représentent Justin & Justinien, pour l'ornement des Enseignes. 197.
Mercure. Voyez *Argus*.
Metz, en latin *Divodurum*, Tête de Rome victorieuse, qu'on y a trouvée. *Expl. des Vign.* xjx.
Minium des Anciens. 223. Procédé indiqué par Vitruve pour l'employer. 224.
Miroir quarré, forme peu commune. 156.
Modèles d'anciens Sculpteurs. 149.
Monnoie. Une des plus anciennes de l'*Italie*. 192. 193.
Mosaïque, avec des lozanges d'argent bruni, & de couleur naturelle. 264.
Mouche à miel, d'améthiste orientale, de bon travail. 323.
Moules des Anciens. Réflexions à ce sujet. 343. *& suiv.* Nos procédés à l'égard des Moules, sur-tout de terre, de plâtre, de verre, de porcelaine. 346. *& suiv.*
Eclaircissemens de M. Majault. 345. *& suiv.*
Musaraigne, souris en bronze. 55.
Mystères secrets des Grecs. Leur principe représenté par un monument Egyptien. 17.

N

Nacre. Monument de cette matière, le premier que l'Auteur ait vû. 196.
Néris, petit lieu du Bourbonnois, où les Romains avoient fait construire un Théâtre. 368. *& suiv.* Ses eaux. 370. Tremblement qui s'y fit sentir en 1756, en même tems que celui de Lisbonne. *Ibid.*

Νευρόσπαστα, figures qu'on faisoit mouvoir avec des cordes, Pantins. 259.
Nil (le). Sa représentation. 58.
Noviodunum. Voyez *Soissons.*

O

Œuf, emblême du monde. 62.
Onices noires & bleues, sorte d'Agate, travaillées plus souvent par les Romains que par les autres peuples : on ignore d'où ils les tiroient. 291.
Orphée représenté sur un beau Camée. 138.
Son rapport avec Harpocrate. 139.
Orthographe Romaine. 201.
Oye, souvent représentée sur les monumens Etrusques, conjecture à ce sujet. 116. 117.

P

Paciaudi (le Pere). Lettre qu'il écrit à l'Auteur. 110.
Palladium. Son enlèvement représenté sur une pierre. 241. Les Artistes ont varié sur la manière de traiter ce sujet. 242.
Papier (le) l'emporte en durée sur le marbre & le bronze. 21.
Panthée (figure) chez les Egyptiens : premier exemple. 16.
Autre. 29.
Panathénées, grandes & petites. 159.
Patère, attribut avec lequel on n'avoit point encore rapporté de ronde-bosse Etrusque. 81.
Patères Etrusques, plus grandes que les Romaines. 107.
—— de bronze, travail Etrusque. 108.
Pégase, travail Etrusque. 93.
Pélasges : ouvrages fabriqués par eux ; & dont on ne connoit pas la date. 75. 81. Mis dans la classe des Etrusques. *Ibid.*
Peintures Etrusques dans les grottes de Tarquinia. 111. *& suiv.*
—— Anciennes sur les murailles, périssent par l'impression de l'air, dont elles avoient été privées. 219.
La Peinture n'étoit pas inférieure à la Sculpture chez Anciens. 221.
Les Peintres anciens travailloient quelquefois à la détrempe, sur une couche de couleur rouge recouverte avec de la cire. 223. 226.
Pendeloque singulière d'émeraude. 322.
Persépolis. Figure qui rappelle l'idée de cette ville 62. Autre. *Expl. des Vign.* pag. xvj. Colonie de l'Egypte. 65. 66.
Figure représentant un Roi de Perse attaqué par un animal phantastique. 62.
Perspective marquée sur un monument ancien. 167.
Phallus. 34.
Phænix sur un monument Egyptien. 36.
Pied'ouche, ouvrage Grec. 148.
Pierre-levée. Voyez *Poitiers.*
Plat à conserver les vivres pour les morts. 124.
Plomb. Statues de ce métal, rares. 231. 232.
Plombs à diriger les perpendiculaires. 273.
Plume, ornement de plusieurs têtes Egyptiennes. 11. 17. 32.
—— d'Autruche dans la main d'un Prêtre, singularité. 20.
Poids Romains. 206.
Poitiers (en latin *Limonum*), amphitéâtre, aquéducs, & autres monumens, sur-tout celui qui est connu sous le nom de *Pierre-levée.* 371.
Poligny en Franche-Comté, ruines d'un ancien édifice qu'on y a découvertes. 400 *& suiv.*
Porcelaine. Opération de l'art, chez les Egyptiens, à laquelle on n'a pas fait assez d'attention. 24.
Posidonius, Philosophe, maître de Cicéron, son portrait. 168.

Præneste. Monument du Temple de cette ville. 68.
Prêtre Egyptien à double tête, & avec d'autres singularités 18, 19.
—— Consacré au Nil. 14.
—— Egyptien, à tête d'épervier, d'une belle conservation. *Ibid.*
—— Egyptien avec une bélière, dont on ne peut rendre compte. 23.
Prêtresses Etrusques. 133. *& suiv.*
Leur chaussure, & leur habillement chez les Romains. 213.
Priapes avec des sonnettes. 230.
Pythiens, tessère qui regarde ces jeux. 160.

Q

QUINQUIREMES, *Trirèmes*, ce qu'il faut entendre par ces noms. 247.

R

RAT de bronze. 287.
Reims. Bas-relief trouvé dans l'Abbaye de S. Nicaise de cette ville. 390. *& suiv.*
Rétiaires, espèce de combattans dans les jeux. 156.
Rémus, ou *Romulus* représenté en bronze. 234.
Ripa-Transone. Monument qu'on y a trouvé. 199. Autre. 255.
Robinet de bronze. 297.
Romains, avant de connoître les Grecs, copient les Etrusques, sans les imiter dans les décorations. 177. 178.
Leurs habitations resserrées, médiocres. 178.
Description de quelques piéces de leurs maisons. 179.
S'ils donnoient des couronnes, disposées en rayons, à leurs Divinités, ou seulement à quelques uns de leurs Prêtres? 185.
Les deux habillemens que portoient les femmes Romaines. 186. 235.
Leurs Laraires. 187. Leur goût pour la Sculpture. *Ibid.*
Leurs habillemens, le palladium, la toge. 249.
Romains. Usage qu'ils ont fait de la peinture, différent de celui des Grecs. 188.
Leurs habillemens ne sont pas représentés avec l'exactitude qu'on imagine. 250.
Preuve de leur luxe effréné. 233.
Voyez *Soldats*, *Orthographe*, *Prêtresses*, *Sculpture*, *Théatre*, *Tête*, *Vases*, *Rome*, &c.
—— Ils plaçoient des médailles ou des inscriptions dans la fondation des monumens publics. Nulle preuve que cet usage ait subsisté chez les Grecs: inconnu aux Egyptiens. *Expl. des V.* xix.
Rome. Buste de Rome victorieuse, trouvé à Metz. *Explication des Vignettes*. xix.

S

SARDE. Scarabée dont le travail est Sarde. 88. 89.
Satyre, travail Etrusque. 98.
—— d'une forme non commune. 210.
Satyrique, espèce de Tragédie chez les Grecs: monument qu'on croit y avoir rapport. 166.
Sauteur. 253.
Sculpture, son goût entretenu chez les Romains, par les objets de leurs Laraires. 187.
Les Grecs y ont excellé, & ont soumis la draperie au nud. 236.
Préférée à la peinture par les Anciens, pour les décorations publiques & particulières. 256.
Usage étendu que les Romains en faisoient 257.
Sébaste, de Phrygie, ses médailles sont rares. 159.
Sérapis. 68.
Apostrophe à ce Dieu sur une pâte antique. 171.
Sicomore. Voyez *Singe*.
Singe, figure en bois de sicomore. 50.
Soissons (*Noviodunum*) bas-relief qui s'y conserve. 386. *& suiv.*
Soldats Romains; différens ornemens qu'ils portoient sur leurs armes, & sur leurs chevaux. 319, 320.

Soleil, sur un char à trois chevaux, dans un monument Etrusque. 90.
—— Traité à l'Egyptienne chez les Etrusques. 123.
Sonnette, attribut de Priape. 230.
Sphinx, traité dans le goût Etrusque, quoique l'idée en soit Egyptienne. 106.
Suevre, ville à trois lieues de Blois, en latin *Sodobria*, *Sodobrium*, & *Sobrium*. 376.

T

TABLE Trajane, ce que c'est. 182.
Tarquinia, ville Etrusque, ses débris, ses grottes. 111.
Terre cuite. Façon de la travailler qui demandoit beaucoup de tems & d'intelligence. 257.
Théâtre, construit par les Romains, près des eaux de Néris. 368. *& suiv.*
Thuribulum, ou *Acerra*. 281.
Tessères d'ivoire. 158. 159. 160. 211. 284.
—— De bronze. 197. Autre, sorte de passe-port. 258. Autre. 268. Leurs différentes espèces. 285. Autres de bronze. 332. *& suiv.* Autres de plomb. 335. *& suiv.*
Têtes Etrusques, dont l'objet est inconnu. 120.
—— de taureau, conjectures sur ce sujet. 165.
—— Saillantes & de face, dont on ignore l'usage chez les Romains, l'une de Midas, l'autre du Minotaure. 199.
Double-tête, allégorie prise des Egyptiens, & non des Etrusques, comme on l'avoit cru. 19.
Tête de jayet. 36.
—— d'Hercule. 157.
—— d'Aigle, pour l'extrémité d'un bâton augural, ouvrage Etrusque. 105.
—— d'Alexandre. 139.
—— de Lysimaque. 141.
—— d'Animal qui servoit aux gouttières des maisons Romaines. 291.
Tire-lire de terre cuite. 157.
Autre. 270.

V

VASES Etrusques, dont on ignore l'usage. 100.
Autres. 111. *& suiv.* 122.
Autre dont le sujet est inconnu. 126.
Autre. 127. Autres. 128. 129. 130. &c.
Vase de bronze de belle forme. 293.
—— dont le couvercle est travaillé intérieurement de bas-relief. Singularité ignorée. 269.
—— de terre cuite avec des inscriptions. 200.
—— Autre d'une belle forme. 202.
Pourquoi les Vases traités par les Romains avec tant d'élégance? 274.
Vases de terre cuite, trouvés en travaillant au chemin d'Abbeville à Calais. 389.
Autres trouvés près d'Amiens. *Ibid.*
Vélein, ville qui a dû subsister sous le bas-Empire. 186. *& suiv.* Monumens qu'on y a trouvés. 183. 184. *& suiv.*
Vénus Anadyomène. 188.
Vernis de gomme-laque pour les moules: sa recette. 349.
Verre, d'une espèce non travaillée en Egypte, moulé à Rome sur un original Egyptien. 26. Effets prodigieux que les Romains ont tirés du verre. 172.
Victoire de bronze, représentée au moment d'un vol terminé. 183.
Autre. 203.
Ville. De quelle manière les Romains en traçoient l'enceinte. 291.
Vitruve. Procédé qu'il décrit pour l'enduit, préférable à celui de Pline. 225.
Volaterra, monumens trouvés dans ce lieu. 86.
Voye charrière dans le Blésois. 377.
Voye Romaine de Chartres à Orléans. 378.
Autre depuis Chartres jusqu'à la Croix-Briquet. 380.
Urne, ou amphore de terre, qui pré-

sente une opération compliquée de l'Art. 174.

Winckelmann (M. l'Abbé) Réponse à cet Auteur. *Correct. & Add.* pag. x. & xj.

Y

YVOIRE, imité avec une matiere calcaire. 265. Voyez T...

Z

ZÉPHIRE. 189.

EXTRAIT DES REGISTRES

de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

Du 17. Juillet 1761.

CE jourd'hui M. l'Abbé BELLEY & M. LE BEAU, Commissaires nommés par l'Académie pour l'examen du quatrième Volume du *Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques, Romaines & Gauloises, par M. le Comte de* CAYLUS, ont fait leur rapport, & ont dit qu'ils n'avoient rien trouvé dans cet Ouvrage qui n'en fît désirer la publication & la continuation. En conséquence de ce rapport *enregistré sur le champ*, la Compagnie a cédé à *M. le Comte* DE CAYLUS son privilége pour l'impression de cet Ouvrage: En foi de quoi j'ai signé le présent Certificat. Fait à Paris, au Louvre, le dix-sept Juillet mil sept cent soixante-un. *Signé*, LE BEAU, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

PRIVILEGE EN COMMANDEMENT

pour l'Impression des Ouvrages de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Baillifs, Sénéchaux, Prévôts, Juges, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Nous a très-humblement fait remontrer, qu'en conformité du Réglement ordonné par le feu Roi notre Bisayeul, pour la forme de ses Exercices, & pour l'impression des divers Ouvrages, Remarques & Observations journalières, Relations annuelles, Mémoires, Livres & Traités faits par les Académiciens qui la composent, elle en a déja donné un grand nombre au Public, en vertu des Lettres de Privilége qui lui furent expédiées en Commandement au mois de Décembre 1701. mais que ces Lettres étant devenues caduques, elle Nous supplie très-humblement de lui en accorder de nouvelles. A ces causes, & notre intention étant de procurer à l'Académie en Corps, & à chaque Aca-

démicien en particulier, toutes les facilités & moyens qui peuvent de plus en plus rendre leur travail utile au Public, Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Présentes signées de notre main, de faire imprimer, vendre & débiter en tous les lieux de notre Royaume, par tel Libraire qu'elle jugera à propos de choisir, les Remarques & Observations journalières, & les Relations annuelles de tout ce qui aura été fait dans les Assemblées de ladite Académie, & généralement tout ce qu'elle voudra faire paroître en son nom : comme aussi les Ouvrages, Mémoires, Traités ou Livres des Particuliers qui la composent, lorsqu'après les avoir examinés & approuvés aux termes de l'article 44. dudit Réglement, elle les jugera dignes d'être imprimés ; pour jouir de ladite Permission par le Libraire que l'Académie aura choisi pendant le temps & espace de trente ans, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons très-expresses inhibitions & défenses à toute sorte de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, & nommément à tous autres Libraires & Imprimeurs que celui ou ceux que l'Académie aura choisis, d'imprimer, vendre & débiter aucun desdits Ouvrages, en tout ou en partie, & sous quelque prétexte que ce puisse être, à peine contre les Contrevenans de confiscation au profit dudit Libraire, & de trois mille livres d'amende, applicable un tiers à Nous, l'autre tiers à l'Hôpital du lieu où la contravention aura été faite, & l'autre tiers au Dénonciateur: à la charge qu'il sera mis deux exemplaires de chacun desdits Ouvrages dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin, avant que de les exposer en vente ; & à la charge aussi, que lesdits Ouvrages seront imprimés sur beau & bon papier, & en beaux caractères, suivant les derniers Réglemens de la Librairie & Imprimerie, & de faire registrer ces Présentes sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris ; le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons faire jouir & user ladite Académie & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens. Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres soit tenue pour dûement signifiée ; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Sécretaires, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution des Présentes tous exploits, saisies, & autres actes nécessaires, sans autre permission ; Car tel est notre bon plaisir. Donné à Marly le quinziéme jour de Février, l'an de grace mil sept cents trente-cinq, & de notre Regne le vingtiéme. *Signé* LOUIS : *Et plus bas* ; Par le Roi, PHELYPEAUX.

Registré sur le Registre IX. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, No. 66. fol. 57. conformément au Règlement de 1723. qui fait défense Art. IV. à toutes personnes, de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres, pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, à la charge de fournir les Exemplaires prescrits par l'Art. CVIII. du même Règlement. A Paris, le 5. Mars 1735.

Signé, G. MARTIN, Syndic.

00083058

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 July, 2018